



HAL
open science

Analyse du discours politique des Bongo père et fils : continuité et/ou rupture ?

Sergine-Pamela Engoung Nsi

► **To cite this version:**

Sergine-Pamela Engoung Nsi. Analyse du discours politique des Bongo père et fils : continuité et/ou rupture ?. Linguistique. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2020. Français. NNT : 2020BOR30039 . tel-03311501

HAL Id: tel-03311501

<https://theses.hal.science/tel-03311501>

Submitted on 1 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN « LINGUISTIQUE »

**ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE DES BONGO
PÈRE ET FILS : CONTINUITÉ ET/OU RUPTURE ?**

Volume 1

Présentée et soutenue publiquement le 30 octobre 2020 par

Sergine-Pamela ENGOUNG NSI

Sous la direction de M. ALPHA OUSMANE BARRY, Professeur.

Membres du jury

Mme Andrée CHAUVIN-VILENO, Professeur, Université de Bourgogne Franche-Comté, Besançon (Rapporteuse)

M. Michael RINN, Professeur, Université de Bretagne Occidentale, Brest (Rapporteur).

M. Alpha Ousmane BARRY, Professeur, Université Bordeaux Montaigne.

M. Alain KIYINDOU, Professeur, Université Bordeaux Montaigne.

M. Pamphile MEBIAME-AKONO, Professeur, Université Omar Bongo, Libreville,

M. Patrick CHARAUDEAU, Professeur émérite, Université Paris Nord (Paris XIII)/CNRS.

À mes frères Magloire Innocent et Serge Thierry

REMERCIEMENTS

Je remercie Monsieur Alpha Barry, mon professeur depuis ma troisième année de Licence, qui m'a également accompagnée tout au long de ce parcours de recherche. Ses précieux conseils, au-delà même de cette thèse, m'ont permis d'être toujours encouragée et motivée. Je veux également souligner sa patience, son temps et sa rigueur. Merci à lui de m'avoir manifesté sa confiance, d'avoir cru en mes capacités.

J'adresse par ailleurs mes remerciements à Mme Duprat pour sa contribution et ses conseils, ainsi qu'à sa famille.

Je voudrais aussi remercier ma famille, ma mère Jacqueline Assengone, Pamphile Nze, Édith Nze, Guylaine Anguezomo, Steeve Obame, Édouard Metoulou, Vicéra Essono, Klaudio Essono, Emma Bourogou, Marnie Essono, Vanessa Mengue, Augustin Tiwinot, Francis Mbadinga, Sosthène et Nina Mabouadi, Hugues Steve Ndinga, Boris Ondo, Alioune Badara. Je vous suis infiniment reconnaissante et je suis fière d'être avec vous. Il n'y aura jamais assez de place dans ces écrits pour vous dire merci, pour votre amour incommensurable et pour votre investissement moral, matériel et spirituel.

J'exprime également ma gratitude à mes ami(e)s Tiphène, Grâce, Axel, Damien, Rose, Othniel et à tous ceux qui m'ont soutenue d'une manière ou d'une autre.

À mes enfants, je souhaite que, lorsqu'ils découvriront ces écrits, ils soient toujours encouragés, n'oublient jamais que l'école ouvre l'esprit et amène à maturité la sagesse : « *Le vrai pouvoir, c'est la connaissance* », dit Francis Bacon. Et qu'ils ne doutent jamais de leurs capacités à réussir au-delà de toutes les épreuves !

Je tiens à remercier Mon Dieu. Il est mon espérance inébranlable, une force inouïe, grâce à lui, je puis tout parce qu'il me fortifie et je peux demeurer dans l'espérance en toutes circonstances.

RÉSUMÉ

“ Analyse du Discours politique des bongo père et fils : continuité et/ou rupture ? ”

Cette recherche en thèse se propose de mener une réflexion sur des discours énoncés par Omar Bongo et Ali Bongo dans un contexte gabonais entre 1968-2009 pour le premier et 2009-2018 pour le second. Nous avons réuni ces données textuelles en un corpus contrastif et diachronique.

Partant du fait que le langage, indissociable de l'action politique, est un instrument efficient pour la conquête du pouvoir, notre objectif est de problématiser les productions discursives des Bongo père et fils en vue de comprendre et d'expliquer le mode de fonctionnement et les configurations des figures de persuasion.

La démarche, qui se veut herméneutique, s'inscrit dans le cadre des approches en Analyse du Discours. Nous menons ce travail en adoptant un positionnement interdisciplinaire avec une orientation rhétorique, voire sociodiscursive entre autres. Cette orientation théorique de notre réflexion nous permettra de dégager les caractéristiques spécifiques intrinsèques aux productions discursives des Bongo.

Le parti, les liens familiaux et la présidence, apparaissent, au premier abord, comme des formes d'homogénéités, or la phase de la pré-analyse atteste l'émergence d'une certaine différenciation qui se donne à lire malgré la continuité apparente du pouvoir entre père et fils. À cet effet, loin de tout a priori hâtif, la méthode comparative que nous mettons en œuvre propose un paradigme analytique et interprétatif visant à faire émerger les formes de continuité et/ou les formes de rupture.

Inspirée par ces démarches, la recherche montre que, d'une part, la construction des identités décrit les différentes postures et les positionnements dans le but d'assurer la légitimité de leur pouvoir en véhiculant des images idéalisées. D'autre part, l'argumentativité masque des stratégies oratoires cristallisées dans la mise en scène oratoire visant à influencer l'auditoire. Par ailleurs, la dimension dialogique décline la rémanence idéologique comme symbole de la pérennité du pouvoir hégémonique des Bongo père et fils.

MOTS CLÉS : Omar Bongo, Ali Bongo, Analyse du Discours, Pouvoir du discours, Argumentation, Ethos, Idéologie.

ABSTRACT

“Analysis of the Political Discourse of Bongo Father and Son : Continuity and/or Rupture? ”

This thesis research reflects on the speeches made by Omar Bongo and Ali Bongo in the Gabonese context between 1968-2009 for the former and 2009-2018 for the latter. We gathered these textual data into a contrasting and diachronic corpus. Starting from the fact that language, inseparable from political action, is an efficient instrument for power conquest, our aim is to problematize the discursive productions of Bongo father and son. This will then lead to understand and explain the mode of operation and the configurations of figures of persuasion.

The approach, which is intended to be hermeneutical, is part of the approaches in Discourse Analysis. We carry out this work by adopting an interdisciplinary positioning with a rhetorical orientation, even sociodiscursive among others. This theoretical orientation of our reflection will allow us to identify the specific characteristics intrinsic to the discursive productions of the Bongo's.

A priori, the party, family ties and the presidency appear at first glance as forms of homogeneity, but the pre-analysis phase attests to the emergence of a certain differentiation which can be established despite the apparent continuity of power between father and son. To this end, far from any hasty *a priori*, the comparative method that we implement offers an analytical and interpretative paradigm aimed at bringing out forms of continuity and/or forms of rupture.

Inspired by these approaches, this research illustrates that, on the one hand, the construction of identities describes different postures and positions in order to ensure the legitimacy of their power by conveying idealized images. On the other hand, argumentativeness masks oratorical strategies crystallized in the oratorical staging aimed at influencing the audience. In addition, the dialogical dimension declines ideological persistence as a symbol of the perennality of the hegemonic power of Bongo father and son.

KEYWORDS : Omar Bongo, Ali Bongo, Discourse Analysis, Discourse Power, Argumentation, Ethos, Ideology.

ABRÉVIATIONS

OB: Omar Bongo
AB: Ali Bongo
OUA : Organisation de l'Unité Africaine
UA : Union Africaine
CEMAC : Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEEAC : Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
URAC : Union des Républiques d'Afrique Centrale
OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
COPAX : Conseil de Paix et de la Sécurité de l'Afrique Centrale
RECAMP : Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix
CCPNUQSAC : Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale
ONU : Organisation des Nations Unies
UF : Union Française
AOF : Afrique Occidentale Française
AEF : Afrique-Équatoriale Française
RPF : Rassemblement du Peuple Français
SFIO : Section française de l'Internationale Ouvrière
RGR : Rassemblement des Gauches Républicaines
GRR : Groupe des Républicains et Résistants
GIO : Groupe Indépendant d'Outre-mer
RDA : Rassemblement Démocratique Africain
PRA : Parti du Regroupement Africain
IOM : Indépendance d'Outre-Mer
PDA : Parti Démocratique Africain
UPC : Union des Populations du Cameroun
BDG : Bloc Démocratique Gabonais
CM : Comité Mixte
UDSG : Union Démocratique et Socialiste Gabonaise
MRC : Mouvement de Regroupement Clanique
FUAPO : Front Uni des Associations des Partis Politiques
CSPD : Commission Spéciale Pour la Démocratie
HCR : Haut Conseil de la Résistance
PDG : Parti Démocratique Gabonais
ACR : Alliance pour le Changement et la Restauration
RSDG : Rassemblement Social-Démocrate Gabonais
UPG : Parti Union du Gabonais
RPG : Rassemblement Pour le Gabon
UGDD : Union Gabonaise pour la Démocratie et le Développement
ADERE : Alliance Démocratique et Républicaine
CLR : Convention des Libéraux Réformateurs
PSD : Parti Social Démocratique
PGP : Parti Gabonais du Progrès
FAR : Forum Africain pour la Reconstruction
MAD : Mouvement Africain de Développement
RDR : Rassemblement des Démocrates Républicains
CDJ : Congrès pour la Démocratie et la Justice
RNB : Rassemblement National des Bûcherons
AD : Analyse du Discours
LUTO : Laboratoire Universitaire de la Tradition Orale

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Souffrant des contraintes liées aux régulations internationales en matière de respect des systèmes démocratiques, les sociétés africaines traversent des situations difficiles, eu égard à la fragilité de leurs appareils institutionnels. Ces actes génèrent des crises sociales les obligeant à renouveler continuellement leurs assises politiques. À ce sujet, le W.-A. Ndombet établit le constat suivant :

Les élites africaines formées dans les systèmes de pensée de facture occidentale se sont imprégnées d'idéologies différentes, d'options socialiste ou libérale. Celles-ci, expérimentées dans leurs pays d'origine, ont donné des résultats mitigés, voire décevants. Même là où l'esprit démocratique a été plus ou moins préservé, celui-ci a fini par s'évanouir (2009 : 189)¹.

Ces mutations étatiques sont entretenues par des discours idéologiques servant à fonder les nouvelles prérogatives politiques, quand bien même elles connaissent des déficiences. Le discours sert aussi, dans ces situations, à redéfinir de nouveaux projets institutionnels et sociaux. Car le langage est le symbole par excellence du pouvoir et un instrument relationnel indispensable. L'espace social ne saurait se consolider sans un cadre de communication. L'acte discursif est indispensable dans la configuration du consensus pour les institutions comme celles de l'Afrique qui, en raison de leur fragilité, sont susceptibles d'entraîner parfois toutes les composantes sociales dans des crises profondes.

Outre la mise en place d'institutions, l'exercice du pouvoir s'appuie essentiellement sur la parole contribuant à susciter chez l'auditoire de nouveaux espoirs politiques. Mais le discours est lui-même inhérent à la vie sociale. Nous pensons que prononcer un discours est un art et cela en fait un outil d'exercice du pouvoir. Ainsi, les productions verbales apportent un pouvoir d'action aux pratiques sociales, surtout à celles des politiques. Elles influencent les identités sociales, les rapports et les positionnements, d'où l'intérêt que présente toute réflexion sur le discours.

¹ Ndombet, W.-A. (2009), *Partis politiques et Unité nationale au Gabon (1957-1989)*. Paris, Karthala.

Notre recherche en thèse tente alors, de faire du discours un objet central d'analyse, particulièrement celui qui est produit dans le champ politique gabonais, en considérant, comme M. Foucault, que

Le discours n'est pas seulement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer (1971 : 12)².

Car les acteurs politiques circonviennent pleinement à la socialité des individus, du point de vue organisationnel et du point de vue idéologique. Les hommes politiques puisent essentiellement dans la société l'essence du pouvoir à l'aide du discours servant d'outil de mobilisation autour de la construction des représentations qui confèrent âme et vie à la société.

C'est sur la base des considérations précédentes que nous analysons le discours politique des Bongo père et fils produit dans l'espace social gabonais. À cet effet, nous focalisons notre attention sur le pouvoir qui habite la parole politique de deux présidents gabonais (le père et le fils). Ce pouvoir, à notre avis, influence, malgré tout, la socialisation des gabonais. Cette socialité se manifeste par l'ancrage de la domination idéologique fondée depuis plus de soixante ans par les élites gabonaises, et particulièrement par Omar Bongo, qui a joui de la permanence de son pouvoir de 1968 jusqu'à sa mort en 2009. Il est « succédé » ensuite par son fils Ali Bongo qui symbolise le prolongement par le contrôle de cet héritage politique, dont il ne se départit pas depuis 2009. Par conséquent, le système politique des Bongo s'assure d'être assidûment enraciné et s'incorpore désormais dans l'histoire politique de la société gabonaise. Les auteurs érudits des Sciences politiques conviennent d'ailleurs que la dimension parentale du pouvoir renforce la permanence des systèmes politiques. Selon les auteurs, (F. Bayart, 1989, 1996 ; P. Moundounga Mouity, 2011 & *alii.*) le pouvoir, au Gabon, est matrimonial. P. Moundounga Mouity remarque, par exemple, que :

Depuis le début de ce nouveau siècle, l'Afrique entre peu à peu et insidieusement dans un type de démocratie de transfert de pouvoir des pères aux fils dans des systèmes dits républicains [...]. Cette innovation incarne le projet de gouvernance longue décrit par Mathias-Eric Owono Nguini dans l'axiomatique du

² Foucault, M. (1971), *L'ordre du discours*. Paris, Gallimard.

« gouvernement perpétuel » et du présidentielisme intemporel à durée indéterminée qui transpose le fils « succédant » à son père en « monarque élu » (2011 : 34)³.

Depuis 2009, cette conception de « *gouvernement perpétuel* » s'assimile aux pratiques singulières du pouvoir au Gabon, avec l'ascension du fils, Ali Bongo. On conçoit donc que cet environnement politique est nourri par un système politique. Par conséquent, la société gabonaise est influencée par ce dispositif que nous qualifions d'idéologique car il s'enracine aussi bien dans les représentations que dans les discours. Cela revient à soutenir l'idée, dans ce cas, que la permanence du pouvoir ne peut être considérée comme anodine. Il y a une force qui habite ce pouvoir et qui déteint sur les individus. F. Mongumu Ebuta dit, à propos d'Omar Bongo, que son « *pouvoir revêt un secret. On ne peut exercer un pouvoir sans avoir de secret* » (2012)⁴. Il s'agit là d'une manière de définir le caractère stratégique, masqué, intrigant du pouvoir des Bongo. L'intrigue de ce pouvoir nous a conduit à interroger l'acte discursif qui sert à le dire ou du moins à l'actionner dans la société gabonaise. La familiarisation du pouvoir gabonais incite bien des ambitions « critiques ». Nous considérons aussi qu'une analyse portant sur le discours peut apporter des éclairages sur la manière dont le père, d'abord, le fils, ensuite, ont réussi à s'approprier successivement ce pouvoir au nez et à la barbe des autres acteurs politiques gabonais. Ainsi, notre approche ne consiste pas à apporter une critique novatrice, mais il s'agit, pour nous, de nous interroger sur les rapports du pouvoir et sur ses pratiques par les Bongo père et fils dans la société gabonaise.

Les travaux de P. Charaudeau (2014) publiés sous le titre : *Le discours politique : les masques du pouvoir*⁵, entre autres, constituent une référence importante dans notre recherche. Son approche reflète les questionnements sur la parole politique qui ont partie liée avec notre travail. Nous nous en inspirons donc pour analyser les productions discursives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Car l'intrigue est sous-jacente au discours : influence, efficacité, domination, autorité, manipulation, entre autres, constituent des aspects essentiels de notre réflexion sur les discours des Bongo. Le discours politique est le lieu, par excellence, d'un jeu de masques. C'est pourquoi, « *toute parole prononcée dans le champ politique est à appréhender à la fois pour ce qu'elle dit et pour ce qu'elle*

³ Moundounga Mouity, P. (2011), *L'Afrique des démocraties matrimoniales et des oligarchies rentières*. Paris, l'Harmattan.

⁴ Mongumu Ebuta, F. (2012), *Omar Bongo Ondimba, le secret d'un pouvoir pacificateur*. Paris, L'Harmattan

⁵ Charaudeau, P. (2014), *Le discours politique les masques du pouvoir*. Limoges, Lambert-Lucas.

ne dit pas »⁶. C'est sur la base de cette idée-force qu'il nous semble que ce pouvoir secret est greffé dans la parole des Bongo père et fils. Nous n'entendons pas expliciter la politique menée par les Bongo père et fils, mais nous appréhendons le discours politique de ces deux acteurs comme un *masque*. Le discours est saisi comme une stratégie, comme un moyen d'efficacité du pouvoir ou de son renforcement, ou, comme le pense E. Benveniste, qu'il faut :

Entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière (E. Benveniste, 1966 (I) : 241-242)⁷.

C'est pourquoi, nous analysons les productions discursives à l'aide d'une méthode qui met en évidence les marques et les signes du pouvoir de la parole des Bongo père et fils. Car, il est continûment question de pouvoir dans l'acte discursif politique (A.O. Barry, 2002)⁸; P. Charaudeau, 2014). Le pouvoir et le discours donnent sens à l'action politique, ils en sont d'ailleurs les prérogatives. L'enjeu de l'analyse qui gouverne cette recherche trouve écho dans ces trois notions : pouvoir, discours, action. Nous reprenons donc le propos de P. Charaudeau qui écrit que :

Discours et action sont deux composantes de l'échange social qui ont une autonomie propre. C'est de leur combinaison que naît le sens de l'échange langagier. Ainsi, on considérera que les faits de langage sont essentiellement des faits de communication qui ont une double dimension. Une dimension dite « externe » en ce que les acteurs qui y sont impliqués ont des attributs psychologiques et sociaux *a priori* indépendants de leur comportement langagier : leur identité et leur intentionnalité sont liées à une expérience de l'enchaînement des faits et des événements du monde qui les place dans une logique des actions (détermination d'une quête, recherche d'un résultat, évaluation positive ou négative des conséquences), non dépendante du langage. Une dimension dite « interne » dans laquelle les acteurs ont des attributs proprement langagiers, lesquels peuvent renvoyer aux aspects psychologiques et sociaux mais cette fois en tant qu'« êtres de langage »: c'est à travers leurs réalisations langagières que ces acteurs se construisent une identité discursive et une visée d'influence sur l'autre partenaire de l'échange (2002 [en ligne])⁹.

En effet, l'acte discursif politique de profération d'un discours est un acte qui cherche à « *faire faire* », en d'autres termes à agir sur l'auditoire. Dans cette perspective,

⁶ P. Charaudeau (*ibid.* : 7).

⁷ Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale I*. Paris, Gallimard.

⁸ Barry, A.O. (2002), *Pouvoir du discours [et] discours du pouvoir l'art oratoire chez Sékou Touré de 1958 à 1984*. Paris, L'Harmattan.

⁹ Charaudeau, P. (2002), « À quoi sert d'analyser le discours politique ? », in *Análisi del discurs polític*, IULA-UPF. [En ligne, sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.]<http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.161.html>

cela signifie que le discours doit disposer des instruments opérants qui produisent ce résultat. Selon cette pensée, dans un second temps, on convient aussi, que :

Agir sur l'autre, cela veut dire que la position de pouvoir dans le langage s'inscrit dans un processus d'influence qui vise à modifier l'état physique ou mental de l'autre. Ainsi, on ne confondra pas le simple « pouvoir d'agir » qui renvoie à une aptitude de l'individu à exécuter une tâche, avec le pouvoir d'« agir sur l'autre » qui renvoie à un projet intentionnel ayant pour visée d'influencer le savoir ou le comportement de l'autre. Symétriquement, d'ailleurs, l'autre se trouve placé dans la position d'avoir à modifier quelque chose en lui¹⁰.

On voit donc que la singularité du discours politique est son inscription dans une perspective actionnelle qui consiste à bouleverser les représentations sociales. Il est aussi inscrit dans une question de performativité, mais qui dépend du rôle ou de la position sociale du sujet parlant. Cette ambivalence rend les phénomènes discursifs complexes, car il faut interroger d'une part la dimension sociale (les rapports sociaux), d'autre part, sa dialectique (le pouvoir des mots). Pour nous, la parole politique souscrit à un seul but : la persuasion. Dès lors qu'elle prend appui sur l'ascendance du sujet énonciateur (sa position, son statut) ou même du mécanisme des mots (performance), elle acquiert un pouvoir de *faire faire*. Manifestement, pour comprendre un tel mécanisme, nous pouvons en référer à E. Danblon pour qui la parole est efficace ;

Elle comprend l'efficacité magique, l'efficacité rituelle, et l'efficacité persuasive. La magie tend à agir sur le monde, le rituel obéit à une structuration et la persuasion se fonde sur une conception conventionnelle du langage (2006 : 142)¹¹.

Nous pensons que les productions discursives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo ne s'éloignent pas de ces principes. Autrement dit, pour agir sur l'auditoire, ces deux orateurs politiques puisent dans l'art du langage une efficacité du pouvoir de la parole qui comprend, entre autres, des modes lexicaux et des symboles sociétaux gabonais.

Sur la base de ces considérations, et pour atteindre notre objectif, nous avons procédé au recueil de tous les discours d'Omar Bongo produits entre 1967 et 2009 et ceux d'Ali Bongo, prononcés entre 2009 et 2018, selon leur accessibilité. Il est important de garder à l'esprit que, non seulement ce sont des discours prononcés dans des contextes

¹⁰ P. Charaudeau, (*ibid.*)

¹¹ Danblon, E. (2006), « La construction de l'autorité en rhétorique », in *Semen*, 151 | 2006, mis en ligne le 28 avril 2007, [En ligne] <http://journals.openedition.org/semen/1983>

communicationnels variés, qu'ils sont tout autant dotés de variabilités énonciatives internes, mais qu'ils respectent les conditions du champ social : le discours politique.

Concernant les contextes situationnels, le corpus comprend les discours à l'étranger, les discours de compétitions électorales, les discours de vœux, les discours prononcés lors des activités sociales (fête des mères, fêtes nationales, fêtes de la jeunesse, entre autres) et les discours prononcés lors des manifestations du PDG. De telles particularités nous permettent d'appréhender la prise de parole des deux orateurs dans des situations divergentes et d'y voir la manifestation de la singularité de leur pouvoir par la parole mais aussi leur variabilité. Les situations sociales variables de la prise de parole des Bongo père et fils impliquent des différences sur la question de prise en charge des diverses identités sociales, en quelque sorte, leur théâtralité sur la scène publique. Par ailleurs, les supports restent les documents réels, mis à disposition sur les plates-formes informatiques (internet) ou sur des supports écrits (livres, magazines). Nous précisons que l'observation des matériaux discursifs reste éminemment écrite et ne tient pas compte des aspects oraux.

Pour gérer ce corpus, nous avons fait appel aux théories de l'Analyse du Discours. Les champs méthodologique et conceptuel déployés, bien que complexes du point de vue de leur interdisciplinarité, sont enrichissants. Nous sommes amenée à distinguer certains points de vue qui sont susceptibles de répondre à nos questionnements, sans tenter une approche globalisante des théories. Par ailleurs, autant la théorie de la Rhétorique d'Aristote trouve son champ d'application dans l'Analyse du Discours des Bongo père et fils, autant bien des théories étaient nécessaires pour embrasser ce vaste corpus. Notre cadre théorique s'inscrit donc dans l'interdisciplinarité.

Analyser le discours politique des Bongo père et fils, en considérant ces disciplines, ne semble pas innovant, mais notre apport consiste à élucider des spécificités dans un contexte politique unique. Néanmoins, l'observation générale, qui émane de la phase de la pré-analyse des productions langagières des deux acteurs, nous permet déjà de postuler l'existence d'un certain mimétisme entre les discours des deux orateurs politiques. Puisqu'il s'agit du pouvoir et d'une question de gestion de l'espace social, nous pouvons considérer le mimétisme dans le sens où le discours politique est le moyen le plus partagé par les instances politiques pour influencer les représentations sociales. Les auteurs s'adonnent à l'art de la parole comme s'ils en avaient été instruits, se souciant entre autres,

de la compétence, des règles et de l'efficacité. En fait, les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo obéissent activement aux techniques de la Rhétorique chéries par les classiques et ne sont inédits par aucune singularité mécanique due au contexte culturel. Toutefois, notre analyse tente de voir si certains éléments internes se rapportent au mieux aux aspects socio-politiques et sociolinguistiques du Gabon.

Bien entendu, il peut nous être reproché de déconsidérer les modalités communicationnelles employées par les hommes politiques, car n'étant pas originaires les scripteurs de leur discours. Si Charles De Gaulle y excellait, aujourd'hui, la pratique discursive est moins spontanée. C'est de cela que souffrent nos productions discursives. Toutefois, ces pratiques ne réduisent pas moins l'engagement, la responsabilité des acteurs politiques face à leur parole. Du fait de leur statut social, la parole induit une part du sujet parlant. Le discours met donc en scène l'autorité des sujets politiques. À cet effet, le sujet habite tout à fait son discours, dès lors qu'il dit « je ».

Dans notre cas, il n'est guère question de nous investir sur le terrain de la critique de ces phénomènes, mais il s'agit d'interroger les mécanismes discursifs employés par Omar Bongo et par Ali Bongo en vue de persuader un auditoire (C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, 1958¹²), ou du moins, d'exercer un pouvoir sur l'instance citoyenne. Car, bien qu'ils utilisent des procédés linguistiques, bien qu'il s'agisse d'une prérogative légitimiste, le discours se veut efficace.

Étant donné que le pouvoir ne peut pas user de la force répressive à tout moment, il recourt au discours comme moyen de domination des masses privées du droit à la parole (A. O. Barry, 2002).

C'est en cela que nous évoquons les théories de la Rhétorique et les théories de l'Argumentation inscrites dans l'Analyse du Discours, que nous rapprochons, par ailleurs, des concepts sociologiques.

Pour mettre en œuvre notre étude, comme il s'agit d'acteurs politiques ayant des traits communs, parentalité, idéologie, parti, statut, nous estimons, dans ce cas, que le rapprochement de leurs productions discursives est susceptible de nous instruire davantage sur l'ancrage possible des liens de parenté, voire de sang, dans l'exercice de la

¹² Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (1958), *La nouvelle rhétorique : traité de l'argumentation*. Paris, Presses universitaires de France.

parole et du pouvoir. Cette relation est fondamentalement considérée parallèle et elle induit la prise en compte des particularités d'Omar Bongo, de celles d'Ali Bongo et aussi de celles qui les rassemblent. En d'autres termes, nous n'attestons pas leurs oppositions et n'évaluons pas leurs dissemblances, mais notre inscription est analytique et se caractérise par un itinéraire intertextuel qui vise, par ce croisement, la mise en exergue des phénomènes énonciatifs, argumentatifs et rhétoriques de l'ensemble des discours. Cette acceptation nous permet de considérer la notion de *transtextualité* du point de vue des discours politiques. La *transtextualité*, notion plurielle (G. Genette, 1982)¹³, est aussi une question de relation textuelle portée vers des matières furtives internes du discours politique ou du pouvoir de la parole politique.

Nous adoptons, à cet effet, la méthode comparative, celle qui consiste à rapprocher plusieurs éléments afin de relever les similitudes et les variations. Les travaux de U. Heidmann et J.-M. Adam (2010)¹⁴, nous inspirent fondamentalement. Ute Heidmann précise que la comparaison doit être différentielle. La différenciation est une notion relationnelle, écrit l'auteure, qui, au lieu d'opposer le même et le différent, désigne le processus qui mène de l'un à l'autre (U. Heidmann, 2017)¹⁵. La méthode comparative n'est pas un processus d'universalisation des textes, mais une question de diversification ou de singularité. Une telle analyse est enrichissante pour les productions langagières des deux orateurs politiques que tout semble universaliser. Nous menons donc l'un vers l'autre, par rapport à leurs façons respectives de « *créer du sens* »¹⁶.

L'analyse comparée aide finalement à définir la singularité de chaque acte d'énonciation trouvant en eux des subtilités autonomes. Il nous importe tout de même de tenir compte de leur unicité. Nous évoquons le propos de J.M. Adam qui affirme que

¹³ Genette, G. (1982), *Palimpsestes la littérature au second degré*. Paris, Seuil.

¹⁴ Heidmann, U., & Adam, J.-M. (2010), *Textualité et intertextualité des contes de Perrault, Apulée, La Fontaine, Lhéritier...* Paris, Garnier.

¹⁵ Heidmann, U. (2017), « Que veut et que fait une comparaison différentielle ? », in *Interférences littéraires/Littéraire inter-ferentia*, s. dir. Aina Pérez Fontdevil et Meri Torras Francès, 21, 199-226. [En ligne] <http://interferencelitteraires.be/index.php/illi/article/view/906/741>

¹⁶ *Ibid.*

Chaque texte développe une dynamique propre en activant des forces centrifuges et centripètes, dynamique qu'il importe d'analyser comme telle avant de la comparer à celle d'une autre mise en discours (2003 :49)¹⁷.

Notre dispositif d'analyse met donc en avant à la fois les forces centripètes, qui « assurent l'unité et l'irréductible singularité d'un texte donné »¹⁸ et les forces centrifuges, qui montrent que les données du discours sont singulièrement indépendantes. Car il s'avère généralement que les aspects que nous avons mentionnés *universalisants* (parentalité, statut, idéologie) ont tendance à être admis au dépend de la « *diversalité* ».

L'opération de différenciation des deux productions discursives permet tout à fait de considérer le discours comme un objet qui porte un ancrage du « caractère » des orateurs, comme cela peut être démontré par les aspects historiques. Pour nous, la portée historique peut être étudiée comme une preuve de dissemblance. Si les auteurs cités privilégient cette dissemblance comme des unités probantes des textes, nous nous attardons tout de même sur les objets qui paraissent hégémoniques. Nous proposons de donner une visibilité aux formes unitaires. Ainsi, ce travail méthodologique nous a amenée à intituler notre recherche en thèse : « *Analyse du Discours des Bongo père et fils, continuité et/ou rupture ?* ». Les questions centrales de notre travail sont donc les suivantes : comment divergences et convergences discursives se manifestent-elles dans les discours des Bongo ? Quelles sont les modalités de fonctionnement du pouvoir de la parole des Bongo père et fils ? La construction des images (*éthé*) participe-t-elle ou non à l'efficacité de la parole politique ? Peut-on parler d'une passation de pouvoir du père au fils ? Comment, mort, un père a-t-il réussi à léguer le pouvoir à son fils ?

Les paradigmes de la méthodologie comparative que nous envisageons reposent sur une volonté conséquente : celle de montrer les portées du pouvoir de la parole exercée singulièrement et communément par les orateurs sur la société gabonaise. Par les questionnements précédents, nous avons investi dans les modalités verbales qui révèlent les continuités et/ou les ruptures dans les discours politiques d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Nous proposons donc des hypothèses qui peuvent expliciter ces deux notions. Nous précisons toutefois que celles-ci ne sont qu'infimes au vu de la masse verbale que

¹⁷ Adam, J.-M., & Heidmann, U. (2003), « Discursivité et transtextualité : la Comparaison pour méthode. L'exemple du conte », in *L'Analyse du Discours dans les études Littéraires*, sous la Direction de R. Amossy et D. Maingueneau, Presse Universitaire du Mirail.

¹⁸ *Ibid.*

nous observons. Nous relevons cependant des pertinences notoires que nous dénommons d'une part, les formes de continuité, et d'autre part, les formes de ruptures.

En premier, d'après le CNRTL¹⁹, le terme « continuité » se définit sous deux dimensions : le temps et l'espace. L'une révèle que la continuité est en rapport avec le « *fait de durer sans interruption ou presque* » et l'autre avec le « *fait de ne pas être interrompu* ». La continuité est donc ce qui perdure dans le temps et dans l'espace. Pour ce faire, la question est de savoir si la continuité se décline dans une lignée historique, politique, sociale ou généralement sur des faits d'énonciation.

Notre hypothèse principale pose le problème de la continuité chez les deux orateurs par les formes de performativité du discours telles que la disposition et les intensités locutoires. Nous postulons, à cet effet, qu'un réseau énonciatif organise l'ensemble des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, en se constituant comme une compétence rhétorique, et que la puissance du discours repose sur l'utilisation de ces techniques, chevilles ouvrières de la persuasion, autant que sur la densité émotionnelle de la situation (A. Dorna et P. Georget, 2007)²⁰. Cette conception se décline par les paradigmes de la mise en scène du discours. En effet, dans le processus d'efficacité de la parole, l'agencement du discours s'accompagne de divers usages du rituel politique, voire plus largement des liturgies. Il semble donc que ce soit la valeur la mieux partagée par les deux orateurs. Toutefois, ces règles de structuration n'ont de sens que par l'intensité de la parole et des formes linguistiques qui animent chaque événement discursif en vue de galvaniser l'ardeur militante de l'auditoire. Notre hypothèse postule donc que la forme de continuité se concrétise par la performance d'une « conscience rhétorique » qui semble habiter les orateurs, symbolisée par l'homogénéisation des structures du discours et des éléments liturgiques internes.

Puisqu'il s'agit de « *dégager un rapport d'égalité entre les phénomènes comparés* », les éléments de continuité sont observés par le processus dialogique, car si les mots sont chargés d'un « *déjà dit* », pour reprendre la théorie de M. Bakhtine (1978)²¹,

¹⁹ Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales

²⁰ Dorna, A. et Georget, P. (2007), « Quand le contexte surdétermine le discours politique », in *Le Journal des psychologues*, 247(4), 23-28, [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2007-4-page-23.htm>

²¹ Bakhtine, M. (1978), *Esthétique et théorie du roman*. Paris, Gallimard.

ils reflètent une réalité sous-jacente des discours des Bongo père et fils qui est celle de la circularité du mot. Si bien que les contextes socio-politiques, qui couronnent la parole politique, peuvent se décliner selon certaines formes isotopiques qui assurent la permanence du pouvoir politique et celle de la parole. Nous supposons que le langage est notamment le symbole qui assure aux orateurs un continuum dans leur idéologie. Dès lors qu'une *interactivité constitutive* (U. Heidmann, 2010) est liée à toute énonciation, les forces centripètes reflètent la doxa globale des discours. Nous pouvons, par conséquent, supposer que la notion de mémoire discursive et inter-discursive trouve une inscription dans le processus argumentatif des orateurs. Cette hypothèse tient compte, entre autres, de la fossilisation à la tête du pouvoir de la présidence des Bongo père et fils.

Enfin, nous pouvons également proposer que la continuité soit aussi une manifestation lexicale, qui se traduit par un vocabulaire similaire, du point de vue péri-textuels et des interférences lexicales. Cette hypothèse se vérifie par l'observation du nombre d'occurrences (les termes les plus employés chez les deux leaders). Sur l'aspect thématique, par exemple, l'observation du corpus peut révéler les particules isotopiques du discours. Selon A.J. Greimas,

L'isotopie est l'ensemble redondant de catégories sémantiques qui rendent possible la lecture uniforme du récit telle qu'elle résulte des lectures partielles des énoncés et la réalisation de leurs ambiguïtés qui sont guidées par la recherche de la lecture unique (2002 : 188)²².

En d'autres termes, nous pouvons appréhender, dans les discours, tous les éléments de même nature qui sont répétitifs et qui s'inscrivent dans une même lignée sémantique et discursive, rendant parfois homogène la locution. Explicitement, un grand nombre de sémèmes donne l'importance d'une isotopie et même par le critère quantitatif, l'isotopie est explicitement déterminée (nous paraphrasons F. Rastier, repris par M. Arrivé, 1973)²³. Ainsi, il existe des formes univoques dans les discours permettant de ne relever que des énoncés qui sont hétéroclites. F. Rastier (2001)²⁴ traduit d'ailleurs le thème comme une

²² Rastier, F. (2009), « Chapitre IV. Le concept d'isotopie », in F. Rastier, *Sémantique interprétative* (pp. 87-108). Paris, Presses Universitaires de France.

²³ Arrivé, M. (1973), « Pour une théorie des textes poly-Isotopiques », in *Langages (Paris)*, 31(31), 53-63.

²⁴ Rastier, F. (2001), « Chapitre VII. Thématique et topique », in F. Rastier, *Arts et sciences du texte* (pp. 189-226). Paris, Presses Universitaires de France.

structure stable de traits sémantiques (ou sèmes), récurrente dans un corpus et susceptible de lexicalisations diverses.

Pour appréhender la singularité de chaque orateur ou leur indépendance au plan discursif, nous postulons le lexical « rupture » comme un paradigme de variation. Chaque locuteur s'efforce de montrer sa propre personnalité et d'impacter son auditoire. Nous vérifions ainsi le pouvoir de l'image de soi, de la subjectivité énonciative ou sociale en tant que forme de singularité. Selon S. Borutti, « *on habite radicalement sa propre langue, ses jeux linguistiques, ses théories, et l'on porte en soi les réifications, les ontologies, les formes de construction du monde* » (1991)²⁵.

Au-delà du fait que les deux leaders proviennent d'une même structure politique et familiale, le pouvoir incite un certain individualisme dû aux particularités historiques et aux rapports de forces (politique ou familiale). De façon heuristique, nous proposons de décliner la rupture en définissant la notion d'ethos et d'en voir les manifestations dans les productions discursives des deux leaders. B. Lamizet (2011 : 76)²⁶ affirme que l'image n'implique pas le destinataire de la même façon que la parole. C'est pourquoi elle peut exercer une sorte de fascination, et, dans tous les cas, susciter, de la part du destinataire, un regard plutôt qu'un échange, elle engage une relation de domination et porte une signification sans retour.

Notre examen ne peut donc ignorer les aspects sociologiques, historiques ou de l'image que les locuteurs renvoient aux destinataires.

En outre, partant de la théorie d'E. Benveniste, « *le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme « je » dans son discours* » (1966 : 260)²⁷. Chaque acte langagier incite l'implication de chaque locuteur d'une manière ou d'une autre, et cette conception est encore plus évidente dans la conceptualisation du pouvoir politique. Dans ce cas, nous pouvons analyser la

²⁵ Burutti, S. (1991), « Traduction et Connaissance », in *Revue de théologie et de philosophie*, Vol. 123, n°4, pp. 369-393. Librairie DroZ

²⁶ Lamizet, B. (2011), *Le langage politique : discours, images, pratiques*. Paris, Ellipses.

²⁷ Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale 1* (Collection Tel 7). Paris, Gallimard.

ventilation des mots du vocabulaire pour y déceler les marques de subjectivité, ainsi que les modalisateurs, dans chaque sous corpus.

Nous introduisons dans l'éventail des hypothèses de notre recherche, une réflexion autour de la théorie du « pragmatisme ». Cette orientation de notre recherche permet de soulever les questions suivantes : comment les Bongo utilisent-ils l'acte langagier en contexte dans le but de galvaniser l'ardeur militante des Gabonais ? Quelles sont les constructions argumentatives employées par les deux auteurs pour convaincre l'auditoire ? Selon J. Searle (2012)²⁸, « *l'unité minimale de signification n'est pas le mot, mais l'acte de langage* », c'est-à-dire que l'on pourrait émettre l'hypothèse que chaque locuteur entretient un rapport privilégié avec ses paroles. Ce rapport, bien qu'influencé par les normes externes et contextuelles, donne un certain pouvoir au discours. Dans ce cas, quelles sont les formulations empiriques ou fictives qui incitent l'adhésion populaire, par exemple ? Certaines figures rhétoriques ou formulations locutoires ont cette dimension de manipulation. Les forces allocutives d'une telle envergure font effraction dans l'appareil psychologique du destinataire. La notion de pragmatisme invite donc à vérifier « l'effet », de la puissance de la parole. Sans prendre en compte la dimension idéologique commune aux deux locuteurs, nous proposons de vérifier les formulations singulières qui permettent à chaque orateur de se dire.

Les opérations discursives peuvent faire l'objet de diverses interprétations. Nous spéculons qu'à travers dix chapitres, les divers phénomènes oratoires des Bongo père et fils peuvent être mis en évidence. Toutefois, il s'avère important de noter que ces données ne peuvent être absolues, c'est donc de façon partielle que nous avons choisi d'analyser un phénomène plutôt qu'un autre. Le terme choix se rapporte au mieux à une question d'« éventail », c'est-à-dire que c'est la pertinence d'une composante qui nous amène à la considérer comme objet digne d'analyse. En effet, compte tenu de la variabilité et de la complexité des stratégies discursives politiques, un examen sensé nous anime, dans la mesure où les discours politiques des Bongo père et fils sont denses et contiennent plusieurs caractéristiques. Notre résolution est de faire émerger à partir d'un corpus composite ce qui nous paraît démonstratif, en utilisant une méthode comparative pour

²⁸ Searle, J. (2012), « Qu'est-ce que le langage ? », in *Pratiques*, 155-156 | 228-250.

révéler les forces centripètes et/ou les forces centrifuges du discours des Bongo père et fils. Finalement, l'architecture de notre travail se présente de la manière suivante :

Le chapitre premier s'intitule « Présentation Géo-Historique et parcours politique du Gabon ». En donnant une signification et une place aux discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, c'est l'histoire du Gabon qui se trouve indexée. L'éclairage de son évolution institutionnelle et culturelle était nécessaire pour une meilleure contextualisation de notre travail. Ce chapitre de mise en contexte comprend donc le cadre historico-politique de son espace. Les évènements comme les premières compositions des partis, l'Indépendance et les bouleversements politiques, constituent le premier ancrage de la recherche. Car, ces faits influencent les pratiques politiques et les institutions gabonaises encore de nos jours. De plus, l'essentiel de ce processus concerne aussi les premiers dirigeants dont nous ne manquons pas de mentionner le parcours et les discours, afin d'observer originairement la question politique au Gabon.

Dans le second chapitre, nous montrons activement les fondements du système politique de Bongo père. Bien qu'il s'agisse d'un legs politique de la part du père de l'Indépendance, la conception du PDG par Omar Bongo assoit un pouvoir personnel et exclusif, couronné par un système monopartite. D'une part, nous rappelons le parcours politique d'Omar Bongo, d'autre part nous évoquons les conceptions uniques de son pouvoir, dont l'incursion du régime autoritaire, qui pourtant génère des crises sans précédent, et bien que plus tard le pluralisme s'instaure avec une montée des « voix » discordantes des leaders de l'opposition, le régime finit par céder au multipartisme. Si Ali connaît une ascension politique comme le décrit son parcours, il hérite du parti de son père avec l'ambition de renouveler le pouvoir avec le concept « *Gabon Émergent* ». Ce projet politique et cette forme de « renouveau » politique de l'orateur sont donc mis en exergue dans la continuité du deuxième chapitre.

L'ambition du chapitre trois est d'éclairer notre méthode d'analyse. Comment mettre en forme les régularités et les variabilités des productions discursives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo ? Ce chapitre vise à montrer de quelle manière l'exercice comparatif est possible dans les discours politiques. Si le dépouillage lexicométrique est inclus de manière subtile pour montrer les premiers résultats, une précision sur son apport dans notre thèse était nécessaire. Nous nous attardons, par ailleurs, sur la présentation du corpus que nous regroupons selon les différents contextes de production des discours.

Dans le chapitre quatre, nous présentons les grandes lignes de l'orientation théorique de notre travail qui s'inscrit dans le domaine de l'Analyse du Discours. Les divers concepts, dont l'ethos, le pathos, le logos, l'argumentation, l'énonciation, sont définis afin de montrer en quoi ils sont des fondements épistémologiques pour étudier les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. L'Analyse du Discours donne des pistes de réflexion qui servent à rendre compte des divers procédés du discours politique. Le lecteur trouve donc dans ce chapitre quatre le cadre conceptuel qui gouverne notre recherche en thèse.

Le chapitre cinq ouvre ainsi la voie aux premiers résultats d'analyses discursives. Les phénomènes tels que l'architecture des discours, en d'autres termes, la mise en scène du pouvoir de la parole dans sa dimension liturgique, font l'objet d'une première interprétation. La prise de parole, loin d'être un moment anodin, est d'abord un dispositif de communication qui implique les moyens et les règles visant à assurer une atmosphère favorable et à distribuer, dans la scénographie, les rôles de chaque instance.

Au-delà de cette structuration, le chapitre six explore la question de l'ethos oratoire comme cadre fondamental des actes discursifs politiques. Chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, la subjectivité est l'expressivité de leur autorité. Elle est dite par des formes énonciatives diverses qui ne peuvent, à notre avis, être totalement exploitables. L'ethos est complexe, du fait que les images et la présentation de soi sont plurielles. Omar Bongo et Ali Bongo exploitent, tout de même, de façon efficace l'image comme un moyen de persuasion. En comparant leur procédé, il est remarquable de constater que les dimensions contiguës peuvent s'avérer intrigantes, tout comme certaines variabilités sont émergentes.

L'acte langagier comprend diverses formes de mise en scène, et les techniques qui sont exploitées dans le chapitre sept ne sont que la continuité de cette mise en scène de soi par les deux orateurs. Car toute construction de l'ethos se fait dans un rapport triangulaire entre soi, l'autre et un tiers. Si le soi permet de se dire, l'autre et le tiers sont également habités par des images. Mais, privé de parole, l'auditoire se voit assigner la place de « récepteur ». Par conséquent, autant les orateurs construisent leurs images pour favoriser l'assentiment de l'auditoire, autant ils construisent l'image du tiers pour renforcer ce fait. C'est donc la place du tiers qui est observée dans ce chapitre. Ce tiers, adversaire, ennemi, est peint en animalité, instrumentalisé comme un handicap aux exploits des héros centraux. Tout est bon pour enfermer l'adversaire, le piéger par les

mots, le disqualifier par les imputations tendancieuses ou le discréditer par l'amalgame (B. Buffon, 2002 : 334)²⁹.

Dans le huitième chapitre, nous relevons les procédés argumentatifs et leurs composantes dans les discours des Bongo père et fils. Les techniques argumentatives, posées par R. Amossy (2012)³⁰, C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca (1958), sont des questions essentielles pour analyser les discours politiques. Car tout acte de langage vise à persuader. Les techniques d'argumentativité sont l'ensemble des moyens verbaux qui incitent l'adhésion. Notre chapitre huit consiste donc à élucider les séquences argumentatives des discours de Bongo père et fils.

Le chapitre neuf, qui nous semble innovant, revient sur les techniques et les théories de M. Angenot (2006)³¹, particulièrement sur la dimension dialogique des productions discursives. Et si, finalement, les productions verbales étaient encerclées dans une forme de redondance discursive et donnaient la nature et la puissance de l'idéologie des Bongo père et fils ? Nous abordons donc dans ce neuvième chapitre la notion de rémanence. Il semble que des objets discursifs couronnent les discours des deux protagonistes et assurent une forme de continuité : *un discours social*.

Le chapitre dix finalise cette recherche en thèse en exploitant les données langagières informatiques produites par TROPES. Il s'agit d'interpréter les catégorisations socio-sémantiques de l'ensemble du corpus. Nous nous inspirons des travaux de L. Bardin (2007)³² pour mener une interprétation des données statistiques du corpus. Ce travail s'opère par une classification de certains termes lexicaux, leurs occurrences et cooccurrences.

Nous fermons ces voies d'analyse pour présenter, dans la suite, le Gabon, sa situation politique, historique et géographique.

²⁹ Buffon B. (2002), *La parole persuasive théorie et pratique de l'argumentation rhétorique*. Paris, Presses universitaires de France.

³⁰ Amossy, R. (2012), *L'argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin.

³¹ Angenot, M. (2006), « Théorie du discours social », *COntEXTES* [En ligne] <http://journals.openedition.org/contextes/51>

³² Bardin, L. (2007), *L'analyse de contenu*. Paris, Presses universitaires de France.

Chapitre 1. PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE PARCOURS POLITIQUE DU GABON

Introduction

Ce chapitre présente le Gabon sur le plan géographique, humain et politique. Au-delà de la contextualisation historique de notre recherche, nous avons pris en considération plusieurs travaux d'auteurs portant sur le Gabon, travaux qui se situent au confluent de la sociologie, de la politique et même de la psychologie sociale.

Malgré l'étroitesse de sa superficie par rapport à d'autres pays africains, le Gabon dispose d'une diversité culturelle et économique qui fait de lui un pays attractif. République complexe du point de vue politique, comme partout ailleurs en Afrique centrale, le Gabon est défini, tel que l'indique le titre de l'ouvrage de F. Bernault (1996)³³, comme une « *Démocratie ambiguë* ». À l'époque de la mondialisation où les pays pauvres d'hier cherchent à rivaliser avec les grandes nations occidentales, le Gabon semble rester en marge de ces défis.

La compétition³⁴ entre acteurs politiques commence vers 1957. Bien avant ces événements, le Gabon a été longtemps sous l'emprise coloniale française. Toutefois, au nom de la liberté et des droits individuels, des hommes ont entrepris de lutter pour bâtir une identité nationale et un État souverain. Cependant, le fonctionnement des institutions politiques gabonaises, à l'aube de la rupture avec la colonisation, s'est avéré confus et fragile. Il hérite, au lendemain de l'indépendance, d'un régime qui loue l'Union Nationale mais qui ressemble pourtant à une autocratie. À la fin de la colonisation, l'ambiguïté de fonctionnement de l'État, qui navigue entre les principes constitutionnels français et

³³ Bernault, F. (1996), *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*. Paris, Karthala.

³⁴ Le terme *politique*, ici, est entendu dans le sens « moderne » et du « modèle occidental » : conquête du pouvoir, construction d'un État-nation. Le terme peut prêter à confusion, en effet, les sociétés africaines organisent déjà la *cit*é en fonction des lignes ethno-traditionnelles, ce qui signifie qu'une organisation politique est déjà effective.

l'héritage des structures traditionnelles, est à la base de plusieurs crises cycliques au Gabon.

Comment les situations administratives, politiques et sociales ont-elles évolué au Gabon ? Quel rôle la métropole a-t-elle joué dans la construction de l'État gabonais ? Comment les élites gabonaises ont-elles assuré l'indépendance du Gabon ? Telles sont, entre autres, quelques questions auxquelles nous allons répondre dans ce premier chapitre.

Il revient toutefois, aux historiens, dont l'expertise est plus adaptée que la nôtre, de revisiter l'histoire du Gabon depuis ses origines à nos jours. Même si le discours politique des Bongo est l'objet de notre recherche, il convient pour nous de présenter rapidement certains aspects de l'histoire gabonaise en vue d'une meilleure contextualisation de nos objets de recherche. En effet, bien au-delà de la matérialité discursive, l'historicité du discours présidentiel constitue le paramètre principal pour mieux appréhender son contenu. D'où la nécessité de consacrer un chapitre sur le contexte en vue de comprendre et d'expliquer le fonctionnement du discours politique gabonais.

En utilisant la notion de contexte, ici, nous l'envisageons de façon très étendue. En effet, la présentation historique consiste à prendre en considération des dispositifs extra-communicationnels qui interagissent au plan social. Le contexte, dans ce cadre, s'apparente à la connaissance de l'évolution de la vie politique du Gabon et des acteurs politiques qui l'ont animée. Ces dispositifs jouent un rôle référentiel et permettent de mieux comprendre l'événement politique en soi. C'est en prenant en considération la place de ces aspects dans la connaissance de nos objets que nous saisissons l'utilité de faire une présentation globale du Gabon avant d'entrer dans le vif du sujet : l'Analyse du Discours des Bongo père et fils.

En proposant d'étudier des discours politiques présidentiels gabonais, nous posons d'emblée que l'histoire renforce nos connaissances sur les influences politico-sociales qui structurent la relation entre les discours politiques et leurs orateurs. L'histoire est en quelque sorte ancrée dans la mémoire discursive de ces orateurs. Convenons avec Thucydide [qu'il faut] voir clair dans les événements passés et dans ceux qui, à l'avenir,

du fait qu'ils mettront en jeu eux aussi des hommes, présenteront des similitudes ou des analogies (v. 471 av. J-C. - v. 400 av. J-C)³⁵.

1.1. Contexte géographique

Si le Gabon est ce qu'il est aujourd'hui, affirme M. Aicardi de Saint-Paul, « *c'est bien entendu du fait de sa situation géographique et climatique, de la composition géologique de son sol ainsi que de ses origines humaines* » (1987 : 10)³⁶. Dans ce cas, comprendre le Gabon consiste, d'une certaine manière, à prendre connaissance de sa diversité et de la pluralité de ses richesses minières et humaines.

Comme tous les pays d'Afrique, si les limites géographiques du Gabon résultent d'un découpage colonial consécutif aux accords entre les puissances européennes, ses origines sont beaucoup plus lointaines. Certaines recherches historiques et archéologiques, dont celles de N. Metegue N'Nah (2006)³⁷, B. Clist (1995)³⁸ et de bien d'autres, font état d'une origine beaucoup plus lointaine que celle des explorateurs occidentaux³⁹. Toutefois, les configurations territoriales actuelles proviennent des décrets coloniaux de 1900. Ils scellent les accords entre l'Espagne, l'Allemagne et la France.

Composé d'une grande communauté noire Bantoue, le Gabon est situé en Afrique centrale. Pays dont la superficie est de 267 667 km², il est délimité par le Cameroun et la Guinée Équatoriale au Nord, au Sud et à l'Est par le Congo, à l'Ouest par l'océan Atlantique qui baigne ses côtes. Sur le plan géographique, le Gabon, se caractérise par une faible région côtière, qui contraste notamment à l'Est, au Nord et au Sud avec de grandes régions de plateaux occupant la majorité de sa superficie. On note également des régions montagneuses avec le Massif du Chaillu au Sud, les Monts de Cristal au nord, le Mont Iboundji (1575 m), le Birogou (1190 m) etc. (J. Bouquerel, 1976)⁴⁰. Si les montagnes sont peu élevées, leurs déclivités sont assez remarquables puisqu'elles se composent de grandes plaines.

³⁵ Thucydide. (1990), *Histoire de la guerre du Péloponnèse*. Paris, (éd.) Robert Laffont

³⁶ Aicardi de Saint-Paul, M. (1987), *Le Gabon : du roi Denis à Omar Bongo*. Paris, Albatros

³⁷ Metegue N'Nah, N. (2006), *Histoire du Gabon : des origines à l'aube du XXI^e siècle*. Paris, L'Harmattan.

³⁸ Clist, B. (1995), *Gabon, 100 000 ans d'histoire*. Centre français de Libreville.

³⁹ De récentes découvertes ont été faites à Franceville. Celles-ci s'estiment à deux milliards d'années (selon les données de CNRS). Cela suppose que des formes de vies sont beaucoup plus lointaines au Gabon.

⁴⁰ Bouquerel, J. (1976), *Le Gabon*. Paris, PUF

En plus de l'océan Atlantique, le Gabon est irrigué par plusieurs cours d'eau dont l'Ogooué avec 1200 km, qui prend sa source au Congo. Avec ses nombreux affluents : la Ngounié, l'Ivindo, la M'passa, l'Okeno, l'Abanga, son réseau fluvial a été un moyen d'exploration pour les colonisateurs, permettant ainsi de sillonner le pays, comme le décrit R. Pourtier (1989⁴¹, 1989⁴²).

Le Gabon est dominé par un climat équatorial chaud et humide, caractérisé par quatre saisons dont une grande saison de pluie, une grande saison sèche, une petite saison de pluie et une petite saison sèche. Par ailleurs, les trois-quarts du territoire gabonais sont couverts par une végétation dense, soit 80% de sa superficie⁴³. B. Clist observe au préalable « *une forêt secondaire, dont la caractéristique est la régénération d'une zone déjà cultivée ; la hauteur des arbres est déséquilibrée et mal répartie* » (1995 : 31-33). La forêt primaire se caractérise par l'existence de zones forestières denses et difficilement accessibles, particulièrement au Nord-Est. D'ailleurs, il existe diverses espèces d'arbres parmi lesquelles l'Okoumé, dit « *arbre roi du Gabon* », dont l'exploitation apporte des ressources financières importantes au pays depuis 1913, même si le pétrole s'impose depuis 1970 comme la ressource financière principale. Cependant, la coupe abusive du bois amène l'État à prendre un certain nombre de mesures restrictives quant à l'exploitation des espèces de la forêt gabonaise⁴⁴.

La forêt reste malgré tout un atout économique pour le Gabon. Le boom pétrolier dans les années soixante-dix a permis au pays de se développer. Aujourd'hui, le pétrole et la forêt ne suffisent plus à relancer son économie. Le Gabon reste, toutefois, un pays doté d'immenses richesses telles que le manganèse qui le hisse au rang de 4ème producteur mondial. L'uranium, le fer et d'autres richesses encore en essor, (le potasse,

⁴¹ Pourtier, R. (1989a), *Le Gabon. Tome I, Espace, Histoire, Société*. Paris, L'Harmattan.

⁴² Pourtier, R. (1989b), *Le Gabon. Tome II, État et développement*. Paris, L'Harmattan.

⁴³ Mouloungui, A. (2014), *Gouvernance des ressources forestières au Gabon : acteurs et enjeux*. Thèse de doctorat en Géographie - aménagement – environnement. Orléans, École Doctorale Science de l'Homme et de la Société. [En ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01004403/document>.

⁴⁴ Sommet de Rio en 1992 ; Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (COP21/CMP11). Création de treize parcs nationaux. « Le sommet de la terre de Rio » a été marqué par la création et la ratification de plusieurs textes environnementaux fondateurs, dont : La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (texte de 27 principes précisant la notion de développement durable). La Convention sur le Climat (affirme la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre et aboutit à la signature du protocole de Kyoto) » (cf. Novethic, 1996). Le sommet de Rio. [En ligne] <https://www.novethic.fr/lexique/detail/sommet-de-rio.html>.

le nickel, le sel-gemme, etc.) rendent le Gabon attractif, malgré la conjoncture économique parfois difficile qui n'épargne aucun pays dans le monde.

Parmi tant de spécificités géographiques, il est approprié de présenter les composantes humaines et linguistiques du Gabon. La population gabonaise s'est formée au fil des siècles. Elle se définit aujourd'hui par son histoire et par sa diversité culturelle.

1.2. Contexte Humain

1.2.1. La population gabonaise

La population gabonaise, comme partout en Afrique ne forme pas un bloc homogène. Elle est constituée d'une multiplicité ethnique mais surtout d'une migration massive avant et pendant la colonisation. « *L'occupation de la terre date de la préhistoire* » (J. Bouquerel, 1976). Les Hommes qui ont peuplé très tôt les zones plus proches du Congo et du Cameroun y vivaient de cueillette, de pêche et de chasse. « *On estime que le groupe, le plus ancien et le plus connu est la communauté Pygmée. L'expansion des Bantous les incite à s'installer dans le nord du Gabon* » (M. Aicardi de Saint Paul, 1987). Les Pygmées se distinguent des Bantous par leur apparence physique et par leur coutume. Rappelons, comme le décrit N. Metegue N'Nah (2006), que du fait des brassages culturels entre les autochtones et les Bantous, « *certaines pratiques coutumières leur sont communes de nos jours* ».

Le Gabon est l'un des pays africains dont le peuplement est déficient. D'après les recensements entre 1950 et 1975, on estime la démographie d'à peine 2h/km² (R. Pourtier, 1989a : 120 ; D.E. Gardinier, 1981 : 170⁴⁵). De l'avis de Bouquerel, la densité régionale et l'inégalité de la répartition de la population entre villes et campagnes sont liées, ce qui justifie cette carence (J. Bouquerel, 1976 : 30). L'inégalité entre citoyens reste encore un problème auquel est confronté le gouvernement gabonais. Même si les chiffres datent de plus de quarante ans, aujourd'hui, il n'existe quasiment pas de politique gouvernementale qui tende à mener une étude approfondie sur la population du Gabon et à combler cette inégalité. Cependant, les élections présidentielles de 2016, par exemple,

⁴⁵ Gardinier, D.-E. (1981), *Historical dictionary of Gabon*. Metuchen, N.-J, Scarecrow Press.

ont permis de faire un recensement⁴⁶ de la population gabonaise qui est estimée aujourd'hui à 1.811 079 habitants, selon les données recueillies par la Commission Nationale de Recensement. L'augmentation de la population urbaine est assez remarquable. On observe, par exemple, que la densité de la population s'élève à 8035 habitants/ km² dans la capitale (R-M Nguema, 2006)⁴⁷. Ces données apportent une indication sur le fort taux d'urbanisation. M.R. Anchouey affirme que

Il va de soi qu'en raison même de la dispersion de la population, un éparpillement par ailleurs aggravé par la rareté des moyens de communication, la vie politique nationale s'en trouve affectée, parce que limitée aux agglomérations urbaines plus concentrées et plus cohérentes (2014 :18)⁴⁸.

D'après les données que nous venons de mentionner, le Gabon peut s'avérer être un pays dont la densité et la démographie sont des facteurs d'impotences. Toutefois, il tente de se constituer en un pays concurrentiel menant une politique de protection familiale et de solidarité. D'ailleurs son taux d'accroissement est en partie dû à la « gabonisation » des entreprises pour réduire le taux de chômage et une meilleure répartition du PIB, prôné particulièrement par Omar Bongo. Elle réduit, par ailleurs, l'exode rural et permet le développement des villes. Ces données et ces observations restent néanmoins mitigées aujourd'hui⁴⁹.

1.2.2. Langues et ethnicité

La diversité culturelle du Gabon provient de la multiplicité des langues et des ethnies. On estime à une cinquantaine les langues parlées au Gabon. Les appartenances ethniques justifient la répartition des groupes sur le territoire. Sur le plan politique, admettons avec M.R. Anchouey que *cette répartition est un facteur du ralentissement du*

⁴⁶ Nos données s'appuient essentiellement sur les résultats globaux du recensement général de la population effectuée par le Ministère du Développement Durable, de l'Économie, de la Promotion des investissements et de la Prospective en 2013. Nous avons également tenu compte des résultats des œuvres scientifiques que nous avons consultées. Nous remarquons cependant que les chiffres divergent d'une source à une autre, (ce qui peut s'expliquer par des influences politiques). Nous signalons donc que nous considérons ici le rapport du CNR pour des raisons de fiabilité (document consulté le 16 janvier 2016).

⁴⁷ Nguema, R.-M. (2006), « Les déguerpis, les expropriés et les autres : Rénovation urbaine et extension périphérique à Libreville (Gabon) », in *Mosella*, tome XXXI, n°1-4. Metz, Université Paul Verlaine. [En ligne] <https://journals.openedition.org/espacepolitique/3014>

⁴⁸ Anchouey, M.-R. (2014), *Premiers pas d'une nation. La vie politique au Gabon de 1960 à 1965*. Libreville, Raponda-Walker.

⁴⁹ Observations personnelles.

*dynamisme du territoire, puisque le souci majeur de ces groupes est avant tout la préservation de leur hégémonie culturelle aux dépens de l'unité nationale*⁵⁰.

Nous avons mentionné en supra que les Pygmées sont considérés comme les premiers habitants du Gabon. Ils sont encore représentatifs aujourd'hui et se modèlent avec d'autres groupes ethniques. Les Bantous qui migrent entre le XI^{ème} et le XVIII^{ème} siècle, occupent au fur et à mesure les côtes du Gabon puis le Sud. Les Fang (Fang Ntumu, Fang Nzaman, Fang Beti), quant à eux, occupent le Nord du Gabon vers le XIX^{ème} siècle, repoussant par des luttes intertribales les autres ethnies vers le Nord-Est (M. Aicardi de Saint Paul, 1987 : 17). C'est d'ailleurs le groupe ethnique le plus important. Ils sont suivis des Shira (Eschiras, Ngoue, Varama, Vungu, Punu, Lumbu, Babuisi, Massango), puis des Kota (Kota, Hongoue, Shake, Bambomo, Shamai, Mindassa, Vungu), des Okande (Apindji, Mitsogo, Bapubi, Okande, Evara), des Myènè (Mpongwe, Adjumba, Enenga, Galwa, Orungu, Nkomi), Séké (Séké, Benga) et des Mbédi (Songo, Lébamba, Mondoumou, Kineki, Djabi, Windji, Douma)⁵¹.

Les données statistiques hiérarchisent les principales langues selon le nombre de locuteurs de la manière suivante : le Fang (34.5 %) ; le mbété (25%), Sira 22% ; Kélé 6%, Myènè 5% ; Okandé 4% ; Bakélé 2% ; Séké 1.9%, Téké 0.5% Vili 0.5%⁵². Remarquons que chaque groupe ethnique correspond généralement à une communauté linguistique que nous qualifierons de « *langues-ethnies* ». Ainsi, il est envisageable de réduire le nombre de langues au Gabon. En observant certaines propriétés, du point de vue linguistique, elles sont parfois concordantes. B. Clist (1995) réduit d'ailleurs ces groupes linguistiques à neuf : Fang ; Myènè, Kele, Tsogo, Sira, Nzebi, Mbété, Téké, Yombe⁵³.

De nos jours, on observe qu'un métissage linguistique modifie la connaissance des langues pour les générations actuelles. Il affecte aussi leur sauvegarde et contribue à leur

⁵⁰ (Clist, 1995 : 19) Une problématique des élections présidentielles au Gabon parfois liées aux partages institutionnels du pouvoir et au clientélisme, plus effective sous le pouvoir d'Omar Bongo.

⁵¹ Les données sont variables, nous avons relevé celles qui sont les plus régulières ou les plus citées.

⁵² « Les délimitations des espaces linguistiques ne sont que la résultante aujourd'hui de toute une série de migration de groupes humains, imposant leur langue aux populations assimilées (ex. les Fangs descendant vers l'Ogooué au XIX^e siècle), utilisant la langue des populations rencontrées ou encore aboutissant à un métissage linguistique donnant lieu à une évolution interne de la langue dominante » (B. Clist, 1995 : 34-39).

⁵³ Ces données datent de 1981 et ont été estimées par D.-E. Gardinier (1981) aujourd'hui, elles ont baissé. Selon les recherches observées, les classifications actuelles se présentent comme telles : Les Fang (32 %), les Mpongwè (15 %), les Mbédé (14 %), les Punu (12 %).

disparité. Rappelons qu'aucune mesure n'est prise par le gouvernement gabonais pour dynamiser ces langues. Quelques structures scientifiques telles que le LUTO, par exemple, tentent néanmoins de les sauvegarder, malgré leurs limites sur le plan financier notamment.

Indépendamment des langues locales, le français est la langue officielle de l'État. La colonisation et l'immigration contribuent à son expansion car elle est la principale langue de communication dans les administrations. C'est la seule langue couramment enseignée dans les écoles depuis la colonisation, faisant ainsi du Gabon l'un des pays les plus francophones en Afrique. C'est pourquoi, le français prend beaucoup plus d'espace que les langues autochtones. Quels sont les événements politico-historiques reliés à ces mutations culturelles et démographiques ?

1.3. Contexte Historique

L'histoire de l'Afrique et celle du Gabon en particulier semble se construire selon un nouvel ordre à partir des périodes coloniales. Nous nous référons à quelques ouvrages qui traitent de l'histoire du Gabon avant la colonisation. Soutenons avec F. Bernault que « *l'étude historique ne naît ni de la seule scrutation du passé ni de la contemplation du présent, mais de la volonté d'élucider la relation entre ces deux espace-temps* » (1996 : 11)⁵⁴. Les événements politiques du Gabon qui dominent l'actualité de nos jours sont certainement la conséquence d'un passé tumultueux, qui nécessite un bref rappel.

1.3.1. Généralités sur la période précoloniale

Dans la période précoloniale, le Gabon était composé d'une mosaïque de populations organisées en clans. La traçabilité de l'histoire du Gabon est alors multiple puisqu'elle a une structure clanique (du moins, son parcours, ses « mythes », ses traditions). Plus tard, avec l'arrivée des colonisateurs, des titres honorifiques sont accordées à ces chefferies traditionnelles afférant au commerce des esclaves.

En 1473, les Mpongwè, implantés sur les côtes gabonaises font la rencontre des navigateurs portugais Lopez Gonçalvo, Diogo Cão qui entreprennent d'explorer l'estuaire

⁵⁴ Deschamps, H. (1965), *Quinze ans de Gabon : les débuts de l'établissement français, 1839-1853*. Paris, G. P. Maisonneuve et Larose.

du Gabon dans le cadre du commerce d'esclaves. En effet, selon H. Deschamps, « *les échanges entre les européens et les autochtones portent essentiellement sur des étoffes, du fer, du cuivre en échange des esclaves et de l'ivoire* » (1965 : 86). Pendant longtemps, les portugais dominent ce commerce prioritairement jusqu'à l'arrivée des hollandais et des français. C'est ainsi que les côtes gabonaises, propices aux voyageurs, occupent une place pour le commerce et le transport d'esclaves, principalement l'Estuaire, où accostent les bateaux négriers.

Finalement, ne disposant que de ressources financières limitées, les portugais cèdent peu à peu les comptoirs de commerce à d'autres Européens qui pénètrent en Afrique centrale vers le royaume du Congo dès 1482. C'est ainsi que les hollandais prennent finalement possession des côtes gabonaises. Cependant, avec la présence des portugais et d'autres Occidentaux, les heurts ne tardent pas à fragiliser leurs rapports, allant jusqu'à des affrontements armés. De plus, les négociations entre les autochtones et les esclavagistes sont de plus en plus rigides. « *Le Gabon n'a pas la faveur des négriers, qui doivent se soumettre à de longues négociations pour obtenir en retour moins d'esclaves que prévu* » (H. Pion, 1976 : 10)⁵⁵. Cependant, progressivement l'intérêt économique pour l'ivoire, le bois (d'ébène) augmente et la lutte pour la monopolisation de ces commerces est vive entre les Occidentaux, et les autochtones en sont directement affectés. En effet, plusieurs hommes sont transportés vers le Brésil, Cuba et d'autres destinations, vers la fin du XVIIème siècle. « *Ce commerce lucratif d'esclaves est en partie la cause de la faible démographie du Gabon* »⁵⁶. C'est ainsi que survient la conférence de Berlin de 1884 à 1885 qui redéfinit de nouveaux objectifs dans les rapports entre l'Europe et l'Afrique.

1.3.2. Le Gabon dans la colonisation

L'abolition de l'esclavage, au Congrès de Vienne en 1815, amène la France à côtoyer les côtes africaines. Les troupes envoyées pour déloger les négriers sont chargées de faire une reconnaissance des côtes du golfe de Guinée. Le Lieutenant Bouet-Willamez déploie ainsi la marine nationale afin de stopper toutes formes de vente

⁵⁵ Pion, H. (1976), *L'évolution Politique Du Gabon Depuis Le Milieu Du XXe Siècle Jusqu'à La Mort Du Président Léon M'Ba (1967)*. Thèse en Histoire, Bordeaux.

⁵⁶H. Pion (*ibid.*).

d'esclaves sur les côtes guinéennes (J. Bouquerel, 1976 : 46). L'exploration du territoire par cette marine finit par aboutir à la colonisation, puisque la découverte des richesses du Gabon attise la convoitise des Français. Désormais, l'expansion coloniale ne se limite plus à ses côtes mais elle s'aventure beaucoup plus à l'intérieur du territoire. Ainsi, les premiers voyages des colonisateurs français consistent à s'imprégner des modes de vie des sociétés autochtones, mais surtout à imposer aux territoires une implantation officielle. Les explorateurs veulent s'y ressourcer afin d'accroître leurs économies. La France tient à tout prix à se propulser au premier rang économique en raison des rivalités politico-économiques entre les pays occidentaux. N. Metegue N'Nah rapporte d'ailleurs les déclarations de Jules Ferry en ces termes :

La France devait compenser les pertes matérielles et le dommage moral subis en Europe en 1870 par une expansion outre-mer qui devait lui permettre d'accroître sa puissance économique et son prestige⁵⁷.

Cette poussée impérialiste de la France s'active par la force, elle implique que les nouveaux territoires servent de grenier à la métropole. En effet, les autochtones sont surexploités, traités sans reconnaissance et sans dignité. Ils sont réprimandés d'ailleurs pour toutes revendications. De ce fait, les explorations ne visent qu'à s'accaparer de nouvelles sources de richesses. D'ailleurs les autochtones signent ces traités parfois sous la contrainte ou en échange de quelques privilèges tout en ignorant les enjeux. Néanmoins, l'étape de la colonisation commence par leur signature en prélude à l'implantation progressive des envahisseurs.

Par ailleurs, la colonisation enracine les nouvelles cultures, use de la religion, car pour eux, la christianisation est un canal pour la transmission de la nouvelle civilisation selon E. Nguema Minko (2007 : 35)⁵⁸. En réalité, l'ubiquité des missionnaires français dès 1844 en concordance avec l'expansion coloniale n'est pas fortuite, bien au contraire, elle sert de moyen de « charme » et de restructuration culturelle. De ce fait, admettons avec cet auteur que chaque système social contient des forces et des faiblesses qui constituent de véritables garde-fous moraux.

⁵⁷ Cité par Metegue N'Nah, N. (1981), *Domination coloniale au Gabon. 1, Les combattants de la première heure : 1839-1920*. Paris, L'Harmattan

⁵⁸ Nguema Minko, E. (2007), « L'évangélisation comme forme religieuse de la conquête politique », in Nguiabama-Makaya, F. (dir.), *Colonisation et Colonisés au Gabon*. Paris, L'Harmattan.

La colonisation est la source de conflits d'intérêt entre les pays européens ; elle implique aussi, entre les puissances européennes, une forte tension qui a été une des causes de la Première Guerre mondiale. Afin de pacifier cette course aux territoires, la conférence de Berlin de 1885 est le symbole d'un partage du continent africain. En effet, les rivalités économiques entre les puissances européennes, freinent les échanges commerciaux. C'est pourquoi, cette conférence paraît indispensable pour résoudre les problèmes générés par les conflits d'intérêts. Elle vient instituer une forme de répartition des territoires africains (D. Saivre⁵⁹. 1985 I. B. Kaké, 1977⁶⁰)

Par la suite, l'occupation française est beaucoup plus institutionnalisée avec la Première Guerre mondiale. Elle se caractérise par la mise en place de structures administratives différentes. Le Gabon intègre les colonies des « Rivières du Sud », puis les « *Possessions du Congo français et dépendances* ». Le Gabon est présidé par un Commissaire Général en 1897. Enfin, il fait partie de l'Afrique Équatoriale Française dès 1910. Cependant sur le plan social, le Gabon connaît peu d'évolution sociopolitique pendant cette période. H. Pion souligne que, dans ces conditions, « *la colonisation [ne fait] que maintenir le Gabon dans l'isolement* » (1976 : 13). Il affirme d'ailleurs que la colonie du Gabon n'est guère considérée comme vitale pour l'AEF. Après avoir développé de grandes maisons commerciales jusqu'en 1866, la France se résout à échanger le Gabon contre la Gambie, dont les richesses en matières premières paraissent plus importantes que celles du Gabon, en engageant des négociations avec l'Angleterre. En effet, en 1872, la France est affaiblie par ses dépenses militaires pendant la Première Guerre Mondiale. La conséquence est que, par manque de finances, la France décide d'abandonner la colonie du Gabon. Plus tard, les explorations finissent par mettre en évidence le potentiel minier et forestier du Gabon. Désormais convaincue de cette découverte, la France rétablit l'administration coloniale en 1875. Elle y apporte des réformes à partir de 1881 en créant des sociétés concessionnaires au Gabon.

Par ailleurs, au plan administratif, la société gabonaise fonctionne sur le mode de chefferie villageoise et communautaire. Bien avant la colonisation, la population

⁵⁹ Brunshwig H. et Saivre (Denyse de). (1985), « Il y a cent ans. La Conférence de Berlin (1884-1885). Vers le partage de l'Afrique au nom de la liberté », in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 75, [En ligne] https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1988_num_75_279_2667_t1_0233_0000_2

⁶⁰ Kaké, I.-B. (1977), *L'Afrique coloniale : de la conférence de Berlin, 1885, aux indépendances*. Afrique Biblio Club.

gabonaise est constituée uniquement d'un ensemble de tribus indépendantes les unes des autres. Comme nous l'avons mentionné précédemment, chaque tribu est régie par un chef traditionnel qui assure la sauvegarde de l'héritage familial mais qui veille aussi au respect des coutumes et des lois. Avec l'arrivée des colonisateurs, s'opère progressivement une transformation radicale de l'organisation de ces tribus. Les coutumes traditionnelles sont « bafouées » et la chefferie est mutée⁶¹.

Dès 1900, les autorités coloniales françaises, confrontées aux difficultés de communication avec la population autochtone, peinent à maîtriser les révoltes. Afin d'y faire face, elles entreprennent de faire de nouvelles réformes. La réforme de 1910 procède à un regroupement des entités villageoises, supprime le chef-lieu à Libreville et rattache le Gabon à Brazzaville dès 1904. Cette nouvelle entité territoriale est donc dirigée par un Commissaire Général. Puis, en 1908, il devient Gouverneur Général du Congo Français. Le Congo Français qui devient la capitale de l'AEF, comprend le Gabon, le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari et le Tchad. Le Gabon conserve néanmoins un Lieutenant-Gouverneur, tout comme les autres colonies, alors que le Gouverneur Général de l'AEF réside à Brazzaville.

En 1936, De Brazza crée la chambre du commerce, de l'agriculture et de l'industrie de Libreville qui est chargée de réguler les affaires commerciales au Gabon. Elle regroupe en partie les représentants des « indigènes ». Néanmoins, cet organisme n'exerce aucune influence sur les décisions des plus hautes instances françaises. Elle sert aux lobbies dont le but est de maîtriser ou d'altérer les crises internes. Parmi les réformes administratives, celles qui touchent particulièrement le Gabon datent du décret du 15 janvier 1910. Elles se caractérisent par la mise en place d'une « ultra autorité », qui permet de légiférer sur le fonctionnement des « micro-organismes » en place dans toute l'AEF. Bien qu'ambitieuse, elle se heurte à l'étendue de la région de l'AEF (Le Gabon, le Moyen-

⁶¹ Bien qu'ayant signé des traités avec les colonisateurs, les chefs ne disposent plus d'aucune autorité sur leurs concitoyens. En effet, les autorités coloniales jouissent des autochtones en les soumettant à des travaux forcés. C'est sous cet aspect tragique et extrême qu'il est important pour nous de souligner la lutte des peuples autochtones contre l'occupation coloniale. Car elle est un traumatisme réel, un refus de soumission au nouveau fonctionnement, une volonté pour les autochtones de sauvegarder leur dignité. Les plus connues sont ceux d'Emane-Tole, Mbombè, Mavurulu, et le mouvement des Binzima. De 1839 à 1820, les peuples autochtones ont essayé de vaincre cette occupation en l'honneur de leur indépendance car aucun peuple ne se soumet sans coup férir à une domination étrangère (Cf. N. Metegue N'Nah, 1981 : 109).

Congo, l'Oubangui-Chari et le Tchad), mais aussi aux révoltes des autochtones. C'est pourquoi, les autorités coloniales proposent de réduire le nombre de colonies.

Le Gabon se rallie au Congo, organisation administrative dénommée « Gabon-Congo ». Cependant, cela est perçu comme une atteinte à l'identité gabonaise, d'après les propos de R. Pourtier (1989a :120). En effet, depuis le transfert de la capitale de l'AEF à Brazzaville, les représentants gabonais ne s'associent plus à cette nouvelle tutelle. D'ailleurs, ils revendiquent leur autonomie. L'association du « Gabon-Congo » est toujours perçue comme un moyen d'assujettir le Gabon en accordant plus d'importance aux autres colonies. Le Gabon étant considéré beaucoup plus productif que toutes les autres colonies appartenant à l'AEF, les représentants gabonais se mobilisent pour une autonomie économique qui ne doit servir qu'au développement de son territoire. C'est ainsi que le Gabon, qui reste en marge du développement structurel par rapport au Congo ne souhaite plus dépendre de Brazzaville. Par conséquent la centralisation « Gabon-Congo » est un échec. Les réformes voulues par l'AEF échouent mais dynamisent une révolte des autochtones aboutissant au rejet des autorités colonisatrices. Par conséquent, *« le statut du Gabon est reconsidéré, ce qui aboutit à un réaménagement de ses limites territoriales »* selon M.R. Anchouey (2014 : 26-27).

1.3.2.1. Les conséquences de la Seconde Guerre mondiale

Les peuples emportés trouvent toujours les moyens, à des moments privilégiés de leur existence et quelles que soient les conditions qui leur sont imposées, d'affirmer leur volonté et leur espoir d'être eux-mêmes (H. Pion, 1976 : 55).

En effet, le traitement infligé par l'administration coloniale aux autochtones présage certainement une réelle prise de conscience collective sur la nécessité de mettre fin à l'occupation coloniale. Par ailleurs, le processus d'émancipation des peuples africains est difficilement envisageable avant la Seconde Guerre mondiale. L'affaiblissement des puissances européennes est certain du fait de la guerre mais en face, les autochtones ne disposent guère de « réels » moyens de protestation. Face à cette situation, se pose la question suivante : comment la guerre favorise-t-elle une réévaluation des rapports politiques et économiques entre les colonisateurs et les pays d'Afrique ? Car plus on s'achemine vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale, plus les différentes organisations, qui se constituent dans les colonies françaises, connaissent un nouveau

dynamisme politique et structurel. Toutefois, elles n'arrivent pas à bousculer d'une manière significative le système colonial français, malgré ses défaillances.

L'armée Allemande occupe la France, qui opte pour l'armistice le 22 juin 1940. Cette décision divise la France, d'un côté les pétainistes (du Maréchal Pétain à Vichy) et de l'autre les gaullistes (dirigés par le Général de Gaulle à Londres). Le premier accepte l'occupation allemande. En effet, le gouvernement vichyste du Maréchal Pétain pense que cette collaboration permettra de sauvegarder la souveraineté de la France. Contrairement aux gaullistes, qui, par le discours de De Gaulle, appellent à la résistance et à la guerre, et prônent une France libre. Ce discours est relayé aussi bien en métropole que dans les colonies. C'est ainsi, que, dans les colonies françaises, un appel est lancé en vue de repousser toute alliance avec les allemands et à se rassembler aux côtés du Général De Gaulle. Mais ce choix divise aussi bien en France que dans les colonies. Par conséquent, les affrontements entre ceux qui partagent les idéaux gaullistes et ceux qui soutiennent Pétain se multiplient dans les colonies françaises. Félix Eboué⁶² et d'autres gouverneurs des colonies françaises se rallient à De Gaulle. « *La colonie du Gabon perturbée par la situation, décide de briser la solidarité qui [l'unit] aux autres territoires en changeant d'avis* », écrit A.D. Ndimina-Mougala (2007)⁶³.

Les vichystes et les partisans de « la France libre » se livrent à des affrontements armés mais le camp gaulliste finit par prendre le dessus. Les gabonais composés des anciens combattants noirs et blancs adressent un télégramme au Gouverneur Général Boisson à Brazzaville, l'invitant à la résistance, à la poursuite de la lutte contre l'Allemagne avec l'aide de l'Angleterre⁶⁴. Les autochtones, particulièrement, ne comprennent pas aussitôt l'envergure de la Seconde Guerre mondiale et les positions qui divisent la France. La question de l'impact de la Deuxième Guerre mondiale en Afrique est remarquable dans ce cas. Elle interroge cette adhésion des colonisés à la décision du gouvernement de Vichy, mais aussi la participation du Gabon dans cette guerre. L.-M, Nnang Ndong⁶⁵ souligne que la faiblesse des grandes puissances est prise en

⁶² Premier Gouverneur noir au sein de l'AEF.

⁶³ Ndimina-Mougala, A.-D. (2007), « L'apport économique du Gabon à la France lors du Second conflit mondial : 1939-1945 » [en ligne] http://pug-uob.org/pdf/Annales/auteurs/apport_economique_Gabon.pdf. Libreville, École Normale Supérieure.

⁶⁴ Voir N. Metegue N'Nah (1994 : 431).

⁶⁵ Nnang Ndong, L.-M. (2011), *L'effort de guerre de l'Afrique. Le Gabon dans la Deuxième Guerre mondiale (1939-1947)*. Paris, L'Harmattan.

considération par les peuples colonisés, qui profitent désormais de cette situation pour se libérer de l'emprise coloniale. L'auteur affirme que le Royaume-Uni en est sorti épuisé et appauvri, et que la France a été humiliée par l'Allemagne. Ce qui a eu pour effet la destruction du mythe de l'invincibilité européenne aux yeux des peuples colonisés.

La Seconde Guerre mondiale encourage les idéaux de liberté dans les colonies. Les dégâts matériels et humains n'influencent pas directement le Gabon ni les colonies françaises. Mais, cette guerre a pour conséquence la galvanisation des mouvements anticolonialistes en attisant la révolte des autochtones. Ces révoltes se manifestent singulièrement par le pillage des comptoirs commerciaux et le détournement des transports, comme nous le décrivent W. A. Ndombet (2009)⁶⁶ et *alii*.

En 1941, le Président Roosevelt proclame la Charte de l'Atlantique : « *le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ». La France quant à elle, signe en 1945, à San-Francisco, la charte des Nations-Unies, visant à assurer le développement des populations « indigènes », leur indépendance et leur évolution politique. Ainsi, les mouvements d'émancipation s'accroissent et incitent les autorités françaises à réformer les lois et les structures coloniales. Cette réforme se concrétise par la création de l'Union Française lors de la réunion des gouverneurs des colonies en 1944, encore appelée la Conférence de Brazzaville. Pour comprendre ce nouveau processus, d'après W-A. Ndombet⁶⁷, la domination de la France sur l'Afrique est jugée d'une part impartiale et d'autre part comme une atteinte à la liberté des individus.

Pour éviter tout conflit entre les anglais, les russes et les français, tous les gouverneurs des territoires en Afrique centrale et en Afrique Occidentale tiennent une réunion dès 1944, dont l'instigateur est le Général Charles de Gaulle. La Conférence de Brazzaville bouleverse les institutions de l'ancienne AOF et AEF. Elle aboutit à la création de l'Union Française. Elle ne définit, ni ne présage l'autonomie des colonies mais constitue une forme d'évolution institutionnelle. Ainsi, une seule perspective est-elle envisageable : celle d'une reconsidération des rapports politiques avec l'autorisation de la formation de syndicats et de mouvements politiques dans les colonies françaises.

⁶⁶ Ndombet, W.-A (2009), *La transmission de l'État colonial au Gabon (1946-196) : institutions, élites et crises*. Paris, Karthala

⁶⁷ (Ibid. : 21),

Finalement, la fin de la seconde Guerre Mondiale est marquée par de nombreuses revendications liées aux libertés individuelles, territoriales, à l'autonomie politique, institutionnelle et économique. Or, la colonisation ne répond pas aux normes des droits de l'homme. La France doit dans ce cadre, répondre aux nouvelles exigences de cette charte. Puisque « *la paix* » est le moteur de l'après-guerre, il faut dans ce cas la concrétiser. Le Gabon et les autres colonies deviennent ainsi des Territoires d'Outre-Mer ; ce qui ouvre la voie au vote d'une série de lois qui constituent une avancée importante dans les rapports entre les colonies françaises et la métropole. De ce fait, l'Union Française adopte, par référendum, la constitution de la IVème République française au Titre III :

L'union française est formée d'une part, de la République française qui comprend la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer, d'autre part des territoires et États associés.

Les décrets érigés entre 1945 et 1946 proviennent de la nouvelle constitution française de 1946. Ils accordent aux organismes coloniaux la mise en place d'une administration semi-autonome. Le Gabon, par son nouveau statut dans l'Union française, constitue une assemblée locale. Ces nouvelles dispositions permettent la création d'un Conseil représentatif au Gabon. Cette assemblée est parallèle à l'AEF, qui détient sa propre assemblée, composée des grands conseillers (au nombre de cinq pour chaque territoire). Le pouvoir de l'Assemblée Territoriale est, de ce fait, limité. Pour l'Union Française, il est aussi question que le Gabon participe à l'activité parlementaire et au fonctionnement fédéral : Le Haut Conseil et l'Assemblée de l'Union Française. Ce sont les Assemblées locales qui désignent les conseillers de l'Assemblée de l'Union Française⁶⁸. Au conseil de la République et de l'Assemblée nationale, le Gabon obtient deux sièges (pour chaque collège électoral : L. Durand-Reville (RGR) et G. d'Arboussier (Groupe des Républicains et Résistants)⁶⁹. Pour le second collège : M. Anghiley (GRR) et J.H. Aubame (Partie socialiste SFIO).

On peut conclure à une activité politique en émergence et à une élite naissante au Gabon. Les auteurs révèlent que leur minorité, l'inexpérience, l'absence de coalition entre les différents représentants des mouvements politiques, constituent un frein à la

⁶⁸ J.J. Edgard Boucavel pour le Gabon.

⁶⁹ Cf. H. Pion (1976. : 66-65).

vulgarisation politique et à la prise en compte de leurs idéaux. Mais la ferveur et l'ancienneté renforcent leur popularité. L'existence de ces nouvelles structures institutionnelles et celle d'une élite gabonaise naissante présage un dynamisme politique.

1.3.2.2. Construction des idéologies politiques

Les nouvelles réformes de l'Union Française réorganisent les relations politiques de la France et de ses colonies. Elles donnent du dynamisme à ces territoires. Ce dynamisme s'articule autour d'une activité politique intense en fonction de l'appartenance idéologique. La transformation des structures traditionnelles obéit aux impératifs de profit de la métropole. En effet, la conférence de Brazzaville déclenche une intense activité politique. Les nouvelles assises, au sortir de la Conférence de Brazzaville impliquent, par cette démocratie partielle, une nouvelle régulation des systèmes des organisations territoriales. Les places attribuées aux représentants africains sont des rôles importants, bien au-delà des considérations liées à leur minorité au sein de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Le Gabon, territoire d'Outre-mer, dispose désormais d'un Conseil Consultatif, d'une Assemblée représentative élue. Malgré une représentation minoritaire en termes de nombre d'élus, cette situation n'exclut pas l'activité politique des gabonais. Pendant cette période, l'éveil politique est encore très embryonnaire chez les « *indigènes* ». C'est ainsi que les responsables coloniaux et les autochtones coopèrent pour animer la vie politique (le plus actif est le RPF). En France, les députés gabonais, en minorité, sont influencés par des partis déjà en présence. La plupart des groupes politiques africains ont une orientation idéologique en référence à la gauche métropolitaine (Parti Socialiste SFIO). C'est ainsi qu'au Gabon, on distingue le Groupe Indépendant d'Outre-mer dirigé par Jean Hilaire Aubame ; la Résistance Démocratique et Sociale UDSG revendiquée par Felix Tchikaya, le Rassemblement des gauches Républicaines dirigé par Paul Gondjout et René-Paul Sousatte et J.R Ayoune. F. Bernault (1996.) et H. Pion (1976) précisent que ces influences politiques sont en partie dues à l'action des missionnaires ainsi qu'aux principes « *wilsonian* » qui animent les partis communistes en Russie. De ce fait, au Gabon, comme partout ailleurs en Afrique, la politique s'anime grâce à la mobilisation des personnalités politiques, des regroupements des nationalistes originaires d'Afrique subsaharienne qui dirigent les mouvements syndicaux et/ou politiques. On peut citer en

exemple, Houphouët Boigny secrétaire général du RDA et le PRA de Léopold Sédar Senghor, créé en 1946. Selon W.-A. Ndombet :

Ces personnalités, qui se [font] distinguer dans leurs colonies respectives, [participent] pour la première fois à la mise en place d'une organisation politique qui ambitionne d'œuvrer en faveur du regroupement des ressortissants africains à l'intérieur et au-delà des frontières territoriales des colonies d'Afrique occidentale française (AOF) et d'Afrique équatoriale française (2009 : 39).

Notons que pendant cette période, les mouvements politiques sont peu connus et les sympathisants peu influents, d'où la quasi-absence de formations politiques et syndicales au Gabon. Toutefois, le Gabon, qui reste attaché à la France, nourrit l'ambition de ne plus être lié aux autres territoires coloniaux de l'AEF. (Bouquerel, 1976). Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'influence politique du PRA et du RDA n'est pas négligeable sur le continent. Elle attise des conflits qui opposent les deux grands groupes panafricains influents sur le terrain politique, dont les groupes politiques du Gabon.

Nous avons mis précédemment en lumière la quasi-inactivité politique au Gabon. L'organisation de la population est encore hétéroclite au moment de l'évolution des grands groupes panafricains. La construction d'un groupe unitaire est laborieuse. L'influence de la culture et des structures traditionnelles est encore omniprésente. Cette situation est peu considérée par l'administration française. Le Mouvement de Regroupement Clanique, soutenu par J.H. Aubame⁷⁰, a peu de faveur de la part de l'Administration française, pourtant, la plupart des groupes politiques fonctionnent sur la base d'un militantisme clanique. En effet, les circonstances et les oppositions ethniques justifient l'adhésion de la population aux idéaux promus par ces mouvements. Léon Mba (premier président gabonais), malgré son succès auprès des groupes « minoritaires », n'épouse pas l'idéologie politique proprement établie. C'est ainsi que le succès du Comité Mixte de Léon Mba est dû à l'appui des colonisateurs, même si son socle idéologique repose sur l'idée de construire une identité nationale.

⁷⁰ Jean Hilaire Aubame brigue un siège de député à l'Union française au Palais Bourbon de 1947 à 1957

Ces circonstances amènent J.H Aubame à fonder son parti : l'UDSG, le 9 septembre 1947 en prônant une idéologie fondée sur l'égalité et la souveraineté de la population⁷¹. L'idéologie de l'IOM (Indépendance d'Outre-Mer)⁷², par la suite adoptée par le PRA, a la même orientation que celle de l'UDSG. Elles incarnent des ambitions panafricanistes qui « *tiennent compte des conditions locales, attachées aux principes démocratiques et à un idéal socialiste* » (H. Pion, 1976 : 72-73). L'UDSG est le premier parti au Gabon. Son fondement traduit l'ambition d'une nouvelle élite qui prône l'indépendance de son territoire et la promotion de l'éducation, de la santé, de l'économie, entre autres. C'est d'ailleurs, comme le conçoit W.-A. Ndombet, « *la particularité de son succès et de ses victoires aux législatives de 1946 à 1956, au détriment de Léon Mba* » (2009 : 55). Cela paraît être la preuve de la pertinence de son programme politique. De ce fait, le projet politique de J. H. Aubame, à son application :

[Signifie] la ferme volonté de l'UDSG de bouter hors du territoire du futur État du Gabon tous les anciens colonisés français qui [aspirent] à y rester pour pérenniser leurs affaires. D'autre part, il [marque] une coupure nette entre l'ex-métropole et le Gabon [...]. Et par conséquent, s'il [maintient] ses positions et [accède] au pouvoir, les intérêts français [sont] menacés. Toutefois, ce programme se [caractérise], d'une part, par une certaine naïveté et une ignorance de l'impact de la puissance financière française sur le Gabon et, d'autre part, par une surévaluation très idéalisée des capacités des autochtones gabonais, au moment de l'indépendance, à gérer leurs « propres affaires » (W.-A. Ndombet, *ibid.* : 56-57)

L'intransigeance du programme de l'UDSG, dont on peut louer l'ambition, est opposée à l'esprit qui prévaut en métropole. Le parti est quasiment victime d'une censure dès sa création. Sur la pratique, son adhésion par la population se heurte aux facteurs endogènes : difficultés inhérentes à la diffusion de son projet. W.-A. Ndombet met en exergue la déficience de la politique de l'UDSG par rapport à son rival, dans les lignes suivantes :

Pendant longtemps, les élites modernes, faute d'une pratique permanente du terrain, ne [réussissent-elles] pas à expliquer rapidement aux différentes nationalités le bien fondé des ressources de la nouvelle institution, l'État moderne. De ce fait, celles-ci [restent] encore attachées à leur système de pensée politique originel. Pour avoir une

⁷¹ L'ouvrage de W.-A. Ndombet (2009), *Partis politiques et Unité nationale au Gabon (1957-1989)*. Paris, Karthala. L'auteur explicite les idéologies des partis politiques du Gabon. Celui de Jean Hilaire Aubame, particulièrement, est influencé par le socialisme. Par ailleurs, cet acteur jouit d'une expérience politique en métropole au sein du parlement français. Fort de cette expérience, il réussit à distinguer son parti en ayant un appui idéologique mieux structuré que ses rivaux, bien qu'on lui reproche un certain ethnicisme (cf. p.53)

⁷² L'Indépendance d'Outre-Mer est un parti fondé par Léopold Sédar Senghor, qui a pris le nom de Parti du Rassemblement africain en 1958.

emprise sur elles, il [faut] absolument expliquer son origine ou établir clairement son altérité par rapport à l'ordre politique ancien, comme sut bien le faire le BDG. Or la plupart des leaders de l'UDSG [sont] des élites modernes, qui [n'ont] pas d'assises locales en dehors des provinces du Woleu-Ntem, de l'Ogooué Lolo et du Haut-Ogooué. En outre, les plus influents d'entre eux [ont] longtemps des fonctions extraterritoriales. Et, à cause de leur longue absence au pays, ils [manquent] d'emprise sur les nationalités qu'ils [souhaitent] faire adhérer à leur parti (*ibid.* : 59).

Quant à la formation du BDG (Bloc Démocratique Gabonais), sa création vient d'un accord passé entre Paul Gondjout (Parti Démocratique Africain) et Léon Mba (Comité mixte franco-gabonais). En 1956, Léon Mba devient Maire de Libreville après avoir été battu aux élections législatives par J.H. Aubame. Face à l'insuccès de leurs partis respectifs et de la notoriété de l'UDSG, Paul Gondjout et Léon Mba entreprennent une fusion. C'est ainsi que la création du BDG conditionne une adhésion plus urbaine et mixte. De plus, leur leader (Léon Mba) bénéficie du soutien de l'administration coloniale française. Le BDG, dont la rivalité avec l'UDSG n'est plus dissimulée, devient de ce fait la seconde formation au Gabon.

Tout comme l'UDSG, le BDG tient son influence de la fièvre socialiste qui anime les partis politiques africains. Il est remarquable, comme l'atteste W.-A Ndombet et d'autres auteurs, que « *le BDG ne dispose pas d'un socle idéologique bien construit. Léon Mba n'a pas la même expérience que ses rivaux (qui ont déjà la pratique démocratique parlementaire grâce à leur siège à l'Union française* » (2009 : 34). Néanmoins, quelques similitudes panafricanistes font écho dans son parti. Il se veut nationaliste, incite dans la foulée l'unité et mobilise toutes les nationalités, liées aux idéaux du RDA, mais dans l'intérêt exclusif interne de son parti. Le BDG n'entend pas cependant se séparer de la métropole. Il considère que l'évolution du Gabon est tributaire de l'unité nationale mais corrélativement à la souveraineté française.

Toutefois, les positions idéologiques des deux grands groupes gabonais, bien que conjointement liées, n'ont pas la même sympathie auprès de l'administration française. La modération des idées et de la position du BDG envers la France lui confère l'appui des colonisateurs. Cependant, la sérénité et la quiétude qui règnent au Gabon diffèrent de l'effervescence dans d'autres territoires coloniaux d'Afrique française. En effet, le rôle des organes panafricanistes, qui incite les mouvements politiques et syndicaux à intensifier les revendications contre l'occupant déclenche une grande ferveur. Il en résulte que la redéfinition des liens politiques entre la France et ses colonies revient au cœur du

débat. Les conditions de travail, le sous-développement, l'autonomie administrative, incitent au soulèvement populaire. En effet, la guerre d'Indochine, l'éveil des nationalistes algériens, tunisiens et les revendications de l'UPC au Cameroun agitent la métropole. Le *destin de l'Union Française*, pour emprunter les termes de P. Mus (1954)⁷³, « se trouve alors remis en question. Entre renoncer et être partenaire », dit l'auteur, la France n'a cessé de déjouer les ambitions africaines. Peut-être, n'a-t-elle pas prévu l'émancipation des territoires coloniaux ? Ainsi, les conceptions de l'Union française sont-elles ambiguës et limitées ? Les territoires coloniaux obligent la France à faire preuve de souplesse dans sa manière de gérer les relations avec les colonies, d'où la naissance de la Loi-cadre Gaston Defferre.

1.3.2.3. Les réformes institutionnelles : transmission du pouvoir

Des réformes essentielles ont permis d'engager un processus d'émancipation des colonies. La loi Cadre propulse notamment les partis politiques gabonais au-devant de la scène. Par ailleurs, la Conférence de Brazzaville permet aux Colonies de choisir leur nouvelle identité par rapport à la France.

1.3.2.3.1. La loi cadre et les élections territoriales

La Loi-Defferre est innovante dans la mesure où elle propose une décentralisation de l'ancienne organisation administrative française. Defferre déclare qu'il faut, au vu des conflits politiques au sein des colonies françaises, définir une souveraineté territoriale avec la supervision de la France, mais que la gestion administrative de chaque région revient aux autochtones. *Ipsa facto*, Defferre propose une révision de l'article VIII de la constitution française. En somme, cette loi vient :

[...] Modifier le rôle et les pouvoirs d'administrations et de gouvernements généraux en vue de les transformer en organisme de coordination ainsi que modifier la composition et les attributions des grands conseils [...]⁷⁴.

La Loi Cadre est votée et mise en application le 3 décembre 1956. Ainsi, les élections territoriales dynamisent les activités politiques au Gabon. Elle ouvre

⁷³ Mus, P. (1954), *Le destin de l'Union Française*. Paris, Seuil.

⁷⁴ La Loi n°56-619 du 23 juin 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures de l'évolution des territoires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer, in *Journal officiel de la République Française du 24 juin 1957*, page 7. (Cf. W.-A. Ndombet, 2009 : 62-63).

particulièrement la voie vers l'indépendance, bien que la disposition ne soit pas mentionnée de manière explicite lors des pourparlers. Les acteurs sociaux, dont la plupart tissent des alliances avec les représentants français sont conscients de l'enjeu, comme nous allons l'observer⁷⁵.

Le système électoral, ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, repose sur une organisation locale, incluant l'élection d'un Conseil de gouvernement assuré par un seul parti majoritaire au suffrage universel direct. Il est donc évident que la course au pouvoir et les rivalités entre les acteurs politiques gabonais sont tenaces. Le premier défi, en réalité, est de gagner l'approbation de la population, le second concerne l'activité sur le territoire. N. Metegue N'Nah (1994 : 142) remarque que la politique au Gabon, dans cette période, ne se limite pas à la seule course au pouvoir, elle implique aussi la prise de conscience de la situation du colonisé et du rôle du parti politique en tant qu'instrument de conquête du pouvoir. C'est également ces enjeux qui amènent les acteurs politiques gabonais à réellement mener une réflexion sur l'image qu'ils dégagent auprès de la population, et même si la stratégie consiste à compter sur le soutien ethnique, les défiances et la corruption fragilisent cette conquête du pouvoir.

Remarquablement, l'UDSG qui s'était construit une véritable notoriété rallie difficilement la population à sa cause. De plus, elle est limitée en termes d'équipement en moyens de déplacement insuffisants. Le BDG de Léon Mba jouit inversement de la faveur des français (forestiers) qu'il côtoyait antérieurement. De plus, l'administration française soutient le groupe qui a l'ambition de sauvegarder ses intérêts. Léon Mba tire ainsi bénéfice d'une faveur importante aux dépens de J.H. Aubame, bien que celui-ci connaisse bien les rouages de l'administration coloniale grâce à son mandat électoral.

⁷⁵ Selon W.-A. Ndombet, la participation au vote était du choix de la communauté culturelle (2009 : 73). Autrement dit, bien que la Loi Defferre préconise une élection à suffrage universel, la population, qui doit désormais penser à voter en ayant un statut de citoyenneté et une conscience nationale, se heurte malheureusement à une situation à laquelle elle n'a pas été préparée avant l'échéance. Méconnaissant cette nouvelle pratique, elle est d'abord influencée par l'appartenance ethnique au détriment d'une conviction politique. D'ailleurs, c'est sur la base d'une identité ethnique et communautaire que les élections se déroulent, impliquant alors des stratégies politiques fondées sur la reconnaissance identitaire. C'est aussi naturellement que les acteurs les plus promus et dont la réputation est connue, se lancent dans cette course. Depuis 1945, Émile Isseme, Felix Tchikaya et Jean Hilaire Aubame, un peu plus tard Léon Mba et Paul Gondjout, occupent des postes stratégiques au Gabon en tant que député et maire. C'est cette élite qui se lance alors dans cette nouvelle course électorale.

Toutefois, « *l'UDSG obtient un plus grand nombre de voix que le BDG : soit 18 sièges contre 16 et 6 sièges des Indépendants* » (W-A. Ndombet, 2009. : 76).

La loi cadre s'impose ainsi dans ce contexte comme une certaine volonté de la France de se dessaisir de ses colonies. Au Gabon, elle lance une activité politique intense, jusque-là amorphe malgré l'influence des panafricanistes. La gestion autonome de l'administration du territoire paraît un progrès louable, dans une certaine mesure, à une période où les territoires coloniaux français connaissent de grands troubles, mais au Gabon, elle dévoile une facette bien étrange d'une élite gabonaise en proie aux intérêts personnels. C'est dans ce contexte que les élections territoriales installent un malaise au sein de la classe politique gabonaise. Les idéaux politiques du PRA et du RDA sont bien loin de l'atmosphère politique de l'UDSG et du BDG. Délaissés, ces idéaux servent fondamentalement d'exemple pour les acteurs politiques gabonais. En outre, le malaise politique du Gabon devient, dès lors, personnel, et non idéologique. Toutefois, la conception d'un conseil de gouvernement est un essai d'organisation étatique et une ouverture vers l'indépendance, et elle révèle particulièrement la volonté des acteurs politiques gabonais de régir une Nation dont l'unité des nationalités est essentielle.

In fine, le nouveau cadre institutionnel établi par la loi cadre favorise l'intégration des colonisés dans la gestion plus concrète de leurs affaires. Bien qu'elle constitue un enjeu important pour les autochtones, elle est restrictive, comme nous l'avons déjà observé. La métropole reste souveraine et l'autonomie est donc utopique dans les colonies. La loi cadre est alors une forme de réaménagement de l'administration de l'AEF et non une volonté d'émanciper les colonies.

1.3.2.3.2. Le référendum du 28 Septembre 1958

Auparavant, lésé par le choix qui est porté sur la ville de Brazzaville, capitale fédérale de l'AEF, le Gabon représenté par Léon Mba ne souhaite plus être associé aux autres colonies. Pour l'exprimer Léon Mba déclare :

Nous ne trahissons pas nos voisins africains, mais nous en avons assez de travailler pour les autres. Nous n'acceptons pas de voir Brazzaville devenir une ville champignon avec notre argent, alors que nous n'avons pas de routes, ni d'infrastructures.

[...] Si ces manœuvres continuent, le Gabon ripostera, mais ce ne sera peut-être plus avec le calme et la sérénité, il dénoncera son appartenance à l'AEF et demandera à se lier immédiatement à la métropole, car nous aimons la métropole⁷⁶.

Ainsi, le maintien du Gabon au sein des colonies de l'AEF indispose-t-il ses représentants. En effet, le Gabon bénéficie peu des apports économiques qui peuvent assurer son développement structurel comme Brazzaville. Les autorités gabonaises considèrent que la gestion est non seulement insignifiante par rapport à leur niveau de productivité, mais qu'elle est aussi inéquitable. Cet écart crée donc une forme d'hostilité à l'égard de l'administration de l'AEF. Avec l'appui de l'opinion publique, le Gabon prend position en vue de s'affranchir du pouvoir territorial de la fédération de l'AEF. Pour le signifier, il faut donc mettre en place une gestion autonome, non étatique mais communautaire, rattachée à la métropole. La métropole pour Léon Mba reste un soutien essentiel à la progression et à la maturité politique du Gabon. Toutefois, l'opinion de Léon Mba est vile, car aucun territoire de l'AEF n'avait les moyens de sa politique pour imposer à la France à cette époque une quelconque position.

En Mai 1958, le général de Gaulle revenu au pouvoir, propose un projet constitutionnel qui accorde la possibilité à chaque territoire français d'Afrique de devenir soit un membre de la communauté franco-africaine, soit d'accéder à son indépendance. H. Pion affirme qu'au départ, le général de Gaulle se propose de renforcer les liens existants entre la France et les Territoires d'Outre-mer et n'envisage pas l'évolution de ceux-ci vers l'indépendance (Ndombet, 2009 : 117). Le 24 août 1958, lors de son discours à Brazzaville, il finit par admettre cette éventualité.

Le suffrage universel, adopté depuis 1956, permet donc à la population de se prononcer en faveur d'un « Oui » ou d'un « Non » au projet du général de Gaulle. Mais le défi des élites ou des politiques africaines est la mise en place d'une propagande efficace pour expliciter les enjeux de cette réforme. Au Gabon, les opinions divergent en fonction des organes politiques et de leurs membres : le BDG, l'UDSG et particulièrement le PUNGA. Mais, l'influence du PRA et du RDA n'est pas négligeable, leur décision permet de connaître les orientations des exécutifs locaux. D'ailleurs, grâce à leur accord, l'organisation du référendum est adoptée par les groupes politiques locaux, comme le BDG, représenté par Léon Mba. En sa qualité de leader politique principal du

⁷⁶ Cf. W-A. Ndombet (2009 : 103)

Gabon, il affirme que l'indépendance du Gabon est une idée hâtive : « *le Gabon estime que son destin est lié à celui de la France* »⁷⁷.

Quant à L'UDSG, elle reste implacable face à la politique coloniale. En accord avec ses principes, elle refuse la conception du référendum et incite, au départ, à un vote du « Non », mais avec maintien de l'exécutif à Brazzaville et non à la métropole comme le formule Léon Mba. En effet, selon N. Metegue N'Nah, « *l'UDSG marque sa réprobation de la procédure d'accession des territoires d'outre-mer à l'indépendance proposée par le projet de constitution de Charles de Gaulle* ». Celui-ci, en son article 86 du titre XII, laisse en effet l'initiative de la transformation du statut du territoire à la seule République française, alors que l'UDSG, comme d'autres partis de l'Afrique Équatoriale Française (AEF), estime que cela devait se faire par « *une simple décision unilatérale des Assemblées et Conseils de Gouvernement locaux* »⁷⁸. Cette proposition est entendue et adoptée par la France.

Néanmoins, l'UDSG, influencée par le PRA, tergiverse en fonction des décisions prises à Cotonou le 27 juillet 1958. Le PRA, d'abord défavorable au référendum, réclame l'indépendance immédiate et propose une fédération africaine, mais le dialogue est ardu. Ultérieurement, à Niamey, la décision visant une liberté totale est donc laissée aux sections territoriales du Mouvement pour le vote, selon N. Metegue N'Nah (2006). Au Gabon, les modifications du texte constitutionnel qui donnent le droit aux territoires de choisir librement leur accession à l'indépendance, sont estimées concluantes par l'UDSG. C'est favorablement à cette modification que l'UDSG approuve le référendum et vote « Oui », offusquant une partie de ses partisans et allant à l'encontre de l'idéologie du PRA.

Le triomphe du « Oui » fait du Gabon une République, État membre de la Communauté. Cette évolution juridique conduit à engager de nouvelles réformes de la politique gabonaise. Par conséquent, un comité est chargé d'évaluer les nouvelles réformes constitutionnelles. Cette commission est composée des notables, des syndicats

⁷⁷ Cité par W.-A. Ndombet (2009 : 106)

⁷⁸ Cité dans « *halte au colonialisme ! Halte à la démagogie* », Discours du Mouvement Gabonais d'Action Populaire (MGAP). Cf. Metegue N'Nah, N. (2005). « Le parti de l'Unité Nationale Gabonaise (1958-1963) : une tentative de création d'une troisième force politique au Gabon », in [Annales de l'université Omar Bongo](#), n°11. Libreville, Université Omar Bongo.

et des représentants sociaux. Remarquablement, les groupes *Ngwe-Myènè* ayant plus de représentants, le travail de ce comité constitué pour la circonstance devient alors problématique et suscite des polémiques. En effet, il ne représente que partiellement l'ensemble des communautés culturelles du Gabon. Les structures ne sont pas composites ni unifiées, le statut du Gabon ne saurait être une affaire d'un groupe ethnique, elle concerne bien au contraire tout un territoire.

La classe politique gabonaise connaît un essor entre 1944 et 1946 grâce à la mise en place d'une compétitivité politique entre les différents acteurs de l'espace public. Cet essor est le résultat des nouvelles institutions qui émergent du projet de l'Union Française. La plupart des acteurs publics sont essentiellement des notables traditionnels, qui, naturellement, comme les lois coutumières l'imposent, représentent leur clan respectif. Ayant déjà des attributs de chef clanique, ils constituent le corps communautaire du Gabon, *ipso facto*, la nouvelle élite politique. Le deuxième collège représentatif érigé en 1947, au nombre de 18, est d'ailleurs tributaire de cette qualité. Comme nous l'avons déjà observé, les critères idéologiques Gauche, Droite ne sont pas déterminants. La dimension clanique en revanche, occupe une large place, quoique certains acteurs politiques se distinguent par leur faculté à connaître les affaires politiques, compte tenu de leur position par rapport à la métropole. Or, au moment du Référendum, ce modèle est devenu obsolète, bien qu'ancré dans les mœurs.

En effet, même si l'administration le souhaite vivement, la relève n'est pas prête. L'électorat n'a pas encore l'intuition et l'ère des chefs claniques touche à sa fin. (H. Pion 1976 : 78). Autrement dit, l'élite montre trop de fragilité, les responsabilités, auxquelles elle est soumise, semblent dépasser son entendement. La population ne peut que s'inquiéter de la tournure que prennent les événements politiques. H. Pion remarque la fragilisation de ces élites, au moment où la politisation du Gabon connaît son expansion. L'auteur décrit ce facteur lors des résultats des consultations électorales pour l'assemblée territoriale. Il reste que cette évolution, qui s'opère au Gabon sans élites locales et sans préparation à la gestion administrative, révèle des dysfonctionnements de ses institutions (W-A. Ndombet, 2009 :71).

Au-delà du problème de formation existe un problème de mentalité. C'est une gageure de prétendre que les sociétés segmentaires s'apparentent au système démocratique et qui plus est à la démocratie de type occidental que l'on propose à ces populations. C'est encore une gageure d'attendre de ces hommes ayant leur

logique propre, formés à des techniques probatoires si différentes des nôtres, qu'ils adoptent nos façons de voir les événements et les choses, alors qu'on ne leur a jamais donné véritablement le moyen de se familiariser avec notre forme de penser (H. Pion, 1976 : 83).

Pour comprendre cette observation, il faut souligner le déni de l'administration française à croire que la constitution de 1946 peut s'appliquer de façon spontanée, sans se heurter à toute contestation. Ainsi, le débat sur le processus de décolonisation reste ouvert. Toutefois, est-ce que « l'absence » de culture ou de formation politique était l'objet de cette ingérence ou le pouvoir était-il beaucoup trop obsessionnel pour les élites ? Ces élites connaissaient-elles la teneur des exigences de la mise en place des institutions démocratiques stables et crédibles ?

Par ailleurs, lors du débat sur la réforme de la loi constitutionnelle, J.H. Aubame propose de dissoudre l'Assemblée, héritage de la Loi-cadre, et de réorganiser des élections. Pour lui « [...] seules les nouvelles élections, [...] permettrons d'installer un gouvernement dans les conditions prévues par la constitution » (H. Pion, 1976 : 155). Cette procédure est certes équitable et justifiée, mais elle est rejetée par l'ensemble des députés du BDG majoritaire à l'assemblée. Pourtant, la dissolution s'avère nécessaire pour relancer une administration autonome, réalise J.H. Aubame. Mais entre le respect de la constitution et la détermination à briguer la présidence de l'assemblée législative, la tension entre les acteurs politiques est réelle et les suspicions s'accommodent aux débats. De plus, les acteurs politiques réalisent les enjeux de la souveraineté de cette institution. L'Assemblée législative est, en effet, sous le « *contrôle de l'action du gouvernement* » et « *l'élection du premier ministre est largement tributaire de ce Bureau* »⁷⁹. Léon Mba, bien conscient de ce fait, soutient la procédure de J.H. Aubame, mais celui-ci ne parvient pas à dissoudre l'Assemblée, se rendant bien compte de l'opiniâtreté de Paul Gondjout (président de ladite structure) et de son pouvoir sur les députés du BDG dont il est le secrétaire général. D'ailleurs, celui-ci s'empresse d'adopter le 19 février 1959, la première constitution gabonaise, affaiblissant ainsi le pouvoir du Premier ministre Léon Mba.

La loi Cadre limite la souveraineté des territoires. Le général de Gaulle consent à modifier les statuts de ces territoires, en proposant un referendum dès 1958. Cette

⁷⁹ (H. Pion, *op. cit.*).

nouvelle réforme instaure un nouveau climat conflictuel entre le BDG, l'UDSG et le PUNGA. Mais, le Gabon vote massivement « Oui » et obtient un statut de Communauté. Ce statut implique aussi une évolution des institutions. Mais l'adoption du modèle constitutionnel de la quatrième République française présage une difficulté d'assimilation, elle perpétue les crises au sommet du « Jeune État » et montre les manquements de son élite. Le référendum ne correspond pas aux attentes de la population. La France doit désormais penser à concrétiser une autonomie globale des communautés.

1.3.2.3.3. De l'autonomie à l'indépendance

Au sein de l'AEF, une tentative de regroupement entre l'Oubangui Chari, le Congo, le Tchad et le Gabon débouche sur la création de l'Union des Républiques d'Afrique Centrale (URAC)⁸⁰. Le Conseil exécutif de la Communauté propose une union de type confédéral, qui est libre de définir les caractéristiques de sa souveraineté internationale. Seulement le Gabon refuse d'adhérer à cet organe. L'URAC se solde donc par un échec, mais, en revanche, elle renforce les échanges économiques entre ces régions.

Depuis la création de la loi cadre et la mise en place du référendum, le Gabon connaît une mobilisation des organes politiques et un éveil de la conscience collective. Des associations d'étudiants gabonais en France représentées par Émile Kassa Mapsi, Bouka Bu Nziengui, Germain Mba, mobilisent une forte communication visant à discréditer les liens franco-gabonais et l'attitude de certains dirigeants gabonais quant à la question de l'indépendance. Les forces politiques gabonaises, quant à elles, divergent considérablement sur cette question de l'indépendance. L'UDSG exerce une forte pression sur les autorités gabonaises pour qu'elles s'insurgent contre la fédération AEF et engagent des négociations avec la France afin d'accéder à la souveraineté internationale.

⁸⁰ Les conceptions de la communauté franco-africaine sont caduques et inégales. Les organisations internes et externes ne reflètent pas l'idée de « *compétences communes* » entre les deux pôles, mais d'une relation verticale, dans laquelle les Africains subissent les décisions de la France. Les perspectives de l'accession à l'indépendance deviennent alors considérables. D'ailleurs, le Mali et Madagascar ouvrent des négociations avec la France pour « *obtenir l'indépendance par transfert de compétences et signer parallèlement des accords de coopération* ». Cf. F. Borella (1959). « *L'évolution de la Communauté* », in *Annuaire français de droit international*, Volume 5. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_1959_num_5_1_1466. Ces dispositions ébranlent considérablement la conception de la Communauté.

Or, Léon Mba, premier ministre, ne feint pas son attachement à la France et son ambition à faire du Gabon un département d’Outre-Mer. D’ailleurs, il conçoit que :

Le Gabon est maintenant un État indépendant au sein de la communauté franco-africaine. Des gens de mauvaise foi prétendent pourtant que rien n’a changé. Ils disent : ni liberté ni indépendance pour le Gabon, aussi longtemps que la France fera la loi ici.

Le 28 septembre 1958, le peuple du Gabon, à sa quasi-totalité, s’est prononcé pour la communauté franco-africaine. Nous avons manifesté ainsi notre ferme volonté de continuer avec la France⁸¹.

Mais ce discours n’est pas en accord avec l’opinion publique qui s’est déjà bien muselée lors des activités politiques sous-jacentes à l’élection territoriale. La subordination de Léon Mba à la métropole exaspère l’opposition, ainsi que certains membres du BDG. Mais les stratégies mises en œuvre au sommet de l’État se situent bien au-delà de l’évolution vers l’indépendance. Elles concernent la direction du futur État entre Léon Mba, Paul Gondjout et Jean Hilaire Aubame. Paul Gondjout, comme nous l’avons noté, tient à sa présidence à l’Assemblée Nationale. La présidence fait de lui le premier magistrat du Gabon, il a ainsi l’ascendant sur le premier ministre. Aux vues des réformes constitutionnelles, il est aisé de comprendre son obstination, lui, qui ne veut pas voir « *l’homme fang* » diriger la Nation. En effet, cette hostilité ethnique gabonaise que nous avons évoquée précédemment, enclave l’élite.

Ainsi, à l’aube de l’indépendance, la lutte pour le leadership trouble les débats sur les problèmes essentiels et ralentit l’évolution des institutions. Malgré les velléités du BDG et le retrait de Léon Mba, la France souhaite établir de nouvelles relations avec ses communautés. Le transfert des compétences déjà accordé au Mali et à Madagascar s’impose *ipso facto* au Gabon. Le 3 avril 1960, Léon Mba évoque cette conséquence et le fait que l’indépendance est inéluctable. La pression extérieure contraint donc le Gabon à la souveraineté. Mais Léon Mba obnubilé par la « *bénignité* » de la France, ne conçoit pas une gouvernance sans sa directive⁸². Cette idée émane-t-elle de la prise de conscience de

⁸¹ L. Mba, *Le Président Léon Mba vous parle* (Discours et allocutions de février 1959-Août 1960) (Cf. W.-A. Ndombet, 2009 : 131).

⁸² « *Quand la communauté nous aura transféré les compétences qu’elle détient encore, nous demanderons à la France d’assumer pour notre compte celles que nous ne pouvons pas assumer* », in *L’année politique-1960*. (Cf. H. Pion, 1976).

l'inexpérience administrative qui est la leur ? Ou ne s'agit-il que d'un prétexte pour garder la faveur de la métropole ?

Toutefois, sous la pression de l'opinion publique et de la France, l'assemblée législative vote unanimement la mise en place des négociations pour « *réaliser la souveraineté internationale du Gabon* »⁸³. Une délégation gabonaise est alors mobilisée. Elle est conduite par Léon Mba, par le Président de l'Assemblée Législative Paul Gondjout, et composée de plusieurs hommes politiques et de notables qui partent de Libreville pour Paris. C'est grâce aux liens privilégiés et pour la préservation de « *l'amitié* » avec la France que le Gabon acquiert son indépendance le 17 août 1960, après la signature du transfert des compétences à son élite le 15 juillet de la même année. L'indépendance est accueillie avec ferveur au Gabon, malgré ses ambiguïtés. La France signe avec le Gabon un certain nombre d'accords de coopération.

La France, tenant les rênes du pouvoir, révèle sa volonté de sauvegarder ses intérêts, malgré ladite souveraineté. L'indépendance ayant été acquise sans heurt, on se doute bien que « *tout* » dépend du bon vouloir de la France. Comme pour la signature des traités coloniaux, on doute que le gouvernement gabonais détienne le monopole de cette coopération. C'est pourquoi, à notre avis, le cadre des accords bilatéraux favorise un certain contrôle de l'ancienne puissance coloniale sur le nouvel État. D'ailleurs, les relations avec l'ex-puissance tutrice ne sont pas bien perçues par tous les Gabonais et l'indépendance est qualifiée de « *fictive* ». En outre, dans un contexte de crise, le consensus semble animer tous les acteurs politiques au moment de l'accession à l'indépendance ; mais ce nouvel ordre couve des rancœurs, particulièrement celles de Paul Gondjout, qui voit son rival être investi comme chef de l'exécutif.

Conscient des enjeux que ce nouvel ordre représente pour les Gabonais, chaque parti tente alors d'en tirer profit, mais le consensus voulu se heurte aux ambitions personnelles des uns et des autres, et la jeune République se construit sur fond d'une crise interne entre les élites, qui affecte l'équilibre du nouvel État.

⁸³ Discours de l'UDSG, in *L'année politique*-(1960). p.350. Cf. H. Pion (ibid.)

1.3.3. Le Gabon sous la Première République

On ne saurait parler de la Première République du Gabon sans faire référence à Léon Mba, acteur politique principal et premier président du Gabon qui a fait parler de lui dès son entrée en politique avec l'évolution des relations entre la France et ses colonies aussitôt après la conférence de Brazzaville.

1.3.3.1. Présentation de Léon Mba

Nous avons vu que l'accession à l'indépendance est l'aboutissement d'un accord de coopération entre la métropole et le Gabon. L'indépendance est acquise malgré l'ambition de Léon Mba de faire du Gabon un département français. La Première République Gabonaise est donc finalement dirigée par Léon Mba. Né le 9 février 1902 à Libreville et issu de l'ethnie fang, Léon Mba réussit à se hisser à la tête du Gabon. Premier président, « *artisan involontaire de l'indépendance* », dit K. Tinasti, 2009⁸⁴, son émergence politique est le résultat d'un caractère et d'une personnalité qu'il forge au fil des années et à travers de multiples péripéties.

Le brevet élémentaire acquis à l'école missionnaire Catholique, lui permet d'intégrer l'administration coloniale et d'être élevé au rang « *d'indigène évolué* ». F. Bernault écrit que

La désignation de Léon Mba, correspond à une nouvelle étape de la politique indigène du gouvernement gabonais, visant à s'assurer le concours de jeunes Africains assimilés, perçus pour un temps plus maniable que les chefs administratifs (1996 : 216).

En effet, Léon Mba se distingue par son intelligence et sa capacité de leadership. Il est de ce fait promu Chef de Canton, usant d'une grande autorité pour diriger ses pairs et se conformant à ses supérieurs dont il couvre les malversations. Il crée ainsi un lien fort avec eux et gagne leur sympathie. Ainsi, l'intérêt général est-il bien loin des traits caractéristiques de Léon Mba. K. Tinasti fait remarquer que « *cet homme use des prérogatives attachées à ses fonctions pour s'enrichir* » (2009 : 43). Nous pensons que ce sont ces facteurs qui jouent particulièrement en sa faveur. Léon Mba montre peu de force à

⁸⁴ Tinasti, K. (2014), *Le Gabon entre démocratie et régime autoritaire*. Paris, L'Harmattan.

défendre les siens, mais se déploie à conforter sa personne dès que l'occasion s'en présente.

Des tensions ne tardent pas à éclater au sein de son clan à cause de ses attitudes peu respectueuses des traditions et de son comportement hostile à l'égard des autres, preuve de son autoritarisme. Mais « *l'évolué* », qui bénéficie de certains privilèges, devient du même coup un leader malgré lui et participe à la régulation du canton et des coutumes ou du « *Droit coutumier Pahouin* », titre de son ouvrage. Il y exerce en Chef en réglant des conflits au sein des palabres.

Léon Mba s'y distingua très tôt par une forte personnalité et l'intelligence de la négociation, non seulement entre les parties des procès, mais aussi entre les multiples interprétations de règles en pleine mutation (F. Bernault, 1996).

L'expansion du *bwiti* va émerger tout au long de son exercice du pouvoir, preuve d'un goût prononcé pour la tradition. F. Bernault décrit le *bwiti* comme étant une pratique alors en vigueur et une identité citadine chez les fang de l'Estuaire dès 1918. Son expansion alerte les missionnaires et l'administration qui craignent déjà les pratiques attribuées à tort ou à raison aux Fangs. Ils se montrent hostiles à cette « *religion* ». En effet, les cérémonies *bwitistes* s'accompagnent de la consommation de *l'iboga*.

D'ailleurs, son expansion est reprochée à Léon Mba qui, selon les rumeurs est un des fervents pratiquants de ce rituel. La découverte de restes humains vendus sur la place du marché conforte les prises de position de l'administration qui trouve là l'occasion d'en découdre avec les sectes. L'enquête est reliée aux pratiques du *Bwiti* et liée à Léon Mba. Il est arrêté et jugé complice. Le procès permet à de nombreux ennemis du chef de canton de venir témoigner contre lui. « *Ce qui conduit à sa condamnation à l'exil en Oubangui-Chari en 1931* », écrit F. Bernault (1996).

Vers 1920, il semble que Léon Mba adhère à « *Ligue des droits de l'homme* », une idéologie communiste opposée aux idéaux de l'administration coloniale. Léon Mba souhaite certainement repenser la condition noire, évoquer l'africanité et l'égalité avec « *le blanc* ». Mais, cette position ne correspond pas aux pratiques mises en place par le système colonial. Ses positions entachent sa personnalité, qui autrefois avait la sympathie de l'administration. Il se pourrait que cela soit à l'origine de son adhésion et de sa pratique du *bwiti* qui l'éloigne de l'éducation qu'il a reçu des missionnaires. Nous précisons

cependant que les raisons que nous venons d'évoquer, divergent d'un auteur à un autre (H. Essono Mezui, 2006 ; W. A. Ndombet, 2009 ; et *alii.*). Certaines pratiques sont attribuées à son obédience maçonnique. En outre, la personnalité de Léon Mba est entachée également à la suite de ses dérives autoritaires et du traitement peu affectueux qu'il inflige à ses confrères. Les privilèges dont jouit Léon Mba irritent l'administration, déclenchent une hostilité envers sa personne. « *Léon Mba cherche le pouvoir et entend l'exercer avec passion et rigueur. Les administrés sont les premiers à s'en plaindre* » (H. Essono Mezui, 2006.)⁸⁵.

Son exil en Oubangui ne suffit pas à changer sa personnalité. Il y gagne encore des faveurs administratives et est promu auxiliaire. Il regagne Libreville en 1946, dans un climat particulier : nouvelles redéfinitions de l'Union Française, conséquences de la Conférence de Brazzaville. Mais les événements en Indochine et à Madagascar font que les conditions des indigènes se durcissent davantage. C'est en fuyant cette oppression que Léon Mba décide de travailler dans la compagnie John Holt. Il y bénéficie des faveurs des forestiers. C'est dans le même sillage qu'il construit progressivement sa carrière politique lors du « *Congrès Pahouin* » à Mitzié en 1947. Son cadet, Jean Hilaire Aubame y émerge avec le soutien de l'administration française, contrairement à lui qui ne bénéficie que de l'appui des forestiers. De plus, Léon Mba gagne peu d'approbation auprès des chefs notables du Woleu-Ntem, qui manifestent une préférence pour Jean Hilaire Aubame. Les élections législatives lui donnent l'occasion de régir le contenu idéologique de son parti. Il forme alors le Comité Mixte franco-gabonais (dont l'influence idéologique vient du RDA). À l'occasion des élections législatives en 1951, il fait part de sa volonté de réunir tous les gabonais et les non-gabonais.

Léon Mba se définit comme rassembleur des gabonais, le partisan de la poursuite d'une politique de collaboration avec la France, conditions « sine qua non » de l'édification du Gabon moderne et riche qu'il promet à ses concitoyens (H. Pion, 1976 : 89).

Il se tourne alors vers les myènè et une partie des fangs situés à Libreville. Le Comité Mixte évoque son désir de rassemblement. Mais, Léon Mba ne s'assure pas le succès attendu. C'est finalement Jean Hilaire Aubame qui est le vainqueur et qui devient

⁸⁵ Essono Mezui, H. (2006), *Église catholique, vue politique et démocratisation au Gabon : 1945-1995*. Thèse de doctorat en Histoire. Lyon, Université de Lyon [En ligne]. http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2006/essono-mezui_h#p=0eta=TH.front.4.

dans la foulée, député au palais Bourbon. Léon Mba abîme l'image de son rival, en le désignant comme le partisan des « *colons* », tandis qu'il se défend de toute alliance coloniale. C'est ainsi que la fraternité entre les deux hommes se fracture. Léon Mba comprend que la faveur de l'administration est tout aussi importante en revendiquant l'idéologie du Comité Mixte que celle du RDA. Le RDA de Félix Houphouët-Boigny a particulièrement la faveur de l'administration française, compte tenu de la divergence avec le communisme. Cette conception joue en faveur de Léon Mba. Malgré cela, l'UDSG gagne la faveur publique. Conscient de cette défaillance, il entreprend de se rapprocher de Paul Gondjout, lui aussi notable Myènè, Sénateur gabonais du Conseil de la République.

In fine, la personnalité de Léon Mba reste intrigante et ambiguë. Nous avons essayé de dresser les traits de la biographie de celui qui fut la première figure politique gabonaise, pour montrer le socle de ses ambitions. Bien que brève, cette biographie permet de comprendre les appétences de l'homme et la relation qui se tisse entre l'identité de l'acteur public et le système politique gabonais. Finalement, on peut y déceler un mélange de genre entre la stature de l'homme d'État et les dérives autoritaires de l'homme politique. De la collaboration avec l'administration française, Léon Mba tire plusieurs avantages. Malgré quelques périodes de tumulte, Léon Mba regagne l'approbation de la métropole et la confiance du peuple en dominant ses adversaires.

1.3.3.2. De la configuration constitutionnelle au Gouvernement d'Union Nationale

La souveraineté internationale étant acquise était-il nécessaire d'apporter de nouvelles réformes aux institutions ou fallait-il sauvegarder les anciennes ? L'élite gabonaise ne disposait pas d'attributs suffisants pour évaluer la situation sociopolitique correspondant aux réalités nationales du Gabon. À cet effet, l'analyse de M. R. Anchouey (2014 : 43) nous paraît pertinente. L'auteur décrit comment le choix d'une « philosophie de base » s'avère nécessaire au moment des réformes constitutionnelles de l'État gabonais. « *Si les précédentes constitutions sont liées aux idéaux libéraux et aux principes de la Révolution Française de 1789* » (*ibid.* : 44), c'est en partie parce que ceux-ci baignent dans l'atmosphère coloniale française dont elle est une référence. De plus, l'innovation paraît, dans ce contexte, ardue, et demande une plus grande efficacité. À notre avis, avec le contrôle de la métropole, les réformes ne peuvent que se conformer

avec leurs intérêts. Ainsi, le développement constitutionnel et politique ne peut-il se faire que par l'adhésion aux principes constitutionnels français puisque ce modèle y est omniprésent depuis l'application de la Loi-cadre et du Référendum.

Convenons, tout d'abord, avec F.-P. Nze-Nguema que la modernisation politique postcoloniale en Afrique, et particulièrement au Gabon, [se caractérise] par une crise des légitimités et par l'impossibilité de délimiter de manière précise la « *nature* » et la « *localisation de l'autorité politique* » (1998 : 103)⁸⁶. En effet, une épreuve de force se dessine particulièrement entre les autorités politiques gabonaises pour le contrôle du pouvoir. Ensuite, ces luttes d'influence constituent un frein pour le processus de démocratisation. Enfin, J. Risterucci, Haut Représentant de la France au Gabon, déclare :

Si le Gabon [n'a rien perdu de] de son calme traditionnel, la situation s'y est singulièrement compliquée depuis la proclamation de l'indépendance. Sans justifier aucune alarme particulière, l'évolution de ce pays n'aura sans doute jamais posé autant de de points d'interrogations (W.-A. Ndombet (2009 :163)

Ce propos explicite le marasme politique qui se dissimule dans l'engouement de la proclamation de l'indépendance. Dès le 4 octobre 1960, une commission se réunit en vue de légiférer pour la nouvelle constitution. Cette commission est composée des députés de l'opposition, avec une majoration pour le BDG. Conduite par le Président de l'Assemblée Nationale Paul Gondjout, elle doit établir la prééminence des pouvoirs. Comme le notifie W. A. Ndombet⁸⁷, plusieurs projets sont alors émis. Il est remarquable que les débats soient notamment influencés par des positions ethniques. Toutefois, à l'ouverture des travaux, deux projets sont principalement dominants.

Le premier projet est soumis par Paul Gondjout avec une partie des membres du BDG et l'autre par l'UDSG. Les deux entités prônent la mise en place d'un régime parlementaire classique avec la séparation des fonctions de chef de gouvernement et celles de chef de l'État. *Ipsa facto*, le régime parlementaire permet de fonder la nouvelle République sur l'équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Cet équilibre se caractérise par la collaboration de leur fonction dans l'appareil étatique. Elle donne aussi « *un droit de sanction* », car dans ce système de régime parlementaire, l'un des

⁸⁶ Nze-Nguema, F.-P. (1998), *L'État au Gabon de 1929 à 1990 : le partage institutionnel du pouvoir*. Paris, L'Harmattan.

⁸⁷ (*Op. cit.* : 163)

pouvoirs peut remettre en cause l'autorité de l'autre. Autrement dit, le Parlement peut considérer que le Chef de l'État n'est pas en mesure d'incarner ses responsabilités, donc d'émettre une censure à son encontre. Quant à l'exécutif, il a le droit de dissoudre le parlement. Notons, précisément, que le régime parlementaire induit clairement une suprématie du législatif sur l'exécutif. En effet, le chef de l'État incarne l'État, mais il possède des fonctions et une autorité limitée voire symbolique. Ce projet est justifié par le fait que les leaders craignent un absolutisme présidentiel.

En second, c'est la prééminence du chef de l'exécutif. Léon Mba, s'affirme déjà dans l'épreuve de force qui l'oppose au Chef du Parlement, Paul Gondjout, sur le choix du régime politique. Le président de l'assemblée nationale a déjà émis sa volonté en 1958 d'accorder peu de pouvoirs à son principal rival Léon Mba. Dans ce contexte, soit il a réellement considéré que seul le régime parlementaire permet de construire un état stable et démocratique, soit il tient *mordicus* à être le premier magistrat du pays. Dans ce cas, on est en présence d'une lutte pour le pouvoir et non d'une volonté d'instaurer une institution à la fois stable et démocratique. La légitimité de Paul Gondjout accorde du crédit à son projet parlementaire. Soutenu par une partie des membres du BDG, le projet obtient gain de cause dès le 14 novembre 1960, sans être toutefois promulgué de façon officielle. Seulement, il s'oppose à celui de Léon Mba, que ses collaborateurs soupçonnent de vouloir instaurer par la force, un régime présidentiel. Par conséquent, les clivages politiques s'accroissent au sein du BDG.

Enfin, Léon Mba ne cache pas sa préférence pour le présidentielisme. Conscient d'une part de la fragilité de son autorité et d'autre part, de l'article 78, qui prévoit le remplacement du chef de l'État en cas d'empêchement momentané par le président de l'Assemblée nationale, *il ne peut en effet rester indifférent dès lors que ce président s'appelle Paul Gondjout*, affirme M. N'solé Biteghé (1990 : 40)⁸⁸. Exaspéré par les positions de ses confrères, il ne reste à Léon Mba qu'à exécuter un coup d'état constitutionnel (W.-A. Ndombet, 2009 : 171). L'activité politique, qui jusque-là était prompte à plonger dans des crises, va soudainement tourner en faveur de Léon Mba.

L'intention du Président de la République était donc de reconnaître à sa fonction à la fois assez représentative pour incarner la Nation et assez d'indépendance et

⁸⁸ N'Solé Biteghé, M. (1990), *Échec aux militaires au Gabon, en 1964*. Paris, Chaka.

d'autorité pour disposer d'un pouvoir fort et stable susceptible de lui assurer la plus grande liberté de manœuvre possible (M.R. Anchouey, 2014 : 49).

D'ailleurs, Léon Mba, étant chef de gouvernement et Président de la République de façon provisoire, s'octroie le droit de remaniement ministériel et écarte trois européens du gouvernement sans la consultation de l'Assemblée Nationale. Celle-ci voit par cette décision, un acte de désinvolture et menace à son tour le chef de l'état en déposant une motion de censure à son encontre. Léon Mba s'attelle à réagir aussitôt et déclare un état d'urgence le 16 novembre 1960. Il accuse ainsi ses confrères de menacer l'ordre public. Le 17 novembre, il dissout l'assemblée nationale. Le 17 et le 18 novembre 1960, il incarcère Paul Gondjout, président de l'Assemblée nationale, ainsi que plusieurs autres personnalités politiques.

Par ailleurs, l'opposition ne voit pas que le Gabon sombre dans un régime « *hyper présidentiel* » selon l'expression de P. Decraene (1963)⁸⁹, elle se contente de se mettre à l'écart et de profiter de la division du BDG en se rapprochant de son adversaire Léon Mba. De même que, pour trouver des appuis en dehors de son propre camp, Léon Mba doit forcément se tourner vers Jean Hilaire Aubame, de même ce dernier émet quelques réserves par rapport à ce rapprochement en déclarant qu'un parti unique conduit inévitablement à la dictature (H. Pion, 2014 : 165). Cette alliance entre les deux hommes conduit à des élections présidentielles puis législatives dès le 12 janvier 1961 et la liste conduite par l'Union Nationale finit par obtenir 99,57 % des suffrages.

Léon Mba convoque une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale le lendemain de cette « *victoire* ». Elle doit se réunir pour reconfigurer la constitution et instaurer un régime de type présidentiel. Louis Bigman devient président de l'Assemblée Nationale. Jean Hilaire Aubame est quant à lui nommé ministre des affaires étrangères. Léon Mba, étant le seul candidat pour la présidence, il devient le premier président de la République Gabonaise. En apparence, « *l'échec des mécontents dote la République d'institutions stables ; mais une sourde méfiance n'en paralyse pas moins son fonctionnement* », affirme M. N'Solé Biteghe (1990 : 42). Cette ascendance de Léon Mba

⁸⁹ Decraene. P. (1963), « Tableau des partis politiques de l'Afrique au Sud du Sahara », in *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, Tome 50, n°178, Premier Trimestre. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1963_num_50_178_1370_t1_0131_0000_2

sur ses anciens adversaires lui permet de légiférer sur le partage du pouvoir. Sa seule volonté est par ailleurs de le détenir pleinement. Il déclare alors que :

Il faut au Gabon un Président de la République, Chef de l'État, élu par le peuple et Chef du gouvernement qui apparaît à tous comme un père de la patrie gabonaise et le symbole de l'unité nationale⁹⁰.

La constitution de novembre 1960 n'est, par ailleurs, que succinctement modifiée. En effet, les dispositions fondamentales de la loi constitutionnelle de février 1961 concernent les pouvoirs du Chef de l'État. Sous la bannière de l'unité nationale, au titre II de la constitution de février 1961, le Président de la République est aussi chef du gouvernement. Il « assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, ainsi que la continuité de l'État »⁹¹.

Désormais, le chef de l'État est élu au suffrage universel direct, pour 7 ans rééligible, contrairement aux années précédentes où c'était le collège électoral qui en détenait l'autorité. Cette conception confirme l'omnipotence de l'exécutif aux dépens du Parlement qui voit ses pouvoirs réduits au contrôle de l'impôt et de l'action du gouvernement (dans une certaine mesure). En effet, le chef de l'État peut se passer de l'avis de l'Assemblée Nationale pour élire les lois, les proroger, consulter par référendum le peuple s'il n'a pas l'accord de ladite Assemblée ou simplement la dissoudre. Il nomme le vice-président, les ministres (le conseil des ministres n'est qu'une organisation consultative, les ministres n'influencent pas la politique ou les décisions du chef de l'État).

L'Assemblée se trouve dès ce moment vidée de ses prérogatives. Il s'en suit une transformation du nouvel État dont les conséquences sur le fonctionnement de la société seront décisives par la suite. (F.-P. Nze-Nguema, 1998 : 105).

Ipsa facto, le *monocéphalisme* transcende le pouvoir et les privilèges du Président de la République. « L'État étant une entité de droit, sa structure est ternaire »⁹². Mais, au

⁹⁰ *Président Léon Mba, recueil des discours 1961-2*. Ministère de l'information et du tourisme, Libreville, p.8

⁹¹ Le présidentielisme gabonais se caractérise par le déséquilibre total des pouvoirs séparés et par un renforcement extrême du Président de la République (M. R. Anchouey, 2014 : 57). Il viole les règles de la séparation des pouvoirs, pour cette raison changée en « distinction des pouvoirs » (cf. Auracher, T. (2001), *Le Gabon, une démocratie bloquée ? Reculs et avancées d'une décennie de lutte*. Paris, L'Harmattan. p.46).

⁹² F.-P. Nze-Nguema (*op. cit.*)

Gabon, on est en présence d'une concentration dérivationnelle du pouvoir par un individu que M. R. Anhouey qualifie de « *personnage hors-série* ».

L'acceptation d'un tel pouvoir, nous interroge sur la place réelle de l'opposition puisqu'elle devient alors un instrument aux mains de Léon Mba. Nonobstant, l'attachement de Jean Hilaire Aubame au régime parlementaire, la coalition porte tort à la résistance face au BDG majoritaire au sein de l'Assemblée Nationale en plus de la souveraineté de son leader. Les leaders de l'opposition se soustraient à la volonté d'un individu, laissant instaurer dans ladite Union Nationale une démocratie. D'une part, les manœuvres de Léon Mba ne sont pas contestées et son rival Jean Hilaire Aubame ne se présente pas aux élections de février 1961. Confirme-t-il ainsi la continuité d'un pacte secret avec Léon Mba ? s'interroge W.-A. Ndombet (2009). Quand bien même les leaders ont brièvement déclaré, comme nous l'avons noté, que la mise en place d'un parti unique doit être étudiée et que celui-ci conduit indéniablement à la dictature, pourtant, la formation du gouvernement d'union nationale, dans lequel cinq ministres sont de l'UDSG, muselle l'opposition. De plus, la validation de la constitution non seulement verrouille leurs activités, mais les soumet au pouvoir de leurs adversaires.

D'autre part, ce mutisme peut être compris dans la mesure où l'idée de « *l'union nationale* » est un facteur notable. Elle affirme la revendication d'une identité nationale gabonaise, défend la citoyenneté, corrobore l'esprit politique des dits partis. Toutefois, le désir de consolider la jeune République ne peut suffire à expliquer ce véritable sabotage politique (M. N'solé Biteghe, 1990 : 47). Soulignons qu'au vu des événements, il apparaît que la conception de l'union nationale ne signifie pas qu'elle jouit de l'acceptation de tous. L'évolution des institutions est un fait essentiel, elle n'apprivoise pas les visions politiques individuelles. Il est fort probable que la liste unique soit établie sur la base d'un commun accord ; quant à l'argumentation d'effectif de l'Assemblée, elle ne condamne pas, *a priori*, les opposants de la veille à une figuration silencieuse. Les dispositions de la loi constitutionnelle n'abattent pas le multipartisme également. Le laxisme de l'opposition signifie-t-il qu'elle a un autre moyen de pression ? Pourtant l'affaiblissement du pouvoir législatif, au profit d'un plein pouvoir présidentiel verrouille toutes contestations. Le pouvoir étant concentré entre les mains du Président de la République, le contre-pouvoir n'existe plus, compte tenu des prérogatives des articles de la constitution.

À n'en point douter, ce régime présidentiel mis en avant par Léon Mba suscita un climat de tension insoutenable. Celui-ci fut amplifié par des actes liberticides et quasi suicidaires, faute d'un climat d'Union nationale représentatif de toutes les forces politiques du pays. Il reste maintenant à savoir si le pacte de l'Union nationale scellé dans les conditions des élections législatives de février 1961 allait être préservé ou s'il constituait un piège politique habilement conçu par Léon Mba (W.-A. Ndombet, 2009 : 191)

Le gouvernement d'Union Nationale connaît un succès au départ. Il met en place des réformes administratives. Léon s'attelle au respect de son programme de développement jusqu'en 1963. Il apparaît ainsi que les legs institutionnels coloniaux français influencent la constitution de 1960. Les acteurs politiques sont confrontés à un choix prépondérant entre un régime parlementaire et un régime présidentiel. Ce choix divise les protagonistes, à l'image des ambitions individuelles. De ce duel, Léon Mba sort vainqueur, mettant sous le joug ses adversaires d'hier. Paul Gondjout, président de l'Assemblée Nationale et ses confrères sont les premières victimes de cette dérive. Qu'à cela ne tienne, Léon Mba parvient, au moyen de la coalition avec l'opposition, à instaurer un régime présidentiel dans lequel il détient tous les pouvoirs et à réduire ceux de l'Assemblée Nationale. Il parvient également à former le gouvernement d'Union Nationale. Mais cette obsession du pouvoir absolu a des conséquences dramatiques et l'Union Nationale s'avère être un mythe, puisqu'il conduit au putsch du 17-18 février 1964.

1.3.3.3. Des désaccords au coup d'État de 1964 et à la consolidation du pouvoir de Léon Mba.

Le régime de type présidentiel adopté par la constitution du 21 février 1960 favorable à Léon Mba se définit par une forte personnalisation du pouvoir. Les prérogatives attribuées à la suite de la modification de la constitution de 1960 laissent penser soit une confusion entre les responsabilités étatiques qui lui sont conférées, soit une volonté de sa part d'avoir une forte emprise sur les institutions et sur ses adversaires.

Léon Mba en devenant président de la République, fait voter des lois constitutionnelles qui minimisent les pouvoirs législatifs, quant au gouvernement d'Union nationale, il se déploie dans l'organisation et les gestions administratives pendant deux ans. D'ailleurs, cette évolution aboutit à la création d'une Cour suprême dont Jean-Hilaire Aubame (auparavant Ministre des affaires étrangères) détient désormais la présidence. Cela démontre la volonté de consolider des institutions fortes et d'asseoir une

politique de développement efficace. Celles-ci amènent la jeune République à gagner « véritablement son autonomie ».

Dans ce cas, l'harmonie qui y règne depuis deux ans est alors chimérique. H. Pion (1976) conclut qu'avec le recul du temps, la reprise du duel à mort suspendu en 1961 apparaît désormais comme inéluctable entre les deux principaux hommes politiques du pays. De plus, la formation de l'Union nationale ne certifie pas l'adhésion de l'UDSG à la politique du BDG. Comme l'affirment différents auteurs, les désaccords entre les deux personnalités politiques sont beaucoup plus lointains et dépassent le stade d'une idéologie. R. Bru⁹³ parle d'ailleurs de cette discorde comme étant une « querelle de famille » (1958 : 20-21). De même que G. Rossatanga-Rignault s'interroge :

Comment imaginer que deux hommes de deux partis qui se sont tant combattus puissent s'accorder subitement pour mettre entre parenthèses le principe de la compétition électorale et ne plus constituer qu'une seule liste ? (2000 : 91)⁹⁴.

La libération des anciens membres du BDG (intervenue tardivement) réactive sans équivoque les nouvelles malaises entre les deux personnalités et l'entente est définitivement vouée à l'échec. Pendant ce temps tout se passe comme si Léon Mba négligeait la force de l'opposition, or dans les faits cette situation mettait en péril l'équilibre de son pouvoir et la légitimité de son autorité. H. Pion décrit une forme d'inattention ou de négligence de la part de Jean Hilaire Aubame au vu des manœuvres de son adversaire. En effet,

C'est l'UDSG qui, logiquement, aurait dû prendre l'initiative de la rupture. En acceptant l'Union nationale elle avait fortifié sa position en montrant que l'on ne pouvait rien faire au Gabon sans elle ; dans la mesure où l'Union déçoit l'opposition il lui revenait de la dénoncer. Que l'UDSG subisse de bout en bout une situation créée, infléchie, exploitée par le BDG est le signe de son extrême faiblesse ou du moins de son impuissance et, inversement, la preuve de l'habileté et de la combativité de son adversaire (1976 : 177).

L'opposition étant désormais passive devant l'expansion du BDG, celui-ci s'active sur l'étendue du territoire gabonais dans une vaste propagande autour de son idéologie : l'Union nationale. Le parti construit ainsi une image de « bienfaiteur » et de « rassembleur » autour de Léon Mba tout en souillant l'image des acteurs des partis

⁹³ Bru, R. (1958), « Crise politique au Gabon ? Non, querelle de famille », in *Union Française et Parlement*, n°90 (Cité Par W. André Ndombet, 2009).

⁹⁴ Rossatanga-Rignault, G. (2000), *L'État au Gabon. Histoire et Institutions*. Libreville, Raponda-Walker.

adverses. Léon Mba cherche à tout prix à museler l'opposition en vue de maîtriser le jeu politique. Son gouvernement convoque une session parlementaire. Il propose un projet de loi qui stipule l'incompatibilité entre la députation et certaines charges administratives. Ce projet de loi vise particulièrement Jean Hilaire Aubame, président de la Cour suprême et Député. Celui-ci, conscient de cette manœuvre rocambolesque, décide de garder sa députation et démissionne de la Cour suprême. Le projet de loi n'a cependant pas l'approbation de l'Assemblée. À la suite du vote, elle ne requiert pas la majorité des voix.

L'assemblée nationale, bien qu'ayant un faible pouvoir à la suite des prérogatives de la constitution, tient tête à l'autorité de Léon Mba. Elle tente de limiter les débordements du Chef de l'État. Mais « *la réaction de l'Assemblée arrive trop tard, d'autant plus qu'elle n'ose pas aller jusqu'à se solidariser derrière l'UDSG* », concède H. Pion (1976 : 180). Léon Mba « *dissout alors l'Assemblée le 21 janvier 1964. Cette dissolution est un véritable coup d'état* » affirme H. Pion (*ibid.* : 181). Il accuse l'Assemblée de nuire à la stabilité interne des institutions et du pays et organise dans la foulée des législatives, le 23 février de la même année, en durcissant les conditions d'éligibilité et en augmentant les cautions. Selon C. Messi Me Nang et *alii* (2003)⁹⁵, les partis politiques ne disposaient que d'une quinzaine de jours pour s'organiser. De plus, Léon Mba rend inéligible tous ceux qui disposent d'un poste d'administration. Ce durcissement est voulu pour écarter les membres de l'UDSG. À cet effet, les conditions étant peu favorables, l'opposition refuse de déposer une liste ce qui favorise une victoire du BDG qui, seul, dispose d'une liste complète. C'est dans ces conditions que survient le coup d'État militaire dans la nuit du 17 au 18 février 1964. Selon P. Leroy :

Les facteurs favorisant le coup d'État tiennent à la faiblesse de son système institutionnel. L'incapacité de l'État à résoudre les difficultés politiques, économiques, sociales qui surviennent suscitent le doute sur l'aptitude à réagir et stimulent le dynamisme de ceux qui ne veulent pas admettre la perpétuation de l'impuissance [...]. Au-delà de la scène politique, l'absence de stabilité et clarté dans les rapports qu'entretiennent classes ou groupes sociaux laisse le champ libre aux plus impétueux (1992 : 240)⁹⁶.

⁹⁵ Messi Me Nang, C., & N'Foule Mba, F., & Nnang Ndong L.-M. (2003), « Le consensus au Gabon, de 1960 à nos jours ». Université de Paris, [En Ligne] <https://docplayer.fr/3132907-Theme-le-consensus-politique-au-gabon-de-1960-a-nos-jours.html>

⁹⁶ P. Leroy. (1992), « Le coup d'État », in O. Duhamel et Y. Meny, *Dictionnaire Constitutionnel*, Paris, PUF, p.240. Cité par Mbah, J-F. (2011), « Pouvoir néocolonial et contretemps démocratique au Gabon : essai d'interprétation de contrecoup d'État militaire du 19 février 1964 », in *Revue gabonaise de sociologie* n°4. Paris, L'Harmattan.

Un comité dit « révolutionnaire » composé essentiellement par des militaires (lieutenant Jean Essono, Jacques Mombo et les sous-lieutenants Daniel Mbéné et Daniel Ondo Edou), entreprennent de disloquer le gouvernement du BDG et de destituer Léon Mba. Cette opération militaire s'organise dans la nuit du 17 au 18 février, soit six jours après les élections législatives. Les « révolutionnaires » occupent alors les endroits stratégiques (présidence, radio), destituent Léon Mba, emprisonnent les membres du gouvernement sauf Paul-Marie Yembit (en déplacement), ainsi que le président de l'Assemblée Nationale. Ils demandent à la population de garder le calme et refusent toute intervention française au nom du respect de la souveraineté du Gabon. Selon N. Metegue N'Nah et *alii*, Jean Hilaire Aubame occupe provisoirement la présidence du Gabon, à la demande des putschistes. Son implication est cependant interrogée :

Nombre d'observateurs s'interrogeaient d'ailleurs sur la portée de son ralliement aux insurgés de M. Aubame. Certains affirment que l'ancien représentant du Gabon au Palais Bourbon aurait refusé la présidence du gouvernement qui lui avait été offerte par les militaires⁹⁷.

Mais, jouant le jeu des militaires, il compose un gouvernement et déclare que : « *Mon gouvernement s'apprête à restituer au peuple les libertés publiques confisquées par son prédécesseur* »⁹⁸. Par ailleurs, les putschistes se heurtent à l'intervention militaire de la France. Elle prend désormais une proportion dramatique, car les deux camps s'affrontent. La France cherche à rétablir Léon Mba. Avec l'appui de Paul Marie Yembit, qui n'avait pas été capturé par le comité, la France se saisit des putschistes qui ont fini par se rendre. Léon Mba qui avait été conduit à Lambaréné regagne Libreville la nuit du 19 et 20 février 1964. Les militaires et les membres du gouvernement provisoire sont appréhendés et conduits dans une prison.

Comme au Gabon et partout en Afrique subsaharienne, le coup d'état trouble les gouvernements issus de la colonisation. Il se dessine un phénomène révolutionnaire qui vise à contester les manipulations politiques et les régimes autoritaires. Au Gabon, le coup d'état est perçu comme un échec cuisant d'une part, d'autre part comme l'attachement des gabonais aux idéaux démocratiques hérités de l'État colonial français (W.-A. Ndombet, 2009 : 205), que Léon Mba s'empresse de destituer par son autoritarisme. Le

⁹⁷ *Le Monde*, du 21 février 1964, n° 5941, p.1, in W.-A. Ndombet (2009 : 204).

⁹⁸ *Le Monde*, du 21 février 1964, p.1, in W.-A. Ndombet (2009 : 205).

climat politique est considérablement dégradé après les événements insurrectionnels. Le Coup d'état crée un traumatisme chez la population gabonaise. L'intervention militaire française a pour conséquence des arrestations arbitraires, la mort des combattants. Quant à la restauration du gouvernement de Léon Mba, elle se définit comme un abus dictatorial. Léon Mba tient à dissiper tout esprit révolutionnaire au sein de la population et à mettre toutes les accusations sur le dos de ses adversaires. Il s'attelle par ailleurs à retrouver son pouvoir et à légitimer son autorité, quel qu'en soit le prix.

Si le but inavoué de la politique du gouvernement, jusqu'ici au pouvoir, était de réaliser à tout prix le passage du multipartisme au monopartisme, il faut emprunter cet adage cher aux dictateurs, « *la fin justifie les moyens* », affirme W.-A. Ndombet⁹⁹. C'est pourquoi, le gouvernement ne se prive pas d'user de répression violente envers ceux qui s'opposent à son autorité. Dès avril 1964, les élections législatives ont lieu, l'assemblée nationale ayant été dissoute auparavant. C'est aussi un moyen pour Léon Mba de gagner son électorat et de restaurer la suprématie du BDG. M-R. Anchouey (2014 : 140) observe que le coup d'état a intensifié les luttes politiques. Au moment des élections législatives, les forces politiques de l'opposition sont encore présentes bien qu'affaiblies dans certaines localités au Sud du Gabon. L'UDSG abandonne son étiquette, une fois son leader appréhendé lors des événements militaires. Les membres qui y sont encore actifs se constituent en « *Groupe de Défense des Institutions Démocratiques (DID)* ». Le BDG connaît lui aussi une faible mobilisation, mais fait confiance aux alliances passées sous l'étiquette de l'Union nationale. De plus, Léon Mba met en place une disposition qui permet aux non-gabonais de participer au vote.

En somme, les élections organisées après le coup d'état militaire de 1964, consolident encore un peu plus le BDG, et l'opposition davantage désabusée, est prise de panique. Au moment de l'annonce des résultats, le BDG s'attribue majoritairement les sièges de l'assemblée nationale, soit 65.3%. Cette composition correspond à une forte adhésion de certains électeurs au BDG. Malgré la propagande, l'opposition a une forte présence au sein de l'opinion publique. C. Coulon affirme que :

À défaut d'institutionnaliser le secteur politique dans la société, les élites au pouvoir peuvent être tentées d'assurer leur hégémonie par la contrainte. Alors apparaît le cercle vicieux de la violence. C'est parce qu'il ne réussit pas à assurer sa propre

⁹⁹ (*Ibid.* : 226)

légitimité dans tout un secteur de la société [...] que le régime fait usage de force (1972 : 1069)¹⁰⁰.

Pour finir, Léon Mba démontre son ascendant sur ses adversaires en usant des moyens nécessaires pour sauvegarder son pouvoir. L'UDSG-DID ne peut que se sentir désabusée en ne matérialisant pas dans ses résultats électoraux l'audience qu'elle a auprès de la population. Cet état des choses les conduit à se rétracter et à accepter celui qui mène le jeu. Pendant deux ans, Léon Mba a su manier son gouvernement en invoquant la nécessité d'une union. Cette politique est mise en place par l'instauration d'un consensus avec l'opposition. Les institutions demeurent fortes et s'élargissent pour la Jeune République. Cependant, le processus de démocratisation s'est soldé par un échec, laissant place à de grandes crises entre les leaders gabonais. C'est ainsi que Léon Mba s'est progressivement taillé l'image d'un maître du jeu politique au Gabon. Malgré sa volonté de construire le Gabon sur le thème de l'unité nationale, il échoue à y intégrer la démocratie et consolide son régime par l'instauration d'un parti unique. F. Bernault analyse ces faits en écrivant que :

Le pouvoir né durant la période coloniale partageait depuis longtemps avec les gouvernés un langage commun, celui de la violence : violences des armes à feu, violence de la contrainte électorale, violence des inégalités et du luxe des grands, violence sorcier et sans partage (1996 : 361)

S'étant progressivement débarrassé de ses adversaires, Léon Mba renforce également l'identité du Gabon à travers des coopérations internationales et des réformes institutionnelles. À l'intérieur du territoire gabonais, le BDG se déploie pour s'ériger en parti unique. Les répressions sont continuelles envers l'opposition qui tente de se remotiver. Mise en déroute, elle est également prise à parti et écartée de l'assemblée nationale avec l'arrestation de trois députés. De ce fait, le BDG connaît sa plus grande ascension due à un grand nombre de ralliements alors que tous ceux qui s'y opposent sont victimes de violence.

¹⁰⁰ Coulon, C. (1972), « Système politique et société dans les États d'Afrique noire », in *Revue française de science politique*, 22^e année, n°5. pp. 1049-1073. [En ligne]. https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1972_num_22_5_418948.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons tenté de faire une brève présentation du Gabon, un pays qui regorge d'immenses richesses minières, pétrolières et d'une diversité culturelle. Ces principaux atouts font de lui un pays attractif capable de dynamiser son développement et sa croissance. Paradoxalement, bien loin de refléter cette attractivité, le Gabon est un pays sous-développé. De plus, sa prospérité est inégalement répartie surtout que 80% de sa population est pauvre, affectée par le chômage (plus de 30 %).

L'histoire du Gabon date de milliers d'années, mais c'est en 1473 que le Gabon est découvert par les navigateurs portugais. Progressivement les français s'y installent. L'abolition de l'esclavagisme en 1839 laisse place à des traités commerciaux. Ils sont signés par le roi Denis et Bouët-Willaumez en 1839, et ces traités officialisent l'implantation de la France au Gabon. Cette implantation a des répercussions sur les structures traditionnelles de son territoire. On retient d'abord un découpage artificiel fait par des accords entre l'Espagne, la France et l'Allemagne en 1886, 1900 et 1919. Puis, celle de l'assimilation culturelle occidentale qui impacte ses traditions et ses langues. Ensuite, celle de son peuplement métissé et enfin celle de la politique qui en a résulté.

Le Gabon est devenu une colonie du Congo Français. À la suite de la seconde Guerre mondiale, le Gabon choisit de défendre la France aux côtés du Général De Gaulle (France libre). En 1946, il est un Territoire d'Outre-Mer, à la suite d'un vote « Oui » du référendum proposé lors de la Conférence de Brazzaville. Il constitue ainsi une Communauté française en 1958, et Léon Mba, premier ministre s'oppose à l'indépendance du Gabon. Il a une préférence pour la départementalisation, mais en 1960 la France concède l'Indépendance à toutes ses anciennes colonies, dont le Gabon.

Même si l'Indépendance du Gabon est une avancée politique, elle dissimule une situation sociopolitique faite de controverses et de quiproquo. Les élites gabonaises s'adonnent à des conflits personnels au sommet de l'État. D'ailleurs, elle est peu préparée à cette éventualité au moment de l'accession à l'indépendance. Sur la scène de cette crise, les principaux acteurs politiques sont Léon Mba, Paul Gondjout, Jean Hilaire Aubame, René-Paul Sousatte, Jean-Marc Ekoh, entre autres, avec leurs partis politiques le BDG, l'UDSG, le PUNGA. Cette lutte politique apparaît comme un dynamisme démocratique mais elle participe à la fragilité de l'évolution de la jeune République.

Les crises, qui datent de 1958, lors des élections législatives, vont déboucher sur un putsch en 1964. Mais ce putsch permet à Léon Mba de consolider son pouvoir avec le soutien de la France qui tient aussi, par ailleurs, à la stabilité du Gabon pour sauvegarder ses intérêts. Elle s'implique d'ailleurs militairement lors de ces événements et réussit à réinstaurer le pouvoir de Léon Mba alors que le malaise politique et social est persistant. Grâce à un jeu de consensus, des dérives autoritaristes, Léon Mba consacre son monolithisme politique et le nationalisme tant prôné devient un mythe. La question de succession au moment de la prise de pouvoir de Léon Mba semble ne pas être un sujet de réflexion. Elle peine à être décelée à la sortie du « coup d'État manqué » et des répercussions de celui-ci : arrestation des adversaires et « *chasse aux sorcières* ».

Mais la santé de Léon Mba est défaillante et la question de succession est d'actualité, que ce soit au sein de son parti, au sein de la population et dans la métropole française. Celle-ci n'a d'ailleurs plus caché sa volonté de sauvegarder ses relations politico-économiques avec le Gabon, l'omniprésence de Jacques Foccart dans les pays francophones, et spécifiquement au Gabon traduit cette manœuvre. La solution semble se porter sur des manipulations constitutionnelles. Elles se définissent par une simple instauration du poste de « *Vice-présidence* ». Le choix se portait d'ores et déjà sur Albert Bernard Bongo qui avait la faveur de Léon Mba et un appui incontesté de la France au détriment de Paul Marie Yembit.

La légitimité de ce poste se concrétise par les prérogatives constitutionnelles, adoptées par le parlement en 1967. Elles attribuent ainsi plus de pouvoir au Vice-président. Elles octroient également les mêmes fonctions étatiques en l'absence du président. Par ailleurs, elles procéderont à une élection présidentielle et législative anticipée. Léon Mba et Albert Bernard Bongo se soumettent aux électeurs, obtiennent 90 %. Les élections sont d'apparence démocratiques, mais l'opposition, de son côté, est diminuée et ne possède aucun argument à placer. Les élections permettent, entre autres, d'identifier le visage du Vice-Président, de créer un certain engouement autour de lui car il est méconnu du grand public. Elles institutionnalisent une forme d'alternance « *imposée* » ou « *naturelle* ». Albert Bernard Bongo accède au pouvoir pendant que Léon Mba est souffrant à Paris. À la mort de ce dernier le 28 Septembre 1967, en respectant la constitution, il accède au pouvoir suprême de l'État Gabonais. Dans les faits, cette forme de transmission de pouvoir, peut, entre autres, révéler la maturité des institutions

gabonaises. Elle atteste également que le processus démocratique fait son chemin dans les structures institutionnelles. Il ne reste qu'à analyser et à observer son évolution, ses mutations politiques et historiques à venir sous les règnes d'Omar Bongo, puis d'Ali Bongo.

Chapitre 2. TRAJECTOIRES POLITIQUES DE OMAR BONGO ET DE ALI BONGO

Introduction

En tenant compte des mutations sociopolitiques intervenues au Gabon, nous revisitons dans ce chapitre les parcours politiques d'Omar Bongo¹⁰¹ et d'Ali Bongo. Tentant de renouer avec la société gabonaise après l'errance politique des premières années d'indépendance, Léon Mba, et, à ses côtés, Albert Bernard Bongo se sont donc mobilisés pour donner une certaine crédibilité à leur personnalité politique en s'impliquant davantage dans la cohésion et le développement du Gabon. Toutefois, les transitions « *démocratiques* » en Afrique sont sujettes à controverse, comme on peut l'observer par les insuffisances en matière juridique dans la manière de gérer les affaires de l'État. Loin d'être exemplaire en Afrique, la vie au Gabon est constamment traversée par des ambiguïtés politiques institutionnelles. Face à l'enjeu que constitue la construction d'un État moderne et l'instauration de la démocratie, les réformes institutionnelles sont faussées dès le départ.

La responsabilité des successeurs de Léon Mba consiste à prendre cela en considération. Mais, dans les faits, cela s'avère plus difficile à mettre en œuvre. Les modalités de transfert du pouvoir, à eux seuls, présagent déjà la manifestation d'une « *démocratie bloquée* », embourbée dans des oligarchies et du clientélisme. Sans ignorer les modalités de cette transmission du pouvoir, nous proposons de développer en parallèle le rôle des acteurs politiques : Omar Bongo et Ali Bongo. Comment les ambitions de ces élites les ont conduits-elles à la tête du Gabon ? Quelles sont les idéologies qui influencent leur ligne politique ? Quels sont les grands événements historiques liés à l'exercice de leur pouvoir ? Le chapitre suivant se propose d'apporter une réponse à cette série de questions dont la compréhension nous permettra de mener une analyse plus approfondie des discours de ces deux acteurs politiques.

¹⁰¹ Tout au long du texte, nous utiliserons uniquement les noms Omar Bongo et Ali Bongo, les protagonistes ont effectué des modifications au fil des années.

2.1. Parcours d'Omar Bongo, orateur politique et président

Les contextes particuliers de la succession du pouvoir entre Léon Mba et Omar Bongo s'expliquent par la préoccupation commune aux deux acteurs politiques de maintenir l'équilibre social au plan national. Tirant les leçons des crises politiques consécutives qui ont agité la vie gabonaise dans la période postcoloniale et celles qui ont ébranlé l'Afrique centrale, les deux hommes politiques ont essayé de trouver des solutions qui mettent le Gabon à l'abri, particulièrement contre toute crise susceptible de déboucher sur l'anomie sociale. L'opinion nationale est cependant inquiète de l'influence de Léon Mba, au vu des précédents événements. Les répressions consécutives, les abus de pouvoirs, la marginalisation des dispositions institutionnelles, sont restés vivaces dans la mémoire collective au point d'écorner son image. D'où la nécessité d'un renouveau dans la manière d'exercer le pouvoir qui apparaît donc comme une alternative au passé tumultueux.

Méconnu du grand public, Omar Bongo accède au pouvoir après avoir occupé successivement le poste de directeur de cabinet en 1965, puis de ministre délégué à la présidence de la République, chargé de la défense nationale et de la coordination, ce qui le prépare à la succession malgré son expérience politique « précaire » (J. Otsiemi, 2009¹⁰² ; N. Metegue N'Nah, 2006). Il milite au côté de Léon Mba et se soumet au choix citoyen en tant que Vice-président. Leur succès est effectif, mais sans adversaires, lors du scrutin, cette victoire est une évidence. Il prête donc serment le 13 avril 1967 en tant que vice-président du Gabon.

Dès son ascension au pouvoir, Omar Bongo tisse de nouvelles alliances et fait ainsi preuve d'une dynamique remarquable, en faisant du développement du Gabon sa principale préoccupation et son cheval de bataille. Il tire de ce projet, qui donne une orientation à son discours, une forte mobilisation populaire à la dimension de l'optimisme déclenché chez les citoyens gabonais. Le discours porteur de ce projet était ponctué de slogans et de mots pivots comme : « *Gabon d'abord* » ; « *union nationale* » ; « *Rénovation* » ; « *réalisme* » ; « *progrès* » (L. B. Mapangou, 1986)¹⁰³. En s'appuyant sur les propos de D.E. Gardinier, nous observons que le succès de l'ascension politique

¹⁰² Otsiemi, J. (2009), *Léon Mba, père de la nomenklatura*. Edilivre.com

¹⁰³ Mapangou, L.-N. (1986), *Mémorial du Gabon : L'âge de la raison 1965-1969*. Genève, S.I.E.D., 1986

d'Omar Bongo repose sur un argumentaire bien adapté à la situation politique et économique de cette période. Selon l'auteur, *Bongo's accession to the presidency coincided with the beginning of a decade of economic expansion [...]* (1981: 16).

En effet, le regain économique galvanise la politique d'Omar Bongo, au point d'incarner l'image d'une gouvernance prospère dont la croissance économique permet de soutenir une politique sociale répondant aux besoins de la population. Cette situation qualifiée de « *providentielle* », crédibilise sa politique, renforce son image auprès de toutes les classes sociales. Le dynamisme du succès de la première ère Bongo repose aussi sur le renouvellement de l'appareil étatique par l'insertion d'une jeune élite. Loin des querelles UDSG et BDG, Omar Bongo incarne le renouveau. Beaucoup de gabonais se réjouissent d'un leader qui n'est ni « *Omyéné* », ni *Fang* mais *Téké* [...] écrit T. Auracher (2001 : 55). En effet, Omar Bongo est né à Léwai (Bongoville aujourd'hui) dans le sud du Gabon. Issu d'une ethnie minoritaire appelée Téké, il a grandi loin de la capitale Libreville. Des crises politiques entre les deux grands partis, il en est exempté (D. E. Gardinier, 1981 : 15). Pour singulariser sa politique, il insuffle aux Gabonais l'idée d'une conscience nationale comme un idéal commun, pour lui, il n'y a pas d'ethnie, mais une seule nation. Le nationalisme dont il promulgue le bien-fondé est « *apprécié* ». Il gagne alors l'adhésion et la faveur de la population.

La gestion du Gabon perdure pendant quarante-deux ans sous la présidence d'Omar Bongo, qui mène stratégiquement une politique consensuelle. Par ailleurs, l'Opposition est quasi absente de la scène politique sous le parti unique, car elle ne parvient pas à s'ériger comme une force majeure en s'appuyant sur un soutien populaire. De plus, en 1967, la crise du putsch est dans les mémoires et l'activité politique est manœuvrée subtilement sous forme d'autoritarisme. Omar Bongo, à la mort de son prédécesseur, organise des dialogues, libère les prisonniers politiques et mobilise une intense activité politique dans tout le pays en promulguant le rassemblement et l'unité nationale. C'est fort de cela qu'il parvient à mobiliser toutes les forces populaires autour de lui et à justifier les assises du monopartisme. Plus tard, les contestations de 1980, puis de 1990 et surtout les crises de 1993 fragilisent cette politique. Comme en 1968, il organise des discussions (Conférence nationale, Accords de paris, ...) qui finissent par aboutir à l'inclusion ou à l'insertion de l'Opposition dans le gouvernement (appelé « *Gouvernement de*

consensus »). Cette stratégie discrédite leur image et muselle toute opposition à la politique d'Omar Bongo.

Le parcours d'Omar Bongo est entaché aussi de l'omniprésence de la métropole française au Gabon, dès son accession au pouvoir. D'ailleurs, plusieurs auteurs qualifient Omar Bongo de symbole de la « *Françafrique* » (T. Hofnung, 2009¹⁰⁴ ; A. Barluet 2009 et *alii.*)¹⁰⁵. En effet, comme son prédécesseur, Omar Bongo ne se délie pas de la France. Les coopérations entre les deux pays se prolongent, l'indépendance obtenue depuis 1960 est jugée fictive et les manipulations constitutionnelles, qui accordent le pouvoir à Omar Bongo lors de la succession, confirment, entre autres, la faculté de la France à modeler encore la politique gabonaise. D'ailleurs « *l'ascension d'Omar Bongo est assimilée à des faveurs politiques obtenues grâce à la France ou spécifiquement, à Jacques Foccart, Conseiller des affaires africaines sous le Général De Gaulle* » (T. Auracher, 2001 : 48). Du reste, ses relations avec le ministre datent de sa formation militaire au sein du service secret de celui-ci en 1958 (il y porte encore le nom d'Albert Bernard Bongo)¹⁰⁶. Il est, par la suite, affecté aux affaires étrangères du Gabon où il se montre collaboratif avec les Français. Ce qui le propulse à la direction du cabinet de Léon Mba. Enfin, il devient Président du Gabon à partir de 1968 jusqu'à sa mort en 2009.

La collaboration avec la France, tout au long de ses mandats, devient ambiguë, elle prolonge la corruption au sein de l'État et est aussi l'incarnation des lobbies néocolonialistes, traduite par une prédominance implicite de la métropole dans ses anciennes colonies où des pouvoirs coercitifs perdurent grâce à des alliances occultes (clientélisme, franc-maçonnerie, entre autres).

Les quarante-deux ans de pouvoir d'Omar Bongo¹⁰⁷ se caractérisent par deux périodes fondamentales, l'une de 1968 à 1990 et l'autre de 1991 à sa mort. Une longévité qui influence particulièrement l'identité historique du Gabon. Décrire la trajectoire politique d'Omar Bongo consiste, d'une certaine manière, à tenir compte également des

¹⁰⁴ Voir *Libération* (26 Juin 2009), « Bongo, désamour français », par Hofnung, T. [En ligne] https://www.liberation.fr/planete/2009/06/26/bongo-desamour-francais_567021

¹⁰⁵ Voir *Le figaro* (06 juin 2009), « Omar Bongo, le doyen de la Françafrique », par Barluet, A. [En ligne] <http://www.lefigaro.fr/international/2009/06/07/01003-20090607ARTFIG00242-omar-bongo-la-mort-du-doyen-de-la-francafrique-.php>

¹⁰⁶ Puis El Hadj Omar Bongo lors de sa conversion à l'islam en 1973 et Omar Bongo Ondimba.

¹⁰⁷ 1973- 1979- 1986- 1993- 1998- 2005

mutations politiques et historiques du Gabon. Ces mutations concernent les réformes politiques notamment celles qui mettent fin au monopartisme, celles de 1990 lors de la Conférence Nationale et des impacts économiques avec le « boom pétrolier », la dévaluation du FCA, la crise économique entre autres, qui prônent le multipartisme. Elles se caractérisent aussi par une offensive diplomatique au plan international en vue d'une plus grande ouverture du Gabon au monde. Omar Bongo, en effet, souhaite établir des relations diplomatiques et surtout économiques avec d'autres pays (K. Tinasti, 2014 ; G. Biyogo, 2008¹⁰⁸ ; J. Ping, 2002¹⁰⁹). Par son potentiel économique, le Gabon est un partenaire avec qui on peut nouer des liens économiques pour lui donner un nouvel essor. En dehors de son partenaire privilégié, la France, en 1973, Omar Bongo se rapproche des pays arabes en adhérant à l'OPEP (L. B. Mapangou, 1986) et en établissant des relations avec des pays tels que La République Démocratique Allemande (1973), la Yougoslavie, Cuba, le Maroc, l'Éthiopie et bien d'autres. Par la formation d'organismes régionaux tels que CEEAC, l'OUA, la CEMAC, il parvient à consolider quelques alliances visant une intégration régionale du Gabon.

Par ailleurs, la consolidation de l'équilibre du continent est un enjeu certain. De ce fait, les dispositions de la mondialisation (par l'ouverture des frontières ou par les initiatives de l'ONU) incluent des organisations régionales conçues sur la base d'accords militaires et diplomatiques pour promouvoir la paix (COPAX ; RECAMP ; CCPNUQSAC). L'Afrique, celle subsaharienne est fragilisée par des guerres ethniques et des coups d'État, la diplomatie est un recours pour maintenir cet équilibre et le promouvoir. Chez Omar Bongo, elle se cristallise par une médiation entre les parties en conflit dont il est un acteur de réconciliation. Ces dispositions datent également de 1968, influencées (à notre avis) par les idéaux panafricanistes, qui montrent la nécessité pour l'Afrique de s'ériger en un continent solide, pour la défense de son identité et la planification d'une politique interne moins encline à des dérives ethniques, singulière par la croissance économique et par son développement structurel. Ses initiatives sur l'échelle

¹⁰⁸ Biyogo, G. (2008), *Omar Bongo l'insoumis. Livre I. Le rêve d'un nouvel ordre international pacifique et consensuel*. Paris, L'Harmattan.

¹⁰⁹ Ping, J. (2002), *Mondialisation, paix, démocratie et développement en Afrique : l'expérience gabonaise*. Paris, L'Harmattan.

continentale sont d'ailleurs remarquables au point de le qualifier de « sage ». À ce sujet, E. M'Boloko écrit que :

[La] promotion de l'intégration continentale et régionale, [la] liquidation des conflits armés, [le] parrainage de réconciliation nationale : Omar Bongo [le président gabonais] est devenu un véritable architecte de la paix (2009 : 13)¹¹⁰.

En effet, l'idéologie politique d'Omar Bongo se caractérise par une pensée fondée sur la paix en Afrique et l'harmonie nationale, dont il fait une préoccupation et le Gabon un exemple. « *Le Gabon vit aujourd'hui en Afrique l'expérience assez exceptionnelle d'une Nation en paix avec elle-même et avec les autres* », conçoit J. Ping (2002). G. Biyogo le qualifie de « *rêve d'un nouvel ordre international pacifique et consensuel* » (2008). À cette idéologie, parfois jugée doctrinale, il se consacre par une forte présence dans les négociations pacifiques sur le continent africain (conflit tchadien en 1976, Angola en 1988, Brazzaville 1989, et bien d'autres). Promu Président de l'OUA, il incarne de ce fait l'artisan ou le médiateur par excellence de la paix en Afrique (il en reçoit d'ailleurs le prix Nobel) malgré son bilan intérieur insuffisant.

Tout pouvoir revêt un secret, écrit F. Mongumu Ebuta (2012 : 17). Ces activités diplomatiques attestent que la capacité de mobilisation d'Omar Bongo sur la scène internationale et la place qu'il occupe au sein de la Nation gabonaise, contribuent au renforcement de sa souveraineté, du moins, de son pouvoir. De plus, nous pouvons justifier la pérennité du pouvoir d'Omar Bongo par des formes de croyances symboliques et traditionnelles ou par l'image du « *chef* », qu'il a réussi à se construire via divers attributs comme : « *le patriarche* » ; « *le père de la Nation* » ; « *le sage* » ; « *le doyen d'Afrique* » ; « *le guide spirituel* ». L'ordre social, nous dit R. Mawuto Afan (2010 : 15-33)¹¹¹ « *est un élément culturel, non moins important que les aspects politiques ou historiques* ».

L'ordre social, du point de vue sacré, est aussi une coordination par la dévotion des « *sujets* » à celui qui incarne le pouvoir sacré. Cette sacralité du pouvoir nourrit l'imaginaire collectif et puise la continuité de son existence dans ce fait (« *intouchable* », « *nécessité* », « *vitale* »). Elle se pérennise, crée une forme de dépendance entre le

¹¹⁰ M'Bokolo, E. (2009), *Médiations africaines : Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*. Paris, l'Archipel.

¹¹¹ Mawuto Afan, R. (2010), *Les masques du pouvoir politique en Afrique*. Paris, L'Harmattan.

président et les citoyens. Nous convenons avec K. Tinasti, à propos du pouvoir d'Omar Bongo, que « *la famille est devenue une Nation structurée autour de son père, le président, aux ordres de qui chaque membre est tenu d'obéir* » (2014 : 60-61). L'auteur ajoute que c'est un système où le chef doit être respecté car il est spirituellement le père du peuple, le garant de son bien-être, et la seule personne capable de prendre en main son avenir. De plus, cela démontre la cristallisation de la tradition dans les mœurs politiques, la conséquence d'une « *impossibilité* » d'alternance dans ce cadre. G. Rossatanga-Rignault conçoit

La part consciente de la consommation politique qui revient aux populations, [manifestée] à travers des liturgies qui saturent l'espace politique gabonais et se présentent certes comme des émanations de l'élite [par exemple], mais sur fond d'adhésion populaire (2005 : 12)¹¹².

Sur la base de plusieurs travaux, nous avons tenté de présenter le parcours d'Omar Bongo en tenant compte des aspects politiques, historiques et sociologiques. Ce sont des généralités qui servent à détailler son parcours. Dans la suite de cette présentation, nous revenons sur certains faits saillants des bouleversements historiques qui ont eu lieu depuis l'instauration du parti unique jusqu'à la mort d'Omar Bongo.

2.1.1. La Rénovation, Le Parti Unique et ses limites

Parmi les actions politiques menées par les élites gabonaises, figure en bonne place leur participation aux compétitions électorales et à l'animation de la vie politique qui en a résulté. Cette mobilisation est signifiante par l'intégration des individus dans le jeu du pouvoir et par l'expressivité même de la responsabilité citoyenne face aux défis d'une Nation naissante. C'est aussi un signe de la démocratie. Reste à savoir quelle trajectoire la République gabonaise compte emprunter pour la sauvegarder.

Au Gabon, on observe que la compétition politique s'amplifie avec l'avènement du multipartisme consécutif à la chute du mur de Berlin en 1989, bien que sur le plan national, ces dispositions soient boiteuses. Elles sont, en effet, influencées par un repli identitaire et non par un débat idéologique de fond. Les instruments démocratiques se détériorent par ce fait et par la mise en place d'un régime autoritaire qui paraît dès lors

¹¹² Rossatanga-Rignault, G. (2005), « Au titre des mesures individuelles. Petit catéchisme des liturgies politiques gabonaises », in Yengo, P. (dir.). *Le Gabon malgré lui*. Paris, Karthala

être un facteur de ralentissement de l'avancée politique. Mais une aspiration aux valeurs démocratiques est à noter par la combativité de la société civile et de certaines élites. Cependant, les stratégies crépusculaires gagnent le terrain du pouvoir. Elles aboutissent au renforcement du régime autoritaire. Or ce modèle dans son fonctionnement participe à la crispation de la scène politique gabonaise. Victime de répression, l'opposition est, de tout temps, muselée.

L'ancien régime ne gagne pas l'assentiment de l'opinion publique, qui souhaite par ailleurs une refondation. Omar Bongo séduit par son « *détachement* », l'acteur politique apparaît donc idéalement comme la figure de proue d'une « *république rénovée* ». Il incarne le changement qui s'impose dans une certaine mesure. Il fait preuve de « *singularité* » en tentant d'abord de déroger à l'image de son prédécesseur, de s'appuyer sur des idéaux politiques nationalistes et de conscientiser l'opinion politique sur l'importance du progrès sous la notion de « *Rénovation* », comme nous l'avons mentionné. La « *Rénovation* » est un concept adopté afin de refonder un état dont le progrès économique, l'intégration citoyenne et la mobilisation des citoyens sont le noyau du développement, symbolisés par : « *Le Parti, c'est la patrie, c'est le Gabon* » (O. Bongo, *discours du 1er congrès du PDG*, août 1970).

Nous mettons en relief les fondements du système Bongo-PDG. Il s'appuie, d'une part sur une forte propagande politique qui consolide ainsi progressivement son pouvoir. Il révèle, d'autre part, la continuité de l'autoritarisme précédemment amorcé par Léon Mba. Comment l'exploit économique a-t-il contribué au renforcement du pouvoir d'Omar Bongo ? La « *Rénovation* » et l'instauration du parti unique auraient-elles fait écho à la démocratisation dans les nouvelles institutions de la Deuxième République Gabonaise ? Quelles évolutions sociohistoriques et socioéconomiques le Gabon aurait-il enregistrées sous l'ère d'Omar Bongo ?

2.1.1.1. L'ascension du système Bongo/PDG

Rappelons que les structures africaines évoluent de façon autonome jusqu'à l'implantation coloniale française. Les mutations structurelles et politiques génèrent finalement une organisation étatique (nationale), dont les fondements sont antinomiques à l'emprise ethnique ancrée dans les mœurs politiques. Ces dispositions ont en partie influencé l'émancipation du champ politique gabonais. Pendant toute la période du

pouvoir de Léon Mba, l'idée de nationalisme est peu évoquée. Omar Bongo doit construire une certaine légitimité en captant l'opinion publique. Il déclare lors du discours du nouvel an 1968 :

J'invite mes compatriotes à une prise de conscience nouvelle que j'appelle « Rénovation » [...]. La Rénovation c'est cette conscience populaire en marche ; la Rénovation c'est la mobilisation des bras et des volontés au service d'un idéal de développement. La Rénovation c'est le grand rassemblement des Gabonais pour travailler loyalement, fraternellement au progrès du pays (O. Bongo, *Discours du nouvel an*, décembre 1968).

Le projet de la « Rénovation », qu'Omar Bongo se propose de mettre en œuvre, repose sur une forme de restructuration de la société en promulguant l'éveil de la « *conscience nationale* ». La cohésion nationale est peu structurée dans un contexte où l'émergence ethnique est fondamentale. Il faut impulser le patriotisme comme un idéal commun. Cet éveil est ensuite « *une prise de conscience des dirigeants* »¹¹³ qui doivent redéfinir leurs priorités. Dans son œuvre *Blanc comme nègre* (2001), l'auteur fait le récit d'une observation personnelle de la politique de son prédécesseur et des anciens partis politiques gabonais. Il y fustige l'influence colonialiste, la caducité et la « *politique politicienne* » et non une « *politique économique* » (O. Bongo, *Annonce de modification de la constitution*, février 1967). Pour Omar Bongo, faire partie du « *Gouvernement de la Rénovation* », c'est participer à la construction économique et sociale du Gabon.

Omar Bongo entend d'abord incarner l'image de l'homme de la réconciliation, puis s'appuyer sur des stratégies propices : le développement, le progrès, la construction d'un État-Nation solide et enfin, la restauration de l'unité nationale. Il façonne donc un slogan qui cristallise cette idéologie en précisant qu'elle est en accord avec l'instauration du parti unique, de l'évolution sociale et de la démocratie¹¹⁴.

En effet, selon lui, l'unité est le socle de l'appareil étatique, elle instaure l'équité et la solidarité au sein de la Nation. Omar Bongo, comme tout autre leader politique de cette période postcoloniale, voit dans le pluralisme politique, un legs de la colonisation. En effet, la création des partis est progressive et consécutive aux mutations historiques et politiques de la colonisation. Or, le parti unique s'oppose à la colonisation, qui est à l'origine de la division. Ainsi, comment réussir à lutter contre la présence coloniale sans

¹¹³ (*Ibid.*)

¹¹⁴ C'est notre point de vue.

serrer les rangs ? « *Le phénomène du parti unique apparaît alors étroitement conditionné par la phase décolonisatrice* » (O. Debbasch, 1966 : 52)¹¹⁵.

Fort de cet argumentaire, Omar Bongo voit dans le système monopartite, le renouveau et la mobilisation nationale. En somme, le pluralisme partisan se construit dans un contexte de conscience nationale alors que la conscience régionale (ou ethnique) n'est pas en accord avec l'unité : le patriotisme. De plus, les antagonismes européens (guerre idéologique, adhésion à une idéologie) ne conviennent pas dans un contexte africain qui est influencé par des appartenances ethniques tribales. L'influence ethnique étant omniprésente, elle ne saurait émanciper le nationalisme. Le monopartisme est une porte de réconciliation nationale, d'instauration de cohésion, d'harmonie, de fraternalisme dans la différence¹¹⁶ sous le slogan « *Rénovation* ». Omar Bongo conçoit donc que :

Le multipartisme a présenté pour nous la division ethnique, l'organisation des groupes d'intérêts particuliers, et le temps des divisions stériles qui bloquait le développement du pays (1984 : 23).

Reste à savoir comment un Parti dit démocratique, sous un système monopartite, permet un fonctionnement de l'appareil étatique selon des principes éthiques et équilibrés. Pendant l'ère Léon Mba, le monopartisme n'a aucune assise constitutionnelle. Omar Bongo doit désormais s'appuyer sur la constitution pour instaurer le parti unique. Il ne tarde pas à l'annoncer lors de son discours en 1968 et crée ainsi le Parti Démocratique Gabonais (PDG). Cela implique la suppression des partis politiques en présence et établit le jeu politique centralisé au sein d'un seul parti. Ce constat est évoqué par H. Ingueza. Le parti unique, dit l'auteur, « *représente la volonté des dirigeants de canaliser et de rendre unique l'offre politique* » (2008 : 144)¹¹⁷. Par ailleurs, afin de s'inscrire dans la réalité de la société gabonaise, le nouveau pouvoir développe « *les mécanismes de sa visibilité* »¹¹⁸. Le slogan « *Rénovation* » inclus des réformes économiques qui définissent

¹¹⁵ Debbasch, O. (1966), « La formation des partis uniques africains ». In *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°2. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1966_num_2_1_930

¹¹⁶ L'analyse est personnelle, elle tient compte également d'une observation des discours d'Omar Bongo (Bongo, 1968, 1984, 1978), Nous nous référons également aux différentes œuvres écrites par Omar Bongo (*Rénovation : pensées politiques* (1973) ; *Confidences d'un africain : entretiens avec Christian Casteran* (1994) ; *Blanc comme nègre* (2001).

¹¹⁷ Ingueza, H. (2008), *Dynamiques des champs politiques locaux au Gabon : Contribution à l'analyse de l'intégration politique*. Thèse de Doctorat en Science politique. Bordeaux IV

¹¹⁸ (*Ibid.*).

l'amélioration des conditions sociales et l'intégration des nationalités dans le développement du pays.

Par ailleurs, l'apologie idéologique du PDG s'appuie essentiellement, dès sa création, sur l'exploit économique que le Gabon connaît en 1970. En effet, à cette époque le marché économique du Gabon peine à émerger. L'intégration du Gabon dans un concert de libéralisme économique répond à l'enjeu de développer son prestige aussi bien sur son sol qu'à l'international, avec une participation plus active et plus effective du citoyen gabonais. En effet, dans sa ligne politique, le PDG s'appuie sur « *la progression économique, démocratique et concertée* » (O. Bongo, 1984 : 97)¹¹⁹, qui traduit l'évolution socio-économique. Convenons de ce fait avec G. Rossatanga Rignault que :

Le Parti Démocratique Gabonais, à l'instar d'autres formations du même type ailleurs sur le continent africain, s'est fondé sur une double justification : le projet de la construction nationale et du développement économique. Il s'agissait des principales priorités des jeunes États indépendants. Auxquels il faut ajouter quelque chose qui semblait déjà exister, mais qui était, en réalité à construire : l'État (2000 : 161).

Les frontières du Gabon sont tracées tardivement du fait de la colonisation et de l'exploitation de ses richesses minières et forestières au bénéfice de la métropole extradées vers Brazzaville (1958), capitale de l'AEF. Depuis Léon Mba, la forêt est encore un enjeu primordial dans la mesure où elle occupe une place importante dans la vie de la population. Plus tard, la régénération de l'économie gabonaise se renforce grâce au boom pétrolier, un essor spectaculaire qui parvient à hausser son PIB. Omar Bongo souhaite donc une intégration effective de la population, grâce à ces moyens. Une politique monopartite apparaît comme un moyen d'incitation.

Par conséquent, le pluralisme politique est aboli, laissant place au monopartisme par la création du PDG le 12 mars 1968. Par ailleurs, le monopartisme sous Léon Mba n'a pas une légitimité constitutionnelle. Mais, il maîtrise les dissidents par la force de la légitimité que lui confère le présidentielisme adopté depuis 1961 au détriment du régime parlementaire. Omar Bongo parvient, quant à lui, à instaurer progressivement le parti

¹¹⁹ Bongo, O. (1984), *Au service du Gabon. Pensées et actions sociales*. Libreville, Multipress.

unique, en lui donnant toute « *la légitimité constitutionnelle* » (F. Hervouet, 1990)¹²⁰. Pour l'officialiser, les textes constitutionnels de 1961 sont abrogés, parmi lesquels les articles 4, 5, 25, 45, 65 et 70. Dans l'article 4, par exemple :

La souveraineté nationale émane du peuple, qui l'exerce directement par l'élection et le référendum, et indirectement par les institutions constitutionnelles et les organes chargés d'assurer le fonctionnement et la pérennité de l'État, à savoir : le Parti Démocratique Gabonais, parti unique, le président de la République, et le Gouvernement (F.-P. Nze-Nguema, 1998 : 164)

Plus tard en 1983,

Le Parti Démocratique Gabonais assure la participation des électeurs à tous les suffrages. Il est garant de l'Unité nationale et œuvre pour la promotion économique et sociale du pays. Il établit la liaison nécessaire entre les peuples et le gouvernement gabonais, nul ne peut se voir confier un mandat public électif s'il n'est investi par le parti¹²¹.

Nous pouvons observer que ces dispositions constitutionnelles se caractérisent par la construction d'un Parti-État, bien qu'Omar Bongo précise que le PDG est « *un support [...] dans la vie nationale* »¹²². Il tente ainsi de minimiser la suprématie du parti unique sur l'appareil étatique. Loin d'en faire une dualité (Parti-État), il y voit un instrument de cohésion ou d'appui qui maintient l'équilibre, désavouant, dans la foulée toute forme de concentration de pouvoir.

Les lois constitutionnelles de 1973 et de 1979 ne démontrent pas ce dualisme mais elles se caractérisent par la suprématie à la fois politique et institutionnelle du PDG, H. Ingueza, parle d'une *superposition des structures* (2008). Elle se matérialise par les organisations et les statuts des cadres du parti dans les institutions, dans l'administration et dans le pouvoir de domination qu'ils exercent sur l'espace sociopolitique.

L'ubiquité du parti ne permet pas de mettre à nu les divergences entre les organes du PDG et l'État. La dualité est absente puisque, manifestement, les conceptions bureaucratiques¹²³ du PDG influencent l'organisation de l'État. La vie politique

¹²⁰ Hervouet, F. (1990), *Le Processus de concentration des pouvoirs par le Président de la république du Gabon*. Front Cover (Cité par Ondo, T. (2012), *Plaidoyer pour un régime politique au Gabon*. Paris, Publibook).

¹²¹ Le Parti démocratique gabonais, La Constitution de la République gabonaise (1983 : 7).

¹²² Ndong Obiang, R. (1980), « Le parti démocratique gabonais et l'État », in *Penant*, n°780 ; cité par Ndombet, W.A. (2009).

¹²³ (*Ibid.* : 131)

fonctionne ainsi sur la base des prérogatives du parti. Ce qui nous amène à considérer que le PDG est le seul moteur de toutes les institutions nationales. Omar Bongo déclare paradoxalement que « [...] *le parti, c'est la patrie, c'est le Gabon* » (1984). Ce propos fait, manifestement, écho à la primauté du PDG. À cet effet, nous nous appuyons sur les observations de H. Ingueza qui écrit que :

En établissant la prégnance du Parti lors des nominations des hauts fonctionnaires, l'État gabonais devient l'instrument d'une domination politique, le Parti Démocratique Gabonais, se pare d'une mission d'intégration en assurant l'unité nationale et d'une fonction de substitution par le dédoublement des appareils de l'État aux fins de mobilisation populaires. Il est donc une structure politique détenant, l'aptitude, la liberté et le monopole de l'action politique. Il se constitue comme seul acteur d'un champ politique dans lequel les règles et les modes de participation lui appartiennent (2008 : 146)

De plus, on constate que l'article 5 octroie au fondateur du parti le droit d'être le seul candidat à la présidence (T. Auracher, 2001 : 49). L'instauration du PDG reconfigure l'espace politique gabonais. Elle met fin au multipartisme défendu par les premières élites depuis 1958. L'ascension d'Omar Bongo démontre la volonté de celui-ci de demeurer dans une organisation politique centralisée et personnelle. D'ailleurs, c'est lui qui désigne les candidats lors des élections du 25 février 1973 après avoir dissous l'Assemblée Nationale. Le renouvellement de la classe politique en 1970 semble montrer la volonté d'entériner l'ère Léon Mba et de singulariser « *la République de la Rénovation* » par une action plus structurée autour du chef, une inclusion volontaire (ou non volontaire) du citoyen par une expansion idéologique sur tous les espaces publics et territoriaux. Manifestement, le monopartisme est le prolongement d'une politique autocratique, qui atteint toutes les structures administratives, institutionnelles et sociales du Gabon. Une sorte de conversion du patriotisme par l'identité militante pour garantir l'unité. Cette organisation est d'ailleurs présentée sous trois aspects par F. Mba Missang¹²⁴ à propos de l'hyperpuissance du PDG :

[Premièrement] tout refus d'adhérer ou de participer aux activités du parti est perçu comme une atteinte à la Nation. [...] toute personne se refusant d'adhérer au Parti est considérée comme ennemi de la Nation et du Chef du parti, président de la République. La dernière implication par contre contraint tous les acteurs de l'État sans distinction de catégorie et de corps professionnel à intégrer le parti. Le Parti étant la Nation et inversement, l'intégration de tous les corps socioprofessionnels au sein du PDG est légale et légitime. Pire encore, l'intégration au PDG deviendra

¹²⁴ Mba Missang, F. (2015), *Professionnalisation de l'armée au Gabon. Thèse en Sciences politique*. LAM/Université de Bordeaux.

comme une condition sine qua non de promotion professionnelle et d'ascension sociale (2015 :108).

Le parti unique centralise toutes les forces de son pouvoir. Celui-ci se nourrit particulièrement de cette confusion entre le pouvoir étatique et le pouvoir du parti, dans laquelle il prend corps. De plus, les assises constitutionnelles légifèrent cette domination. Les stratégies administratives opérées par le comité central du PDG continuent à stigmatiser les forces politiques. Si tous adhèrent massivement aux idéologies du parti unique, nous verrons qu'elles participent à la paralysie administrative.

2.1.1.2. Le Parti Démocratique Gabonais : les dérives d'une monopolisation du pouvoir

L'ambition du parti unique s'est longtemps portée sur la primauté du progrès et du nationalisme. Les mesures visent à matérialiser la Rénovation des institutions aussi bien en pratique qu'en théorie. Le parti unique, selon les concepteurs, favorise l'émancipation du nouvel État indépendant. Il consolide son organisation institutionnelle et administrative. Une telle ambition parvient à obtenir gain de cause, effective par l'adhésion populaire et l'allégeance des anciens partis d'opposition particulièrement. Mais l'équilibre tant recherché est caduc et le slogan devient creux dans la mesure où le Parti et l'État sont conjointement liés, à moins que ce ne soit un idéal feint. Les deux organes étant présidés par un seul individu, cela inclut une forme de personnalisation du pouvoir et de prépondérance sur la vie politique, voire nationale, du pays.

Toutefois, le monopole du pouvoir est détenu par le président selon les dispositions adoptées en 1961 (Article 5). Omar Bongo renforce cette continuité en réduisant la possibilité d'une alternance et en modifiant les rapports de forces au sein de la société. Elle se matérialise par le cumul des fonctions : le président de la république est à la fois, le chef du gouvernement et le président du parti. Manifestement, cette hiérarchisation des organes ne permet pas une quelconque dualité ou de séparatisme. L'évolution de cette organisation ambiguë, est symboliquement appelée « *le système Bongo* », que P. Moundounga Mouity définit de :

Régime réticulaire, c'est-à-dire fait de réseaux personnels et informels, considéré comme un « petit club » de pouvoir dans un double cercle dont il est quasiment impossible de se soustraire (2010 : 135)¹²⁵.

Le phénomène, en effet, se convertit en « *culte du chef* », en une véritable organisation de la « *cour* »¹²⁶. Le Chef détient, entre autres, le pouvoir ; toutes les forces se concentrent autour de lui, il est à même de régir la société, d'en détenir la monopolisation. J. Chevrier¹²⁷ écrit à ce propos que,

La situation politique des pays africains se caractérise par l'existence d'une domination de caractère charismatique assumée par le chef de l'État assisté d'un parti unique constitué de cadres civils et militaires à sa dévotion (à moins qu'ils ne travaillent secrètement à sa perte...) avec toutes les conséquences inhérentes à un système quasi monarchique : culte de la personnalité [...] problèmes de succession, confiscation des libertés fondamentales du citoyen (1975).

Cette analyse de J. Chevrier transcrit une certaine volonté du dirigeant d'absorber l'administration. De plus, dans la cour tout dépend du roi, il n'est aucune place pour les initiatives individuelles, écrit P. Moundounga Mouity (2010 : 141). Cette pratique dessine le panorama de la vie politique au Gabon sous le parti unique. La sauvegarde des intérêts personnels du chef et des membres privilégiés du parti, de l'administration et particulièrement de la famille, découlent d'un certain rapport d'obédience ou d'allégeance au chef. Il est symbolisé par les procédures de nomination ou de destitution à des postes administratifs. Le plus remarquable au Gabon est l'omniprésence de la famille Bongo dans l'administration et une géopolitique au sein du gouvernement qui rappelle la primauté de l'appartenance ethnique (selon la notoriété de l'individu) garantissant un éventuel poste administratif. Le « *tout dépend du chef* », nous fait intégrer, comme d'autres auteurs, le concept de « *néo-patrimonialisme* » ou le clientélisme politique, défini par J.F. Médard¹²⁸,

Il s'agit d'un rapport de dépendance personnelle non lié à la parenté [entre autres] qui repose sur un échange réciproque de faveurs entre personnes, le patron et le client qui contrôlent des ressources inégales (1976 : 104).

¹²⁵ Moundounga Mouity, P. (2010), *La société gabonaise de cour*. Paris, L'Harmattan.

¹²⁶ (*Ibid.*).

¹²⁷ *Le Monde diplomatique* (Août 1975), « L'échec des systèmes politiques africains », par Chevrier, J. (1975). [En ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/1975/08/CHEVRIER/33319>

¹²⁸ Médard, J.-F. (1976), « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique », in *Revue française de science politique*. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1976_num_26_1_393655

Le système clientéliste renforce le « *culte* » du chef et les médias renforcent eux aussi cette propagande politique. Entre 1970 et 1985, l'exploitation du pétrole génère un réel apport économique (soit 3500 dollars de PIB/habitant). Omar Bongo fait du pétrole une arme politique et parvient à assujettir les adversaires par des récompenses, par l'omniprésence des membres de sa famille au sein de l'appareil étatique et par une organisation des circuits financiers avec la métropole (dont le plus médiatisé est « *l'affaire Elf-Aquitaine* » dès 1970).

Selon H. Ingueza, « *la relation de clientélisme met à jour des rapports sociaux, politico économiques, de dépendance entre individus et entre groupes qui contrôlent l'ensemble des ressources économiques* » (2008 : 158). L'utilisation des rentes économiques nationales au profit de la « clientèle » a pour conséquence l'émergence du phénomène de « détournement » de fond et de corruption. La prospérité assure la stabilité étatique, renforce un système de dépendance à l'égard du « Haut » commandement. Cependant, la performance économique ne saurait garantir une « *bonne démocratie* », mais « *un équilibre social* » (T. Auracher (2001). De plus, la concentration du pouvoir ne permet pas un processus de démocratisation et le système fragilise la société en créant des écarts sociaux entre administrateurs et citoyens. Une partie de la population se sent en marge d'une partie des élites bourgeoises dont la plupart, ayant fait allégeance au PDG, accaparent des postes ministériels. Le PDG démontre ainsi son incapacité à garantir la cohésion nationale, le progrès économique et le développement tant prôné. La déclinaison du système laisse entrevoir deux facteurs : la faiblesse économique marquée par la fin des « *douze glorieuses* » (H. Pourtier, 1989) et l'organisation clandestine de l'opposition.

2.1.1.3. L'Avènement du MORENA : éveil de l'Opposition

Les contextes économiques favorisent l'émergence du système politique gabonais pendant une décennie. En effet, les stratégies clientélistes assurent la continuité de son pouvoir et les prérogatives constitutionnelles légifèrent le parti unique tout en paralysant toutes formes de contestation, en s'assurant une adhésion massive des citoyens à la cause du parti au pouvoir. Le pouvoir parvient ainsi à conserver sa suprématie par les continuelles victoires d'Omar Bongo lors des élections présidentielles avec 99% de suffrages en tant que candidat unique. Mais la personnalisation du pouvoir induit, en se structurant dans le système Parti/État, des dérives autoritaires qui se caractérisent par la corruption et les inégalités sociales qui en découlent. Cette situation finit par fragiliser

l'économie gabonaise. Les dispositions démocratiques, quant à elles, sont loin de correspondre à un tel environnement politique. Elles deviennent l'origine d'une montée contestataire qui va progressivement déstabiliser le système Bongo jusqu'à l'instauration du multipartisme.

À partir de 1980, le malaise politique prend de l'ampleur au sein du PDG par l'émergence d'une jeune élite. Le PDG est ainsi fractionné en deux classes. D'une part, une élite plus jeune revendique une « Rénovation » interne par l'ouverture ; d'autre part, une ancienne élite qui préfère maintenir le fonctionnement établi préalablement, c'est-à-dire, le Parti Unique. Ces facteurs finissent par détériorer le climat politique gabonais. Par ailleurs, le Morena, nouveau mouvement politique, est le résultat d'une opinion contestataire qui finit par prendre de l'ampleur. La montée du parti socialiste contribue à la galvanisation de cette opinion, qui souhaite d'ailleurs alerter la France sur les dérives d'Omar Bongo.

Le Morena est un parti clandestin fondé en 1976 avec l'association des étudiants gabonais en France et des acteurs politiques exilés. Les plus connus sont Paul Mba Abessole, Jean Hilaire Aubame, Simon Oyono Aba'a. Avec le Morena, naît la volonté de rétablir le multipartisme. D'ailleurs, ils élaborent un tract dénommé « *livre blanc* » à Libreville pour réclamer le départ d'Omar Bongo, la reconnaissance de leur parti et l'instauration d'une démocratie parlementaire. Avec l'appui du parti socialiste, le Morena incite la France à tenir des positions plus fermes contre le régime Omar Bongo. Cependant, les liens étroits entre la France et le Gabon ne favorisent pas la réaction attendue.

La combativité du Morena gagne cependant du terrain. Des arrestations arbitraires lors de la distribution de tracts provoquent, par ailleurs, des mouvements de contestation à l'Université d'Omar Bongo. Le régime se montre de plus en plus violent, ce qui rappelle, entre autres, les événements de 1964. Le fait le plus marquant est sans doute le procès du Morena en 1981. Les membres sont condamnés par la Cour de Sûreté de l'État, en présence de représentants d'Amnesty International. Accusés d'enfreindre des lois en créant le Morena, de compromettre la sécurité et d'outrage au président, ils sont condamnés aux travaux forcés, à l'interdiction de séjour à l'étranger et à la privation de droits civiques.

Au lieu de freiner l'élan du Morena, ces condamnations galvanisent davantage la prise de conscience quant à l'instauration de la démocratie au Gabon. La mobilité du Morena s'effectue en France et organise des soutiens envers les condamnés. Le regard de l'opinion internationale atténué par ailleurs les répressions, ou du moins les ralentissent. Toutefois ces événements n'influent pas sur les décisions du PDG et d'Omar Bongo. Celui-ci reste maître de la situation. En effet, les contextes sociaux, économiques et politiques, aussi bien sur le plan national qu'international vont envenimer la situation de crise et entraver la continuité du parti unique.

2.1.2. Les nouveaux rapports politiques : le multipartisme

Les vagues de contestations en Europe, dans les années 1980, sont marquées par une montée de crises liées aux changements économiques. Ces vagues de contestations sont aussi politiques, leurs ampleurs s'émancipent en Afrique, qui se retrouve une fois de plus bouleversée par des idéologies néolibérales, gauchistes et de droite. Mais l'Afrique, composée de nouveaux pays indépendants depuis près d'une décennie, pour la plupart, ne parvient pas à équilibrer les institutions et à intégrer la démocratie. La population semble se dissoudre ou plutôt se soumet aux décisions émanant du pouvoir en place. Par ailleurs, avec la chute du mur de Berlin, la montée des conflits et le déclin de l'Union Soviétique, les mouvements contestataires ont le vent en poupe. En Afrique, ils débouchent sur des processus de transitions. Bien que les trajectoires soient différentes pour chaque pays, la chute du mur de Berlin enclenche des changements certains qui débouchent sur des mutations constitutionnelles, sur des guerres civiles, sur des facteurs de progrès ou de ralentissements de la vie sociopolitique de ces États.

Les crises deviennent vivaces en Afrique, surtout que le continent est confronté aussi à des crises économiques. En effet, l'économie africaine est fondée uniquement sur l'apport de son sous-sol (des matières premières). Ces rentes économiques, sur le plan territorial, sont insignifiantes ou non matérialisées par le développement. En effet, la mauvaise gestion des ressources économiques crée des inégalités, incitent à des replis ethniques. Au Gabon, d'une part, les contestations réintroduisent des luttes d'influence au sein même du parti unique. D'autre part, le facteur économique aggrave cette fissure. Le prix du pétrole chute de 50 % et le Gabon qui en dépend, ne possède pas d'autres alternatives, comme nous l'avons déjà mentionné. Pour y remédier, « *l'État gabonais prend des mesures d'austérité* », écrit K. Tinasti (2014 : 77), afin d'atténuer les dépenses,

puis, accepte les réajustements imposés par le Fond Monétaire International (FMI). Par conséquent, l'austérité influence directement la stabilité sociale : baisse d'emplois, licenciement, déficit budgétaire, inégalités.

Les nouvelles réglementations économiques ne touchent qu'une partie de la population, qui subit, entre autres, une forme de marginalisation par rapport à cette classe « favorisée ». Ces mesures [exacerbent] les écarts de salaires entre les différentes catégories socio-professionnelles¹²⁹. Ces conditions nourrissent une profonde hostilité envers le pouvoir, se manifestant par des contestations sociales, elles sont beaucoup plus virulentes entre 1987 et 1989. Malgré tout, Omar Bongo continue à défendre les bienfaits du parti unique. Il cherche à crédibiliser son gouvernement, en se montrant plus autoritaire et répressif. Trois complots militaires sont dénoncés par le gouvernement. En 1989, Pierre Mamboundou¹³⁰ est accusé d'avoir organisé un coup d'État et est exilé au Sénégal¹³¹. Pourtant, Omar Bongo ne condamne pas les dérives clientélistes.

Les crises découlent également d'une situation politique qui émane du dysfonctionnement du Parti/État. Cette confusion a entraîné des dérives, à tel point que pendant près de vingt ans, le parti unique parvient à se maintenir au pouvoir en nourrissant

¹²⁹ (Voir L-M, Midépani, 2005).

¹³⁰ Lors des élections présidentielles en 2005, Pierre Mamboundou parvient à obtenir la seconde place (après avoir été élu député puis maire de la ville de Ndendé). Il a notamment contesté ces résultats, mais la Cour constitutionnelle ne lui accorde aucun crédit. Son Parti Union du Gabonais (UPG), est la formation politique qui est parvenue à mobiliser la population depuis 1993. Il devient ainsi un opposant historique refusant tout consensus et tout dialogue avec Omar Bongo. Il n'hésite pas à avoir un avis tranché contre le pouvoir ce qui va lui valoir des tentatives d'assassinats. Des financements accordés par Omar Bongo pour le développement de la ville dont il est maire, lui sont alloués. Mais, ces financements n'aboutissent à aucune concrétisation (les responsables du parti évoquent notamment un piège orchestré par le pouvoir pour le discréditer). Des manifestations ayant eu lieu après les élections législatives de 2006, contestant ces résultats, il incite la population à manifester, mais Omar Bongo est résolu à instaurer un dialogue. P. Mamboundou accepte de le rencontrer et signe les « Accords d'Arambo » (amendement des élections). À la mort d'Omar Bongo, Pierre Mamboundou est deuxième (et conteste ces résultats) lors des élections présidentielles de 2009 contre Ali Bongo. Il se rallie à André Mba Obame pour former une coalition oppositionnelle (Alliance pour le Changement et la Restauration (ACR)) et à d'autres membres politiques (anciens du PDG et membres du gouvernement d'Omar Bongo), mais cela ne déstabilise pas Ali Bongo. Il meurt en 2011 après avoir défendu vivement l'introduction d'une liste biométrique pour les élections.

¹³¹ H. Ingeza dit qu'une telle situation montre « la fébrilité du système politique » (2008 : 223). Nous pensons donc que, dès lors qu'il y a des contestations et des situations de « complots », cela est le manifeste d'un déséquilibre social et politique, d'un État qui peine à se consolider et à répondre aux exigences démocratiques et sociétales. Par ailleurs, l'auteur écrit qu'au Gabon, comme ailleurs en Afrique, les complots militaires ou civils ont un intérêt pour l'exercice du pouvoir. Ils sont producteurs de manifestations de célébration du pouvoir. Celles-ci se rendent visibles par les marques de soutiens « spontanées », qui sont des formes d'affirmation de loyauté et d'allégeance [...] La dénonciation de menace interne devient une ressource politique utilisable par le pouvoir en place pour solidifier son capital de soutien ».

ce système. Cette organisation se fissure dès lors qu'elle ne peut satisfaire tout le monde. En effet, « *la difficulté survient lorsque le système ne peut plus créer de postes à l'infini* » (H. Ingueza, 2008 : 222). Par conséquent, à partir de 1980, le progrès économique, le système administratif et politique ne garantissent plus la continuité du parti unique. Elle fait donc naître des rivalités. Par exemple, pour répondre à ces revendications, « *la création de postes de délégués ministériels, considérés comme ministres juniors, [devient] une réponse à la satisfaction de l'impatience d'une nouvelle élite de plus en plus nombreuse* » (A. Mba Obame, 1984 : 430)¹³².

En outre, les fractures internationales, que nous avons abordées auparavant, par la montée du « *vent de l'est* » stimulent les actions démocratiques entamées par des groupes politiques et des mouvements politiques à travers l'Afrique. Si l'exemple le plus progressiste est la libération de Nelson Mandela en Afrique du Sud, le plus symbolique est certainement celui de François Mitterrand lors de ses déclarations à La Baule lors du sommet « *Franco-africain* » le 20 juin 1990. Le Gabon ayant besoin d'une aide financière compte sur la France. Mais F. Mitterrand indique de nouvelles conditions pour les échanges entre le Nord et le Sud. Ces conditions reposent sur le processus de démocratisation que tous les pays africains doivent engager en vue de leur développement et du maintien des accords de coopération. Tous ces processus, qui sont conjointement liés, décrivent également des situations externes (mutations sociales internationales). Traversant le continent, ils donnent lieu à des discussions et à de nouvelles règles de coopération. Les crises internationales, l'austérité gabonaise, la montée de l'opposition, les dysfonctionnements du parti unique stimulent la montée de la fracture sociale. Omar Bongo est donc contraint à une ouverture du processus démocratique. Celle-ci se fait en deux étapes : la conférence nationale et les Accords de Paris.

2.1.2.1. La Conférence Nationale : le multipartisme et les réformes de démocratisations.

La conférence nationale est un processus de dialogue mis en œuvre par certains dirigeants africains afin de rétablir le multipartisme et la démocratie entre autres. Cette conférence nationale, organisée seulement dans quelques pays d'Afrique francophone,

¹³² Mba Obame, A. (1984), *Société politique au Gabon : contribution à l'étude de la nature patrimoniale du système politique gabonais*. Thèse, Doctorat en Science politique, Paris I.

notamment au Bénin et au Gabon, constitue un véritable événement en ce qu'elle vient contrecarrer des plans monopartites. Cependant, le passage au multipartisme n'a aucune assise souveraine mais une stratégie politique jugée symbolique, comme le révèle celui du Gabon. Prenons en compte, l'analyse qu'en fait M. Besse¹³³. L'auteure écrit que :

La Conférence nationale est alors perçue comme l'instrument de réussite de la transition démocratique que cette réussite soit un vœu sincère des gouvernants ou un moyen pour eux de gagner du temps face à une contestation populaire grandissante. Sa nature est mixte. Elle est un rituel de transgression qui permet d'évacuer symboliquement les conflits, elle offre ainsi un espace public de la parole, ce qui conduit certains observateurs à la comparer, à tort ou à raison, à la célèbre palabre africaine. Mais elle se veut également une structure institutionnelle génératrice de nouveaux pouvoirs qui entend initier les valeurs démocratiques (M. Besse, 2017)

Cette refondation doit inciter à mettre en place un processus de restructuration. Le Gabon s'ouvre au pluralisme politique et s'inscrit dans une forme d'État démocratique avec la participation plus active du citoyen. Mais cela inclut également la compétition politique et le respect des libertés. L'objet de cette nouvelle transition est de restructurer l'État et d'y apporter des assises démocratiques effectives et objectives, qui doivent satisfaire, dans une moindre mesure, les citoyens. C'est aussi « *désinstrumentaliser l'appareil étatique* ». Pourtant,

Il ne suffit [donc] pas seulement de promouvoir et de formuler un corpus juridique, encore faudrait-il faire vivre les textes et assurer le respect et l'effectivité des principes constitutionnels et de l'État de droit en tant que fondement de la gouvernance démocratique, écrit J. Ping (2002 : 119).

Toutefois, l'instauration du multipartisme au Gabon ou l'ouverture démocratique, s'est produite par des réformes constitutionnelles et par la création d'organes juridiques garants du respect des droits. Cette ouverture s'est faite progressivement, par des processus transitionnels et surtout du fait de revendications populaires sans précédent à Libreville et à Port-Gentil. Malgré ces initiatives, l'intervention militaire française (comme en 1964) contribue à la sauvegarde du régime, tout comme les convivialités politiques des dirigeants de l'opposition, alors que les contestations visent à assurer l'alternance politique.

¹³³ Besse, M. (2017), *La conférence nationale, un pouvoir constituant original*. [En ligne] <http://www.droitconstitutionnel.org/congresParis/comC3/BesseTXT.pdf>.

De 1967 à 1990, Omar Bongo continue de défendre le monopartisme, jusqu'à ce que certaines difficultés financières, sociales et politiques prennent de l'ampleur. Pour procéder à l'ouverture que nous avons déjà évoquée précédemment, Omar Bongo amorce le dialogue avec les dirigeants du Morena, dont Paul Mba Abessole. Par ailleurs, son fils, Ali Bongo et A. Mba Obame, constituent un groupe de jeunes élites, appelé les « *Rénovateurs* » au sein du PDG (W.-A. Ndombet, 2009 : 60)¹³⁴. L'ambition de ce groupe est de réformer le système du parti, qu'ils jugent caduc (L.- M. Midépani, 2009 ; F. Gaulme, 1991 : 51)¹³⁵. Ce groupe incite Omar Bongo à plus d'ouverture politique et à organiser une rencontre avec Paul Mba Abessole. Après avoir longtemps décliné cet échange, l'opposant accepte de rencontrer Omar Bongo. Les dialogues ont lieu le 14, 16 et 18 mai 1989.

Le malaise politique qui naît dans les rangs de l'opposition entre les réformistes et les conservateurs ne ralentit pas ce processus. Paul Mba Abessole¹³⁶ présente d'ailleurs un manifeste intitulé : « *les propositions du Morena à Omar Bongo* », dans lequel il recommande l'instauration d'une constitution conforme à la démocratie (notamment celle de 1961) en y émettant quelques retenues quant à la progression de cette application. L'opposant propose une phase de transition durant laquelle la population apprend à réintégrer les normes démocratiques en organisant des débats syndicaux notamment. Pour seule réponse à cette demande, Omar Bongo s'accorde avec son « rival » politique et forme d'ailleurs un gouvernement de transition.

Au sein du Morena, il est reproché à Paul Mba Abessole de se montrer conciliant avec le régime et de ne pas prendre des mesures fermes à son égard, dont l'accession au multipartisme de façon immédiate. Cela lui vaut une exclusion de son parti, le Morena. Le Morena, par ailleurs, décide de maintenir son discours ferme à l'endroit d'Omar Bongo, en exigeant la légitimité du multipartisme et des assises constitutionnelles démocratiques. Les années 1990 commencent par des manifestations sociales très virulentes au Gabon. Le gouvernement d'Omar Bongo tente d'apaiser les revendications en prenant des mesures favorables. Il crée ainsi la Commission spéciale pour la

¹³⁴ Ndombet, W.-A. (2009), *Le renouveau démocratique et le pouvoir au Gabon (1990-1993)*. Paris Karthala.

¹³⁵ Gaulme, F. (1991), « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social », in *Politique Africaine*, n°43. Paris, Karthala.

¹³⁶ Il décide plus tard de former un tout autre parti le RNB (Rassemblement National des Bûcherons).

démocratie (CSPD). Le nouvel organe doit concevoir des modalités politiques qui viennent équilibrer les rapports politiques. Cette commission se réunit et discute des problèmes au sein du PDG, du tribalisme et de la crise que le Gabon traverse depuis 1989. La particularité de cette commission, comme le précise les auteurs, est qu'elle met à nu la continuité des stratégies géopolitiques d'Omar Bongo mais aussi des choix clientélistes (W.-A. Ndombet, 2009 : 55 ; K. Tinasti, 2014 : 85). Toutefois, les propositions du CSPD n'obtiennent aucun écho, les mouvements sociaux finissent par se dégrader. L'opposition, quant à elle, continue d'occuper la « rue », en vue d'exercer plus de pression pour accélérer le processus démocratique.

Omar Bongo annonce finalement des transformations au sein du PDG en le disloquant et en créant, par ailleurs, le Rassemblement social-démocrate gabonais (RSDG). Les grandes assises et les dispositions du nouvel organe proviennent, semble-t-il, du PDG mais avec une idéologie que les créateurs jugent démocrate. En outre, Omar Bongo interpelle tous les citoyens gabonais, quelles que soient leurs orientations politiques, à participer aux discussions dans le cadre du nouvel organe. Cependant, le RSDG, dont l'héritage juridique ne diffère pas de celui du PDG, est jugé irrecevable, même avec des arguments de rassemblement et d'ouverture politique, l'organe est révoqué par l'opposition. Mais, cela ne signifie pas une abrogation de sa ligne idéologique. Toutefois, la Conférence Nationale se tient du 19 mars au 19 avril 1990, un mois après la création de la commission de démocratisation. Une disposition précipitée qui ne laisse pas aux participants le temps de coordonner leurs propositions.

La conférence est dirigée par Basile Mvé, nommé par Omar Bongo (avec la composition d'un gouvernement de transition, dont Casimir Oyé Mba occupe le poste de Premier Ministre). Prioritairement, il s'agit d'instituer de nouvelles assises du RSDG, par la mise en place d'une transition qui aboutira à la démocratie et au multipartisme. Les réflexions s'organisent difficilement par le fait d'un déséquilibre quantitatif des groupes représentés, signalé par l'opposition, d'une part et d'autre part, par le caractère consultatif du déroulement des discussions. En effet, « *Omar Bongo se montre très directionnel* » (nous paraphrasons les observations des auteurs G. Rossatanga-Rignault, 2000 : 189 ; H. Ingueza, 2008 : 260). On peut notifier que, bien que la conférence nationale s'inspire de celle du Bénin (évolution démocratique), au Gabon, elle ne bénéficie d'aucune souveraineté (F. Gaulme, 1991 : 52). En effet,

Les Actes adoptés à la conférence ne sont que des propositions adressées au président [...]. Étant au-dessus des partis politiques et se retirant par conséquent-symboliquement- du poste de secrétaire général du PDG, il [Omar Bongo] réussit à exercer un certain contrôle sur les événements (T. Auracher, 2001 : 90).

La commission regroupe les membres du PDG, des associations créées inopinément (n'ayant aucune légitimité et ayant obtenu un statut décrété pour l'occasion) et la société civile¹³⁷. Par ailleurs, le groupe qui bénéficie d'une popularité est le Morena (fracturé entre temps pour des raisons évoquées plus haut), avec des leaders politiques tels que Paul Mba Abessole (Morena Bûcheron), Jean Pierre Nzoghe Nguema, Pierre Louis Agondjo Okawé et Joseph Rendjambé¹³⁸ du Parti Gabonais du Progrès (PGP). Le déséquilibre des représentants amène l'opposition à former un front uni le FUAPO. Dès le début des travaux, l'opposition émet des préalables (juridiques, financiers, la médiatisation de l'événement etc.) (W.-A. Ndombet, 2009 : 102), dont leur « *sécurité physique et professionnelle* »¹³⁹, une immunité qui les prédispose à la continuité des débats, sans crainte des vindictes. En effet, pour la plupart, en dehors de Paul Mba Abessole exilé en France jusqu'en 1989 et Pierre Mamboundou, certains ont subi des représailles sous le système monopartite, dont nous ne mentionnons pas davantage les dérives. De ce fait, des « préalables » leur sont aussitôt accordés pour lesquels les auteurs émettent quelques réserves.

Toutefois, le FUAPO ne déroge pas à leurs objectifs. Ils se présentent comme un véritable « *groupe de contestation* » ou « *groupe capable de conflit* » selon T. Auracher (2001 : 66). Le FUAPO tient un discours résolu à l'endroit du régime, en mettant en relief les ambiguïtés dans la gestion de l'économie du Gabon, des dérives clientélistes dont jouissent abusivement les membres du gouvernement et du parti PDG (cumul des postes, organes administratifs factices, la séparation du pouvoir du parti et étatique). L'opposition juge inutile la prolongation du RSDG et elle propose une démocratisation immédiate et une configuration des « *Chartes des libertés* ».

Le 9 avril, le multipartisme est adopté, mettant par ailleurs en place une constitution et un gouvernement transitoires, dans lequel certains membres de l'opposition occupent

¹³⁷ 150 associations dont 76 partis politiques

¹³⁸ Secrétaire du parti du PGP, sa mort mystérieuse dans la nuit du 22 au 23 mai 1990 a suscité des émeutes à Port-Gentil et à Libreville, après la Conférence Nationale. Craignant d'autres manifestations, les élections législatives sont annoncées pour novembre de la même année.

¹³⁹ (*Ibid.*)

des fonctions (Paul Mba Abessole). Dans cette optique, Omar Bongo détient encore le pouvoir. La personnalisation du pouvoir, dont il jouit depuis son accession, n'a pas été ébranlée pendant la Conférence Nationale. Se plaçant au-dessus de la mêlée, il s'assure de détenir les rênes du pouvoir, d'ailleurs la nomination d'un Premier Ministre, membre du PDG allait lui permettre d'avoir continuellement cette ascendance. Une fois de plus, son pouvoir s'étend malgré la démocratisation ou la présence de l'opposition. Il ne lui reste qu'à modeler la continuité du régime à l'ère du multipartisme. Ce qui nous permet de dire avec H. Ingueza que la conférence nationale a donc débouché sur une ouverture politique et non pas sur une alternance, avec un changement des institutions dans leur mode de fonctionnement.

Toutefois, au Gabon, la commission permet la création d'organes juridiques telle que la Cour Constitutionnelle. Elle assure notamment l'intégrité et le respect des normes de la nouvelle Constitution. Il ne reste plus qu'à approuver l'intégrité de ladite structure par les élections législatives et présidentielles. Omar Bongo annonce la tenue des élections législatives en novembre 1990, (les députés n'ayant plus aucune légitimité depuis 1989). Les élections législatives s'investissent dans une nouvelle réalité politique, la présence effective de l'opposition. Dans ce contexte, les candidats se livrent à des campagnes. Le PDG jouit encore des prérogatives de son ancien « *guide* ». Ils ont les moyens de se déployer, de mener une campagne avec un appui financier adéquat, contrairement à l'opposition. À défaut de s'affilier au régime, il faut compter sur la « *considération de la rue* ». Sans étonnement, le PDG obtient le plus de sièges, en second le PGP et le Morena Bucherons. La constitution devient officielle dès lors que l'Assemblée Nationale est constituée. En 1991, elle donne une signification à la séparation des pouvoirs, à la création de la Cour Constitutionnelle, au multipartisme, à la souveraineté du peuple. Le pluralisme des partis est donc effectif par ces actes.

Les élections présidentielles, qui se déroulent en 1993 à la suite des législatives, consacrent la réélection d'Omar Bongo à 51,07 %. L'opposition déconcertée ne parvient pas à former un bloc comme lors de la Conférence Nationale ; ils sont au nombre de douze à candidater en face « *d'un Omar Bongo* ». Cette réélection est tout de même contestée, l'opposition dénonce des irrégularités et souhaite une annulation du scrutin. Ce recours est jugé irrecevable par la Cour Constitutionnelle (dont la présidence a été nommée par Omar Bongo). Par ailleurs, la France reconnaît la victoire d'Omar Bongo. Par la suite, les

manifestations reprennent à Port-Gentil et à Libreville. Les violences sont inouïes. Les confrontations entre l'armée déployée dans les rues et les populations perdurent. L'instabilité dans laquelle vit le Gabon inquiète les leaders et l'opinion internationale, dont le regard de la France, qui tient à sauvegarder ses intérêts (c'est nous qui le disons). Les tensions vont tout de même conduire à de nouvelles stratégies politiques du pouvoir : des alternatives consensuelles qui prennent corps particulièrement dans « *les Accords de Paris* ». Selon W.-A. Ndombet :

Le PDG fut aidé dans sa démarche par une opposition incapable d'assumer son dessein. Préoccupée de refaire l'histoire à reculons, l'opposition ne parvient pas à dépasser ses antagonismes ethnicistes liés à la course au pouvoir (2009 : 219)

2.1.2.2. Les Accords de Paris : néo-stratégies du système pédégistes.

Les nouvelles vagues de contestation naissent du non-respect de « *L'État de droit et des libertés fondamentales* ». Les situations qui découlent de la victoire d'Omar Bongo lors des élections présidentielles de 1993, confirment la volonté du régime de se maintenir au pouvoir. À cet effet, une épreuve de force s'engage entre le pouvoir et l'opposition. Mais les prérogatives juridiques ne sont pas favorables à l'annulation du scrutin, Omar Bongo est donc officiellement réélu. Cette situation entraîne donc des manifestations populaires. Par ailleurs, en janvier 1994, le Franc CFA est dévalué et le coût de la vie des ménages augmente de 100%, les syndicats appellent à une grève nationale. Le Gabon plonge à nouveau dans une situation instable. Pour y remédier, le pouvoir déploie l'armée et instaure un couvre-feu, tout en utilisant la garde présidentielle pour intimider les manifestants et l'opposition (destruction de la Radio Liberté appartenant à l'opposition).

Les processus constitutionnels engagés au cours de la Conférence Nationale sont alors ralentis. La conférence Nationale n'a servi qu'à instaurer le multipartisme sans toutefois consolider la démocratisation institutionnelle. La réélection d'Omar Bongo et des ambiguïtés effectives de cette victoire sont significatives. Omar Bongo tente d'apaiser la situation en utilisant sa nouvelle arme : le dialogue. Les leaders politiques de l'opposition après avoir refusé des appels au dialogue, forment un gouvernement illégal avec Paul Mba Abessole qui s'autoproclame président (R. Didzambou, 2015 : 140)¹⁴⁰ et

¹⁴⁰ Didzambou, R. (2015), « Violences politiques postélectorales et incidences socioéconomiques au Gabon : le cas des élections présidentielles (1993-2009) », in *Cames* [En ligne] <http://publication.lecames.org/index.php/hum/article/view/326>

créé le Haut Conseil de la République (structure oppositionnelle réunie autour du leader). Les crises et des menaces de répression à l'endroit de l'opposition s'accroissent. Les violences entre la population et l'armée font des blessés, des morts, et l'accalmie n'est pas rétablie.

En mars 1994, Pierre Agondjo Okawé et des membres de l'opposition acceptent finalement de nouveaux accords entre les deux parties pour instaurer la stabilité et éviter « *une guerre civile* ». En échange, l'opposition pose des conditions préalables aux négociations dont un nouveau cadre de discussion et une présence des représentants internationaux. Les accords se déroulent à Paris sous le regard des observateurs internationaux. Les commissions concernent les problèmes électoraux, l'état de droit et la composition d'un gouvernement intérimaire¹⁴¹ pendant 18 mois jusqu'à la tenue d'un nouveau scrutin présidentiel en 1998.

Or, très tôt les participants se rendent compte du caractère laborieux de l'application des Accords (T. Auracher, 2001 : 87). La cohésion du HCR est fragilisée par les discussions autour des distributions des postes ministériels, sans mentionner la versatilité de Paul Mba Abessole, prompt à accepter toute proposition qui lui est favorable. Après avoir rejoint le camp présidentiel, il est nommé vice-Premier ministre. La confusion permet, entre autres, au PDG de maintenir sa suprématie. Le parti de la majorité détient le plus grand nombre de sièges à l'Assemblée Nationale, puis ceux au « *gouvernement de démocratie* ». Par ailleurs, au moment des élections présidentielles en 1998, peu après des accords passés à Paris sont effectifs, par exemple, le code électoral ne subit aucune modification¹⁴². Le PDG jouit de sa matrice juridique, maintient sa puissance de mobilisation et des irrégularités (évoquées plus haut) sont pratiques courantes (I.-T. Netou 1999 : 87¹⁴³ ; M. Leroy, 1999 : 183¹⁴⁴ ; N. Métégué N'Nah, 2006 : 268). Quant à l'opposition, toujours apte à des concertations, elle peine à restaurer sa crédibilité auprès de la population. Ce sont ces « éternelles » confusions qui les ébranlent, par conséquent, Omar Bongo est réélu. Les phases de négociations sont rotatives depuis Léon Mba. Elles

¹⁴¹ Haut Conseil de la Résistance (Octobre 1994), Les Accords de Paris [En ligne] <https://fr.slideshare.net/Mboki/les-accords-de-paris-oct-1994>

¹⁴² La création du champ politique gabonais s'étend avec la création du Sénat, présidé par Georges Rawiri.

¹⁴³ *Jeune Afrique économie* (4-17 Janvier 1999), « Gabon. Sous les flonflons électoraux, la maturité politique » par Netou, I.-T.

¹⁴⁴ Leroy M. (1998), « Le contentieux répressif en matière électorale et la lutte contre la fraude », in *Aspects du contentieux électoral en Afrique*, Actes du séminaire de Cotonou, 11-12 novembre.

sont particulièrement significatives dans un contexte démocratique. Ce sont ces néo-stratégies sous le système Bongo qui pérennisent le pouvoir d'Omar Bongo.

2.1.3. Consensus politique : le pouvoir sous contrôle

La conception du présidentielisme d'Omar Bongo n'est pas inédite, elle est aguerrie dans les stratagèmes mis en œuvre tout au long du pouvoir de Léon Mba depuis 1960 et qui se reconfigurent légalement avec le système mis en place par son successeur dès 1968. Le triomphe de cette idéologie, par la suite, est matérialisé dans le Parti Démocratique Gabonais. Le progrès et le patriotisme apparaissent *ad hoc* dans un environnement social craintif et en quête d'identité nationale. Ils peuvent *a priori* justifier le consentement¹⁴⁵ populaire. De plus, le développement fait sens parce qu'il est l'enjeu de tous les investissements des jeunes États africains postindépendance. Pourtant, ils confisquent progressivement les libertés citoyennes.

Omar Bongo s'est défendu de la politique intransigeante de son prédécesseur dès son accession à la magistrature suprême (évoqué dans, *Blanc comme nègre*, 2001). Quelques mois plus tard, tout se passe comme s'il ne s'en était pas détourné réellement. Mais les mutations politiques intervenues au plan international et la défiance oppositionnelle deviennent des forces majeures, qui l'obligent à temporiser sa suprématie politique, sans toutefois la changer systématiquement. Jusqu'à sa mort en 2009, on assiste à des allégeances qui contribuent remarquablement à l'hégémonie du PDG. La complexité d'interprétation d'une telle domination est d'observer que celle-ci est à la fois légitime et illégale. Pour comprendre le renforcement du système Bongo, mettons en avant les facteurs structurels et les pratiques qui se sont opérées, depuis la Conférence Nationale jusqu'à sa mort.

Le premier est la domination de l'espace public qui s'exerce par la maîtrise des « *contre-pouvoirs* » dans l'expressivité même des « *appels au dialogue* ». Admettons que la démocratie induit les fondements institutionnels démocratiques et la libération politique dont le facteur le plus manifeste est la compétition politique par exemple. Dans le cadre du Gabon, elle est représentée par deux pôles, la majorité et l'opposition, en tant

¹⁴⁵ Nous parlons ici de consentement dans la mesure où l'adhésion populaire et même des partis oppositionnels n'ont pas freiné l'expansion du parti pendant une décennie.

que fondement du multipartisme institutionnalisé après 1990. L'opposition occupe pendant un temps une figure de contre-pouvoir. Elle est capable d'émettre des censures à l'endroit des dérives anticonstitutionnelles du « système Bongo ». À partir du moment où cette force s'incorpore au système majoritaire, on assiste à la domination d'un seul pôle, signifiant le « *recul démocratique* ». En effet, les négociations n'aboutissent pas à l'application des accords, comme nous pouvons l'observer.

De fait, le consensus, pratique qui caractérise bien souvent la politique gabonaise, s'actualise dans la composition d'un « *Gouvernement d'Union Nationale* » inaugurée avec Léon Mba, elle s'enracine progressivement comme habitude dans les pratiques politiques d'Omar Bongo en période de crise. Il en résulte une confusion du champ politique et un jeu démocratique dérisoire. Notons cependant que le consensus, ou le consentement, est une méthode pas nécessairement négative dans un processus de démocratisation. Elle répond à l'enjeu de préserver les citoyens de violences inouïes. Si « *l'instauration de la démocratie permet une gouvernance plus ou moins équilibrée où l'État de droit garantit le respect des principes constitutionnels* » (J.-M. Essono Nguema, 2010 : 21)¹⁴⁶, toutes les négociations mises en œuvre au Gabon confortent le pouvoir d'Omar Bongo.

C. Messi Me Nang et alii. (2003), donnent un éclairage sur le « *consensus à la gabonaise* », en montrant l'inefficacité du « *contre-pouvoir* » dans le système politique gabonais entre 1996 et 2003 par l'usage des négociations. En effet, « *certaines partis prônent la collaboration comme une stratégie de conquête du pouvoir* », écrivent les auteurs. L'exemple le plus frappant est l'inconstance de Paul Mba Abessolo avec le Morena. Ce parti d'abord clandestin se divise plus tard en trois factions, Morena Bucherons, Morena Originel, Morena Unioniste, en raison de querelles internes. Paul Mba Abessole, qui est la figure de leader de l'Opposition, opte pour le dialogue proposé par Omar Bongo. Selon A-P Ngye, « *après avoir montré son hostilité à l'égard du pouvoir, il [met] en place les moyens lui permettant de s'en rapprocher* » (2006 : 114)¹⁴⁷, justifié dans le concept de la « *démocratie conviviale* » (C. Messi Me Nang et alii. : 2003).

¹⁴⁶ Essono Nguema, J.-M. (2010), *L'impossible alternance au pouvoir en Afrique centrale : Benin, Cameroun, Congo, Gabon et Sénégal*. Paris, L'Harmattan.

¹⁴⁷ Ngye, A.-P. (2006), *Domination personnelle et élite politique au Gabon (1968-2009)*. Thèse en droit. Université de Bordeaux III.

Pourtant, les appels à la convivialité au sein de l'opposition mettent en péril leur crédibilité.

Dans l'ordre de cette conjecture, l'opposition gabonaise donnerait l'image d'une équipe d'amateurs qui se laisse facilement manœuvrer par l'adversaire. Ainsi pour expliquer la faillite on peut dire que les militants voués à son combat dans un premier temps, auraient simplement cessé de fonder espoir en une opposition a posteriori amateuriste sur la scène politique (B. Ngadi, 2003 : 48)¹⁴⁸

T. Auracher écrit, par ailleurs, que

Une mauvaise interprétation de la tentative de résoudre des problèmes primordiaux par le consensus a, semble-t-il, provoqué une désillusion de la population sur la capacité de démocratisation au Gabon (2001 : 102)

La multiplicité des partis politiques démontre cette désillusion. On assiste à une difficulté de définir l'Opposition et le pouvoir, certains leaders ayant rejoint le PDG. Le plus marquant de cette adhésion est la configuration consensuelle dénommée la « *majorité présidentielle* ». Cette charte est signée par des partis de l'opposition à l'instar de Pierre Mamboundou (UPG)¹⁴⁹. L'adhésion à cet organisme est récompensée par des postes ministériels et administratifs, qui démontrent la capacité du système à renforcer son hégémonie. Pour éviter que certaines ethnies du pays ne se sentent exclues du gouvernement, « *le président s'accorde le droit régalien de nommer les représentants du peuple par cooptation* » écrit K. Tinasti, (2014 : 66).

Les représentations des villes dites « d'opposition » dans le gouvernement, attestent cette observation. Afin d'atténuer les tensions politiques, les leaders politiques nommés, assurent la mobilisation de leur province au sein du PDG. P. Moundounga Mouity décrit sous un autre angle cette pratique, en observant la configuration de « *la cour* », analysée dans le concept de « *curialisation* », pour signifier un jeu de démocratie faussé, hybride. On se retrouve en présence d'une société régulée par des jeux non démocratiques, avec l'ascendance d'un seul homme d'une part, et d'autre part des individus en quête de pouvoir et de confort. Selon l'auteur

La société de cour, de par ses manifestations, contraintes et ses règles, façonne comme une dynamique hybride d'affectivité individuelle et d'orientation non éthique, un nouvel imaginaire psychique et des imaginations locales en situation

¹⁴⁸ Voir Ngye, A.-P. (2006),

¹⁴⁹ Concernant Pierre Mamboundou, il refuse dans un premier temps le dialogue avec Omar Bongo, puis accepte de le rencontrer sans intégrer le gouvernement (A-P Ngye, 2006 : 125).

[...]. La théâtralisation du pouvoir et la mise en mouvement permanente constituent désormais des gages de succès dans la concurrence politique factionnelle [...]. Les personnels politiques semblent de plus en plus attirés par des charges de « donneur d'aide » dans leur région d'origine au nom du chef de l'État (2010 : 36-67)

Sur les procédures électorales, l'œuvre de J-E. Ebang Ondo (2011)¹⁵⁰ est enrichissante. En effet, l'impartialité des institutions n'est pas effective quand la loyauté des dirigeants est tournée vers le pouvoir, d'où le concept du « *non-vote* » (J-M. Essono Nguema, (2010 : 131). Le « *non-non* » est aussi un facteur exponentiel depuis les élections de 1993. Il apparaît ainsi que le pouvoir d'Omar Bongo y puise les ressources pour assurer sa pérennité. Pour l'expliquer, disons que les manipulations électorales conduisent à une expression du rejet populaire de ce pouvoir. Ainsi, à défaut de manifester, il s'abstient de voter. L'article de P. Moundounga Mouity (2011 : 119)¹⁵¹ mène particulièrement une réflexion sur l'explication du non-vote. L'auteur décrit un système politique dans lequel l'électeur est pris en otage. C'est pourquoi, *le non-vote constitue des actions individuelles* de « *protestation* » face au monolithisme politique. La désertion de l'espace public par les électeurs gabonais s'explique donc par l'impossibilité pour le pouvoir de répondre aux attentes, mais aussi par une Opposition décrédibilisée. Elle se traduit, par ailleurs, par la non-révision des listes électorales ou par la création de partis dits satellites (opposition mais à la majorité présidentielle). Par conséquent, un pouvoir perpétuel n'encourage pas la participation du citoyen dans le jeu politique bien que les dispositions légales soient mises en place. Concluons avec T. Auracher que

La désillusion de la population sur la capacité de démocratisation au Gabon s'adresse donc à toute la classe politique. Elle s'exprime dans les élections par un taux d'abstention croissant et une montée de confiance relative au PDG et Bongo. C'est donc le manque d'alternative politique crédible qui semble reconduire vers un système qui [garantit] au moins la paix (2001 : 102).

Pendant une décennie (1968-1980), Omar Bongo fait l'unanimité autour du parti unique. L'apparition des mouvements de contestation, des appels à la liberté et au respect de la démocratie, arbitrée par le Morena et spécifiquement par des leaders politiques de l'opposition, déstabilisent ce système. Pourtant, la contestation naît d'abord au sein de son parti avec l'émergence de la génération « Rénovation », mais elle est beaucoup plus

¹⁵⁰ Ebang Ondo, J.-E. (2011), *Guide de l'observateur national des élections au Gabon*. Paris, L'Harmattan.

¹⁵¹ Moundounga Mouity, P. (2011), « L'explication du non-vote comme mode individuel d'action citoyenne de rejet d'une alternance en forme curiale au Gabon », in *Transition politique et enjeux post-électorales au Gabon*. Paris, L'Harmattan

violente au sein de la société qui subit des inégalités. Face à cette vague de contestation, Omar Bongo instaure donc le multipartisme après les négociations effectuées lors de la Conférence Nationale et des Accords de Paris. Il réaménage le paysage politique par la configuration des institutions juridiques et politiques. Les élections législatives et présidentielles s'opèrent dans la compétition politique, une logique du processus démocratique au Gabon. Mais les contentieux politiques apparaissent significativement et réinstallent des climats conflictuels. Omar Bongo use alors du consensus ; c'est ainsi que de 1999 à 2009, le consensus politique lui donne une forme de légitimité avec l'appui d'un système démocratique personnalisé ou singulier.

De ce qui précède, on peut inférer que la compétition politique n'induit pas la fragilité du système politique gabonais, bien au contraire, le pouvoir y puise ses forces vives. Les institutions aménagées à l'occasion du processus démocratique confirment la prégnance du pouvoir central et assurent le contrôle continu de l'État par Omar Bongo. Entre le rituel de négociation établi par Omar Bongo et l'inefficacité de l'opposition, le Gabon est entré progressivement dans un mutisme populaire qui donne lieu à une forme de consentement. Mais les problèmes de succession commencent à émerger au sein de la classe politique Gabonaise après les élections présidentielles de 2005. À la mort d'Omar Bongo en 2009, les dualités politiques réapparaissent, pourtant c'est Ali Bongo, fils d'Omar Bongo, qui en sort vainqueur. Cette situation réinstalle d'autres paradigmes politiques et surtout de nouvelles tensions sociales.

2.2. Parcours politique d'Ali Bongo¹⁵²

La trajectoire politique d'Omar Bongo prend fin le 8 juin 2009 à sa mort à Barcelone. Son parcours politique s'étend sur quarante-deux années, ce qui le présente comme tout un symbole de la vie politique du Gabon et de celle de l'Afrique, et lui vaut le patronyme de Patriarche. Cela se justifie par sa longévité à la tête du Gabon et par son omniprésence sur la scène politique internationale. Le Gabon allait-il sombrer dans le

¹⁵² **Avertissement :** La présentation d'Ali Bongo s'est avérée très difficile par le manque de documents fiables ou d'ouvrages pouvant nous éclairer davantage (ou du moins ayant plus de position objective). C'est avec prudence que nous avançons certaines données. La présentation d'Ali Bongo semble beaucoup plus critique, comme celle d'Omar Bongo d'ailleurs. Certaines postures peuvent s'avérer tendancieuses ou artificielles (quoique difficiles à distancer), car nous énonçons des analyses faites par les journaux locaux et internationaux et quelques ouvrages. De plus, ayant vécu certains événements, il se peut que notre regard soit particulier.

chaos aussitôt après sa mort ? Au vu des analyses politico-africaines, l'exemplarité des pays frontaliers ne prédit pas la sauvegarde de l'équilibre territorial, un projet qu'Omar Bongo a mené tout au long de son règne. Cette observation peut se justifier dans la mesure où la stabilité du Gabon semble dépendre d'Omar Bongo. De plus, sa mort inclut une ouverture politique, par conséquent, une course effrénée au pouvoir peut avoir des conséquences néfastes sur la Nation gabonaise. Elle peut faire resurgir notamment des violences interethniques latentes que l'on retrouve un peu partout sur le continent, particulièrement en Afrique Centrale.

L'ouverture politique, effective depuis 1990, ne donne pas lieu à une alternance, bien au contraire, elle accentue la politique d'Omar Bongo. En effet, bien qu'il mette en scène un discours à orientation démocratique dans son contenu, la politique gabonaise est complexifiée notamment par un ancrage du PDG et par l'omniprésence de son système. Ce fait lui vaut une fragilité institutionnelle et sociale. Par ailleurs, les réalités sociales traduisent une certaine dépendance à l'égard de « *l'homme politique* ». La mort d'Omar Bongo constitue, un tournant dans la vie et historique politique du Gabon. L'événement est significatif en ce qu'il questionne le devenir d'une Nation restée pendant quarante-deux ans sous le pouvoir d'un seul régime politique. Avec cet événement exceptionnel, le Gabon est au centre de toutes sortes d'analyses de la part de journalistes et de politologues. Toutes les questions portent sur l'avenir du Gabon et surtout sur la succession d'Omar Bongo. Toutefois, les dispositions légales de la succession proviennent, entre autres, des prérogatives constitutionnelles de 2003 qui définissent un intérim présidentiel assuré par le président du Sénat en cas de « *vacance du pouvoir* » ou « *d'empêchement définitif* », puis, l'organisation d'une élection présidentielle dans les trente à quarante jours suivants.

Au sein du PDG, les conflits d'intérêts ne tardent pas à émerger d'abord lors de l'organisation des « *primaires* ». En effet, la primaire permet de désigner un candidat du parti en vue des élections présidentielles. La désignation se fait selon les dispositions internes du PDG. Or de son vivant, Omar Bongo est considéré comme un candidat spontané, étant lui-même « *président fondateur* », il ne se soumet pas à des votes de candidature. Dans ce cas, aucune primaire n'a jamais été nécessaire. Seulement, à sa mort, le PDG doit désormais s'organiser avec la respectabilité des chartes internes quant à la désignation du candidat. Celles-ci deviennent dès lors une source conflictuelle dès la

réunification dudit comité. Cependant, à peine la réflexion menée, le « *comité de concertation* » censé organiser les primaires surprend ses membres en désignant directement Ali Bongo » (S. Nzegho Dieko, 2016 : 48)¹⁵³. Cet épisode constitue le socle de la première phase de la scission au sein du PDG.

Quant à Ali Bongo, il ne dissimule pas sa volonté de briguer un mandat présidentiel, son ardeur est telle qu'il déclenche dès la mort d'Omar Bongo, la fermeture immédiate des frontières du Gabon, « *un acte significatif que bien des observateurs entrevoient comme la manifestation d'un pouvoir implicite ou la démonstration de son pouvoir coercitif* » (K. Tinasti, 2014 : 106). Sa désignation directe est aussi justifiée par des rapports étroits qu'il entretient avec le secrétaire général du PDG, le président de l'Assemblée Nationale Guy Nzouba Ndama, avec le soutien d'une partie des leaders politiques et de son cercle familial. De plus, Ali Bongo détient depuis près de dix ans le portefeuille ministériel de la Défense sous la présidence de son père. Cette force militaire est suffisamment persuasive, à notre avis, à moins que certains alliés internes ne deviennent des adversaires, déstabilisant ainsi son ambition personnelle.

La succession d'Omar Bongo au sein du PDG semble être en péril dès lors que le parti connaît sa plus grande crise dès la désignation d'Ali Bongo comme candidat à la présidentielle. Cette division semble fragiliser la continuité du régime avec la démission de grandes figures telles que celle de Jean Eyeghe Ndong, Vice-président du parti et la plus remarquable est celle d'André Mba Obame, grand allié d'Ali Bongo depuis la génération Renovation, et de Casimir Oyé Mba, ancien Premier Ministre. Le conflit provient du désaccord entre les membres en ce qui concerne le choix direct de la candidature d'Ali Bongo, alors que d'autres prétendants revendiquent leur capacité à assurer la solidité du Parti, du moins, son héritage. In fine, Ali Bongo étant désigné, ses rivaux principaux viennent par conséquent de son cercle politique, il s'agit plus exactement de tous ceux qui souhaitent également avoir l'appui du « Grand Parti ».

Omar Bongo instaure donc une logistique politique efficace sous le parti unique, dont les fondements sont caractérisés par un système néo-patrimonial. Celle-ci est largement renforcée, malgré l'ouverture politique en 1990. Les premiers bénéficiaires de

¹⁵³ Nzegho Dieko, S (2016), *Ali Bongo Ondimba : un septennat en perspective*. Paris, Presses Universitaires du Nouveau Monde.

ce système sont les membres de sa famille, et spécifiquement de sa progéniture, qui détient des postes stratégiques au sein de l'administration. Omar Bongo n'a pas désigné de successeur, mais la détention du poste ministériel de la Défense par son fils, sans omettre sa suprématie au sein du Sénat¹⁵⁴, à l'Assemblée Nationale et l'influence qu'il exerce sur la Cour Constitutionnelle¹⁵⁵ limitent une certaine ouverture, à notre avis. Même si la question est de savoir quelle personnalité politique au sein du PDG peut assurer la continuité du régime, son fils semble pourtant y être investi dans le sillage de cette ascendance politique. Or, la désignation d'Ali Bongo pose un problème de déontologie et de démocratie : la continuité d'un pouvoir qu'on peut qualifier de monarchique.

Ali Bongo est présenté comme le « *dauphin naturel* » d'Omar Bongo¹⁵⁶. De son nom d'origine Alain Bongo¹⁵⁷, il côtoie la sphère politique de son père, d'abord, sous le parti unique, puis dans la période du multipartisme où son ascension est beaucoup plus significative. En effet, il y occupe le poste de « *Représentant personnel du Chef de l'État* », puis, entre au bureau politique du PDG. Il propose d'ailleurs une reconfiguration institutionnelle en évoquant la nécessité d'une ouverture du Parti Unique dont il « critique » l'archaïsme. C'est sur la base de ce projet que naît l'idée des « Rénovateurs » au sein du PDG avec l'intégration d'une génération plus jeune d'élites. Cette conception est par ailleurs façonnée avec André Mba Obame qui devient son rival en 2009. Les « Rénovateurs » prônent l'ouverture politique fondée sur le dialogue et le consensus¹⁵⁸. En 1989, il est nommé Ministre des Affaires étrangères, mais il est contraint à la démission du fait de son âge¹⁵⁹. Plus tard en 1999, il occupe le portefeuille ministériel de la Défense Nationale jusqu'à la mort de son père en 2009.

¹⁵⁴ Rose Francine Rogombé élue à 92,78% à la présidence du Sénat est membre du PDG.

¹⁵⁵ La cour constitutionnelle est présidée par Marie-Madeleine Mborantsuo depuis 1991. Elle suscite des controverses quant à sa position au sein du PDG et aux rapports familiaux qu'elle entretient avec Omar Bongo. Cette position décrédibilise ses prises de décision et son impartialité lors des recours des votes notamment.

¹⁵⁶ Otsiemi, J. (2007), *Guerre de succession au Gabon : les prétendants*. Edilivre.com

¹⁵⁷ Comme son père, il se convertit à l'Islam en 1973.

¹⁵⁸ Ils ont notamment provoqué une rencontre avec Paul Mba Abessole en 1989 pour trouver un accord consensuel entre l'opposition (Morena) et le parti unique afin d'atténuer la montée des crises sociales.

¹⁵⁹ 35 ans est l'âge requis par la Constitution en 1991, Ali Bongo n'a que 32.

Individuellement, Ali Bongo doit se façonner une notoriété, comme le remarquent bien des auteurs¹⁶⁰, car il ne jouit pas de la même popularité que son père et son intégration culturelle est constamment remise en cause, tout comme son affiliation¹⁶¹. Les élections présidentielles qui voient notamment son ascension, sont une occasion de rehausser sa renommée bien qu'il l'enracine subtilement au sein de l'armée. En effet, il s'y mobilise en investissant dans des structures éducatives et dans l'amélioration des conditions de vie. Fort de ces expériences, son ambition politique se dessine, il ne reste plus qu'à s'assurer du soutien du parti de son père qui jouit d'un important « *grenier* » financier, dont ses adversaires connaissent l'étendue, c'est ce qui fait dire à L. M. Midépani que :

L'onction du PDG dans la compétition électorale est assez un sérieux atout. L'ancien parti unique met à disposition de ses candidats d'importantes ressources matérielles et financières mais aussi des réseaux de clientèle fiables qui existent jusque dans le plus petit village gabonais (2009 : 55)¹⁶²

La campagne présidentielle est inédite sans la présence d'Omar Bongo, mais surtout avec une exceptionnelle pléthore de candidatures¹⁶³. La plupart n'ayant pas obtenu le soutien de leur parti respectif (dont ceux du PDG particulièrement), décident d'en créer un ou d'être sous une effigie indépendante. Il est aussi remarquable que les candidats essaient tant bien que mal de feindre leurs appartenances ethniques en revendiquant des idéologies sociales et de restructuration nationale, alors que la campagne présidentielle réactualise les replis ethniques. Toutefois, parmi ces nombreux candidats, trois rivaux sont identifiables dont Pierre Mamboundou, André Mba Obame et Ali Bongo. Les rivalités entre les candidats et surtout entre André Mba Obame et Ali Bongo donnent lieu

¹⁶⁰ J. Otsiemi (*ibid.*) ; *Le Figaro* (le 03 Septembre 2009), « Ali Bongo « M. fils » s'est fait un nom » [en ligne]. <http://www.lefigaro.fr/international/2009/09/03/01003-20090903ARTFIG00452-ali-bongo-m-fils-s-est-fait-un-nom-php>

¹⁶¹ Son affiliation parentale est mise en doute notamment par l'Opposition et certains membres de son cercle familial. Considéré illégitime et une entrave aux lois constitutionnelles, l'affaire « Acte de naissance d'Ali Bongo » est portée jusqu'au Tribunal de Nantes, puis classée sans suite (cf. RFI (le 29 Février 2016). Gabon : une plainte sur l'acte de naissance d'Ali Bongo classée sans suite. [En ligne] <http://www.rfi.fr/afrique/20160229-gabon-acte-naissance-ali-bongo-plainte-nantes-onaida-succession-omar>)

¹⁶² Midépani, L. (2009), « Pratiques électorales et reproduction oligarchique au Gabon : Analyses à partir des élections législatives de 2006 », in *Politique africaine*, 115, (3), 47-65. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2009-3-page-47.htm>. (Consulté le 15 mai 2018).

¹⁶³ 24 candidats, dont 7 du PDG, 9 Indépendants, 1 de l'UPG, 1 du Morena, les dissidents du PDG : Cercle Omega, RPG etc. cf. Debain, M. (2009), Chronique d'une victoire assurée. Retour sur la campagne présidentielle de 2009 au Gabon, in *Politique africaine*. Florence Bernault. Paris, Karthala.

à une scène politique théâtralisée par des invectives. Or, ces deux figures représentent l'héritage politique d'Omar Bongo, dont ils fortifient habilement l'idéologie depuis 1990.

Bien que les élections présidentielles se déroulent avec un engouement certain¹⁶⁴ du fait de la mort d'Omar Bongo, son organisation présente des limites qui ne tardent pas à influencer la suite des événements. D'une part, les élections ne sont pas envisageables selon les dispositions gouvernementales car la liste électorale n'est pas actualisée. D'autre part, l'Opposition qui ne dispose pas de moyens financiers suffisants, souhaite un report afin de mieux s'organiser. C'est pourquoi, avec l'appui du gouvernement, ils décident d'organiser un groupe qui doit mener des discussions avec la Présidente par intérim. Pourtant, dans le clan d'Ali Bongo, le handicap ne semble pas les désorienter. Ceux-ci appellent d'ailleurs à une application immédiate de la constitution. Les élections se déroulent finalement le 30 août 2009.

Par nécessité, le regroupement des candidats de l'opposition dans une coalition est proposé¹⁶⁵. La liste électorale est réduite tout de même, passant de 24 à 18. L'opposition évoque l'illégitimité d'Ali Bongo. Le rassemblement vise à empêcher l'instauration d'une « *monarchie* » au Gabon d'après leur propos. Les résultats des élections présidentielles sont proclamés le 30 août 2009, annonçant la victoire d'Ali Bongo à 41,79%, confirmée par la commission électorale gabonaise le 3 septembre 2009, un peu plus tard par la Cour Constitutionnelle après le recours de l'Opposition¹⁶⁶. Pierre Mamboundou et André Mba Obame après avoir revendiqué leur victoire et dénoncé des irrégularités, qualifient celle d'Ali Bongo de « *coup d'état électoral* »¹⁶⁷. Le 31 août 2009, de graves incidents

¹⁶⁴ Le taux de participation aux élections présidentielles atteint son record depuis 1990, avec 44,16%. L'absentéisme aux élections présidentielles ou législatives est un phénomène qui s'est perpétué après l'échec de l'Opposition en 1990. L'explication peut être donnée sur des aspects organisationnels, structurels, ou conjoncturels. Toutefois, considérant que les élections ne prennent pas en compte l'expression démocratique électorale et souffre de manque de transparence, le « non-vote » peut caractériser une résignation populaire. (F. Matsiegui Mboula (2015), dans son œuvre *Les élections politiques au Gabon, de 1990 à 2011*, présente un examen éclairé de la politique électorale au Gabon.

¹⁶⁵ Appel lancé par Jean Eyeghé Ndong en faveur d'André Mba Obame.

¹⁶⁶ *Le Monde*, (le 04 Septembre 2009), « L'élection gabonaise est un coup de force ». [En ligne].

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/09/04/l-election-gabonaise-est-un-coup-de-force_1236029_3212.html

¹⁶⁷ *Le Monde*, (le 31 Août 2009), « Au Gabon, trois candidats revendiquent la victoire à l'élection présidentielle ». [En Ligne]

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/08/31/l-election-presidentielle-au-gabon-est-plus-serree-que-prevu_1233596_3212.html

meurtres ont lieu dans la Capitale ainsi qu'à Port-Gentil et dans d'autres villes. Ali Bongo mobilise l'armée sur tout le territoire, réprime les manifestations.

En outre, l'influence de la France sur le Gabon n'est plus à mentionner dans ce cadre, les rapports entre les deux pays sont façonnés depuis la colonisation. Les intérêts de la France sont également d'actualité lors des élections présidentielles de 2009 malgré les affaires financières qui masquent un conflit certain. C'est pourquoi, le soutien de la France envers Ali Bongo semble logique, à notre avis, puisque celui-ci incarne la continuité du pouvoir père par le fils ou la sauvegarde des relations déjà instaurées. Ce fait est significatif lorsque Nicolas Sarkozy¹⁶⁸ félicite Ali Bongo alors que les contestations et les recours sont encore en cours. La population considère que la France a une nouvelle fois influencé les élections présidentielles. Selon S. Nzegho Dieko,

La France a donc joué un rôle essentiel lors de cette élection présidentielle, à en juger par l'empressement de Nicolas Sarkozy à féliciter le candidat Ali Bongo Ondimba, sans au préalable la validation de son élection par la cour constitutionnelle. Cela démontre à suffisance que la France avait déjà choisi son candidat en la personne d'Ali Bongo Ondimba, même si officiellement le discours était à la neutralité (2016 : 60).

Pendant qu'Ali Bongo organise son investiture à la magistrature suprême, les candidats malheureux se réunissent autour d'André Mba Obame, qui, par ailleurs, crée son parti dénommé Union Nationale. Ce parti devient une force en plus de celui de Pierre Mamboundou avec l'UPG. André Obame, n'ayant pas obtenu gain de cause auprès de la Cour constitutionnelle, décide de se proclamer Président de la République en formant son gouvernement le 11 janvier 2011. Il est cependant condamné pour entrave aux lois constitutionnelles par le gouvernement. Pendant quelques années, il fait de nombreux déplacements craignant pour sa vie. Pierre Mamboundou meurt en 2011. En 2015, André Mba Obame meurt également. L'héritage de l'opposition reste pendant un moment sous silence jusqu'à la deuxième vague de friction au sein du PDG. Cette friction s'effectue entre 2009 et 2016, avec la démission des grandes figures politiques, de la génération

¹⁶⁸ *Libération* (Le 6 Septembre 2009), « Gabon : l'opposition s'alarme, Sarkozy félicite Ali Bongo », [En Ligne] https://www.liberation.fr/planete/2009/09/08/gabon-l-opposition-s-alar-me-sarkozy-felicite-ali-bongo_580172

Omar Bongo, dont Jean Ping¹⁶⁹, René Ndemezo'o Obiang (Ministre de la Communication, puis Ministre de la Culture) ou Raymond Ndong Sima (Premier Ministre de 2012-2014) et Jean-François Ntoutoume Emane (Premier Ministre de 1999-2006), plus tard avec la démission de Guy Nzouba Ndama le 31 Mars 2016 (Président de l'Assemblée Nationale depuis 1991). C'est dans ces conditions que Ali Bongo est réélu en septembre 2016, malgré les contestations de l'opposition et de la population¹⁷⁰. Comme lors des élections précédentes, des irrégularités¹⁷¹ sont signalées notamment par les représentants internationaux, sans donner de résultats.

2.2.1. L'héritage politique d'Ali Bongo

Nous pensons qu'il n'est pas sans intérêt d'aborder rapidement la question de l'héritage politique d'Ali Bongo en observant le processus électoral présidentiel de 2009 et les événements qui en découlent. Le changement à la tête du pouvoir implique un certain nombre de bouleversements et des questionnements qui nécessitent d'être éclairés afin de continuer sur la trajectoire de la vie politique d'Ali Bongo. Sur cette question, P. Moundounga Mouity (2016 : 12)¹⁷² s'interroge : Le fils peut-il être « *l'avatar* » d'une rupture de la manière de gouverner du père autour d'un processus de « *révolution passive* » [...] dans les pays africains ? Est-il possible de faire du neuf avec du vieux ? Pour interpréter ce fait, il n'est plus à mentionner que les institutions politiques en Afrique s'ancrent dans des cercles familiaux, comme on peut l'observer au Gabon. Cette singularité complexifie l'évolution politique. Le défi de la « *nouvelle génération* » des dirigeants africains consiste à rompre avec ce malaise.

¹⁶⁹ Jean Ping est le principal adversaire d'Ali Bongo lors des élections présidentielles de 2016, après avoir démissionné du PDG en 2014 (Les raisons de la démission nous sont inconnues). Son expérience politique en tant que Ministre d'État (entre 1990 et 1999), puis Président de La Commission de l'Union Africaine pendant quatre ans, a participé à sa notoriété politique. Il obtient un plus grand engouement au sein de la population en incarnant l'alternance idéale après la mort d'André Mba Obame. Il incarne également une force de résistance et il est parvenu à rallier tous les partis d'Opposition sous le nom de « Front Uni de l'Opposition pour l'Alternance ». Il perd les élections en 2016 contre Ali Bongo.

¹⁷⁰ *Le Monde* (09 septembre 2016), « Gabon : comment truquer une élection présidentielle pour 75 000 euros ? » Par Châtelot. C. [En ligne] https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/09/presidentielle-gabonaise-comment-truquer-une-election-pour-75-000-euros_4995385_3212.html

¹⁷¹ *Le Monde* (le 08 septembre 2009), « Présidentielle gabonaise : Jean Ping saisit la Cour constitutionnelle », [en ligne] https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/08/gabon-l-opposant-jean-ping-saisit-la-cour-constitutionnelle_4994837_3212.html

¹⁷² Moundounga Mouity, P. (2016), *La sociologie du pouvoir au Gabon : collection des textes politiques à l'usage du public citoyen*. Collection Presses Universitaires d'Études sur l'Afrique (PUEA).

Cependant, l'héritage politique que le père lègue au fils, inscrit une nouvelle situation sociopolitique, qui soulève bien de questions. D'une part, on y entrevoit la mise en place d'une certaine oligarchie, d'autre part, elle est perçue comme un simple processus démocratique à l'exemple du Gabon. Le déroulement des élections ne présuppose pas une illégitimité puisque le processus électoral se déroule dans un cadre institutionnel légal. Mais la crispation sociale naît de l'accession à la magistrature suprême du fils après la disparition du père. En effet, qu'elle soit explicitée par le manifeste d'une stratégie familiale ou qu'elle soit juridiquement conforme, ne soulève-t-elle pas la question de l'alternance politique ? Pour certains auteurs (S. Nzamba¹⁷³ et *alii.*), la transformation du pouvoir en patrimoine familial par exemple, actualisée dans les institutions politiques africaines, définit un cadre d'illégalité, dès lors que le fils assure la continuité du pouvoir du père. P. Moundounga Mouity nomme cette situation par le terme de « *parentocratie* », *en tant que nouveau cadre politique issu des transferts de pouvoirs* (2011 : 25). Toutefois, à propos des élections présidentielles de 2009, pour Ali Bongo, Mwayila Tshiyembe écrit,

Le dilemme est herculéen : soit rénover la patriarchie et se donner les moyens de gouverner dans la durée, dans la filiation, avec la patriarchie disparue, quitte à s'attirer les foudres de l'Opposition ; soit saborder la patriarchie et refonder la république avec tous les risques de réveiller les lions et les loups dormant à l'interne aussi bien qu'à l'international (2011 : 19)¹⁷⁴.

Cette observation présente, en effet, une certaine dualité dans la manière de gouverner. Elle met en évidence le problème de l'héritage politique des Bongo, père et fils. Par ce fait, l'environnement social et politique se cristallise dans une sorte de « *patrimonialisation* » du pouvoir qui y prend forme. Si l'accession d'Ali Bongo est légitime, le système Bongo n'est-il pas une entrave pour le bon fonctionnement de la démocratie au Gabon ? En effet, une telle succession peut être décrite comme étant l'organisation d'un « *Gouvernement perpétuel* » dont les fils assurent la survie. Cette volonté de perpétuer le pouvoir est symbolisée par les détours des processus démocratiques et l'ancrage des cercles familiaux au sein de l'État. Dans le cas du Gabon, Ali Bongo incarne un héritage politique qu'Omar Bongo a façonné pendant quarante ans.

¹⁷³ Nzamba, S. (2010), *Ali Bongo et l'Ombre du patriarche. De la question identitaire à l'argument politique de captation*. Edilivre.com

¹⁷⁴ Cité dans Moundounga Mouity, P. et *alii.* (2011), *Transition politique et enjeux post-électorales au Gabon*. Paris, L'Harmattan.

La succession du père par le fils n'est pas un délit en soi. En effet, la légitimité est remise en cause dès lors que les valeurs démocratiques de ladite République sont « *outragées* ». Mais, la société souffre de la mauvaise gestion étatique ou de la confiscation du pouvoir manifestée par les « *pères* ». Elle s'avère donc tacitement illégitime puisqu'on y distingue une forme de continuité de ce malaise. La politique d'Ali Bongo souffre de ce malaise politique depuis son accession à la magistrature suprême, même s'il n'entrave pas les actes constitutionnels. L'embarras est l'identification du fils au père. L'occupation du Ministère de la Défense depuis dix ans, est tout de même significatif et la continuité du PDG dans lequel il s'inscrit, fait écho à cette emprise sur le pouvoir. À ce propos, P. Moundounga Mouity (2011 : 14), de qui nous tirons cette analyse, soutient que la sauvegarde des apparences démocratiques (ou de la compétition politique) lors des élections ne garantit pas « *l'esprit républicain* ». Par conséquent, l'auteur écrit que :

Qu'il ait hérité ou pris le pouvoir, qu'Omar Bongo Ondimba ait désigné ou non son successeur, Ali Bongo Ondimba était certainement très proche et dans l'intimité de son père, ce n'est pas rien, encore moins un hasard, d'être ministre de la défense pendant dix ans. Quoi qu'il en soit, les conditions de reproduction oligarchique étaient réunies pour parvenir à un processus successoral néo-patrimonial et quasi-pacté (*ibid.* : 15).

Notre objectif a consisté à mettre en relief quelques aspects du contexte politique qui sont liées à la prise de pouvoir par Ali Bongo dans la suite de son père selon une approche critique et sociologique. Après avoir relevé ces aspects, nous allons maintenant nous appliquer à montrer comment Ali Bongo appréhende son pouvoir.

2.2.2. Reconfiguration du paysage politique et réformes

2.2.2.1. Le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE)¹⁷⁵

L'économie gabonaise repose fondamentalement sur ses ressources naturelles (voir chapitre 1). Ses chiffres, aujourd'hui, sont toujours positifs en matière de PIB, soit 7.584 dollars par habitant (cf. F. Matsiegui Mboula, 2015 : 89-90) et en Indice du Développement Humain (estimé en progression)¹⁷⁶. Pourtant, les réalités sociales démontrent un écart entre son potentiel économique et les effets sur la vie de sa

¹⁷⁵ Les fondations sont explicitées sur <http://visiongabon.com/our-masterplan/>

¹⁷⁶ Perspective monde (consulté le 2 Octobre 2018), source : *Human Development Report*. [En ligne] <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/GAB/fr/SP.POP.IDH.IN.html>

population. La paupérisation de la population ne cesse d'augmenter et le gouvernement peine à mettre en place des moyens de redressement économique. Aujourd'hui, la dépendance de l'économie gabonaise pour ses matières premières devient problématique. D'autant plus que la chute du cours du pétrole, par exemple, impacte les finances de l'État. Le Gabon doit, en effet, trouver d'autres moyens de subsistance et d'autres ressources de dynamisation économique. Ce sont les enjeux auxquels est soumis Ali Bongo dès son accession à la tête du Gabon.

Il s'investit d'ailleurs dans un plan de restructuration économique sous l'appellation « Gabon Émergent ». Il échafaude dans son discours un argumentaire qui s'appuie sur l'idée d'un Plan Stratégique Gabon émergent et formulé dans quatre axes majeurs. *L'émergence*, écrit S. Nzego Dieko (2016 : 70), « est une question de performance économique ». Autrement dit, il met en avant dans son discours l'idée de mutations réelles du progrès et du développement. Il est la cellule d'une forte redynamisation économique dans tous les secteurs du pays. Selon J. Toung Nzue,

Loin d'être un vain mot, l'émergence suppose l'amélioration quantitative et qualitative des infrastructures de développement et de bien-être. L'émergence suppose surtout un relèvement notable du niveau de vie de la population. Elle est le résultat d'une accélération intense et continue de l'activité économique et de la construction des infrastructures de base de qualité (2016 : 4)¹⁷⁷

C'est donc un concept traitant du perfectionnement économique, qui est loin pourtant d'être inédit en Afrique. Il constitue l'aspiration des pays Africains subsahariens, dont l'exemplarité provient de la chine, du Brésil, de l'Inde. Ce terme n'est pas à confondre avec le *développement économique*, souligne M. Mbaloula (2011)¹⁷⁸. En effet, la politique de l'« Émergence » concerne principalement les Pays en voie de développement qui ont l'ambition de diversifier leur économie et d'activer leur potentiel que ce soit sur les plans humain, structurel, économique et bien d'autres. Le sujet est d'envergure particulièrement en Afrique. Il fait l'objet d'une conférence en 2015 en Côte d'Ivoire. Le crédo est la concentration de tous les efforts budgétaires pour assurer l'émergence du pays. Le Gabon, par le projet d'Ali Bongo s'y inscrit. Globalement,

¹⁷⁷ (Dir.) Toung Nzue, J. (2016), *Le Gabon et le leurre de l'émergence. Peut-on émerger par procuration ?* Paris, Connaissance et savoirs.

¹⁷⁸ Mbaloula, M. (2011), « La problématique de l'émergence économique des pays en voie de développement », in *Revue Congolaise de Gestion*, numéro 14, (2), 107-118. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2011-2-page-107.htm>

comme l'atteste les analyses de C. Gambotti (2014)¹⁷⁹, S. Nzegho Dieko (2016) et *alii*, le Gabon, par ses prédispositions grâce aux matières premières, est enclin à opérer de véritables mutations socio-économiques pour que se réalise son émergence. L'essor financier peut provenir d'autres secteurs tels que l'agriculture et les créativités industrielles.

Afin d'appliquer le PSGE, Ali Bongo projette son ambition dans des secteurs diversifiés du Gabon. Ces secteurs sont condensés dans les formules « *Gabon industriel* », « *Gabon vert* », « *Gabon des services* ». Bien que le Gabon dispose d'immenses ressources minières, leurs transformations ne sont pas locales, ou du moins, elles sont privatisées. L'objectif est d'étendre ces industries par la création de zones industrielles, sous l'appellation de « *Gabon industrie* ». Cela est nécessaire afin d'attirer les investisseurs étrangers. Concernant son potentiel forestier, le Gouvernement incite une transformation locale et interdit par ailleurs l'exportation des agrumes.

Le PSGE, dans son chapitre premier, présente les fondations de l'émergence, entre autres, des plans qui visent à le matérialiser. Parmi ces plans, le développement durable, en rapport avec la forêt gabonaise. En effet, l'environnement, la préservation de l'écosystème est au cœur de ce défi. D'ailleurs, le Gabon participe à la COP21 chaque année et milite pour que son environnement soit préservé (voir chapitre 1). Par conséquent, le « *Gabon vert* » est, entre autres, la continuité de cet axe. Il s'actualise dans la création des « *pôles agricoles* », préalablement élaborés par la mise en place d'une « *carte pédagogique des terres agricoles* » ou la création de « *zones agricoles* ». Des investissements sont déjà effectifs dont « *le projet GRAINE* » (Transformation agricole gérée par la Société OLAM). Garantir la sécurité alimentaire des gabonais revient donc, par cet axe, à créer des structures locales qui transforment des produits et sont également des « *chaines de distributions* » alimentaires comme la société OLAM.

Ces axes montrent qu'Ali Bongo s'appuie sur un potentiel préexistant pour consolider les atouts du Gabon et favoriser son dynamisme. Mais ce potentiel ne peut être effectif ou encourageant que via le potentiel humain. C'est pourquoi le « *Gabon des*

¹⁷⁹ Gambotti, C. (2014), « Gabon, pays émergent. Les ambitions du Plan Stratégique Gabon Émergent 2025 », in *Géoéconomie*, n°68. Choiseul. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-geoeconomie-2014-1-page-159.htm>

services » s'inscrit dans la valorisation du capital humain. Même si le Gabon est l'un des pays dont le taux de scolarité est le plus élevé en Afrique subsaharienne, son capital humain reste faible. De façon paradoxale, les structures éducatives sont vieillottes et n'ont observé aucune réforme visant leur amélioration. Le système éducatif étant inadapté et faible, on observe la « *fuite des cerveaux* » ou une main d'œuvre peu qualifiée, ce qui peut justifier son taux de chômage et de pauvreté élevé. D'autres facteurs tels que l'instabilité politique particulièrement, participent à la faiblesse humaine. Le PSGE vise donc à restaurer un environnement politique stable, adéquat et sécurisé. Ali Bongo s'est d'ailleurs initié au « *consensus* » politique, comme son père, en s'ouvrant au projet de la biométrie, par exemple, proposé par Pierre Mamboundou.

En ce qui concerne la population, le PSGE souligne la nécessité de renforcer le système de santé et d'améliorer l'accès aux soins. La CNAMGS¹⁸⁰, par exemple, est un système de prise en charge des ménages économiquement faibles (remboursement à 80% voire 100% des soins). Le 24 février 2016, Ali Bongo prononce un discours sur « l'Égalité des chances »¹⁸¹. Le discours est controversé. En effet, dans l'espace public, le PSGE peine à se concrétiser (nous y reviendrons). Pourtant ce fait est signifié dans les fondations du PSGE dans la stratégie 6. L'égalité des chances, c'est : « *Offrir une éducation de qualité à tous pour favoriser l'ascension sociale* ». Le projet est fondé sur des réformes sociales en matière de scolarisation. Pour être exemplaire, Ali Bongo met à disposition son héritage (biens matériels) en « *partage* ». Pour comprendre ce concept, il faut l'appréhender chez A. Comte-Sponville, qui le définit de la manière suivante :

L'égalité des chances, c'est le droit de ne pas dépendre exclusivement de la chance, ni de la malchance. C'est le droit égal, pour chacun, de faire ses preuves, d'exploiter ses talents, de surmonter, au moins partiellement, ses faiblesses. C'est le droit de réussir, autant qu'on le peut et qu'on le mérite. C'est le droit de ne pas rester prisonnier de son origine, de son milieu, de son statut. C'est l'égalité, mais actuelle, face à l'avenir. C'est le droit d'être libre, en se donnant les moyens de le devenir. C'est comme une justice anticipée, et anticipatrice : c'est protéger l'avenir, autant que faire se peut, contre les injustices du passé, et même du présent (2004 :43)¹⁸²

La place des statuts juridiques est fondatrice dans cette citation, elle est aussi observable dans le PSGE, qui accorde une place importante à la solidité du projet et à sa

¹⁸⁰ Dumont Beghi, C. (2016), *Le Gabon. De l'Héritage au partage*. Paris, L'Archipel.

¹⁸¹ Mediapart, (7 Août 2016), « Égalité des chances ou une société gabonaise plus juste ! » [En ligne] <https://blogs.mediapart.fr/amdb/blog/070816/egalite-des-chances-ou-une-societe-gabonaise-plus-juste>

¹⁸² Comte-Sponville. A. (2004), *L'idée républicaine aujourd'hui*. Paris, Delagrave.

mise en application. Ainsi, pour répondre aux problèmes de l'éducation gabonaise, l'assistance juridique est primordiale, elle garantit l'équité et l'accessibilité à tous les gabonais. Elle se concrétise aussi par la création d'infrastructures solides et par des investissements dans la recherche scientifique. Nous avons mis en relief quelques actions du PSGE qui définissent la politique d'Ali Bongo. Ce projet se décline en 159 actions dans divers domaines que nous avons tenté de récapituler.

2.2.2.2. Les réformes institutionnelles

En présentant le parcours politique d'Ali Bongo, nous sommes partis de la présentation de son projet Gabon Émergent, un sujet qui nous semble être le fondement de l'exercice de son pouvoir depuis son élection en 2009. Le changement de contexte économique et politique devient nécessaire alors que la compétition sur le marché international est vive. L'État gabonais en est peut être conscient au vu de la portée du PSGE. Mais l'application ou l'efficacité de ce plan exige un équilibre de la politique locale, une efficacité des institutions. Pour apporter du neuf dans du vieux, dirons-nous, cela passe par la refonte. C'est ce qui nous permet d'avoir un regard sur les réformes politiques ou institutionnelles qui s'effectuent sous le système Ali Bongo.

En matière de corruption et de détournement de biens publics, le Gabon ne fait pas bonne figure depuis les affaires ELF Gabon, jusqu'aux « *biens mal acquis* » avec Omar Bongo. Les critiques à l'égard du père sont vives, pour y remédier, il crée un ministère anti-corruption. Mais les mesures anticorruptions sont fictives. De la même manière, la plupart des projets de structuration restent à l'état de « *maquettes* », faute de financement. Les stratégies initiées dans les actions du Gabon Émergent mentionnent la nécessité de reconfigurer l'administration gabonaise. Par conséquent, sur les finances publiques, un assainissement est engagé depuis 2010 afin de réduire les déficits budgétaires et de concentrer les efforts sur les chantiers notifiés dans le PSGE, tout en augmentant les dépenses d'investissement, malgré la crise économique. Ali Bongo s'engage donc dans une « *chasse aux sorcières* » en dénonçant « *ceux qui détournent les biens publics* »¹⁸³ et les « *non méritants* ». Par conséquent, quatre principes clés sont élaborés par le gouvernement gabonais à propos du capital humain ou de la gestion des carrières

¹⁸³ *Le Figaro* (13 janvier 2017), « Opération anti-corruption au Gabon ». <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/01/13/97001-20170113FILWWW00021-operation-anti-corruption-au-gabon.php>

administratives : l'équité, la compétitivité, l'attractivité et la flexibilité¹⁸⁴. La préoccupation vise à réguler les systèmes de rémunération et d'y définir un cadre juridique favorable¹⁸⁵ et crédible.

Les modalités constitutionnelles sont également des réformes entreprises par Ali Bongo. Nous nous focalisons sur quelques principes¹⁸⁶. Ils concernent essentiellement le pouvoir exécutif, le déroulement du scrutin, le nombre de mandats présidentiels, celle de la durée du mandat des sénateurs entre autres. Ces réformes sont adoptées lors du conseil des ministres du 28 septembre 2017, puis par l'Assemblée nationale¹⁸⁷. Pour résumer, le président est désormais élu à scrutin à deux tours, la durée reste 7 ans et est renouvelable, alors que pour les sénateurs leur mandat est limité à 5 ans¹⁸⁸ (renouvelable également), tandis que les membres de la cour constitutionnelle sont élus pour 9 ans, non renouvelable. Par ailleurs, la révision supprime l'âge minimum de candidature aux élections présidentielles si la légitimité n'est pas remise en cause.

Les réformes politiques et institutionnelles marquent la singularité du pouvoir d'Ali Bongo¹⁸⁹. Par exemple, le poste de « *vice-président* » avait été supprimé, mais a été restauré en 2018 après les élections présidentielles de 2016¹⁹⁰. Le début du mandat d'Ali Bongo a été ponctué de troubles politiques, qui se sont par ailleurs renforcés en 2016. La première ouverture manifestée par Ali Bongo est l'insertion de la biométrie dans le code électoral en 2011, comme nous l'avons déjà mentionné. Le second volet est la convocation au « *Dialogue politique* » postélectoral de 2016, auquel la société civile,

¹⁸⁴ Par le Ministère du Budget et des comptes publics. « Nouveau système de Rémunération des agents de l'État ». <http://fonction-publique.gouv.ga/object.getObject.do?id=400>

¹⁸⁵ Moundounga Mouity., & P. Ndjimba, K.-F. (2012), *Le Gabon à l'épreuve de l'émergence. Diagnostic et pronostic*. Publibook

¹⁸⁶ L'ensemble de la révision est sûr :

<https://bollestephane.files.wordpress.com/2018/05/2018-constitution-gabonaise.pdf>

¹⁸⁷ Une observation est menée par le magazine Jeune Afrique (11 janvier 2018). « Gabon : la révision constitutionnelle adoptée par le Congrès ». [En ligne] <https://www.jeuneafrique.com/509042/politique/gabon-la-revision-constitutionnelle-adopte-par-le-congres/>

¹⁸⁸ Le PDG étant majoritaire, la contestation n'est pas significative, soit 197 voix contre 14.

¹⁸⁹ Cf. Nzamba, S. (2010.), Une analyse portée sur les modalités du pouvoir d'Ali Bongo d'un point de vue communicationnel, quant à sa propre vision du pouvoir Exécutif.

¹⁹⁰ Ali Bongo nomme Pierre-Claver Maganga Moussavou, Vice-Président (ancien Ministre sous l'ère Omar Bongo en 1993, puis Opposant au régime). Son fils, Biendi Maganga Moussavou est également Ministre de la Promotion des petites et moyennes entreprises, chargé de l'entrepreneuriat national du Gouvernement d'Ali Bongo.

quelques partis politiques de l'opposition et des syndicats ont pris part. De ces assises, des réformes, évoquées précédemment, ont été entendues.

Pour tisser un « *équilibre* », Ali Bongo s'applique donc à « *régulariser* » l'appareil étatique dont le fondement s'inscrit dans la mise en place opérante d'un plan juridique et économique, mais aussi dans un système politique consensuel. Par ailleurs, le plus marquant, à notre avis, est le remaniement ministériel qu'il effectue depuis 2009, en y insérant « *les nouvelles têtes* », pour marquer une certaine rupture, par la mise à l'écart des anciennes personnalités politiques sous l'ère Omar Bongo (dont la plupart représente aujourd'hui l'Opposition). Toutes ces nouvelles réformes apportent un regard optimiste dans l'acte de gestion de l'État gabonais par Ali Bongo. Nous développons succinctement les « *limites de la politique* » d'Ali Bongo, en nous focalisant sur deux questions : le Gabon Émergent 2025, et *l'hybridité politique* (terme que nous empruntons à K. Tinasti)

2.2.3. Les limites du régime d'Ali Bongo

Partons d'une observation générale pour évoquer les limites de la politique d'Ali Bongo dans cette section, même si le titre semble avoir une tonalité évaluative et donc critique. De plus, il semble redondant de faire allusion aux limites politiques du pouvoir au Gabon. La question qu'on se pose est de savoir quelle approche semble plus convenable pour décrire à nouveau le parcours d'Ali Bongo, puisque les caractéristiques, déjà mises en relief dans le parcours de Bongo père ou de Léon Mba, sont aussi identifiables pour Bongo fils. Peut-être pour y répondre, convient-il que nous focalisions l'attention sur les pratiques de réajustement ou de continuité politique qu'Ali Bongo entreprend depuis 2009.

Après 52 ans d'autonomie, le Gabon continue de vivre dans une politique dont la compétition politique est légiférée mais de manière limitée. En effet, les stratégies politiques, dont jouissait Omar Bongo, bénéficient à Ali Bongo. On y observe un certain mimétisme dans les procédures puisque le fils s'est formé dans l'ombre du père. Elles sont définies autour du Chef et dans une forme de « *démocratie de compétition* » mais centrée sur le monopartisme. Pour A. Kombila-Koumba¹⁹¹, *c'est un système*

¹⁹¹ Kombila-Koumba, P.-A. (2014), *Un autre vision du Gabon. Prémices pour la démocratie*. Paris, L'Harmattan.

monolithique, comme nous l'avons maintes fois souligné. L'auteur analyse la situation de la manière suivante :

L'absence d'alternance a enraciné les mauvaises habitudes de gestion d'un exécutif qui a la mainmise sur tous les leviers du pouvoir et des affaires, gérant le pays comme un patrimoine familial. L'absence de vision et l'insanité d'appliquer un programme précis et pertinent pour un pays de moins de deux millions d'Habitants, à laquelle s'ajoute la résignation du peuple, font du Gabon un pays condamné à végéter si des Gabonaises et Gabonais ne se lèvent pas pour travailler à préparer une alternance politique qui mette enfin le Parti Démocratique Gabonais (PDG) hors d'état de nuire (2014)

On peut déjà souligner qu'Ali Bongo ne représente pas l'alternance, comme nous l'avons dit à propos de son héritage politique. En effet, en pratique, dès son ascension politique à la tête de la présidence, Ali Bongo s'assure du soutien du PDG. Puis, il reconfigure l'appareil étatique par l'écart des anciens. Enfin, il y insère une nouvelle élite. Mais la nomination du premier ministre, habituellement d'origine fang depuis 1967, reste traditionnelle. Ali Bongo ne s'y dérobe pas, mais revendique le changement par la mise en œuvre du PSGE. Un projet qui fait écho auprès de la population qui vit dans un environnement en proie à la pauvreté et aux inégalités. La configuration d'un « *Avenir en Confiance* » repose donc dans la rupture avec le passé, a priori. Pour marquer sa singularité, Ali Bongo, se focalise sur des défis économiques afin d'insuffler un nouveau dynamisme gabonais, à moins que ce ne soit des défis qui s'imposent à lui par les avancées de la compétition économique internationale. Tout comme la modification de la constitution par l'insertion de nouvelles institutions qui vise à renforcer, selon le protagoniste, la démocratie au Gabon.

Qu'à cela ne tienne, la volonté politique étant formulée et engagée, il ne reste que d'en voir la finalité. Cependant, faut-il encore mettre en évidence les violences post-électorales manifestées lors des élections présidentielles en 2016¹⁹² par la répression de l'armée républicaine ? Ou les manipulations des listes électorales ? La façon dont l'Opposition est traitée, ainsi que la liberté d'expression ? De plus, la culture géopolitique reste continuelle. Elle lui assure un certain soutien dans les localités internes. Quels changements peut-il y avoir dans la continuité ? C'est ce que bien des auteurs que nous

¹⁹² RFI (31 août 2016), « Violences post-électorales au Gabon/ Un millier d'arrestations en une journée ». [En ligne] <http://www.rfi.fr/afrique/20160901-gabon-le-quartier-general-jean-ping-pris-assaut-forces-securite>

avons cités tentent de comprendre. Par conséquent, nous dirons que la multiplication d'institutions pour juguler la démocratie n'a pas pour vocation de faire vivre l'idée de démocratie, mais de faire le simulacre de la démocratie (N.-. Boundzanga, 2016 : 40)¹⁹³. Manifestement, sur un plan beaucoup plus théorique, le système politique d'Ali Bongo est qualifié de régime autoritaire compétitif et hybride, selon les termes de S. Levitsky et L. Way :

Des régimes civils dans lesquels les institutions démocratiques formelles existent et sont perçues comme les premiers outils pour arriver au pouvoir, mais dans lesquels l'abus du recours aux forces étatiques commis par le dirigeant lui donne un grand avantage vis-à-vis de ses adversaires (2010)¹⁹⁴.

L'hybridité du système se manifeste donc par le contrôle permanent de l'État, entre autres, une personnalisation du pouvoir. Pour conclure, Ali Bongo sait maintenir la compétitivité datant de 1990, tout en ayant le contrôle du pouvoir, du moins de ses institutions : la Cour constitutionnelle, le Sénat, l'Assemblée Nationale, avec le vaste système de la « *majorité présidentielle* » : le PDG et ses partis satellites. Peut-être que les « *nouveaux hommes de Bongo étaient programmés pour être là* », comme le souligne W. A. Ndombet¹⁹⁵ et que le changement ne peut donc pas avoir lieu en faisant du neuf avec du vieux, selon Moundounga Mouity (2016). La politique d'Ali Bongo présente donc des points positifs, mais sa concrétisation reste mitigée.

Conclusion

L'aperçu du paysage politique postcolonial du Gabon sous la magistrature d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, nous a permis de revisiter des situations historiques différentes. Omar Bongo, ayant gouverné le Gabon pendant quarante-deux ans, a instauré des réformes constitutionnelles qui définissent aujourd'hui l'identité du Gabon. À la fois fragile et mitigé, le devenir de la société gabonaise est constamment en question. L'instauration du Parti Unique de 1969 à 1989 a mis en péril les valeurs républicaines fondées sur la démocratie, quoique justifiée par une idéologie basée sur le patriotisme, un

¹⁹³ Boundzanga, N.-B. (2016), *Le Gabon, une démocratie meurtrière*. Paris, L'Harmattan.

¹⁹⁴ Levitsky, S., & Way, L. (2010), *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes After the cold War*. Cambridge University Press. Cf. K. Tinasti (2014): 191-214).

¹⁹⁵ Voir, *Jeune Afrique*, (27 novembre 2017), « Gabon : les nouveaux hommes de Bongo étaient « programmés pour être là ».

[En ligne] <https://www.jeuneafrique.com/mag/491255/politique/gabon-les-nouveaux-hommes-de-bongo-etaient-programmes-pour-etre-la/>

héritage du léninisme. Les évènements internationaux ont cependant permis une ouverture avec l'éveil d'une opposition conduisant à la Conférence Nationale en 1990.

La volonté est de construire des institutions et une Nation équilibrée, dont le multipartisme, comme d'autres réformes, peuvent conduire au respect du principe de souveraineté. Cependant, bien que les prises de position de l'opposition puissent déstabiliser la politique d'Omar Bongo, elles ne parviennent pas à instaurer une alternance politique. Bien au contraire, elles débouchent sur le renforcement du pouvoir personnel de Bongo, acteur politique et acteur du système PDG, matérialisées par une ouverture contrôlée. Par conséquent, on assiste à un hyper-présidentialisme symbolisé par une ambiguïté démocratique. Omar Bongo meurt le 8 juin 2009, laissant un héritage politique bien ficelé, qui se fissure cependant au sein de son parti politique le PDG.

La conquête du pouvoir s'ouvre alors au Gabon et son fils Ali Bongo en sort vainqueur. Le pouvoir d'Ali Bongo se symbolise par une forme de continuité idéologique identifiée par le renouvellement du parti politique de son père. D'autres projets politiques, comme le développement durable, sont au cœur des préoccupations internationales et sur le plan national, une nécessité de rendre l'économie du pays plus performante s'impose. Le projet de développement « *Gabon émergent* » d'Ali Bongo, formulé lors des élections de 2009 est ambitieux. Il correspond de ce fait à certaines préoccupations auxquelles le Gabon fait face. L'intention vise à dynamiser la diversification économique au Gabon jusqu'en 2025. Mais, comme son père, les limites du système politique d'Ali Bongo sont évidentes : la corruption, la lenteur administrative, entre autres.

Après cet essai sur le parcours politiques d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, nous allons procéder à la présentation du corpus, objet d'analyse.

Chapitre 3. PRÉSENTATION DU CORPUS ET DU CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Introduction

Après cet essai sur les parcours politiques d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, nous allons procéder à la présentation du corpus, objet d'analyse. Le travail d'investigation que nous proposons en vue de constituer une base de données, de laquelle nous allons extraire notre corpus, s'ancre dans les contextes de vie politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Menée sur le champ discursif, l'étude vise à mettre en relief l'effectivité de leurs discours par une réflexion sur des formes de mise en scène de la parole politique des orateurs, et de la mise en œuvre des stratégies visant à donner plus de relief au discours C'est donc une démarche fondée sur les Sciences du langage, mais qui :

Établit le lien entre le discours et le social de production et de réception, entre le verbal et l'institutionnel, entre les mots, les figures, les arguments et ceux qui les énoncent, dans leur dimension aussi bien individuelle que collective (S. Bonnafous, 2006 : 213)¹⁹⁶.

Il revient, à cet effet, de déterminer un cadre méthodologique pour la constitution de l'ensemble des données. C'est sur cette base que s'élaborent parallèlement des cadres d'analyse qui s'appuient sur des références théoriques. S'adonner à cet exercice consiste, d'une certaine manière, à se soumettre à des contraintes méthodologiques. Elles partent d'une investigation sur les terrains textuels, en tant que matérialités discursives, vers des possibilités interprétatives ou descriptives. Analyser [en Analyse du Discours], écrit F. Cossutta,

C'est se donner des catégories descriptives qui permettront d'objectiver certaines opérations à partir de la présence de leurs marqueurs et ainsi de produire une explication, soit de l'objet-texte qu'on s'est donné comme corpus, soit de certains phénomènes qu'on veut rendre intelligibles en les prenant comme champ d'observables (2004 : 195)¹⁹⁷.

¹⁹⁶ Bonnafous, S. (2006), « L'analyse du discours », in Olivesi S. (dir.) *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble, PUG.

¹⁹⁷ Cossutta, F. (2004), « Catégories descriptives et catégories interprétatives en analyse du discours », in, Adam, J.-M., Grize, J.-B., Bouacha, M.-A (éds.) *Texte et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon, Éditions universitaires de Dijon, coll., « Langages ».

Sur la base de ces précisions, nous proposons un descriptif des procédures pour rassembler notre banque de données sur les productions discursives des Bongo, père et fils. S'il importe de revenir sur ces caractéristiques, nous nous attachons également à présenter la méthodologie comparative comme base herméneutique pour l'analyse des discours des Bongo père et fils. Toutefois, nous reviendrons sur certains aspects afférant à la notion de corpus, de l'apport lexicométrique et sur le parcours préalablement effectué pour recueillir les documents à analyser. Par ailleurs, nous allons procéder à une présentation générale des documents recueillis sur la base d'une classification périodique en fonction des différentes situations d'énonciation des discours.

3.1. Le Corpus : essai de définition

Plusieurs questions ont déjà été soulevées à propos de la notion de corpus. Sans pour autant nous laisser absorber par un débat éclectique, il nous semble en effet réfléchi de revenir sur quelques caractéristiques définitoires de la notion de corpus afin de marquer de manière précise les étapes et les orientations de sa constitution. En effet, la notion de corpus a fait son entrée dans le vocabulaire de plusieurs disciplines. De la diversification de son usage ont résulté différentes manières d'envisager sa définition et son approche. L'apport de D. Mayaffre, qui en a fait l'expertise, nous semble bien approprié ici, car ses travaux apportent plus d'éclairage sur cette question. Nous relevons à ce propos quelques positions. Plus généralement, le corpus désigne un ensemble d'objets collectés qui sont soumis à une exploration. Envisager l'étude de ces objets revient, d'une certaine manière, à se positionner par rapport à une méthode bien précise dont l'application est d'ordre heuristique. À cet effet, selon D. Mayaffre,

Si tout le monde conçoit désormais que le corpus est un observable nécessaire en linguistique, au moins deux approches se font face pour peut-être se compléter. Pour les uns, le corpus est un observatoire d'une théorie a priori, pour les autres, le corpus est un observé dynamique qui permet de décrire puis d'élaborer des modèles a posteriori (2005)¹⁹⁸.

Le corpus est alors cet ensemble d'objet que nous soumettons à une analyse, en référence à des outils théoriques adaptés. Nous considérons ainsi toute analyse d'un corpus comme une épreuve progressive qui nécessite au préalable la délimitation de tous

¹⁹⁸ Mayaffre, D. (2005), « Rôle et place des corpus en linguistique : réflexions introductives, in *Texto !* [en ligne] http://www.revue-texto.net/Corpus/Publications/Mayaffre_Corpus.html

les paramètres dans la mesure où l'étape de constitution des objets s'avère déjà primordiale.

Selon J. Dubois, « *le corpus est un ensemble déterminé de textes sur lesquels on applique une méthode définie* » (1969)¹⁹⁹. Ce qui nous permet de distinguer d'emblée l'importance d'une approche théorique et la prise en considération de la dimension textuelle ou langagière du corpus. Par exemple, dans Dictionnaire de l'Analyse du Discours (M. Adam et *alii.* : 2002), les auteurs différencient diverses approches de la notion de corpus. Dans cette œuvre, le corpus désigne « *un recueil large et quelquefois exhaustif, de documents ou de données [...]* ».

La difficulté d'ordre définitoire, à notre avis, provient de la pratique et de la méthodologie envisagée qui est différente d'une discipline à une autre. La pertinence de la définition de corpus dans les Sciences du Langage et notamment en Analyse du Discours a une réelle signification par le fait que la notion de corpus est bien circonscrite. Elle révèle en effet une spécificité du corpus : sa dimension langagière. Cela atteste la pertinence du critère langagier, ce qui signifie aussi qu'en dehors de cet aspect, le corpus est difficilement attesté.

Dans ce continuum, C. Poudat et F. Landragin définissent aussi le corpus comme étant « *une collection des productions langagières attestées, écrites ou orales. Ces productions peuvent être des textes, des extraits de textes, des enregistrements audio ou vidéo* » (2017 : 11)²⁰⁰. Le choix du corpus est donc intrinsèquement adjoint à un choix de méthode. Cela éveille aussi la dimension restrictive du corpus, ce qui nous amène à considérer comme L.-H. Hoek, que « *la délimitation d'un corpus décide d'avance des résultats : on n'y trouvera pas autre chose que ce qu'on y a mis* » (1981 : 19)²⁰¹. D'ailleurs, évoquons succinctement les catégorisations du corpus selon D. Mayaffre, réparti en trois groupes :

- **Les corpus lexicographiques** ou sacs de mots dont la grande spécificité et l'incroyable avantage est de pouvoir prétendre à l'exhaustivité. Il n'existe en effet

¹⁹⁹ Cité par Guilhaumou, J. (2002), « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », in *Corpus* [En ligne] <http://corpus.revues.org/8>.

²⁰⁰ Poudat, C., & Landragin, F. (2017), *Explorer un corpus textuel : méthodes, pratiques, outils*. Bruxelles, De Boeck Supérieur.

²⁰¹ Hoek, L.-H. (1981), *La marque du titre : Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*. Walter de Gruyter.

plus de difficulté technique à recueillir et à traiter l'ensemble du dictionnaire ; les corpus lexicographiques peuvent donc non seulement être des corpus clos mais des corpus finis.

- **Les corpus phrastiques** de grammairiens ou de syntacticiens dont une des particularités, établie par la pratique, est de pouvoir recueillir des exemples non pas attestés mais forgés, non pas trouvés mais controuvés.
- Enfin **les corpus textuels** qui ne peuvent aspirer ni à l'exhaustivité ni même à la représentativité et qui concentrent toujours des données attestées puisqu'on ne saurait fabriquer artificiellement un texte pour prétendre en appréhender le sens (*ibid.*)

Malgré la complexité de la notion, nous partons de l'idée que ces distinctions peuvent constituer une certaine classification de la portée effective d'un corpus en Sciences du Langage. De cette catégorisation, nous insistons sur la question de la délimitation rigoureuse des données. Elle s'opère par un examen méticuleux du texte. D'où la nécessité pour l'analyste de répondre à divers critères, dont la représentativité, l'exhaustivité et la pertinence, pour pouvoir mener une analyse et une interprétation. En rappelant que notre corpus est « politique », nous précisons ainsi qu'il est défini sur la base d'un critère à la fois générique, lexical, sémantique et rhétorique bien précis ; d'où son caractère restrictif. Cela mentionne également qu'il s'agit d'une matérialité textuelle énoncée dans un cadre sociopolitique, orientée vers une préoccupation déterminée : le projet de parole de l'orateur politique.

Selon D. Mayaffre²⁰², ces critères sont définis par des « *valeurs extralinguistiques* ». Autrement dit, en considérant l'environnement social, « *la situation contextuelle de production, de réception et les locuteurs, la dimension politique est alors attestée* »²⁰³. C'est en cela que nous délimitons notre objet d'étude de tout autre corpus par exemple littéraire, ethnologique, entre autres. En effet, l'essence de l'analyse repose non pas sur la justification de ce qui est politique ou non, mais il repose sur la sémantisation des données relevées, qui permet de porter un regard sur les caractéristiques d'un discours politique donné. La méthodologie, comme nous l'avons précisé, s'applique sur des textes, mais les corpus, dont nous insistons sur les dimensions plurielles, sont l'objet d'interprétation. Si l'on assemble des éléments (en corpus), c'est dans le but de leur donner une certaine signification. Le texte introduit obstinément une orientation interprétative à partir du moment où il est fractionné. Dans ce cadre, selon J.-M. Adam

²⁰² Mayaffre, D. (2005), « Les corpus politiques : objets, méthodes et contenu. Introduction », in *Corpus* [En ligne] <https://journals.openedition.org/corpus/292?lang=en>

²⁰³ Nous reviendrons sur la notion de politique et de discours politique dans le chapitre suivant

(2004)²⁰⁴, on adopte non seulement une observation d'un corpus textuel (empirique) mais aussi celle du « péritexte » ou du code textuel dans son environnement. Cette conception élargit en elle-même la difficulté de la notion de corpus parce qu'il n'est pas seulement un ensemble de textes, mais qu'il s'agit aussi d'un ensemble de matérialités discursives énoncées à l'intérieur du texte (nous le précisons dans la méthodologie). C'est d'ailleurs cette organisation interne du texte qui fait l'objet d'analyse²⁰⁵. Selon D. Mayaffre,

Le sens en effet n'est jamais donné. Il est toujours construit lors de parcours interprétatifs complexes que le linguiste est en charge de contrôler et dans lesquels s'articulent écriture et réécriture, textes et contexte, conditions culturelles d'émission, de réception et d'analyse. Précisément, ce contrôle du parcours interprétatif s'effectue autant que possible dans et par le corpus comme la seule ou l'ultime entité possible d'objectivation du contexte pour la linguistique (*op.cit.*)

Sur la base des considérations précédentes, nous partons du postulat que le processus d'élaboration d'un corpus, bien qu'élargi, pour notre part, est d'abord un processus de recueil des textes, puis des données intertextuelles qui sont les fondements des hypothèses ou des orientations réflexives. Ces caractéristiques révèlent l'homogénéité du corpus et son caractère contrastif. Nous allons de ce fait expliciter les critères de choix de notre corpus.

3.2. Constitution des données textuelles

Au-delà du projet de recherche, il s'avère important de préciser que nous savions déjà que la constitution des textes est fondamentale. Nous tenons tout de même à énoncer les différentes étapes aussi bien dans le choix, les sources, que dans les méthodes de constitution des données textuelles. Nous mettons également en évidence les difficultés rencontrées. Concernant cette démarche en Analyse du Discours, selon D. Maingueneau, « *un corpus est défini à partir d'hypothèses d'ordre extralinguistique, il convient de*

²⁰⁴ Adam J.-M et Heidmann Ute (2004), « Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm) », in *Langages*, 38^e année, n°153 [En ligne] https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2004_num_38_153_934

²⁰⁵ Précisons qu'il existe à la fois dans le texte les questions de segmentations et les stratégies discursives. Cela nous amène à considérer les différenciations (s'il y en a) entre le texte et le discours (à voir chapitre suivant).

montrer comment ont été explorées les diverses ressources du système de la langue pour aboutir au fonctionnement de ce corpus-ci » (1979 :3)²⁰⁶.

3.2.1. Choix du corpus

L’ancrage théorique sur la notion de corpus nous a semblé d’abord utile, dans un premier temps, pour apporter des précisions sur les différents emplois notionnels de corpus tout au long de ce chapitre. Ces précisions témoignent également des critères de sélection, des différentes orientations de notre travail et des méthodes mises en œuvre. Nous avons choisi de mener une réflexion autour du discours politique, particulièrement celui émis dans le contexte sociopolitique gabonais de la période postcoloniale, l’analyse de ces discours vise donc à articuler leur énonciation sur un certain lieu social (D. Maingueneau (1996 : 11)²⁰⁷. Au Gabon, seuls les travaux de P. Mebiame Akono²⁰⁸²⁰⁹ et ceux de D. Ndoba Makaya²¹⁰ interrogent les propriétés énonciatives des discours des acteurs gabonais. Ils nous servent de cadre de référence. Nous réfléchissons à nouveau sur des personnalités politiques qui ont marquées l’histoire du Gabon, non seulement par leur longévité au pouvoir, mais également par le caractère complexe que revêtent des situations politiques dans la manière dont ils ont assuré la succession du pouvoir, en focalisant notre attention sur le discours.

Notre recherche s’inscrit dans une approche comparative. Un travail comparatif vise généralement à montrer les divergences et les convergences entre des objets. Une telle approche pose le problème de l’étendue et de la complexité de l’étude. D’une part, une inégalité quantitative des discours due à une périodisation historique disproportionnée dans l’exercice du pouvoir entre Bongo père et fils se profile dès l’abord de notre travail. D’autre part, il s’est posé à nous dans la foulée, la question de savoir comment mener une étude comparative sans prendre en compte la dimension inégale des

²⁰⁶ Maingueneau, D. (1979), « L’analyse du discours », in *Repères pour la rénovation de l’enseignement du français à l’école élémentaire*, n°51. pp. 3-27. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/reper_0755-7906_1979_num_51_1_1614.

²⁰⁷ Maingueneau, D. (1996), *Les termes clés de l’analyse du discours*. Paris, Seuil.

²⁰⁸ Mebiame-Akono P. (2008), *Stratégies énonciatives et schématisation de soi dans une production discursive d’Omar Bongo Ondimba : Analyse pragmatique*. Libreville, Gabonica 2, Cergep.

²⁰⁹ Mebiame-Akono, P. (2009), *De la linguistique aux sciences du langage : Évolution théorique d’une discipline*. Paris, L’Harmattan.

²¹⁰ Ndoba Makaya, D. (2013), *Bongo, un tiers dans le discours ?* in *La langue en contexte*. [En ligne] <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-00941384>.

deux sous-corpus. La pertinence de cette question provient de l'élaboration d'une méthodologie de travail que nous avons commencé par deux mémoires (Master 1 et 2) de recherche afin d'étudier les phénomènes discursifs des discours des Bongo père et fils. Le premier mémoire s'intitulait « *Analyse du Discours d'Omar Bongo et Ali Bongo* ». Ce mémoire de Master 1 avait pour objet de poser les premiers jalons de notre réflexion. Il visait à construire une méthodologie de travail et à formuler des hypothèses éventuelles.

C'est pourquoi, en deuxième année de Master, nous avons délimité notre réflexion, et notre mémoire s'intitulait : « *Analyse du Discours politique en contexte Gabonais : La construction d'images oratoires des Présidents Bongo père et fils* ». Il s'agissait de mettre en exergue les figures de l'ethos dans les discours d'Omar Bongo et Ali Bongo. Nous nous sommes dotée particulièrement des logiciels d'analyses textométriques pour relever les phénomènes lexicaux et énonciatifs. La première étape a donc consisté à constituer un corpus. Cette démarche s'est avérée fructueuse, car nous disposons à présent d'un corpus assez exhaustif et observable. L'exploration de ce corpus à l'aide du logiciel TXM²¹¹²¹², nous a permis de relever quelques résultats de statistique lexicale. L'approche quantitative s'est avérée adéquate dans la mesure où elle nous a permis de mener notre réflexion sur d'autres aspects. C'est en considérant ces quelques aspects que nous avons donc choisi de poursuivre une telle expertise. Non seulement il s'agit de faire une analyse des discours présidentiels au Gabon, mais d'en faire une étude comparative. Nous avons donc renforcé notre corpus dès l'abord de notre thèse.

3.2.2. Les différentes sources des données

Pour mener à bien notre réflexion, comme nous l'avons déjà signifié, la constitution du corpus s'est avérée une étape initiale. Cette étape s'est faite progressivement car l'accessibilité à certains discours n'était pas aisée, surtout pour ce qui concerne les discours d'Omar Bongo. Par ailleurs, les discours d'Ali Bongo, bien qu'étant plus

²¹¹ Heiden, S., Magué, J-P., Pincemin, B. (2010a), « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement », in Sergio Bolasco, Isabella Chiari, Luca Giuliano (Ed.), *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010* (Vol. 2, p. 1021-1032). *Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto*, Roma, Italy.

²¹² Heiden, S. (2010b), The TXM Platform: Building Open-Source Textual Analysis Software Compatible with the TEI Encoding Scheme, in Ryo Otaguro, Kiyoshi Ishikawa, Hiroshi Umamoto, Kei Yoshimoto, Yasunari Harada (Ed.), *24th Pacific Asia Conference on Language, Information and Computation - PACLIC24* (p. 389-398). Institute for Digital Enhancement of Cognitive Development, Waseda University, Sendai, Japan.

accessibles, ne concernaient que ceux énoncés dans des contextes diplomatiques ou administratifs. Or, notre objectif était d'avoir accès à des discours prononcés dans des situations d'énonciation variées aussi bien pour Omar Bongo que pour Ali Bongo. Mais le travail s'étant avéré difficile, nous avons opté pour la méthode de constitution progressive de notre corpus, tout en prenant en considération le critère diachronique. D'autres difficultés ont aussi surgi au cours de la constitution de notre corpus. En effet, nous ne disposions d'aucune ressource fiable pour envisager le recueil d'un corpus conséquent de discours d'Omar Bongo. Le recueil des textes via un moteur de recherche, par exemple, a montré très tôt ses limites ; car les discours étaient soit des extraits, soit mis en ligne sur des sites internet dont nous doutions de la fiabilité. Quant aux discours d'Ali Bongo, notre crainte reposait sur le risque de ne recueillir que des discours dont les situations d'énonciation sont analogues. Pour les besoins de mener une analyse plus pertinente, il était nécessaire d'avoir un corpus hétérogène d'un point de vue énonciatif et évidemment plus important.

Dès la première année de thèse cependant, notre recherche prenait enfin un autre tournant. Les voyages de recherche et l'apport des Bibliothèques nationales (PNF, Bibliothèque Georges Pompidou, Bibliothèque Nationale du Gabon, Centre culturel Français du Gabon) ont enrichi notre corpus. Nous avons notamment rencontré P. R. Saulet, chercheur Gabonais, qui avait longuement mené un travail de recueil des discours d'Omar Bongo de 1968 à 2009, en deux volumes (« *Discours et allocutions d'Omar Bongo Ondimba, Volume I : 1967-1980, Volume II : 1981-2009* »), que nous nous sommes procurée. À ces deux volumes, viennent s'ajouter les ressources du magazine *Jeune Afrique : Recueil des discours présidentiels, 1973/1979* (contacté pour cette circonstance) et le *Recueil des discours présidentiels, 1970-1971 : dialogue, tolérance, paix* par Omar Bongo, transmis par la Bibliothèque Nationale Française et d'autres sources telles que l'ONU, L'Unesco, *l'Union*²¹³ (quotidien local gabonais).

Par ailleurs, certains discours étant les mêmes que ceux dont nous disposions déjà, nous avons donc privilégié ceux de l'auteur de P. Saulet, pour une question de fiabilité. Au regard de la richesse de ces données, nous pouvions désormais clore le corpus des discours d'Omar Bongo. Nous avons cependant remarqué que des corrections avaient été

²¹³ <https://www.union.sonapresse.com/actualite-gabonaise/politique-gabon>

apportées sur certains discours : vocabulaire, disposition et parfois des dates. Nous avons également fait usage du moteur de recherche pour trouver les discours d'Ali Bongo. La plupart des discours étaient diffusés sur le site présidentiel. Plus récemment, nous avons identifié d'autres sites tels que celui du *Parti politique Gabonais et Gabon Émergent*²¹⁴, qui nous ont permis d'avoir accès à d'autres discours liés à des situations d'allocutions variées.

Les discours d'Ali Bongo couvrent la période allant de 2009 à 2018 ; l'inclusion des discours plus récents, datant de 2018, montre que nous n'avions pas clôturé notre corpus Ali Bongo. Tout d'abord, parce que notre objectif consistait à renforcer notre corpus pour des besoins quantitatifs, puis pour des raisons subjectives. Nous voulions observer de quelle manière les élections présidentielles de 2016 participaient au cadrage des discours de campagne de l'orateur. Enfin, notre analyse n'ayant pas commencé pendant cette période, nous avons encore la possibilité de mener d'autres recherches documentaires en vue d'étendre nos données. Sur la base des considérations précédentes, il nous est possible de dresser un tableau récapitulatif de ces données : les orateurs, les titres, les dates et les différentes sources. Par la suite nous présentons les paramètres du dispositif : quantités et contextes d'énonciations.

3.2.2.1. Les paramètres du dispositif d'étude

Le paramétrage du corpus comprend une description de la matérialité discursive sans tenir compte de leur dimension extralinguistique. Nous décrivons les valeurs quantitatives et les contextes d'énonciation des discours. Nous ne nous attardons pas sur une quantification lexicale menée sur la base d'une approche lexicométrique. C'est pourquoi, les valeurs quantitatives ne concernent que les périodisations et le nombre de discours, tout en explicitant quelques aspects que nous considérons appropriés. Par ailleurs, les situations d'énonciation, par exemple, sont catégorisées à partir des caractéristiques thématiques ou des caractéristiques situationnelles.

²¹⁴ <http://www.gabonemergent.org>

3.2.2.2. Les valeurs quantitatives

Les corpus d'Omar Bongo et d'Ali Bongo sont réunis sur la base d'une périodisation chronologique qui s'étend de 1968 à 2018. Ils se distinguent par les acteurs politiques mais aussi par des périodes historiques différentes. Nous avons privilégié un corpus composite, c'est-à-dire, des discours diffusés sur les chaînes nationales et à l'étranger. Nous avons ainsi réussi à recueillir 292 discours d'Omar Bongo dont l'énonciation couvre la période s'étendant de 1967 à 2009 et 115 discours d'Ali Bongo prononcés entre 2009 et 2018. De façon générale, les discours sont produits à l'occasion de différents évènements qui ponctuent la vie sociopolitique sur le territoire national tout comme à l'étranger. Cette période diachronique peut s'avérer étendue eu égard aux difficultés d'interprétation des données par rapport à la singularité de l'auditoire ou au positionnement de l'orateur par rapport à la situation. Toutefois, il nous semble avantageux de privilégier cette dimension hétéroclite d'une part, parce que l'exhaustivité d'un corpus est un critère important. D'autre part, nous ne pensons pas qu'une telle particularité nuise à la méthodologie de notre recherche ni même aux résultats.

Par ailleurs, la chronologie des discours permet de prendre en considération tous les événements qui ont marqué l'histoire politique du Gabon. Cette dimension diachronique de notre corpus est importante pour l'analyse que nous proposons de mettre en œuvre. Il est enfin important de préciser que les contextes d'énonciation restent quasiment identiques à chaque période de l'année, ce qui atteste que notre corpus respecte ainsi le critère de l'homogénéité. Afin d'être plus explicite, à propos de la présentation globale du dispositif d'étude, le tableau suivant présente le nombre de discours énoncés pour chaque évènement.

Tableau 3-1. Valeurs quantitatives des contextes d'énonciation

Contextes d'énonciation	Omar Bongo	Ali Bongo
Les Vœux présidentiels	45	13
Fêtes de L'Indépendance	41	9
Fêtes populaires	30	3
Campagnes Électorales ²¹⁵	19	5
PDG ²¹⁶	31	3
Les Discours à l'administration	33	14
Discours à l'étranger ²¹⁷	57	50
Autres discours ²¹⁸	36	19

3.2.2.3. Les situations d'énonciation des discours

En préambule, nous employons la notion de situation d'énonciation pour désigner des variabilités externes des discours. Ce cadre porte sur les éléments extralinguistiques, c'est-à-dire, les lieux d'énonciation du discours, les dates, les aspects sociaux et historiques, entre autres. En quelque sorte, ce sont des éléments circonstanciels empiriques. Ce contexte ou situation se différencie du cadre linguistique, c'est-à-dire, de la production du sens dans le texte.

Décrire les discours de Bongo père et fils, consiste à prendre en compte un nombre considérable de situations d'allocutions. Bien évidemment, notre corpus ne comporte que 407 discours. Or, en 52 ans, bon nombre de discours ont été énoncés dans différents évènements qui ont ponctué la vie politique du pays et à l'extérieur. Notre corpus ne contient que ceux qui ont été accessibles. Nous pensons qu'ils représentent suffisamment les lieux privilégiés de l'activité politique gabonaise. Notre travail de recherche prend aussi en compte l'ancrage d'une idéologie politique de plus de 52 années qui a servi d'assise aux arcanes du pouvoir au Gabon. Nous nous sommes ainsi fixée pour objectif d'observer en quoi celle-ci est constamment infléchie en fonction des crises politiques.

²¹⁵ Autres élections territoriales

²¹⁶ Fête du PDG, Congrès du PDG, déclarations.

²¹⁷ Visites des présidents étrangers/ Discours dans les organisations internationales.

²¹⁸ Autres discours : annonces, conférences, inaugurations, messages, etc.

Enfin, la manière dont les orateurs appréhendent singulièrement les situations d'allocutions et leurs positionnements face à l'auditoire représentent aussi un large pan de l'analyse que nous proposons de mener.

- **Les Vœux présidentiels du Nouvel An**

Traditionnellement les allocutions télévisées sont des vœux présidentiels énoncés dans le cadre de la nouvelle année. La singularité de ces allocutions repose avant tout sur le mode de diffusion, qui reste exclusivement télévisuel. C'est une occasion pour le président de dresser un bilan global de l'année et d'annoncer les activités à venir. Les orateurs orientent le contenu de l'allocution sur les activités politiques, dont l'amélioration des conditions de vie et de nouvelles directives gouvernementales. Même si la diffusion de ces discours se fait par le canal de la télévision, les présidents adoptent une posture personnelle, en rappelant les devoirs des citoyens, en faisant des appels à la citoyenneté, mais surtout, ils s'adressent directement à la population. Ces discours sont les plus accessibles du fait de leur médiatisation sur la scène nationale.

- **Les discours prononcés lors de célébrations de l'Indépendance**

Le Gabon est indépendant depuis le 17 Août 1960. Cet évènement est fondamental dans la mémoire collective. De façon récurrente, un discours est prononcé la veille de la fête de l'indépendance sur les chaînes nationales. Il s'agit, entre autres, pour le président de rappeler cet évènement en commémorant le parcours historique du pays. L'interpellation a une forte connotation pathémique. Les orateurs utilisent des symboles nationaux et moraux qui caractérisent l'identité nationale. Diffusé à la télévision, ce discours est également le plus médiatisé et le plus accessible dans la presse écrite.

- **Autres célébrations nationales (Fêtes des Mères, Fêtes de la Rénovation, Anniversaires, Fêtes de la jeunesse, les 12 mars etc.)**

Plusieurs célébrations ont lieu tout au long de chaque année parmi lesquelles la fête des mères, de la femme, de la jeunesse, de la Rénovation (sous le parti unique), de la création du PDG (d'abord une fête nationale sous le parti unique, puis devenue habituelle puisqu'un discours du président prononcé à l'occasion est diffusé sur la chaîne nationale). Ces évènements sont marqués par une activité politique du président dans les lieux publics. Il y prononce un certain nombre de discours chaque année et délivre des messages à l'adresse de la population qui se déplace généralement. Ces activités sociales peuvent

être reliées à des campagnes politiques, aux manifestations du Parti Démocratique Gabonais sur le territoire.

- **Les discours des campagnes électorales présidentielles**

Les élections présidentielles ont lieu au Gabon tous les sept ans selon les prérogatives constitutionnelles. L'ouverture depuis 1990 donne lieu à une compétition politique, un moyen pour les candidats de galvaniser l'ardeur militante des membres de leur parti respectif et celle de la population. Ce sont donc des évènements très festifs sur le plan national. Nous avons inclus dans notre corpus de textes, quelques discours de ces évènements, mais la plupart étant inaccessibles, ils sont en nombre insuffisant. Or, nous étions beaucoup plus intéressée par ces évènements du fait de la spontanéité des locuteurs lors de leur prise de parole. Nous n'avons donc eu recours qu'aux discours officiels, du moins, diffusés par la presse et sur le site internet du Parti.

- **Les discours administratifs**

Nous appelons discours administratifs tous ceux que les présidents adressent aux membres du Gouvernement, à la presse, aux ambassadeurs et dans les lieux institutionnels locaux. Ce sont des moments au cours desquels on dresse le bilan de la situation du pays, des actions en cours et on donne de nouvelles directives. Étant donné qu'ils sont diffusés à la télévision, nous pensons que la cible est élargie, d'où la raison pour laquelle nous y portons un intérêt particulier.

- **Les discours prononcés à l'étranger**

La difficulté de l'analyse à propos des discours à l'étranger, ou du moins, sa particularité, réside dans la difficulté de cerner de manière précise la réception ou l'auditoire. Nous nous interrogeons sur les postures des locuteurs dans ce cadre énonciatif. Nous les considérons à partir du moment où leur audience est diffusée sur les médias locaux.

Les discours énoncés à l'étranger concernent la politique extérieure des Bongo père et fils. Cette catégorie comporte des discours prononcés dans les institutions internationales et dans les pays étrangers. Ils se prononcent à propos des accords de coopération signés entre le Gabon et d'autres pays ou institutions internationales au sujet des questions politiques, financières, de développement ou de l'environnement.

▪ **Autres évènements politiques qui font l'objet d'un discours**

Ce sont des déclarations et des messages exceptionnels, organisés dans le cadre de la gestion des crises, des rencontres ou des inaugurations. Ces discours sont parfois diffusés de façon synthétique dans la presse mais nous avons privilégié ceux qui ont fait l'objet d'une médiatisation.

3.2.2.4. Précisions situationnelles des discours

Nous proposons de constituer un tableau récapitulatif des situations politiques des discours d'Omar Bongo et Ali Bongo. Il n'est plus à rappeler que les contextes historiques influencent les productions discursives des orateurs. Ceux-ci sont remarquables sur les différentes thématiques abordées. Nous avons détaillé dans les deux premiers chapitres de notre thèse les parcours politiques des deux présidents gabonais, ce qui nous permet de mettre en relief certains éléments en fonction des périodes d'allocutions. Ce récapitulatif n'est pas une redondance de la situation d'énonciation, mais un éclairage des influences politiques intrinsèquement liées aux prises de parole d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. En somme, il s'agit d'explicitier tous les éléments contextuels.

Tableau 3-2. Situations politiques et historiques d'énonciation des discours

Contextes politiques et situations d'énonciation			
Locuteurs	Années	Contextes Politiques	Thématiques
Omar Bongo	1967 à 1989	Postcolonial : Parti Unique Constitutionnaliste	Rénovation/Progrès économique et Développement
	1990 à 2009	Multipartisme : Accord De Paris et Consensus politique	Crise financière/ Crise sociale/Consensus
Ali Bongo	2009 à 2015	Scission Du PDG : Restructuration Institutionnelle et Nouvelles Élités	Programme Pacte Social Gabon Émergent (PSGE)
	2016-2018	Crises Politiques : Impact des Élections Présidentielles 2016	Égalité des Chances/Crises financières (Austérité).

De 1968 à 1989, sur le plan politique, le Gabon vit sous l'emprise du parti unique. Dans cette période, le parti unique est proclamé le 12 mars 1968, sans avoir été légiféré. Il prend forme sur le plan constitutionnel en 1973 avec des réformes bâties sous le label de la « Rénovation ». Le monopole de l'activité politique est dominé et défini par le Parti Démocratique Gabonais jusqu'à l'éveil de l'Opposition en 1980 et la chute du mur de

Berlin en 1989, avec le déclin économique du Gabon. Tous ces phénomènes sont à la base d'une montée des contestations pour l'instauration du multipartisme. Par conséquent la Conférence Nationale, organisée en 1990, est instituée afin de limiter la progression de la crise. Cette conférence aboutit au processus démocratique et à l'ouverture politique. Omar Bongo adopte alors le consensus politique avec l'opposition, et défend dans ses discours le dialogue et la paix. Jusqu'à sa mort, l'opposition peine à émerger, malgré l'incarnation de la démocratie par certains acteurs politiques ayant acquis un charisme important.

Avec Ali Bongo, la succession donne lieu à de nouveaux projets politiques, signifiés dans le « *Pacte Social Gabon Émergent* », le *leitmotiv* reste le développement durable, la redynamisation de l'économie et la préservation de l'écosystème gabonais. Projet optimiste, mais il est tout de suite confronté à la crise financière. Le Gabon connaît une hausse de sa dette et la pauvreté et le chômage ne cessent de croître. Ali Bongo tente de défendre ce projet qui occupe une place importante dans tous ses discours jusqu'à sa réélection en 2016. Le pacte concerne également un équilibre national fondé sur le partage de son héritage et la diminution du coût de la vie des gabonais. Dans cet axe, nous avons procédé à la présentation du corpus et de l'élaboration de notre corpus de texte. Nous allons dans la suite de ce chapitre montrer quels traitements et méthodes nous avons effectué lors de cette constitution des textes. Le second axe contient également la méthodologie de recherche.

3.2.3. Traitements informatisés

La constitution du corpus nécessite un travail rigoureux. Consciente des difficultés, il nous était aussi important de mener un traitement efficace sur les documents recueillis. D'abord parce que ces documents bruts n'étaient pas sur les mêmes supports, ensuite un traitement informatique nous amenait à mettre des textes dans une forme plus adéquate pour faciliter l'analyse que nous explicitons dans la suite de notre travail. Ensuite nous verrons que l'apport du logiciel d'analyse contribue à affiner les spécificités discursives, notamment sur les aspects quantitatifs et sur les distributions de certains usages.

3.2.3.1. L'occérisation

Précédemment, nous avons mentionné les différents processus de recueils des textes. Ces textes sont recueillis sur des supports papiers, des magazines, des journaux,

des photos, des livres et des textes en version PDF. Cette diversité de supports ne permet pas la fluidité du corpus. Elle ne convenait surtout pas, lorsque nous avons effectué nos premières analyses en deuxième année de Master, par le simple fait qu'elle ne s'adaptait pas au logiciel TXM. Nous avons donc commencé un premier traitement en les insérant dans le logiciel *Abby finereader*. En outre, les discours d'Ali Bongo, pour la plupart en version PDF, avaient tout simplement été convertis en *Word* à l'aide de ce logiciel, alors que certains discours d'Omar Bongo nécessitaient d'abord des étapes de reprographiques, puis de scannes, de conversion PDF et enfin d'occérisation.

Notre corpus de texte se caractérise par sa consistance matérielle. Cette spécificité permet de l'envisager comme un corpus exhaustif. Nous pouvons dans ce cadre prétendre à un dépouillement car il est assez représentatif. Pour entreprendre ce dépouillement, les données doivent auparavant être mises en évidence. Nous avons entrepris d'en prendre connaissance par la lecture (pré-analyse), sous la version papier par exemple, le corpus étant large. Nous avons amorcé dans la foulée un traitement informatique en nous dotant des outils informatiques. La conversion des documents les rend de ce fait plus « malléables », à notre avis, étant donné qu'ils sont en support papier ou photographique.

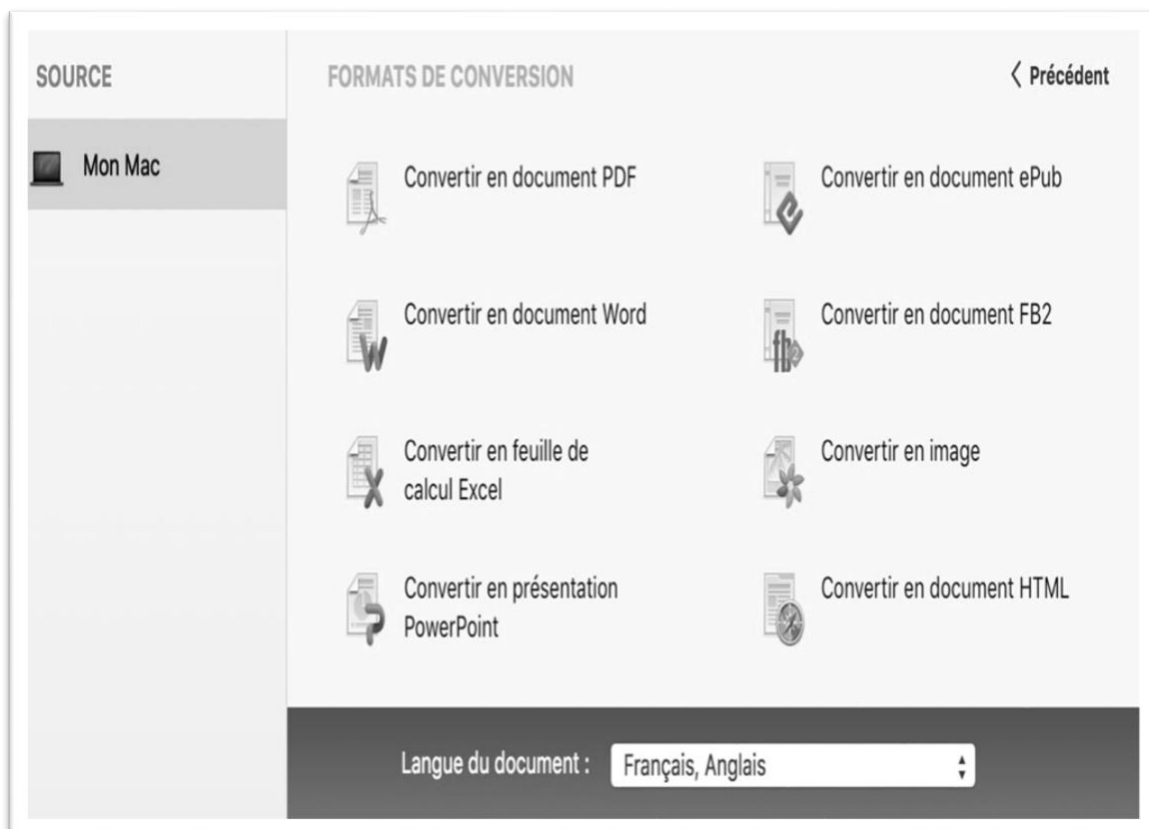


Figure 3-1. Tâches proposées par le logiciel d’occérisation Abbyfinereader

Telle que nous le percevons dans cette figure, l’opération consiste à insérer les documents dans un format PDF/IMAGE, pour ensuite les convertir dans un format *Word*. Selon le site :

Abby finereader est un logiciel de traitement PDF et de reconnaissance de caractère (OCR), permettant de démultiplier la productivité dans la gestion de documents. Il fournit des outils puissants et faciles d’utilisation pour accéder aux informations contenues dans les documents papiers et fichiers PDF²¹⁹.

C’est donc un logiciel qui permet une numérisation des documents et une reconnaissance des caractères que nous observons dans la figure ci-dessous :

²¹⁹ Abby finereader est un logiciel de traitement PDF et de reconnaissance de caractère (OCR), permettant de démultiplier la productivité dans la gestion de documents. Il fournit des outils puissants et faciles d’utilisation pour accéder aux informations contenues dans les documents papiers et fichiers PDF (Nous utilisons *Abby FineReader 14 pour Macbook*. Disponible sur <https://www.abbyy.com/fr-fr/finereader/>)

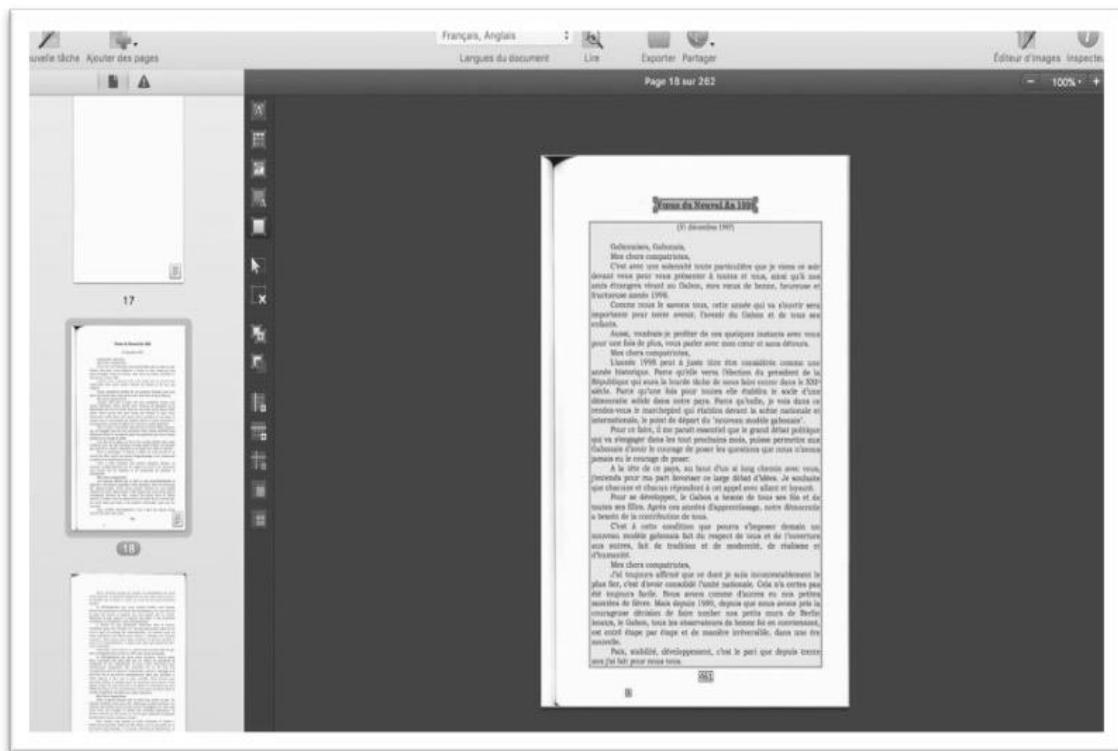


Figure 3-2. Traitement du texte PDF en Word

Après avoir procédé à cette étape d'occérisation, il fallait donc se livrer à une lecture des documents. Nous avons remarqué que cette procédure comporte des limites. Certains signes tels que les noms, les formes grammaticales, ainsi que les dispositions textuelles ont subi des transformations inadaptées, voir faussées. Le logiciel ne permet donc pas une reconnaissance systématique des signes. La seconde étape consiste alors à mener une lecture minutieuse afin de procéder à des corrections, depuis le logiciel ou après avoir téléchargé le document en *Word*. La correction manuelle a donc été la plus longue étape de correction. Lorsque nous avons commencé notre année de thèse, nous avons repris ce processus car, entre-temps, nous avons renforcé le potentiel documentaire de notre corpus de texte. Les versions que nous avons en master n'ont plus été prises en compte, car nous y avons aperçu quelques erreurs. Nous avons opéré les mêmes procédures de traitements, même si les données s'étaient élargies parce que nous avons le recueil de discours d'Omar Bongo P. Saulet et d'autres discours d'Ali Bongo en plus.

Nous n'avons pas envisagé d'explorer les discours à l'aide de logiciels d'analyse de discours comme TXM. Nous les soumettrons tout de même pour vérifier, par exemple, la quantification de certains mots en termes de nombre d'occurrences avec le logiciel TROPES. C'est pourquoi, nous avons scanné ces discours à nouveau pour les traiter

depuis *Word*. Nous avons procédé à quelques modifications sur la mise en forme des discours (voir la figure ci-dessous).

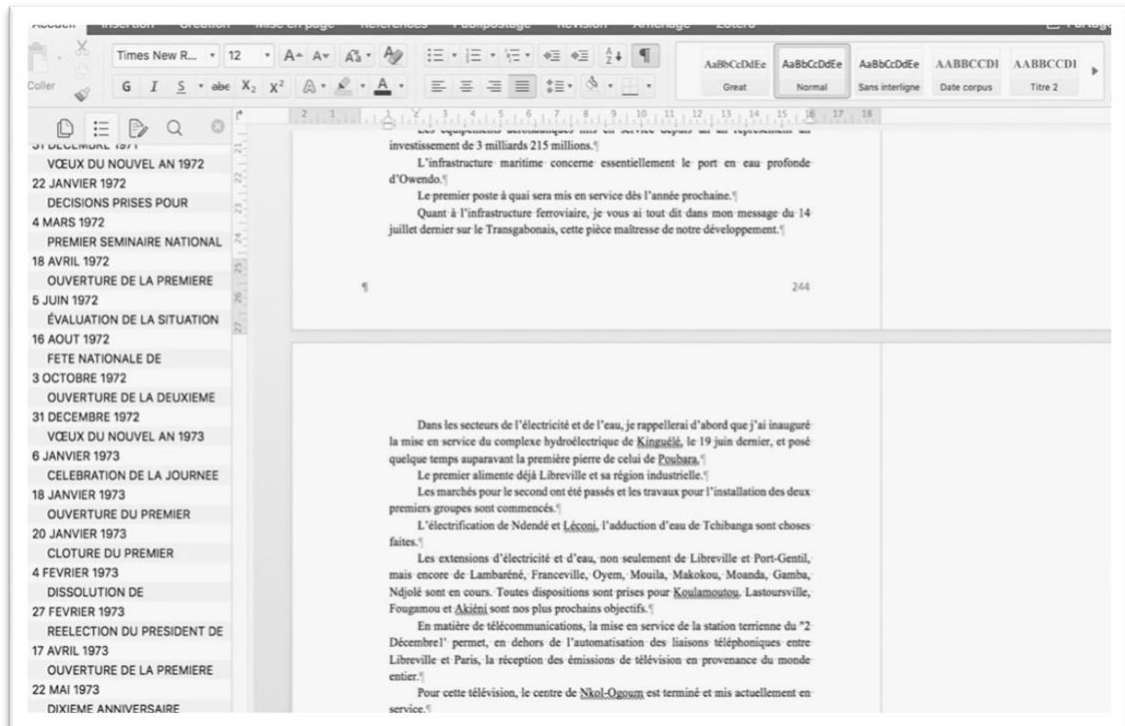


Figure 3-3. Corpus général en version Word

Dans la version *Word*²²⁰, cette mise en forme nous permet de remarquer quelques caractéristiques comme le nombre de caractères, le nombre de mots, le nombre de paragraphes entre autres. Cette version est également bénéfique parce que nous pouvons nous déployer sur les surfaces textuelles. Dans la partie « rechercher », nous pouvons, par exemple, voir les apparitions de certains mots ou de certains caractères. Selon les propriétés données par Word, nous avons pour Omar Bongo 292 discours, dont 1026 pages et 473078 mots. En ce qui concerne Ali Bongo, nous avons pour 115 discours, 461 pages pour 183214 mots.

Pour finir, dans le cas où nous nous sommes également fixé l'objectif de saisir plus d'informations sur des propriétés textuelles données par le logiciel d'analyse tel que

²²⁰ Nous utilisons office 365, version 2017, pour Mac.

TROPES²²¹, les versions *Word* sont dénommées à partir de la date d'énonciation (nous préservons les propriétés diachroniques) et en effectuant une séparation des textes (non pas compactés comme nous le percevons sur la Figure 3).

3.2.3.2. L'apport lexicométrique

Nous avons évoqué précédemment, la manière dont le traitement du corpus, assisté par le logiciel d'Analyse du Discours TXM, nous a servi en master. Nous possédions un corpus exhaustif et les cours pédagogiques que nous avons suivis nous ont permis d'y avoir accès et de soumettre notre corpus à cette épreuve. C'est pourquoi, nous avons concentré notre étude sur les aspects thématiques et sur les théories de l'ethos, dont notre titre de mémoire résume la problématique. La méthode nous a paru adéquate sur le moment étant donné l'impartialité du temps, même si nous avons exprimé notre volonté de procéder à une méthode traditionnelle. D'ailleurs, notre mémoire de recherche ne comportait pas de précisions plus perspicaces sur le logiciel TXM, si ce n'est l'éclaircissement des théories de la lexicométrie et leurs avancées dans l'Analyse du Discours. En effet, cette méthode comportait des limites en ce qu'elle n'était pas aboutie premièrement, parce que nous ne possédions pas de temps suffisant pour approfondir nos connaissances et deuxièmement notre maîtrise du logiciel était fragile voire défaillante. Néanmoins, nous avons toujours exprimé notre volonté de rester, dans la suite de nos travaux, sur la méthode manuelle dite également traditionnelle, qui consistait à mener une lecture méthodique du corpus et à y relever nos propres éléments pertinents.

L'utilisation de l'herméneutique numérique est actualisée dans les Sciences du Langage, concédons-le. Nous ne saurions mener un travail abouti sans toutefois y avoir recours, tout dépend des informations que l'on y trouve ou des aboutissements voulus. L'exploration automatique des données textuelles qui date de longtemps, et l'ouvrage de J. Léon (2015)²²², intitulé « *Histoire de l'automatisation des sciences du langage* » explique notamment les premières étapes du recours à l'informatisation dans le traitement

²²¹ Tropes a été développé par Pierre Molette et Agnès Landré, sur la base des travaux de Rodolphe Ghiglione. Durant son évolution, le logiciel s'est appuyé sur d'autres travaux scientifiques que ceux des premiers auteurs. En particulier les *Rafales* (adaptées à partir de la thèse de Mathieu Brugidou), le *Scénario* (inspiré de la linguistique anglo-saxonne et partiellement des travaux de John Lyons) ainsi que le *Style général du texte* (adapté à partir de la *Grammaire du sens et de l'expression* de Patrick Charaudeau). <https://www.tropes.fr>

²²² Léon, J. (2015), *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*. Paris, Broché.

des langues. Son utilisation dans l'Analyse du Discours est systématiquement associée à la naissance de la discipline. Cet apport a été réfléchi par M. Pêcheux²²³ et par d'autres chercheurs en montrant la richesse du processus (quantification statistique, repérage automatique).

Aujourd'hui, notre corpus compte quatre cent sept discours. L'utilisation du logiciel nous a été tout de suite proposée et nous l'avons adoptée dans le cadre de notre recherche en thèse, compte tenu de la capacité des logiciels tels que TROPES ou TXM à explorer des corpus volumineux mais aussi de ses capacités de précision analytiques, tout comme ils permettent également d'économiser du temps de lectures de textes et de traitements manuels. Mais les difficultés auxquelles nous étions confrontée auparavant, sont aujourd'hui encore présentes. En réalité, nous avons adopté la méthode manuelle pour mieux côtoyer notre corpus et nous en imprégner, dans l'objectif que l'apport lexicométrique nous serve d'appui ou de vérifications.

En effet, la lemmatisation, catégorisation ou indexicalisation par le logiciel de l'analyse de discours, offre la possibilité de mener des interprétations linguistiques et sémantiques à partir des données quantitatives et qualificatives par l'entremise de l'ordinateur. L'assistance par ordinateur précise les résultats et donne une variabilité de données qui servent par la suite à l'analyse et à l'interprétation des données. Nous avons éprouvé des difficultés à nous y accommoder, par le simple fait que nous étions captivée par la méthode manuelle qui nous permettait de côtoyer directement le corpus. Or, notre corpus, bien que recueilli sur la base des versions papiers, a subi des transformations informatisées.

Après l'avoir traité de cette façon, nous ne l'avons plus imprimé sur une version papier et l'analyse s'est faite via une lecture électronique, donc, notre corpus est électronique. La transformation en version *Word* par exemple (figure 3) est enrichissante, pour notre part. D'abord, parce que nous avons enregistré tout le corpus Omar Bongo, par exemple, sous un seul document, pour pouvoir naviguer « aisément » d'un texte à un autre. *Word* offre la possibilité sous l'onglet affichage et au volet navigation, de survoler

²²³ Pêcheux, M ; Léon, J. ; Bonnafous, S. ; Marandin, J.-M. (1982), « Présentation de l'analyse automatique du discours (AAD69 : théories, procédures, résultats, perspectives », in *Les langages du politique* n°4. [En ligne]. https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1982_num_4_1_1053

le texte et de mener des recherches précises, en focalisant l'attention sur des mots ou signes spécifiques, leur nombre et les discours dans lesquels nous pouvons les trouver.

Cette méthode ne nous a pas empêchée de mener une lecture fructueuse en catégorisant nos données (appelées encore des sous corpus), puisque nous nous sommes imprégnée de chaque discours pour une meilleure interprétation. Nous ne rejetons pas la méthode lexicométrique, combien enrichissante aujourd'hui dans l'Analyse du Discours, d'ailleurs, il semble qu'elle soit devenue incontournable. Nous insistons cependant sur notre choix d'exploration, ou nous le défendons particulièrement, du fait qu'il nous est apparu plus alléchant malgré le volume important des données. En effet, on peut craindre un survol rapide des documents, une omission de certaines pertinences, mais cette méthode reste actualisée et utile encore aujourd'hui, ce qui atteste sa pertinence.

Ci-dessous, nous présentons globalement les catégories énonciatives données par le logiciel TROPES :

Statistiques					
<i>Catégorie</i>	<i>Nbre</i>	<i>Taux</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Nbre</i>	<i>Taux</i>
Proposition	46904	100%	Substantif	111152	100%
Mot	457896	100%	Connecteur	27324	100%
Français fond.	320988	70.1%	Condition	796	2.9%
Verbe	63918	100%	Cause	3101	11.3%
Factif	29922	46.8%	But	755	2.8%
Statif	18561	29.0%	Addition	16068	58.8%
Déclaratif	14906	23.3%	Disjonction	1159	4.2%
Performatif	529	0.8%	Opposition	2850	10.4%
Modalisation	31489	100%	Comparaison	1626	6.0%
Temps	5534	17.6%	Temps	969	3.5%
Lieu	3382	10.7%	Lieu	0	0.0%
Manière	3440	10.9%	Pronom	49376	100%
Affirmation	1715	5.4%	Personnel	27232	100%
Doute	77	0.2%	"Je"	7437	27.3%
Négation	4073	12.9%	"Tu"	18	0.1%
Intensité	13268	42.1%	"Il"	4714	17.3%
Adjectif	32564	100%	"Nous"	5875	21.6%
Objectif	15702	48.2%	"Vous"	2941	10.8%
Subjectif	14616	44.9%	"Ils"	1331	4.9%
Numérique	2246	6.9%	"On"	1060	3.9%
Style plutôt argumentatif					
Prise en charge par le narrateur.					
Prise en charge à l'aide du "Je".					

Figure 3-4. Catégories fréquentes dans les discours d'Omar Bongo

Statistiques					
<i>Catégorie</i>	<i>Nbre</i>	<i>Taux</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Nbre</i>	<i>Taux</i>
Proposition	17032	100%	Substantif	48210	100%
Mot	176914	100%	Connecteur	9470	100%
Français fond.	119514	67.6%	Condition	156	1.6%
Verbe	22845	100%	Cause	814	8.6%
Factif	11564	50.6%	But	294	3.1%
Statif	6260	27.4%	Addition	6463	68.2%
Déclaratif	4728	20.7%	Disjonction	260	2.7%
Performatif	293	1.3%	Opposition	686	7.2%
Modalisation	10351	100%	Comparaison	574	6.1%
Temps	1718	16.6%	Temps	223	2.4%
Lieu	1316	12.7%	Lieu	0	0.0%
Manière	1273	12.3%	Pronom	15607	100%
Affirmation	517	5.0%	Personnel	8647	100%
Doute	7	0.1%	"Je"	2512	29.1%
Négation	1010	9.8%	"Tu"	10	0.1%
Intensité	4510	43.6%	"Il"	1112	12.9%
Adjectif	12617	100%	"Nous"	2393	27.7%
Objectif	6379	50.6%	"Vous"	988	11.4%
Subjectif	5229	41.4%	"Ils"	381	4.4%
Numérique	1009	8.0%	"On"	178	2.1%
Style plutôt argumentatif					
Prise en charge par le narrateur.					
Prise en charge à l'aide du "Je".					

Figure 3-5. Catégories fréquentes dans les discours d'Ali Bongo

Dans les deux tableaux, le logiciel opère un traitement globalisé du corpus. Il s'agit particulièrement d'une analyse portant sur les aspects morphosyntaxiques et sémantiques. Le logiciel repère, en effet, les catégories dominantes de l'ensemble des discours. Elles peuvent déjà constituer des variables conséquentes des productions discursives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Un ensemble de catégories sont assez repérables : les propositions, les verbes, les adjectifs, et bien d'autres. Au vu de ces résultats, on peut relever le style adopté par les sujets.

Dans le sillage de la présentation de notre corpus nous allons maintenant dresser la trajectoire de la méthodologie d'exploitation de notre corpus.

3.2.4. Les procédés méthodologiques

Comme toute recherche en Analyse du Discours, champ de recherche qui s'inscrit dans l'interdisciplinarité, notre travail repose sur la mise en œuvre de méthodologies variées. Les outils de traitement des données, provenant d'une variété disciplinaire,

n'altèrent pas les paradigmes des recherches portant sur les productions verbales. D. Maingueneau rappelle qu'il faut « *se résoudre à admettre que le discours ne puisse pas être l'objet d'une discipline unique* » (1995)²²⁴. Il peut donc être considéré, entre autres, comme un concept « paralinguistique » dans lequel se noue les systèmes communicationnels des individus. Partant de ce fait, dès lors qu'il s'agit du discours, on ne peut éviter de faire de notre travail le lieu de convergence de plusieurs disciplines.

Nous partons du postulat que la complexité de l'étude du corpus se trouve liée à la plasticité du discours. Car le discours est à la fois un objet social et une production linguistique dynamisée, nous le verrons dans le prochain chapitre. Il s'organise, à notre avis, comme un faisceau d'unités (qui peuvent différer selon le contrat communicationnel déployé). Le locuteur s'approprie la langue dans laquelle il manifeste une certaine réalité. Questionner le « comment » et le « quoi » de cette réalité, c'est prendre en compte sa matérialisation qui est le produit verbal (implicite et explicite). Pour appréhender son dispositif, il convient de fonder un système d'étude qui est à même de mettre en relief ces « armatures ». Nous présentons donc, à propos de notre corpus, les systèmes organisationnels, exploratoires et méthodologiques.

Les procédures de traitement, loin d'être des systèmes « ostensibles », sont des techniques rigoureuses par lesquelles il faut instituer une organisation taxinomique [extractions, inventaires, catégorisations, coordinations]. Selon S. Moirand,

S'inscrire dans une perspective de linguistique de discours comparative suppose que l'on ait des hypothèses de convictions fortes. De celles-ci vont découler les choix méthodologiques qu'il convient de mettre à l'épreuve du corpus constitué de discours spécialisés (1992)²²⁵.

On voit que le choix méthodologique institue un système analytique menant à l'émergence effective des hypothèses. À cet effet, une exploitation du corpus consiste à interroger l'environnement textuel afin d'observer son fonctionnement à partir des indicateurs linguistiques, des constructions syntaxiques ou des opérateurs énonciatifs,

²²⁴ Maingueneau, D. (1995), « Présentation », in *Langages*, 29^e année, n°117. pp. 5-11. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1702

²²⁵ Moirand, S. (1992), « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative », in *Langages*, 26^e année, n°105. Ethnolinguistique de l'écrit, sous la direction de Jean-Claude Beacco.

entre autres. Il faut tout de même souligner qu'elle doit dépendre d'une visée épistémologique.

Notre approche méthodologique consiste à interroger les dispositifs communicationnels, l'ancrage contextuel et la surface discursive d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, dans lesquels ils construisent leur « vision du monde ». Comment élaborer des « *hypothèses fortes* » à partir du corpus de discours politiques des Bongo père et fils ? Pour répondre à cette question, des cadrages méthodologiques sont présentés dans les lignes qui suivent.

3.2.4.1. Le processus d'exploitation du matériel

Les principes méthodologiques sur le traitement des données pratiqués dans le domaine de l'Analyse du contenu, dont les travaux de L. Bardin (2007) donnent l'exemple (voir aussi M. F. Grinschpoun)²²⁶ et servent de référentiel pour nous dans le cadre de l'élaboration de cette thèse. Les techniques d'organisation sont présentées de manière progressive. Disposées en trois phases, ce sont des opérations appliquées à notre corpus, principalement : la préanalyse, l'exploitation du matériel et le traitement des résultats.

Dès l'abord du travail, l'une des premières stratégies d'exploitation du matériel consiste à se soumettre à la préanalyse. Elle repose sur toute une planification de la recherche : le choix des documents, la construction des hypothèses et les objectifs visés. Selon L. Bardin,

Elle a pour but l'opérationnalisation et la systématisation des idées de départ, de manière à aboutir à un schéma précis du déroulement des opérations successives, à un plan d'analyse (2007 : 125).

Ce sont, en quelque sorte, des activités préalablement exécutées en vue de constituer des matériaux suffisamment représentatifs et d'effectuer une « sélection » sur ceux qui s'avèrent être pertinents pour l'interprétation. Nous conviendrons donc que « *le contenu objectif ou matériel d'un corpus textuel n'appartient pas à l'Histoire, à la Linguistique ou*

²²⁶ Grinschpoun, M.- F. (2011), *L'analyse du contenu de la théorie à la pratique*. Paris, Enrick B. Editions.

à la Philosophie. C'est l'intention du chercheur qui est importante et lui donne son sens » (D. Mayaffre, 2002)²²⁷.

Pour notre part, nous sommes partie de la formulation d'une idée globalisante, qui consiste à analyser le discours des Bongo père et fils. Nous avons donc réfléchi aux processus qui pouvaient nous permettre de collectionner les documents à soumettre à l'analyse. À cet effet, nous avons rassemblé les discours d'Omar Bongo sous tous les formats (supports médiatiques, livrets, œuvres, supports informatiques). Nous les avons ensuite délimités. En effet, comme nous l'avons indiqué précédemment une riche documentation des productions politiques d'Omar Bongo et d'Ali Bongo est médiatisée. Confrontée à cela, nous avons donc jugé utile d'effectuer un tri préalable pour qu'ils soient pertinents. En écho à la règle de pertinence de L. Bardin, « *l'ensemble des documents retenus doivent être adéquats comme une force d'information pour correspondre à l'objectif qui suscite l'analyse* » (2007 : 128). Nous avons opté pour le champ politique gabonais et pour un corpus d'allocutions des deux présidents gabonais. Ce qui nous a permis de rassembler uniquement tous les discours politiques d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.

Les procédés ne sont pas soumis à un traitement chronologique, mais pour des besoins rationnels, les phases d'organisations sont parfois nécessairement séquentielles. À cet effet, le choix des documents répond aux principes mentionnés pour structurer rigoureusement la construction de notre objet d'étude. La constitution des données, elle aussi, a minutieusement été effectuée. D'ailleurs nous avons clos tardivement notre corpus. Par ailleurs, nous n'avons pas envisagé de recueillir toutes les productions discursives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, y compris les interviews, les débats, entre autres. Nous nous sommes donc limitée aux allocutions politiques prononcées de 1968 à 2018 [Omar Bongo : 1968-2009 ; Ali Bongo : 2009-2018]. Cette étape devait obéir à un principe fondamental : l'homogénéité. Il nous revient donc de rappeler à ce propos, que lorsque nous utilisons [le terme corpus], nous sous-entendons « *corpus de documents homogènes* », à savoir un ensemble de documents qui ne soient pas hétéroclites. Il ne s'agit pas de considérer n'importe quel ensemble de documents sans aucun rapport les

²²⁷ Mayaffre, D. (2002), « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », in *Corpus. Bases, corpus et langage* [En ligne] <https://journals.openedition.org/corpus/11?lang=en>

uns avec les autres (G. Chartron, 1988 :16)²²⁸. En effet, les critères d'homogénéité correspondent aux conditions d'exploitabilité²²⁹, dont nous avons relevé la pertinence dans l'approche de B. Pincemin. Selon l'auteure, « *l'homogénéité doit assurer un fonds commun aux textes du corpus* » (2012)²³⁰. Les critères contextuels, le champ de production délimitent leurs caractéristiques ou correspondent à « *l'universel du discours* », autrement dit, il s'agit de la totalité des énoncés, d'un locuteur, d'un groupe social (J. Dubois, 1969 ; J. Guilhaumou, 2002)²³¹.

Nous considérons que les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo recueillis sont assez représentatifs. On peut mentionner leurs dimensions quantitatives et qualificatives comme étant une pluralité d'informations (ou de données) susceptibles d'être des objets observables. On peut également mentionner que le corpus englobe des situations de production à la fois publiques et restreintes, mais en rapport avec l'espace discursif gabonais. Nous considérons qu'à partir du moment où ces discours sont diffusés sur la chaîne nationale et sur les médias, ils s'adressent donc à l'auditoire gabonais. Comment la parole politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo tente-t-elle d'être persuasive ou du moins, comment influence-t-elle l'univers des gabonais et construit-elle par ailleurs l'univers des orateurs ? De façon macroscopique, cette étape de constitution permettait d'envisager une étude sur des données, autrement dit, elle servait de fondation. Il s'avère important de préciser que ce n'est pas nécessairement le corpus tel quel, qui est repris : le corpus original sert de source pour construire un autre corpus, dans le respect du nouveau contexte d'analyse²³². Notre préoccupation était d'avoir diverses allocutions, prononcées dans des cadres événementiels divergents. Nous avons déjà explicité que ces discours sont contrastifs et exhaustifs. Pour être plus explicite, S. Moirand soutient que :

Construire un corpus, implique donc de collecter des textes, documents ou de conversations « comparables » : des séries homogènes ou parallèles ou répétitives. [...] Plusieurs critères, interviennent, parfois successivement, dans la construction du corpus et sont de fait pris en compte ; des corpus « filtrant » un genre de textes à

²²⁸ Cf. Pincemin, B. (1999), *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents*. Thèse de Doctorat en Linguistique. Université Paris IV Sorbonne.

²²⁹ Dubois, J (1969). « Lexicologie et analyse d'énoncé », in *Cahiers de lexicologie* 2 : 115-126.

²³⁰ Pincemin, B. (2012), « Hétérogénéité des corpus et textométrie », in *Langages*, N 187(3), 13-26.

²³¹ Guilhaumou, J. (2002), « Le corpus en analyse de discours : Perspective historique », in *Corpus*. [En ligne] <https://journals.openedition.org/corpus/8>

²³² (B. Pincemin, 1999.).

travers plusieurs supports ou des types de locuteurs dans une institution ou un même locuteur dans plusieurs institutions [...] (1992 : 32).

Pour nos données textuelles, cet aspect contrastif est privilégié, d'abord pour des besoins quantitatifs, ensuite l'analyse des espaces discursifs différents peut être heuristique. Enfin, une matérialité suffisamment représentative peut aussi correspondre, pour nous, à la possibilité d'élaborer des hypothèses plus conséquentes et surtout d'avoir des données suffisantes à comparer. À cet effet, nous relevons que ces objectifs portaient d'une préoccupation herméneutique. Pour expliciter ces points, D. Mayaffre soutient :

Il faut admettre qu'à partir du moment où il y a « rassemblement » ou « collection » de textes, le chercheur, consciemment ou non, entre dans une perspective sérielle. On additionne des textes, des données, et même si cette addition aboutit à un résultat qui a son unité et sa cohérence, la pluralité sérielle du corpus va dominer l'analyse. L'aspect composite, additionnel, sériel du corpus va devenir central dans la manipulation de l'objet. Quand bien même un philosophe ne rassemblerait que deux aphorismes de Par-delà le bien et le mal, les questions qu'il se posera devant ce corpus seront immédiatement du type : quels sont les points communs entre les deux textes ? Y a-t-il, entre eux, rupture ou continuité, redondance ou complément, divergence ou convergence ? Que se passe-t-il lorsqu'on croise ces deux unités textuelles ? etc. En effet, si le chercheur ne s'interrogeait pas de la sorte, pourquoi aurait-il rassemblé ces textes dans son corpus de recherche (2002 [en ligne])²³³.

La perspective sérielle correspond, comme on le voit, à un critère de pertinence. Le corpus doit, en effet, être suffisamment observable. Toutefois, il nous a fallu limiter notre terrain d'investigation. Autrement dit, prendre en compte le « degré de comparabilité », si les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo sont assez multiples, leur spécificité du point de vue de la diffusion et du support est différente. C'est pourquoi, nous nous sommes adonnée à la « lecture flottante » afin de « se mettre au contact des documents » et de fractionner ceux qui nous paraissaient adéquats. Nous le précisons à propos de la constitution des variables. Nous avons, de ce fait, retenu un certain nombre de textes pour pouvoir en second lieu opérer une « analyse interne », cela consiste donc à atteindre la matérialité translinguistique.

Par conséquent, la « lecture flottante » était une étape importante d'autant plus que nous ne possédons pas de logiciel d'Analyse du Discours, du moins, il ne s'y inscrit pas fondamentalement. Nous pouvons y recourir pour des besoins symptomatiques. Par exemple, si nous avons relevé une pertinence au niveau de l'utilisation des adverbes dans

²³³ Mayaffre, D. (2002), « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », in *Corpus 1*. [En ligne] <http://journals.openedition.org/corpus/11>

les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, il est utile d'en voir les régularités (voir Figure 4 et 5). L'apport lexicométrique contribue donc à observer les données statistiques et les modalités dans le corpus macro. Cela nous évite, en effet, d'avoir à nous confronter à ce large corpus de quatre-cent-sept textes. Une convergence des techniques de traitement ne nous paraît pas être inapte, à notre avis, bien que suscitant des débats. C'est ce que L. Bardin met en relief à partir du point de vue d'A. L. George (1959)²³⁴, qui précise leurs circonspections. Pour montrer la différence entre ces deux approches, revenons sur les propos de L. George, dont nous pouvons observer l'opposition liminaire. Pour l'auteur,

L'approche quantitative est fondée sur la fréquence d'apparition de certains éléments du message [...]. Les approches quantitatives et qualificatives n'ont pas le même terrain d'action. La première obtient des données descriptives par une méthode statistique. Elle semble, grâce au décompte systématique, plus précise, plus objective. La seconde correspond à une procédure plus intuitive mais aussi plus souple plus adaptable à des indices non prévus (A. L. George, *ibid.*).

Le double intérêt de la quantification et de la qualification peut s'avérer épistémologique. Il s'agit donc de diagnostiquer, à partir des indices codifiés, les propriétés textuelles des productions discursives des Bongo père et fils. Supposons donc que la méthode quantitative, telle que la défendent certains auteurs, soit plus objective, il nous semble donc indispensable de ne pas y poser des frontières, mais d'admettre une certaine complémentarité. C'est pourquoi, nous sommes d'avis que l'analyse qualificative pose des problèmes au niveau de la pertinence des indices retenus (propos d'A. L. George). Cependant, une approche quantitative servira comme base de consolidation analytique parce que l'analyse qualificative ne rejette pas toute forme de quantification. Ce sont des indices qui sont retenus de manière non fréquentielle. Mais on peut faire appel à des tests quantitatifs : par exemple, l'apparition d'indices similaires dans les discours semblables. Comme nous l'avons illustré à propos des adverbes, nous voyons que l'analyse qualificative peut se servir des supports informatiques pour vérifier les données. Telles sont les procédures que nous avons envisagées. Dans cette perspective, l'ordinateur est non seulement un outil probatoire, mais surtout un outil heuristique : s'il permet parfois de fournir des preuves objectives et quantifiées, il propose

²³⁴ George, A.-L. (1959), « Quantitative and qualitative approaches to content analysis », in *de Sola Pool, Trends in content Analysis*. (Cité par L. Bardin, 2007 : 147-148).

avant tout des pistes de réflexion au chercheur en lui faisant découvrir ce qu'il ne cherchait pas forcément (T. Guilbert, 2014)²³⁵²³⁶.

Par ailleurs, nous signalons que la familiarisation des documents de façon manuelle a été parfois très éprouvante. Nous considérons toutefois qu'elle a des apports heuristiques. La caractéristique de la lecture flottante, de ce fait, se porte sur la mise en évidence des spécificités linguistiques et discursives agencées dans l'univers textuel. Les mettre en relief passe par l'étape d'imprégnation des documents, en nous y acclimatant, pour relever les informations essentielles. Cette activité permet de faire émerger de nouvelles hypothèses de recherche.

Une hypothèse est « *une affirmation provisoire* » que l'on se propose de vérifier (confirmer ou infirmer) par le recours aux procédures d'analyse. Si nous partons de l'idée d'observer les manifestations argumentatives, énonciatives et discursives des productions verbales des Bongo père et fils, nous nous situons dans un objectif théorique. Les hypothèses formulées orientent la procédure de l'analyse, même si elles ne sont pas ultimes, puisque l'exploration peut continuer à problématiser certains résultats. Toutefois, elles sont formulées pour répondre à des questions en rapport avec les sujets parlants, leurs mobilisations internes, les formes énonciatives, les dimensions sociologiques et bien d'autres.

Ce traitement préalable nous a amenée au repérage des indices [notre matérialité est sur un support écrit]. Comme nous l'avons indiqué précédemment, ce n'est pas tant le texte qui importe, mais son contenu, d'où l'expression matérielle. Toutefois, le corpus doit être pris en compte autant par ses contraintes externes, que par ses contraintes internes. Le dépouillement se fait à partir de ces deux observations. Le texte porte en lui « *une manifestation des indices que l'analyse va faire parler* » (L. Bardin, 2007 :130). Généralement, les indices sont des propriétés du texte, définissables en « variables ». Pour ce faire, la lecture flottante permet, en parallèle, de préparer les textes à cette éventualité par des segmentations des discours pour le découpage. La particularité du langage,

²³⁵ Guilbert, T. (2014), « Les genres du discours dans l'articulation des approches qualificatives et quantitatives », in *Corela* [. En ligne] <https://journals.openedition.org/corela/3577>

²³⁶ Un éclairage sur les deux approches par l'auteur, nous semble bien cohérent. Nous partageons donc cet avis, qu'il ne peut y avoir une symétrie « totale » entre la méthode quantitative et la méthode qualitative. Nous précisons encore une fois, que le logiciel TXM, notamment, servira à vérifier certains indices.

comme le distingue P. Charaudeau, c'est qu'il se structure en deux lieux : la langue et le discours.

La langue, comme lieu de conformation entre des formes et du sens s'organisant en systèmes, c'est-à-dire en réseaux de relations entre des unités minimales selon des règles de combinaisons syntagmatiques et paradigmatiques, systèmes dont on pourra dire qu'ils témoignent de catégories de pensée prenant position sur des visions du monde. Les unités prises en compte sont des unités phonologiques, morphologiques, sémantiques, d'ordre grammatical ou lexical, et les corpus sont constitués d'un ensemble de cooccurrences par ressemblances de forme ou de sens.

Le discours, comme lieu, à la fois, de structuration des usages en fonction des conditions de production dans lesquels ces usages se manifestent, témoignant des comportements langagiers des sujets parlants, et de catégorisation de sens qui témoigne des systèmes de connaissance et de croyance auxquels adhèrent les individus ou groupes sociaux (2009 [en ligne]).

Appréhender le discours politique consiste, d'une certaine manière, à articuler ces deux réalités. C'est donc, se confronter à des marques textuelles et discursives significatives. L'élaboration du matériel s'opère par le repérage des indices et l'exploitation du matériel. Le texte contient un éventail d'informations à la fois sur sa structuration et à la fois sur le plan cognitif. Le repérage se fait par ces spécificités, en effectuant l'inventaire et la classification des éléments. Cela se caractérise par une construction effective des catégories. Selon L. Bardin :

La catégorisation est une opération de classification d'éléments constitutifs d'un ensemble par la différenciation puis regroupement par genre (analogie) d'après des critères préalablement définis. Les catégories sont des rubriques ou classes qui rassemblent un groupe d'éléments sous un titre générique, rassemblement effectué en raison des caractères communs de ces éléments (2007 : 150).

Pour notre part, ce principe s'est fait par l'identification des variables du discours politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.

Les variables externes, en premier, comprennent un ensemble de données portant sur les conditions de productions. C'est en quelque sorte une analyse « *macrosémantique* » des discours. Si on part de l'hypothèse d'A. Culioli (1990)²³⁷, pour qui les observables sont fondés sur des textes empiriques, les considérer comme tels revient à classer les éléments de l'énonciation, c'est-à-dire, l'architecture des discours ou simplement toute sa logistique de surface. Cette question, soulève deux démarches

²³⁷ Culioli, A. (1990), *Pour une linguistique de l'Énonciation — Opérations et représentations* (Tome 1). Paris, Ophrys, coll.

sous-jacentes, celles qui se greffent au domaine de la textualité et celles qui portent à la fois sur l'appareil rhétorique et sur l'appareil argumentatif du discours.

Succinctement, comme le souligne P. Charaudeau (2009), il se pose le problème de savoir si l'on considère que le texte parle par lui-même ou s'il témoigne de la parole de quelqu'un. Nous considérons qu'il convient de préciser que le texte porte des formes qui valident une certaine logico-grammaticale des unités textuelles. Nos indices sur les variables externes se composent des différents axes dispositionnels et organisationnels du discours ou simplement sur la mise en scène du discours. D'une part, ce n'est pas la définition des unités dans leur sens grammatical qui nous interpelle, mais leur structuration, leurs schématisations opérées par les orateurs.

D'autre part, les circonstances de production tiennent compte des stratégies et des opérations discursives : les locuteurs, les agencements, entre autres, qui contribuent à l'efficacité du discours (nous insisterons particulièrement sur cet aspect). Nous évoquons ici la notion de schématisation. Elle met en évidence la double composante textuelle et discursive : contraintes discursives et contraintes textuelles (J. M. Adam, 1993²³⁸ ; J. B. Grize, 2004 : 32²³⁹). Une schématisation est toujours construite pour un auditoire donné. « *Or un auditoire, ou éventuellement un auditeur, appartient nécessairement à un certain milieu socioculturel* » (J.B. Grize, 1982)²⁴⁰. On procède donc à déterminer à la fois, le contexte, la parole, les enjeux et les stratégies discursives, afin d'en saisir les effets. C'est pourquoi il serait restrictif de prétendre expliquer le discours politique uniquement par une approche langagière, ou une procédure interpersonnelle de communication. La pratique politique imposant une vision sociétale, la méthodologie doit s'y soumettre, cela nous interpelle sur « les liturgies » possibles du discours politique.

Les variables internes, en second, se caractérisent par les propriétés découlant des foyers énonciatifs, des foyers subjectifs, des modalités argumentatives, des fonctions pragmatiques, des formes rhétoriques. L'Analyse du Discours se caractérise à cet effet par l'étude des phénomènes transtextuels qui s'inscrivent finalement dans une double

²³⁸ Adam, J.-M. (1993), « Le texte et ses composantes », in *Semen* 8 [En ligne] <http://journals.openedition.org/semen/4341>

²³⁹ Grize, J.-B. (2004), « Argumentation et logique naturelle », in J.-M Adam, J.-B. Grize et M.-A. Bouacha (éds), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon, Éditions Universitaires de Dijon

²⁴⁰ Grize, J. B. (1982), « Schématisation, représentation et images », in *De la logique à l'argumentation*. Sous la direction de Grize Jean-Blaise. Genève, Librairie Droz.

perspective : la linguistique de l'énonciation et l'appréhension des phénomènes argumentatifs. Nous tentons donc d'investir une exploration du matériel sur le dispositif énonciatif par les enjeux qu'il renferme : l'inscription effective du locuteur et d'autres représentations subjectives, d'une part. D'autre part, sur la performativité du discours et de sa construction. Tout acte de langage a, de façon constitutive, une double dimension explicite et implicite, indissociable l'une de l'autre (Charaudeau, 2005)²⁴¹. Convenons donc avec D. Maingueneau que

C'est parce que les textes sont des processus de dissimulation, l'intrication de représentations et de forces de déplacement ou de rupture qui les déstabilisent, qu'il faut recourir à une analyse (1993)²⁴².

Les variables hétérogènes, troisièmement, concernent l'environnement du discours. C'est dans cette sphère que se nouent des réalités à la fois internes et à la fois externes. En d'autres termes, il s'agit des données dynamisées dans le discours. Nous considérons donc que ces spécificités hétérogènes sont les propriétés qui rendent compte de la dimension dialogique des discours. Cela consiste à s'investir dans la complexité du domaine politique, de la question des idéologies, des représentations culturelles, des contextes de production et de la réception. Les axes portant sur le discours politique, sur les aspects sociolinguistiques, peuvent être relevés.

Les variables du discours politique sont liées des matériaux renvoyant au champ politique. La communication politique implique des rituels, des dispositifs énonciatifs propres à sa sphère, l'identité des orateurs, entre autres. Car, tout discours s'inscrit dans un certain cadre actionnel où sont déterminées les identités sociales, les buts et les rôles sociaux des partenaires de l'échange langagier. Ce cadre, (que nous appelons « situationnel » ou « communicationnel ») comprend donc un ensemble de contraintes qui déterminent le comportement discursif de ces partenaires : possibilité de prise de parole selon le droit qui leur est accordé, rôles énonciatifs qu'ils doivent endosser, modes d'organisation du discours qui sont attendus.

²⁴¹ Charaudeau, P. (2005), « Sémantique de la langue, sémantique du discours », Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications [En Ligne] <http://www.patrick-charaudeau.com/Semantique-de-la-langue-semantique.html>

²⁴² Maingueneau, D. (1993), « Analyse du discours et archive », in *Semen* 8. [En ligne]: <http://journals.openedition.org/semen/4069>

Nous nous sommes intéressée aux réalités sous-jacentes en effectuant une certaine décomposition textuelle. Par ailleurs, les variables que nous avons explicitées précédemment sont fondamentalement directives. En effet, à partir de ces spécificités que nous qualifions de conceptuelles, nous procédons à la taxinomie des données. On s'interroge donc sur leurs valeurs effectives, en quelque sorte leurs traits définissables en variables. Sous ces critères, il nous a fallu opérer, en réalité, une autre classification que nous dénommons « sous-corpus ». Les variables étant vastes, il faut que les éléments textuels soient significatifs. Le sous-corpus, c'est donc un ensemble d'objets isolés ou un réseau d'énoncés dont la particularité est leur analogie. Autrement dit, un ensemble d'énoncés dont les relations qui se nouent entre eux sont fondées sur des critères lexicaux, syntaxiques ou énonciatifs délimités par leurs caractéristiques communes. Selon L. Bardin, « *les systèmes de catégorie doivent refléter les intentions de la recherche, les questions de l'analyse et/ou correspondre aux caractéristiques des messages* » (2007 : 153).

Nous créons donc une grille de sous-corpus, pour que ces éléments soient facilement repérables pour l'interprétation. Généralement, nous donnons un titre conceptuel pour chaque sous-corpus, par exemple : « Discours rapporté » ; « Formes de répétition », « Adverbes », et bien d'autres²⁴³. Dans les « Figures de styles », nous regroupons toutes les formes hyperboliques, les formes de métaphores, entre autres. Les catégories doivent répondre à un univers identifiable à partir des traits communs et descriptibles. Nous précisons que les sous-corpus se caractérisent par des phénomènes de langage. Autrement dit, la construction du corpus doit décrire ou étayer dans l'analyse, les opérations langagières qui définissent l'univers des Bongo père et fils. En fait, le corpus comprend

L'intérieur des matériaux langagiers, construits par des catégories qui vont faire l'objet de l'analyse : grammaticales (connecteurs, pronoms, verbes, etc.), lexicales (par champs ou de façon aléatoire), syntaxiques (selon divers types de construction) ; mais aussi les variables externes à la production des actes langagiers, telles que les types de locuteurs, les dispositifs de communication, de même que les variables concernant le temps (l'historicité) et l'espace (les cultures)-(P. Charaudeau, 2009).

²⁴³ Avant de mener une étude comparative, les corpus ont été classifiés de façon isolée. Nous explorons les discours d'Omar Bongo en premier, en deuxième ceux d'Ali Bongo. Le but n'étant pas de voir systématiquement si les mêmes réalités apparaissent directement chez l'un ou l'autre. Cette opération est faite plus tardivement, c'est-à-dire lors de l'interprétation.

Nous soulignons que le logiciel TROPES est utilisé à titre consultatif. Il fait émerger d'autres éléments significatifs. Son utilité dans ce cadre, comme l'écrit L. Bardin,

C'est de couper les lambeaux de phrases ou de séquences et de les déplacer, de repérer des mots et de comptabiliser leur fréquence, d'analyser la longueur moyenne des phrases, d'organiser des classements de thèmes à l'aide d'un processus d'idée et de les gérer en arborescences (2007 : 183).

Généralement, le décryptage du matériel par le logiciel permet de vérifier, notamment sur le plan quantitatif, les manifestations de certaines spécificités (fréquence d'occurrences).

3.2.4.2. Pour une approche comparative

Précédemment, il était question de montrer les phases exploratoires que nous avons entreprises sur les discours constitués en corpus. Une telle conception nous est présentée dans l'analyse du contenu. Nous y puisons l'essentiel des orientations en vue de construire une matérialité considérable. En effet, les différentes techniques de catégorisations permettent d'instituer les données, de donner une corporalité aux dispositifs à interpréter. Dans le prolongement de cette présentation, il est donc question, pour nous, de clarifier un certain nombre de points sur la méthodologie employée. En effet, le mécanisme méthodologique que nous mobilisons pour analyser les discours politiques d'Omar Bongo et Ali Bongo est comparatiste comme nous l'avons souligné relativement tout au long de la thèse.

Partons du postulat que les matériaux discursifs que nous analysons sont produits par deux orateurs politiques qui semblent *a priori* analogues. Omar Bongo occupe la présidence gabonaise de 1968 à 2009, son fils, Ali Bongo lui succède en 2009. Notre réflexion est formulée à partir d'une question générale : comment mener une analyse à partir des productions discursives de deux présidents gabonais, investis au sein du même parti politique, et partageant des liens familiaux de sang ? À cette question nous envisageons un contexte interprétatif qui met en dialogue les deux productions discursives. Il est, pour notre part, significatif, parce qu'à partir d'une pluralité du matériel verbal, on peut relever la substantialité de leur discours.

En effet, l'exercice comparatif consiste à mettre en relation la parole politique d'Omar Bongo et celle d'Ali Bongo, ou la manière dont il est possible de l'envisager dans

ce contexte. Cela revient donc à s'ouvrir à une confrontation des éléments du corpus. De plus, le fonctionnement propre de la comparaison consiste à rapprocher ces éléments afin d'identifier des faits analogues ou des faits contrastifs. Dans le dictionnaire Larousse, il est écrit qu'il s'agit de mettre en parallèle des choses, des personnes pour faire apparaître les similitudes et les différences. Deux modes de comparaison sont, par cette précision définitionnelle, relevés : la « différenciation » et les « similitudes ». Bien que cette notion soit explicitée, on préfère le terme « comparatisme », qui donne une visibilité épistémologique à la méthode, celle d'une « démarche », comme le souligne Ute Heidmann (2005 : 99)²⁴⁴. Autrement dit, c'est un champ d'investigation, de scientificité, qui nous donne à lire les objets ou les matériaux comparés, de manière à les problématiser.

Évoquer le comparatisme, c'est mettre en relief des inscriptions intertextuelles. À cet effet, nous mettons en évidence le principe comparatif traité par l'approche d'Ute Heidmann et J. M. Adam à travers l'œuvre « *Textualité et intertextualité des contes de Perrault, Apulée, La Fontaine, l'Héritier...* », et d'autres collaborations sur cette question. Leur pratique configure une double approche pour se saisir à la fois de la complexité des Contes par la considération des influences sociodiscursives, mais également du phénomène de la circularité (dialogisme) des textes. D'une part, nous avons une approche comparatiste, d'autre part une approche linguistique. Cette double lecture conceptualise le comparatisme comme un enjeu permettant de traiter la variation des textes de chaque conte. L'analyse émane des problématiques de généricité en dépassant l'épaisseur de la littéralité des contes. En d'autres termes, les auteurs s'intéressent réellement à la matérialité des textes et à leurs incessantes variations au fil des entreprises éditoriales, en articulant avec clarté les concepts de texte, d'intertextualité et d'interdiscours (M. Monte, 2010²⁴⁵ ; J. M. Adam et J. M. Viprey, 2009)²⁴⁶.

Ce principe prend force ici, car il s'agit pour nous, de traverser le dynamisme des discours politiques par l'observation du matériel textuel, pour articuler leur potentialité heuristique par l'analyse comparative. On considère que les discours d'Omar Bongo et

²⁴⁴ Adam J.-M. & Heidmann, Ute. (2005), *Sciences du texte et analyse de discours enjeux d'une interdisciplinité*. Genève, Slatkine érudition.

²⁴⁵ Monte, M. (2010), « Ute Heidmann, Jean-Michel Adam. — Textualité et intertextualité des contes, Perrault, Apulée, La Fontaine, Lhéritier... Paris : Éditions classiques Garnier, 2010, 400 pages », in *Corpus* 9. [En Ligne] <https://journals.openedition.org/mots/831?lang=en>

²⁴⁶ Adam, J.-M. & Viprey, J.-M. (2009), « Corpus de textes, textes en corpus. Problématique et présentation. », in *Corpus* 8 [En ligne] <http://journals.openedition.org/corpus/1672>

d'Ali Bongo révèlent à la fois des singularités et à la fois des variations qui établissent des relations entre des stratégies discursives visant à construire une certaine réalité sociale. Nous dirons donc que chaque [texte] apparaît ainsi comme la manifestation singulière d'une interaction socio-discursive, la trace écrite et matérielle de l'activité d'une instance énonciative (Ute Heidmann et J. M. Adam, 2010 : 18). Ce sont ces faits que nous tentons de problématiser en confrontant deux productions discursives, séparées par une périodicité historique. Considérons avec J. M. Adam que :

Chaque texte développe une dynamique propre en activant des forces centrifuges et centripètes, dynamique qu'il importe d'analyser comme telle avant de la comparer à celle d'une autre mise en discours (2003 : 49)

Car il est, d'une part, évident pour nous que les similitudes sociales apparentes d'Omar Bongo et d'Ali Bongo ne suffisent pas à les « universaliser » et à les définir comme identiques à tout point de vue. Nous postulons, avec Ute Heidmann, qu'il est tout à fait possible d'imaginer une autre démarche : « *celle qui consiste à reconnaître que, malgré le trait commun perçu de prime abord, les phénomènes du texte à comparer sont fondamentalement différents* » (2005 : 102). L'auteure rappelle donc que le comparatisme est heuristique dans la différenciation et non généralisant. Une remarque vient étayer ce propos lorsqu'elle souligne que les réalités sociodiscursives sont inéluctablement différentielles, même au sein des œuvres littéraires. Ce qui nous permet de considérer que les distances historiques ou politiques, à moins qu'elles ne soient dialogiques, n'influencent pas l'analyse, mais contribuent à l'explicitation des phénomènes.

La démarche comparative devient épistémologique dès lors qu'elle tente de dégager cette différenciation. Il convient d'abandonner la comparaison universalisante en faveur d'une autre dont l'objectif n'est pas l'universalisation, mais la différenciation des langues, des littératures et des cultures, écrit Ute Heidmann (2005 : 102). Partant de cette précision, le processus de « *construction des comparables* » est souligné comme un facteur essentiel. Il consiste en un jalonnement des matériaux exploitables. Nous évoquons l'observation de M. Détienne (cité par Ute Heidmann) sur la comparaison interdisciplinaire par exemple, soulignant l'intérêt de la comparaison différentielle dont le but est d'élargir le champ disciplinaire vers d'autres. L'approche interdisciplinaire conceptualise d'ailleurs les différenciations, il s'agit de se confronter à ce qui est mis en juxtaposition, de nourrir l'analyse des objets par d'autres éléments théoriques. Autrement dit, selon l'auteur, « *il s'agit [...] d'aspirer à ce que les constructions d'objet que nous*

fabriquons dans nos différentes disciplines, soient aussi transparentes, pertinentes et fécondes que possible sur le plan heuristique »²⁴⁷. À cet effet, pour notre corpus, le système raye la verticalité dans l'épreuve comparative, mais adopte une posture « égalitaire ». Précisément,

Il importe donc d'élaborer des critères de comparaison qui ne privilégient ni l'un, ni l'autre phénomène ou texte. Car si nous renonçons à attribuer la même importance aux phénomènes à comparer pour privilégier d'emblée l'un ou l'autre, nous ne sommes plus dans une démarche de comparaison mais dans l'évaluation ou la hiérarchisation (U. Heidmann, 2005 : 104)

Si le principe comparatif met en formes les réseaux intertextuels des discours, on peut alors définir l'analyse comparée des discours comme la comparaison de la dynamique respective des forces textuelles et transtextuelles de deux ou plusieurs axes (Ute Heidmann, 2003 : 49 ; 2005 : 108). Nous soulignons d'autre part que le privilège accordé à la « non-universalité » des textes est important, pourtant, nous nous attachons à rendre compte également des phénomènes apparents, de la complexité des formes internes mais aussi de celles qui sont extérieures. Dans le champ politique, ne peut-on pas dire que l'universalité rythme la vie politique ? Elle est une question d'identité ou d'identification, participe à l'harmonisation et au *continuum* idéologique ou sociétal. De cette plasticité, il faut identifier à la fois les singularités du pouvoir politique mais également des aspects « identiques ». Selon C. Le Bart, la première difficulté qui surgit pour qui prétend ériger le discours politique en « *objet scientifique réside dans son extrême plasticité* » (1998 : 4)²⁴⁸. Il ne s'agit donc pas de déconnecter les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, mais d'articuler ce qui est configuré et ce qui est reconfiguré. C'est l'exemple énoncé par Ute Heidmann et J. M. Adam :

En reconfigurant la généricité des œuvres antérieures, Perrault reconfigure aussi l'histoire qu'elles contiennent ; la reconfiguration générique s'avère étroitement liée à ce que l'on peut concevoir comme une reconfiguration intertextuelle et plus largement interdiscursive (2010 : 37)

Pour nous, saisir les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, c'est concevoir, d'une part, la relation qui se tisse entre cette force centrifuge et d'autre part, des forces centripètes. À cet effet, nous formulons deux orientations : celle de la continuité et/ou celle de la rupture. Nous partons de l'hypothèse qu'à partir des outils conceptuels de

²⁴⁷ Heidmann, U. (2005 : 103).

²⁴⁸ Le Bart, C. (1998), *Le Discours Politique*. Paris, Puf.

l'Analyse du Discours, il nous sera possible de proposer des interprétations des données textuelles des Bongo père et fils. D'une part, l'observation des formes de *continuité* consiste à appréhender les caractéristiques intertextuelles, de la généricité, des stratégies argumentatives, de la rhétorique ou de la sociolinguistique, entre autres. Cette méthode permet d'observer la matérialité qui apparaît significativement dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Il ne s'agit pas de voir si Omar Bongo exerce une force dans le discours d'Ali Bongo, nous avons déjà mentionné que ce n'est pas la hiérarchisation qui importe. À travers le corpus, il s'agira pour nous de montrer comment coexistent les modes de continuité ? C'est d'ailleurs l'exploitation du matériel qui contribue à la mise en évidence de ces traits. Nous avons donc procédé à la catégorisation des éléments qui symbolisent la « continuité ». Ces éléments peuvent être des faits énonciatifs ou sociodiscursifs pouvant les définir.

Par les formes de *rupture*, nous entendons révéler la singularité des discours, du moins des orateurs. Nous mettons ainsi l'accent sur les différences fondamentales entre Bongo père et fils. Elles peuvent être envisagées sur des facteurs d'extranéité et d'identité. La méthode comparative examine la matérialité transtextuelle des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo pour voir la manière dont les « relations transtextuelles » coémergent avec d'autres figures de leur discours. G. Genette, à ce propos, écrit que :

L'objet de la poétique n'est pas le texte, considéré dans sa singularité, mais bien la transtextualité, ou transcendance textuelle du texte. Globalement, la transtextualité se définit par tout ce qui met un texte en relation, manifeste ou secrète, avec un autre texte (1982 : 7).

Conclusion

L'objet de ce chapitre est la présentation globale de notre corpus. En préambule, il nous a fallu introduire la notion de corpus en mettant en lumière certains aspects quant à sa formulation et surtout selon l'environnement disciplinaire sur lequel nous inscrivons notre thèse. Les différentes phases de constitution des textes, aussi bien que leur dépouillement, définissent l'effort et la rigueur de cette entreprise. Car, bien qu'amorcée depuis les années de Master, il nous a fallu redéfinir les objets, les problématiques et les outils employés. La réflexion méthodologique sert également d'appui, nous l'avons vu, car elle met en relief les configurations des éléments linguistiques. Nous avons donc mis en évidence la manière dont nous classifions les données en sous-corpus et comment elles serviront à l'interprétation. Nous avons également souligné l'apport lexicométrique. Bien

que bénéfique pour un corpus de 407 discours, nous privilégions la méthode empirique, mais il n'est cependant pas exclu, par exemple, de l'utiliser pour étayer nos résultats.

Dans la suite de notre thèse, le quatrième chapitre aborde des éléments théoriques de l'Analyse de discours que nous avons succinctement évoqués. Cet ancrage théorique permet d'expliquer les fondements d'un domaine de réflexion dont les outils vont nous permettre de mener une étude approfondie des discours des Bongo père et fils.

Chapitre 4. CADRE THÉORIQUE

Introduction

Comme nous l'avons déjà annoncé auparavant, notre recherche en thèse s'inscrit dans le champ de l'Analyse du Discours. Il n'est sans doute plus nécessaire de mentionner son caractère pluridisciplinaire sur la base de ces considérations, et il apparaît que ce domaine de recherche est à considérer comme un champ d'investigation pour étudier l'usage « *réel du langage* » (terme de T.-A. Van Dijk, 1985)²⁴⁹. Cela signifie donc que nous prenons comme étude les productions discursives en fonction des positionnements socio-historiques, des comportements langagiers et de l'inscription du sujet parlant.

Les théories telles que celles élaborées en Rhétorique, Sociolinguistique, Psychologie sociale, Analyse conversationnelle, entre autres, occupent une place importante dans ce champ de recherche, avec la singularité que chacune d'elle a un intérêt spécifique. Concernant « *l'Analyse du Discours, son objet n'est ni l'organisation textuelle, ni la situation de communication, mais ce qui les lie à travers un certain dispositif d'énonciation* » (D. Maingueneau, 2012)²⁵⁰. L'étendue de son champ d'investigation et la complexité des relations qui se nouent entre les disciplines, fondent le fait que l'Analyse du Discours s'est constituée, d'une part, une large théorisation. D'autre part, la corrélation du champ d'Analyse du Discours et de celui de la linguistique soulève des questionnements. Malgré ces « controverses », ce domaine de recherche ne perd pas de vue son objet : la pratique discursive dont il interroge continuellement le principe.

Dans ce chapitre, dénommé cadre théorique, nous proposons une synthèse théorique qui englobe la notion de discours et son rapport avec le champ politique. Nous nous focalisons, par ailleurs, sur les différentes approches qui outillent notre travail sur les discours politiques d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.

²⁴⁹ Van Dijk, T.-A. (1985), *Handbook of Discourse Analysis, 4 Vol.* Londres, Academic Press

²⁵⁰ Maingueneau, D. (2012), « Que cherchent les analystes du discours ? », in *Argumentation et Analyse du Discours*, n°9 [En ligne] <https://journals-openedition-org.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/aad/1354>

4.1. L'Analyse du Discours : constitution d'un champ hétérogène

Pour comprendre les influences épistémologiques de l'Analyse du Discours, on se réfère à l'évolution de la linguistique structurale qui a donné naissance progressivement aux Sciences du Langage. Contrairement à la linguistique formelle ou à linguistique de la langue, les réflexions donnent une autre orientation disciplinaire à la linguistique, en élargissant son cadre à des questions plus étendues au contexte de production et de réception, donc du discours. Cette nouvelle vision de la réflexion va donc rompre avec le cloisonnement des disciplines et œuvrer dans l'intégration de plusieurs espaces pluridisciplinaires au confluent desquels émerge l'Analyse du Discours. À cet effet, l'univers du discours, « *le matériau à partir duquel travaillent les analystes du discours, est foncièrement hétérogène* » (D. Maingueneau, 2014 : 6)²⁵¹. L'auteur souligne ici l'hybridité de l'Analyse du Discours, son caractère pluridimensionnel. Tantôt, les rapports complexes qu'elle entretient avec la linguistique l'exempte d'en faire partie, mais elle a une orientation singulière au sein des études des Sciences du Langage, tantôt, elle s'y soustrait. Toutefois, l'étude porte sur les éléments discursifs qui dépassent le codage phrastique de la langue, pour plutôt voir sa manifestation « effective » en contexte. C'est donc une étude qui met en lien les productions langagières avec leur environnement.

Dans le cadre de notre recherche en thèse, un large choix de théorisations et de courants s'ouvre à nous. Mais avant d'y revenir succinctement, nous partons d'une orientation globale de l'Analyse du Discours, de la notion du discours, à un champ d'investigation précis qu'est le discours politique. P. Charaudeau, à propos de ce champ, pose la question suivante : à quoi sert l'Analyse du Discours politique ? Une telle question est pour nous pertinente, en ce qu'il semble, que les théories du discours en ont fait l'objet (Pêcheux, Dubois, de Foucault...). Avant d'entrer dans le vif du sujet de notre recherche en thèse, il nous semble utile de revenir sur l'émergence des théories en Analyse du Discours.

²⁵¹ Maingueneau, D. (2014), *Discours et analyse du discours. Introduction*. Paris, Colin.

4.1.1. Les précurseurs

En évoquant la complexité définitoire de l'Analyse du Discours, peut-être pourrions-nous la justifier pour sa traçabilité historique tous azimuts. En d'autres termes, l'Analyse du Discours jouit d'appréhensions diverses. De l'École Française à l'École Anglo-saxonne, sa complémentarité provient des scientificités qui les couronnent. C'est pourquoi, nous dirons que l'Analyse du Discours n'est pas l'étude de discours, comme un genre univoque, mais du discours, selon des modes communicationnels, influencés, eux aussi par des environnements sociologiques, linguistiques, ethnologiques, entre autres.

Parmi ces différentes approches, nous évoquons celles de Z. Harris (1969)²⁵² et de A.-J. Greimas (1966)²⁵³, incarnées dans deux approches dont le structuralisme sémantique et la syntaxique. En évoquant l'évolution de l'Analyse du Discours ou plutôt son fondement, la méthode de Z. Harris y trouve pleinement un écho, du fait qu'elle met en relief une théorisation du langage fondée sur la notion d'opérateur et d'argument (interphrastique). Dénommée la linguistique distributionnaliste, cette méthode porte sur l'analyse des régularités textuelles (ou la combinaison des signes (cf. O. Ducrot et A.-J. Greimas, 1966 : 121)²⁵⁴. À partir d'une certaine allitération phrastique ou grammaticale, on peut avoir des informations sur des phénomènes d'occurrences phrastiques. La méthode outillée, en vogue aujourd'hui, résulte de l'évolution méthodologique des travaux de Z. Harris.

Tandis que Z. Harris travaille sur l'environnement syntaxique, la seconde orientation, celle de A.-J. Greimas, porte sur le système de signification. A.-J. Greimas dépasse le cadre syntaxique pour s'intéresser à l'univers transphrastique. En somme, la prise en considération de la dimension transphrastique consiste à étudier le signifié du texte en contexte ou le sens de la phrase dans sa globalité.

²⁵² Harris, Z., Dubois, C.-F. (1969), « Analyse du discours », in *Langages*, 4^e année, n°13, 1969. *L'analyse du discours*, sous la direction de Jean Dubois et Joseph Sumpf. pp. 8-45 [En ligne] https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1969_num_4_13_2507

²⁵³ Greimas, A.-J. (1966), *Sémantique structurale*. Paris, Larousse.

²⁵⁴ Ducrot, O., Greimas, A.-J. (1966), « Sémantique structurale. Recherche de méthode », in *L'homme*, tome 6, n°4, [En ligne] https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1966_num_6_4_366851

L'influence épistémologique, en France, émane particulièrement de plusieurs domaines de réflexion, notamment en philosophie. Nous remarquons déjà dans les travaux de Foucault, Pêcheux, entre autres, que l'idée de l'Analyse du Discours est de mener une étude sur la dimension « réelle » du langage, de façons intra-textuelles et extratextuelles, en dépassant celle de la linguistique formelle. Par ailleurs, il ne s'agit ni de l'universalisation d'une théorie de l'Analyse du Discours, ni de la création d'un objet scientifique matrice, mais de conserver sa pluralité théorique et d'en faire des fondements heuristiques et méthodologiques. C'est pourquoi, le champ environne toute une diversité théorique, revendiquée dans des sphères méthodologiques différentes en Sciences humaines et sociales.

On voit, en France, que les travaux de M. Pêcheux (1969), M. Foucault (1969), J. Dubois, ont eu une influence considérable dans l'évolution de la réflexion sur le discours. Par ailleurs, les travaux élaborés par L. Althusser à propos de la formation sociale ont une portée sur le traitement des discours en France, surtout avec la crise de mai 68. À partir d'une définition de l'idéologie, « [comme] une représentation du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence » (L. Althusser, 1970 : 114)²⁵⁵, on peut concevoir que les structures [étatiques] exercent implicitement un pouvoir sur les sujets (bien qu'apparaissant légitimes ou naturelles). C'est pourquoi, elles modifient leur comportement social, leur identité, ou leur comportement langagier. Cela revient à admettre que l'existence de l'idéologie est préalable à celle du discours.

Par ailleurs, « *L'analyse automatique du discours* », titre de l'ouvrage de M. Pêcheux, lui aussi influencé par L. Althusser, rend compte de la préoccupation de l'auteur, de mener une réflexion sur le discours et l'histoire, en formulant un système conceptuel porté sur l'idéologie. Nous réalisons donc que l'idéologie est imbriquée dans les comportements langagiers des sujets. En tant que telle, une analyse du texte rend compte des systèmes de pensée(s). Nous pouvons donc observer comment le système de pensée d'un sujet parlant est influencé par une idéologie préconstruite, matérialisée à travers les productions langagières.

²⁵⁵ Althusser, L. (1976), *Positions 1964-1975*. Paris, Éditions sociales.

En écho à Z. Harris, la méthode de M. Pêcheux est l'utilisation d'un dispositif technique pour mener une analyse systématique des spécificités textuelles afin d'y révéler l'idéologie. Elle coïncide avec celle de J. Dubois dont les travaux sont tournés vers le distributionnalisme avec des orientations qui portent sur les discours énoncés dans l'espace social, surtout en politique. L'auteur participe significativement à la vulgarisation de la recherche en Analyse du Discours, notamment en fondant la revue *Langages* (1969)²⁵⁶. À propos des travaux de M. Foucault, D. Maingueneau (1995) soutient au contraire l'idée que les sujets ne sont pas des êtres qui produisent inconsciemment leur discours (l'auteur parle « d'inconscient textuel »). En d'autres termes, l'influence idéologique n'induit pas une déresponsabilisation de leur propre attitude discursive.

Toutefois, sous la notion de « formation discursive », les théories foucauldienne portent un intérêt aux instances des productions discursives. Comme l'indique le *Dictionnaire de l'Analyse du Discours*, cette notion cherche à contourner les unités traditionnelles comme « théorie », « idéologie », « science », pour désigner des ensembles d'énoncés rapportables à un même système de règles, historiquement déterminées (D. Maingueneau, et alii, 2002 : 270). À ce propos, nous pouvons utiliser la « caractéristique » langagière qui renvoie à l'identification d'un discours en fonction des modalités d'agencements et du contexte d'énonciation. M. Foucault, à cet effet, intègre une analyse portée sur un « ensemble de régularités » pour déterminer un type spécifique de discours. Cela s'opère sur la base de l'observation des thématiques, des types d'énonciations, des objets et des concepts. C'est pourquoi, il définit « le discours comme un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » (1969 : 153). Les théories de M. Foucault mettent en lumière le discours, comme un dispositif communicationnel, dans lequel s'agencent des règles de conception. Ainsi, par une organisation textuelle, il est possible de définir la genericité du texte, son « écriture » idéologique annexée. Cette orientation nous sera utile pour observer les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo afin de mettre en lumière leur dialogisation par exemple. J. Guilhaumou affirme d'ailleurs que,

²⁵⁶ Sumpf, J., Dubois, J. (1969), « Problèmes de l'analyse du discours », in, *Langages*, n°13, pp 3-7. Paris, Armand Colin

Les concepts mis en place, essentiellement celui de formation discursive, permettent de souligner le caractère hétérogène, dispersé, inachevé, ouvert de l'énoncé, en dépit des normes imposées. (2014)²⁵⁷.

4.1.2. De l'énonciation à la subjectivité

4.1.2.1. La théorie de l'énonciation

On ne saurait faire une analyse du discours sans aborder les phénomènes liés au fonctionnement du langage. De plus, l'appareillage théorique d'E. Benveniste, dénommé l'énonciation, trouve un écho dans l'analyse des propriétés du discours. L'énonciation est une notion qui est abordée de diverses manières dans les Sciences du langage, nous le verrons. Nous reprenons la note de J. Dubois qui résume en quelque sorte cette ambiguïté en disant que :

L'Énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé. Ailleurs, et sans s'identifier aux mécanismes de production, de génération des énoncés, elle serait avant tout un procès, comme le texte est une structure (1969).

Au sein de l'Analyse du Discours, cette approche se trouve toujours inscrite, d'une part dans le cadre interne du développement du discours, d'autre part par des marquages « locaux » du discours²⁵⁸. Cela correspond à l'étude des caractéristiques liées aux conditions de production, de l'instrumentalisation des unités linguistiques au sein du discours par l'inscription du sujet parlant. De ce fait, pour l'explicitier, les approches d'E. Benveniste sont à noter, du fait qu'elles actualisent la dimension discursive de l'acte langagier. Pour l'auteur, « *l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours* » (1970 : 13)²⁵⁹. Plus précisément, c'est « *dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'« ego »* » (1966 : 259).

Ainsi, en prenant en compte la prise en charge effective du sujet, les théories de l'énonciation font émerger la question de la subjectivité dans le langage, c'est-à-dire, la

²⁵⁷ Guilhaumou, J. (2014), « Johannes Angermuller, Analyse du discours poststructuraliste. Les voix du sujet chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Sollers », in *Mots. Les langages du politique* 105. [En ligne] <http://journals.openedition.org/mots/21736>

²⁵⁸ Cf. *Dictionnaire de l'analyse du discours*, P. Charaudeau & D. Maingueneau (dir.) (2002) : 23

²⁵⁹ Benveniste, E. (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », in *Langages*, 5^e année, n°17. L'énonciation, sous la direction de Tzvetan Todorov pp. 12-18. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2572

capacité du locuteur à se poser comme « sujet », écrit E. Benveniste. Cette thèse d'E. Benveniste considère alors que la subjectivité est déterminable sous les formes linguistiques. En d'autres termes, une appropriation de la langue par le sujet se fait par les matériaux linguistiques, c'est-à-dire par l'utilisation des *signes*²⁶⁰. E. Benveniste soutient que « *le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques et au moyen de procédés accessoires* » (1966 : 14). D. Maingueneau parle, quant à lui, des « *coordonnées* » *personnelles, spatiales et temporelles* (2004)²⁶¹. Ainsi, ces opérations d'embranchement sont des indices qui caractérisent l'« être » ou qui permettent au sujet d'exprimer sa subjectivité et son positionnement au sein de l'énoncé. D'après S-E Sarfati, « *ces deux positionnements sont le dictum (ce qui est dit) en référence au contenu sémantique et le modus (la manière de le dire) référé à la dimension pragmatique* » (2007 : 19)²⁶².

Les paramétrages de l'acte de l'énonciation de E. Benveniste sont constitués des indices (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs). Il s'agit plus concrètement des indices de l'inscription du sujet parlant ou de sa présence effective dans l'énonciation. On les classe en deux catégories : les indices de personne et les indices d'ostension (eux-mêmes divisés en deux : déictiques spatiaux et déictiques temporels). Les premiers permettent l'identification du sujet parlant, appelé également « *les traces de la deixis ou de monstration* »²⁶³. Ils sont désignés par des pronoms personnels (je, tu, il, etc.). Ceux-ci expriment la dimension discursive de l'acte d'énonciation, car « *l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours* »²⁶⁴. À notre avis, il s'agit de la dimension interlocutive entre le sujet parlant et l'instance « co-énonciative ». Pour E. Benveniste, au « je » s'oppose un « tu ». Ils désignent tout à fait des « *expressivités* » intersubjectives ou des formes énonciatives du locuteur. Le « Je » renvoie au sujet et suppose un « tu », tout comme la relation entre « vous » vs « nous » qui peut être particulièrement amplifiée. Ainsi, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, écrit E. Benveniste, le sujet implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute « *énonciation est*

²⁶⁰ Ces signes sont inhérents à l'énonciation

²⁶¹ Maingueneau, D. (2004), *Le discours littéraire paratopie et scène d'énonciation*. Paris, Armand Colin.

²⁶² Sarfati, G. (2007), *Éléments d'analyse du discours* (128 Lettres linguistique). Paris, A. Colin.

²⁶³ *Ibid.* :20

²⁶⁴ *Ibid.*

explicite ou implicite, une allocution, postule, elle, un allocataire »²⁶⁵. Par ailleurs, le « il/ils/ », identifié comme la troisième personne grammaticalement, est considéré comme la non personne, car absent du discours (délocuté).

La deuxième catégorie s'appelle indices d'ostension. Ils comprennent les déictiques spatiaux (démonstratifs qui comprennent les déterminants et les pronoms ; présentatifs (voici, voilà, etc.), adverbiaux (ici/là-bas, près/loin, gauche/droite, etc.) et les déictiques temporels (simultanéité, altérités, à venir, durée, etc.)²⁶⁶. Ce sont des indices qui coordonnent l'énonciation en mettant d'abord en relation les données personnelles de l'énonciation avec la réalité spatiale et temporelle autour du sujet²⁶⁷. Ainsi, on y trouve non seulement la position du locuteur, mais également les relations qu'il noue avec l'allocataire. L'accent est d'ailleurs mis sur la connexité du locuteur avec le moment de parole dont les embrayeurs indiquent les coordonnées.

Le paradigme de l'énonciation chez l'auteur est de montrer une dimension oppositionnelle des pronoms, c'est le cas du « je » et du « tu » mais également des formes temporelles, manifestées par le temps verbal d'une part, qui est le *moment de l'énonciation*, et d'autre part, par le *plan d'énonciation historique* (formulé par le passé simple, le conditionnel, entre autres, servant à montrer une antériorité dans laquelle le locuteur n'intervient pas.

4.1.2.2. À propos des modalités subjectives

La théorie d'E. Benveniste à propos de l'énonciation et de l'inscription du sujet au sein de l'acte d'énonciation est nuancée par d'autres auteurs. Un problème se pose sur l'exhaustivité des embrayeurs qui va d'ailleurs conduire à la notion de « *modalité* » et à une ample théorisation de la subjectivité dans le langage (la conception de l'énonciateur et du co-énonciateur par exemple). Nous éviterons, par ailleurs, les confusions entre les termes déictique et embrayeur, qui semblent aussi poser un problème de catégorisation. Du reste, cette problématique constitue la reformulation et le prolongement de l'étude d'E. Benveniste. Pendant que certains considèrent que les embrayeurs, en référence aux

²⁶⁵ E. Benveniste (1970).

²⁶⁶ (G.-E. Sarfati, 2007. : 21).

²⁶⁷ (G.-E. Sarfati, *ibid.* ; E. Benveniste, 1970 : 263).

travaux de Jakobson, sont constitués en indices de personnes et en indices d'ostension, d'autres pensent que les déictiques sont l'ensemble des embrayeurs.

Dans ce *continuum* du paradigme énonciatif, D. Maingueneau, par exemple, soutient que *l'énonciation est un acte individuel de l'utilisation de la langue et l'énoncé, un objet linguistique*, tel que le décrit E. Benveniste. L'auteur distingue tout de même l'énoncé par deux approches : un *énoncé-type* et un *énoncé-occurrence*. L'énoncé-type peut être pris en compte en dehors de la situation d'énonciation, étant une composante qui organise le sens. L'énoncé-occurrence, par ailleurs, est en rapport avec la personne et la situation donnée. Ce qui l'amène à préciser que la notion de déictique est à la base du repérage des déictiques spatiaux et temporels, dont la référence est construite par rapport à l'acte d'énonciation (D. Maingueneau, 2004 : 190). « *Pour dire quelque chose sur le monde, l'énoncé, en tant qu'énoncé-occurrence, doit presque toujours recéler des termes référant à des objets individuels* » (D. Maingueneau, 1981 : 8)²⁶⁸. À ce propos, la situation d'énonciation n'est pas l'environnement social mais le système où sont définies les trois positions fondamentales d'énonciateur, de co-énonciateur et de non-personne. De plus, l'utilisation des pronoms met en place d'autres dispositions sociales, car [les embrayeurs] permettent la conversion de la langue comme le système de signes virtuels en discours, par lequel un énonciateur et son allocataire confrontent leurs dres sur le monde et des valeurs référentielles (indice d'ostension) qui construisent la dimension cognitive de l'énoncé. Ainsi, un énoncé, quel qu'il soit, exige une opération de thématization de la part de son énonciateur. En effet, l'énonciateur choisit nécessairement un certain mode de présentation de son énoncé, privilégie tel (s) de ses constituants, que ce soit par la syntaxe ou par l'intonation.

Chez C. Kerbrat-Orecchioni, *l'énonciation de la subjectivité dans le langage*²⁶⁹ comprend essentiellement le réexamen des théories énonciatives. Le point de vue de l'auteure nous intéresse particulièrement. L'analyse des énoncés chez C. Kerbrat-Orecchioni se fait par la distinction de deux modes d'énonciation : l'un étendu et l'autre restreint. Dans le premier, il faut décrire le processus énonciatif à partir de la dimension interrelationnelle ou à partir des modalisations du produit énonciatif. Dans le second cas, l'étude énonciative ne doit pas se limiter à la seule localisation du locuteur moyennant les

²⁶⁸ Maingueneau, D. (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette

²⁶⁹ Kerbrat-Orecchioni, C. (2009), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin

déictiques, mais sur d'autres catégories telles que l'affectif et l'évaluatif. Pour notre part, elle concerne toutes les « expressivités » du locuteur. À propos de l'énonciation, elle précise que deux glissements sémantiques représentent l'essentialité de la notion : la traçabilité de l'acte de production et l'inscription du sujet. Pour définir cette double problématique, l'énonciation, pour l'auteure,

C'est la recherche des procédés linguistiques (shifters modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »). C'est une tentative de repérage et de description des unités, de quelque nature et de quelque niveau qu'elles soient, qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation (2009 : 64).

Par ailleurs, l'auteure redéfinit le schéma de R. Jakobson sur les théories communicationnelles pour expliciter les processus d'effectivité du langage ou d'opération qui permettent la compétence lexicale du locuteur²⁷⁰, formulée à partir du modèle des fonctions du langage, notamment du processus d'encodage et de décodage. Dans ce modèle, elle introduit la question de compétence discursive, évoquée par ailleurs par N. Chomsky et A. Culioli, c'est-à-dire de « la faculté universelle de produire et d'interpréter des textes par des sujets » (A. Culioli, 1999 : 43)²⁷¹. Énoncer, c'est construire un espace, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles. Tout énoncé est repéré par rapport à une situation d'énonciation, qui est définie par rapport à un sujet énonciateur, à un temps d'énonciation Le code (ou la langue), n'étant pas unique, commun à l'émetteur et au récepteur, est intériorisé par chacun comme une compétence linguistique et paralinguistique propre (ce dernier indissociable de la linguistique surtout à l'oral).

Les écarts de compréhension ou d'intercompréhension enregistrés dans bon nombre de situations de communication sont le résultat de la différence entre la langue de l'émetteur et la langue du récepteur (cf. C.-S. Stoen, 2003 : 42)²⁷².

De plus, il semble que la théorie E. Benveniste « minimise » les « forces » que l'on qualifie ici de bariolées, qui sont à la fois énonciatives et à la fois « sociolinguistiques ».

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ Culioli, A. (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*. Paris, Éditions Ophrys. Cité par Filippi-Deswelle, C. (2012), « Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur », in *Arts et Savoirs*, n°2. [En ligne] <http://journals.openedition.org/aes/464>

²⁷² Une analyse que nous trouvons tout à fait succincte et éclairée. Cf. Stoen, C.-S. (2003), « Les théories de l'énonciation comme fondement de l'approche communicative », in *Dialogos* [En ligne] http://www.dialogos.rei.ase.ro/08/07_Stoan-Les-theories.pdf

Ces variations redéfinissent les positions des locuteurs, des « récepteurs » et même du processus énonciatif. À ce propos, A. Culioli écrit :

Il est vrai qu'il existe des catégories qui semblent refléter une conception du monde, mais il s'agit en fait de phénomènes culturels qui mettent en cause les rapports sociaux à l'intérieur d'une communauté. Ainsi en va-t-il de la catégorie de la personne (systèmes honorifiques, pronoms neutres ou entraînant des valeurs hiérarchiques ; politesse et tutoiement ; désignation des personnes par leur position dans un espace symbolique, etc.), catégorie qui imbrique des facteurs socio-culturels et le paramètre subjectif (énonciateur/locuteur) du système de référence. (A. Culioli, 1999 : 176.)

En fait, la *re-schématization* du processus communicationnel, effectuée par C. Kerbrat-Orecchioni, est une contrainte liée à « l'univers du discours » : les compétences non linguistiques en relation avec les modèles de productions d'interprétation (C. Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 36). En tenant compte de ces aspects, la conception du locuteur et du récepteur est beaucoup plus complexifiée que le simple fait de produire un acte d'énonciation. De ce fait, l'auteure élargit les théories énonciatives sur la subjectivité implicite et explicite. Si pour E. Benveniste, la subjectivité se manifeste par « *le statut linguistique de la personne* » (1966), chez C. Kerbrat-Orecchioni, elle se manifeste dans tout le champ lexical sous des degrés évaluatifs et affectifs. Elle est repérable par les subjectivèmes (substantifs subjectifs, adjectifs subjectifs, etc.) et par des marqueurs de modalités (expressives, épistémiques, déontiques, etc.).

Nous pouvons donc soutenir l'idée de la non-existence d'impartialité lexicale ou d'objectivité langagière. En fait, la subjectivité s'exprime sous deux formes : le discours « objectif », qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel et le discours « subjectif », dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (« *Je trouve ça moche* ») ou se pose implicitement (« *c'est moche* ») comme source évaluative de l'assertion (Kerbrat-Orecchioni, 2009. : 146). Par conséquent, l'auteure affirme que toute séquence discursive porte la marque de son énonciateur, mais selon des modes et des degrés divers. La seule attitude légitime est d'admettre que toute séquence se localise quelque part sur l'axe qui relève des deux pôles infiniment éloignés de l'objectivité et de la subjectivité ; la seule entreprise rentable, c'est d'essayer d'en identifier, différencier et graduer les divers modes de manifestation²⁷³.

²⁷³ C. Kerbrat-Orecchioni (2009: 308).

Partant de cette assertion, l'auteur met en relief d'autres formes de la subjectivité dans lesquelles la deixis est mobilisée. Partant de la théorie d'E. Benveniste sur les pronoms par exemple, l'auteure nuance quelque peu la question des procédés linguistiques référentiels. Les déictiques ne sont pas vides de sens comme l'affirme E. Benveniste, mais, ils ont des valeurs sémantiques. Ils prennent du sens à partir « *d'une relation existentielle avec l'objet qu'ils représentent* » (J. Cervoni, 1992 : 28)²⁷⁴. C'est ainsi qu'à partir de leur nature sémantico-référentielle, ils signifient autre chose que ce qu'ils sont. La situation et le rôle leur accordent cette dimension variationnelle²⁷⁵. La situation de communication prédomine sur l'univers de sens. C'est pourquoi, cette assertion de J. Cervoni nous semble plus claire pour expliciter le rôle des déictiques. Pour cet auteur,

Les déictiques, dont la série la plus représentative est je, tu, ici, maintenant, sont les mots qui désignent, à l'intérieur de l'énoncé, ces éléments constitutifs de toute énonciation que sont le locuteur, l'allocutaire, le lieu et le temps de l'énonciation. Mais ils désignent à leur manière : « en réfléchissant leur occurrence ». Si le « je » correspond à l'instance énonciative, cela veut dire qu'à chaque occurrence de « je » ce mot ne peut désigner que l'individu qui a dit « je » pour parler de lui-même ; « tu » ne peut désigner que l'individu auquel le locuteur s'adresse pour parler de lui, allocutaire ; ici et maintenant ne peuvent désigner que le lieu et le temps de l'occurrence (J. Cervoni, 1992 : 27).

Nous voyons qu'en dehors de l'apport d'E. Benveniste, certains chercheurs ont introduit d'autres dimensions de la subjectivité dans le langage. Pour analyser les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, l'approche énonciative permet une appréhension des unités linguistiques. Même si notre présentation semble non exhaustive, l'attention portée sur les déictiques par E. Benveniste, D. Maingueneau et celles des subjectivèmes par C. Kerbrat-Orecchioni présentent de quelle manière le sujet parlant s'empare du langage pour présenter sa vision du monde.

²⁷⁴ Cervoni, J. (1992), *L'énonciation*. Paris, Presses universitaires de France

²⁷⁵ C. Kerbrat-Orecchioni, 2009: 77)

4.1.3. L'apport de Maingueneau

Dans son ouvrage *Genèse du discours* (1984)²⁷⁶, dont l'ossature de la réflexion se construit autour de la notion d'interdiscours l'auteur soutient que l'espace discursif possède un double statut.

L'analyste peut l'appréhender comme un modèle dissymétrique permettant de décrire la constitution d'un discours, mais aussi comme un modèle symétrique d'interaction conflictuelle entre deux discours pour lesquels l'autre représente tout ou partie de son autre (1984 : 35).

À cet effet, D. Maingueneau avance deux propositions, la première porte sur des convergences interactionnelles ou discursives. Cette conception s'articule sur la « non-singularité » du sujet parlant, mais aussi sur des influences extérieures qui médiatisent le discours. Mener une exploration sur les discours consiste à étudier cette dimension plurielle. D'une part, ces discours peuvent être « visibles » sous forme de discours rapportés par exemple. D'autres, par ailleurs, sont « dissimulés. Ce principe est traité notamment dans les travaux de J. Authier-Revuz²⁷⁷, par les concepts *d'hétérogénéité montrée et d'hétérogénéité consécutive*. D'autres notions aussi telles que le dialogisme, la polyphonie, développées par M. Bakhtine ou la question d'hypertextualité, intertextualité (G. Genette, 1982 ; J. Kristeva, 1969²⁷⁸) entrent dans ce cadre.

Pour la seconde, l'auteur développe la notion d'interdiscours dans la perspective d'une mise en relation avec celle de champ. En effet, les énoncés obéissent à un réseau sémantique, qui est relatif à un « type de discours » donné. Cette question renvoie non seulement à la formation discursive, mais aussi à la généricité des textes ou des « univers discursifs » du discours. Selon D. Maingueneau :

Le caractère constitutif de la relation interdiscursive fait apparaître l'interaction sémantique entre les discours comme un processus de traduction, d'interprétation réglée. Chacun introduit l'Autre dans sa clôture en traduisant ses énoncés dans les catégories du Même et n'a donc affaire à cet Autre que sous forme de « simulacre » qu'il en construit. (Maingueneau, 1984 : 11-12).

²⁷⁶ Maingueneau, D. (1984), *Genèses du discours*. Bruxelles, P. Mardaga.

²⁷⁷ Authier-Revuz, J., & Knowledge Unlatched funder. (2019), *La Représentation du Discours Autre : Principes pour une description* (Études de linguistique française ; 5).

²⁷⁸ Kristeva, J. (1969), *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse*. Paris, Le Seuil.

Ainsi, l'intercompréhension réglée met-elle en évidence la dimension cognitive de l'interaction. La construction du discours fonctionne par un processus de négociation verbale, par l'adaptation du sujet parlant à son interlocuteur sans pour autant garantir la « traduction exacte ou réelle » des énoncés. La construction du discours est consécutive à l'Autre, d'où le concept de processus de persuasion. L'intercompréhension réglée correspond donc au mécanisme de régulation verbale au cours de l'échange.

Un autre principe développé dans les travaux de Maingueneau concerne le système de contraintes sémantiques qui se caractérise par les structurations des énoncés et de l'énonciation à la fois. Le travail de l'Analyse du Discours ne se focalise pas simplement sur la texture du discours, ni même sur le sens (à partir d'une thématique), mais « *il porte son investissement dans la multiplicité de ses dimensions* » (D. Maingueneau, 1984 :82).

En écho au postulat de compétence discursive, D. Maingueneau émet l'hypothèse que certaines coercitions sémantiques affectent les productions discursives en dépassant leurs aspects formels. Ainsi, il importe de ne pas ignorer les systèmes grammaticaux, mais, dans ce cas, de considérer les aspects sémiotiques. Ces facteurs sont fondamentaux. Toute production est donc dominée par une « institution » linguistique en surface et en profondeur.

Par pratique discursive, Maingueneau entend une circularité des énoncés dans un environnement. Cette notion prend en compte la dimension contextuelle du discours et des contraintes qui interagissent dans son usage. Le discours, nous dit D. Maingueneau, ne doit pas être pensé seulement comme un ensemble de textes, mais comme une pratique discursive. Le système de contraintes sémantiques, au-delà de l'énoncé et de l'énonciation, permet de rendre ces textes commensurables avec le « réseau institutionnel » d'un « groupe », celui que « *l'énonciation discursive à la fois suppose et rend possible* ».

À propos de la dimension intersémiotique, D. Maingueneau précise que limiter l'univers discursif aux objets linguistiques constitue sans nul doute un moyen de se prémunir contre les risques inhérents à toute tentative « intersémiotique », mais présente l'inconvénient de nous laisser largement en deçà de ce que tout le monde a toujours su, à savoir que « *les divers supports sémiotiques ne sont pas indépendants les uns des autres* ».

Dans la continuité des hypothèses précédentes, D. Maingueneau apporte une précision sur l'analyse des pratiques discursives par la mise en évidence des règles sémantiques en relation avec une approche intertextuelle (y compris interdisciplinaire). Cette approche décrit donc, à la fois, une appréhension du langage sur le plan formel par la circulation sur les surfaces textuelles et à la fois sur la prise en compte des aspects sociohistoriques. Cette hypothèse actualise des notions qui semblent être divergentes sur leurs pratiques méthodologiques, l'historicité et le langage, pour montrer que l'une et l'autre ne sont pas closes, mais sont en circularité. C'est pour cette raison que soutenir l'inscription sociale et historique relève de l'évidence pour analyser notre corpus.

Force est donc de définir des unités sémantiques, de séparer un intérieur d'un extérieur, mais aussi d'admettre que ce dedans est en réalité un dehors. Le discours se trouve engagé dans une réversibilité essentielle avec des groupes, des institutions, avec également d'autres champs. Cela, nulle figure simple ne peut le donner à voir (D. Maingueneau, *ibid.* :207)

Considérant ces hypothèses, l'analyse trace la voie d'une recherche en thèse telle que la nôtre. Les propositions de D. Maingueneau nous semblent fondamentales dans ce cadre, mais nous ne limitons pas les investigations qui émanent d'autres disciplines. Nous considérons que l'Analyse du Discours dispose de méthodes et d'hypothèses assez représentatives aujourd'hui à propos de l'activité langagière. Pour le comprendre,

On peut envisager l'Analyse du Discours à partir de deux types de problèmes qui, en fait, sont liés. Le premier concerne le prolongement de la linguistique descriptive au-delà des limites d'une seule phrase à la fois. Le second concerne les rapports entre la « culture » et la langue (c'est-à-dire entre le comportement non-verbal et le comportement verbal) (Z.S. Harris, 1969).

4.1.4. L'apport d'autres auteurs

Par ailleurs, d'autres préoccupations en relation avec d'autres dispositifs sont d'actualité, notamment sur les approches concernant aujourd'hui l'éclosion des médias et des réseaux sociaux. Ces principes généraux, c'est-à-dire la langue, l'histoire et la société, dépassent le cadre traditionnel de la linguistique, sans toutefois en être éloignés. F. Mazière²⁷⁹ les résume en quatre points :

1). Toute AD tient compte de la langue en tant qu'objet construit du linguiste, et des langues particulières en tant que dotées de formes particulières.

²⁷⁹ Mazière, F. (2015), *L'analyse du discours histoire et pratiques*. Paris, PUF.

- 2). Toute AD a une relation double aux héritages descriptifs des langues. Elle prend en compte la grammaire des langues particulières contre une syntaxe logique universelle. Elle ne prend en compte que des productions attestées.
- 3). Elle configure les énoncés à analyser en corpus construits, souvent hétérogènes, selon un savoir revendiqué, linguistique, historique, politique et philosophique.
- 4). Elle construit ses interprétations, ses « lectures », par une critique matérialiste et des méthodes assumées, en tenant compte des données de langue(s) et d'histoire, en prenant en compte les capacités linguistiques réflexives des sujets parlants, mais aussi en refusant de poser à la source de l'énoncé un sujet énonciateur individuel qui serait « maître en sa demeure ». (F. Mazière, 2015 : 4).

L'Analyse du Discours élargit donc son champ de recherche. Nous allons aussi revisiter quelques questionnements de J. Guilhaumou sur « *L'Analyse du Discours du côté de l'histoire* » (2017^{o280}). Il se peut que toutes les interprétations ne comportent pas seulement une réflexion menée sur le discours ou sur une interface linguistique pour une explication de la transphrastique. Toutefois, une telle perspective soulève la question suivante : si l'Analyse du Discours ne concerne pas les productions langagières, est-elle encore une analyse « du discours » ?

En attendant de pouvoir répondre à cette question, il est une certitude aujourd'hui que l'Analyse du Discours couvre un vaste champ qui s'étend au-delà du discursif pour investir également des cadres techniques en vue de mieux saisir le fonctionnement du discours des médias de plus en plus hétéroclites, que l'évolution sociale réactualise au fil du temps. L'assertion de D. Maingueneau, à ce propos, reste d'actualité, même si l'observation concerne les précurseurs qui ont abordé ce champ.

Quand on parle d'Analyse du Discours, on ne peut ignorer que cette étiquette recouvre dans le monde entier des travaux d'inspiration très différente. On a beau multiplier les synthèses, les présentations, les mises au point, l'Analyse du Discours reste extrêmement diversifiée. [...] On notera d'ailleurs que ses grands inspirateurs des années 60 ne sont que pour une part des linguistes. On y trouve aussi des anthropologues (Hymes, ...), des sociologues (Garfinkel, Sacks, ...), mais aussi des philosophes soucieux de linguistique (Pêcheux) ou non (Foucault) (Maingueneau, 2005 : 65)²⁸¹.

De ce premier volet de notre synthèse théorique sur l'Analyse du Discours, on peut avancer, sans la moindre mesure, qu'il émerge une préoccupation de dépasser la considération du langage sous ses conceptions phonologiques, syntaxiques,

²⁸⁰ Guilhaumou, J. (2007), « L'Analyse de discours du côté de l'histoire : Une Démarche interprétative », in *Langage Et Société*, 121-122(3), 177.

²⁸¹ Maingueneau, D. (2005), « L'Analyse du discours et ses frontières », in *Marges linguistiques*, 9, 64-75. [En ligne] <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/L-analyse-du-discours-et-ses-frontieres.pdf>

morphologiques, structurales, entre autres. Des approches Anglo-saxonnes à l'École Française, jusqu'à la dénomination « Analyse du Discours », le champ observe le langage sur sa dimension individuelle, contextuelle, stratégique. Avec un couronnement de la philologie d'une part, et d'autre part avec un ancrage en linguistique, l'identité du champ continue d'alimenter des questionnements reliés aux activités langagières dans la variété de leurs formes discursives et la diversité de leurs supports.

Par ailleurs, on qualifie l'Analyse du Discours comme un champ de recherche, lieu de convergence de plusieurs disciplines. C'est pourquoi, on y trouve des appellations qui lui sont parfois adjointes ou qui provoquent une certaine confusion comme l'Analyse de contenu, la Pragmatique, l'Énonciation, la Sémiotique, entre autres. Eu égard aux difficultés de définir l'Analyse du Discours en une seule unité, la question reste bien établie sur l'au-delà « du dit » ou l'intentionnalité feinte dans l'activité langagière. Par conséquent, il nous faut définir la notion de discours pour voir en quoi il est l'instrument d'un champ épistémologique.

4.1.5. Précisions sur la notion du discours

En général dans la vie quotidienne, le terme discours jouit d'un emploi assez courant à tel point qu'il sème le doute sur toute tentative d'en définir les contours de manière précise. La popularité de cet emploi nous invite à cerner dans le champ de l'Analyse du Discours, la notion est continuellement débattue par rapport à d'autres notions dont notamment celle de texte. Apporter quelques précisions autour de cette notion est d'autant plus important que nous travaillons sur les discours des Bongo père et fils.

En admettant que la langue, le texte, le discours jouissent d'une autonomie définitionnelle, nous entendons alors qu'ils ne peuvent pas avoir les mêmes valeurs conceptuelles. Nous pouvons donc, en attendant, aboutir à la question du texte, ensemble de phrases organisées, qui garde cette dimension cognitive.

4.1.5.1. Discours et texte

Selon F. Rastier, « *le texte est une suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque* » (2005 :19)²⁸². D'un point de vue sémantique, l'auteur conçoit le texte comme une organisation. C'est pourquoi, il défend l'idée que les structures textuelles sont essentiellement sémantiques. En tant que telles, « *elles relèvent donc plutôt de normes et de régularités que de règles et échappent à une linguistique restreinte qui concevrait les règles conformément à la théorie des langages formels* » (F. Rastier, 1994 : 172)²⁸³. À cela, nous comprenons que les caractéristiques émanant du texte sont ses aspects configurationnels (Slakta, 1985, cité par F. Rastier²⁸⁴, dont la réalisation s'imprègne des pratiques sociales.

Charaudeau par exemple, défend l'idée que le texte est :

Un objet qui représente la matérialisation de la mise en scène de l'autre langage. Il est un résultat toujours singulier d'un processus qui dépend d'un sujet parlant particulier et de circonstances de productions particulières. Chaque texte se trouve donc traversé par plusieurs discours qui s'attachent, chacun, à des genres ou à des situations différentes. Par exemple, le genre politique peut-être traversé par un discours didactique ou par un discours humoristique (P. Charaudeau, 1989)²⁸⁵.

Ces apports divers révèlent différentes acceptions de la notion de texte non exhaustives. Toutefois, l'apport de D. Maingueneau, nous semble pertinent en ce qui concerne notre contexte d'analyse. L'auteur dresse trois propriétés du texte. D'abord, il conçoit le texte comme une structure régulée par des modes d'agencement, dont la linguistique textuelle fait l'étude. Ensuite, il présente le texte comme un produit, en tant que trace d'une activité discursive, donc une unité communicationnelle liée à un certain cadre générique. Enfin, chez lui, le texte apparaît comme un support matériel (l'archivage des textes permet la traçabilité).

J. M. Adam, quant à lui, actualise la dimension concrète du discours et la dématérialisation comme une spécificité du texte, tout en soutenant qu'il existe non pas

²⁸² Rastier, F (2005), « Discours et texte », in *Texto!* [en ligne] http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier_Discours.html.

²⁸³ Rastier, F., Cavazza, M., et Abeillé, A. (1994), *Sémantique pour l'analyse de la linguistique à l'informatique*. Paris Milan Barcelone Masson

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ Charaudeau, P. (1989), « Une théorie des sujets du langage », in *Langage et société*, Fascicule 1, n°28, [En ligne] https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1984_num_28_1_1989

une opposition mais une dimension complémentaire entre les deux approches. Cet aspect est également relevé par F. Rastier lorsqu'il discute le propos avancé par Greimas et Courtés, qui soutiennent que :

Considéré en tant qu'énoncé, le texte s'oppose au discours, d'après la substance de l'expression - graphique ou phonique - utilisée pour la manifestation du procès linguistique. Le texte serait alors un énoncé qui peut s'actualiser en discours. Autrement dit, le texte pourrait être considéré comme un produit, une substance (du côté de la langue) et non comme un processus (1979 : 389)²⁸⁶.

F. Rastier, lui aussi, « [il] voit mal comment un texte pourrait préexister à l'énonciation qui va le transformer en discours, alors même qu'il se trouve défini comme expression et produit »²⁸⁷. G.-E. Sarfati considère donc « que ce n'est qu'à travers l'analyse des textes et à partir de celle-ci que la théorisation de la notion de discours est possible ou, mieux encore, qu'un type de discours est connaissable »²⁸⁸. Nous comprenons alors pourquoi l'auteur définit le texte comme un objet empirique sur lequel l'Analyse du Discours mène son étude.

En effet, entre texte et discours, on a ainsi affaire à des objets qui apparaissent à la fois intégralement linguistiques et intégralement historiques²⁸⁹, ce qui cristallise les querelles à propos de l'objet de l'Analyse du Discours. Toutefois, l'Analyse du Discours mène une étude sur un objet empirique, non pas sur sa cohésion, mais sur sa matérialisation discursive. Dans cette matérialité, on conçoit donc qu'il existe plusieurs textes « dialogués ». De notre point de vue, nous concédons que le couple que forment discours et texte renvoie à une polarité constitutive de toute étude de la communication verbale : « la parole se présente à la fois comme une activité et comme une configuration de signe à analyser »²⁹⁰. Mais nous précisons que la particularité de l'objet de l'Analyse du Discours puise son fondement dans la sémantisation du texte, certes, mais articule la singularité du discours en ce qu'il dépend des conditions de production, d'un univers de signifiante et de l'insertion du locuteur qui construit cet univers. C'est pourquoi, l'intérêt spécifique qui gouverne l'Analyse du Discours est de « rapporter la structuration des

²⁸⁶ Greimas, A. J. et Courtés, J. (1979), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris, Hachette.

²⁸⁷ F. Rastier, (2005.).

²⁸⁸ G.-E. Sarfati, (2007 :17).

²⁸⁹ Cf. D. Maingueneau (1984 : 38)

²⁹⁰ *ibid.*

textes aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles »²⁹¹. Nous dirons, en référence aux travaux de Benveniste que le discours est le processus de production qui fait advenir le texte en tant que matérialité discursive.

4.1.5.2. Caractéristiques du discours

En fait, pour analyser le discours, il faut tenir compte des facteurs extralinguistiques et appréhender l'activité verbale sous ses différents instruments de signification qui peuvent être sociaux, communicationnels entre autres. De cette acception, nous soutenons que la notion de discours a plusieurs caractéristiques.

Partant de la théorie des actes de parole développée par J.-L. Austin, (1970) et J.-R. Searle (1972), D. Maingueneau soutient que le discours est « une forme d'action ». C'est le moyen qu'a le langage de « *faire faire* », ou la capacité du langage à « modifier la situation des interlocuteurs », moyennant des positionnements verbaux (assertifs, directifs, promissifs, déclaratifs). Il faut cependant nuancer ces fonctions du langage, les valeurs langagières données par le locuteur ne sont pas « toujours » garanties. En effet, la réception n'est pas passive, elle est aussi influencée par des valeurs sociales et d'autres conditions « logico-culturelles » ou autres dimensions (c'est pourquoi, on préfère le terme de co-locuteur à celui de récepteur). Les effets des actes de langage sont conditionnés par des rapports de forces exercées par l'orientation du discours ou par son objectif. C'est pourquoi, tout acte de langage s'inscrit dans un cadre institutionnel qui définit un ensemble de droits et d'obligations pour ses participants. Il doit satisfaire un certain nombre de conditions d'emploi qui sont autant de « conditions de réussite » le rendant approprié au contexte.

D. Maingueneau affirme aussi que le discours est contextualisé. Le contexte renvoie au fait que les pratiques langagières véhiculées sont produites dans l'espace social. Assignées à l'immatérialité du discours, ces circonstances concernent la dimension « sociologique ». Nous verrons d'ailleurs que c'est cette dimension qui nous permet de définir la singularité du discours des Bongo père et fils. Pour les conditions discursives, les pratiques langagières reflètent les caractéristiques extralinguistiques, renvoyant au

²⁹¹ D. Maingueneau (2014 :43).

principe d'altérité (la légitimité du sujet parlant, sa crédibilité, le lieu discursif, autrement dit, les rapports sociaux). À ce propos, selon C. Kerbrat-Orecchioni,

La plupart des linguistes admettent aujourd'hui l'importance du contexte, et reconnaissent que l'activité langagière est un phénomène social à double titre : elle est déterminée par le contexte social, et c'est en soi une pratique sociale (2002 : 136, in *Dictionnaire de l'Analyse du discours*).

Pour parler du discours contextualisé, on tient compte des paramétrages de l'activité langagière dont nous avons évoqué précédemment, le genre, les objectifs, les aspects sociaux et les formulations linguistiques. On observe que ces aspects complexifient la notion de contexte. En effet, une activité verbale dépend, à la fois, du lieu, de la finalité, de l'identité entre autres, et de la matérialité discursive employée. Dans un cadre communicationnel, cela nécessite la prise en compte de la réception (parce que le discours est toujours adressé à). Cette complexité du discours à propos du contexte, amène P. Charaudeau à utiliser la notion de « contrat de communication », qui entretient des relations avec la question de reconnaissance, de légitimité du sujet parlant et d'interactivité, identifiées par le « co-locuteur ». Convenons donc avec P. Charaudeau que :

Le sens est à la fois notre mythe et notre réel. Il se construit à la confluence du dit et du non-dit (de l'explicite et de l'implicite). Il n'est pas seulement le dit, il n'est pas seulement le non-dit. Il naît de la relation entre les deux. Que l'on dise « bonjour ! », que l'on prononce une conférence, que l'on donne une simple consigne de travail en classe, il y a toujours, sous l'apparente tranquillité des mots un torrent de significations implicites.

Il faut donc que soient remplies certaines conditions pour que les sujets parlants d'une communauté sociale se reconnaissent ce droit réciproque à parler et à construire du sens, et que l'acte de communication se réalise (1993)²⁹²

Tout discours formulé suppose une instance énonciative, exprimé par « *le discours est pris en charge par un sujet* » (D. Maingueneau, 1998 : 39)²⁹³. Le « Je » est l'indice qui renvoie directement à la prise en charge du discours. Dans certains discours, il est feint ou implicite. Les indices spatio-temporels de personnes sont des « sources de repérages », parfois des « modalisateurs » qui servent à limiter le degré de présence, à feindre cette prise en charge et à atténuer son implication dans l'échange. Tout au long du discours, le

²⁹² Charaudeau, P. (1993), « Le contrat de communication dans la situation classe », in *Inter-Actions*, F.-F. Halté, Université de Metz. [En ligne] <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-dans.html>

²⁹³ Maingueneau, D. (1998). *Analyser les textes de communication*, Paris, éd. Dunod.

sujet tente de réinventer, de se transformer, de se mettre en valeur, tout en tentant de se cristalliser dans la masse.

Une dernière caractéristique du discours, que propose D. Maingueneau, est qu'il construit socialement le sens. Ce principe met en évidence la perspective interactionniste, courant développé initié par l'École de Palo Alto (Californie) avant de connaître un développement ultérieur. Les études interactionnistes portent un intérêt sur les échanges entre les sujets parlants au plan individuel ou collectif.

La théorie sur les interactions verbales retient particulièrement notre attention dans la mesure où le travail d'Analyse du Discours que nous menons soulève la question des influences mutuelles entre l'orateur politique (les Bongo père et fils) et l'auditoire (le peuple gabonais)

4.1.5.3. Le discours politique

À partir des caractéristiques évoquées de la notion de discours, nous appréhendons l'objet « discours politique » en vue de préciser les enjeux qui déterminent sa discursivité. Nous partons donc des généralités, pour déterminer les spécificités de l'objet.

La politique est, selon S. Bonnafous et M. Tournier, [...] « *la gestion de la vie collective, la régulation de la cité et sa défense, en un mot l'art de gouverner des citoyens regroupés* » (1995 : 67)²⁹⁴. La politique recouvre donc un certain nombre d'aptitudes administratives : la gestion des pouvoirs, les affaires publiques, les actions, les institutions, le parti, etc. Ce sont les instances politiques, qu'elles soient symboliques ou empiriques, qui organisent l'espace social par la défense des « règles » et la mise en place de celles-ci. Or, il n'y a pas d'organisation sans « système », donc, « *sans signes par où passent les reconnaissances et les représentations, grâce auxquelles le social érige une cohérence, précisent les auteurs* »²⁹⁵. Les systèmes de coordinations sont significatifs dans l'action politique. Identifiables, ils s'assurent de mener à bien l'idéalité de la communauté, du moins, il faut qu'ils consolident son « bien-être ». Nous nuancions ce propos, car parler de « préceptes communs », c'est supposer qu'il y ait un accord

²⁹⁴ Bonnafous, S. & Tournier, M. (1995), « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », in *Langages (Paris)*, 29(117), 67-81.

²⁹⁵ *Ibid.*

consubstantiel entre les instances déléguées et les instances citoyennes (termes que nous empruntons à P. Charaudeau). Or, il n'y a pas de système politique unilatéral qui soit convenable, si bien qu'il induit systématiquement une discordance.

Toutefois, l'organisation se fait par des accords de principes, par la reconnaissance et l'acceptation du système établi. Autrement dit, les instances politiques et publiques ont des relations contractuelles, symbolisées par exemple par le processus électoral. Celui-ci confère à l'instance politique le « pouvoir résolutif » à propos du fonctionnement de la vie sociale. Cette « convention » stipule que les décisions prises par les plénipotentiaires vont dans le sens de l'intérêt général. Cependant,

L'instance politique, elle, se trouve dans une contradiction : elle a accédé au pouvoir par une volonté citoyenne (et non autoritaire), mais celle-ci n'étant pas en charge des affaires de l'État n'en connaît pas les règles de fonctionnement et ignore les conditions de réalisation de l'action politique. L'instance politique, en tant qu'instance de décision, doit donc agir en fonction du possible, alors que l'instance citoyenne l'a élue pour réaliser le souhaitable. D'où un exercice difficile du pouvoir politique qui consiste à dicter la loi et à sanctionner tout en s'assurant du consentement de l'instance citoyenne (P. Charaudeau, 2014 : 15).

Toutefois, ce processus lui donnant la légitimité des actions, la politique est donc symbolique. Lorsque le pouvoir n'est pas coercitif, il fonctionne sur la base d'une logique collective de concorde. Ses pratiques visent donc à instaurer un « environnement propice » du vivre ensemble. C'est pourquoi, afin d'être toujours en accord ou de s'assurer du consentement des citoyens, il faut défendre les valeurs communes pour justifier toutes les actions. Or, ces valeurs sont en dualité avec d'autres valeurs contraires au sein de l'espace social. L'adversité dans la pratique politique vient fragmenter les croyances des instances citoyennes. Elle peut être représentée par des groupes sociaux ou par les individus. L'espace social se caractérise donc par ce lieu de rencontre du pouvoir et du contre-pouvoir. De ce fait, c'est dans ce lieu que se défend le système sociétal « adopté ».

4.1.5.3.1. Le langage politique : une question de persuasion

Le langage politique est une question de performance langagière, un instrument qui construit des idéalités. P. Bourdieu (1982)²⁹⁶, nous rappelle tout de même, qu'on ne peut

²⁹⁶ Bourdieu, P. (1982), *Ce que parler veut dire l'économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard

le limiter à ce fait. La substance linguistique est pouvoir, mais le pouvoir est aussi au dehors (nous paraphrasons). Nous partons de ce principe pour expliciter comment le langage, dans la sphère politique, matérialise la dimension même de la performativité discursive. À la fois un moyen de persuasion et une activité liée à l'exercice politique, il est une question de pouvoir. Du moins, dans les situations de communication, un processus d'influence se déclenche à chaque prise de parole politique. On entend par langage politique, toutes activités langagières mises en œuvre par des instances politiques. Un langage se dit politique dès lors qu'il a lieu dans la sphère de gestion des affaires de la cité, c'est ce qu'affirme J. Dubois en ces termes :

Par la situation d'abord, un discours est politique, parce qu'il est objet d'une lecture politique. Ce qui le définit comme politique, ce n'est pas un lexique déterminé, un certain type d'arguments ou de thèmes [...] c'est le fait que le sujet parlant, le locuteur qui le constitue désire que les auditeurs en fassent une lecture politique [...] ou bien c'est le fait que les lecteurs-auditeurs font d'un texte une lecture politique. [...]. Par la structure interne ensuite : le discours politique est un discours spécifique parce qu'il est fait de l'interpénétration de deux formes rhétoriques fondamentales : c'est d'abord un discours didactique qui vise à persuader, c'est-à-dire à ce que le lecteur-auditeur fasse sien les arguments présentés comme des assertions à valeurs de vérités universelles [...]. Le discours politique emprunte ensuite au discours polémique sa double articulation : d'un côté l'auteur réfute et combat les affirmations des adversaires [...], de l'autre il présente des assertions qui sont opposées aux premières (1962 : 489)²⁹⁷.

Ainsi, la politique concerne donc la socialisation des individus et l'organisation de leur espace et des valeurs (voir la notion d'idéologie). De ce fait, elle régule leur socialisation. Dans ce cadre, le langage est interactif ; cette dimension interactionnelle signifie donc l'établissement de rapports entre le langage et l'action obéissant ainsi au principe de l'agir communicationnel. Les fonctionnalités du langage en action se matérialisent par la capacité des individus à se définir, à définir leur espace social, en quelque sorte à conceptualiser le monde et les autres, autrement dit, à rendre le monde intelligible. Sans l'accompagnement du langage, nous dit H. Arendt,

L'action ne perdrait pas seulement son caractère révélateur, elle perdrait aussi son sujet, pour ainsi dire ; il n'y aurait pas d'hommes mais des robots exécutant des actes qui, humainement parlant, resteraient incompréhensibles. L'action muette ne serait plus action parce qu'il n'y aurait plus d'acteur, et l'acteur, le faiseur d'actes, n'est possible que s'il est en même temps diseur de paroles. L'action qu'il commence est révélée humainement par le verbe, et bien que l'on puisse percevoir son acte dans son apparence physique brute sans accompagnement verbal, l'acte ne prend un sens

²⁹⁷ Dubois, J. (1962), *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*. Paris, Larousse.

que par la parole dans laquelle l'agent s'identifie comme acteur, annonçant ce qu'il fait, ce qu'il a fait, ce qu'il veut faire (1983 : 235)²⁹⁸.

Les échanges linguistiques sont donc une question à la fois de socialisation et aussi de rapports de force entre les individus. Cette assertion, qui ne signifie pas la violence verbale, est intrinsèquement liée à l'activité langagière, on parle dans ce cadre de *force symbolique*, comme le formule P. Bourdieu. La force réside dans la capacité à influencer, voire à modifier l'univers de l'autre, à articuler son « récit » de vie etc., en incitant une adhésion, une émotion, une reconnaissance. « *Tout acte de langage est noué à l'action à travers les rapports de force qu'entretiennent les sujets, rapports de force qui construisent en même temps le lien social* » (P. Charaudeau, 2014 : 12). De ce fait, on voit que la prise de parole est aussi une question de légitimité du sujet parlant, de sa moralité et de son identification. C'est pourquoi,

Prendre la parole n'est pas une mince affaire. Ne la prend pas qui veut, dans n'importe quelle circonstance, n'importe comment ni à n'importe quel propos. Prendre la parole en public dépend, pour qui veut être entendu, de qui parle, à l'adresse de qui ; à propos de quoi, selon quelle finalité et selon quel moyen de communication (P. Charaudeau, 2013 : 91)²⁹⁹

La pratique politique n'est donc pas exemptée de ce processus, d'ailleurs, il n'y a pas de politique en dehors de l'action et de la reconnaissance dans l'espace social. « *La performativité (usage concret du langage en contexte) s'inscrit dans un processus d'influence social* » (P. Charaudeau, 2014. : 29), conditionné par des enjeux au dehors. L'investissement du discours dans un cadre permet l'identification des enjeux, d'abord pour l'instance politique mais également pour les partenaires.

4.1.5.3.2. Une construction des idéologies

Mais que faut-il entendre par « idéologie » ? Pour Destutt de Tracy (1796), c'est « *une science des idées* »³⁰⁰. Plus précisément, c'est « *l'analyse scientifique de la faculté de penser* » (O. Reboul)³⁰¹. Loin de cette conception scientifique, l'idéologie est devenue un terme péjoratif, notamment chez K. Marx qui l'assimile à la « *domination* ». Cette

²⁹⁸ Arendt, H. (1983), *Condition de l'homme moderne*. Paris, Calman-Lévy, coll. "Agora"

²⁹⁹ Charaudeau, P. (2013), *La conquête du pouvoir opinion, persuasion, valeurs les discours d'une nouvelle donne politique*. Paris, L'Harmattan.

³⁰⁰ Cité par Saad, M. (2003). Cabanis, Destutt de Tracy, Volney, Science de l'homme et épicurisme. *Dix-huitième Siècle*, 35(1), 101-112.

³⁰¹ Reboul, O. (1980), *Langage et idéologie*. Paris, Presses Universitaires de France.

négativité de la notion est aussi soulignée chez J. Sumpf (1979), pour qui l'idéologie est un rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence. Ce rapport imaginaire induit des pratiques, des rituels en même temps que l'appareil les produit d'une manière contraignante. Ces postulats sont consécutifs à ceux de K. Marx³⁰², sur le paradigme de la conception des « objets sociaux ».

Même si d'autres approches explicitent les questions de l'idéologie sous d'autres formulations notamment : *l'Image du monde* (J. Habermas, 1987) ; *Constitution symbolique* (P. Ricœur, 1986) ; *Archives* (M. Foucault, 1969) ; *Idéologie générale* (L. Althusser, 1970) ; *Système culturel* (T. Parsons, 1951), aborder la question de l'idéologie, induit se référer aux travaux de K. Marx. Elles concernent des dualités psycho-sociales et la domination des « superstructures » dans lesquelles les individus, sujets idéologiques, se socialisent. Par ailleurs, les courants philosophiques, dont celui de L. Althusser (1976) dans *Appareils idéologiques de l'État*, analysent les modes de production et de reproduction de l'idéologie. L'idéologie coordonne les rapports sociaux, influence l'identité et organise l'espace social des individus par des mécanismes symboliques et des appareils coercitifs de l'État. Du point de vue de M. Pêcheux (1969), l'idéologie circule à travers la discoursivité.

Ainsi, les auteurs présentent d'une part, l'impossibilité pour l'individu de prendre conscience de cette domination et de l'autre, l'impossibilité de s'en défaire. En fait, ce mécanisme décrit un assujettissement des individus à l'ordre intrinsèque, au sens où les idéologies jouent un rôle important dans la légitimation du pouvoir par les groupes dominants (T.-A. Van Dijk, 2006)³⁰³. Cette idée de domination est implicitement contenue sous le terme d'« évidence » par P. Bourdieu (1982). En d'autres termes, le sujet fait corps avec des idées qui ont été « inconsciemment » transmises. L'Évidence vécue suppose une forme « *d'adhésion à l'ordre social* » (G. Mauge, 2012)³⁰⁴.

Le point de vue sociologique vient complexifier ou détourner cette approche et montre que le fonctionnement de l'idéologie est de servir de code implicite à une société.

³⁰² Cf. O. Reboul (1980) :18

³⁰³ Van Dijk, T.-A. (2006), « Politique, Idéologie et Discours », *Semen*, 21, [En ligne] : <http://journals.openedition.org/semes/1970>

³⁰⁴ Mauge, G. (2012), « Sur la domination », in *Savoir/Agir*, 19(1), 11-16 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2012-1-page-11.htm>

« Un code qui lui permet d'exprimer ses expériences, de justifier ses actions et ses épreuves (comme la guerre), enfin de se donner un projet commun » (O. Reboul, 1980 : 20). En d'autres termes, l'idéologie construit l'identité du groupe d'individus, au nom de quoi, ils définissent leur interdépendance et leur culturalité, d'où le terme se caractérise comme une « *représentation sociale collective* » (T.-V. Dijk, 2006 ; G. Bourque et J. Duchastel, 1995 : 612³⁰⁵ ; P. Charaudeau, 2014 :147). Par ailleurs, une idéologie est toujours collective (O. Reboul, 1980 :22).

Les constructions idéologiques, bien que traitées de façon transdisciplinaire, mettent en évidence les conceptions culturelles, des opinions, des identités sociétales. En fait, les représentations idéologiques sont à la fois structurelles, empiriques, imaginaires et sont aussi des symbolisations institutionnelles, voire politiques. Elles se forment en communauté, elles s'articulent au sein des sphères sociales distinctes dans lesquelles elles prennent corps.

Nous partons donc de l'hypothèse que l'idéologie, qu'elle soit implicite ou explicite, construit son symbole dans les pratiques langagières : transmission des valeurs, conceptions des normes, dogmatisme entre autres. Dans cette mesure, elle a tendance à avoir une connotation négative, car elle est formulée nécessairement pour viser, limiter la souveraineté individuelle, formule des interdits, crée des rapports conflictuels. Elle est inscrite dans le langage où elle se matérialise. O. Reboul entend dans ce cadre utiliser le terme « implicite », pour désigner en quelque sorte l'innocence des mots, avant d'ajouter que ce n'est pas la langue qui est idéologique, c'est l'usage qu'on en fait. Nous nous joignons donc à cette acception, puisque nous avons montré que la langue n'est pas neutre, et que, dès lors qu'elle est articulée, elle est dominée par des valeurs.

Le discours politique institue et évalue ces codes organisationnels à partir d'un positionnement pour le bien-être social « universel ». Le processus persuasif au sein du discours politique s'imprègne des valeurs sociales pour présenter une certaine idéalité satisfaisante pour tous. Or, l'homme politique est confronté à la pluralité des « valeurs individuelles », car les groupes peuvent également avoir des idéologies, à savoir des *idéologies de résistance d'opposition* (T.A. Van Dijk, 2006). D'un point de vue cognitif,

³⁰⁵ Bourque, Gilles, & Duchastel, Jules. (1995), « Texte, discours et idéologie(s) », in *Revue Belge De Philologie Et D'histoire*, 73(3), 605-619.

le discours politique se veut, dans son propos, « *un discours de vérité qui dit au nom de quel système de valeurs doit s'établir le lien social qui rassemble cette diversité* » (P. Charaudeau, 2014 : 147). L'idéologie, dans le discours politique, est donc symbolique. Elle est formulée sous le couvert de valeurs imaginaires : des croyances idéalisées. Celles-ci entrent dans « *un univers de significations* » (P. Charaudeau, *ibid.*) malgré les rapports de forces intrinsèques. Mais nous verrons que l'identité y joue un rôle important. Selon O. Reboul,

La fonction expressive est centrée sur le destinataire du message, celui qui parle ou qui écrit [...]. Elle apparaît dès que le discours comporte une information sur son auteur : sa passion, sa croyance ; sa situation dans l'espace et le temps. Or si le discours idéologique est dissimulateur par rapport à son référent, il l'est également par rapport à son destinataire. Le « je crois » s'exprime sous la forme d'un « c'est » (1980) : 81).

Ce qui nous amène à aborder la question du langage politique comme une construction des identités.

4.1.5.3.3. Une construction des identités

Le phénomène identitaire est souligné dans de nombreux travaux des sciences humaines. L'identité renvoie aux interactions, autrement dit, à une dialectique entre l'individu et le social. Au sein de l'Analyse du Discours, l'identité est articulée sous des formes conceptuelles interdisciplinaires, par l'image de soi, la présentation de soi, l'ethos, l'identité sociale, l'identité discursive. Toutes ces perspectives renvoient aux questions d'altérité, d'influence ou de régulation, traitées par P. Charaudeau (2014 : 12), à propos du langage et de l'action, que nous avons tenté de souligner précédemment.

Sur la question de l'identité, par ailleurs, nous nous contentons de montrer l'importance de l'identité politique dans les stratégies discursives des acteurs politiques. Nous reviendrons, dans la suite de nos travaux, sur les concepts de l'identité au sein de l'Analyse du Discours. Dire identité politique, c'est caractériser le sujet parlant (ou un groupe politique), sa position sociale, son rôle au sein d'un espace social donné, ses idéologies, entre autres. Chaque sujet parlant se définit par son identité sociale, c'est-à-dire par les rôles qu'il occupe au sein de la structure sociale, qui définissent au préalable son statut et sa socialité. Une identité est d'abord individuelle et intériorisée. Cela rend, par ailleurs, sa nature intrinsèquement « singulière » et le différencie de l'autre. Par ailleurs, ce rôle est toujours en conflit avec d'autres réalités, car l'identité est confrontée

à d'autres identités. Dans l'environnement politique, on les désigne sous le concept de clivage. Il faut donc tenir compte du fait qu'aucune identité n'est passive face à d'autres qui s'imposent à elle. D'ailleurs, même si la parole est un processus qui transforme les valeurs des individus, il n'est pas facile de « *modifier les représentations de l'autre* ». De même, les représentations sont plus souvent cristallisées et « *résistent à la modification* ».

Dire également identité politique, ici, c'est énoncer un lieu d'interaction à différencier du champ symbolique et empirique. Toutefois, l'identité se trouve inscrite dans toutes les activités langagières parce qu'il n'y a pas d'acte de langage qui ne passe par la construction d'« *une image de soi [...]. Ensuite, le sujet parlant n'échappe pas à la question de l'ethos, a fortiori, le sujet politique* » (P. Charaudeau, 2014 : 66). En effet, la représentation qu'on fait des autres ou de soi, passe par le récit de vie, des valeurs, des croyances qui supposent une connaissance du monde, une expérience, qui construisent par conséquent une identification.

La distinction politique est supposée mettre en relief une singularité générique et une spécificité du rôle social exercé. Ces rôles conceptualisent l'identité sociale, c'est-à-dire sont articulés. On peut [donc] dire que la question du sujet parlant est liée à celle de la compétence, car d'une façon ou d'une autre, « *c'est l'être humain qui parle et se trouve donc à l'origine de l'action de parole* » (P. Charaudeau, 2009 :10, & alii)³⁰⁶.

Nous partons du postulat que « *l'identité politique est toujours affaire de discours ; le discours politique est toujours affaire d'identité ou de stratégie identitaire* » (D. Mayaffre, 2003)³⁰⁷. Cette affirmation de D. Mayaffre fait écho ici à cette question de l'identité politique. Elle définit, à notre avis, la nature même du langage politique. En effet, nous considérons que l'on ne peut parler de langage politique sans mettre en relief l'identité politique. Elle est une de ses caractéristiques sur le plan de la compétence mais aussi dans la régulation sociale. C'est pourquoi, la dénomination même des rôles sociaux correspond aux rapports et à une force exercée par les sujets ou sur les sujets. Toute l'essence de la discursivité politique se trouve dans la construction de l'identité (on dira de l'ethos) et de l'identification qui est faite à son endroit. C'est pourquoi « *l'identité*

³⁰⁶ Charaudeau P. (dir.) (2009), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris.

³⁰⁷ Mayaffre, D. (2003), « Dire son identité politique », in *Cahiers de la Méditerranée*, 66, 247-264.

[politique], n'est ni un objet, ni une caractéristique, ni un état, elle reste toujours virtuelle, c'est-à-dire, insaisissable et impalpable » (S. Duchesne & Scherrer, 2013)³⁰⁸.

Dans le champ politique, la construction de l'identité permet d'ériger une certaine idéalité. Elle est fondamentalement versatile. La versatilité de l'identité de l'acteur politique permet de construire un ethos divin. Il est à la fois capable de se transcender, d'être omnipotent, d'être omniscient, d'être bienveillant, entre autres. Dans ces conditions, on comprend que ce qui caractérise cette identité discursive soit un « je-nous », une identité du singulier-collectif (P. Charaudeau, 2009 : 61). Ces représentativités de l'homme politique sont construites par une compétence linguistique (en fonction d'un cadre social). C'est à cet effet que le but d'un discours politique est de construire un espace linguistique dans lequel le groupe pourra se constituer, se reconnaître et exister³⁰⁹. C'est une question de conquête de pouvoir, il faut donc les mots pour le dire, du moins symboliser cette image « d'instance idéale ».

Le dynamisme de l'activité politique doit favoriser et maintenir la crédibilité aux yeux de l'instance citoyenne. Il s'en tient à la défense des intérêts de cette instance, mais également à se maintenir au pouvoir. Le dispositif communicationnel entretient cette idéalité, par la force verbale, par la dimension manichéenne, par la stratégie énonciative, où le « jeu » d'influence est significatif. Le dispositif de communication politique, nous dit P. Charaudeau :

Est en quelque sorte une machine à fabriquer du discours de légitimation en construisant des images de loyauté (pour l'instance politique), images qui renforcent la légitimité de la position de pouvoir, de la protestation (pour l'instance citoyenne), images qui justifient la légitimité de la prise de parole, de la dénonciation (pour l'instance médiatique), images qui masquent la logique commerciale par la logique démocratique, légitimant celle-ci au détriment de celle-là. (P. Charaudeau, 2009 : 49).

Une identité politique n'est clairement pas dite, c'est la raison pour laquelle nous avons parlé de stratégies et d'immuabilité identitaire. Nous avons également parlé de légitimité, car une prise de parole suppose que les rôles sociaux soient favorables, tout comme la question de la crédibilité, elle reste fragilisée par le simple fait qu'elle est

³⁰⁸ Duchesne, S.& Scherrer, V (2003). « L'identité politique comme force de conflictualisation et de hiérarchisation des appartenances sociales : justification théorique d'une définition empirique », in *Identité(s)*, Poitiers, France. pp.325-336. halshs-00842264.

³⁰⁹ D. Mayaffre (2003)

évaluée par des « actes réels ». Par ailleurs, le discours politique n'est pas uniquement de fait identitaire. Mais c'est le socle d'une identité, à la fois collective et individuelle. L'identité est un concept bien étendu. Il nous a semblé important de voir en quoi elle est une théorie fondamentale en ce qui concerne l'Analyse du Discours politique. Cette succincte présentation n'est cependant pas exhaustive, elle pourra l'être si nous mettons en relief les divers courants et positionnements en rapport avec l'identité (le pathos et l'ethos rhétorique).

4.1.5.3.4. Les enjeux analytiques du discours politique.

Sur le plan pluridisciplinaire, les interprétations « du discours politique » sont plurivoques. Elles définissent l'éclosion d'une réalité sociale qui prend de l'envergure. L'objet « politique » renferme donc un certain nombre de champs, mais les objectifs sont bien distincts (sociologique, historiographique, ethnologique etc.). Par ailleurs, l'interprétation du discours politique, au sein même de l'Analyse du Discours, comporte des méthodologies variées et diverses théorisations : lexicométrique, rhétorique, communicationnelle, entre autres.

En ce qui nous concerne, une méthodologie de l'Analyse du Discours politique implique une attitude interprétative qui vise à articuler le syntagme « discours politique » sous une finalité interprétative du discours et du contexte des discours. Nous la définissons suivant l'approche de P. Charaudeau, qui nous semble bien éclairée. L'auteur, en effet, écrit que :

L'Analyse du Discours [...] ne s'interroge ni sur le bien-fondé de la rationalité politique, ni sur les mécanismes qui produisent tel comportement politique ni sur des explications causales, mais sur les discours qui rendent possibles aussi bien l'émergence d'une rationalité politique que la régulation des faits politiques (2002)³¹⁰

Autrement dit, interroger le discours politique sous le champ de l'Analyse du Discours, c'est mener une réflexion sur les réalités subjacentes du langage politique et y voir son effectivité. Cette réalité est tantôt portée sur les rapports entre le langage et le pouvoir, tantôt sur ceux entre le langage et l'action. Parler à présent du discours politique,

³¹⁰ Charaudeau, P. (2002), « A quoi sert d'analyser le discours politique ? », in *Anàlisi del discurs polític*, IULA-UPF, Barcelone, sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.

écrit P. Charaudeau, « *c'est tenter de définir une forme d'organisation du langage dans son usage et dans ses effets psychologiques et sociaux, à l'intérieur d'un certain champ de pratiques* » (2007)³¹¹.

L'extension de l'Analyse du Discours politique en France, dès l'éclosion du champ, s'est effectuée d'abord sur les « textes politiques ». Comme il lui était reproché d'être une « théorie de l'idéologie ou du pouvoir », le questionnement s'est développé un peu plus sur le langage, sur son effectivité, sur les valeurs véhiculées au sein de l'espace social, sur les rapports qui les définissent et sur sa capacité à régir des croyances et des représentations symboliques. On voit, dès lors, qu'il ne s'agit plus d'appréhender le discours comme un langage ordinaire, énoncé de façon fortuite. Les modes d'organisation qu'ils soient oraux ou écrits constituent à eux seuls un objet de réflexion. D'autre part, il est aussi question de voir que le discours politique véhicule un certain nombre d'idées, via des énoncés sur des problématiques « réelles » ou sociales. L'Analyse du Discours politique cherche-t-elle à saisir le sens politique uniquement ou la question du contexte est-elle d'abord une acception interne (organisation syntaxique) produisant du sens, ou une question extra-discursive ?

À partir de l'évolution de l'Analyse du Discours (nous avons précisé son objet), le discours est mis en relief dans le champ politique. Cette tentative de précision définitionnelle met en évidence les points que nous appliquons sur les discours d'Omar Bongo et Ali Bongo.

4.2. Quelques principes théoriques pour une Analyse du Discours

L'analyse, que nous menons sur les productions discursives d'Omar Bongo et Ali Bongo, consiste aussi à observer le fonctionnement du procès énonciatif, c'est-à-dire, l'ancrage des énoncés dans des procédés énonciatifs. Nous focalisons, à cet effet, notre attention sur ses composantes en contexte.

Par ailleurs, une attention systématique est portée sur les concepts de dialogisme et de polyphonie, notamment sur les phénomènes interdiscursifs. Nous envisageons aussi

³¹¹ Charaudeau, P. (2007), « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », in *Semen*, 23, [En ligne] <http://journals.openedition.org/semen/5081>

d'évoquer les théories de l'Argumentation et de la Rhétorique entre autres. Certains points, soulevés en sociologie chez E. Goffman ou P. Bourdieu sont également *ad hoc*. Pour comprendre ces mobilisations, nous dirons que si la linguistique [argumentative] tient compte des propriétés textuelles, s'intéresse aux coordonnées et aux références déictiques, l'Analyse du Discours considère la généricité du discours et les institutions de la parole.

4.2.1. La polyphonie et le dialogisme

Sur l'étude comparative des discours des Bongo père et fils, une inscription du principe dialogique nous semble inévitable à envisager, nous l'avons succinctement évoquée lors de la présentation de la méthodologie de notre thèse. D'ailleurs, les notions telles que l'hétérogénéité, l'intertextualité et d'autres notions proches peuvent être observées à travers nos matériaux discursifs. Concernant le critère dialogique, on peut envisager une certaine « circularité » et une intégration des différents discours, du moins, une connexité des phénomènes discursifs et sociolinguistiques dans les paroles politiques des Bongo père et fils. De fait, nous présentons les cadres théoriques du dialogisme et/ou de la polyphonie qui sont développés au sein de l'Analyse du Discours. Nous lisons le paradigme du dialogisme et de la polyphonie à partir des travaux effectués par T. Todorov (1981) et en l'enrichissant également des inspirations contemporaines (particulièrement celles de O. Ducrot).

Les modalités énonciatives exposées partant des approches d'E. Benveniste et de C. Kerbrat-Orecchioni, montrent que tout locuteur s'inscrit systématiquement dans son énoncé. Afin d'adopter une certaine posture, le sujet assure son inscription dans l'interaction. L'analyse que nous proposons consiste donc à comprendre et à expliquer le mode de fonctionnement de cette prise en charge. À ce sujet, la polyphonie ou le dialogisme conceptualise une certaine versatilité du sujet, en considérant que d'autres forces de cette prise en charge, dans la trame discursive, sont disjointes. Les inscriptions polyphoniques sont relatives aux phénomènes de « voix narratives ». La prise en charge des énoncés qui sont du fait du sujet parlant fonctionne sous l'effet des influences ou des instances métadiscursives par ricochets sociolinguistiques. Ces influences s'inscrivent dans des attitudes allocutives qui en découlent, justifiées par l'hybridité du langage et des représentations culturelles. Ainsi, la « subjectivité », bien qu'apparaissant comme une opération « individuelle », est altérée par d'autres forces tacites.

La limite, ici, n'est pas le *je* dans une interrelation avec d'autres personnes, c'est-à-dire je et autrui, je et tu, nous dit M. Bakhtine (cité par T. Todorov, 1981), mais la voix individuelle ne peut se faire entendre qu'en s'intégrant au chœur complexe des autres voix déjà présentes. Si le langage permet au(x) sujet(s) de communiquer, il est contraint par d'autres phénomènes interactifs : des phénomènes interdiscursifs et interlocutifs. Il est traversé en effet par des traces indélébiles d'autres discours. Selon M. Bakhtine,

L'expression d'un énoncé est toujours, à un degré plus ou moins grand, une réponse, autrement dit : elle manifeste non seulement son propre rapport à l'objet de l'énoncé, mais aussi le rapport du locuteur aux énoncés d'autrui (1979/1984).

Une attitude dialogique consiste à adopter des positionnements interprétatifs qui découlent d'un ancrage social et des discours qui y sont produits, ils émergent d'un effet doxique. Les différentes voix seraient celles des formations sociodiscursives, auxquelles appartient le sujet parlant, par conséquent, chaque parole individuelle serait pour ainsi dire le champ clos (M. Carel et O. Ducrot, 2009)³¹².

On dépasse cette passivité du langage ou des sujets parlants, mais on réactualise en disant que l'interlocuteur participe à la formation du sens de l'énoncé, tout comme le font les autres éléments (T. Todorov, 1981 : 50). La co-construction du discours est telle que le sujet est influencé par des réalités sous-jacentes dont l'environnement, les discours sociaux, les discours d'autrui, ainsi que l'aspect objectif lui échappent complètement. On peut donc soutenir que les mots d'autrui, introduits dans notre discours, s'accompagnent inmanquablement de notre attitude propre et de notre jugement de valeur, autrement dit, deviennent bivocaux. (M. Bakhtine, 1969 : 269). Précisons que l'orientation dialogique est, bien entendu,

Un phénomène caractéristique de tout discours, [...]. Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense [...] (M. Bakhtine, in Todorov, 1981 : 98).

L'argument « *il ne peut pas ne pas entrer* », montre le caractère continu du phénomène et la dimension circulaire des discours chez les sujets parlants. Selon R. Amossy,

³¹² Carel, M. et Ducrot, O. (1999) « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », in *Langue française*, n° 123, pp. 6-26.

Il ne s'agit donc pas simplement des voix qu'orchestre le locuteur en faisant résonner dans son discours celle de l'autre, ou des autres ; il s'agit du fait que le sujet parlant est nécessairement et constamment traversé par le discours de l'autre, et n'existe pas indépendamment de lui (2005 : 64)³¹³.

Par conséquent, les énoncés ne jouissent d'aucune prérogative, ils sont anticipatifs à d'autres. Sur la base de ces considérations, l'inscription sociodiscursive atteste que les discours en circulation dans la société interagissent à l'intérieur d'autres discours. Cette connivence influence et « *surdétermine* » les productions verbales des sujets parlants. On voit que la notion de dialogisme ne remplace pas le fait monologique du langage. Bien au contraire, un énoncé monologique s'inscrit aussi dans ce phénomène. On voit aussi que la notion de dialogisme se réfère aux diverses influences qui interagissent dans le langage (sur le plan individuel ou collectif). Il ne s'agit pas de montrer qu'un sujet langagier ne construit pas sa propre réalité, ni même qu'il n'est plus individuel, mais collectif en lui, et nous parlerons d'une ambivalence qui peut à la fois s'inscrire dans l'individu et qui peut être une intentionnalité (concept d'implicite).

Nous avons cependant insisté sur une inscription sociolinguistique du dialogisme, en particulier sur la notion de « comportement langagier ». Or, un écho purement sémantique est beaucoup plus lié aux aspects textuels. La notion de dialogisme émerge d'un manifeste métalinguistique des productions verbales, autrement dit, d'immersion des énoncés avec d'autres et du marquage pluriel des « voix ». Selon M. Bakhtine, « *les relations dialogiques sont avant tout sémantiques, elles établissent des liens entre tous les énoncés au sein de la communication* »³¹⁴. Le processus communicationnel émerge donc de l'aspect interactionnel par lequel les structures énonciatives prennent corps dans le texte (on parle de contexte, d'intertextualité, de discours rapporté, d'hypertextualité, du « *déjà-dit* », d'hétérogénéité énonciative, de formation discursive, de mémoire, et de bien d'autres). R. Amossy, en écho aux travaux de J. Authier-Revuz³¹⁵, nous rappelle que s'ils ne sont pas perceptibles en contexte, il est possible de les délimiter dans la trame argumentative :

Le dialogisme, ou l'indexation à la doxa comme discours de l'Autre, n'est pas une entité insaisissable, mais un tissage subtil dont il importe dans la mesure du possible

³¹³ Amossy, R. (2005), « De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative », in Jacques Bres éd., *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques* (pp. 63-73). Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

³¹⁴ Cité par T. Todorov (1981 : 96).

³¹⁵ Authier-Revuz, J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi*. Paris, Larousse.

de retrouver les fils et de déceler l'organisation. Les fils anciens qui courent dans la trame du discours ou du texte nouveau sont perceptibles à différents niveaux de concrétisation (Amossy, 2005 : 67)

En principe, les notions du dialogisme et de la polyphonie, inaugurées dans les travaux bakhtiniens, se trouvent aujourd'hui relayées en ayant une inscription plurielle selon les méthodologies envisagées par les chercheurs et surtout dans les approches contemporaines où elles jouissent d'acceptions diverses. A. Rabatel révèle les fonctionnements généraux attribués à chaque notion, en écrivant que :

Le dialogisme [est] le phénomène linguistique fondamental de tout énoncé traversé par le dialogue interne ou externe que l'énonciateur entretient avec d'autres énonciateurs, passés ou à venir, in *absentia* ou in *praesentia*. Quant à la polyphonie, elle correspond à un phénomène langagier d'essence esthétique, caractéristique de certains discours romanesques dans lesquels le narrateur fait parler des points de vue différents, sans paraître les subordonner au sien propre (A. Rabatel, 2006 : 57)³¹⁶.

Si les notions de dialogisme/polyphonie semblent éclairées, elles traversent quelques querelles notoires. La polyphonie est tantôt mise en opposition avec la notion de dialogisme, tantôt, elle en est la synonymie. D'ailleurs, dans le Dictionnaire de l'Analyse du Discours, les notions sont disjointes. Cette disjonction est remarquable, dans les travaux de O. Ducrot. À propos de la prise en charge énonciative, il indique que « *l'objet d'une conception polyphonique du sens consiste à montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix* » (1984 : 198-199)³¹⁷. Le traité de O. Ducrot, à propos de la nouvelle polyphonie sur le principe de laquelle nous insistons, est actualisé dans l'Analyse du Discours. La polyphonie est conçue également comme une plurivocité, par ailleurs, le dialogisme y est absent. Il s'agit de l'observation effective de l'énonciation, ou du moins, de l'énonciateur, des prises de distance opérées, de la faculté transcendante de l'être locutif et de la mobilisation intersubjective. Dans son œuvre « *Le dire et le dit* », l'auteur insiste sur la dimension abstraite des êtres discursifs, qu'il différencie inéluctablement des « *êtres empiriques* » (ou réels). Selon lui le locuteur est

[...] un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable
[...] c'est à lui que réfèrent le pronom je et les autres marques de la première personne
[...], on remarquera que le locuteur, désigné par je, peut être distinct de l'auteur

³¹⁶ Rabatel, A. (2006), « La dialogisation au cœur du couple polyphonie/dialogisme chez Bakhtine », in *Revue Romane*, John Benjamins Publishing, 41 (1), pp.55-80. halshs-00367519.

³¹⁷ Ducrot, O. (1984), « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p. 171-233.

empirique de l'énoncé, de son producteur même si les deux personnages coïncident habituellement dans le discours oral. Il est en effet des cas où, d'une façon presque évidente, l'auteur réel a peu de rapport avec le locuteur (O. Ducrot 1984 : 193-194).

Les énonciateurs, ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que « *l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles* »³¹⁸. Son approche en linguistique énonciative rayonne par cette distinction. La plurivocité se manifeste à travers cette capacité du locuteur à émettre de multiples points de vue tout en ayant la capacité de se distinguer. Les prédicats énonciatifs (adjectifs, négations, etc.) servent à s'y substituer et à les mettre en scène. En d'autres termes, le sujet modal peut lui-même être clivé, quel que soit son lien au sujet parlant, lorsqu'il exprime un point de vue qui n'est pas le sien, qu'il ne prend pas personnellement en charge (L. Perrin, 2004)³¹⁹.

Nous prenons en compte les deux aspects soulignés précédemment, à propos du dialogisme et de la polyphonie dans le cadre de notre travail. Ils se lisent principalement par les termes interdiscursifs et interlocutifs. Le sujet est influencé par des discours antérieurs, il construit également une certaine attitude face à ces discours, en co-construisant son point de vue. Les préoccupations évoquées à travers le dialogisme, chez M. Bakhtine, sont un écho intrinsèque dans l'Analyse du Discours. Les champs d'application théoriques que nous évoquons supposent donc des hypothèses interprétatives. On peut observer de telles manifestations, caractérisées par les formations discursives, les bouclages énonciatifs, entre autres.

4.2.2. Les théories de l'Argumentation

Nous allons nous consacrer à la présentation des théories de l'argumentation dans cette section. Cette présentation non exhaustive, du fait des variétés des courants, ne saurait mettre efficacement et en totalité son rayonnement. En effet, ils comprennent à la fois une assise dans la rhétorique et une émergence sur d'autres approches disciplinaires.

³¹⁸ *Ibid.* : 204.

³¹⁹ Perrin, P. (2004), « La notion de polyphonie en linguistique et [dans] le champ des sciences du langage », in *Questions de communication*, 6, p265-282.

Nous allons aborder succinctement les outils susceptibles de forger nos méthodes d'analyses aux discours politiques des Bongo père et fils.

Commençons par définir le terme argument avec la position de deux auteurs. Pour M. Meyer, par exemple, un argument est une raison pour penser ou agir. « *Un argument est un enthymème, c'est-à-dire le produit d'un raisonnement sous-jacent et implicite* » (2008 : 98)³²⁰. Pour J. B. Grize, « *argumenter renvoie à justifier, expliquer, étayer* » (1990 : 40)³²¹. Argumenter, c'est donc à notre avis, procéder à un ensemble de mécanismes cognitifs produits par le langage, à propos d'une vision du monde ou d'un point de vue. Notre réflexion vise donc à revisiter leurs modalités. Sans doute, faut-il également indiquer qu'en théorie, l'argumentation comprend un ensemble de savoirs, qui peuvent rallonger également les considérations définitionnelles amorcées.

Généralement, l'argumentation en théorie se lit sous deux principes : intradiscursif et extradiscursif, dominés remarquablement par les tendances linguistiques (O. Ducrot & J. Anscombe, 1983³²² ; R. Amossy, 2012³²³). Ces circoncriptions sont influencées par les fondements rhétoriciens, particulièrement depuis leur réhabilitation par C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca (1958). L'essor de l'argumentation au détriment de la Rhétorique provient des tensions heuristiques entre la Rhétorique et la Linguistique. En effet, parce que certains auteurs ne se soucient guère de la question de la persuasion manifestement rhétorique, ils préfèrent donc se focaliser sur la matérialité énonciative. Par exemple, chez O. Ducrot, « *l'argumentation est un fait de langue et non de discours, qui intervient dans la construction du sens de l'énoncé : signifier, pour un énoncé, c'est orienter* » (Anscombe et Ducrot, 1983). Sans doute, aussi, parce que les contextes communicationnels ou discursifs diffèrent, nous évitons de devoir amplifier l'une des théories ou de (ré)ouvrir un espace de discussion.

Nous postulons donc, leur interdépendance, du moins en ce qui concerne le discours politique. D'ailleurs pour M. Meyer, dont le positionnement nous semble significatif,

Toute relation argumentative se révèle plus ou moins rhétorique, et l'effet de l'argumentation (pathos) comme l'intention sous-jacente (ethos), qui anime un

³²⁰ Meyer, M. (2008), *Principia rhetorica théorie générale de l'argumentation*. Paris, Fayard.

³²¹ Grize, J.-B. (1990), *Logique et langage*, Paris, Ophrys.

³²² Anscombe, J., & Ducrot, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Pierre Mardaga.

³²³ Amossy, R. (2012), *L'argumentation dans le discours*. Paris, A. Colin.

locuteur en apparence neutre et objectif, permettent de saisir la structure et la forme des arguments (2008 : 96).

L'auteur postule, dans ce cadre, une théorie générale de l'argumentation. À cet effet, dans la mesure où l'Analyse du Discours (AD) entend décrire le fonctionnement du discours en situation, « *elle ne peut faire l'économie de sa dimension argumentative* » (Amossy, 2008)³²⁴.

L'Analyse du Discours des Bongo père et fils est soumise alors à une telle réflexion, particulièrement sur des opérations inhérentes à la prise de parole pour « faire » adhérer (ou ce qui reflète cette intention). Car nous comprenons que l'argumentation dans sa dimension du logos, par exemple, « *repose principalement sur les raisonnements logiques qui sous-tendent le discours avec la visée de convaincre et lui confèrent sa validité* » (R. Amossy 2012 : 115). De plus, il est aussi possible de concevoir l'argumentation d'un point de vue plus large et de l'entendre comme une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un³²⁵. On convient donc que le discours politique est un objet de recherche qui met en évidence l'expressivité de l'argumentation, du moins une manifestation évidente du discours argumentatif. C'est donc en cela que nous l'appréhendons comme un raisonnement cohérent qui mène à une conclusion par déduction ou induction, comme une logique des valeurs et du préférable, inscrite dans les moyens verbaux destinés à faire adhérer l'auditoire à une thèse (C. Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1958) ou comme un fonctionnement discursif qui oriente des façons de penser et de voir (Amossy, 2006 ; 2009 ; 2010). Sur la base des considérations précédentes, nous pouvons nous poser la question suivante : comment comprendre et expliquer les différentes configurations de l'argumentation dans le discours ?

4.2.2.1. L'argumentation : conception rhétorique, conceptions contemporaines

Originellement, les systèmes rhétoriques sont attribués aux théoriciens de l'Antiquité, du moins, c'est de leur point de vue que naissent diverses conceptions, quand

³²⁴ Amossy, R. (2008), « Argumentation et Analyse du discours : Perspectives théoriques et découpages disciplinaires », in *Argumentation & Analyse Du Discours*, -09-06.

³²⁵ J.-B. Grize (1990)

bien même elles ne sont pas toujours en accord. La Rhétorique, chez Platon est manipulatoire (M. Mayer, 2008 : 8-19) ; (O. Reboul, 1991 : 25)³²⁶, chez Quintilien, c'est l'art de bien parler, et R. Barthes (1970) la définit comme un métalangage ou précisément comme étant « Le Discours » ou le « discours sur le discours ». Ce sont des moyens discursifs mis en place pour persuader et/ou convaincre. Selon R. Barthes, ils ne tiennent pas compte de la véracité, ni de l'action, ce n'est nullement une valeur pédagogique (transmission du savoir), ni une « science », mais une norme qui fait que « *le langage est un pouvoir* ». Chez Aristote, dont le point de vue est actualisé au sein de l'Analyse du Discours, la rhétorique est l'art ou la faculté de découvrir ce qui, dans chaque cas, peut-être propre à persuader. La rhétorique est une affaire de rationalité et de faculté oratoire.

Selon M. Meyer (2009 : 6)³²⁷, les composantes de la rhétorique sont l'orateur et l'auditoire. Généralement, on considère que dès que le langage est activé, une intention d'influencer s'y adjoint. Chez les Anciens, il s'agit d'une faculté de prise de parole scénique. Ces nombreuses définitions font émerger deux points de vue résumés par M. Billig en ces termes :

Dans la période classique, les rhéteurs ont souvent semblé développer deux thèses différentes sur leur art. D'une part, ils se voient comme enseignant les principes de la parole éloquente, instruisant leurs élèves sur l'art de bien parler. [...] D'autre part, il y avait le but plus pragmatique de la persuasion (1987 : 51)³²⁸

De ces différentes conceptions, M. Meyer observe qu'elles reflètent le souci de l'époque, mais aussi le contexte idéologique dans lequel elles s'inscrivent. Par ailleurs, « *un usage particulier finit toujours par déterminer l'ensemble, [qui est pour notre part : la persuasion]. Toutefois, aucune des définitions n'a finalement émergé de façon décisive* » (2008 : 13). On voit que l'argumentation hérite cette ambiguïté. Nous postulons donc que la Rhétorique fait partir des systèmes langagiers ancrés dans les

³²⁶ Reboul, O. (1991). *Introduction à la rhétorique théorie et pratique*. Paris, Presses universitaires de France

³²⁷ Meyer, M. (2009), *La rhétorique*. Coll. Que sais-je ? Puf. (En dehors de M. Meyer, les différentes thèses conçoivent qu'il n'y a pas d'activité verbale sans la prise en compte des participants, de la réception, par conséquent de l'auditoire, il est nécessaire de s'y adapter (C. Perelman, 1958 : 23). D'ailleurs la rhétorique ancienne est appréhendée par certains auteurs sous la dimension communication [pour S. Foss, la rhétorique est l'action accomplie par des humains lorsqu'ils utilisent des symboles dans le but de communiquer les uns avec les autres (1996 : 4)], interactionnelle (J. B. Grize, 1990 ; C. Kerbrat-Orecchioni (cité par T. Herman, 2005 : 60)).

³²⁸ Billig, M. (1987), *Arguing and thinking. A rhetorical approach to social psychology*. Cambridge, Cambridge University Press.

rapports interactionnels. En effet, les discussions contemporaines sur l'argumentation sont d'essence rhétorique, du moins en partie, puisqu'il existe des « restrictions » dans d'autres domaines [pragmatique, psychologique, etc.], sans toutefois la désavouer. Si la Rhétorique classique est un paradigme d'efficacité oratoire, les pratiques langagières, dans des espaces aussi bien institutionnels que dans le cadre d'une conversation, élaborent une telle visée. On élargit donc le champ de la Rhétorique vers l'argumentation parce qu'elle est [comme] une tentative de modifier, d'infléchir, ou tout simplement de renforcer, par les moyens du langage, la vision des choses que se fait l'allocutaire (Amossy, 2000 ; 2008).

Tandis qu'Aristote réduit le modèle persuasif aux discours juridiques, délibératifs et épideictiques, le champ contemporain et les travaux de C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca élargissent la persuasion sur d'autres espaces discursifs. On peut également évoquer la dimension performative des énoncés (J.L. Austin, 1970) ou les principes de l'acte langagier par P. Charaudeau (principe de régulation, d'altérité, d'influence) (2005 : 12). Dans ce cadre, tout acte de parole feint plus ou moins l'intentionnalité persuasive, tout dépend alors du cadre communicationnel, des relations et de la manière dont elle est mise en œuvre. Même si les modèles proposés par les contemporains sont enrichissants, on ne peut prétendre réfléchir sur les stratégies du discours politique des Bongo père et fils sans au préalable prendre en considération les propriétés de l'art oratoire dont la Rhétorique, à travers la triade *ethos*, *pathos* et *logos*.

Pour désigner les modulations possibles du processus persuasif dans l'activité oratoire, Aristote emploie le terme technique [*rhêtorikê (technê)*]. Pour lui, parmi les moyens de persuasion fournis par le discours, il en existe trois espèces. Les uns, en effet, résident dans le caractère (*èthos*) de celui qui parle, les autres dans le fait de mettre l'auditeur dans telle ou telle disposition, les autres dans le discours (*logos*) lui-même, par le fait qu'il démontre ou paraît démontrer (P. Chiron, 2007[En ligne])³²⁹. À cet effet, la rhétorique, considérée comme un ensemble de techniques, est désignée non pas comme une entreprise transparente mais comme un ouvrage du langage (construction des schèmes). O. Reboul précise qu'elle ne se réduit pas au pouvoir de persuader ; pour

³²⁹ Aristote (2007) *Rhétorique* (présentation et traduction par Pierre Chiron). Paris, GF.

l'essentiel, elle est l'art de trouver les moyens de persuasion que comporte chaque cas (1991 : 35).

Nous précisons que les diverses techniques ethos, pathos, logos, de par leur complexité, subissent également des orientations définitives divergentes. La notion d'ethos n'interfère pas avec le pathos et le logos, elle est une partie intégrante de la trilogie, et vice versa. On instruit par les arguments ; on remue par les passions ; on s'insinue par les mœurs : les « arguments » correspondent au logos, les « passions » au pathos, les « mœurs » à l'ethos, écrit Gibert (XVIII^e siècle). Nous tentons donc de développer les aspects exploitables dans l'approche qui gouverne notre recherche. Cela nous amène à faire converger des approches contemporaines avec celles de la nouvelle rhétorique. Car, si on peut considérer que l'argumentation rhétorique diffère de l'argumentation linguistique ou logique, on ne peut sans doute pas ignorer qu'il peut y avoir une interdépendance des figures à visée esthétique et à visée persuasive (R. Koren, 2009 ; M. Meyer, 2008).

4.2.2.1.1. Ethos : présentation de soi, image de soi

Commençons par la relecture de la question de l'image de soi dans le processus persuasif. Considéré [presque] comme la plus importante des preuves, il désigne le caractère que doit prendre l'orateur pour inspirer confiance à son auditoire, car, quels que soient ses arguments logiques, ils ne peuvent rien sans cette confiance (O. Reboul, 1991 : 59). Pour D. Maingueneau, « *l'efficacité rhétorique de l'ethos tient au fait qu'il enveloppe en quelque sorte l'énonciation sans être explicité dans l'énoncé* » (1996 : 87). De fait, les dispositions entreprises par l'orateur pour se « montrer digne », sont rationalisées par des stratégies discursives servant de moyen efficace pour véhiculer certaines perceptions de soi, des autres. Or, elles n'entrent pas souvent en connivence avec la réalité, elles instaurent dans ce cadre une rupture. Un ensemble de paramètres entre à cet effet en compte, une image n'est pas figée, elle est incommensurable et combinée. C'est dans le discours qu'elle s'incorpore et se construit favorablement en s'adaptant, avec un cadre communicationnel, à l'auditoire, en évoquant la dimension affective (C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca). De cette idée, on conçoit que le discours porte en lui les marques de cette « image » et de cette moralité. On s'efforce, donc, d'observer leur mode de construction : positionnement, relations orateur-auditoire, des images projetées par les orateurs.

Cependant, deux modalités sont à relever à cet effet. D'une part, l'ethos, c'est l'image qui préexiste. Il s'agit de l'externalité éthique (défendu par Isocrate 436-338 av J.C). D'autre part, l'ethos construit à travers la trame discursive, dénommé ethos discursif. Plusieurs auteurs soulignent particulièrement cette dimension éthique, dont R. Barthes et bien d'autres. L'auteur soutient que les propriétés éthiques ce sont les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont ses airs [...]. L'orateur énonce une information et en même temps il dit : « *je suis ceci, je ne suis pas cela* ». Nous insistons particulièrement sur l'aspect discursif, qui tient d'ailleurs une place prépondérante dans les Sciences du Langage et par inférence, dans notre thèse. En cela, nous évoquons les théories de l'Énonciation et de la subjectivité (E. Benveniste, 1966 : 82 ; D. Maingueneau, 1993 : 138 ; C. Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 32 ; O. Ducrot, 1984) ; J. Cervoni, 1989). L'énonciation étant le lieu d'expressivité subjective, c'est dans ce cadre que l'image de soi se développe. En effet, tout comme Aristote, D. Maingueneau considère que l'ethos enveloppe la construction du discours. Ce sont des propriétés que se confèrent implicitement les orateurs à travers leur manière de dire : non pas ce qu'ils disent explicitement sur eux-mêmes, mais la personnalité qu'ils montrent à travers leur façon de s'exprimer.

Toutefois, l'efficacité de la parole est liée à l'autorité de l'orateur (D. Maingueneau, 1993 : 137 ; R. Amossy, 1999 : 127), et cette autorité ne peut être négligée dans une conception institutionnelle. C'est pourquoi, elle s'appuie d'une part sur la « puissance » de la parole mais aussi sur des « situations concrètes » (A. Chauvin-Vileno, 2002)³³⁰. Si l'ethos est crucialement lié à l'acte d'énonciation, on ne peut cependant ignorer que le public se construit aussi des représentations de l'ethos de l'énonciateur avant même qu'il parle (Maingueneau, 1999 : 78). Dans ce cadre, nous évoquons ici la notion de « Face à Face », d'*habitus* et de « présentation de soi » qui caractérisent les différents principes et stratégies « mutuelles » de l'ethos. Celles-ci contribueront à une analyse des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Si les fondements de l'argumentation s'appuient généralement sur les systèmes du langage dans le discours, ils tiennent compte aussi des repères symboliques de l'ethos. La Rhétorique insiste sur le positionnement de l'orateur comme canal administratif du processus persuasif alors que d'autres perspectives y sont

³³⁰ Chauvin-Vileno. A. (2002), « Éthos et texte littéraire. Vers une problématique de la voix », in *Semen* [En ligne], 14. <http://journals.openedition.org/semen/2509>

inscrites. Nous pouvons souligner celle de l'interaction, des représentations culturelles qui définissent les rapports sociaux, influencent l'image individuelle ou collective. Nous partons donc de l'idée que, dans toute activité interactionnelle, il se construit un « *processus d'ajustement des images mutuelles ou de confrontation* » (R. Amossy, 2010 : 92).

Premièrement, dans la notion de *Face à Face* conceptualisée par E. Goffman, les individus adoptent des mécanismes éthiques, négociés à partir de leur posture. Ce sont des images cristallisées dans le comportement social, mais également mises en scène par des ressources langagières. La notion de Face à Face présuppose donc des influences mutuelles exercées par les sujets lors de l'échange. La mutabilité de ces images introduit le concept de face, dans la mesure où elle change, selon des paramétrages communicationnels et relationnels, ou des postures qui peuvent être négatives ou positives. La situation de l'interaction détermine donc une face, une théâtralisation des images que E. Goffman définit par « *simulacre de soi-même* » (1973 : 254).

En sociologie, l'ethos se réfère à la notion d'habitus largement étudiée par Bourdieu (2001 : 24). Cette approche va dans le même sens que celle d'Isocrate, qui ne mentionne pas de caractéristiques linguistiques comme étant le moyen absolu de la construction de l'image de soi.

L'efficacité d'un énoncé performatif présuppose tout un ensemble de rapports sociaux, et notamment l'existence d'une institution en vertu de laquelle un individu particulier, qui est autorisé à parler et auquel d'autres reconnaissent ce droit, est susceptible de parler d'une manière que d'autres jugeront acceptable dans certaines circonstances (B. Thompson John, 2001 : 18)³³¹

La notion d'*habitus* signifie que l'image préalable du locuteur lui confère une certaine autorité légitime qui agit par la suite sur les partenaires. Si le « *Le corps est un lieu d'histoire* », les postures corporelles sont des indices probants de l'habitus des individus. R. Amossy (2008) remarque d'ailleurs que Bourdieu donne au statut institutionnel une place importante dans le cadre d'un échange.

4.2.2.1.2. Pathos : l'argumentativité de l'affect

³³¹ Cf. P. Bourdieu (2001), *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, Seuil.

L'affect est intrinsèque à toute prise de parole, en d'autres termes, un « je » induit, pour nous, une part de « l'intimité » du sujet parlant. La pensée même est passionnelle, nous dit H. Parret, le raisonnement est affectif, et la rationalité est nécessairement émotionnelle (1986 : 141)³³². De ce fait, l'argumentation ne peut se constituer sans une configuration des faits pathémiques, le sujet en est lui-même des traces. Nous parlons de configuration à partir du moment où nous considérons qu'elle est une entreprise discursive. Dans la continuité de la présentation des techniques de la Rhétorique, et par extension des stratégies oratoires, nous mettons en lumière le pathos. En effet, dans la Rhétorique ancienne, le pathos fait partir des moyens oratoires destinés à « émouvoir » l'auditoire. Cette technique a été reprise dans divers courants. La problématique de l'émotion, dans l'acte langagier, s'éprouve selon diverses acceptions. Chez les contemporains, les controverses sur le plan analytique, reposent sur leur modalisation et leur effectivité réelle.

Précisons que la conception analytique du pathos, de notre point de vue, s'éloigne de la sensorialité (du domaine par exemple de la psychologie). Nous manifestons un intérêt pour son mécanisme. En effet, personne ne peut prétendre maîtriser ou savoir ce qui peut advenir de son propos. Chaque locuteur tente seulement d'orienter son énoncé. Dans le cas des émotions, les effets divergent également. C'est pourquoi P. Charaudeau souligne que dans une perspective analytique, les sentiments ne peuvent être évalués. Car si le discours est porteur et déclencheur de sentiment ou d'émotions, son effectivité est extensible. Par conséquent, on ne peut prétendre à une observation totale du langage émotionnel. Car, l'émotion « *inonde[rait] la forme linguistique à différents niveaux de structure et de multiples façons* » (Besnier 1990 : 42)³³³. On adopte donc une observabilité intuitive sur les matériaux langagiers, des mots, des arguments et des figures instrumentalisés pour créer l'affect.

Les délimitations méthodologiques concernant le pathos sont complexes. Pour notre part, en citant E. Eggs (2008 : 291)³³⁴, nous pensons que pour reconnaître une émotion, nous disposons de deux registres : en amont, d'une topique des scénarios qui

³³² Parret, H. (1980), « Les stratégies pragmatiques », in *Communications*, 32. Les actes de discours, sous la direction de Anne-Marie Diller. pp. 250-273.

³³³ BESNIER, N. (1990), « Language and Affect », *Annual Review of Anthropology*, vol. 19, pp. 419-451.

³³⁴ Eggs, Ekkehard. (2016), « Le pathos dans le discours – exclamation, reproche, ironie », in *Presses universitaires de Rennes*. Presses universitaires de Rennes.

déclenche une émotion déterminée et, en aval, d'une sémiotique des émotions qui attribue à cette émotion certains indices corporels et expressifs. Nous nous référons également au double principe analytique proposé par R. Micheli & *alii* (2013)³³⁵, pour qui l'observabilité des émotions dans le discours s'effectue sous un angle global et sous l'angle intégré. Autrement dit, pour l'auteur, il faut envisager une sémiotisation qui retient trois grands modes de sémiotisation : l'émotion « dite », l'émotion « montrée » et l'émotion « étayée ».

De toutes les considérations précédentes, notre démarche consistera tout d'abord à postuler que les passions sont puisées dans des éléments doxiques. La construction des topoï ou des conceptions idiomatiques permet de mettre en œuvre une certaine réalité qui correspond aux représentations communes, identifiables par l'auditoire. Ce qui permet d'inférer que les discours représentent des situations qui sont socio-culturellement associées à tel ou tel type d'émotion, écrit R. Micheli & *alii* (2013). Dans le même sillage, Amossy, soutient que :

Les émotions sont argumentables et peuvent être argumentées par les locuteurs qui cherchent tantôt à les justifier, tantôt à les délégitimer. Il ne suffit donc pas de poser que le pathos est un adjuvant qui contribue à l'entreprise de persuasion en affectant l'auditoire ; il faut aussi tenir compte du fait que les émotions, qui reposent sur des croyances et des jugements, sont elles-mêmes ouvertes à l'argumentation (2012 :165)

L'inférence émotionnelle s'appuie donc sur des réalités extra-discursives pour se former dans la trame textuelle. Se posent alors en filigrane les questions suivantes : comment les appréhender, si ce n'est en faisant émerger leur déclinaison sur le plan discursif ? Une approche sémiotique serait-elle adaptée pour nous permettre de comprendre et d'expliquer l'ancrage dans la texture discursive des faits émotionnels ? À cet effet, l'étude trouve son sens dans l'émergence des formes qui les définissent : les unités lexicales, les séquences, les énoncés, entre autres. Dans ce cas, notre travail consistera à examiner la structure actancielle de ces termes, leurs propriétés combinatoires sur le plan syntaxique, ainsi que leurs collocations sur le plan sémantique. En rappel à C. Bally, c'est l'usage du verbe, des figures langagières, généralement de la stylistique, à la fois sur la grammaticalisation et les expressivités d'ordre pathémique. Il

³³⁵ Micheli, R., Hekmat, I., & Rabatel, A. (2013), « Les émotions : Des modes de sémiotisation aux fonctions argumentatives », in *Semen*, 2013-04-01.

s'agit de se pencher sur divers types de constructions syntaxiques qui semblent particulièrement aptes à manifester l'émotion du locuteur. Par ailleurs, C. Plantin (1996, 1997)³³⁶, propose une méthodologie qui s'oriente vers l'identification des « thématiques porteuses de l'émotion ».

Bien qu'il existe maintes manières d'exprimer une émotion, des théories s'appliquent à mettre en place des instruments capables d'en faire une étude. La richesse de la Rhétorique et celle de l'argumentation du point de vue contemporain servent, comme on l'a souligné auparavant, à repérer à travers la trame les opérations utilisées par l'orateur qui visent à susciter l'émotion chez l'auditoire.

4.2.2.1.3. Le logos : construire le discours de persuasion

Le logos est un « art » et un « exercice de la raison », et avec l'ethos et le pathos, il constitue le socle de l'art rhétorique, englobant d'ailleurs les techniques citées précédemment. On suppose qu'il est une activité cognitive, tout comme l'argumentation, une dimension logique se trouve donc inscrite dans son système. Sa construction, d'une part, requiert des procédures formelles, on y distingue, d'autre part, des facultés oratoires. Par ces deux conceptions, la dimension persuasive est considérée probante. Le principe aristotélicien, auquel nous nous référons en premier lieu, se saisit du logos par sa conception enthymématique. Ainsi, son élaboration est-elle significativement démonstrative pour l'efficacité du discours. C'est en cela que le logos se situe au cœur de l'argumentation.

Globalement construit à partir d'un ensemble de techniques démonstratives, le logos vise à prouver. Mais

La démonstration [vue par les anciens] est semblable à un calcul qui serait fondé sur des règles précises, édictées une fois pour toutes : elle utilise un langage bien spécifique afin de pouvoir valider une conclusion Y à partir de prémisses X ; conclusion qui est, dès lors, de l'ordre de la certitude, de l'évidence, ne laissant aucune place à la contingence voire à l'incertitude (C. Hoogaert, 1995)³³⁷.

³³⁶ Plantin, C. (1997), « L'argumentation dans l'émotion », in *Pratiques, linguistique, littérature, didactique*, n° 96. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1997_num_96_1_2475

³³⁷ HOOGAERT, C. (1995), « Perelman et Toulmin : Pour une théorie néo-dialectique : I. Argumentation et rhétorique : Philosophie et tradition », in *Hermès (Paris, France : 1988)*, (15), 155.

Pourtant, une opinion ne saurait être une « vérité absolue » et incontestable, de ce fait l'argumentation, en utilisant le langage naturel, est centrée sur l'homme, et en recherchant l'adhésion de l'auditoire, présuppose donc par définition une « rencontre d'esprits »³³⁸. On voit qu'une opération persuasive consiste à puiser son effectivité dans d'autres valeurs. Elles ne sont pas seulement formelles, elles se puisent aussi dans le contexte, pour Aristote, elles relèvent du vraisemblable. Pour comprendre cette procédure, en second lieu, nous réitérons une vision globale de la dimension argumentative du discours et des pratiques applicables à son étude.

Rappelons que c'est la rupture épistémologique, marquée par les approches de C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, qui met en scène de nouvelles perspectives exploratoires. La conception proposée par les auteurs est une lecture du raisonnement, non pas syllogistico-formelle, mais vraisemblable, tout comme pour Aristote. Du point de vue juridique, le discours est un processus du raisonnable. Il dépasse donc cette forme totalisante, mais il est de l'ordre du sensé. Par conséquent, les auteurs abordent l'argumentation comme un domaine, qui relève du plausible, du probable, dans la mesure où il échappe aux certitudes du calcul (C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, 1958 : 2). Distinctement, c'est l'orateur qui joue un rôle primordial dans l'acte discursif. Chaque orateur pense, d'une façon plus ou moins consciente, à ceux qu'il cherche à persuader. Cette assertion traduit la dimension communicationnelle de l'argumentation chez C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca pour qui, la mise en place des techniques pour accroître l'adhésion ne s'alimente pas de son esthétisme, mais de la faculté de l'orateur à s'adapter à l'auditoire, sans toutefois remettre en cause une modalisation du discours (sa conception logique).

Dans la Nouvelle Rhétorique, c'est la relation orateur/auditoire qui instaure un espace favorable au discours, en mettant en œuvre des conceptions plus ou moins inductives. P. Charaudeau rappelle d'ailleurs que « *le langage a une triple fonction : référentielle, contextuelle, situationnelle* » (1988)³³⁹. Cela revient à soutenir l'idée qu'il doit se figurer les « opinions dominantes » et les « convictions indiscutées » qui font partie du bagage culturel de ses interlocuteurs. Pour amener son auditoire à adhérer à une

³³⁸ *Ibid.*

³³⁹ Charaudeau, P. (1988), « Ce que communiquer veut dire », in *Bulletin*, vol. 10, N° 1, de l'AQEFLS. [En ligne] sur le site de Patrick Charaudeau.

thèse plus ou moins controversée, l'orateur doit partir de points d'accord : ce sont les prémisses de l'argumentation qui permettent d'établir une communion des esprits en tablant sur les valeurs et les hiérarchies communes. En effet, les interactions verbales ne peuvent se reposer que sur un simple fait déductif composé de raisonnement et de logique. Cela repose sur l'existence d'une forme de réciprocité entre les deux instances, chacun cherchant à influencer l'autre. On considère à cet effet, que la place de la persuasion dans le discours est le point d'ancrage de l'étude.

Plusieurs auteurs développent, à partir des points précédents, différentes techniques pour dégager les opérations de l'argumentation, du moins, les espaces possibles de sa manifestation dans le discours. S'il se trouve un champ d'étude tourné vers leurs formes, l'autre champ s'intéresse à l'aspect extradiscursif. Si nous n'optons pas pour une disjonction des études, nous partons donc du fait que le logos comme raison et discours retrouve, dans cette procédure, son unité idéale. C'est en tenant compte, à la fois des schèmes abstraits de raisonnement et des procédures matérielles de mise en discours qu'il est possible d'éclairer les modalités d'utilisation du langage en situation en y intégrant ses visées d'influence. Cet aspect est important pour l'Analyse du Discours des Bongo père et fils, travail auquel nous allons nous livrer.

L'optique proposée par M. Meyer, à partir du système de la rhétorique et de l'argumentation, s'articule autour de la notion de « *problématologie* » (2008 : 156). Il s'agit de dépasser l'art oratoire comme exécutoire et comme un système de subordination, en vue de le considérer plutôt comme des situations de « négociation » entre les sujets parlants. De l'avis de Meyer, si le sujet parle ou écrit, c'est parce qu'il a une question en tête, voire un problème à résoudre. Aussi, la problématologie est un concept qui s'attache à l'interrogativité traversant l'ensemble des activités intellectuelles. Or, le caractère rédhibitoire de la logique est tel qu'elle ne problématise pas la réception, considérant ainsi toutes réponses tangibles. L'argumentation induit donc un principe (ou plutôt un *principium*) cognitif de la part du sujet parlant, mais aussi de la part de l'instance réceptrice, en considérant d'autres « réalités sous-jacentes », qui, elles aussi, sont soumises à des questionnements. À cet effet, la négociation est une pratique qui va de l'argumentation apodictique, de la coopération en vue d'accord, à la *disputatio*, à

l'éristique des « conflits », à la figuralité poétique, à l'expression énigmatique ou hermétique (M. Angenot, 2009)³⁴⁰.

C'est pourquoi, si la Rhétorique est un processus déductif, l'argumentation quant à elle, est interactionnelle. Elle puise dans la différence une certaine convergence. L'argumentation représente alors cet espace propositionnel, de réponse et de demande. Ainsi, si le logos est le lieu où se négocie et se traduit la différence question-réponse, alors, les instances appréhendent le discours à des degrés différents. Le sujet puise dans des aspects alternatifs ou conflictuels, pour créer cet univers, un cadre suffisamment commun. Il tente ainsi de façonner des arguments qui viennent réduire la distance le séparant de l'auditoire. En cela, M. Meyer, considère que l'orateur puise dans l'ethos, le pathos et le logos, les sources réponses au questionnement de l'auditoire. Le point de vue de C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca se concentre sur l'ensemble des schèmes de raisonnement par lequel l'orateur puise sa force argumentative, du moins l'ensemble des topiques qui contribue à l'efficacité de son discours. L'auteur distingue donc les arguments qui font appel à la logique (non formels), les arguments fondés sur le réel, les arguments qui se fondent sur la structure du réel (par analogie, illustratifs).

J.B. Grize soulève la question de la schématisation qu'il étudie comme la construction d'une sorte de micro-univers (1982). L'argumentation est entendue par l'auteur comme un processus de communication qui se révèle essentiellement dans la sphère sociale. La dimension véridique est moins évaluée, ainsi que sa défaillance (paralogismes). J. B. Grize propose de relier les « opérations de la pensée » à « l'activité discursive » (1990 : 65), qu'il nomme les « opérations logico-discursives ». Elles s'inscrivent « naturellement » en communication³⁴¹. La théorie de Ducrot, qui s'inscrit dans le champ de la linguistique, quant à elle, porte l'attention sur la complexité des agencements des énoncés, laquelle nécessite une analyse pragmatico-sémantique. L'Argumentation, dans la langue, observe la manière dont les structures énonciatives sont construites par le locuteur, notamment le rôle important de certains vocables, considérés modalisants. Pour les auteurs précédents, elles gouvernent l'acte informatif. Un locuteur

³⁴⁰ Angenot, M. (2009), « Meyer, Michel. 2008. Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation (Paris : Fayard) », in *Argumentation et Analyse du Discours*, [En ligne] <https://journals.openedition.org/aad/749>

³⁴¹ (Voir Amossy, 2012 : 26).

établit une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2. (O. Ducrot, 1983 : 8).

J. L. Austin et J.R. Searle (1962) orientent l'Analyse du Discours vers la dimension pragmatique. Il convient premièrement de mentionner à travers cette théorie que pour ces auteurs, l'acte langagier est lié à une forme d'accomplissement qu'il nomme « l'acte illocutoire », action dans la parole (promettre...) et « l'acte perlocutoire » produit un effet (consoler, encourager...). Autrement dit, la parole ou langage s'accompagne *a fortiori* d'une force, d'un accomplissement, d'un effet recherché sur l'allocataire. Maingueneau (2005) ajoute que cette conception permet d'appréhender cette théorie dans le domaine de la linguistique de la langue ou du discours, car elle permet de prendre en considération l'aspect contextuel des interactions verbales.

On ne peut omettre de préciser, pour en finir avec la notion de logos, sa conception traditionnelle, notamment de la *dispositio* rhétorique- ou la question de la cohérence discursive. C'est l'occasion pour nous d'évoquer le modèle normatif de l'argumentation, étudié par S. Toulmin (1958). Selon l'auteur, la logique est l'aigle à deux têtes : elle couvre à la fois l'« art de penser » et la « science de la pensée ». C'est un idéal philosophique chargé de produire des inférences formellement valides (E. Danblon, 2005). En d'autres termes, il imagine que la structuration du discours, le liage des énoncés, clarifient le sens. L'argument devient dynamique dès lors qu'il obéit à cette forme de combinaison. L'auteur plaide ainsi en faveur de la logique dans l'argumentation, qui ne trouve pas une notoriété chez les linguistes dont O. Ducrot, du moins, car ce modèle jugé trop complexe ne s'applique pas à tous les discours. À ce propos, T. Herman propose de considérer que c'est un modèle qui permet de décrire plutôt que d'évaluer (2005 : 124).

Sans doute faut-il remarquer que quand il s'agit de la réflexion sur la rhétorique, on aboutit à celle de l'argumentation (cependant, une présentation conjointe est entreprise dans cette thèse). Au-delà des points définitionnels que nous avons tentés de donner, il s'agit surtout d'une application de sa pratique effective sur les productions discursives qui nous permettent d'évaluer et de décrire également les éléments observés à partir du discours des Bongo père et fils.

4.2.2.2. Situer l'Analyse du Discours dans les théories de l'argumentation

Dans la mesure où nous traitons des productions verbales [politiques] dans le cadre de l'Analyse du Discours, les principes de la dimension argumentative sont susceptibles d'être appliqués. Ces principes comprennent un ensemble de théories que nous avons précédemment évoquées. À cet effet, nous rappelons qu'une inscription, à la fois rhétorique et argumentative, est intégrée parce qu'elle fait partie du fonctionnement discursif (R. Amossy, 2008). Les études sur le discours s'intéressent donc à son agencement. Par ailleurs, si les travaux portant sur l'Analyse du Discours font référence aux théories de l'argumentation, c'est parce qu'elles constituent aujourd'hui l'une de ses études diversifiées. Elle constitue une complémentarité de manière procédurale. Cet ancrage ne s'est pas fait dès son fondement [R. Amossy, D. Maingueneau], du fait que la rhétorique classique et l'argumentation, chez C. Perelman par exemple, sont jugées trop gravées dans la dimension persuasive, alors que les analystes du discours sont préoccupés par des aspects idéologiques, du moins, sociaux du discours (Althusser, Foucault, Pêcheux). C'est ce que R. Amossy précise par :

On sait que l'Analyse du Discours, d'une part, et les théories de l'argumentation ou la rhétorique, d'autre part, n'ont pas toujours fait bon ménage. L'art de persuader semblait trop entaché d'intentionnalité, trop peu sensible aux déterminations sociales et aux rapports de pouvoir, pour attirer l'attention des premiers analystes du discours (2012).

Toutefois, il faut distinguer, en ce qui concerne le discours, une préoccupation distinctive. Selon R. Amossy, nous dirons, qu'elle peut être qualifiée de singulière. À cet effet, le titre de l'ouvrage « *Argumentation dans le discours* », déduit, semble-t-il, cette spécificité de l'étude. Cela revient à admettre la nécessité d'établir une distinction entre l'argumentation dans le discours et d'autres pratiques. On relève aussi le point de vue de P. Charaudeau (2008)³⁴². L'auteur met en évidence les préoccupations centrales de l'analyse argumentative dans le discours. Il formule à cet effet la notion de mise en scène du discours et la situation de communication. La matérialité langagière ne suffit pas à rendre efficiente le discours, d'autres contraintes sont immatérielles : contrainte

³⁴² Charaudeau, P. (2008), « L'argumentation dans une problématique de l'influence », *Revue Argumentation et Analyse du Discours*, (AAD) n°1, *L'analyse du discours au prisme de l'argumentation, en ligne* (<http://aad.revues.org>), 2008. Sur le site de Patrick Charaudeau

situationnelle, du sujet parlant, de réception, de formation discursive, entre autres. On posera donc que la raison argumentative dépend des considérations suivantes :

- Tout acte de langage se produit dans une situation de communication qui donne des instructions de production et d'interprétation du sens aux partenaires de l'échange ; le sens résulte d'une co-construction et donc l'acte argumentatif, qui s'y trouve, tire sa validité (et non point sa valeur) des instructions de cette situation ;
- Le processus de rationalisation argumentative obéit à certaines conditions de mise en scène discursive, faisant que la pertinence de l'argumentation ne peut être jugée que rapportée aux conditions de cette mise en scène ;
- Le processus argumentatif tire sa force d'influence d'un certain type d'argument, à l'intérieur d'une certaine situation, et selon la fonction que remplit l'argument considéré au regard de la mise en scène discursive. (Charaudeau, *ibid.*).

En fait, l'auteur indique que cela concerne deux questions globales, l'une concerne le rapport de l'argumentation à la logique et l'autre de l'argumentation à la pratique sociale.

Nous avons montré que la tendance analytique du champ se porte sur l'espace social et les discours qui y sont véhiculés. Ainsi, le processus est d'y voir ou d'exploiter les manifestations sociodiscursives. En d'autres termes, il importe, en effet, de comprendre, à la fois comment le discours fait voir, croire, et sentir, et comment il fait questionner, réfléchir, débattre. Dans ce cas, l'argumentation tient une place dans l'Analyse du Discours ou plutôt dans la linguistique du discours, en tant qu'étude des interactions verbales ou langagières (R. Amossy, 2000 :7). À ce propos, la composante argumentative s'effectue sur deux modes, celui de dégager des arguments cloisonnés dans le discours et celui de tenir compte des modalités de la persuasion, dans ce cas, la rhétorique a pleinement sa place ici. La composante argumentative s'investit sur la fonctionnalité globale du discours. Pour étayer ce propos, on invoque ici la définition proposée par le Dictionnaire de l'Analyse du Discours, le discours argumentatif [est] caractérisé de façon intradiscursive par ses différentes formes structurelles et, de façon extradiscursive, par l'effet perlocutoire qui lui serait attaché, la persuasion.

On distingue donc l'argumentation définie comme l'expression d'un point de vue, en plusieurs énoncés, ou en un seul, voire en un seul mot ; et l'argumentation comme mode spécifique d'organisation d'une constellation d'énoncés, les deux délimitations n'étant d'ailleurs pas incompatibles (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 66-67). Dès lors, l'Analyse du Discours politique peut prendre des itinérances analytiques diverses à propos de l'argumentation. On peut donc considérer que ce que les auteurs

évoquent, à ce propos, représente les démarches intégrées dans l'argumentation dans le discours. Si, d'une part, un éclairage sur les modes de constructions énonciatifs peut s'avérer important à relever, d'autre part, cela n'empêche pas de tenir compte d'autres ensembles : des caractéristiques sociales, des segments énonciatifs, des connecteurs argumentatifs, du dialogisme, de la subjectivité, entre autres. À cet effet, La Rhétorique dépasse l'entendement logique de l'argumentation et admet qu'elle est rationaliste, elle se soucie de l'efficacité et tient compte des contraintes sociales ou institutionnelles.

Ces différentes visées n'excluent pas une lecture rhétorique du discours des Bongo père et fils. Dans l'Analyse du Discours, elles sont paradigmatiques d'une part, et d'autre part, ce sont des systèmes enveloppés dans le discours politique qu'on qualifiera de stratégie. De ce fait, la rhétorique argumentative ne va pas isoler les pertinences sur l'ethos et le pathos, encore moins du logos (le lieu privilégié du fil discursif). Ces notions font corps dans le discours politique et tissent son mécanisme. Le discours politique n'est pas un instrument docile et transparent grâce auquel la réalité des « choses » se laisserait apercevoir (Le Bart 1998 : 7). C'est pourquoi, si le discours « *a ses logiques propres, [...] construit le monde social autant qu'il le reflète* » (*ibid.*), c'est bien en partie parce que la Rhétorique est à l'intersection de techniques discursives et de structures sociales qu'elle contribue à faire exister ou à maintenir (T. Herman, 2005 : 54).

Conclusion

Nous concluons donc que l'interprétation assigne à la fois les théories de la rhétorique classique mais également celles des approches contemporaines. On les évoque non pas parce qu'elles dictent une manière d'appréhender le discours, mais parce qu'elles constituent des bases méthodologiques pour appréhender l'objet, c'est sans doute pourquoi l'œuvre qui s'intitule le « traité » de C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, insiste sur ce qui est « possible » de concevoir comme persuasif dans l'interaction, sachant que la réception du discours jouit également d'autres dispositions. C'est pourquoi, on peut consacrer une analyse sur les procédés du discours, les procédés de la parole individualisée, son effectivité possible. En d'autres termes, il nous apparaît clairement que

La théorie de l'argumentation dans le discours ne se plie pas à ces objectifs normatifs et critiques ; elle n'a pas de vocation prescriptive. Elle tente de décomposer, puis de construire un objet discursif qu'elle éclaire de l'intérieur, afin de saisir des façons de

dire, qui sont aussi des façons de faire. Elle admet la diversité, la pluralité, l'existence de rationalités alternatives. Elle a une vocation d'exposition et de compréhension (C. Njimeni, 2018 : 89)³⁴³.

Nous achevons ce chapitre sur la théorie de l'argumentation, qui est particulièrement centrale dans notre étude, parce que son intérêt est fructueux pour l'étude des discours des Bongo père et fils. Car l'argumentation met à la fois en évidence l'identité discursive et sociale du sujet parlant. Dans ce chapitre, il s'agissait d'éclairer un certain nombre de théories pour mener une interprétation sur les productions discursives des Bongo. L'Analyse du Discours en aborde plusieurs dont l'énonciation, le dialogisme et bien d'autres. Il est nécessaire de préciser en passant que le sujet parlant, par ricochet, Omar Bongo et Ali Bongo, est au centre de ces questionnements autant sur la mise en scène de son discours, que sur les propriétés argumentatives, du moins rhétoriques.

Si l'être [individu] et son environnement continuent d'être l'objet d'une recherche, on convient que le discours qu'il produit révèle des réalités sociales qui régulent et s'imprègnent dans son espace. Les contributions des auteurs nous ont permis d'avoir une assise théorique pour pouvoir comprendre les processus du langage, d'appréhender ce « mystère » pour expliquer un certain phénomène. Par ailleurs, l'intérêt que nous avons pour l'analyse des discours politiques se situe au plan de l'impact du jeu de pouvoir et de sa mise en scène au sein du dispositif communicationnel.

³⁴³ Njimeni Njiotang, C.-A. (2018), *Le Discours De Paul Biya à L'ère Du Multipartisme Au Cameroun : Mises En Scène Argumentatives Et Relation Au Pouvoir*. Thèse de Doctorat, Bordeaux.

Chapitre 5. LE RITUEL DANS LE DISCOURS DES BONGO PÈRE ET FILS

Introduction

De quelle façon le dispositif communicationnel apporte-t-il plus de tonus au discours ? Pour répondre à cette question, nous proposons l'idée selon laquelle la structuration du discours renforce l'efficacité du pouvoir politique. C'est forte de cette idée que nous proposons de traiter, dans ce chapitre, la place du rituel dans le dispositif énonciatif du discours des Bongo père et fils. Pour l'aborder, la notion de rituel trouve écho dans ce chapitre. Son applicabilité dans l'activité politique métamorphose la mise en scène du pouvoir politique. Toutefois, nous convenons que le rituel, dans le discours politique, se matérialise par divers phénomènes verbaux et non-verbaux. La notion de rituel étant riche en termes de réflexions, nous reprenons des théories élaborées par plusieurs auteurs afin de pouvoir déceler les figures de la performance du rituel politique des Bongo père et fils. Ces précisions indéniablement pluridisciplinaires viennent situer le cadre et les différentes orientations de notre travail.

L'anthropologie politique, la sociologie et d'autres disciplines réfléchissent à la question du rituel, particulièrement à celle des pratiques de ritualisation dans l'activité politique. Car le dispositif politique comprend à la fois des formes, des symboles et des manifestations liturgiques. L'émergence des modalités quasi performatives de ces pratiques, voire des modalisations sacrées, constituent des objets pertinents pour en faire une étude. Sans doute, les conceptions de ces rites, au-delà de leurs caractéristiques formelles, sont-elles, par excellence, socio-identitaires. Pour nous, en ce qui concerne le discours des Bongo, elles se rapportent au mieux à la mise en œuvre d'un cadre qui prédispose à l'adhésion de l'auditoire. Il s'agit donc d'explorer les divers processus dans lesquels le rituel se déploie (agentivité et textualité).

Dans les contextes linguistiques, c'est la plasticité des codes communicationnels et la plasticité sémantique, influencées par des configurations sociales également, qui cadrent son efficacité. Par conséquent, ces approches justifient, entre autres, les considérations pluridisciplinaires permettant une meilleure approche du discours

politique gabonais et qui nous intéressent particulièrement. Nous comptons avoir une approche sémiotique, élargie par des approches communicationnelles, énonciatives, ethnologiques et politiques. Nous tentons de comprendre et d'expliquer comment le discours politique des Bongo père et fils, tend à produire « *un rapprochement symbolique et une adhésion, à partir de l'organisation d'une réalité virtuelle qui se donne à voir à travers les mots* » (A. Dorna & P. Georget, 2007). À cet effet, l'analyse s'oriente vers l'intrication des outils du rituel discursif (ou d'autres formes subjacentes), s'ils se prêtent à lire dans le discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Outils illustrés par les éléments lexicaux, des unités sémantiques, des procédés rhétoriques. En charpentant tous les phénomènes liés au rituel politique, ils incarnent des symboles qui servent à la persuasion du discours politique.

Par son apport rhétorique, la disposition textuelle ou *dispositio* fait écho dans ce chapitre. En considérant que le texte apparaît comme une série de contraintes qui dessinent des parcours interprétatifs (F. Rastier, 1989 :18)³⁴⁴, le processus de mise en scène se trouve donc immanent. C'est pourquoi, en procédant à l'observation de ces contraintes bien plus synonymiques à la notion de *dispositio*, l'apport rhétorique constitue une composante de l'efficacité, identifiable dans les mécanismes d'ouvertures, dans la *narratio-confirmatio* et les mécanismes de clôtures. Ces phénomènes se composent des formules d'appels ou des références nominatives de l'auditoire, des éléments rythmiques sous la forme de répétitions et de la sémiotisation pathémique, qui constituent, pour nous, les stratégies du rituel dans les discours des Bongo père et fils.

5.1. Le rituel politique : entre symbole social et dispositif communicationnel

Un ensemble de concepts est associé au rituel : règles, gestes, coutumes, traditions. Tous ces termes renvoient aux rites réalisés au sein des groupes sociaux. La réalisation de certaines pratiques tend, en effet, à la modélisation des comportements, des croyances, des égards et des actions intriqués dans des valeurs, des règles sociétales et les individus. Selon C. M. Dupin,

Les rites constituent le ciment des groupes humains ; ils donnent le cadre qui va permettre de marquer d'une façon stable les passages importants de la vie avec leur

³⁴⁴ Rastier, F. (1989), *Sens et textualité*. Paris, Hachette.

entrée et leur sortie. Ils vont manifester les racines du groupe et l'appartenance de chacun à ses racines (2009 : 53)³⁴⁵.

L'approche anthropologique observe un remarquable symbolisme de ces usages parmi lesquels le caractère sacré et normatif. Que ce soit dans le schéma traditionnel de la vie ou les pratiques propres aux institutions, le rituel vise à une sanction, à une délimitation, à une hégémonie des symboles. Le rituel donne une signification à la socialité des individus, il resserre ainsi les liens du groupe autour d'un paradigme commun.

Les dimensions sociologiques du rituel justifient son usage dans l'appareil politique. Parler de rituel dans cette sphère, revient, d'une certaine manière à lui donner une valeur. En parlant de rite politique, P. Bourdieu utilise le terme de *rites d'institutions* qui caractérisent les actes symboliques réalisés dans l'activité politique. « *Parler de rite d'institution, c'est indiquer que tout rite sert à légitimer, c'est-à-dire à faire reconnaître en tant qu'arbitraire et reconnaître en tant que légitime, naturelle, une limite arbitraire* » (1982 : 122)³⁴⁶.

Le rituel politique circonscrit les rapports entre les instances, celles qui sanctionnent et celles qui consacrent. Le rituel d'institution apparaît ainsi comme « *le coup de force symbolique par lequel un groupe fixe et fige des divisions et des hiérarchies* » (M. Abélès, 1991 : 243)³⁴⁷. La construction d'un tel univers est conçue à travers un ensemble d'objets symboliques, qui visent à distinguer une autorité au milieu d'autres individus. Ainsi, la ritualisation politique participe-t-elle au fonctionnement de la société. Dès lors, le détenteur du rôle prépondérant se doit de rassembler, de justifier les prérogatives dont il jouit pleinement au sein du groupe.

L'univers spectaculaire, voire cyclique des cérémonies commémoratives, des meetings, des investitures, entre autres, fait partie de la logistique de la ritualisation du politique. Il justifie l'ensemble des praxis qui renforcent l'efficacité du discours. C.

³⁴⁵ Dupin, C. (2009), « Les rituels : enrichissement de la vie », in *Actualités en analyse transactionnelle*, 2(2), 53-56

³⁴⁶ Bourdieu, P. (1982), « Les rites comme actes d'institution », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43. *Rites et fétiches*. pp. 58-63. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1982_num_43_1_2159

³⁴⁷ Abélès, M. (1991), « Mise en scène et rituels politiques. Une approche critique », in *Hermès, La revue*, n°8-9. Pp. 241-259. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1991-1-page-241.htm>

Rivière fait remarquer qu'« *une série d'actes solennels, répétitifs et codifiés, d'ordre verbal, gestuel et postural, à forte charge symbolique* » (1988 : 7)³⁴⁸ actionne la plénitude du rituel. Ils actent l'expressivité politique, dénommée la culture politique et les scènes liturgiques. Manifestement, comme l'observe M. Abélès,

La représentation de notre propre monde induit une simple constatation : symboles, rituels, dramaturgies diverses sont couramment associés à l'activité politique dans les sociétés humaines. Apparat, cérémonial accompagnent toute démonstration de puissance et d'autorité. Ils contribuent à la mise en spectacle du pouvoir. Donner à voir semble donc une dimension consubstantielle de l'ordre politique (2007 : 37)³⁴⁹

La ritualité de l'espace politique induit deux acceptions symboliques. La première est que la pratique consiste à conférer le sacre du pouvoir. La deuxième acception est que, du fait de sa consécration, l'homme politique doit, à son tour, se mettre en scène pour justifier cette légitimité et entretenir la permanence de son statu quo. Il cherche donc à nourrir de façon continuelle cette croyance construite autour de sa consécration, en multipliant des actes symboliques où il se lève en étendard. C'est pourquoi « *les formes symboliques de l'activité politique sont souvent associées aux activités sociales, qui nourrissent un certain fantasme autour de l'autorité* » (A.O. Barry, 2002) montre que les deux acceptions s'inscrivent efficacement dans la parole politique, où elles sont intrinsèques. En effet, l'efficacité des paroles, ou des enchaînements d'actes et de paroles émises par l'homme politique, tient à la fois à la position sociale du locuteur et au rituel qui l'accompagne et qui « *confère un supplément de pertinence et de crédibilité au discours* » (2002 : 89). On induit que le spectacle vise à l'éblouissement de la communauté, à construire une atmosphère d'engouement, et en cela, la création de la passion y joue un rôle important. C'est ainsi que P. Charaudeau soutient que « *l'art de la politique réside dans une bonne gestion des passions collectives, c'est-à-dire d'un « éprouver ensemble* » (2005 : 14). Sur cette base, nous partirons du fait que la parole politique nourrit cette passion en s'efforçant de développer l'autorité par la foi.

Afin d'éviter les risques d'instabilité politique et d'effacer les attachements aux anciens pouvoirs locaux, il faut développer le consensus autour d'une autorité centrale par l'enthousiasme populaire et l'ardeur révolutionnaire (C. Rivière, 1988 : 29).

³⁴⁸ Rivière, C. (1988), *Les Liturgies politiques*. Paris, Presses Universitaires de France.

³⁴⁹ Abélès, M. (2007), *Le spectacle du pouvoir* (Carnets de l'Herne). Paris, L'Herne.

Partant de ces observations théoriques, nous allons aborder la ritualisation dans sa forme politisée, en focalisant l'attention sur le caractère symbolique de son inscription dans la société, mais également dans celle des rapports sociaux. La ritualisation est donc une pratique cérémoniale, qui s'opère grâce à une transmission de pouvoir par la communauté à l'individu consacré, que P. Bourdieu (1982) définit comme des « *actes de magie sociale* ». Elle est aussi une liturgie ancrée dans la mise en scène de l'activité politique. D'une part, elle est symbolisée par les événements sociaux dont les actes de paroles accomplissent cette effectivité. D'autre part, l'acteur politique habille et nourrit son pouvoir en créant des univers qui agencent la performativité du discours. Le sens liturgique de l'acte discursif prend donc sens, ici, car il caractérise la théâtralité de l'acte langagier. Selon B. Lamizet,

La vie politique théâtralise la vie sociale, en lui donnant les formes, les structures et les logiques d'un ensemble de représentations, dans lesquelles nous pouvons nous reconnaître dans les stratégies, les discours et les mises en scènes des acteurs de la politique : la relation entre les citoyens et les acteurs qui mènent la vie des institutions est une relation de représentations (2011 : 4)

Nous trouvons en ces termes des facteurs élémentaires de la mise en scène du pouvoir politique. Le dispositif communicationnel ritualisé est donc une reproduction du pouvoir par la mise en scène du discours.

À cet effet, le dispositif communicationnel intègre de manière significative l'effectivité du rituel. L'expressivité du pouvoir induit une performance discursive en partie déterminée par des rôles exercés par le sujet parlant. En d'autres termes, l'efficacité de la parole doit être rapportée à la position sociale du locuteur. Les actes de ritualisation, dans l'espace social donc politique, constituent donc des activités symboliques qui sanctionnent une consécration. Il s'agit des actes qui construisent la légitimation d'un sujet, son pouvoir, son autorité. Les sujets sociaux orientent leur attente sur l'individu consacré et la consécration induit la reconnaissance, par conséquent, elle établit l'ordre social. En contrepartie, le sujet se charge de maintenir l'équilibre social en exerçant son pouvoir. Cette position lui donne le droit de parole. Car, il n'y a rien de plus significatif dans l'action politique que le discours. Par conséquent, afin de maintenir ce pouvoir, il doit servir la parole qui séduit l'instance de réception et qui maintient le désir d'écouter. « *Il est possible de se servir des mots pour exercer une influence. Certaines paroles, dans certaines circonstances, sont douées d'efficacité* » (O. Ducrot, 1984 : 179). On soutient donc avec P. Bourdieu que :

Le pouvoir des paroles n'est autre chose que le pouvoir délégué du porte-parole, et ses paroles - c'est-à-dire indissociablement, la matière de son discours et sa manière de parler - sont tout au plus un témoignage et un témoignage parmi d'autres de la garantie de délégation dont il est investi (1982 : 105)

Par conséquent, l'exercice du pouvoir politique combine cette reconnaissance mutuelle en multipliant les actes symboliques qui visent à rassembler les forces collectives afin de pérenniser son ascendance. Nous comprenons dans ce sens qu'un acte communicationnel est le moyen par excellence de l'exercice du pouvoir et un vecteur d'influence. La communication constitue donc une forme de médiation des symboles du pouvoir. Le langage se destine ainsi à transformer l'espace social en construisant des réalités sociales. En effet, le langage et le rite ont la capacité d'instituer, d'introniser, d'investir. Ils produisent des distinctions, des oppositions, des hiérarchies. Nous ajoutons que les faits de langage sont essentiellement des faits de communication qui ont une double dimension, selon P. Charaudeau.

Une dimension dite « externe » en ce que les acteurs qui y sont impliqués ont des attributs psychologiques et sociaux à priori indépendants de leur comportement langagier : leur identité et leur intentionnalité sont liées à une expérience de l'enchaînement des faits et des événements du monde qui les place dans une logique des actions (détermination d'une quête, recherche d'un résultat, évaluation positive ou négative des conséquences), non dépendante du langage. Une dimension dite "interne" dans laquelle les acteurs ont des attributs proprement langagiers, lesquels peuvent renvoyer aux aspects psychologiques et sociaux mais cette fois en tant qu'« êtres de langage » : c'est à travers leurs réalisations langagières que ces acteurs se construisent une identité discursive et une visée d'influence sur l'autre partenaire de l'échange (2002 [En ligne])

À ce stade, nous dirons que le dispositif communicationnel incorpore les rites sociaux qui visent à régler les positionnements, les attitudes, les valeurs, les comportements. On peut donc considérer, à bon droit, le rituel comme une pratique communicationnelle qui utilise des moyens adaptés pour que l'opérateur transforme le réel et atteigne les objectifs qu'il s'est fixés (M. Abélès, 1991 : 244). C'est pourquoi nous pourrions observer, par exemple, comment, à travers les formules d'appels, les orateurs Omar Bongo et Ali Bongo, négocient la distance et/ou la proximité avec l'auditoire.

Par ailleurs, nous retenons également la notion d'interaction. Car la dimension interactionnelle est un cadre où les rôles, les normes et l'espace dynamisent la scène de la communication politique de manière symbolique. La ritualisation de la communication politique se manifeste donc par l'imbrication des symboles sociaux et des rôles manifestés. Dans le concept de contrat de communication ou de contrat de parole, le rituel

langagier est déterminé par ces codes implicites. Selon cet auteur, le contrat de communication est l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication (quelle que soit sa forme orale, écrite, monolocutive ou interlocutive).

Il est ce qui permet aux partenaires dans un échange langagier de se reconnaître l'un et l'autre grâce aux traits identiques qui les définissent en tant que sujets de cet acte (identité), de reconnaître les visées de l'acte qui les surdétermine (finalité), de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (propos) et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte (circonstance)-(P. Charaudeau, 2005 : 40-41).

Il apparaît que toute production discursive équivaut aux délimitations que nous qualifions de symboles. Elles couvrent le dispositif de communication par les rôles institués. L'instance politique qui jouit des prérogatives statutaires se propose de maintenir cet avantage en négociant sa position. *La magie du mot* prend donc sens dans un tel contexte. Le dispositif communicationnel implique ainsi cet ensemble de contraintes juxtaposées, à la fois sur la forme et sur le fond. Car l'homme politique veut se doter de ces propriétés mystiques qui transcendent à la fois le plan institutionnel et le plan discursif. On voit que le rituel crée un climat de connivence entre les instances de l'énonciation. L'efficacité d'un tel système peut s'avérer efficace du point de vue pragmatique dans des situations données.

Nous retenons que la notion de rituel dans le discours politique se donne à lire car le discours est un évènement qui profile la théâtralisation du pouvoir en vue d'une finalité. Dès lors, en effet, qu'il use des moyens scéniques afin de véhiculer des valeurs collectives à travers les symboles sociétaux reconnus et reconnaissables par le destinataire, l'homme politique produit les stratégies d'adhésion. Le propos de C. Lefort trouve, sans doute, son sens dans ce contexte, lorsque l'auteur écrit qu'« *on ne saurait séparer ce qui relève de l'élaboration d'une forme politique et ce qui relève de l'élaboration d'une forme religieuse* » (1986 : 261)³⁵⁰. Nous postulons donc qu'aucun rituel ne se construit sans discours, ni le discours sans rituel. Le discours puise ainsi dans la ritualisation sa forme « glorieuse ». Concernant le discours politique, nous retenons que certaines « contraintes religieuses » paraissent être analogues aux configurations du pouvoir politique, du moins sur leur caractère liturgique, à travers des pratiques cérémoniales et conjoncturelles.

³⁵⁰ Le Fort, C. (1986), *Essais sur le politique* (XIXe-XXe siècle). Paris, Le Seuil.

En effet, concernant ces manifestations publiques, leurs ritualisations renforcent les liens cohésifs des groupes, affichent une identité et expriment une volonté d'exister dans la communion à certains idéaux (C. Rivière, 1988). La parole politique consiste donc à réactualiser ces principes, en créant un appareillage communicationnel favorable, manifesté subtilement par des codes du dispositif langagier. Les rituels sont donc, par excellence, cristallisés dans le langage politique. Par conséquent, le dispositif communicationnel est un médiateur entre les différentes instances comme un instrument de captation et de compréhension. Car la communication suit le pouvoir comme son ombre. À tous ses niveaux, la politique a besoin de communication pour se réaliser pleinement (A. Mercier, 2004)³⁵¹. La réalisation passe par l'intérêt et l'approbation que lui porte l'instance citoyenne. Elle est aussi dans la conception du discours, dans sa dimension événementielle où se jouent les rapports de pouvoir. Il faut, de ce fait, élaborer un dispositif qui canalise le pouvoir, qui ponctue l'évènement comme un lieu de consécration. Dans ce cadre, le discours politique obéit à un ensemble d'éléments qui viennent accroître son effectivité. La mise en scène cérémoniale permet d'adjoindre une atmosphère propice et idéalisée, à un acte de discours efficace.

5.2. La mise en scène du discours des Bongo père et fils : un rituel d'énonciation

En tant que formes d'exercice de pouvoir, les activités verbales politiques des Bongo père et fils mobilisent des matériaux qui contribuent à la force persuasive du discours. Nous nous proposons d'identifier ces instruments persuasifs, de les comprendre en vue d'expliquer leur mode de fonctionnement. Faut-il rappeler que l'Analyse du Discours nourrit un intérêt pour les normes, les genres, la stéréotypie, l'idéologie qui se matérialisent à travers les pratiques discursives des individus. L'aller-retour entre grands ensembles et micro-analyses textuelles s'y fait dans le souci d'observer au plus près les manifestations du sens en discours de manière empirique et comparative (L. Bilat & J.M. Leblanc, 2018)³⁵².

³⁵¹ Mercier, A. (2004). « Pour la communication politique », in *Hermès, La Revue*, 1(1), 70-76.

³⁵² Ablali, D., Bilat, Bovet, Canut, Dontenville-Gerbaud, Haddad, Him-Aquilli, Leblanc, Mathieu, Menyengue, & Sanchez. (2018), « Le Rituel Politique En Discours », in *Semen* [En ligne] <https://journals.openedition.org/semem/10653>

Selon cette conception, nous rapprochons le rituel politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo du rituel énonciatif. Ce rituel, comme tout rituel, est circonscrit par des normes, il est soumis aux finalités divergentes que l'on reconnaît comme transcendantes. En effet, il permet autre chose que la gestion de l'ordonnement des énonciations politiques : il maintient à distance les éléments perturbateurs. Car « *les conduites rituelles éloignent le danger, y compris et surtout, en politique* »³⁵³. Le plus symbolique de ces rituels, c'est l'habileté dispositionnelle dont des phases d'ouvertures, des phases internes par la narration, par la confirmation, et par les phases de clôtures. Car ces différents facteurs amènent les auditeurs à être soumis à une succession d'alternance entre moments d'excitation et moments de relâchement, entre accélération et ralentissement, entre indicatifs d'ouverture, de fermeture, de formules d'appel et de parenthèses. Bref, « *tout un ensemble de règles agencées de manière à permettre au discours de produire les effets escomptés* » (A. O. Barry, 2002 : 85). En d'autres termes, le fonctionnement (structuration) du discours, en conformité avec la rhétorique, donne une stature à la performance oratoire. Il se caractérise par la mise en forme du dispositif communicationnel et par les agencements des unités énonciatives. À notre avis, leurs fonctionnalités donnent une signification aux mots et facilitent, si possible, la persuasion par la mise en valeur des symboles identifiables ou non par l'auditoire.

Par ailleurs, problématiser les stratégies communicationnelles d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, particulièrement leur mise en scène, consiste à prendre en considération un ensemble de prérogatives liées à une « typologie » textuelle. Car si le texte est un support du discours, on considère que son dispositif est cohésif. Les liens cohésifs des unités assurent la connexité des segments en vue d'une fluidité du sens. Or, il n'est plus à rappeler que le discours n'obéit pas seulement à ce résultat. En effet, ces unités, dans un contexte donné, sont des opérations communicationnelles, des « outils » ancrés dans le discours pour produire cette dimension conative du langage. Cela signifie, que le texte se caractérise à la fois par ce processus délimité par des règles, et à la fois, il en est dynamisé par les stratégies interactionnelles. C'est pourquoi, la notion de scène est légitime ici. Elle nous paraît contextualiser la théâtralisation du signe, des orateurs, de l'évènement. Par conséquent, le parcours des « mots » n'est-il pas codifié avec l'intention d'influencer ? En effet, l'ensemble des composantes discursives, des dénivellations textuelles peuvent

³⁵³ (*Ibid.*).

correspondre aux formes de ritualisation. Si l'interprétation semble complexe, il ne demeure pas moins que le signe, dans un certain contexte, peut constituer un élément heuristique. Le signe, selon A. Viguiier, ne « *change point de sens en entrant dans le lexique politique, c'est l'attitude politique qui se modifie à l'insertion de ce nouveau vocable* » (1968 : 8)³⁵⁴. Quoi que ce soit que les unités paraissent figurer, on considère alors que :

Tout signe fonctionne comme un moyen de communication : le signe a même signification pour les personnes qui communiquent, et le processus de communication consiste à transmettre des significations au moyen de signes. Le signe n'est pas objet, état de choses ou évènement, mais rapport : rapport entre un objet et la réalité qu'il désigne ou à laquelle il est lié de quelque façon, rapport avec les autres signes du système linguistique auquel il appartient ainsi qu'avec les gens qui l'utilisent d'une façon socialement conditionnée. Sa fonction primordiale est de communiquer quelque chose à quelqu'un (G. Bouchard, 1978 : 58)³⁵⁵.

Dès lors, on peut envisager que les productions verbales politiques composent un univers défini en double finalité. Premièrement, par des prédispositions génériques, c'est-à-dire celles qui concernent la scène d'énonciation. En effet, chaque genre est influencé par des réalités tangibles. Car toute prise de parole est conditionnée par une finalité, selon l'auditoire, aux rôles des « *partenaires* », aux *lieux*, à la *temporalité*, au *support* et aux *usages spécifiques* (répertoire linguistique/recours à sa langue...), définie par Maingueneau de scène générique. Selon l'auteur, les scènes génériques fonctionnent comme des normes qui suscitent des attentes (2014 :127-129).

Deuxièmement, par des principes qui cadrent le pouvoir du discours politique, en d'autres termes, sa visée communicationnelle par un but d'action qui consiste à mettre le sujet visé dans une position d'obligation à s'exécuter, c'est-à-dire dans une relation de soumission à la position du sujet communicant (P. Charaudeau, 2002). C'est par le dynamisme de ces particularités, que la mise en scène des discours des deux orateurs, à propos du rituel, génère des figures liées au genre politique. En effet, les dispositifs discursifs politiques n'obéissent pas aux mêmes modes de construction. Les opérations discursives se différencient selon des contextes communicationnels. Certains discours, particulièrement épидictiques, tendent à être juridiques ou délibératifs. Toutefois, nous

³⁵⁴ Cité par L. Guespin. (1971), « Problématique des travaux sur le discours politique », in *Langages (Paris)*, 23(23), 3-24.

³⁵⁵ Bouchard, G. (1978), « La typologie des signes selon Adam Schaff », in *Laval théologique et philosophique*, 34(1), 57-97

considérons que la fonctionnalité des énoncés politiques est de joindre aux modes processuels des significations davantage illocutoires. Il nous semble donc à ce propos que les éléments énonciatifs, qui peuvent diverger selon les contextes de communication, sont des traits saillants pour l'accomplissement du rituel ou pour constituer un moyen persuasif.

On voit donc que les orateurs s'appliquent aux techniques de captation. C'est en cela que nous qualifions le discours politique d'énonciation planificatrice ritualisée. Cette dimension dynamique de la communication est à la fois symbolique et organisationnelle. Autrement dit, la parole devient un catalyseur d'émotion. C'est pourquoi, afin de « stimuler » ce processus, des modalités communicationnelles, des mécanismes rhétoriques, argumentatifs et énonciatifs sont inéluctables. Ils se construisent à travers le « tissu textuel » et des procédés langagiers. Leur dimension ritualisée montre que la force cohésive du discours contribue à une forme d'efficacité discursive. On entend par « tissu textuel », les rôles symboliques de certaines opérations communicationnelles, tout comme ceux de la structuration énonciative, qui participent à la mise en scène de la parole politique, dont les slogans, l'exorde, le fil argumentatif, la péroraison qui dynamisent le discours. Nous considérons ces opérations comme des moyens de captation.

Les formalités oratoires dans les allocutions politiques semblent a priori commodes, voire universelles, pourtant elles font partie de la mise en scène de l'acte langagier. Nous sommes donc tentée d'envisager aussi un développement qui porte sur la question de la *dispositio* rhétorique. Elle considère le « protocole » d'agencement discursif comme une composante de l'efficacité du discours. La *dispositio* a d'abord une fonction d'économie ; elle permet de ne rien omettre sans rien répéter, bref, de se « retrouver » à chaque moment du discours (O. Reboul, 1991 : 71). On voit ainsi que c'est d'abord une caractéristique associée aux contraintes liées à la fluidité et à celles de la conformité du fil argumentatif. Or, en dehors de la triade pathos, ethos, logos, le processus de la planification du discours contribue à la performativité. Nous convenons que l'ethos négocie une différence avec autrui (pathos) en offrant la réponse (logos) à la question qu'il relève ou soulève (ethos)

(Meyer, 2009)³⁵⁶. C'est cette connivence qui nous semble appliquée dans le discours politique des Bongo père et fils.

Concernant la structuration du discours, le genre judiciaire est une référence. Sa disposition met en avant cinq grandes étapes : l'exorde, la narration, la confirmation, l'infirmité, la péroraison. Étant donné que la planification du discours est sujette à critique, nous reprenons ici les étapes définies par T. Herman. Son analyse, en effet, nous semble pertinente.

- **L'exorde** contient la bien connue *captatio benevolentiae*. Il s'agit pour l'orateur de se faire admettre comme tel et de capter l'attention. Ce n'est pas une partie du discours qui est indispensable. Selon les Anciens, par exemple Aristote, l'exorde était surtout utile dans le genre judiciaire. D'ailleurs, la rhétorique de l'exorde consiste aussi à entrer *in medias res* : attirer l'attention en s'abstenant des astuces habituelles (se monter humble mais aussi expert) de l'exorde.
- La fin de l'exorde (ou le début de la narration – la place peut varier) contient toutefois un élément important – rarement autonomisé comme une partie de la *dispositio* : la proposition. Il s'agit non seulement de dire de quoi on va parler, mais aussi d'annoncer ce qui va être défendu.
- La **narration** est aussi une marque importante du genre judiciaire : il s'agit de narrer les faits, c'est « l'exposé des faits concernant la cause, exposé en apparence objectif, et pourtant toujours orienté selon les besoins de l'accusation ou de la défense » (Reboul, 1991 : 67). Trois qualités sont demandées à la narration : clarté, brièveté et crédibilité.
- **L'argumentation**, souvent subdivisée en confirmation et réfutation, est l'exposé des preuves, généralement suite à la narration, encore que de nombreux exemples attestent que cette place n'a rien de fixe.
- La **péroraison** comprend trois éléments : amplification, récapitulation et passion. Lieu de triomphe du pathos par excellence, la péroraison vise à emporter non la conviction – c'est le rôle de la *confirmatio* – mais l'enthousiasme. La péroraison est souvent affaire d'élan, de rythme, de scansion (2005 : 174)

Les différentes étapes évoquées ici constituent pour nous des modèles interprétatifs pour les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Ils contiennent donc des caractéristiques formelles du discours politique et des modes d'ancrage de la performativité oratoire. Par ailleurs, il nous semble laborieux d'envisager en totalité, du point de vue de la planification, chaque discours. L'interprétation est faite sur des traits, que nous considérons saillants, bien que relevés de manière subjective (c'est-à-dire sans l'appui des logiciels). En effet, dès lors que les éléments sont assez représentatifs par leur récurrence, nous considérons leur pertinence. D'ailleurs, selon B. Bommier-Pincemin,

³⁵⁶ Meyer, M. (2009), « Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation? », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], <https://journals.openedition.org/aad/211>

Le corpus doit apporter une représentation fidèle (représentativité), sans être parasité par des contraintes externes (régularité). Il doit avoir une ampleur et un niveau de détails adaptés au degré de finesse et à la richesse attendue en résultats de l'analyse (complétude) (1999 : [en ligne])³⁵⁷.

Nous ne tentons pas non plus de démontrer les critères du genre judiciaire, du genre délibératif ou du genre épideictique. Le propos de T. Herman est définitoire, car l'auteur dévoile les caractéristiques génériques de la planification du discours. Pour les traits évoqués par l'auteur, nous convenons que la *dispositio* est une stratégie de communication politique qui consiste à situer l'auditoire dans l'évènement énonciatif. Elle est aussi une pratique sociale qui cible, par les valeurs, le pouvoir politique. La planification à elle seule ne peut suffire à mobiliser l'esprit de l'auditoire dans un certain idéal. Les constructions syntaxiques ou les normes narratives ne sont pas maîtresses de la persuasion, elles constituent un ensemble de prérogatives s'adjoignant à d'autres réalités subjacentes (disons sociales) qui surenchérisent l'efficacité de la parole. C'est forte de cette idée que nous allons donc procéder à l'analyse de ces phases du discours.

5.2.1. Analyse des phases d'ouverture

Le discours est un espace symbolique où les différentes instances se rencontrent. La rencontre commence par un exorde de captation où les orateurs mobilisent l'attention de l'auditoire pour entrer dans l'évènement énonciatif. L'incursion des signes marqués introduit les orateurs dans des moments solennels. En usages stables, ces signes, comme dans une *eucharistie*, sont des marques qui ajustent les relations d'une part, et d'autre part, se caractérisent comme des outils qui dynamisent le discours politique grâce à leur répétition. Cette assonance assure en effet un ancrage continu de l'auditoire dans le dispositif pour maintenir son audience. Les différentes instances énonciatives sont empreintes d'une bienveillance introduite par l'ensemble des figures nominatives et interpellatives. Les plus remarquables sont formulées par des topiques de reconnaissance, des signes appellatifs et des actes de solennités. Ils permettent de véhiculer, entre autres, des valeurs communautaires, de maintenir une connexité symbolique entre les orateurs et l'auditoire. Comme dans une cérémonie, la parole proférée par le « sacré » sanctifie le moment de l'échange, ou prédispose à cette réalisation. L'acte discursif configure à cet

³⁵⁷ Bommier-Pincemin B. (1999), *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents*. Thèse, Paris IV

effet la théâtralisation des acteurs. Il devient par excellence un instant de cérémonie qui brandit tel un totem, le pouvoir politique.

Si l'expérience paraît se conformer aux conceptions ethnologiques, il n'en demeure pas moins que les individus, dans diverses expériences sociales, élaborent des actes rituels. La dimension performative de ces instants façonne la continuité de la communauté par le renforcement et par l'applicabilité des normes dites sociales. Concernant le pouvoir politique, en accord avec le principe de reconnaissance, le rituel réalisé par les sujets n'est possible que par leur légitimité. On observe donc que le jeu de langage définit les modalités de l'action qui rendent possible cette reconnaissance, quand bien même la conventionalité et l'uniformisation de ces normes peuvent s'avérer insignifiantes. On considère d'après S. Pesce (en citant Wittgenstein, 1961), que :

Toute situation d'énonciation suppose un tel jeu, un ensemble constitué du cadre, d'un objet de discussion, de règles et de dispositifs qui régissent l'échange. Assimiler les rituels à des jeux de langage, c'est opérer une analogie entre ce qui dans l'un et l'autre constitue le contexte, la dimension performative des énoncés, les règles et les procédures (2008 : 221-232)³⁵⁸

Les situations d'énonciation entreprises révèlent une sorte de formalité ritualisée qui modalise la scène du discours. Car s'adresser à l'auditoire est une pratique commune pour les acteurs politiques. Si cette pratique paraît être bénigne, elle favorise cependant l'acte persuasif des discours. Elle transforme les statuts et affirme l'existence de certaines catégories relationnelles³⁵⁹. L'intersubjectivité caractérise cette dimension car les orateurs fabriquent et renforcent les appartenances communes en recourant à ces procédés. Selon A.-M. Paveau (2010)³⁶⁰, l'interpellation comme rituel social, constituant un contact ou manifestant une relation sociale, aussi éphémère soit-elle, est une forme d'intersubjectivité nécessaire à la vie sociale. D'ailleurs, on voit que les formules d'adresses sont incrustées dans la trame énonciative. Leurs caractères répétitifs figurent une circonspection liturgique du genre politique. À ce propos, C. Rivière dit que :

³⁵⁸ Pesce, S. (2008), « Le rite de passage comme forme d'autorisation mutuelle : analyse d'un rituel produit sur un mode coopératif », in R. Casanova et A. Vulbeau (dirs.), *Adolescences, entre défiance et confiance*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, pp.221-232

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ Paveau, A.-M. (2010), « Norme, idéologie, imaginaire. Les rituels de l'interpellation dans la perspective d'une philosophie du discours », in *Cognition, représentation, langage*. 2010-11-01

Les liturgies politiques contribuent à l'institution d'un nouvel ordre. Elles agissent dans les sens de l'instituant, elles s'inscrivent dans l'instituer social pour marquer la séparation, la limite, la différence institutionnelle entre les états, le second plus valorisé que le premier (1988 : 17).

De cette spécificité, par les formes d'adresse, le rituel suppose un espace qui établit les positions des protagonistes et celles de la réception, et de prédisposer simplement l'ordre social. On trouve donc dans le discours politique des Bongo père et fils, les différents phénomènes de cette forme dans leurs conceptions énonciatives que nous dégagons ainsi :

- *Camarade /Camarades Congressistes/Militantes, Militants, ...*
- *Mes Chers Compatriotes/Chers Tous/Mesdames et Messieurs/Gabonaises, Gabonais, ...*
- *Distingués invités, ...*
- *Cher ami/Chères Sœurs/Chers Frères ...*
- *Messieurs, Mesdames/Présidents/ conseillers/ directeurs...*

Comme on peut l'observer, les formes d'adresse sont génériques, voire stéréotypées. Les interpellations généralement ont des valeurs différentes, voire sélectives, selon le contexte de communication. Nous avons dégagé quatre formes de désignations, significativement homologues chez les deux auteurs :

- Celles de la singularité des allocutaires par « *Mesdames (Madame), Messieurs (Monsieur) + nom ou fonction + critères relationnels* » dans certains cas ;
- Celles de l'interpellation collective « *Gabonaises, Gabonais* » ;
- Celles relevant d'une relation patriotique « *mes chers compatriotes* » ;
- Celles de la formation politique « *Camarades- Militants, Militantes* ».

La contrastivité de notre corpus permet de dégager une récurrence importante des formes d'adresse. Si le programme sémantico-pragmatique des formes d'appel doit être évalué en fonction de la situation d'énonciation, il va de soi que certains choix interpellatifs sont régis par le type de scrutin : on ne s'adresse pas au citoyen de la même manière pour les campagnes présidentielle ou municipale, écrit F. Rigat (2014)³⁶¹. Dans le cas des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, la richesse contextuelle fait jaillir diverses formes interpellatives. Elles se révèlent cependant homogènes. On comprend toutefois que les aspects contextuels influencent l'immuabilité des formes d'adresse, même si cela peut être du ressort des sujets parlants ; dans ce cadre, elles sont donc des

³⁶¹ Rigat, F. (2014), « Mes chers compatriotes » : Stratégies discursives de l'interpellation des électeurs dans les professions de foi », in *Corela*, (HS-8) [En ligne] <https://journals.openedition.org/corela/783>

stratégies rhétoriques. Car, si chaque rituel va produire ses propres réalisations discursives (R. Haddad, 2018)³⁶², c'est parce que les sujets sont conditionnés et veulent conditionner également l'auditoire. C'est pourquoi, loin d'être des usages répétitifs, nous convenons avec F. Rigat, que les marques d'adresse sont des embrayeurs d'identité ou des « *maximes de modestie* » selon G. Leech (1983 : 81)³⁶³. À partir de ce trait définitoire, la mise en scène d'une face, celle de l'auditoire, est de fabriquer favorablement celle de soi. On voit de ce fait que les actes d'adresse invitent à rehausser l'autre, et à se rabaisser soi-même, dans la mesure où, s'il ne faut pas se rehausser soi-même, dans une situation de communication telle que celle des auteurs, c'est que cela risque de rabaisser l'autre, et s'il convient parfois de se rabaisser, c'est qu'il y a des chances pour que l'autre s'en trouve du même coup rehaussé (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 188)³⁶⁴.

La figure suivante nous permet d'illustrer les orientations diverses des formules d'appel dans le discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.

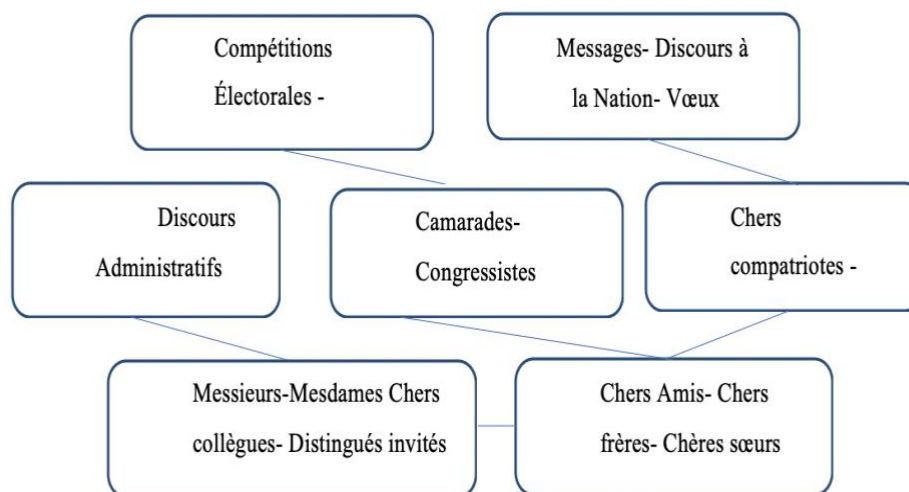


Figure 5-1. Les formules d'appel dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo

À partir de cette figure, nous avons jugé utile de rassembler en « groupes usuels », les différentes formes d'adresse en fonction des contextes d'énonciation. Les discours prononcés à l'adresse des « *gabonais* » ont des appellatifs génériques tels que « *Mes chers*

³⁶² Haddad, R. (2018), « Formules d'adresse et antonomases du nom commun : deux opératrices du rituel dans les discours de meeting pour l'élection présidentielle française », in *Semen*.

³⁶³ Leech, G. Leech, G.N. (1983), *Principles of pragmatics*. London New York, N.Y.

³⁶⁴ Kerbrat-Orecchioni, C. (1992), *Les interactions verbales* Tome II. Paris, Armand Collin.

compatriotes, gabonais, gabonaises ». Les discours prononcés dans le cadre administratif contiennent des adresses telles que « *Mesdames, Messieurs, membres du gouvernement* », les manifestations électorales englobent les adresses de type « *camarades, congressistes* » et les messages spécifiques « *chères sœurs, chers frères* ». La pluralité de ces formes d'adresse correspond à chaque type d'auditoire. On remarque cependant qu'en face d'un auditoire composite, les formes d'adresse sont incorporées. C'est pourquoi, comme le montre notre figure, si les orateurs peuvent recourir à la typographie « mes chers compatriotes » lors des échéances électorales et des rassemblements du parti PDG, les « *Vœux présidentiels* » et les « *Messages à la Nation* » en recensent également.

En premier lieu, les formules d'adresse qui sont les plus récurrentes dans les discours d'Omar Bongo particulièrement chez Ali Bongo sont « *Mesdames et Messieurs* ». Chez Ali Bongo, ces formules sont assez épaisses, comme on peut le remarquer dans cet extrait :

A.B.

- Madame le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,
Messieurs les Premiers Présidents des Hautes Cours,
Madame et Messieurs les Représentants des Parquets Généraux, en vos qualités et fonctions respectives près lesdites Cours,
Madame et Messieurs les Présidents des Cours d'Appel,
Madame et Messieurs les Représentants des Parquets Généraux, en vos qualités et fonctions respectives près les Cours d'Appel,
Honorables et Distingués Membres du Conseil (*Conseil Supérieur de la Magistrature*, 05 août 2011)
- Camarade Président du Congrès, Camarades Congressistes, Camarades Vice-présidents,
Camarades Représentants Personnels de Président Fondateur,
Camarades Membres du Bureau Politique,
Camarades Membres du Conseil National,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Partis amis et alliés,
Distingués invités (*Discours d'investiture au PDG*, 20 juillet 2009).

L'épaisseur des formules d'appel dressent une image spectaculaire des séquences d'ouverture par leurs formes enchâssées. La redondance crée un système d'appellatifs saturé. Il nous semble donc que ce mécanisme permet à Ali Bongo d'enthousiasmer la scène d'énonciation, voire de conquérir l'auditoire. Toutefois, la désignation de chaque protagoniste accentue la dimension interlocutive du discours, comme si le sujet parlant ne s'adressait pas à un auditoire collectif mais à chaque protagoniste. Selon le logiciel TXM, parmi les cent mots les plus fréquents, les formes d'adresse « *vous* » ; « *messieurs* » ; « *Mesdames* » et « *compatriotes* » apparaissent davantage privilégiées

chez Ali Bongo que chez Omar Bongo. Toutefois, la présence minimale de ces formes, chez l'un ou l'autre des orateurs, traduit une divergence du mode communicationnel.

Cependant, comme on peut l'observer, les différentes formules d'appel sont relativement changeantes. Ce mécanisme permet de donner une charge significative à l'auditoire. Soit l'auditoire est habité par des critères affectifs, soit il est désigné par des fonctions institutionnelles. La désignation de la fonction du sujet : « *Monsieur le Président* » ; « *Monsieur le Député* », est le substitut des noms d'une part, et peut, dans certains cas pluralisés, englobés les différentes instances, d'autre part. Il nous semble que les orateurs investissent le moment de solennité par ces types de substituts. La substitution des vocables par les fonctions actualise la déférence mutuelle entre les sujets parlants, l'auditoire ou spécifiquement les sujets interpellés. On comprend donc que le respect du rituel permettrait la préservation des faces (Goffman, 1967 : 7). C'est le cas également des formes nominales « *Madame, monsieur + fonction occupée par l'interlocuteur* » suivies des patronymes. Dans le cas d'Omar Bongo et Ali Bongo, elles mettent en évidence le rôle institutionnel occupé.

Dans certains cas cependant, nous relevons les formules de type « *mon frère* » ; « *cher ami* » ; « *mes chers enfants* » :

O.B.

- Mes chères Sœurs et Camarades (*Séminaire de l'UFPDG*, 04 Mars 1972)
- Mes chers compatriotes, Mes chers camarades, Chers amis, (*Vœux du nouvel an 1978*, 31 décembre 1978)
- Gabonaises, Gabonais, Chers enfants (*Célébration de l'année internationale de l'enfant*, 18 janvier 1979).
- Chers Frères et Sœurs Africains Américains (*Sommet Africains, Africains-Américains*, 28 Mai 1993).
- Monsieur le Président de la République française, Cher Nicolas. (*Visite de Nicolas Sarkozy*, 21 juillet 2007).

A.B.

- Mes Chers Compatriotes/Chères Sœurs/Chers Frères de la diaspora/Chers Tous (*Message aux Gabonais de l'étranger*, 21 Août 2009).
- Mes chers enfants. Je suis venu, en compagnie de la Première Dame [...] (*Visite du Lycée Nelson Mandela*, 15 Octobre 2010).

La caractéristique des formules d'appel est leur conception itérative et enchevêtrée. Les différentes modalités d'adresse permettent de procéder à l'interpellation de l'auditoire. Comme dans tout processus communicationnel, apostropher l'interlocuteur, c'est solliciter son attention et son intérêt. Toutefois, dans un contexte politique, ce rituel modifie la fonctionnalité du pouvoir, et on voit aussi que les orateurs s'appuient sur

différentes formes d'adresse pour matérialiser un certain type de relation. On comprend, dès lors, que le « *contexte surdétermine le discours* » selon les formules de A. Dorna & P. Georget (2007), en favorisant des rapports sociaux. D'une part, la pratique discursive du rituel consiste donc à sanctionner cette représentation, d'autre part, la performativité du rituel (dans sa dimension rhétorique) assure une transcendance de l'ethos par la gestion de ces rapports. On voit aussi que la dénomination de l'instance de réception n'est pas, dans ce cas, anodine, elle permet de gérer ces représentations ou de les renforcer, puisque :

Toute personne qui prend la parole ou agit politiquement doit adopter une ligne de conduite légitime, acceptable par et pour tous. Cette ligne de conduite se construit contre le rituel institué en instituant d'autres valeurs élaborées en commun. Le rituel est donc à la fois une contrainte et une manière d'être ensemble indispensable à une existence politique (L. Bilat & J.-M. Leblanc, 2018 [en ligne]).

Dans les extraits précédents, les variations des systèmes d'adresse sont particulièrement significatives. On observe que ces différents recours interpellatifs dynamisent l'autorité d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, transforment l'échange, soit par une recherche de proximité, soit par des prises de distance.

Par exemple, notre lecture de la marque affective « *chers* », qualifiée d'adjectif hypocoristique, vient définir cette pratique. L'adjectif « *chers* » connote une relation affective entre les orateurs et l'auditoire, exemplifiée par les expressions « *Chers camarades* » (O.B.). Dans l'adresse « *mes chers enfants* », la relation privilégiée est accordée à la figure d'autorité, presque paternelle. C'est aussi le cas de « *mes chères sœurs/chers frères* » qui instaure par le discours la relation fraternelle. La fonctionnalité de ces formes d'adresse, particulièrement continues d'Omar Bongo à Ali Bongo, révèle, à notre avis, la conception culturelle du pouvoir. On peut émettre l'hypothèse que par la mise en place d'un « pouvoir » structuré et hiérarchisé, sur le modèle familial, la légitimation prend sens, sans toutefois omettre que ce procédé a un effet émotionnel. Instaurer une ambiance familiale, consiste, d'une certaine manière, à instituer en arrière-plan, la parenté. C'est aussi alimenter son discours d'une rhétorique affective qui favorise une consolidation autour du « *chef* » et des valeurs collectives. Pour Lévi-Strauss, le

concept de parenté, est un lien particulièrement fort et chaleureux de ceux qui vivent ensemble, la communauté de vie (cité par Kuyu Mwissa, 2005 : 21-50)³⁶⁵.

À cet effet, une conception familiale de la scène d'énonciation dynamise les représentations sociales en conférant au sujet parlant une autorité paternelle, par ricochet, sacrée. Dans ce cadre, le terme de « *comportement d'adresse* », formulé par Kerbrat-Orecchioni, retrouve toute sa signification. Par conséquent le « *comportement paternel* » a un effet de proximité. La proximité favorise la compréhension et harmonise les relations. Chez Ali Bongo, le pronom « *mes* » affermit cette relation fraternelle. Car « *Mes* » exprime une relation interpersonnelle entre le locuteur *je* et le groupe que désigne le substantif, lorsque la personne est désignée par celui-ci exprimant un rapport de parenté (CNRTL). Les orateurs gomment ainsi le cadre solennel pour créer un environnement familial. Chez Ali Bongo, dans sa figure paternelle à partir de l'adresse « *mes chers enfants* », la dimension familiale est entérinée par la construction d'une figure maternelle énoncée par « *je suis venu avec la première dame* ». Cette stratégie permet-elle de mettre en confiance un auditoire composé d'élèves ?

Nous proposons donc que la mise en jeu des rituels soient des moyens de négocier les rapports d'autorité. Certaines formes d'adresse, pour C. Kerbrat-Orecchioni, sont considérées comme des relationèmes. Autrement dit, ces formes d'adresse sont des reflets et des constructeurs de la relation (C. Kerbrat-Orecchioni, 1992 :37). La spécificité de l'adresse permet de tenir ou d'entretenir des faces avérées par la théâtralisation de soi et pour introduire l'autre partenaire dans un certain territoire symbolique. C'est le cas également de l'énoncé suivant, « *Monsieur le Président de la République française, Cher Nicolas* » (O.B.). L'interpellation « *cher Nicolas* » exprime le paradigme de la proximité et la personnalisation de l'adresse affective. En juxtaposant les effets de distance énoncés par « *Monsieur le président de la République française* », Omar Bongo efface (ou amoindrit) le statut de l'interlocuteur, qui est l'hôte de l'événement, pour donner à voir de la proximité. Cette pratique, spécifiquement itérative dans les discours d'Omar Bongo, présente une double orientation énonciative et pragmatique, qui va du pôle personnel (mineur) vers le pôle affectif (majeur) (F. Rigat, 2014). La valeur relationnelle « *ami* » véhicule, à notre avis, une dimension honorifique mais également politique (on avance la

³⁶⁵ Kuyu Mwissa, C. (2005), « Les domaines de la parenté africaine », in C. Kuyu Mwissa, *Parenté et famille dans les cultures africaines* (p. 21-50). Paris, Karthala.

relation France-Afrique). Si le statut de l'interlocuteur est mis en avant, c'est la relation personnelle qui charge l'énoncé par son caractère rhétorique. Autrement dit, il s'agit de soustraire les contraintes professionnelles pour valoriser la déférence. C'est pourquoi, on retiendra plus l'aspect amical des relations entre Nicolas et Omar Bongo que son statut institutionnel. Le message renvoyé à l'auditoire est donc cette valeur amicale, de proximité entre les deux personnalités.

Dans le prolongement de notre analyse, nous observons à présent comment la configuration des appartenances sociales, par des interpellations dans le discours politique, produit un certain effet. L'observation des productions discursives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, dans les situations d'allocution nationales et compétitives (lors des élections par exemple), pour cette catégorie des formes d'adresse, se caractérise systématiquement par des symboles identitaires. Ainsi, les orateurs puisent dans ces désignations un dynamisme énonciatif qui instaure un sentiment communautaire. C'est la lecture que nous faisons des adresses ci-dessous :

O.B.

- **Peuple gabonais**, (Fête Nationale de l'Indépendance, 16 août 1990)
- **Gabonaises, Gabonais, Mes chers compatriotes** (*Vœux du nouvel an*, 31 décembre 2008)
- **Mes chers compatriotes**, (*Réductions des prix des médicaments antirétroviraux*, 8 mai 2001).

A.B.

- **Gabonaises, Gabonais, Mes chers compatriotes**, (*Premier Anniversaire d'investiture*, 16 octobre 2010).
- **Gabonaises, Gabonais, mes chers compatriotes**, (*Lancement du compte à rebours de la CAN*, 24 janvier 2011)
- **Gabonaises, Gabonais, Mes Chers Compatriotes**, (*Discours de Fin d'année*, 31 décembre 2011)

On partira donc du fait que les formes d'adresse telles que « *Gabonaises, gabonais* » illustrent particulièrement la valeur géo-localisée des allocutions, par conséquent celle d'une identité. Comme autre caractéristique, ce type de formule est la plus usuelle dans la pratique du pouvoir institutionnel, elle paraît retranscrire la normalité et la neutralité de l'exercice du pouvoir présidentiel. Ainsi, les orateurs exercent la fonction qui leur incombe en s'adressant à l'ensemble des gabonais. On suppose donc que cela justifie la stabilisation de ces formules dans les situations d'énonciation telles que les « *Messages à la Nation* » ou les « *Vœux présidentiels* ». Nous remarquons donc un manque de singularité dans ce processus d'adresse entre les deux acteurs. Omar Bongo

et Ali Bongo ont des postures similaires, lorsqu'il s'agit de s'adresser aux gabonais lors d'événements nationaux.

Par ailleurs, si les différentes formules citées décrivent une situation d'exercice du pouvoir présidentiel, on voit cependant que l'adresse collective « *gabonaises, gabonaises* » est en concomitance avec « *mes chers compatriotes* » qui est parfois transformée en « *peuple gabonais* » (uniquement chez Omar Bongo). Par conséquent, on émet l'hypothèse qu'à l'aide du pronom « *mes* », les orateurs tissent le lien communautaire. Le « *mes chers compatriotes* » devient providentiel pour souder les liens patriotiques avec les gabonais et soustrait celle de la fonction ; autrement dit de la verticalité du pouvoir pour se focaliser sur le lien social. On soutient donc que les éléments d'adresse inscrivent la réciprocité entre les dominants et les dominés et non une désignation objective, comme nous l'avons observé dans « *Gabonaises, Gabonaises* ». Leur usage offre aux orateurs une cheville identitaire pour capter la bienveillance de l'auditoire et créer un consensus tacite (F. Rigot, 2014.).

Une différenciation est cependant à relever entre Omar Bongo et Ali Bongo. En effet, si la posture d'Ali Bongo reste analogue dans toutes les circonstances allocutives (adressées aux gabonais) par l'usage répétitif de « *Mes chers compatriotes* », chez Omar Bongo, elle est souvent réinvestie. On dira que ces différentes postures sont façonnées et même refaçonnées, à la fois par le dispositif de la situation de communication et par l'acteur, comme le remarque P. Charaudeau, de telle sorte que

L'enjeu de la discussion soit le comment faire pour combler le désir de vivre en communauté dans une idéalité qui définirait les êtres dans les rapports d'échanges réciproques avec autrui, de sorte que soient établies des situations d'égalité entre les individus. (P. Charaudeau, 2014 :14.).

C'est ainsi, on ne peut guère ignorer que l'adresse a un but perlocutoire, celui de préserver les valeurs sociétales et identitaires. Si « *Gabonaises, Gabonaises* » et « *Peuple gabonais* » transcrivent une posture institutionnalisée (ethos d'autorité, légitimité), « *Mes chers compatriotes* » permet de préserver l'harmonie patriotique. Dans ce cas, on suppose que cette procédure permet de soustraire le statut des orateurs. Toutefois, cette dimension est moins apparente dans les discours de campagne et de Congrès du Parti. Les formes d'adresse « *Camarades, Camarades, mes chers amis* » témoignent plutôt de l'activité de la formation politique : le PDG. Les deux orateurs étant sous l'influence du même parti, ce type de formule reste remarquablement stabilisé, au-delà des évolutions historiques.

S'agissant de cette modalité d'interpellation, elle signifie qu'ils inscrivent avec les membres un rapport amical que nous pouvons remarquer par les extraits ci-dessous :

O.B.

- Gabonaises, Gabonais, Mes chers compatriotes, Camarades et amis (*Vœux du nouvel an 1984*, 31 décembre 1983).
- Camarades militantes et militants, Mes chers compatriotes (*Fête de la Rénovation*, 11 mars 1985)
- Mesdames et Messieurs, Chers camarades, Chers amis (*Annonce de Candidature à l'Élection présidentielle*, 12 octobre 2005).

A.B.

- Mes chers compatriotes, Mes chers camarades, Chers amis (*Campagnes présidentielles*, 13 août 2016).
- Camarade Président du Congrès, Camarades Congressistes, Camarades Vice-présidents, Camarades Représentants Personnels de Président Fondateur, Camarades Membres du Bureau Politique, Camarades Membres du Conseil National, Mesdames et Messieurs les Représentants des Partis amis et alliés, Distingués invités (*Discours d'investiture au Congrès du PDG*, 20 juillet 2009).

Cette relation reste symbolique (amicale et familiale ancrée dans le terme « *Camarades* » ou « *amis* »), nous l'avons déjà mis en évidence dans certains des cas précédents. Comme nous l'observons, une telle identification véhicule un rapport étroit et structuré. En effet, dans le cadre des situations allocutives comme celles qui sont balisées par les événements du PDG, une allusion aux liens familiaux développe des concepts sociaux hypdeothétiques : croyances, connaissances, opinions, intérêts communs. On considère donc que les concepts sociaux, dès les formules d'appel, cimentent subtilement les intérêts du groupe politique auxquels les orateurs appartiennent. L'argumentaire, à partir d'une interpellation militantiste va intégrer un matériel énonciatif autour de l'idéologie du PDG. L'expression « *camarade* » témoigne de la formation d'un rituel qui sanctionne cette reconnaissance en transcendant le militantisme chez chaque membre. Nous tenons à signaler que, comme pour tout acte du discours, chaque formule d'appel se dissocie selon chaque contexte communicationnel. Par exemple, lors des événements du Parti PDG, les orateurs utilisent la forme « *Camarades* », même s'il existe une forme concomitante chez Omar Bongo :

« Mes chers compatriotes, Mes chers camarades, Chers amis » / « Mesdames et Messieurs, Chers camarades, Chers amis ».

Ce cumul est absent chez Ali Bongo. D'ailleurs, nous n'avons pas décelé la forme « *camarades* » sans un autre dénominateur à proximité. Remarquons cependant que seule la première période de l'exercice du pouvoir d'Omar Bongo y recourt systématiquement. Elle s'imbrique également dans les événements nationaux tels « *la fête de*

l'Indépendance ». Cela est justifié par un État dominé par le monopartisme pédégiste. L'exercice institutionnel n'étant pas dissocié de celui du parti du PDG, les marques d'adresse « *Camarades, militants* » sont fréquentes. Autre remarque, l'organisation énonciative des appellatifs est assez remarquable : « *Mes chers compatriotes, Mes camarades, mes chers amis* », et « *Mesdames, Messieurs, Chers camarades, Chers amis* » et dans le sens inversé « *Camarades militantes et militants, Mes chers compatriotes* ». Si nous avons vu que cette organisation peint les divers positionnements de l'orateur dans une situation donnée, on comprend que dans la partie majeure lors des « *Vœux du nouvel an 1978* », « *Vœux du nouvel an 1984* », l'orateur met en exergue sa position institutionnelle par la forme « *Gabonaises, gabonais* », emboîtée par les appartenances au parti que suggère la forme « *Camarades* », par conséquent cela révèle une conjonction de l'auditoire (gabonais + membres du parti).

Nous avançons cette analyse avec prudence, nous supposons en effet que la dénomination « *Camarades* » plus fréquente dans les activités du PDG, devient donc un totem appellatif à part entière de cette formation. Or, son apparition lors des rituels nationaux crée un brouillage du statut de l'orateur et des situations d'énonciation. De plus, cette forme disparaît après la seconde période c'est-à-dire, lors de l'instauration du multipartisme. Elle réapparaît subtilement dans des annonces de candidature au congrès du PDG ou dans d'autres événements analogues.

C'est aussi le cas chez Ali Bongo qui s'emploie cependant à dénommer chaque membre. Cette pratique montre que, selon Kerbrat-Orecchioni, les exigences de la politesse invitent à rehausser l'autre, et à se rabaisser soi-même (1992 : 32). Toutefois, les adresses prennent donc une forme rythmique, anaphorique chez Ali Bongo, et, par conséquent, elles participent à la démonstration liturgique par la valorisation et la visibilité de chaque membre. On admet avec F. Rigat que

Ces formes enchâssées répondent à un besoin majeur : celui de permettre au candidat d'avancer les qualités indispensables afin d'établir un rapport de confiance avec l'électeur (2014).

Il apparaît donc que les échanges verbaux du « genre » politique, du moins dans un cadre d'allocution, sont habités par des pratiques stables. Les formules d'appel, que nous distinguons comme la forme la plus apparente du rituel politique, sont par excellence les actes appellatifs les plus significatifs. Ils consistent à rythmer le discours par leur forme

recrudescence et à inciter l'auditoire. Dans les phases introductives, leur fonctionnalité est un moment où les orateurs sont investis d'une ascendance interlocutive dans le dispositif communicationnel en faisant valoir leur légitimité. Il nous semble aussi que ces formules sont des moyens de véhiculer des valeurs : communautarisme, patriotisme, idéologie.

Pour finir, cependant, nous avons remarqué que certains modèles n'obéissent pas à cette structuration par l'absence des formes d'adresse. Nous avons à cet effet relevé les extraits suivants. Nous signalons tout de même qu'Ali Bongo maintient l'interpellation « *Mes chers compatriotes* » dès lors que le discours est adressé aux gabonais (allocutions institutionnelles), alors que chez Omar Bongo, nous avons remarqué que l'absence des formules peut être spontanée et arbitraire.

O.B.

- Depuis l'annonce officielle de la découverte d'un complot contre la sûreté de l'État gabonais, l'enquête poursuivie par les services compétents de nos Forces de sécurité a permis de faire la lumière sur la nature, l'étendue et l'organisation des agissements criminels destinés à détruire nos institutions (*Complot déjoué*, 24 novembre 1989).

- **Je voudrais tout d'abord vous dire ma satisfaction** de me retrouver parmi vous et profiter de la même occasion pour vous adresser mon salut militant et fraternel (*Ouverture de la Session du Comité central*, 11 Janvier 1990).

A.B.

- Comme vous le savez, j'ai décidé du concept des conseils des ministres décentralisés dès mon investiture à la présidence de la république (*Conseil de ministre à Oyem*, 22 décembre 2010)

- **Quel accueil ! quel enthousiasme ! quelle chaleur ! Merci, merci à tous !** (*Discours d'ouverture de campagne du candidat*, 13 août 2016)

- **C'est un agréable plaisir d'être parmi vous** à l'occasion du lancement du fonds d'initiative départementale, mesure que j'avais annoncée le 31 décembre dernier, lors de mes vœux à la Nation (*Discours à l'occasion du lancement du fonds d'initiative départementale*, 21 avril 2018)

Comme on le voit chez Omar Bongo, nous pensons que l'absence de formules d'appel est généralement la conséquence d'une prise de parole improvisée dans des situations spécifiques telles que « *le Complot déjoué* » et des rassemblements du PDG. Seules les situations d'énonciation telles que les discours administratifs, chez Ali Bongo, obstruent ce rituel. Cette rupture rhétorique nous amène à considérer que les orateurs puisent dans de nombreuses stratégies la manière dont ils peuvent influencer l'auditoire ou simplement exercer l'acte discursif dans une conception plutôt conversationnelle.

Toutefois, un élément est indispensable à signaler dans les discours prononcés au sein de la formation des partis : les orateurs scandent directement des énoncés pathémiques, et c'est par exemple le cas chez Ali Bongo. Par ailleurs, cette pratique peut

relativement apparaître dans des situations singulières telles que les discours à L'ONU ou des comptes rendus. Nous ne nous y attardons pas, considérant que la mise en scène des expressions émotionnelles au lieu des formules d'appel est un déclencheur (incitatrice). Omar Bongo, dans le discours du « *Complot déjoué* », en particulier, accentue par un style hyperbolique, le caractère « *violent* » de la situation. Chez Ali Bongo, la gradation anaphorique et exclamative par « *quel* » est plutôt expressive. On voit que les orateurs choisissent de déjouer les structurations ritualisées du discours pour inciter les passions chez l'auditoire. Nous observons par la suite comment cette pratique gagne progressivement la trame énonciative.

5.2.2. Des modes d'ancrage du rituel discursif

Nous avons abordé précédemment une analyse des phases introductives des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Il s'avère important de préciser que l'organisation du discours, comme un rituel, obéit aux étapes, non seulement virtuelles mais également formelles. Le discours se subdivise en plusieurs plans organisationnels qui permettent à la fois d'asseoir des idées et d'être influencé tout de même par celles-ci. Selon R. Barthes,

La *dispositio* part d'une dichotomie qui était déjà, en d'autres termes, celle de *l'Inventio* : *animos impellere* (émouvoir) / *rem docere* (informer, convaincre). Le premier terme (l'appel aux sentiments) couvre l'exorde et l'épilogue, c'est-à-dire les deux parties extrêmes du discours. Le second terme (l'appel au fait, à la raison) couvre la *narratio* (relation des faits) et la *confirmatio* (établissement des preuves ou voies de persuasion), c'est-à-dire les deux parties médianes du discours (1970 : 149)³⁶⁶

En matière d'organisation du discours, il est vain de considérer qu'elle est universelle. Nous insistons sur l'influence socio-contextuelle, comme un principe suffisamment réfléchi pour amener les auteurs à varier leur mode de communication ou plus précisément leur structuration discursive. Le contexte constitue une contrainte de poids pour les stratégies cohésives adoptées par les orateurs. Toutefois, en ce qui concerne les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, les scénographies restent stabilisées. On admet donc, avec R. Barthes, que « *les énoncés disposent d'une forme type et relativement stable de structuration d'un tout* » (1970 : 284). Cette homogénéisation doit être nuancée du fait de la typologie des discours. Nous avons identifié en effet, deux formes

³⁶⁶ Barthes, R. (1970), « L'ancienne rhétorique », in *Communications*, 16, Recherches rhétoriques. pp. 172-223.

dominantes dans la seconde phase des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Si certains mécanismes plantent le décor énonciatif par une narration-explicative, d'autres sont particulièrement démonstratifs par l'immersion passionnelle des énoncés et les stratégies de répétition.

5.2.2.1. La *narration-confirmatio* : sémiotisation du blâme

Dans la section précédente, nous avons vu que le niveau majeur du discours, constitué d'un exorde, est mécanisé par la monstration affective. La stratégie pathémique couronne le processus efficient du discours. Pour ce faire, l'acte de parole affectif absorbe l'attention et l'intérêt de l'auditoire. C'est le rôle joué par des formules de reconnaissance et par des formules d'interpellation.

Dans le second palier, les orateurs abordent pleinement le sujet du discours avec la mise en récit des énoncés dont les figures éthiques affectent l'effectivité. Toutefois, c'est dans la narration que l'orateur expose les faits se rapportant au sujet à traiter. Elle nécessite clarté, brièveté, et crédibilité, c'est d'ailleurs pourquoi elle est la partie la plus longue. Les orateurs doivent se donner les moyens pour transformer le dispositif du discours en lieu de signification informationnelle. La construction de la scénographie nécessite cependant une mise en relief de soi, autrement dit, de se configurer en tant que héros de l'évènement. La réalisation du dispositif communicationnel fait apparaître à cet effet les relations interactionnelles. Quelques références subjectives permettent d'asseoir ces procédés. On trouve ainsi les formulations de type « *je suis venu* » ; « *ma présence parmi vous* » ; « *je m'adresse à vous* ». La relation interlocutive adoptée par les orateurs fait valoir leur légitimité (voir chapitre 6).

Le caractère monolithique du discours politique est complexe, car les orateurs doivent se montrer en « héros » d'une part, d'autre part, ils doivent embarquer dans le récit l'auditoire qui l'écoute. C'est pourquoi la notion de scénographie chez D. Maingueneau nous semble appropriée. La scénographie influence le repérage et la compréhension du discours par l'auditoire. Ce repérage se fait grâce aux divers indices signifiés par les orateurs. Observons à présent la situation d'énonciation d'Omar Bongo, à propos de « *L'affaire de Bélinga* ».

O.B.

- **Je vous ai réunis ce jour pour une rencontre de clarification qui m'a paru indispensable** alors que démarre ce qu'on a appelé le chantier du siècle à savoir la mise en exploitation de la mine de fer de Bélinga avec la construction des infrastructures nécessaires.

En effet, beaucoup de gens se posent des questions sur ce dossier, **notamment** celle relative à la préservation de l'environnement et des écosystèmes au regard des grands travaux à réaliser. Je vais vous faire part succinctement de ma vision sur cette problématique. Le Gouvernement pourra ensuite la traduire par rapport au dossier « Bélinga ».

Fils de ruraux dont l'activité principale était l'agriculture et la chasse, je portais en moi dès ma naissance l'amour de la nature. J'ai grandi avec elle, je l'ai aimée, j'ai appris à la respecter. Écologiste, je l'étais donc déjà. Parce que je crois en résumé que c'est cela l'écologie.

Devenu président de la République, je n'ai point changé. Bien au contraire, ce qui était en moi une prédisposition naturelle est devenue conviction et engagement. [...]

Ce qui importe, en tout état de cause, ce n'est pas de sacrifier l'Homme ni la nature mais d'assurer un équilibre durable entre l'Homme, tous les hommes, et notre maison commune, la Planète Terre. (*Clarification sur le projet de mise en exploitation de la Mine de fer de Belinga*, 14 septembre 2007).

Les passages explicatifs, que nous observons dans le discours d'Omar Bongo, ont pour fonction de conduire l'auditoire à la situation d'énonciation. Les termes « *rencontre de clarification* » apparaissent évocateurs car, ils fondent l'ordre de l'évènement. En effet, les travaux d'exploration du fer de Belinga ont suscité de vives controverses sur la scène internationale. Cette séquence transcrit le contenu évènementiel de la rencontre avec un positionnement plus ou moins défensif chez Omar Bongo. La mise en place des marqueurs tels que « *en effet* », « *notamment* » intègrent les composantes argumentatives des énoncés. Ces liens adverbiaux viennent unifier la sémantique textuelle pour assurer la progression et le dynamisme du discours. La caractéristique explicative du discours est la forte combinaison des liens argumentatifs des énoncés. Selon J.-M. Adam,

Dans l'explication, la combinaison du présentatif et de l'interrogatif POURQUOI aboutit à la construction finale d'un partage de croyance qui succède à la différence de savoirs à l'origine du questionnement initial (2005 :195)³⁶⁷.

Les présentatifs ne sont pas perceptibles dans l'énoncé relevé mais, à notre avis, l'attitude argumentative de l'orateur conceptualise cet effet lorsque celui-ci dénote le caractère « *indispensable* » de la rencontre. D'abord, Omar Bongo manifeste une posture critique à l'égard d'une situation « *le fer de Belinga* ». Ensuite, l'usage des termes causaux cadre la dimension explicative des énoncés dont le terme « *clarification* » révèle

³⁶⁷ Adam, J. (2005), *La linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris, Armand Colin.

une prise de position incisive contre « *beaucoup de gens* ». Par conséquent, la charge polémique de l'évènement influence l'attitude de l'orateur, qui cherche à détourner la tension. L'orateur élargit son discours par un contenu délibératif qui vise à défendre le projet de construction. L'incursion du récit autobiographique permet de jouer notamment sur les croyances et de remodeler l'opinion de l'auditoire, en s'érigeant comme modèle « *écologiste* ». On reprend ici, à ce sujet, les propos de C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca pour qui « *la fonction de l'exemple permet une généralisation ; comme illustration, il était une régularité déjà établie ; comme modèle, il incite à l'imitation* » (1958 : 471).

Le passage « *en tout état de cause* » confirme la conclusion du discours. C'est le lieu, pour l'orateur de mettre en parallèle deux visions sur l'écologie. Il condense son idée principale et incite l'auditoire à considérer l'équilibre de la planète, comme une valeur plus utile. La *confirmatio* du texte va dans le sens du récit autobiographique introduit dès le début du discours. Le procédé hyperbolique par « *notre maison commune* » vient renforcer la valeur pathémique véhiculée par la figure épanorthose de cette *confirmatio*. Car « *l'orateur cherche à rétracter [...] ce qu'il vient de dire aux siens, pour y substituer quelque chose de plus fort, de plus tranchant ou de plus convenable* » (P. Fontainier 1977 : 366).

À l'image du discours d'Omar Bongo, une similitude dispositionnelle nous semble être opérée par Ali Bongo. Nous allons donc focaliser notre attention également sur l'interprétation d'un discours unique pour voir la stratégie narrative mobilisée par l'orateur.

A.B.

(1) **Ma présence parmi vous** est à la fois un devoir mais aussi et surtout l'expression de mon engagement à donner tout son sens à ce pouvoir établi par notre Constitution, mais aussi à en garantir l'indépendance [...]

(2) **Ce faisant**, j'entends également, ce matin, **vous faire partager ma volonté** que notre pays dispose d'une justice forte et crédible, parce que justement réellement indépendante non seulement des autres pouvoirs, mais aussi de toutes les influences et pesanteurs qui aujourd'hui entachent son bon fonctionnement.

(3) **En effet**, pour être équitable, la justice se doit, et partant tous ses acteurs, à commencer par l'ensemble du corps des magistrats, se doivent d'être autonomes des influences qui sont encore beaucoup trop pesantes : d'abord la corruption, par l'argent ou par des avantages de diverses natures comme voyages, vêtements, voitures et autres, mais aussi des influences que je qualifierai de claniques. [...]

La justice est fondamentalement un idéal,

La justice est une institution et sans une institution forte et saine, aucun citoyen ne pourra s'épanouir dans notre société.

La justice est au service de tous,
NOUS vous faisons aujourd'hui partager cette exigence. NOUS vous exhortons à prendre conscience de la portée de vos engagements et de vos serments car NOUS ne pouvons-nous passer de l'un des piliers essentiels de notre société. C'est pourquoi, NOUS serons attentifs à ce que personne ne saccage, encore et à l'avenir, l'une des fondations du Gabon (*Discours au Conseil Supérieur la Magistrature*, 05 août 2011).

Ali Bongo engage son discours par la mise en valeur de sa légitimité soulignée notamment par son expertise juridique dite. On voit qu'il accentue son sens de la responsabilité. Fort de cet ethos, l'impact recherché est celui de hausser le caractère régalien et la prééminence dans le dispositif. Le « *Pouvoir symbolique* » équivaut à l'« *autorité socialement reconnue* » et à imposer une vision du monde (M. Abelès, 1991 : 245). D'ailleurs, on observe que le « *vous* » vient opérer cette distanciation pour affirmer l'identité souveraine adoptée. On voit, par ailleurs, que la mise en évidence de la légitimité permet de valoriser sa compétence par la maîtrise des valeurs constitutionnelles et systématiquement celle d'être qualifié pour s'adresser à un corps de magistrat. Il suscite ainsi, par ce procédé, la reconnaissance.

Si l'indice temporel « *ce matin* » joue un rôle éminent dans la prise de parole, il est surtout un moyen pour Ali Bongo de s'ancrer dans le discours. Le statut magistral de son rôle est scandé par les énoncés « *j'entends faire ma volonté* ». Cette force sacrée souligne la prise de distanciation et le renforcement de son pouvoir. Ce processus atteste que le discours s'inscrit dans une narration-accusation et dans celle d'un délibératif-explicatif. Le rapport établi est de convaincre l'auditoire d'embrasser son opinion, sa pensée et l'action préconisée, comme dans une conception impérative, en prenant une position de garant des valeurs et de se confondre avec ces valeurs (P. Charaudeau, 2005 : 53).

Le discours va se renfermer dans une riche construction explicative autour des valeurs de la justice et de l'équilibre national. Comme l'illustre la séquence (2), il schématise un propos initial et la troisième séquence vise à l'expliquer. L'attitude critique et pédagogue, adoptée par l'orateur, est de peindre par la juxtaposition des mœurs bienséantes et des mœurs invalidées, pour étayer son opinion.

Les locutions adverbiales « *ce faisant* », « *parce que* », « *en effet* » habillent les processus de la narration significativement argumentative. Elles permettent d'introduire chaque énoncé pour développer la thématique ou l'idée. Notre attention se focalise à cet effet sur la dimension nominale du discours. La nominalisation accentue une sorte de

compétence oratoire et celle de la dépersonnalisation de l'énoncé. En se rendant moins présent, l'orateur maintient le caractère explicatif de l'énoncé. D'ailleurs le discours contient une masse de propositions argumentatives. L'exemple le plus remarquable est le nombre d'occurrences du vocable « *justice* » ; soit 26 occurrences, plus que dans n'importe quel discours du corpus. Bien évidemment, le nombre d'occurrences peut être dû à l'influence du contexte, mais aussi à la progression constante du thème. Selon M. Gotti, :

Le recours à la nominalisation peut avoir d'autres motivations, dont celles de nature textuelle. En effet, la nominalisation permet une progression des informations plus naturelle : la reprise des éléments connus, en position de thème, sous une forme linguistique différente conduit à la répétition des nouvelles informations. L'organisation textuelle ne peut qu'en bénéficier, et de ce fait la cohésion du texte n'en est que plus grande (1991 :78).

Par ailleurs, nous observons que la surexploitation du syntagme « *justice* », est un procédé de « *gradation* ». Par conséquent, Ali Bongo utilise cette stratégie pour configurer un rituel énonciatif considérablement démonstratif. La *confirmatio* s'élabore par un surplomb de conseils. Elle illustre la position ascendante et la plénitude de son ethos souverain depuis l'entame du discours, renforcées également par l'insistance du NOUS mis en majuscule.

Pour continuer notre parcours interprétatif, nous remarquons que les stratégies narratives engagées par les orateurs sont configurées par la mise en scène du *storytelling*. Cette incursion temporelle ne domine pas le texte mais sert de point d'ancrage de l'objet sémantisé. Globalement, elle se présente comme une réactualisation du parcours historique du Gabon chez Ali Bongo, dans des contextes d'allocution à la Nation.

O.B.

- **En ce jour anniversaire**, communions tous ensemble, de cœur et d'esprit, dans des valeurs patriotiques et de fraternité, partagées avec le sentiment fort d'appartenance à une même collectivité

[...] Aujourd'hui, le Gabon n'est plus celui du tout pétrole ou des mines. La diversification de nos partenaires s'impose à tous. Aujourd'hui, le poids de notre dette était devenu insupportable. Il nous a fallu obtenir son allègement. Nos partenaires extérieurs au premier rang desquels la France, ont dû nous apporter leur soutien dans l'aménagement de notre dette.

Je constate cependant, avec regret, que bon nombre d'entre eux ne se précipitent pas dans les niches d'emplois disponibles.

Je tiens à rappeler en effet qu'il n'y a pas de sot métier, il n'y a que les sottes gens [...].

C'est pourquoi, en ce jour de fête nationale, je voudrais conclure mon propos par un appel à la mobilisation. [...].

Alors mes Chers Compatriotes, je vous appelle à une forte mobilisation et à un engagement renouvelé pour l'édification du Gabon (*Fête nationale de l'indépendance*, 16 août 2007)

A.B.

- Il y a 57 ans, à quelques pas d'ici

57 ans, que les Gabonaises et les Gabonais ont pris la décision d'être maîtres de leur destin et de décider en toute liberté de leur sort.

Le moment présent, caractérisé par une forte crise économique mondiale,

En effet, beaucoup trop de mouvements sociaux, intempestifs et pas souvent justifiés, mettent à mal nos efforts de développement [...]

Pour y parvenir, nous devons modifier nos habitudes, taire nos égoïsmes et réduire le train de vie de l'État.

Aucune Administration, je dis bien aucune Administration ne devrait désormais être exonérée de l'effort collectif.

J'entends donc, pour ma part, répondre présent au rendez-vous de l'histoire qui se construit car j'ai conscience de mes responsabilités et de mon rôle dans l'impulsion de cette dynamique du changement attendue par le plus grand nombre d'entre nous. Que nul n'en doute !

Vous pouvez compter sur moi

J'agirai en conséquence d'autant plus facilement que j'ai la ferme et profonde conviction que les forces de transformation sont plus fortes que les forces d'inertie.

Le destin du Gabon prospère et éternel est entre nos mains (*Fête de l'Indépendance*, 16 août 2016)

Fort de cet ancrage, le *storytelling* nourrit l'imaginaire collectif par l'insistance des temps glorieux de la proclamation de l'indépendance ou par la mise en valeur du « *père de l'indépendance* ». L'évènement devient un totem de référence argumentative et une topique sémiotique, parfois mise en opposition avec un « *temps nouveau* », formulée par « aujourd'hui », « *le moment présent* ». La précision temporelle « *aujourd'hui* » montre la volonté d'une ré-énonciation au présent pour conserver ainsi cette idéalité. D'ailleurs, chez Omar Bongo, c'est un indice énonciatif particulièrement fréquent (extrait ci-dessous). L'investissement temporel chez l'orateur est non seulement un mode d'ancrage dans la narration mais également un objet de performance discursive. Le réinvestissement narratif par l'incursion temporelle sert à se réincorporer dans la scénographie, d'en faire un acte de discours et de construire une crédibilité.

O.B

- En effet, **vous devez vous souvenir que l'unité, la paix et la stabilité** qui ont favorisé la construction du Gabon sont l'œuvre de chacun de vous. Vous devez également **vous souvenir que les réalisations qui ont jalonné l'histoire de notre pays en 40 ans d'indépendance** sont le fruit des efforts de chaque Gabonaise et de chaque Gabonais. (*Fête nationale de l'Indépendance*, 16 août 2000)

- **1995-2003, il y a 8 ans exactement**, se sont tenues, dans cette salle, les assises du dernier grand Congrès de notre Parti, le 7e Congrès extraordinaire. (*Ouverture des assises du Huitième congrès du Parti Démocratique Gabonais*, 19 juillet 2003).

- **Il y a cinq ans, nous avons adopté ici la Déclaration du Millénaire**. (*Réunion plénière du Sommet Mondial des chefs d'État et Gouvernement à l'ONU*, 14 septembre 2005)

- **Il y a quelques mois, en décembre 2007**, je me suis adressé à vous sans fard et du plus profond de mon cœur. Ce discours de décembre a soulevé de grands espoirs chez bon nombre d'entre vous. Aujourd'hui, au regard des évolutions constatées, je ne retire rien de ce que j'ai dit dans ce texte. Celui-ci, en effet, doit plus que jamais rester le guide de notre action quotidienne.

Depuis le 17 août 2007, notre pays a continué sa marche déterminée vers l'horizon que nous nous sommes fixés : le renforcement de l'Unité nationale et de l'État de droit, la réalisation d'une plus grande justice sociale et le développement économique (*Fête nationale de l'indépendance*, 16 août 2008)

La stratégie narrative consiste à se servir de cette hiérarchisation temporelle pour dresser le sentiment d'appartenance et pour renforcer les valeurs liées à l'indépendance. En effet, la conquête narrative engagée par l'orateur est d'amener l'auditoire à sauvegarder ces valeurs en embrassant les transformations envisagées dans la foulée au fil de l'écoulement du temps. On peut aussi émettre l'idée que la glorification dynamise stratégiquement l'empathie. Elle convainc l'auditoire qu'il s'en porte garant d'où la mise en valeur en *confirmatio*, de son engagement.

Les orateurs interpellent l'auditoire en chargeant les énoncés de tropes affectifs parmi lesquels la mise en relief d'une identité nationale et du symbole évènementiel. La stratégie pathémique, que nous développons dans la section suivante, est un procédé d'affect qui stimule la mémoire de l'auditoire. Étant situé dans un contexte tel que la fête de l'indépendance, le storytelling vient ré-actualiser le présent. D'autre part, il sert à insérer une narration de type dysphorique signifiée par « *Aujourd'hui, le Gabon n'est plus celui du tout pétrole ou des mines* » ou par « *je constate cependant, avec regret* ». L'idéalité du passé se décline dans une situation fatale de « *dette* » suivie par la dénonciation des comportements négatifs qui s'opposent aux valeurs de l'Indépendance dans les séquences d'Omar Bongo. La narration entreprise par l'orateur est enveloppée d'une accusation qui débouche par la suite sur le discours moral : « *Je tiens à rappeler en effet qu'il n'y a pas de sot métier, il n'y a que les sottes gens* ». L'incursion morale renforce la mise en scène des éléments doxiques qui réveillent la sensibilité de l'auditoire. À partir de cette représentation implicitement critique, l'orateur fonde une narration instructive dont la sentence finale est d'inciter l'auditoire à se mobiliser.

Chez Ali Bongo, cette conception est plus ou moins présentée de façon analogue. Les structurations syntaxiques ou argumentatives thèses et/ou antithèses permettent, d'une part, de rendre cohésif le dispositif textuel. Elles renforcent, d'autre part, l'efficacité discursive. Par exemple dans l'énoncé « *En effet, beaucoup trop de*

mouvements sociaux, intempestifs et pas souvent justifiés, mettent à mal nos efforts de développement. », le connecteur explicatif « *en effet* » introduit la séquence polémique qui est renforcée par le procédé adverbial pléonastique « *beaucoup trop* ». Ces indices montrent la tension exercée dans ce discours et qui se cristallise également par l'attitude critique de l'orateur. Fort de cette dramatisation, l'auditoire est amené à jouer le rôle de « témoin-arbitre » devant un opposant fictif. Par cette mise en scène, l'orateur cherche à mobiliser l'auditoire acquis à sa cause en s'efforçant de provoquer son indignation. Autrement dit, Ali Bongo présente les éléments adversatifs pour se saisir de l'assentiment de l'auditoire. Par conséquent la *confirmatio* sert à haranguer sa stature « héroïque ».

Ces exemples mettent en lumière les stratégies opérationnelles du discours des Bongo père et fils au niveau de la phase narrative et de celle de la *confirmatio*. On voit que les discours des deux orateurs sont balisés par des éléments énonciatifs qui connectent chaque unité sémantique développée. Si les connecteurs, par exemple, donnent du poids à la cohésion du discours et à la progression des énoncés, les situations illustrées sont des actes d'énonciation qui visent soit à amener le destinataire à une certaine conclusion, soit à l'en détourner ; ils ont donc une fonction argumentative. La *narratio-confirmatio* d'Omar Bongo et d'Ali Bongo configure, à partir des éléments doxiques, la sacralité de leur pouvoir. La création du profane est de susciter l'appétence et d'inciter à la mobilisation.

On sait désormais que le discours obéit aux paramétrages rhétoriques classifiés en trois genres : judiciaires, délibératifs, épideictiques. Cela atteste l'importance de la réalisation esthétique des énoncés et de la progression informationnelle. Pourtant les genres trouvent difficilement une réalisation parfaite du fait d'une impossibilité catégorielle, et c'est le cas du discours politique. Telle que nous l'avons observée, la fracture des normes implique une hybridité énonciative. C'est la constatation faite par M. Dominicy, « *considérant la Rhétorique comme un genre hybride qui trouverait des analogies dans la dialectique pour les genres délibératif, judiciaire et épideictique* » (1996 : 24)³⁶⁸. Ce constat nous permet de mettre en évidence la manière dont les discours des Bongo père et fils sont paramétrés par des ambivalences formelles et génériques.

³⁶⁸ Dominicy, M. (1996), « Le genre épideictique : une argumentation sans questionnement ? », in Corinne Hoogaert éd., *Argumentation et questionnement* (pp. 1-12). Paris cedex 14, Presses Universitaires de France

Toutefois le discours politique des Bongo père et fils produit également des moments d'*élocutio* qui génèrent particulièrement des moments passionnels.

5.2.2.2. De l'*élocutio* : une mobilisation des passions

Les figures pathémiques traversent passim les discours. Précédemment, nous avons montré qu'à défaut de recourir aux formules d'adresse dans certains discours, le développement s'ouvre par des charges émotionnelles étendues. Bien que nous nous focalisions sur l'absence des rituels d'adresse, l'ouverture de chaque discours procède, généralement, à cette stratégie discursive. Elle consiste à puiser dans l'émotivité le moyen de captation et de persuasion. Nous pensons donc développer une plus grande interprétation dans cette section, pour montrer que loin d'être des faits minimes, le processus émotionnel du discours, en phase d'ouverture ou précédé d'une formule d'appel, ainsi que son développement dans la trame discursive, incorpore le discours politique des Bongo père et fils. En effet, la logique passionnelle recouvre finement leur entreprise argumentative. Le terme « fin » est émis pour le caractère conventionnel de leurs productions discursives qui, *a priori*, ne révèlent aucune rupture. Éventuellement, certains termes ont plus de sens que d'autres, selon la manière dont ils habitent le discours. Nous insistons tout de même sur un dosage plus passionnel et plus prégnant chez Omar Bongo que chez Ali Bongo, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Le terme émotion ne saurait être employé de manière univoque, concédons-le. Du point de vue de notre discipline, il est subordonné à la notion de pathos. Il est à différencier du terme « *sentiment* » dans le sens physiologique ou moral. Cette différence émise par P. Charaudeau (2016 : 49-58) nous semble fondamentale. Pour le comprendre, évoquons par ailleurs R. Amossy. Selon l'auteure,

Le pathos, ne l'oublions pas, est l'effet émotionnel produit sur l'allocataire. Pour Aristote, il s'agit avant tout de la disposition dans laquelle il faut mettre l'auditoire pour réaliser un objectif de persuasion. Le sentiment suscité dans l'auditoire n'est pas à confondre avec celui que ressent ou qu'exprime le sujet parlant (2000 : 170).

À partir de cette citation, nous estimons que la mise en scène de l'émotion est imprimée dans celle de la composante narrative du discours politique. Ainsi, l'interprétation menée se focalise-t-elle sur les modes utilisés. Le travail d'analyse est donc nommé par le concept pathémique ou de la sémiotisation de l'affect. Sur ces approches R. Micheli, par exemple, écrit que :

L'usage du verbe « sémiotiser » par le linguiste maintient toujours une distinction de principe entre le registre du langage et le registre de l'éprouvé (premier embranchement du schéma). En effet, si l'on dit qu'un locuteur « sémiotise » une émotion, on indique uniquement qu'il rend une émotion manifeste par l'usage de signes, sans présupposer qu'il éprouve effectivement cette émotion (même si cela peut bien entendu être le cas) (2014 :18-19)³⁶⁹

En effet, l'analyse que nous proposons n'est pas une évaluation de l'émotion, mais une observation interprétative de son effectivité. Autrement dit, c'est une étude sémiologique ou la phénoménologie de l'émotion à travers le discours (P. Charaudeau, 2008). L'Analyse du Discours ne permet pas de déterminer ce que ressentent effectivement les participants à une interaction. Il n'existe, en effet, aucune preuve d'une correspondance, dans le discours, entre ce qui est exprimé par le locuteur et ce qu'il éprouve réellement (Charaudeau, 2000 : 135) : la colère peut être feinte, l'optimisme simulé, la compassion non sincère (M. Ballet, 2014 : 143)³⁷⁰. En d'autres termes, l'ensemble des moyens verbaux utilisés pour « affecter » les interlocuteurs est dit à travers une subtilité énonciative ou des symboles sociaux avérés ou non. Ce que nous tentons de dire, c'est que dans les discours des Bongo père et fils, le fonctionnement des émotions est manifestement rationalisé. Les valeurs de l'affect, qu'elles soient représentationnelles ou allégoriques, se caractérisent comme des stimulus. Elles s'appuient toutes sur un arrière-plan axiologique.

Les termes pathémiques sont pluriels, Kerbrat-Orecchioni (1980) signale déjà que leurs aspects peuvent parfois être insaisissables. De ce fait, les illustrations que nous avons relevées sont à considérer comme une généralité et non comme absolues et complètes. Par ailleurs, puisque nous analysons quelques traits du discours, seules les techniques affectives qui suivent les formules d'appel sont prises en comptes (dans les techniques, il existe aussi des vocables qui désignent directement une émotion). Pour nous, ils symbolisent, d'entrée, la manière dont les orateurs cherchent à capter l'auditoire. Les éléments d'affects s'éprouvent à la singularité de l'évènement. En effet, dans le dispositif communicationnel, les stratégies de type « émotionnel » sont variables. Un point est cependant évident, les rituels de « remerciements » sont analogues dans les

³⁶⁹ Micheli, R. (2014). *Les émotions dans les discours : Modèle d'analyse, perspectives empiriques*. Louvain-la-Neuve, Belgique, De Boeck Supérieur.

³⁷⁰ Ballet, M (2014), « Pour une analyse émotionnelle des discours politiques : l'exemple des campagnes présidentielles françaises (1981-2012) », in *Recherche en communication*, n°41.

phases introductives et au niveau de la péroration, aussi bien chez Omar Bongo que chez Ali Bongo.

D'entrée de jeu, on peut soutenir l'idée que les mots qui n'échappent pas à Omar Bongo et à Ali Bongo, comme les formules d'appel, sont les systèmes énonciatifs pathémiques. Les plus sémiotisés sont les actes de remerciements et les actes de félicitation. Comme des processus eucharistiques, ils sont ponctués de reconnaissance, d'apaisement et de régulation éthique dans l'interlocution. Nous les dénotons dans ces extraits :

O.B.

- Cela a prouvé que les Gabonais savent faire les choses en bien quand on le leur demande. **C'est pourquoi je voudrais ici remercier d'une manière solennelle** [...]. **Ces remerciements** vont aux membres du gouvernement qui malgré leur rang [...]. **Ces remerciements** vont aux forces de sécurité [...]. **Ces remerciements** s'adressent aux groupes d'animation [...] aux techniciens de la RTG, bref à tout le Peuple gabonais. **Je dis merci de votre compréhension** (*Après le sommet de l'OUA, 7 juillet 1977*).

- **J'exprime ma profonde reconnaissance** à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de ces assises. Je remercie très sincèrement les observateurs et les représentants [...]. Je félicite très chaleureusement et je remercie de tout mon cœur les camarades (*Clôture du 2ème congrès du PDG, 18 novembre 1979*).

A.B.

Je vous remercie ainsi que le Peuple brésilien de l'accueil chaleureux qui a été réservé à ma délégation et à moi-même. **Je félicite le Secrétaire Général des Nations Unies**, le Secrétaire Général de la Conférence, et tous nos négociateurs qui ont œuvré pour que nous puissions, j'en suis sûr, adopter une déclaration de consensus. **Je salue le rôle déterminant du Président Denis Sassou Nguesso** (*Conférence des Nations unies pour le développement durable, 21 juin 2012*).

[...] **Je félicite mes compétiteurs** dans cette élection qui fut très disputée, forte et démocratique même si nous pouvons déplorer des dérives multiples pendant et après la campagne et **des tentatives de déstabilisation** de notre système électoral et démocratique que nous avons pu déjouer en partie (*Déclaration post-électorale, 31 août 2016*).

Je tiens tout d'abord à vous adresser, à toutes et à tous, **mes sincères remerciements pour cet engagement constant, indéfectible** [...]. Je vous réitère ces remerciements pour votre présence massive [...]. J'adresse également mes remerciements aux dirigeants du Parti Démocratique Gabonais et à tous ceux qui, de près ou de loin, œuvrent de quelque manière que ce soit, à son unité [...] (*Congrès d'investiture, 14 mars 2016*)

Si les situations diverses peuvent amener les orateurs à énoncer des formules de politesse, de remerciements et d'encouragements, ce sont pourtant des phénomènes sociaux et verbaux significatifs. Définis comme des « adoucisseurs » (C. Kerbrat-

Orecchioni, 2010 [En ligne])³⁷¹, ils constituent un certain pouvoir d'attrait de l'auditoire. Pour maintenir l'harmonie entre les interactants, les orateurs doivent s'efforcer d'adoucir (P. Charaudeau & *alii.*, 2002 : 28). Ce cadre est fabriqué dans la théâtralisation de la « face positive ». La face positive évite la tension, en se montrant consensuel, pacifique, compréhensif et humaniste. Une telle dimension est observable dans les énoncés d'Ali Bongo qui félicite ses adversaires : « *Je félicite mes compétiteurs dans cette élection qui fut très disputée, forte et démocratique* ».

Par ailleurs, on voit que dans l'amorce des phases introductives, les adoucisseurs sont des modalités qui renforcent la connivence entre les différentes instances. La conception anaphorique des remerciements d'Omar Bongo est assez saillante. Cette forme de répétition constitue non seulement une amplification séquentielle, mais elle est aussi une monstration de l'éloge interpellatif. Le processus dénommatif de chaque groupe de personnes, voire apostrophé, employé par Omar Bongo et par Ali Bongo, élève le degré d'affect par la relation d'accointance installée dès les formules d'appel.

On voit aussi que les formulations prononcées en amont : « *ma profonde* », « *d'une manière solennelle* », « *ma profonde reconnaissance* », « *très chaleureusement* », « *le rôle déterminant* » (O.B.) ; « *mes sincères remerciements* » (A.B.), tendent soit à rationaliser l'émotion, soit à la véhiculer. Comme les formes anaphoriques remarquées précédemment, les adverbes échafaudent l'instant passionnel du discours politique. N'échappant pas aux règles de la communication, les remerciements, bien plus que de simples codes de politesse, alimentent un sentiment favorable pour l'allocutaire, du moins, augmente son estime.

Nous constatons aussi une intensification de l'émotivité dans les discours énoncés sur le plan national. L'usage des termes tels que « *émotion* », « *cœur* », « *j'exprime* », « *chaleureux* », et d'autres termes référentiels de l'affect, que R. Micheli (2014) définit comme des expressions prototypes de l'émotion dite, permet aux orateurs de créer des conditions d'adhésion au discours.

³⁷¹ Kerbrat-Orecchioni, C. (2010), « L'impolitesse en interaction », in *Lexis (Lyon, France)*, (HS 2), Lexis (Lyon, France), 2010-09-06 (HS 2).

O.B.

- Mes chers compatriotes, [...] C'est donc avec beaucoup d'émotion que, ce soir, je retrouve chaque Gabonaise et chaque Gabonais pour leur demander de célébrer cet événement dans l'union des cœurs et la solidarité des esprits (*Fête nationale de l'Indépendance*, 16 août 2000)

Une année s'achève, une autre va commencer. Au moment de tourner la page de l'année 2007, il m'est agréable de vous adresser du plus profond de mon cœur, à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus fervents et les plus chaleureux (*Fête Nationale de l'Indépendance*, 16 août 2000).

- Gabonaises, Gabonais, en cette période de fin d'année, ma pensée va surtout à toutes celles et à tous ceux qui sont dans l'épreuve et la détresse, comme à celles et ceux que l'année 2007 n'aura pas comblés.

Je souhaite donc que 2008 soit une année de bonne santé, de réussite et de bonheur pour tous, dans un Gabon uni et en paix (*Vœux du nouvel an*, 31 décembre 2007)

A.B.

- Demain 17 Août, notre pays célèbre pour la 51ème fois, l'anniversaire de son accession à la souveraineté nationale et internationale.

Une fois encore, ce rendez-vous solennel est un moment privilégié de réaffirmation de notre communauté de destin, de notre attachement collectif aux valeurs et vertus de paix, d'unité et de solidarité (*Fête Nationale de l'Indépendance*, 16 août 2011).

La mise en scène de l'émotion crée les conditions favorables à une interaction apaisée avec les partenaires communicationnels. Les orateurs laissent libre cours à leurs « états d'âme » par des expressivités affectives ou émotionnelles. L'intérêt est d'associer le corps, l'esprit et l'âme de l'auditoire au rituel, de transcender la parole dite. La transmission de l'empathie se produit par l'accession de l'auditoire à l'émotion exprimée par les sujets parlants. Ils véhiculent par cette forme un sentiment de partage ou de rapprochement. La composante des termes affectifs constitue symboliquement des totems relationnels comme celui de la communauté assertée. Par exemple, dans l'énoncé d'Ali Bongo : [...] « *ce rendez-vous solennel est un moment privilégié réaffirmation de notre communauté de destin, de notre attachement collectif aux valeurs et vertus de paix, d'unité et de solidarité* », les formes d'adresse renforcent l'effectivité du sentiment de partage et des liens communautaires par des topiques : *paix, unité, solidarité*. Cette forme est observable dans la formation des lexèmes « *Mes-chers-compatriotes* ». Cela infère la relation patriotique, voire « intime », entre le sujet parlant et l'auditoire.

Chez Omar Bongo, les énoncés tels que : « *ma pensée va surtout à toutes celles et à tous ceux qui sont dans l'épreuve et la détresse* », caractérisent cette acuité de l'émotion dite, et par ricochet, les topiques participent à la construction d'un ethos humaniste avec la valorisation du degré de sa sensibilité face à la difficulté de « *chaque gabonais* ». Les

séquences suivantes sont particulièrement intéressantes car on peut observer que les situations d'énonciation telles que les grandes manifestations populaires foisonnent d'une présence plus importante d'expressivités pathémiques, à l'exemple des discours d'investiture et des « *candidatures présidentielles* », comme l'illustre les propos d'Ali Bongo.

A.B.

- Camarade, [...] En ces moments d'intense émotion, il m'est difficile de trouver des mots assez forts pour exprimer les sentiments de reconnaissance et de gratitude que j'éprouve après que vous m'avez témoigné votre confiance d'une manière si éclatante et devant la lourde responsabilité que vous avez bien voulu me confier. Votre confiance, chers Camarades, me pèse d'autant plus que je sais que le PDG, notre Parti, est un riche vivier de compétences avérées et que parmi nous, aujourd'hui même, nombreux sont ceux qui sont dignes de la même confiance et sur lesquels aurait pu se porter votre choix (*Discours d'investiture*, 20 juillet 2009).

- **Chères Sœurs, Chères Frères**, [...] Dans cette période de la vie et de l'histoire de notre pays, **je sais que vos cœurs et votre attention sont focalisés sur le Gabon que vous chérissez**. Malgré la distance, les problèmes à l'étranger, les réussites car elles existent, le cordon ombilical et patriotique qui vous lie à votre Nation est intact (*Messages aux gabonais de l'étranger*, 21 août 2009).

Dans l'exemple de l'allocution d'investiture d'Ali Bongo, le discours est marqué par un registre d'adjectifs. Rappelons que l'adjectivisation permet d'intensifier les propos ou la situation véhiculée par les énoncés. C'est pourquoi, loin d'être un récit neutre en soi, les éléments adjectivés participent au renforcement des représentations imaginaires ou réelles. Selon M. Ballet (2014), les rhétoriques émotionnelles sont un stimulus réel ou imaginaire : les émotions s'éprouvent à la vue, à l'écoute, ou plus généralement à la représentation d'un objet, d'un événement ou d'une situation. Nous avons d'ailleurs employé le terme « expressivité », pour signifier la manière dont l'orateur qualifie son état émotionnel devant l'auditoire. Ainsi, lorsque l'orateur emploie des termes qui relatent son état émotionnel, il crée une certaine ambiance.

Le processus a pour visée d'influencer le comportement de l'auditoire, en l'incitant à se joindre à cet état, à l'éprouver, à être simplement accordé avec l'orateur, semble-t-il. On voit aussi qu'en témoignant sa reconnaissance d'une part, en montrant que le PDG dispose d'autres compétences d'autre part, l'orateur continue « de garnir » l'émotion, par un procédé hyperbolique : « *riche vivier de compétences avérées* ». Nous nous risquons à affirmer que le signe de reconnaissance est un message que j'envoie à l'autre pour lui signifier qu'il existe à mes yeux, qu'il est présent (S. Micheau-Thomazeau & L. Thomas,

2018 :182)³⁷². L'énoncé « *votre confiance* » provoque à cet effet, « *une soif de reconnaissance* », pour essayer d'aménager sa légitimité ou sa singularité en constituant un « sentiment psychosocial » (se sentir privilégié parmi tant d'autres compétences par exemple).

R. Micheli (2014) affirme que parmi les catégories de sémiotisation, la manière dont les unités lexicales sont mobilisées permet de distinguer comment l'orateur signifie son émotivité dans le discours. Dans la séquence suivante, deux aspects nous semblent correspondre à ce processus, l'utilisation du déterminant « *quel+ nom* » et dans un autre cas où l'orateur infère sa relation familiale.

A.B.

- Camarades, [...] **Quel accueil ! Quel enthousiasme ! Quelle chaleur ! Merci, merci à tous !** Je voudrais au moment où je m'appête à prendre la parole pour le lancement de notre campagne remercier en premier lieu mon épouse Sylvia BONGO ONDIMBA. Merci maman Sylvia pour ces mots que tu viens de prononcer à mon endroit. Si on m'avait dit il y a 28 ans que nous devions vivre ensemble un tel moment, je ne l'aurais pas cru. **Merci de tout cœur. Merci surtout pour ton engagement constant à mes côtés.** Ces dernières années, nous avons traversé des moments difficiles. **Nous avons essuyé des calomnies injustes et des attaques odieuses** (*Discours d'ouverture de la campagne*, 13 août 2016)

Par ailleurs, si l'expressivité anaphorique, assez remarquable donne un rythme à l'énoncé, la particularité du déterminant « *quel* », permet à l'orateur de procéder à une économie du langage en faisant valoir systématiquement les termes affectifs. On voit que l'émotion est fournie grâce à l'intonation que peut conférer l'exclamation, et fait vivre conjointement à l'allocataire son ressenti en accentuant les topiques. Les remerciements qui suivent « *Merci, merci à tous* » connotent cette intention par l'émotion de « gratitude » exprimée.

Plusieurs acteurs politiques impliquent une part de leur vie de famille pour véhiculer une certaine image. C'est ce que nous observons dans ce discours d'Ali Bongo. La mise en scène de sa vie personnelle lui permet de projeter un effet pathémique particulièrement psychique et social sur l'auditoire (représentation symbolique, rapprochement, identification).

³⁷² Thomas, L. & Micheau-Thomazeau, S. (2018), « Outil 4. Les signes de reconnaissance », in L. Thomas & S. Micheau-Thomazeau (Dir), *La Boîte à outils de la Motivation* (pp. 20-23). Paris, Dunod.

Concernant cette séquence, entre les phases exclamatives dans l'exorde et une fin dramaturgique, les artefacts émotionnels sont symbolisés par une peinture de l'expérience personnelle, délocutée sur sa femme. La dénomination de sa femme « *maman* » et précédemment l'adresse « *camarade* » construit un cadre que nous pensons familial. Le discours devient un moment de confiance familiale. Par cette dimension, il suscite la confiance de l'auditoire. En évoquant leurs parcours de vie, il dévoile les différentes situations auxquelles ils ont été confrontés à deux. La conception de ce récit permet d'insérer l'auditoire dans son historicité, de projeter intérieurement l'auditoire dans son intimité et de l'embarquer dans une dimension pathémique.

Nous finalisons ces analyses en mettant en relief une spécificité plus étendue que nous avons remarquée chez Omar Bongo. En effet, dans certains cas, l'émotion prend la forme polémique dès l'entame du discours. Elle peut aussi être maintenue dans la trame énonciative telle que dans les discours : *Visite à Port-Gentil* (24 juillet 1980) ; *Aux forces armées* (08 février 1982). Ali Bongo, quant à lui, configure l'émotion polémique dans les discours de compétition comme nous le verrons dans le chapitre 7.

Le procédé de dramatisation, dans cet extrait d'Omar Bongo, révèle le populisme d'Omar Bongo, dans la mesure où le positionnement de l'instance politique le conduit à s'opposer à un adversaire, à se poser en leader incontestable et à exalter des valeurs d'idéalité sociale (P. Charaudeau, 2008 : 49-58). Dans les extraits suivants, les valeurs de la démocratie sont opposées à l'irrationalité comportementale, dénoncée par Omar Bongo :

O.B.

- **Je sais que ce lieu n'est peut-être pas le meilleur pour vous dire ce que j'ai sur le cœur.** Mais après avoir entendu le général, commandant en chef de nos forces armées, je vous dirai tout simplement que s'il y a eu des aspects positifs dans votre action, il y a aussi certaines choses à regretter (*Aux forces armées*, 08 février 1982).
- **Chers compatriotes,** Notre aspiration à la démocratie et à la liberté doit se conjuguer, à n'en pas douter, avec l'esprit de tolérance ; et la ferme volonté de changement qui anime le pays tout entier doit s'affirmer sans violence. **L'agitation politique vécue tout au long de la campagne ne doit pas provoquer un chaos économique, redoutable pour tous et d'abord pour les plus faibles** (*Après les élections législatives*, 16 octobre 1990).

Dans une situation de crise, le discours est marqué par la conception de deux vecteurs le « mal » et le « bien ». L'orateur construit l'image du « mal », ici représenté

par un évènement que nous appelons la dramatisation de l'évènement, comme un moyen d'inciter l'auditoire à un changement de comportement.

La période historique des années 90 est bouleversée par des crises politiques et des revendications multipartites. Omar Bongo adopte un positionnement polémique et incisif, en inférant, par le discours, des expressivités qui contrecarrent ces crises (dirigées contre son pouvoir notamment) et des expressivités imagées de l'adversaire qui prend une stature négative. En procédant à l'utilisation du verbe devoir, l'orateur met en scène sa souveraineté pour « rappeler » les valeurs de la Nation : « *la démocratie* », « *la liberté* », « *l'esprit de tolérance* ». Il constitue ainsi un pôle positif avant de mettre en parallèle le pôle négatif, ici, c'est une situation sociale qui en est le symbole. C'est pourquoi, l'usage des vocables *rudes* (P. Charaudeau utilise le terme de dramaturgie discursive) : « *violence* », « *chaos* », « *agitation* », « *redoutable* », accroissent ainsi une fatalité et véhiculent une représentation négative de l'évènement chez l'auditoire, pouvant produire en même temps un effet d'effroi ou de tension.

Pour compléter notre analyse sur les points que nous développons précédemment, nous nous penchons sur deux stratégies pathémiques qui couronnent le discours d'Omar Bongo et celui d'Ali Bongo. D'une part, nous avons repéré une amplification des valeurs comme un moyen de mobilisation des passions chez l'auditoire. D'autre part, la construction de ces valeurs induit celle de l'antagoniste, érigé en force obscure, oppositionnelle au « bien-être » communautaire. Cette mise en scène se produit par une « charge émotionnelle » portée par diverses expressivités. Particulièrement conatives, elles ont pour but de transformer l'opinion de l'auditoire (voir chapitre 7). Le discours politique se veut, dans son propos, un discours de vérité qui dit quel est le système de valeurs au nom duquel doit s'établir le lien social qui rassemble cette diversité (P. Charaudeau, 2014 :147).

Comme nous l'avons dit précédemment, les valeurs, par exemple (paix, unité, solidarité, etc.) sont, par excellence, des symboles qui dynamisent les moments discursifs. Il faut, à cet effet, qu'elles soient suffisamment partagées entre les différentes instances pour pouvoir créer un lieu consensuel devenant ainsi dans la foulée des outils persuasifs. Car, la construction pathémique des valeurs stimule cette harmonie, ou du moins, cherche à amoindrir les distances ou les diversités, pour créer des liens plus fusionnels.

Le discours d'Omar Bongo est marqué par des événements sociaux dont la libération des prisonniers (anciens opposants de Léon Mba) et la configuration du Parti Unique, tandis que celui d'Ali Bongo est produit dans un contexte d'activité de pluralisme démocratique et influencé par les événements post-électorales de 2016. Nous signalons le moment du discours par le simple fait qu'il peut constituer un emblème théorique du discours. Car les événements fondamentaux, porteurs d'une charge émotionnelle positive ou négative, le deviennent à condition d'être investis psychiquement (C. Chabrol, 2000 : 114)³⁷³. L'événement constitue ainsi à la fois pour les orateurs et pour l'auditoire une expérience pouvant influencer l'humeur, le ressenti ou l'impression.

On trouve d'ailleurs rarement une thématique spécifique développée par les orateurs dans les discours énoncés à l'adresse des gabonais contrairement aux discours à l'étranger. Tout se passe comme si les discours énoncés à l'endroit des gabonais étaient l'occasion de parler de sujet tous azimuts. Ce sont des occasions également de blâmer, de se réconcilier, de sanctionner, bref, de familiariser l'événement. Dans tous les cas, cette conception ne saurait limiter la part pathémique du discours politique des Bongo père et fils. Ce brouillage fait émerger la dimension verbale de leur parole politique, plus significativement chez Omar Bongo que chez Ali Bongo.

Observons dans ces extraits comment cette forme d'émotivité est réalisée par Omar Bongo et par Ali Bongo :

O.B

- **Il dépend de vous que l'esprit d'unité, de concorde et de solidarité**, seul capable de garantir la stabilité, l'ordre et la paix nationale, ne se démente pas un seul instant. **Le tribalisme, le régionalisme, l'individualisme**, tout ce qui peut diviser sont les ennemis de cette unité nationale dont nous avons tant parlé, que nous avons tant prônée, mais dont nous ne nous laisserons jamais de parler tant qu'il existera au sein de la société gabonaise quelques brebis égarées pour lesquelles, du reste, j'ai pris de larges mesures de mise en liberté car j'estime que ce n'est pas en gardant les gens en prison, ce n'est pas en refusant aux Gabonais le dialogue qui leur revient de droit que nous ferons le bonheur de nos concitoyens(*Fête Nationale de l'indépendance*, 16 août 1975).

-**Mais le caractère gabonais retourne trop souvent aux démons familiers** ce qui aboutit, si on n'y prend garde, à compromettre certaines actions de développement et à freiner le progrès.

J'ai déjà cité le tribalisme, le régionalisme, le souci exagéré de l'intérêt personnel.

³⁷³ Cf. Plantin, C., Doury, M., & Traverso, M (Org.). (2000), *Les Émotions dans les Interactions*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon

J'y ajouterai, en visant particulièrement ceux qui ont la charge de faire observer les lois et règlements et d'administrer, toute une cohorte d'autres démons. Ils ont pour noms paresse, laisser-aller, absentéisme, indiscipline, manque de conscience professionnelle, mauvais comportement vis-à-vis du public et corruption. Que ceux qui sont habités **par ces démons** s'efforcent de les chasser, sinon c'est eux-mêmes qui le seront (*Vœux du nouvel an 1976*, 31 décembre 1975).

A.B.

- Mais, je vous le dis, il n'y aura pas de chaos. Il n'y aura point de tout cela, parce que les Gabonaises et les Gabonais sont profondément épris de paix. Les Gabonais savent éviter les pièges tendus par les sorciers et les perfides trompeurs qui sèment le poison et répandent la peur (*Congrès d'Investiture du PDG*, 14 mars 2016).

- N'écoutez pas les faux-prophètes, ceux qui s'opposent pour s'opposer sans jamais rien proposer. Ne suivez pas le chemin qu'il vous indique et qui ne mène qu'à une impasse. **À ces pessimistes professionnels j'opposerais toujours l'optimisme de la volonté.** Cette inclinaison **des vrais amoureux de la patrie** à voir dans le triomphe des difficultés du moment l'occasion de prouver l'attachement éternel d'un peuple à sa patrie (*Discours à la Nation*, 17 août, 2018)

On trouve ici une inscription des valeurs dans des vocables comme : « *unités* » ; « *patriotes* » ; « *identité nationale* » ; « *paix* » ; « *liberté* », entre autres. Ces expressions sont figées et abondantes dans les productions discursives des deux orateurs (nous analysons les catégories socio-sémantiques dans le chapitre 10). Les valeurs, dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, induisent, à notre avis, un sentiment identitaire et un signe d'identification tels que présentés par Omar Bongo et Ali Bongo « *le gabonais est...* ». Ils peuvent paraître, à contrecoup, obsessionnel du fait de leur omniprésence dans les discours des deux orateurs. Toutefois, en quoi se justifient-elles comme des stratégies communicationnelles pathémiques ? À cette question nous répondons que dans le discours des Bongo père et fils, le sentiment d'appartenance est miné par une certaine émotivité suscitée par la mise en scène des idéaux et des symboles sociaux. Car en s'adressant à leur socialité, les orateurs touchent leur intimité.

Néanmoins, l'émotion ne se représente pas en politique, parce que le champ politique est, en principe, le lieu de la vie collective, le lieu où c'est l'indistinction qui se donne à voir (B. Lamizet, 2011). Par exemple, dans l'extrait du discours au « *congrès d'investiture* » d'Ali Bongo, son attitude énonciative nous révèle que les marques du pathos s'inscrivent dans la technique argumentative comme chez Omar Bongo. De ce fait, elles donnent subtilement un pouvoir aux valeurs véhiculées, à moins que certains indices soient plus explicites. On voit donc que la construction syntaxique par des liages conjonctifs « *mais* » et « *parce que* » permet d'énoncer ses arguments, et qu'ensuite les marqueurs négatifs définissent ses prises de position par la récusation du « *chaos* ». Pour

finir, l'orateur offre une image positive aux Gabonais, en construisant de façon habile la délocution « *parce que les Gabonaises et les Gabonais sont/savent* ».

Nous le verrons, la délocution, c'est la construction du tiers absent de la scène, il peut être « *il* », l'« *autre* », ce tiers peut être un conseiller, un juge, un arbitre, un médiateur, mieux à même, car jugé impartial et censé avoir suffisamment de recul, de régler tel ou tel conflit (D. Ndoba Makaya, 2014). Cette délocution, mise en scène par Ali Bongo, amène à mieux construire l'image caractéristique des gabonais. La dimension affective est la relation que les gabonais entretiennent avec la « *paix* ». L'accentuation de cette caractéristique est assurée par l'adverbe « *profondément* », décrite par le verbe « *épris* » et formulée par l'incursion d'une strophe de l'hymne national gabonais. On comprend que les gabonais épris de paix sont à même de s'ériger contre le chaos, l'expression « *je vous le dis* » sert à montrer son assurance face à ces propos et à affirmer une prise de position devant l'auditoire.

Par ailleurs, si ces valeurs chez Omar Bongo et Ali Bongo doivent définir le gabonais, elles ne sauraient cependant être vraies sans la représentation du mal tel que nous le distinguons à travers des notions comme le tribalisme, le régionalisme, bref, les « *ennemis de l'unité nationale* », du « *développement* ». Les représentations des lieux ou des pensées antipathiques face aux situations inverses, celles de l'unité nationale, du patriotisme, permettent d'amplifier l'image de chaque pôle par les orateurs, qu'ils soient négatifs ou positifs. Les stratégies visent à augmenter un sentiment offensif par rapport aux différentes situations présentées par les orateurs. L'auditoire n'a guère de choix que de se laisser convaincre par des représentations et des symboles qui sont présentés tels quels.

Omar Bongo et Ali Bongo manient de façon conjointe les topiques antipathiques, signifiées par les expressions *démons, sorciers, ennemis, pessimistes, impasse, chaos, faux-prophètes*... Ces marques performant les processus pathémiques par l'amplification et par un descriptif hyperbolique, voire dénaturé de l'ennemi. Car l'art oratoire consiste à configurer des choses qui apparaissent invraisemblables comme vraies. Ce procédé, qui nous semble symboliquement cathartique, met en œuvre un sentiment rébarbatif. D'ailleurs, Omar Bongo, par le syntagme « *tout dépend de vous* » se déresponsabilise de la situation pour inciter l'auditoire à prendre parti. Ali Bongo choisit, quant à lui, la voix

impérative pour orienter l'opinion de l'auditoire par la présentation « délétère » de cet ennemi.

Les pratiques discursives des Bongo père et fils n'échappent pas au glissement des termes religieux. En parlant de l'intensification hyperbolique précédente, nous observons que les tournures ecclésiastiques chargent ou surchargent l'affect. La visibilité des valeurs religieuses dans le discours des deux orateurs provient également des représentations des croyances qui circulent au sein de la société. Dès lors que les orateurs y puisent des moyens d'adhésion, elles transmutent l'émotion véhiculée car significativement identitaire et culturelle. Observons comment l'incursion de la religion amplifie l'affectivité à travers ces extraits :

O. B.

- J'ai pour habitude de dire : gabonais nous sommes, gabonais nous resterons. Pensons à notre pays, pensons à notre jeunesse. Nous croyons en Dieu, mais Dieu ne nous a pas donné le droit de faire du Gabon ce que nous sommes en train de faire. Il nous observe, il dit amusez-vous, mais le jour où il voudra aussi nous sanctionner, il le fera (*En Réponse Aux Vœux Des Autorités Gabonaises Au Palais Présidentiel*, 6 janvier 2009).

A.B.

- Je voudrais, à cet égard, paraphraser un grand penseur Chrétien, St François d'Assise pour dire avec lui que « Nous devons tous être des instruments de la paix, Pour que là où est l'offense, nous mettions le pardon, Pour que là où est l'erreur, nous mettions la vérité, Pour que là où est le désespoir, nous mettions l'Espérance. Pour que là où est la haine, nous mettions l'amour. » Fin de citation. [...] **Je sais combien ces valeurs de confiance, de compassion et de pardon sont indispensables à la préservation d'un climat de paix pour nous tous** (*Discours à Oyem*, 28 Mars 2016).

Nous observons deux systèmes d'ancrage de la dimension religieuse dans le discours des Bongo père et fils. Le premier, chez Omar Bongo consiste à dépolitiser la situation de communication et à mettre en scène un sermon. L'exclusion de soi qu'il opère par la construction d'un « nous inclusif » permet de se configurer en être collectif, de s'effacer de la scène en ayant une observation globale et détachée de la situation du pays en 2009. Cette substitution de son pouvoir par celle de « Dieu », fait intervenir « la puissance » divine comme celle qui sanctionne et qui blâme. La sacralité de la responsabilité qui couronne cet énoncé permet d'accroître le blâme. Par conséquent, elle peut amener l'auditoire à se convertir, à changer de comportement en éprouvant la crainte de la sanction de « Dieu ». Car l'émotion facilite l'adhésion et les rhétoriques, qui visent à la susciter, jouent, par conséquent un rôle important dans les formes politiques du sensible (B. Lamizet, 2011 : 73).

La réappropriation des énoncés (identifiable par le trait sémantique « *dire avec lui* ») chez Ali Bongo, constitue un moyen d'évoquer les valeurs humaines : la compassion, le pardon. On retrouve ici une modalisation énoncée par le verbe d'opinion « *je sais* ». Si l'acte rapporté permet à l'orateur de se détacher de cette opinion, le syntagme « *dire avec lui* », définit cependant une subjectivité. Par conséquent, l'orateur s'appuie sur le discours cité pour étayer (valeur enthymématique) une opinion et pour influencer celle de l'auditoire. Le procédé proverbial est démonstratif dans la mesure où il sert d'argument. Or l'argumentation se propose d'agir sur un auditoire, de modifier ses convictions ou ses dispositions (C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, 1958). À cet effet, le verbe d'opinion est d'ordre intellectif, c'est-à-dire que, tout, en gardant le propos à distance (point de vue externe), le locuteur exprime une attitude de croyance plus ou moins certaine qui relève de la raison (P. Charaudeau, 1992)³⁷⁴.

Le paramétrage pathémique des énoncés feint celui d'une stratégie de persuasion. Car l'entame du discours des Bongo père et fils est de créer et d'entretenir une relation étroite avec l'auditoire. Les topiques émotionnelles, comme nous l'avons vu, amplifient les situations représentées. Par ailleurs, si Ali Bongo sémiotise l'empathie, Omar Bongo peut cependant maintenir une ambiance de controverse, installant ainsi une tension énonciative dans l'espace discursif avec l'auditoire par des topiques de menace. Dans la suite de la *dispositio*, nous tentons d'analyser la mise en scène du discours par les procédés d'amplification rhétorique.

5.2.2.3. Figures anaphoriques : des ancrages sloganiques

L'emboîtement des normes rhétoriques est un facteur du discours politique. Les segments anaphoriques sont les plus remarquables. Ils apparaissent comme des signes excentriques dans la cohésion du texte. Selon R. Micheli, ils se présentent comme

Un mode de liage transphrastique fondé sur la rythmicité, c'est-à-dire sur le retour, un nombre déterminé de fois (en général 2, 3 ou 4), d'unités dont la forme et/ou le volume sont similaires. Ces unités peuvent certes être des propositions, mais aussi des unités de rang inférieur comme des syntagmes ou des mots : leur récurrence donne lieu à des parallélismes qui favorisent l'« emballage des propositions » et la création d'« unités textuelles » (2014 : 146).

³⁷⁴ Charaudeau, P (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette.

Forte de ce constat, ce qui nous importe ici, c'est de lire l'anaphore rhétorique, comme une caractéristique de *l'élocutio*, en d'autres termes, comme un signe discursif qui fait autorité dans le rituel politique. Nous tentons de le démontrer dans la parole des Bongo père et fils.

Sur un corpus de quatre cent huit discours, les anaphores se déploient tantôt d'une manière, tantôt d'une autre. On s'accorde avec plusieurs auteurs pour dire que leurs agencements sont pluriels. Il nous semble donc judicieux de limiter notre observation à l'anaphore rhétorique organisée généralement en symétrie. Car la reconnaissance la plus apparente des processus anaphoriques est leur position en début de phrase. Nous nous accordons à dire qu'elle est classée comme figure de construction de type microstructural et comme la variété la plus élémentaire de la répétition. Elle sert de base aux figures macrostructurales d'amplification, au niveau de la structuration textuelle. Pour le locuteur qui entend convaincre par l'esthétique et l'efficacité de la répétition, l'anaphore s'avère pragmatique. Ce faisant, nous privilégions une analyse qui les appréhende comme des éléments intensifs contribuant à la performativité du rituel. Ainsi, le terme sloganisation s'avère synonymique (A. O. Barry, 2002 ; M. Tournier, 1985³⁷⁵ ; O. Reboul, 1975).

Le premier élément remarquable est que les phénomènes anaphoriques rétrécissent l'extension du texte, condensent des énoncés par une formule paraphrastique considérée magique dans des contextes tels que les compétitions électorales et les déclarations présidentielles, et nous pouvons l'observer dans les séquences suivantes :

O.B.

- [...] "**Gabon d'abord**", plutôt que "**mon ethnie d'abord**"

"**Gabon d'abord**", plutôt que "**ma province d'abord**"

"**Gabon d'abord**", plutôt que "**mon parti politique d'abord**" [...]

"**Gabon d'abord**", pour rompre avec l'égoïsme,

"**Gabon d'abord**", pour hisser notre pays parmi les tous premiers au Sud du Sahara, afin que le progrès économique et le bien-être social soient à la portée de tous (*40ème anniversaire de l'accession à la magistrature suprême*, 02 décembre 2007).

- **La fidélité, c'est l'attachement** constant aux idéaux du parti dont le président-fondateur est l'inspirateur.

La fidélité, c'est le respect des institutions du pays. C'est le respect de ceux qui les incarnent et en sont les garants.

La fidélité pour les élus du parti, c'est la défense des orientations et options fondamentales du parti et du gouvernement qui en est issu (*Rentrée politique du Parti*, 23 février 2004)

³⁷⁵ Tournier, M (1985), « Texte « Propagandiste » et Cooccurrences. Hypothèses Et Méthodes Pour l'étude De La Sloganisation », *Mots* 11.1 (1985): 155-87.

A.B.

- Reconstruire le lien social est une exigence pour chacun à la place et aux responsabilités qui sont les siennes.

La démocratie est un choix qui doit conduire à la vie, et non pas à la mort.

La démocratie n'est pas faite pour apporter ruine, désolation et deuil.

La démocratie est faite pour construire et bâtir un avenir meilleur.

Lorsqu'au sortir d'une élection, des familles pleurent des morts, c'est qu'on a trahi la démocratie.

Lorsqu'au sortir d'une élection, des biens publics et privés sont détruits, c'est une trahison de l'idéal démocratique et républicain.

Ensemble, nous devons dire « Plus jamais ça ! ».

Plus jamais ça dans notre pays car aucune cause ne saurait justifier que des vies soient arrachées (*Déclaration post-électorale*, 24 septembre 2016).

- **Sans responsabilité**, pas d'efficacité

Sans responsabilité, pas de résultats (*Réponse aux vœux du nouvel an*, 11 janvier 2018).

Nous n'entendons pas distinguer les phénomènes anaphoriques chez les deux orateurs, du moins, nous n'observons pas, ici, certaine variation. Nous voyons que par ces énoncés, la structuration textuelle est stratifiée. Malgré leur inférence dans la trame énonciative, ces phénomènes maintiennent la cohésion cognitive. Ils assurent une liaison entre les différents prédicats. Les groupes nominaux ou les prédicats que nous observons, fonctionnent comme des référents majeurs ou introductifs. Ils servent ensuite à relier d'autres groupes nominaux ou d'autres prédicats informationnels. Toutefois, dans certains cas, ils assurent une transitivité vers d'autres formes anaphoriques (syntaxiques et/ou grammaticales). Nous le distinguons chez Omar Bongo par exemple. L'usage des anaphores hypozeuxes d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, dans ces séquences, sont moléculaires, car elles fournissent d'autres groupes nominaux ou verbaux. Dans le cas des séquences « *Gabon d'abord, plutôt que* » et « *Sans responsabilité, pas de* », les deux dispositifs sont mis en opposition par les adverbes préférentiels chez Omar Bongo et par la négation chez Ali Bongo. Cette construction condense les énoncés, substitue les constructions complexes des phrases pour une formule englobante, qui oblige par ailleurs l'auditoire à retenir l'information essentielle.

Nous voulons tout de même signifier que ces formules sont la conséquence d'une constitution phrastique dominante, comme nous le remarquons dans le discours *Déclaration post-électorale*, 24 septembre 2016 d'Ali Bongo. Les segments répétés « *la démocratie c'est* » se caractérisent alors comme des appendices. L'énumération anaphorique des termes « *La démocratie* » et « *la fidélité* », puise dans le segment majeur son élasticité sémantique en assurant le contenu informationnel. Le contenu modal par le verbe « *est* » permet de disloquer d'une part le terme « *la fidélité* » chez Omar Bongo ou

le terme « *démocratie* » chez Ali Bongo, d'induire, d'autre part un contenu définitionnel. D'ailleurs, ces relations coréférentielles de la négation « *ce n'est pas* » par exemple, font apparaître un ethos pédagogue. À ce propos, on peut soutenir avec V. Magri-Mourgues, que :

Le rôle de l'anaphore rhétorique est alors d'intervenir dans l'agencement des énoncés comme le feraient de simples connecteurs argumentatifs ou temporels, du type « d'abord, ensuite, enfin ». Ces anaphores assurent la maîtrise du discours par le locuteur et guident l'auditeur, qui n'a pas le loisir de revenir en arrière, de relire le texte, de vérifier ses enchaînements, comme pourrait le faire un lecteur (2015 [en ligne])³⁷⁶.

Dans ce sens, les anaphores n'apparaissent pas comme des impostures énonciatives, cependant, elles constituent des segments argumentatifs moins étendus, mais performatifs, car tout énoncé a le pouvoir de créer une réalité (Austin, 1970), qu'elle soit linguistique ou symbolique. C'est ainsi que la formule « *Gabon d'abord* » chez Omar Bongo, nous permet d'introduire d'une part, ici, la dimension rituelle de l'anaphore, et d'autre part, sa fonction essentiellement liturgique (voire sloganique). C'est pourquoi nous avons employé le terme de « formule », car elle est particulièrement abondante dans l'espace social gabonais.

Le terme formule désigne une expression lexicale, le plus souvent un syntagme nominal ou une collocation à caractère néologique, qui renvoie à une notion ayant joué sur le plan idéologique un rôle fondateur et actif dans une situation historique. La formule se caractérise par son usage massif et répété, sa circulation, dans l'espace public et une conjoncture donnée (P. Charaudeau & *alii.*, 2002 : 274).

Nous observons que le caractère répétitif des syntagmes anaphoriques fonctionne comme des slogans par leur force dynamique. Autrement dit, elle embrase la trame énonciative en agissant comme un métalangage spécifique, comme des mots magiques et comme des termes conceptuels, voire sacrés, comme c'est le cas avec la formule « *Gabon d'abord* » et dans cet énoncé d'Ali Bongo :

A.B.

- [...] Je propose aux Gabonaises et aux gabonais d'agir ensemble, d'agir ensemble pour regarder l'avenir en toute confiance. [...]
- **nous allons agir ensemble**, pour consolider l'héritage commun que nous a légué le Président Omar BONGO ONDIMBA ;

³⁷⁶ Magri-Mourgues, V. (2015), « L'anaphore rhétorique dans le discours politique. L'exemple de N. Sarkozy », in *Semen*, 2015-07-22.

- **nous allons agir ensemble**, pour faire de la route un facteur de développement économique générateur d'emplois et de revenus ;
- **nous allons agir ensemble**, pour réinventer l'école gabonaise ;
- **nous allons agir ensemble**, pour redistribuer de manière équitable la richesse nationale afin de mieux lutter contre la pauvreté et l'exclusion ;
- **nous allons agir ensemble**, pour que le rêve du Gabon souhaitable corresponde aux chemins du Gabon possible (*Discours d'investiture au congrès du PDG*, 20 juillet 2009)

Dans ce passage, la mise en page du processus anaphorique est sa sonorité, son rythme, son omniprésence, son élasticité. L'envisager comme une sloganisation, c'est le définir, suivant sa reprise systématique, comme un moyen pour les orateurs de mettre en scène une formule que l'auditoire mémorise dans la foulée dans le but d'influencer son comportement. Elle dissout en conséquence toutes les interférences qui brouillent l'information essentielle du discours. L'expression étant courte « *Gabon d'abord* » et schématisée de façon identique « *nous allons agir ensemble* », elle est donc aisément repérable et retenue. Par conséquent, elle est manifestement cognitive, voire psychologique. Le slogan, écrit A.O. Barry, « *est une formule concise et frappante, conçue pour accrocher, pour faire la propagande, ce qui répond au besoin de rompre avec le verbalisme* » (2002 : 93). La condition créée par Ali Bongo, par exemple, est la communion, par l'équilibre, des forces « *agir ensemble* ». Cet équilibre s'avère nécessaire pour la réalisation du progrès du Gabon.

La création des slogans sert à intégrer des expressions fortes dans l'esprit de l'auditoire (D. Mayaffre parle d'ailleurs de « *bourrage de crâne* », 2015). Ils assurent par la gradation une intensification rhétorique. D'ailleurs, on remarque qu'ils circulent dans l'espace social par la réappropriation et par leur médiatisation, comme s'ils habitaient les représentations communes et constituaient un moment historique important, nous le constatons avec le slogan « *Gabon d'abord* » (O.B.) et le terme « *Émergence* » (A. B.). Le slogan se transforme donc en un terme figé, dans l'espace et dans le temps, en nourrissant une idéalité. Sa force persuasive reste la capacité mémorielle. D'autre part, ces slogans ont une dimension rhétorique, par leur sonorisation et leur capacité mémorielle (V. Magri-Mourgues, 2015), par conséquent ils sont considérés comme des figures.

Nous remarquons que les anaphores figurent une mimésis poétique. Les énoncés prennent des apparences rythmiques par leur structure uniforme. Le processus amplificateur des anaphores se donne à ressentir par un mode autotélique. Comme dans

une obsécration, l'auditoire se trouve embarqué dans un mouvement de performance du discours qui produit une sorte de vérité.

En outre, à l'égard des constructions anaphoriques, deux remarques sont à mettre en évidence à propos des discours des deux orateurs. La première, c'est qu'Ali Bongo utilise fréquemment une forme symétrique (généralement plus étendue), que nous verrons dans les exemples qui suivent. La deuxième remarque est que les anaphores, chez Omar Bongo, ont des formulations de type intra-phrastique, et généralement courtes, comme l'illustrent ces deux passages :

O.B.

- Solennellement, **nous disons Oui au Dialogue**, Mais **nous disons Non à la Confrontation. Oui au respect** de notre Souveraineté, **Non à la Domination. Oui à la Négociation**, mais **Non à l'Intimidation** et aux Menaces de tout genre !
(*Ouverture de la conférence des pays de l'OPEP*, 09 juin 1975)

- **J'avais dit, en 2007**, gouvernement de mission. **Je dis encore aujourd'hui**, gouvernement mission [...].

Je dis aussi administration de mission ouverte, moderne et efficace.

Je dis encore mission de travail et de **responsabilité** pour chacun. Je dis toujours référence aux valeurs morales pour tous, changement de mentalité **pour tous**, patriotisme (*Fête nationale de l'Indépendance*, 16 août 2008).

Nous observons qu'Omar Bongo modère l'élasticité des anaphores, en privilégiant un mécanisme d'apposition. Les signes de différences signifiés par les adverbes de récusation et d'acceptation introduisent des substantifs mis en écho. Ce procédé permet à l'orateur de synthétiser ou d'abrégier l'information par la construction d'un système énonciatif bouclé autour du non et du oui. Les substantifs accroissent ainsi la portée pragmatique des énoncés. L'absence d'une prise en charge notamment du « *je* », pour un « nous inclusif » témoigne de la formation d'un ethos mandaté. L'orateur présente subtilement les arguments comme indépendants de sa volonté mais du fait de la collectivité, ce qui justifie ce « nous inclusif ». Cette forme sert à dissimuler sa subjectivité et à galvaniser le lien cohésif. L'objectif d'une telle entreprise rhétorique est de donner du crédit aux valeurs, de les rendre ardentes, d'amener l'auditoire à les greffer et de l'inciter à embrasser une seule pensée.

Par ailleurs, les énoncés empilés par « *J'avais dit mission + je dis encore + Je dis aussi + Je dis encore + je dis toujours+* », obtiennent un écho prosodique, par leur concordance syntaxique et leur concordance rythmique. Cette répétition réticulaire harangue une pensée formulée en linéarité. Le choix d'un tel procédé donne l'impression

que face à l'auditoire, l'orateur martèle une formule « *gouvernement de mission* », qui est d'ailleurs enfilée dans la contemporanéité. La fixité du temps signifiée par l'emploi du verbe au passé, au présent, renforcée par les adverbes « *toujours* », « *encore aujourd'hui* », rend la « *mission* » irréductible, fondamentale et particulièrement exécutive « *pour tous* ». L'appareil anaphorique est d'instrumentaliser aux moyens des signes, une pensée consubstantielle, de donner suffisamment par la répétition une pensée suffisamment notoire pour l'auditoire. Lorsque le signe est retenu, il devient dès lors une sorte de vérité qui refoule le doute, puisqu'elle est puisée dans la crédibilité mise en scène par Omar Bongo.

Dans l'extrait suivant, la symétrie choisie par Ali Bongo est remarquable par son épaisseur. La stratégie de l'orateur semble être envisagée sur la force répétitive des items centraux, dont l'architecture rend intensif l'écho. Elle est donc assimilable à un poème. Pour occuper une amplitude textuelle, Ali Bongo facilite l'ancrage de l'anaphore par un procédé successif (ou binaire). Cette forme très répandue dans ses discours permet une réalisation rythmique voire poétique de l'anaphore. Les phrases s'ouvrent sur la répétition d'une même occurrence, et en parallèle, se poursuivent sur une autre forme anaphorique. Nous convenons donc que la surcharge énonciative est un coefficient efficace de la théâtralisation de la parole politique. Les mots deviennent des éléments qui martèlent dans l'esprit de l'auditoire, une sonorité des énoncés dynamisés, comme nous le percevons dans les extraits ci-dessous :

A.B.

- À ces politiciens prétentieux et amnésiques, nous devons dire :
Si vous aimez vraiment le Gabon, arrêtez de mentir au peuple !
Si vous aimez vraiment le Gabon, arrêtez de distraire le peuple !
Si vous aimez vraiment le Gabon, arrêtez ces débats absurdes !
Si vous aimez vraiment le Gabon, arrêtez ces débats honteux !
Si vous aimez vraiment le Gabon, allez-vous reposer ! Mais en réalité nous les connaissons.
Nous savons qu'ils n'en sont pas capables.
Nous savons qu'avec eux, rien de bon ne nous attend, car :
Ils incarnent un passé que nous ne voulons plus.
Ils incarnent une manière de faire que nous ne voulons plus.
Ils incarnent des comportements que nous ne voulons plus.
Nous savons que toute leur vie peut se résumer en trois I :
I comme Incapacité.
I comme Inaction.
I comme Inertie Nous savons qu'avec eux, c'est toujours la même chose :
Tout pour eux, rien pour le peuple !
Tout pour eux, rien pour le peuple !

Tout pour eux, rien pour le peuple ! (*Discours d'ouverture de campagne*, 13 août 2016)

- Mes chers compatriotes,

Assumer d'être indépendant, c'est accepter d'exister en soi, avec ses forces et ses faiblesses. Assumer d'être indépendant, c'est croire d'abord en soi plutôt que d'espérer en permanence le regard ou la bénédiction de l'autre.

Assumer d'être indépendant, c'est arrêter de penser que l'herbe est toujours plus verte et plus grasse ailleurs que chez soi.

Assumer d'être indépendant, c'est arrêter d'attendre la vérité des autres. Car la Vérité du Gabon, **c'est d'abord** celle des Gabonais.

Assumer d'être indépendant, c'est vivre en Patriote digne et fier du sol qui nous a donné la vie [...]

Assumer d'être indépendant, c'est enfin reconnaître que l'erreur fait partie de la vie, car pour bien marcher l'enfant commence souvent par trébucher, sinon par tomber. (*Discours fête de l'Indépendance*, 16 août 2017)

Nous observons que la première séquence est dominée par des signes exclamatifs et par une construction forte des anaphores *stimulus* et polémiques. Les slogans stimuli éduquent un comportement et les slogans polémiques désignent des ennemis, ils sont scandés d'une certaine manière pour dénoncer les coupables (A. O. Barry, 2002 : 110-111). Ainsi que nous l'observons, les différents procédés anaphoriques font apparaître le caractère éristique du discours de compétition d'Ali Bongo. Les conditions émises par l'adverbe « si », par exemple, incluent la construction d'un autre pôle segmenté (apposé). Le discours se construit sur des valeurs morales. On voit que l'orateur cherche à créer une communion autour de certaines valeurs reconnues par l'auditoire, en se servant de l'ensemble des moyens dont dispose la rhétorique pour amplifier et valoriser (C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, 1958 : 67).

Les dénominateurs « *politiciens, prétentieux, amnésique* » stigmatisent la figure de l'adversaire, renforcée par la conception des pratiques « *incongrues* », que l'orateur épingle habilement par l'anaphore et le signe exclamatif. Cette dévalorisation de la face adverse « *politicienne* » est stratégique, puisque, dans une situation de compétition électorale, l'orateur cherche à rallier l'auditoire à sa cause. La construction anaphorique consiste donc à envahir la perception de l'auditoire sur le caractère « *invalidé* », « *déshonorable* » voire « *ingrat* »³⁷⁷ de ses adversaires politiques. Par ailleurs, cette position permet de configurer celle de l'image de soi (Ali Bongo) qui est suffisamment

³⁷⁷ En employant le terme « amnésique » Ali Bongo fait allusion aux membres de l'opposition dont la plupart ont occupé les postes ministériels sous le règne de son père et lors de son premier mandat.

remplie d'autorité pour véhiculer les conditions pour « *aimer le Gabon* », par la suite avec le vocable « *arrêtez* ».

La tension exercée dans le discours nous interpelle. Une analyse de D. Mayaffre sur les discours de N. Sarkozy à ce propos, nous semble assimilable à notre observation. Dans la mesure où Ali Bongo intensifie le discours par cette dominance impérative, il s'adonne à une forme de liberté allocutive. L'espace de liberté du discours, celui que le locuteur négocie avec l'auditoire, écrit l'auteur, se trouve fermement borné, phrase après phrase, en amont et en aval. À ce stade, il n'est sans doute pas exagéré de parler d'une sloganisation du discours et de sa dimension propagandiste proche du « bourrage de crâne » (2015 : 8).

Le rituel énonciatif se propose d'élever un protagoniste au rang de héros. Fort de ce soutien, le héros doit assurer sa bravoure. Cette image ne peut se construire sans épreuve de force. Épreuve pendant laquelle il se montre vaillant. La construction de la figure de l'ennemi par une stigmatisation frontale ou symbolique sert à « prouver » que le héros est digne de foi. Ali Bongo mobilise une conception similaire en interpellant ses adversaires et en introduisant une notion pathémique « *aimer le Gabon* », pour l'opposer aux concepts négatifs portés par l'antagoniste, par conséquent, pour rallier l'auditoire.

Symboliquement, les mots répétés dans les premiers segments sont chargés de valeurs. La deuxième séquence est, de ce fait, intéressante, puisque chaque item énoncé vise à provoquer une émotion autour de « *assumer l'indépendance* », qui est particulièrement relancée par l'orateur. Selon M. Bonhomme, « *la figure donne d'emblée une forte présence conceptuelle au thème abordé (fonction signifiée de soulignements), tout en frappant le lecteur, en attaque du texte (fonction phasique de contact)* » (2005 : 196)³⁷⁸. L'aspect indicatif par la formule « *c'est* », que nous observons passim dans les discours d'Ali Bongo, est défini de façon rigoureuse.

Nous achevons notre analyse sur les figures anaphoriques en abordant en dernier leur conception interrogative. Nos deux exemples sont essentiellement extraits des discours d'Ali Bongo. Car on note une absence d'anaphores interrogatives chez Omar Bongo, bien que la question rhétorique soit un procédé narratif chez les deux orateurs.

³⁷⁸ Bonhomme, M. (2005), *Pragmatique des figures du discours*. Paris, H. Champion.

Ici, nous sommes intéressée par le mode répétitif de cette figure, qui constitue, elle aussi, une habilité argumentative de persuasion. Dans un cas monologique, la question rhétorique apparaît comme une question adressée à un interlocuteur fictif parce que l'auditoire ne peut ni l'asserter, ni la réfuter. Habituellement, seul l'orateur y répond, dans d'autres cas, les sujets suggèrent des pôles de réponses, laissant l'auditoire dans une atmosphère dubitative, comme dans les deux énoncés suivants :

A.B.

- **Comment leur donner l'éducation** ou la formation pour leur donner les moyens de leur autonomie ? **Comment les préparer** à l'économie de la connaissance ? **Comment promouvoir** la compétence dans la promotion sociale au détriment de tout autre critère ? **Comment bâtir** un monde durable où l'air sera toujours respirable et où l'essentiel des espèces animales et végétales n'auront pas disparu ? C'est à ces interrogations basiques, concrètes, que nous devons, nous membres du Parti Démocratique Gabonais, répondre (*Communiqué de presse*, 08 décembre 2017)

Nous voyons que la situation de communication influence la posture énonciative de l'orateur. L'orateur étant devant la presse gabonaise, l'objet de la communication est de réitérer les projets politiques du PDG. Le processus énonciatif vise donc à défendre, par la méthode anaphorique, les arguments qui favorisent une médiatisation de l'idéologie du PDG. Le sujet politique doit en principe répondre aux questions de l'auditoire (la presse). Il adopte pourtant une posture contre-interrogative en formulant lui-même ses questions et les réponses. Toutefois, la trajectoire de l'adverbe « *comment* » est d'abord dialectique. Elle couronne l'ancrage des concepts sous forme interrogative et expose le degré de la compétence de l'orateur. Le discours s'apparente à un décisoire par l'exposition du plan d'action formulé par les mots thèmes : *éducation, formation, économie, compétence*. L'adverbe « *comment* » étant suivi de verbes à l'infinitif, la narration par l'anaphore interrogative permet d'exposer ses actions. Nous convenons qu'elle a une valeur pragmatique puisqu'elle consiste à faire réagir l'opinion ou à entraîner son accord.

Si tout argument vient éclairer une situation, l'interrogative soulève plutôt des questions, dans notre cas, elle est biaisée, car les questions sont plutôt affirmatives. En d'autres termes, il semble que seul Ali Bongo connaisse l'issue du changement et des actions du changement, si bien que l'anaphore interrogative structure habilement le plan d'action de son parti par une insistance formulée de façon rhétorique. Cette issue est suggérée à travers les figures adverbiales « *comment* ». La forme interrogative de l'anaphore est de visée persuasive. C'est également cette procédure qui jalonne le discours de campagne d'Ali Bongo que nous mettons à nouveau en relief :

A.B.

- Doit-on les laisser faire ?

Faut-il les laisser compromettre l'avenir de nos enfants ?

Faut-il les laisser nous ramener en arrière ?

Alors je vous le demande, faut-il les laisser faire ?

Faut-il les laisser revenir ?

Faut-il les laisser briser nos rêves et nos ambitions ?

Faut-il laisser revenir le modèle ancien ?

Faut-il revenir aux privilèges indus ? ! (*Discours d'ouverture de campagne*, 13 août 2016)

La typologie des anaphores est divergente, nous l'avons dit. Chez Ali Bongo, elle est de fait, car une anaphore en cache toujours une autre. La saillance de celles-ci, dans les discours de compétition, n'est plus à relever. Il semble qu'elles paraissent sans la moindre mesure comme un instrument de captation.

Dans cet extrait, Ali Bongo use de l'interrogation oratoire telle une figure d'amplification. La spécificité de cette forme n'induit aucunement une réponse, mais elle se présente comme une évidence. Interroger quelqu'un, c'est le placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique ; [*« ... comme] des questions rhétoriques auxquelles on doit répondre positivement, écrit D. Maingueneau »* (1998 : 48). Dans notre cas, il peut s'avérer que l'auditoire soit amené à répondre positivement ; les formes anaphoriques de ce genre prennent alors une dimension sloganique par la force rythmique qu'elles présentent mais aussi par la dimension stimulante, en d'autres termes, par une implication effective de l'auditoire. Elles visent aussi à orienter celui-ci par une rationalité cohésive.

Néanmoins, le propre d'une interrogative est de dissimuler sa propre pensée et de laisser divaguer les idées présentées subtilement, ici c'est de montrer que l'adversaire est malhabile. Tel que présenté par Ali Bongo dans cet extrait, le jeu de l'anaphore interrogative est d'augmenter une vision péjorative de l'adversaire. Cette vision est présentée d'abord par la forme impersonnelle du prédicat « *faut-il* » qui sépare l'orateur de la responsabilité énonciative. Ensuite avec le degré de sensibilité des questions « *faut-il les laisser compromettre l'avenir de nos enfants* » ; « *Faut-il les laisser nous ramener en arrière ?* », l'orateur se saisit du pathos afin d'émouvoir l'auditoire. Il semble que la vision paraît évidente, parce que la figure interrogative agit sur la dimension psychologique. À mesure que les interrogations s'insèrent dans la trame énonciative, l'image de l'adversaire « *s'assombrit* ».

Les procédés véhiculent une sensation d'effroi du passé, de l'avenir des enfants qui laisse planer beaucoup d'incertitudes. Le rôle de l'interrogation anaphorique est donc d'accroître cette dimension par la performance processuelle des répétitions et l'ensemble des topiques. L'orateur mine ainsi l'opinion de l'auditoire en intervenant au moyen d'une intensification de la peur. Finalement, le processus reste implicite, le but étant d'amener à soi, le public (J. Gardes-Tamine 2011 : 152)³⁷⁹. La stratégie est donc, d'une part, de démasquer les limites de son adversaire en travestissant son image, d'autre part de supposer que lui seul incarne la bienveillance et la sécurité. L'orateur opère d'ailleurs un détour, en interrogeant directement l'auditoire « *Alors je vous le demande, faut-il les laisser faire ?* ». Cette interrogation ne laisse donc à l'auditoire que le choix de se rallier, si possible à l'orateur. En fait,

Les stratégies discursives de l'homme politique destinées à s'attirer la faveur du public dépendent de sa propre identité, de la façon dont il perçoit l'opinion publique et du circuit par lequel il passe pour s'adresser à celle-ci, de la position des autres acteurs politiques qu'ils soient partenaires ou adversaires, enfin, de ce qu'il juge nécessaire de défendre ou d'attaquer, les personnes, les idées ou les actions (P. Charaudeau, 2005 : 63).

L'anaphore dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo est une démonstration exceptionnelle qui couvre la trame discursive, par sa forme symétrique mais également par sa valeur rythmique. L'incursion de slogan signale la dimension liturgique de la parole politique des Bongo père et fils. Car le propre du slogan est d'être une formule, c'est-à-dire, d'être un énoncé bref, court et mémorable du fait de la répétition. Au final, il ressort deux composantes distinctives. Chez Ali Bongo, l'anaphorisation est omniprésente, voire marginale. Chez Omar Bongo, l'anaphore se présente non seulement sous une forme dissociative (en présentant le bien d'une part, et le mal d'autre part), mais également, nous avons pu observer une intrusion des slogans politiques. Mais, c'est surtout l'efficacité des procédures qu'il importe de retenir ici, car elles sont conçues dans l'optique de déployer chez les gabonais un effet, un émoi, voire de les rassembler symboliquement autour des sujets, de renforcer leur ascension.

La conception multimodale de la narration-confirmation prime dans ces analyses. On a vu qu'elle pouvait prendre des directions énonciatives différentes, d'abord par des modes d'ancrages des thématiques, ensuite par une mise scène de l'affect, et enfin par les

³⁷⁹ Gardes-Tamine, J. (2011), *Pour une nouvelle théorie des figures*. Presses Universitaires de France.

figures anaphoriques. Si les répertoires énonciatifs ritualisent le discours en étant des modes processuels du discours, ils mettent en scène d'autres réalités subtiles, celles d'intensifier les valeurs et de mobiliser l'auditoire. Nous allons maintenant proposer une analyse des clôtures en vue de montrer qu'elles sont tout autant des moments symboliques.

5.2.3. Quelle ritualisation des clôtures ?

Les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo reposent sur diverses stratégies énonciatives. Puisqu'il s'agit du rituel du discours politique, on trouve dans les phases de clôture une modalisation des termes de gratifications, de conseils et des traces d'amplification. Dans le dispositif rhétorique, la phase de clôture est appelée la péricluse. À partir du principe de la *dispositio*, elle est sémiotisée par des schèmes énonciatifs déclinés en sloganisation et autres procédés ritualisés. Car, la péricluse met l'auditoire dans de bonnes dispositions pour l'orateur, par des actes empiriques tels que les acclamations, des reprises des « *vivats* ». Elle amplifie et excite donc les passions chez l'auditoire. De façon générale, nous voyons qu'à l'image des anaphores, les clôtures se déclinent sous forme d'énoncés contractés. En d'autres termes, les orateurs procèdent à une récapitulation argumentative puis scandent diverses formules. Nous tentons de comparer leur mise en scène chez Omar Bongo et chez Ali Bongo.

Plusieurs scénographies sont à différencier dans les extraits suivants. Nous avons remarqué tout d'abord que la clôture, chez Omar Bongo spécifiquement, s'achevait sur une série de préconisations. Cette posture illustre, par excellence, sur le plan relationnel, une cristallisation de l'expressivité de l'ethos souverain. Le principe du conseil, en fin de discours, est de convier l'auditoire à un changement de comportement. Cette forme s'adjoint à la confirmation. Nous estimons qu'elle peut être incluse dans la péricluse du fait qu'elle contribue à la scénarisation de la monstration passionnelle des clôtures des discours. Observons à travers les deux extraits d'Omar Bongo comment le mode de clôture induit celui de la sacralisation du pouvoir.

O.B.

- Il est donc temps que le Peuple gabonais donne à notre pays une Assemblée digne de ce nom (1). [...] Et sachez seulement qu'en allant voter, pensez à une chose : Gabon d'abord. (2)

Ainsi, au-delà des batailles qui marquent la compétition politique, c'est dans la légalité que nous saurons préserver la cohésion sociale et l'unité nationale (*Ouverture de la campagne pour les élections législatives*, 17 novembre 1996).

- **Personne, Mes chers compatriotes, n'a le droit de jouer avec ce qui nous est le plus précieux** : le modèle gabonais de paix grâce au dialogue permanent, à la concertation et à la participation. Et cela, quoi qu'il adviene. Garant des institutions, premier responsable de notre vécu commun, j'y **veillerai particulièrement et vous invite, tous et chacun, à la vigilance et au patriotisme.**

Et puisque le 17 août est avant tout une fête, la fête de la prise en main de notre destin, alors conscient de notre responsabilité devant l'histoire, vivons cet événement dans la joie, avec patriotisme ferveur et espoir. (*Fête nationale de l'Indépendance*, 16 août 2008).

L'emploi des verbes impératifs dans le premier énoncé produit une prise de distance. L'émergence de cette face décline la primauté institutionnelle. L'impératif induit en effet cette ascendance car la face de l'adversaire est habillée par le pronom « *vous* », celle de l'orateur s'efface succinctement par une trace énonciative non perceptible. La fonction pragmatique est assumée par les énoncés suivants : « *Garant des institutions, premier responsable de notre vécu commun, j'y veillerai particulièrement et vous invite, tous et chacun, à la vigilance et au patriotisme* ». Le sujet martèle cette position ascendante en rappelant sa fonction institutionnelle. L'impératif est un factif verbal à caractère locutoire à travers lequel, le locuteur extériorise un état psychologique qui influence l'allocutaire. Ici, l'influence recherchée est conditionnée par ce rapport institué à travers cette mise en scène énonciative, pour convaincre l'auditoire d'adopter sa pensée ou d'effectuer l'action, qu'il préconise par des énoncés : « *pensez à une chose : Gabon d'abord* ».

Les situations énonciatives qui suivent dans le second énoncé « *personne, mes chers compatriotes, n'a le droit* », marquent également cette conception relationnelle. L'impératif est sans la moindre mesure pragmatique. Il induit un rapport de dominants, dominés. La valeur de l'expression « *Gabon d'abord* », introduite par des marques de ponctuation, permet à l'orateur de juxtaposer le slogan. Il abrège ainsi le langage pour alléguer, dans une formule, le comportement que les interlocuteurs doivent adopter. Le conseil est donc combiné avec le slogan pour renforcer activement le sentiment communautaire. Le discours par le slogan, écrit A.O. Barry, vise non pas à diffuser simplement des idées et des points de vue, mais à éduquer un comportement (2002 :110). On retiendra aussi, les connecteurs argumentatifs « *ainsi* », « *donc* », « *aussi* », « *alors* » qui confirment tout de même la visée conclusive du discours. La séquence suivante exemplifie également la méthode d'Omar Bongo :

O.B.

- **Cette peste des temps modernes** qui, faute de mesures appropriées, risque d'ici **deux décennies d'enlever à l'Afrique 50 millions de ses enfants**. [...] **Aussi, devons-nous soutenir de manière résolue** l'organisation des Premières Dames d'Afrique contre le Sida qu'elles viennent de mettre en place. [...] **je dis qu'il est urgent d'agir** et que Johannesburg est **un moment qu'il nous faut absolument saisir** (*Sommet mondial sur le développement*, 2 septembre 2002).

La finalisation de ce discours au *Sommet Mondial sur le Développement*, par exemple, permet à l'orateur de fusionner à la fois le conseil et la dramatisation. Le paragraphe semble être absorbé par la figure allégorique « *cette peste des temps modernes* », puis esquissé par une instrumentalisation argumentative des chiffres « *deux décennies* », « *50 millions* » ; et enfin habité par des termes adverbialisés. La construction sémantique de la dramatisation induit le caractère urgent, elle conjecture dans un autre axe pragmatique, celui de mener une action. La portée argumentative du chiffre, comme nous le verrons dans le chapitre 6, permet de schématiser un état de catastrophe. Les chiffres font autorité, nous dit P. Bacot & alii (2012). La clôture par le psychodrame permet de marquer une fois pour toute l'auditoire en frappant son psychisme émotionnel. Nous pouvons déduire que le lexème « *enfant* » + le verbe « *enlever* », conceptualisent une incitation à l'humanisme.

À propos de l'examen du rituel énonciatif chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, il est bien laborieux de montrer les variations, nous l'avons dit. Les extraits suivants, nous amènent, non pas à faire une interprétation redondante, mais à opérer une interprétation en *continuum*. Toutefois, en ce qui concerne Ali Bongo, nous insistons sur l'aspect anaphorique des clôtures, qui semble plus formel dans ses productions discursives.

A.B.

- Je perçois cette rencontre comme une **nouvelle opportunité de destinée à l'humanité, un geste fort, un geste qui soit à la mesure** des engagements souscrits à Monterey, à Doha, à Gleeneagles, à Paris et à Accra en faveur d'un réel partenariat mondial pour le développement (*Discours à l'Onu, 65ème Assemblée Générale*, 21 septembre 2010).

- Gabonaises, Gabonais, mes Chers Compatriotes

Une fois encore, une fois de plus, je voudrais réitérer mon appel au patriotisme et inviter chacun au rassemblement devant les défis que l'histoire nous invite à relever ensemble.

Je demande à chacune et à chacun de rejeter résolument les critiques primaires et subjectives, la stigmatisation systématique de l'action publique, les dénigrements intempestifs, instinctifs et stériles.

Les marques de confiance que nous témoigne la communauté internationale doivent nous interpeller et nous rassurer sur la pertinence de nos choix (*Vœux à la Nation*, 31 décembre 2013).

Il est important pour tout orateur d'ajuster son discours, de marquer également son allocutaire en laissant une empreinte locutive qui soit assez dissuasive et persuasive. Par ailleurs, pour marquer l'accomplissement du rituel, un acte final sanctionne symboliquement l'évènement. Cet acte transcende l'auditoire dans l'idéalité marquée par un acte verbal qui fait autorité. Chez Ali Bongo, nous observons que l'acte verbal puise l'éminence par l'anaphore et par une architecture phrastique démonstrative (phrase longue, énumération, anaphores rétiques).

Dans ces deux exemples, les répétitions, presque'omniprésentes, que nous distinguons, renforcent le poids des termes. L'insistance des syntagmes évaluatifs, dans les vœux et les discours à la Nation (« *la stigmatisation + systématique de l'action publique + les dénigrements intempestifs+ instinctifs et stériles* »), sert à persuader l'auditoire d'une « évidence subjective » (M. Angenot 1982 : 148). Cette subjectivité est exprimée par la forme « *je perçois* » et « *je demande* ». Comme nous l'avons vu précédemment chez Omar Bongo, nous trouvons chez Ali Bongo, l'expressivité de l'autorité. Les expressions sont particulièrement moralisatrices. Elles incitent à un changement de comportement de l'auditoire, apostrophé au préalable par des formules d'appel. Elles visent à maintenir son attention même dans la clôture. Les phases de clôture chez Ali Bongo sont marquées par la présence effective du sujet « *je* ». L'expressivité subjective, en conclusion, permet au locuteur de faire valoir sa vision, de mieux décrire son état émotionnel, de faire résonner son autorité. Si l'exorde est le siège des procédés interpellatifs, l'adresse maintient l'attention de l'auditoire incontournable du processus émotif. Les termes elliptiques « *une fois encore, une fois de plus + réitérer* », « *à chacune, à chacun* » augmentent le sentiment interpellatif.

Par ailleurs, les structures des clôtures sont marquées par des répétitions. Comme nous l'avons déjà illustré, la force des répétitions est d'accentuer la gravité rythmique, la gravité sonore, de raccourcir le discours et de formuler à la fois des mots impactants. Or dans la clôture, les orateurs ne cherchent pas à ébrécher ce processus, bien au contraire, l'intérêt est de garder la complaisance par des « *vivats* » passionnés. Ces formes analogues couronnent majoritairement les discours des deux orateurs. On trouve surtout les marques de reconnaissance comme « *je vous remercie* » chez Ali Bongo, moins usuelles chez Omar Bongo (87 occurrences contre 68). Omar Bongo surutilise par ailleurs les « *vivats* »

(soit 322 occurrences contre 45). Cependant, ces formes restent homogènes, du point de vue de leur structuration.

Toutefois, les différentes unités qui marquent la fin de la clôture sont soumises à la situation de communication. On retrouve par exemple le « *Vive la République* » ; « *Vive le Gabon* » dans les discours adressés aux gabonais et les « *Vive le Parti* » dans les manifestations du PDG. Stratégiquement, les réadaptations constantes des vivats sont influencées par l'auditoire présent. L'identification est un processus de reconnaissance, de valorisation et de proximité :

O.B.

Vive la mère de famille !
Vive la femme gabonaise !
Vive le Gabon ! (*Fêtes des mères*, 06 juin 1977)

A.B.

Merci pour votre belle leçon de courage ! Merci pour votre engagement ! Merci pour la manifestation de votre amour pour la terre et pour notre pays ! Vive la femme gabonaise ! Vive le Gabon ! (*À l'occasion de La Journée De La Femme Gabonaise*, 17 avril 2012)

Par exemple les expressions « *les vivats+ femme Gabonaise* », employées fréquemment dans les contextes tels que les réunions de L'UFPDG et la « *Fête des mères* » signifient que la circonstance habille les énoncés. Pourtant, cette formule nous semble surprenante puisqu'il n'existe nullement la forme « *vivent les hommes* ». On voit que l'intérêt de la mise en relief de la femme, nous semble davantage être un procédé galvanisant. L'auditoire étant composé de femmes, les vivats diffusent une idée de reconnaissance, une représentation identitaire.

De plus, la fragmentation du discours permet de scander un seul item parfois renouvelé. Ainsi, le moment de fin est un lieu où se déploient la passion et la véhémence. Le plus significatif est la mise en relief des lieux discursifs tels que : « *Vive la République* », « *Vive le Gabon* », « *Vive l'Afrique* », « *Vive la France* ».

Les lieux discursifs sont des moments de revendiquer la fronde patriotique et identitaire. Le plus signifiant, c'est l'absence de prise en charge lors de ces processus. La distanciation énonciative confectionnée par les orateurs fabrique l'exclusion de « *je* » au profit de nous. Par conséquent, il s'agit de sceller l'auditoire autour d'un même symbole. Ce mécanisme est également manifesté par la symbolisation religieuse.

En effet, parmi les termes cooccurrents des « *vive* », le mot « *Dieu* » apparaît notoire. La dimension religieuse apostée dans les clôtures est un processus incantatoire. Il vise à véhiculer les symboles sociaux. Il nous semble que l'utilisation du langage religieux dans ces contextes exprime à la fois la sacralisation du pouvoir et celle de la légitimité. Significativement, le « *Que Dieu bénisse le Gabon* », met en évidence le pouvoir de sanctification et de bénédiction revêtu par les orateurs, par ricochet, celui d'être le représentant légitime. Puisque véhiculée dans l'espace social, cette expression religieuse trouve sa pertinence dans l'espace social. Par conséquent, les orateurs profèrent systématiquement la bénédiction divine en fin de discours, pour renforcer la valorisation de la doxa sociale. La formule constitue donc un objet sociologique identitaire.

Comme nous l'avons vu, loin d'être une formalité de clôture, les vivats visent à captiver l'auditoire et à accentuer le dynamisme textuel parallèlement au dynamisme passionnel. Les différentes formules à l'œuvre attestent à suffisance que les clôtures par « *vive* » trouvent leurs répercussions dans les différents termes ou groupes nominaux adjoints. Par conséquent, ils deviennent des leviers oratoires qui servent à haranguer la foule et à solliciter son intérêt.

Conclusion

Nous avons tenté, dans ce chapitre, de faire la lumière sur le rituel des discours des Bongo père et fils. Nous avons émis l'idée selon laquelle la mise en scène du discours galvanise la liturgie et son efficacité. Les dispositifs rhétoriques imprègnent la trame énonciative pour faire émerger en parallèle l'efficacité du discours politique. Les diverses unités discursives repérées dans l'exorde, la narration, la confirmation et la péroraison symbolisent la théâtralisation du pouvoir des Bongo père et fils. Par ces propriétés structurelles, les orateurs régulent le pouvoir en embarquant stratégiquement l'auditoire dans une cadence communicationnelle.

Les différents dispositifs sont d'abord amorcés par des formules d'appel qui soulignent la solennité de l'évènement. Ces formes typiques de l'interpellation intègrent les interactants dans le rituel par divers modes d'incitation. Un phénomène est particulièrement remarquable, c'est que les adresses, au-delà d'être de forts indices de l'exorde, sont un moyen pour les orateurs de tisser les liens sociaux d'où leur plasticité. En effet, certaines formules d'appels, à l'instar des marques de déférence dans les

discours à l'étranger et administratifs plus significatives chez Ali Bongo, visent à capter l'attention de l'auditoire, c'est pourquoi, elles sont renouvelées tout au long du discours. Elles caractérisent aussi un ancrage idéologique symbolisé par les appellatifs « *camarade* » et d'autres formules familières amalgamées. On peut toutefois remarquer quelques ruptures chez Omar Bongo, qui, au fil des années de son pouvoir, a feint cette propriété, en l'excluant des discours à la Nation, telle que nous l'avons observée, pour un usage dans les événements du PDG, comme chez Ali Bongo. Par ailleurs, le contexte de production influence le choix des adresses. Les formules d'appel d'Ali Bongo restent stabilisées alors que chez Omar Bongo, chaque dispositif communicationnel est une occasion de configurer soit une relation de proximité, soit une prise de distance qui lui permet d'ériger sa stature de chef. Toutefois, quelle que soit la position prise par les orateurs, la formule d'appel transforme le rituel énonciatif en un lieu de communion et de dynamisme.

L'incitation ne saurait être séparée de l'affect, c'est le second aspect que nous avons observé. À partir de l'exorde, les procédures énonciatives participent de la sémiotisation du pathos. L'affect vivifie les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, comme si l'univers discursif ne s'en séparait aucunement. C'est particulièrement Omar Bongo qui donne à voir ce fait en se souciant moins de l'esthétique. Le discours paraît plus verbeux, devient un lieu de mise en garde, un lieu de refonte communautaire et un lieu où la censure du mal et l'exaltation du bien sont conceptualisées par une rhétorique de la dramatisation. Cette mise en scène est loin d'être variable chez Ali Bongo, pourtant moins évidente d'après notre lecture.

Par ailleurs, c'est grâce aux procédés argumentatifs ou simplement à l'exercice de la narration que le pathos prend forme. C'est pourquoi nous l'avons défini de récit de l'émotion. Cette phase met en œuvre un locuteur qui se lance dans une entreprise de persuasion, et un allocataire qu'il tente d'amener à ses vues (Amossy, 2000 : 4). Les structures narratives, que nous avons relevées, s'articulent par des molécules sémiques qui sont enchâssées par des constructions logiques et des figures qui font office d'*inventio*.

Hormis ces différentes composantes textuelles, la consistance symbolique du dispositif communicationnel prend écho dans la liturgie. Cette force prend forme dans la stimulation de l'auditoire. Comme dans les formules d'appel, la passion discursive

d'Omar Bongo et d'Ali Bongo est moulée dans une narrativité raccourcie par une créativité anaphorique des énoncés. L'utilité de l'anaphore, comme nous l'avons vu dans les discours des deux orateurs, est de réduire au mieux le débit langagier en optant pour des formules incantatoires. Nous avons également déduit que l'anaphore était aussi une forme de sloganisation due à sa forme fragmentée et répétitive. Le pouvoir propre au slogan est de s'inscrire dans le psychisme de l'individu. La répétition est un procédé mis à profit en vue de rapprocher, voire de forger une identité. En plus de la valeur communicative et cognitive, la fonction socialisante est l'effet perlocutoire recherché dont le résultat mène à une normalisation des modes de penser, d'agir et de s'exprimer, écrit A. O. Barry (2002 : 127). Le slogan doit à cet effet, frapper le plus possible l'auditoire, sa segmentation permet d'être retenue. Comme une greffe, il s'immobilise dans les représentations sociales, circule dans les discours et nourrit une idéalité du jeu politique.

Enfin, dans la péroraison, les louanges harmonieuses des vivats correspondent à un acte de bénédiction du pays. Comme dans une cérémonie religieuse, ils clôturent le rituel. L'éloge amplifie le caractère sacré de la légitimité des orateurs, qui, d'un pouvoir divin, sanctionnent par les « *je déclare ouvert* » et les formules impératives, la fin du discours. C'est pourquoi, nous avons remarqué qu'elles sont précédées tout de même d'une recommandation, d'un conseil, d'un récapitulatif argumentatif, qui peuvent dans certains cas être polémiques et mettre en avant l'autorité des orateurs. Le contexte social n'influence aucunement les règles structurelles du discours des Bongo père et fils, bien au contraire, les discours baignent dans des principes logiques de la rhétorique. Ainsi, nous avons conclu que la typologie des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo montre peu de rupture. Les formules et les structurations restent stables d'un orateur à l'autre. Les changements véritables sont minimes chez Omar Bongo, et de cela, nous avons déduit qu'ils sont la conséquence des mutations historico-politiques, comme nous l'avons vu par les formules d'adresse.

Chapitre 6. LES IMAGES ORATOIRES D'OMAR BONGO ET D'ALI BONGO

Introduction

L'influence des Bongo père et fils est telle que l'histoire du Gabon y est assimilée. Cette observation est sans doute due à l'influence de ces deux dirigeants politiques sur le pays. Nous pensons que ces personnalités disposent d'une « *exceptionnalité présidentielle* » pour emprunter le terme de D. Mayaffre (2004 : 21)³⁸⁰. De façon symbolique, se posant comme sujet de parole, les orateurs politiques se mettent en scène par certaines modalités pour tisser à travers leur discours des images qui ont une portée significative sur l'espace social gabonais. C'est pourquoi, nous proposons de vérifier dans leurs productions discursives l'hypothèse selon laquelle, la construction des images participe à l'efficacité de la parole politique chez les Bongo père et fils en s'ancrant dans l'imaginaire social gabonais. Notre analyse tente donc d'interpréter les traces énonciatives des différentes instances des « sujets » en vue de comprendre et d'expliquer comment, par exemple, à l'aide des modalités énonciatives, les orateurs construisent des identités pour influencer l'auditoire.

Dans ce chapitre, nous nous efforcerons donc de répondre à cette question en ayant recours à la fois à des outils linguistique, rhétorique et sociologique, comme nous l'avons souligné dans les chapitres précédents. Nous rappelons que dans le cadre de cette analyse, nous mettons en œuvre une méthode comparative. En effet, analyser les spécificités énonciatives chez l'un et chez l'autre consiste à voir de quelle manière Omar Bongo et Ali Bongo peignent leurs images. Cela nous permettra ainsi de vérifier si le mode d'inscription énotique dans leur discours est analogue ou différente.

Nous concevons que, grâce outils linguistiques, la construction des identités est modelée par un ensemble d'inscriptions subjectives en situation d'énonciation. On convient donc que c'est par le mot que les orateurs habitent le discours. Les mots

³⁸⁰ Mayaffre, D. (2004), *Paroles de président Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Ve République*. Paris, H. Champion.

permettent de nommer, de classer, de comparer, d'évaluer, de choisir, de se dire. « *Les mots sont en quelque sorte le carburant de la vie politique, de telle sorte que tout échange politique procède de l'activité verbale* » (D. Labbé et D. Monière, 1991 : 9)³⁸¹.

Par la Rhétorique, la construction de l'image dite ethos ou des *éthê*, est un outil de persuasion. En effet, « *la communication politique, consiste d'abord à instaurer un climat de dialogue avec l'opinion publique, un échange permettant d'établir avec elle un contrat fondé sur la confiance* » (C. Delporte, 2007 : 10)³⁸². Or l'ethos, dans l'art oratoire, c'est la plus importante des preuves, comme le dit Aristote. Par conséquent, si le mot permet de « se dire », la manière crée le dynamisme, c'est-à-dire, un récit de vie où les héros réels ou symboliques sont érigés et admirés, et, dans ce cas, l'ethos est profondément stratégique. Car la stratégie ethotique est de renforcer la crédibilité, de susciter l'adhésion, d'accroître le désir.

Avec le point de vue sociologique, c'est du contrat social et par l'ordre institutionnel que l'orateur prend « légitimement » la parole. En effet, la hiérarchisation sociale induit une certaine contrainte du pouvoir « institutionnel », réalisable finalement par l'acte interactionnel. De ces contraintes, les orateurs occupent pleinement la scénographie, obtenant par conséquent une reconnaissance, voire une ascendance dans l'échange. Nous concevons ainsi que l'influence par l'image est de l'ordre de l'acceptabilité de cette structuration sociale.

Au niveau de la notion d'interaction, l'acte d'énonciation confère la faculté aux orateurs de moduler et de gérer leurs images. L'identité apparaît, dès lors, comme un processus dynamique qui se réalise en situation, plutôt que comme un ensemble fixe d'attributs caractérisant une personne en soi. Il ne s'agit pas de ce que le sujet est [...] mais de « *l'image qu'il projette dans une situation précise, que ce soit de façon spontanée ou concertée* » (R. Amossy, 2010 : 27). L'ethos, du point de vue de la sociologie, puise sa résonance dans la doxa, entre autres, dans l'imaginaire social.

³⁸¹ Labbé, D., Monière, D. (2008), *Les mots qui nous gouvernent : Le discours des Premiers ministres québécois : 1960-2005*. Monière-Wollank Editeurs.

³⁸² Delporte C. (2007), *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*. Paris, Flammarion

Par ces différents indices ethotiques, nous ouvrons une grille de lecture des discours des Bongo en examinant comment les locuteurs s'appliquent à les construire. Nous partons de l'idée générale sur la question de l'ethos, de la présentation de soi et de l'identité pour cerner quelques théories susceptibles de nous inspirer. Nous analysons ensuite les différentes formes de connivence de la subjectivité d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Enfin, puisqu'on « habite sa propre langue, ses jeux linguistiques, ses théories, et que l'on porte en soi les réifications, les ontologies, les formes de construction du monde » (S. Borutti, 1991 : 369-393), nous observons donc, si possible, la singularité de chaque orateur.

6.1. La présentation de soi : une stratégie du discours politique

Afin d'identifier les images oratoires dans le discours politique des Bongo père et fils, les marques énonciatives servent de données observables. Avant d'éclairer ce procédé, nous précisons d'abord que pour les acteurs politiques, une des caractéristiques qui fondent essentiellement l'acte verbal est la construction de l'image de soi. En d'autres termes, quand le discours politique est mobilisé, l'identité politique est toujours dite et formulée stratégiquement. C'est dans ce sens que le propos de D. Mayaffre (2004) revêt une réelle signification à propos de l'identité politique, lorsqu'il affirme qu'elle est toujours discursive.

Admettons également, dans un sens général, que l'identité est intrinsèque à toute socialité, qu'elle soit symbolique (par des croyances et des représentations du groupe ou de soi) ou qu'elle soit tangible (appartenance ethnique, groupe racial, lieu géographique, entre autres). L'identité est donc une valeur sociale pour l'individu, comme dans un miroir, elle est consécutive à un parcours (individuel, collectif, voire symbolique).

Toutefois, les individus sont amenés à réguler cette identité. C'est dans ce sens que l'acte langagier superpose ce miroir préexistant pour, en quelque sorte, la transcender en créant un idéal possible de l'image perçue. Ainsi, l'identité est donc toujours dite ou formulée soit pour être consolidée, soit pour « subir » une modification, à défaut d'être perceptible. La construction de l'identité chez les Bongo père et fils, par exemple, se trouve complexifiée ou « conflictuelle » entre l'image qui est repérée par l'auditoire, l'image qu'ils aimeraient que l'auditoire se fasse d'eux, l'image médiatisée et l'image qu'ils se font d'eux-mêmes. Ce conflit ne peut être une décharge pour les acteurs

politiques. Poursuivie par leur parcours, on dira par leur identité réelle (préalable), cette image est bien souvent plus prégnante, car elle est l'intercesseur entre les fonctions qu'ils sont censés assumer dans l'espace social et la situation réelle souvent dévaluée. Or étant donné que leur crédibilité est écornée, il faut donc construire en lieu et place une identité agréée par l'instance citoyenne. Pour ce faire, plusieurs images sont mises en scène afin d'assurer une inclination favorable de l'instance citoyenne. Ce processus s'effectue par le biais de la construction oratoire, qu'on identifie comme la *présentation de soi* (R. Amossy, 2010). Chez E. Goffman (1974), par exemple, elle s'intitule la « face », c'est-à-dire la faculté pour les acteurs de moduler la représentation de soi.

En effet, les individus élaborent des identités de façade visant à montrer que, dans leurs performances sociales, ils essaient de ne pas dévier de la ligne de conduite attendue par les autres. Ces représentations de soi ont tendance à s'institutionnaliser sous forme d'un « *ensemble de catégories sociales et d'un système d'attentes du public à l'égard de l'acteur* » (T. Delpuech, 1996)³⁸³. La présentation recourt plutôt à la dimension interactionnelle puisque les acteurs politiques ajustent leur « face » à partir des comportements des partenaires de l'échange. Ces processus d'ajustement permettent de façonner des images favorables. Car, la construction de l'identité est également figurative selon le contexte d'énonciation et selon l'auditoire que D. Maingueneau conceptualise par la notion de scénographie. La conception de la scénographie implique cette mutabilité de l'image de l'orateur politique :

Autant, il existe une grande diversité de scénographies qui permettent de se poser en narrateur d'un roman et de construire la figure de son lecteur. Autant, le discours politique est propice à la diversité des scénographies : tel candidat pourra parler à ses électeurs en jeune cadre, en technocrate, en ouvrier, en homme d'expérience, etc. et conférer les « places » correspondantes à son public (D. Maingueneau, 1999 : 83)³⁸⁴.

L'ethos, comme stratégie discursive permet d'incorporer cette idéalisation de l'image des acteurs politiques. Elle relève donc d'une dimension rhétorique car les acteurs politiques tentent d'influencer la perception de l'instance publique par le pouvoir du discours. Car, « *c'est dans le discours politique que les orateurs se construisent pour exercer une influence sur leur allocataire* » (Amossy, 2002 : 238). Toutefois, ces images,

³⁸³ Delpuech, T. (1996), « Des identités en politique », in *Revue française de science politique*, vol. 42.

³⁸⁴ Maingueneau D. (1999), « Ethos, scénographie, incorporation » in Amossy (1999 : 83).

dans leurs diverses configurations, suffisent-elle à dissimuler celle qui existe préalablement ?

Cette question, nous permet d'introduire succinctement des débats théoriques autour de la notion d'ethos. Si nous avons vu au chapitre 4 que l'ethos préalable est souvent opposé à l'ethos discursif qui paraît être plus symbolique que référencé, il est pourtant difficile de prouver l'efficacité de l'un ou l'autre. Toutefois, nous prenons en compte les deux composantes pour formuler l'hypothèse selon laquelle l'image des orateurs participe à l'efficacité de la parole. Les images, à notre avis, nourrissent l'imaginaire social, et c'est en cela qu'elles fondent son efficacité. Pour comprendre cette ambivalence, nous évoquons les propos de P. Charaudeau qui soutient que :

Dans sa première composante le sujet se montre avec une identité sociale de locuteur ; c'est celle qui donne droit à la parole et qui fonde sa légitimité d'être communicant, du fait du statut et du rôle qui lui sont attribués par la situation de communication. Dans sa seconde composante, le sujet se construit une image de sujet qui énonce, une identité discursive d'énonciateur qui tient aux rôles qu'il s'attribue dans son acte d'énonciation, résultat de la contrainte de la situation de communication qui s'impose à lui et des stratégies qu'il choisit de suivre (2014 : 88).

À propos de cette identité politique, nous retenons la notion de présentation de soi, parce qu'elle symbolise une activation de la parole afin de modeler son efficacité. Pour analyser les images oratoires des Bongo père et fils, la présentation de soi est donc une notion référentielle. Autrement dit, nous menons une étude des images de soi, en considérant qu'elles sont imbriquées dans l'énonciation. En d'autres termes, le dépouillement du corpus fait émerger les formes et les stratégies sans évaluer absolument les réels effets de performativités. C'est pourquoi, l'énonciation constitue un pivot pour cette étude. Car la construction de l'image de soi est attachée au processus énonciatif.

En effet, « *l'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (E. Benveniste, 1966). Les pôles de références, qui l'organisent, sont déterminés par un sujet parlant ou un locuteur. Celui-ci administre non seulement les rôles joués par les partenaires de l'échange, mais il manie également les types de liens interactionnels. La mise en forme de ces procédés est dissimulée dans le déploiement des embrayeurs. C'est par ces éléments que les sujets se cristallisent dans le discours pour adopter les différentes postures face à l'auditoire. J. Authier-Revuz (1984 : 8) les qualifie de « *complexité énonciative* ». Ils comprennent plusieurs mécanismes : distanciation, degrés de prise en charge, dénivelés ou décalages énonciatifs, polyphonie, dédoublement

ou division du sujet. On voit que l'observation de ces embrayeurs constitue un ensemble d'instances plurielles par lesquelles les sujets prennent place dans l'énonciation. Dans le cadre de la construction des images, on les considère comme des marques opératoires de la stratégie du discours. Car, ces marques permettent aux sujets de transfigurer les différents rôles qu'ils occupent. C'est à cet effet que nous pensons que parler revient, pour « *le sujet politique, à la mise au point d'un ensemble de procédés qu'on peut ranger dans la terminologie plus étendue de stratégies communicatives* » (A.O. Barry, 2002 : 131). Si cette transfiguration se vérifie par l'appropriation de la langue, par la « délicatesse » des mots, les embrayeurs portent alors, symboliquement, la charge positionnelle du point de vue verbal. Ils sont aussi l'expressivité du pouvoir, celle d'une autorité, celle du « divin », celle de la légitimité, voire celle de la communauté, entre autres. Ces expressivités érigent aussi le statut social des protagonistes sur le plan sociodiscursif.

Comment construire une efficacité discursive en utilisant un lexique qui dépasse les normes grammaticales pour embrasser celles du pouvoir si ce n'est en portant une forte attention sur son « dire ». C'est le jeu rhétorique auquel se prête Omar Bongo et Ali Bongo dans leurs productions verbales. Si leur prise de parole permet de les identifier comme acteurs principaux, les processus communicationnels portent néanmoins des charges énonciatives symboliques. Par exemple, on ne saurait comprendre ce qui fait vaciller les orateurs entre l'usage des pronoms : « je », « nous », « vous », entre autres, puisque la responsabilité locutive est déjà remarquable. Cela revient à admettre qu'il ne s'agit pas uniquement des formes linguistiques qui servent à « narrer » mais, qu'il s'agit d'une réelle organisation interactionnelle qui tend à établir une relation avec l'auditoire symbolisée par « je/nous » et « vous/nous ».

Par ailleurs, cette responsabilité énonciative se propose de justifier le mandat dont ils sont porteurs, de faire valoir leurs rôles, entre autres, de « séduire » par leurs images. On admet donc que du point de vue sociologique, chaque genre du discours comporte une distribution préétablie des rôles qui déterminent en partie l'image de soi du locuteur et la force énonciative la rend opérante. De plus, le pouvoir de l'homme politique vient d'une délégation, et cette délégation a un caractère sacré ; c'est ce qui amène Bourdieu (1982) à soutenir l'idée de « *délégation et fétichisme politique* ». Les différentes références de ce « mandat » s'expriment par des aspects verbaux. Les sujets doivent s'emparer du langage pour, d'une part, se positionner dans la trame énonciative et pour, d'autre part,

tisser ou défaire des liens avec leur auditoire. Ils se mobilisent dans la construction de soi et dans la construction de la collectivité, et par conséquent même si la parole est un moyen d'échange, le discours se transforme en une scène où le rôle de l'orateur constitue un apport important pour garantir une certaine acceptabilité des acteurs politiques sur la place publique, tout comme celle de la compétence discursive. P. Charaudeau décrit bien cette double finalité de la manière suivante :

L'homme politique joue un rôle de médiation entre le « social divin » [...] et le peuple qui l'a mandaté. Et il n'est pas étonnant qu'il cherche à se construire l'image d'un intercesseur bienfaiteur, capable de relier l'humaine condition de la réalité sociale à celle d'une invisible idéalité sociale, car il doit rendre au peuple ce pourquoi il l'a mandaté le bénéfice d'un « bonheur d'être » (2014 : 60).

C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit de construire l'image de soi ou des rôles portés (R. Barthes utilise le terme de « traits de caractère »), les orateurs subissent des transformations qui se manifestent tantôt d'une certaine manière, tantôt d'une autre. Les mécanismes, par excellence énonciatifs, servent donc à les imbriquer lors de l'acte verbal. Tel est le fondement de la réflexion que nous menons sur les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Les marques référentielles déterminent-elles quels rôles les sujets incarnent dans le discours ? Quelles valeurs accordent-ils à leurs propos ? Quelles relations tissent-ils avec l'auditoire et le tiers ? Par conséquent, un répertoire de ces constructions est détaillé dans le corpus en interprétant les signes qui révèlent le comportement locutoire affiché par les deux orateurs politiques.

6.2. Analyse de la construction des images des Bongo père et fils

Dans cette section, nous allons analyser les images oratoires des Bongo père et fils. Bien que certaines particularités apparaissent plus saillantes chez Omar Bongo, elles ne sont pas cependant évaluées comme des valeurs ascendantes par rapport à celles d'Ali Bongo. Nous développons cependant les traits contigus d'une part, et d'autre part, les traits de dissemblances.

6.2.1. Du père au fils : des images contiguës

Dès que nous envisageons de mener un repérage « manuel » des traces subjectives pour interpréter les comportements énonciatifs des deux orateurs politiques, apparaissent dans la foulée plusieurs difficultés. C'est dans ce contexte que l'apport textométrique nous paraît plus probant pour le repérage et pour l'indexation des embrayeurs. Cette

méthode se fait à l'aide du logiciel TXM. Toutefois, l'inventaire des marques énonciatives à lui seul est insuffisant, il faut aussi procéder à l'interprétation de leurs usages en contextes, qui, elle aussi, est laborieuse. L'observation du contenu lexical par ce logiciel consiste à relever les occurrences. Si la construction des images oratoires est une stratégie du discours des Bongo père et fils, la marque formelle « je », les marques personnelles (me, mon, moi, mes, ma, mon, etc.) et leurs coréférences, par exemple, sont examinées comme des représentations authentiques des sujets énonciatifs, et par conséquent, comme la construction d'une certaine image de soi par les orateurs.

En effet, faire référence à soi-même dans et par « le discours est une possibilité que la plupart des langues actualisent à travers des pronoms » (R.-N. Balatchi, 2006)³⁸⁵. Nous nous inspirons donc du propos de R. Amossy qui soutient que [par] le régime du discours, l'analyse des pratiques de présentation de soi commence nécessairement par l'examen des personnes grammaticales. Loin de relever d'une description purement formelle, celles-ci soulèvent des questions de fond sur la nature et les fonctions de l'ethos.

La fréquence du pronom « je » est dénombrée à 3410 occurrences selon les résultats fournis par le logiciel TXM pour l'ensemble des productions des Bongo père et fils. Le « je » se caractérise comme la marque la plus surutilisée par les deux orateurs politiques. Partant de ces considérations, on peut inférer que les orateurs, pour se mettre en scène, utilisent le « je ». Toutefois, d'autres embrayeurs sont des canaux d'expression des subjectivités. L'usage du « je » ne suffit pas à embrasser tous les aspects liés à la construction de l'ethos des deux orateurs, dans la mesure où dans certains discours, il est d'ailleurs moins apparent.

En écho aux travaux sur la subjectivité (E. Benveniste ; C. Kerbrat-Orecchioni ; P. Ricœur, etc.), les expressivités subjectives dévoilent toujours quelque chose de soi. C. Kerbrat-Orecchioni utilise le terme de subjectivème, qui comprend les rôles sémantiques des pronoms, les prédicats, les adjectifs, entre autres. C'est dans et par le langage, comme le conçoit E. Benveniste, que l'homme se constitue comme sujet, parce que « *le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept de « Ego »* (1966 : 260). Nous admettons donc qu'une langue sans expression de la personne ne se conçoit

³⁸⁵ Balatchi, E.-N. (2006). « La référence personnelle dans le discours politique : JEux et enjeux », in *Anadiss*, 1(1), 57-76.

pas. « Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage »³⁸⁶.

Par conséquent, les marques de personnes, en dehors des pronoms personnels, recouvrent également différentes figures de la subjectivité. L'objectif est de voir comment l'usage de la première personne du singulier autorise, en même temps que l'émergence de la subjectivité, celle d'une image de soi qui est aussi une construction identitaire (R. Amossy, 2010 : 103). On admet donc que le langage, par la construction de soi, inscrit une dimension communicationnelle qui actualise la question d'influence.

Observons à présent le tableau suivant attestant la prégnance des unités linguistiques qui caractérisent la subjectivité dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Nous partons donc des résultats de ces occurrences pour voir en contexte quelles stratégies ethotiques y sont imbriquées.

Tableau 6-1. Occurrences des pronoms dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo

Pronoms Personnels	Omar Bongo	Ali Bongo
Je	2699	711
Me	606	185
Mon	559	278
Mes	401	155
Ma	319	132
Moi	274	72

Le logiciel TXM détermine ainsi les spécificités de chaque orateur, ce qui nous permet d'observer les écarts usuels et la contrastivité des marques subjectives. Si Omar Bongo semble plus engagé dans ses discours par une inscription remarquable de la personnalisation de son pouvoir, Ali Bongo, quant à lui, manifeste un comportement énonciatif plus distancé, à moins que le déséquilibre quantitatif influence ces fréquences. Cependant, le logiciel permet, avec la commande « spécificité », de calculer les indices

³⁸⁶ E. Benveniste, 1970 : 259.

d'apparition d'une unité ou d'un ensemble d'unités textuelles. Par conséquent, les écarts de fréquences ne sont pas systématiquement dus à l'écart quantitatif entre les orateurs.

Pour ce faire, le taux d'indice nous permet de remarquer qu'Omar Bongo surutilise les pronoms personnels soit pour un taux de 41781 occurrences des pronoms personnels, nous avons un indice de +79,3 pour Omar Bongo et -79,3 pour Ali Bongo. La surutilisation des pronoms détermine un égocentrisme cristallisé dans la prise de parole d'Omar Bongo par rapport à Ali Bongo, celui-ci feint subtilement son engagement dans les énoncés, en optant pour d'autres modalités fines, comme nous le verrons dans la suite. Toutefois, cet écart peut être justifié dans la mesure où les productions d'Ali Bongo sont dominées par des contextes allocutifs administratifs et télévisuels, par conséquent, un exercice de pouvoir moins populiste. Par exemple, lorsqu'Omar Bongo exerce un certain « volubilisme » en allant à la rencontre des foules, Ali Bongo se contente des moyens télévisuels. Par conséquent, on peut considérer qu'Omar Bongo inscrit plus son individualité personnelle par rapport à Ali Bongo. Par ailleurs, lorsqu'Ali Bongo se retrouve dans un contexte électoral, il peut le manifester. Toutefois, dans d'autres contextes, le pronom « nous » et le terme « Gabon » sont significatifs chez Ali Bongo (nous y reviendrons au cours de notre chapitre).

Nous avons mis en œuvre une autre opération sur l'usage des pronoms afin de déterminer quelles sont leurs concordances et leurs cooccurrences. Nous nous sommes notamment intéressée aux verbes les plus usuels après « je », aux adverbes, aux adjectifs. Manifestement, pour les verbes, par exemple, seuls « être », « devoir », « pouvoir », « faire », « dire », « croire » sont les plus utilisés. Les positions des verbes, appelées les modalités élocutives, concourent à l'interprétation de la conduite énonciative des sujets et à la manière dont ils érigent leurs images. Nous pouvons cependant concevoir que l'utilisation des verbes dénote une implication effective ou un engagement du sujet ; les adverbes accentuent les opinions, par exemple avec des tournures telles que : « *je+ personnellement* » :

O.B.

- **Je dis que je suis un fervent défenseur** [...] un fervent lutteur contre le régionalisme, contre le tribalisme, contre les problèmes ethniques, contre l'esprit de facilité, de népotisme. **Je veux** que tous les Gabonais soient sur le même pied d'égalité (*Remaniement ministériel*, 25 janvier 1968).

Dans ces extraits, on peut déjà observer une mixité ethotique par l'usage de différents procédés énonciatifs. Historiquement, Omar Bongo se trouve dans une situation où il vient d'accéder au pouvoir. Les procédés verbaux employés induisent donc la volonté du locuteur d'asseoir son autorité et d'ériger sa singularité politique. Il peut fabriquer alors une image de Chef en évoquant sa souveraineté alors que le premier énoncé produit un effet d'humanisme lorsqu'il se qualifie par les vocables : « *fervent défenseur [...] contre le régionalisme, contre le tribalisme, contre les problèmes ethniques, contre l'esprit de facilité, de népotisme* ».

En prenant la posture d'un président qui prône l'égalité face à la crise du communautarisme qui affecte le Gabon, à l'image de bon nombre de pays africains, Omar Bongo se positionne en fervent défenseur des valeurs républicaines, à l'aide de la modalité du vouloir, dans cet autre extrait de discours prononcé au cours de la même année,

O.B.

- **Je n'ai pas la prétention de me faire passer pour un Léon Mba [...], j'essaie de voir ce que je peux faire** personnellement pour enfin vous prouver que je suis là et que je suis la seule autorité, que c'est **moi** qui incarne l'autorité de ce pays (*Création du Parti Démocratique Gabonais*, 12 mars 1968).

Omar Bongo mobilise cette fois les modalités du pouvoir et du devoir. Ainsi, en feignant ne pas se comparer à son prédécesseur, Léon Mba, l'orateur politique joue à la modestie. Cette stratégie oratoire valorise son image de grand chef qui incarne l'autorité. Il réaffirme à cet effet sa présence à la tête du pays, dans la disposition d'assumer son devoir de président. C'est le même procédé qu'on peut observer dans cet extrait de discours d'Ali Bongo.

A.B.

- **J'ai été, je suis et je resterai un homme de dialogue et d'ouverture** (*Discours devant le parlement*, 12 septembre 2012) ;
- **Je dois répondre du bien-être de tous mes concitoyens et je suis prêt** pour cela à endosser la responsabilité de réformes parfois impopulaires mais que j'estime nécessaires à notre bien collectif (*Discours à la Nation*, 17 août 2018).

Alors que le premier extrait de discours est prononcé deux ans avant son second mandat, le second discours est prononcé deux ans après les élections présidentielles controversées de 2016. Il engage donc un dialogue avec les forces syndicales et des partis d'opposition. Le processus consensuel vient cadrer un apaisement à la suite des différentes crises post-électorales. C'est pourquoi, le pacifisme chez Ali Bongo occupe

un temps ininterrompu lorsqu'il se définit comme un défenseur du dialogue dans le passé, mais également au présent « *j'ai été + je suis* », tout en se projetant dans l'avenir. Par ailleurs, le sens du devoir fabrique un ethos de responsable et de garant du bien-être commun. Le « *nous* » dissimule ainsi l'ego, pourtant pour ce rôle, sa personne en est le *leitmotiv* exprimé par « *mais que j'estime nécessaire* ». Cet énoncé dresse une forme de centration du pouvoir du sujet, comme chez Omar Bongo « [...] *que je suis la seule autorité, que c'est moi qui incarne l'autorité de ce pays* [...] ».

Nous remarquons aussi que la répétition [*je suis, c'est moi*] dans le discours d'Omar Bongo augmente ce narcissisme. On observe ainsi que le dispositif énonciatif transfigure la position des orateurs politiques dès lors que les marques de personnes servent à « *se dire* », à « *se montrer* », à porter un « *moi* » qui expriment ainsi une certaine « *face* », celle du pouvoir ou d'une certaine « *puissance* » notamment. Par conséquent, les sujets énonciatifs paraissent dans leurs formes les plus théâtralisées, telles qu'on peut le percevoir dans les deux extraits suivants :

O.B

- Déjà, j'ai toute une multitude de jeunes derrière moi. Ça fait déjà trois ans, quatre ans, cinq ans que je les traîne ; je veux qu'ils fassent autre chose. Mais il ne faut pas qu'on m'oblige. Moi je suis quelqu'un, plus vous criez, plus je me tais. Plus vous vous taisez, plus je crie. Alors sachez me comprendre. Si vous me montrez un, moi je montre deux. Je ne voudrais pas qu'on me dise : « Ah on n'avait pas parlé de cela ». Il n'y a pas de miracle. Personne ne connaît ce que j'ai dans mon cœur. Ce sont donc des supputations qu'on fait ici et là (*Déclaration à Bitam*, 04 juillet 1989).

A.B

- Le Gabon a toujours été un havre de paix, un exemple de coexistence pacifique et heureuse entre les différentes religions. **Tant que je serai Président, je vous prie de croire qu'il le restera. Je ne tolérerai ni violence ni intolérance.** Sur ce sujet comme sur d'autres, je serai intraitable. Mes chers compatriotes (*Discours des vœux à la Nation*, 31 décembre 2017).

Les deux extraits sont prononcés dans des contextes sociaux distincts. Nous les avons extraits de notre corpus pour montrer comment les orateurs impriment leurs individualités devant l'auditoire sans tenir compte de cet aspect. Dans le premier extrait, Omar Bongo fait une déclaration à Bitam au nord du Gabon (visites présidentielles). Dans le second, Ali Bongo s'adresse à la Nation. Toutefois, les discours sont prononcés devant un auditoire : « *les gabonais* ». Le discours se caractérise donc par un dispositif communicationnel entre les orateurs (présidents) et l'instance citoyenne. La marque « *Je* », systématiquement, exprime une subjectivité intrinsèquement marquée dans les productions verbales. Elle est donc une expressivité privilégiée et dynamisée, car

l'orateur peut véhiculer ses propres opinions, ses jugements, ceux de l'être qui assume pleinement ses propos sans détour. On trouve dans ce cas les références « *Je suis/j'ai/je serai/je veux/Je voudrais/je demande* », entre autres. On remarque donc dans le cas de ces extraits, les expressions de volonté et celles de l'« ego » : « *je suis, je serai* ».

Dans ces extraits, chez Omar Bongo, nous pouvons observer un ethos d'autorité. Cette autorité s'énonce par sa capacité à se transformer en leader/guide. Cela présuppose que le président dispose d'une certaine puissance. En effet, même si nous allons aborder ces aspects plus largement au cours de notre analyse, nous pouvons déjà remarquer que la plénitude de « *Je* », permet à l'orateur de construire un certain leadership par l'expression « *j'ai une multitude derrière moi/je les traine* ». Elle caractérise également un certain effet psychique. Omar Bongo, pour montrer l'ampleur de son influence, révèle l'étendue de sa notoriété, d'une part, d'autre part, il montre sa manière de les guider et ce qu'il attend de ces jeunes : « *je veux qu'ils fassent autre chose* ».

L'impératif « *sachez me comprendre* » vient ajouter plus de tension au sein de son propos, bien que celle-ci soit atténuée par l'empathie qu'il cherche à susciter chez l'auditoire, formulée par les expressions « *personne ne connaît mon cœur* ». Les unités adverbiales « *plus/plus* », augmentent cette effectivité en exprimant son « ego » : « *je suis quelqu'un* ». Nous pourrions donc postuler que les arguments émotionnels renforcent cette empathie. Cela signifie que « *les références du sujet révèlent le souci de sa propre dignité et de l'estime de soi* » (P. Braud, 1996)³⁸⁷.

Cette dimension est, vraisemblablement, recherchée par Ali Bongo. En effet dans le second extrait, l'expression « *je vous prie de croire* », se caractérise par cette forme invocatoire de l'auditoire, celle d'user « de confiance » en sa personne. On observe ainsi que l'orateur se construit en héros qui se dresse devant les « *obstacles* » du pacifisme gabonais, en se désignant « *rigoriste* » et intransigeant.

La mise en scène d'une certaine puissance chez Ali Bongo se manifeste plutôt en termes de détermination explicitement déclarée par les locutions adverbiales « *ne, ni* », qui contribuent à conférer une tonalité particulièrement impérative au discours. Si le premier énoncé permet d'asseoir les valeurs du Gabon, son pacifisme, l'orateur s'appuie

³⁸⁷ Neveu, Erik. (2015), *Sociologie des mouvements sociaux* (6e éd.e éd.. ed., Repères)

sur cette valeur commune pour montrer qu'il en est garant. Car, s'instaurer en sauveur, ce n'est pas seulement invectiver le monde, c'est aussi exalter des valeurs et s'en faire le porte-parole. [Par] « *les valeurs communautaires, il s'agit de passer du ressentiment à la réappropriation d'une identité* » (P. Charaudeau, 2008)³⁸⁸. À notre avis, le discours ayant été prononcé à l'occasion du nouvel an, ce moment se révèle, pour l'orateur, un moyen de rappeler son sens de la responsabilité mais également son autorité par l'énoncé « *je serai intraitable* », mais aussi de rassembler la communauté autour d'une valeur sociale fondamentale.

Sur la base de ces extraits, on peut déjà voir que dans le discours politique des Bongo père et fils, le « *je* » alterne entre le récit de soi (individualité) et la fonction occupée dans un espace social. La fonction est toujours ambivalente entre cette individualité et l'expressivité d'une légitimité. La fonction occupée par les orateurs doit être justifiée soit par le sens de la responsabilité, soit par l'autorité, qui peut pourtant être fragilisée lorsqu'elle crée une tension par des formules « *trop fermes* », même s'il arrive que les expressions pathémiques viennent tronquer cette tension. C'est pourquoi, nous parlons de la *densité de la subjectivité*, car si les orateurs s'approprient des marques personnelles, d'autres facteurs linguistiques rendent efficiente l'image de soi.

À l'exception des exemples précédents, nous abordons des points singuliers à propos de la construction des images des Bongo père et fils. Nous observons comment en tant qu'êtres de parole, les sujets se définissent par d'autres valeurs ethotiques.

6.2.1.1. Des légitimités dites

Comme nous l'avons vu avec l'approche de P. Bourdieu (1982), la légitimité est consécutive à la hiérarchie sociale. Dans l'énonciation, le processus d'échange entre le locuteur et le destinataire argue également cette échelle. Bien que le premier donne le droit de dire, le second la scande. Il s'agit d'une forme de « *corrélacion communicative* » par laquelle il importe que chaque protagoniste s'exprime et fasse valoir sa place et son rôle dans le dispositif communicationnel, signifié également dans la notion d'intersubjectivité. Car, dans tout échange, un partenariat contractuel se fonde ; or ce partenariat détermine la position du sujet parlant, et même son degré d'influence, qu'elle

³⁸⁸ Charaudeau, P. (2016) : « Pathos et discours politique », in *Presses universitaires de Rennes* 2016.

soit empirique ou symboliquement exprimée. Dans cette perspective considérons ce propos de R. Vion :

On ne peut, en effet, parler sans occuper une ou plusieurs places déterminées. Ce faisant, on convoque inévitablement son partenaire à une ou plusieurs places corrélatives. On ne saurait communiquer sans passer par la construction d'une relation sociale, et cette relation s'exprime précisément à partir d'un rapport de places, impliquant un positionnement respectif des images identitaires (2000 : 80)³⁸⁹.

Observons alors la question de la légitimité dans ces passages :

O.B.

- Quant à **chacun de vous, à tous ceux** qui sont les enfants de la terre gabonaise, **tous ceux**, aussi, qui, Gabonais d'adoption, forment avec nous une seule et même communauté, j'adresse du fond du cœur mes vœux chaleureux pour que 1972 leur soit favorable à tous égards (*vœux du nouvel an*, 31 décembre 1972).

- Mes chers compatriotes, **Je m'adresse à vous**, à l'occasion de la Fête nationale, dans un triple sentiment d'allégresse, de satisfaction et de confiance (*Fête de l'Indépendance*, 16 août 1974).

A.B.

À l'heure des traditionnels vœux de nouvel an, c'est avec émotion que **je m'adresse à vous** à l'occasion de cette tradition devenue tant familiale que républicaine. **À chacune et à chacun, je voudrais souhaiter que l'année 2017** apporte le meilleur (*Vœux du nouvel*, 31 décembre 2016).

Manifestement, la particularité de l'usage du pronom « je » est d'affirmer cette légitimité en instaurant la place des protagonistes. Les prises de paroles, qui se caractérisent par une mise en parallèle de l'auditoire, montrent une implication pleine des sujets lorsque cet auditoire prend la forme de « vous », « chacun », « chacune », « ceux », comme nous l'observons dans ces extraits. La caractéristique, par exemple, des messages d'adresse, dont les Vœux, les Discours à la Nation, à l'adresse de l'auditoire gabonais, met en évidence ces attributs, c'est-à-dire un auto-centrage énonciatif formulé par un « Je » dominant et un « allocutaire » qui semble « réceptif ». De façon complexe, les orateurs ne laissent aucune place intrusive à l'auditoire dans la parole, tout en s'adressant à lui spécifiquement, parce que toute prise de parole feint subtilement un « ego ».

Nous atténuons cependant le terme de « dominant ». En effet, dans chaque prise de parole, les sujets politiques restent significativement les sources locutrices. Dire sa légitimité, consiste, d'une certaine manière à réaffirmer son pouvoir ou plus exactement à le faire valoir. Toutefois, la dimension interlocutive n'est pas évaluée dans ce cas, tout

³⁸⁹ Vion, R. (2000), *La communication verbale analyse des interactions*. Paris, Hachette supérieur.

comme les partenaires de l'échange. Le « Je » autocentré s'adresse à « Vous », et dans certains cas, il peut être corrélatif et prendre des désignations diverses comme « nous », « *Gabon* », « *pays* ».

Les expressions pathémiques « *du fond du cœur* » (O. B.) « *C'est avec émotion* » (A.B.), généralement introductives dans les messages d'adresses que nous avons analysés dans le chapitre précédent, accentuent les formes personnelles, c'est-à-dire la place qu'occupent les partenaires de l'échange. L'évocation d'une identité collective « *même communauté* » (O.B.), « *tradition familiale* » (A.B.), cristallise leur position mandatée. Chez Omar Bongo, comme chez Ali Bongo, il importe de s'adresser à chacune et à chacun, à tous ceux, et de revêtir, par ces traces, une légitimité. C'est pourquoi, la dénomination des sujets, sous « Je », personnalise le discours en formant également une hiérarchisation sur le plan social.

Dans un autre volet, le système relationnel induit des valeurs symboliques et institutionnelles. La légitimité des sujets parlant n'est pas seulement l'expressivité des sources énonciatives, elle est également celle qui nécessite une reconnaissance et une identification pour fonder le pouvoir de la parole et le pouvoir institutionnel. C'est ainsi que les sujets politiques construisent également une certaine figure dans le dispositif de communication. Nous parlons de figure lorsque, de toute évidence, le « Je » est l'expressivité même du pouvoir que nous nuancions avec l'autorité, bien que synonymique. Ce pouvoir est exprimé à travers la mise en forme explicite de la stature sociale dont les orateurs disposent et qui est, de plus, octroyée par le « peuple ». On retrouve ainsi des expressions telles que « je suis l' élu » (A.B.-O.B.). Nous parlons donc de figure par cette transcendance énonciative qui consiste à répéter son rôle. Cette force argumentative modélise particulièrement les rapports de force, surtout celle de l'omnipotence des orateurs. Examinons à cet effet, les deux extraits suivants :

O.B.

- Le président de la République est le plus haut responsable de toute la Nation et de l'ensemble des composantes du Gabon. Il ne saurait être l' élu d'une partie de la nation. Président de tous les Gabonais, j'entends poursuivre inlassablement la construction de l'unité nationale et préserver la paix civile et sociale, toutes deux indispensables à la démocratie comme à la croissance économique (*Réélection à la magistrature suprême*, 14 décembre 1993).

A.B.

- **J'ai noté chez chacun d'entre vous** [...], une inquiétude, presque pourrait-on dire- une angoisse face à certaines dérives à coloration identitaire susceptibles de porter de sérieux coups à la cohésion nationale. **Je dois vous avouer que, en ma qualité**

de premier garant de l'unité de notre nation, je partage pleinement cette préoccupation (*Discours des vœux à l'Administration*, 06 janvier 2011).

- **En tant que garant de la Souveraineté nationale**, de l'unité nationale, de la solidarité nationale, j'ai fait mon choix : nous voulons un Gabon fort, un Gabon juste, un Gabon libre, un Gabon courageux, un Gabon debout ! Et c'est un Gabon plus indépendant ! (*56eme anniversaire de l'indépendance du Gabon*, 16 Août 2016).

Dans la première séquence, nous sommes en 1993. Au cours de cette année-là, le Gabon organise pour la première fois une élection présidentielle sous un régime multipartite avec le pouvoir d'Omar Bongo. Cette réforme politique est instaurée à la sortie de la Conférence Nationale. Omar Bongo est réélu et la situation engendre des contestations et des répressions. Toutefois, le protagoniste engage une politique consensuelle et multiplie les discours dans l'optique de maintenir la cohésion nationale et d'atténuer l'atmosphère de crise qui secoue le pays.

On constate donc que, dans cette séquence, l'orateur politique tente de se détacher du discours par le détour d'une configuration descriptive du rôle présidentiel, « *Le président de la République est le plus haut responsable de toute la Nation et de l'ensemble des composantes du Gabon* » (O.B.). Cette prise de distance permet d'exposer les valeurs sur la fonction présidentielle qui est la sienne. La forme « *il* » manifeste cette distanciation pourtant menée vers une délocution qui érige sa stature : « *Président de tous les gabonais + je* ». La dimension descriptive du discours véhicule une représentation explicite du rôle d'un président en exposant ses qualités globales, particulièrement sa singularité. Par cette vue extérieure, il nous semble que le président cherche habilement à accentuer sa légitimité avec des expressions qui viennent, entre autres, rassurer l'auditoire sur sa capacité mandataire en prenant corps avec ce rôle. C'est pourquoi, l'expression « *inlassablement* » est une marque adverbiale qui renforce cet investissement personnel, comme une expression rituelle. Il jouit de la performance énonciative pour véhiculer, dans un moment de crise, un idéal social : l'unité nationale. C'est aussi une question d'identification, selon P. Bourdieu, le rite d'investiture est là pour rassurer l'impétrant sur son existence en tant que membre de plein droit du groupe, mais aussi pour rassurer le groupe sur sa propre existence (1997 : 287). De ce fait, la juxtaposition de l'énoncé « *Président de la République, j'entends* », semble indiquer que le sujet s'entrelace dans son identité institutionnelle.

Il apparaît que Ali Bongo, quant à lui, a une vue spatiale de l'auditoire. Le terme formel d'adresse « *chacun de vous* », relève la portée de cette vision. L'orateur n'a pas

seulement un regard extérieur, il a aussi un regard intrinsèque qui prend corps avec l'auditoire car il détermine son état émotionnel. Cette vision presque « divine », met en lumière le pouvoir de l'orateur. Les énoncés pathémiques lui fournissent un argumentaire par l'appropriation de l'état émotionnel de l'auditoire et indiquent du même coup son identité, celle d'être « *garant* ». La séquence rapporte les prérogatives liées à sa fonction, même s'il s'adresse à un corps de magistrats, en stipulant que la préoccupation le concerne en premier. À cet effet, nous évoquons les propos de A.J. Greimas et J. Fontanille, qui affirment que « *toute communication est communication (et interaction) entre des simulacres modaux et passionnels : chacun adresse son simulacre au simulacre d'autrui* » (1991 : 63)³⁹⁰. Le simulacre consiste à inculquer à l'auditoire une émotion qui engendre un lien de partage. Toutefois, le procédé énonciatif vient mettre en évidence le rôle social de l'orateur.

Dans le second extrait, l'évocation de la souveraineté stipule que cette légitimation est du fait d'un collectif, donc couvert par des prérogatives juridiques. L'orateur a le plein droit directionnel, d'ailleurs l'énoncé « *j'ai fait mon choix* » (A.B.) révèle que ce pouvoir de « *choix* » est centralisé ou directionnel. Les procédés anaphoriques se connectent à l'énoncé pour, d'une part, renforcer cet attribut social et d'autre part, l'anaphore permet une amplification par l'énumération d'un ensemble de valeur. Le terme « Gabon » permet à l'orateur d'abandonner un tant soit peu, le « *je + souverain* » pour insérer celui de l'auditoire en évoquant les intérêts collectifs. Cependant, ces intérêts émanent de « *son choix* », c'est pourquoi, l'orateur charpente sa légitimité et tente néanmoins de se distancier de son discours en montrant que c'est du fait d'un processus légiféré.

Nous relevons également d'autres outils discursifs similaires dans les énoncés ci-dessous :

O.B.

- Je ne suis pas venu au pouvoir par un coup d'état. Je suis venu au pouvoir par le moyen le plus démocratique qui puisse exister. Il n'est donc pas du tout question qu'on m'appelle « Général ». Je suis Monsieur Albert-Bernard Bongo, président de la République, chef du Gouvernement gabonais et le titre de « Général » ne doit être employé qu'au cours des cérémonies militaires. En dehors des cérémonies militaires, il n'est pas du tout question de m'appeler « Général » (*Annonce de certaines mesures sociales*, 21 février 1969).

³⁹⁰ Greimas, A., & Fontanille, J. (1991), *Sémiotique des passions des états de choses aux états d'âme*. Paris, Seuil.

- Pour ma part, chef de l'État garant des institutions, j'ai dû, devant la gravité de la situation, faisant fi de mes prérogatives, aller au-devant de certains de mes compatriotes pour préserver la cohésion de notre pays. Notre fierté à tous est d'avoir écrit avec le Peuple gabonais, qui a avalisé ces accords par référendum, une page importante de l'histoire de notre pays (*10ème année de l'Accord de Paris*, 10 décembre 2004).

Les formes « *je suis garant* », « *En ma qualité de chef d'état* », « *j'ai été élu* » sont significatives dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Ce constant rappel de leur statut sous-entend une certaine volonté, de la part des orateurs, de réactualiser dans la trame discursive, leur légitimité, ou du moins, de véhiculer cette tendance en préservant la face souveraine de leur pouvoir. Les orateurs politiques naviguent ainsi constamment entre l'atténuation de cette dominance, pour montrer qu'ils ne sont que des représentants, d'où l'expression « *Je suis garant* » (« *chef de l'État garant des institutions* » O.B.) et la mise en valeur de ce statut particulier. Mais ces procédés paraissent dans certains cas fragiles, dès lors qu'ils adoptent une attitude discursive qui accentue le poids de cette domination.

Dans le cas des propos d'Omar Bongo, l'orateur s'appuie essentiellement sur le caractère démocratique et souverain de sa prise de pouvoir pour rappeler sa légitimité. D'ailleurs, l'expression « *le plus démocratique qui puisse exister* », adverbialisée, prend un caractère hyperbolique. L'énoncé converge donc vers un égocentrisme vigoureux par la juxtaposition de sa propre identité avec l'utilisation d'une énumération « *Je suis Monsieur Albert-Bernard Bongo, président de la République, chef du Gouvernement gabonais* ». Cette inclusion particulière permet de se réintroduire dans son propre corps autrement dit, d'ériger sa propre stature en mettant en relief ses facultés souveraines. Cette sorte de « réincarnation » permet à l'orateur de fabriquer un ethos de chef-souverain, mais aussi de crispier l'auditoire par le style « *autoritaire* » du discours qui peut l'incommoder. En effet, son pouvoir n'étant pas le fait d'un « coup d'état », il signifie ainsi une image « *honorabile* », « *respectueuse* », « *démocratique* ».

Les signes de négation relaient cette situation inconfortable et établissent un pouvoir de domination, qui prend d'ailleurs une aisance à refuser une appellation : « Générale ». Pour expliciter cette forme de légitimation fragilisée par un égocentrisme, nous proposons l'extrait suivant qui montre cette délimitation entre le pouvoir représentationnel et le pouvoir centralisé, voire autoritaire. La forme « *Je* » gravite alors de la légitimité

souveraine à celle d'une figure « divine ». Cela se caractérise par un fonctionnement social qui relève de sa propre volonté ou de sa convenance.

O.B.

- Je dis, le Maire sera nommé. Je nommerai un chien, je nommerai un chat car, dans un bateau, il n'y a qu'un seul commandant. Et le commandant et le capitaine, c'est moi, moi que le peuple a élu (*Annonce de certaines mesures sociales*, 21 février 1969)

On observe que la séquence du discours prend une dimension polémique lorsque les recours au « je » sont pondérés par des expressivités répétitives de supériorité « *il n'y a qu'un seul commandant [...] c'est moi, moi que le peuple a élu* ». L'orateur façonne ainsi sa singularité : celle d'être au-dessus de la mêlée. De plus, 1969 est l'année de la prise de pouvoir d'Omar Bongo, nous l'avons déjà souligné. Les discours d'Omar Bongo, dans cette période signifient-ils que la force oratoire, dans cette dimension, lui donne accès à un ethos de chef absolu, quand bien même, les formes « élu » et « peuple » consolident la légitimation conférée par la collectivité ?

Chez Ali Bongo, cette disposition s'appuie sur la mise en valeur de sa prise de pouvoir, fondée sur des références constitutionnelles. Par conséquent, cette évocation lui permet d'exprimer son « devoir ». Les dispositions énonciatives des deux orateurs sont assez remarquables. Ainsi, la souveraineté fonde-t-elle la légitimité de l'homme politique. Elle nourrit particulièrement l'imaginaire social. Il s'agit de voir comment l'homme politique peut se construire un ethos qui l'incite à prôner une position de garant des valeurs au point de se confondre avec ces valeurs (P. Charaudeau, 2009). D'ailleurs, cette tendance conduit à celle de se faire passer pour un idéaliste. Nous pouvons le conclure par les propos d'Ali Bongo : « *en garantir l'indépendance, en toutes circonstances, conformément à l'esprit et à la lettre de notre loi fondamentale inspirée des principes de vie démocratiques* ».

A.B.

- Je suis heureux en ma qualité de Chef de l'État et Président du Conseil Supérieur de la Magistrature/Ma présence parmi vous est à la fois un devoir mais aussi et surtout l'expression de mon engagement à donner tout son sens à ce pouvoir établi par notre **Constitution, mais aussi à en garantir l'indépendance, en toutes circonstances, conformément à l'esprit et à la lettre de notre loi fondamentale inspirée des principes de vie démocratiques** (*Discours au Conseil Supérieur de la Magistrature*, 05 mai 2011).

- **J'ai été élu par le peuple gabonais sur la base de mon engagement à élaborer un nouveau modèle économique** qui intègre dans le concept « *Gabon Vert* » le

moyen de lutter contre le changement climatique (*17ème conférence des parties à la convention cadre des nations unies sur le changement climatique*, 6 décembre 2011).

Les énoncés « *je suis heureux... inspirée des principes de vie démocratique* » sont remarquablement condensés. Ce procédé d'accumulation rythme le discours en occupant le plus possible l'attention de l'auditoire. Il renforce la dimension illocutoire du discours. Le foisonnement d'un ensemble de valeurs cristallise sa sérieux dans l'exercice du pouvoir en rappelant ses « engagements ». Dans les propos d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, comme il est observable, la plénitude du « moi » et du « je » s'articule autour d'un positionnement social réaffirmé. Les orateurs ne dissimulent pas leur légitimité souveraine, bien au contraire, elle est brandie par une allocution qui argumente cette place. Nous pensons qu'elle articule une dimension empirique, d'une part, en signifiant le droit de parole, donc de l'ascendance dans l'exercice du pouvoir. D'autre part, elle est aussi symbolique car elle prend corps dans celle du centrisme interlocutif.

Retenons que, d'après les citations précédentes, bien que les orateurs soient identifiables du point de vue externe, les discours portent systématiquement ce rappel du rôle institutionnel occupé. De ce fait, réaffirmer ce rôle, consiste, d'une part, à symboliser l'ascendance du « je », c'est-à-dire exposer une autorité, celle de la souveraineté politique. D'autre part, il s'agit de rappeler que le peuple reconnaît le pouvoir social qui repose sur eux. En d'autres termes, c'est influencer ses représentations parce que les orateurs cherchent à susciter la confiance de l'auditoire en modifiant la valeur de leur identité, qui peut tendre parfois vers le regard « divin ». C'est pourquoi, il faut rappeler que la question de l'identité [des orateurs] passe par des représentations sociales : il n'y a d'autre réalité du sujet parlant que celle que permettent les représentations qui circulent dans un groupe social donné, représentation configurée en « *imaginaires sociodiscursifs* » (P. Charaudeau, 2014 : 90). Par ailleurs, les résultats de cette légitimité fondent la construction d'une figure d'autorité par le caractère de puissance et par celui de pédagogue.

6.2.1.2. Les figures de l'autorité

Concevons que selon l'univers social dans lequel se construisent les sujets, « *les dominants sont ceux qui ont fait preuve d'autorité et incarnent l'autorité pour autrui* »

(M. Baloge et *alii.*, 2014)³⁹¹. Cela est actualisé dans la présentation de soi par la figure d'autorité. L'autorité n'est pas seulement le fait d'un pouvoir mandaté, mais c'est l'expressivité du pouvoir, c'est-à-dire sa dimension omnipotente. On peut utiliser le terme de « chef/commandant » pour distinguer cette posture. Il nous semble que ces deux termes sont synonymiques, à cet effet l'usage du syntagme « figure d'autorité » ou « ethos d'autorité », nous semble, ici, adéquat.

En rapport avec la légitimité, nous distinguons dans cette section un trait dominant dans le discours politique des Bongo père et fils : la mise en scène de l'autorité. Il nous paraît redondant d'en analyser la caractéristique, dès lors que l'autorité est intrinsèque à la légitimité. Car « *ce qui fonde [...] l'autorité, c'est la légitimité* » (L. Addi, 1993 : 147). Nous voyons d'ailleurs que certains modes de fonctionnements énonciatifs chez Omar Bongo et chez Ali Bongo mettent en œuvre cette figure oratoire. Nous plaçons à nouveau toutefois pour une sémiotisation de l'autorité à partir d'autres critères. À cet égard, nous verrons que les sujets politiques investissent ce caractère dans l'emploi des verbes modaux, en démontrant la plénitude du pouvoir par un caractère discursif impératif identifié comme celui d'un « chef commandant » et d'un « ethos guide/pédagogue ».

Pour effectuer une telle analyse, observons les valeurs des verbes modaux « demander », « devoir », « faire ». L'emploi des verbes de modalités déontiques dans le discours politique des orateurs reflète plusieurs envergures dans la présentation de soi des orateurs. Il peut être le caractère d'une expressivité monolithique ou des rapports échelonnés entre les instances locutrices et celle de l'auditoire (dont la hiérarchisation sociale que nous avons évoquée précédemment). On comprend que les formes de ces verbes viennent décaler la situation d'énonciation, c'est-à-dire celle de la prééminence des orateurs. Elles « amoindrissent » aussi le pouvoir de l'auditoire. On peut l'observer par les marques formelles « Je » et « vous ».

Le « vous » est la deuxième personne du pluriel et il est la forme, par excellence, d'adresse à l'auditoire. Cette forme exerce à la fois la fonction intersubjective (sollicitation, interpellation) et prend une valeur sémantique en cadrant le sujet comme la

³⁹¹ Baloge, M., Mareuge, A., Schneider, A.-M., & A. Unterreiner. (2014), « Figures d'autorité. Approches théorique, épistémologique, empirique », in *Trajectoires*, 8 | [En ligne] <http://journals.openedition.org/trajectoires/1488>

force magistrale de l'énonciation. On invoque dans ce cadre le propos de A.-O. Barry en disant que « *si l'univers, entre Je/nous/vous, est régi par des rapports de distance, il l'est aussi par des rapports de force* » (2000 : 145). Pour E. Benveniste, « *toute énonciation suppose un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque sorte* » (1974 : 242). Le champ du discours est donc délimité par la relation entre le « Je » et le « vous ».

À ce propos, il s'avère important de préciser que notre corpus contient 3539 occurrences de la marque « vous », remarquablement plus significative que la forme « je » (nous n'avons pas comptabilisé les marques cooccurentielles de ces pronoms). Pour Omar Bongo, nous en avons recensé 2629 et pour Ali Bongo 910. Les types de formulations, les plus courantes chez les orateurs sont sous la forme « je vous + verbe » (*Je vous appelle/je vous invite/Je vous parle/ je vous demande/je vous rappelle*). Par ailleurs, ces rapports de force sont symbolisés par d'autres tournures énonciatives auxquelles nous nous intéressons également. On peut donc postuler que la caractéristique de « vous » permet aux orateurs d'envelopper totalement leur prééminence et de construire leur autorité ou un ethos d'autorité.

6.2.1.2.1. Des « chefs-commandants »

Comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, le processus énonciatif de l'ethos d'autorité est significativement usuel chez Omar Bongo, moins inscrit chez Ali Bongo. Étant donné que nous analysons les mécanismes contigus, nous remarquons que l'ethos d'autorité chez les deux orateurs révèle une pratique « indivisible » d'exercice du pouvoir qui semble se transcrire par une prise de position impérative et directive. Précisons que l'autorité est intrinsèque à tout pouvoir politique, ou du moins que la parole politique est l'expressivité de la légitimité du sujet politique par conséquent de l'autorité. Elle diffère, cependant, dès lors qu'elle vise une sorte de transcendance ou une certaine forme de « prépotence », plutôt que de se conformer à la vision démocratique représentationnelle. Nous atténuons tout de même le terme « prépotence », puisque la légitimité instituant un principe d'ascendance, elle est ce qui donne droit à exercer un certain pouvoir avec la sanction ou la gratification qui l'accompagne (Charaudeau, 2014 : 50). Observons ces faits dans ces deux extraits :

O.B.

- **Je réclame de vous, aussi, Messieurs les Députés**, le respect de ces électeurs. Vous les respecterez et les servirez en vous occupant d'eux, en étant attentifs à leurs desiderata d'ordre collectif car, encore une fois, vous devez vous garder de tout favoritisme et d'une démagogie qui ignore l'intérêt général (*Ouverture de l'Assemblée Nationale*, 17 avril 1973).

A. B. :

- Pour atteindre nos différents objectifs, **nous devons** tendre vers une administration encore plus performante. Ce sont les services et organismes à la tête desquels vous vous trouvez, qui doivent donner corps à cette vision. Pour cela, **vous devez être les premiers dépositaires et relais de l'émergence au sein de vos services, pour faire du Gabon Émergent une vision partagée. Vous y arriverez en vous** consacrant avec rigueur, détermination et enthousiasme à sa mise en œuvre (*Discours à l'Administration Centrale*, 02 février 2012).

Les verbes modaux illustrent, dans ces extraits, que dans l'ensemble des modalités employées par les orateurs, s'établit une hiérarchisation entre les différentes instances interlocutives. La position des sujets parlants construit une certaine force ascendante par un mécanisme énonciatif qui institue l'expressivité de leur pouvoir, notamment par l'incitation à un changement de posture de la part de l'auditoire ou des personnes interpellées : « *vous devez vous garder de tout favoritisme et d'une démagogie qui ignore l'intérêt général* » (O.B.). On voit donc que, dans ce discours délibératif, la construction de l'ethos de commandant est un acte verbal directif, manifesté par une posture de force, voire instructive, ou un rapport de dominants-dominés/orateur-auditoire.

Systématiquement le cadre énonciatif s'organise autour de « je » et « vous ». De cette relation, une distanciation se dessine, en d'autres termes, « *les forces sociales se font d'elles-mêmes* » (D. Mayaffre, 2003)³⁹². La situation présentée dans l'extrait d'Omar Bongo et d'Ali Bongo décrit l'ascendance positionnelle ou la verticalité du pouvoir, caractérisée par l'expressivité des facettes exclusives qui tente de manœuvrer la posture de l'auditoire. Cette autorité, explicitement saillante, se montre magistrale, par exemple, par l'interpellation « abrupte » de l'allocutaire en présence : « *Messieurs les Députés* » (A.B.) ; « *vous devez être les premiers dépositaires* » (A.B.) ; « *Je dis, le Maire sera nommé. Je nommerai un chien, je nommerai un chat car, dans un bateau, il n'y a qu'un seul commandant. Et le commandant et le capitaine, c'est moi, moi que le peuple a élu* » (O.B.).

³⁹² Mayaffre, D. (2003), « Dire son identité politique », in *Cahiers De La Méditerranée*, 247-264.

Il nous semble tout à fait logique de considérer, à cet effet, que la figure de chef incontesté et incontestable mise en scène dans ces énoncés, se manifeste par l'interpellation de l'auditoire en insistant sur l'action à réaliser. En d'autres termes, l'interpellation construit un rapport de force, qui impose à l'auditoire de se prêter à des assauts énonciatifs. Alors que l'auditoire est assujéti à cette force illocutoire, les « interpellants », Omar bongo et Ali Bongo, eux, sont dans une position de dominants parce qu'ils en sont légitimement investis.

Le « je » s'émane dans une voix galvanisante pour exprimer le sens de la responsabilité. Les orateurs s'adressent à un corps institutionnel pour inciter sa mobilisation à travers des attributs moraux : *respecter, servir, être attentifs* (O.B.) ; « *Vous y arriverez en vous consacrant avec rigueur, détermination et enthousiasme à sa mise en œuvre* » (A. B.). On assiste à un phénomène particulier de l'exercice du pouvoir, celui d'un modèle structuré autour des sujets parlants, organisant la parole délibérative par des séquences qui relaient des attitudes à adopter et des agissements à éviter. Ces postures énonciatives moralisantes émises par les orateurs trouvent leur achèvement dans des mécanismes qui recourent à l'exécution, voire à l'obligation : « *vous devez vous garder de tout favoritisme et d'une démagogie* » (O.B.). Pour finir, le verbe « devoir » dans cette séquence, intensifie l'autorité des sujets parlants, qui se montrent particulièrement impérieux ou « commanditaires ». La position exécutive, habilement construite à l'attention de l'auditoire par les orateurs, permet d'affirmer leur « ego » et de confirmer l'ascendance de leur autorité. Ces caractères s'investissent également dans les séquences suivantes :

O.B.

- **Franchement, je demande que ces multiples** carences prennent fin, comme **je demande aussi aux maires, et notamment au maire de Libreville, de mettre** un accent plus particulier sur les centres médicaux (*Fête nationale de l'Indépendance*, 16 août 1977).

- Dans ce cadre, pour l'année 1980, je demande aux autorités compétentes de se pencher dans les plus brefs délais, sur l'élaboration des textes d'application des codes de sécurité sociale et du travail, ceci afin de consolider le service des prestations (*Fête de la Rénovation*, 11 Mars 1980).

- **Je vous demande donc**, étant au service du Gabon, de faire certains sacrifices. Lorsqu'on dit que l'armée est consignée, **vous devez le comprendre**. Lorsque vous avez une mission précise à remplir, **vous devez l'effectuer**. **Je vous demanderai** aussi de bien gérer les deniers publics (*Aux Forces Armées*, 08 février 1982).

A.B. :

- **Je vous propose de prendre, ici et maintenant**, l'engagement de faire de l'année 2020, la date après laquelle plus aucune matière première issue du continent africain ne serait exportée sans avoir, au préalable, réalisé une première transformation sur le

sol africain. **Ce nécessaire changement** de paradigme est à notre portée (*Plénière dur l'Économie solide et durable*, 01 Janvier 2013).

Dans un premier temps, la présence de l'adverbe « franchement » et celle de la locution « les plus brefs délais », chez Omar Bongo, ont un effet péremptoire et supposent un ordre. L'adverbialisation exprime, en second lieu la sérieux du sujet parlant. La mise en évidence de la posture énonciative est un signe implicite de l'expressivité de l'autorité du sujet parlant, car il commande l'action à exécuter. Chez Ali Bongo, les adverbes déictiques « ici et maintenant » caractérisent également cette sommation. L'auditoire est encerclé dans un espace de temps et soumis à cette condition, il est sommé en réponse de prendre un engagement. Mais les verbes de « volition » nous amènent à tronquer le terme « soumis », car la temporalité adverbialisée par « ici et maintenant » et le verbe « proposer » paraissent ne pas évoquer cette dimension. De ce fait, le sujet modère le caractère exclusif de son « égo », car il tente, par cette forme d'adoucisseur discursif, de convaincre son auditoire du bien fondé de cet engagement en montrant que c'est une nécessité. Nous pensons que c'est un *argumentum ad verecundiam*, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes énonciatifs qui font office d'autorité et véhiculent en même temps un ethos d'autorité. Autrement dit, montrer que le changement est nécessaire et à sa portée, consiste, d'une certaine manière, à indiquer en arrière-plan que l'auditoire ne peut que trouver cet engagement « indispensable » et immanent. C'est pourquoi, la figure d'autorité s'incarne dans une dimension rhétorique configurant un argument qui incite l'adhésion ou l'acceptation d'une action. On remarque à cet effet que l'énoncé paraît donc avoir un effet d'objectivité.

Loin d'exploiter cette objectivité, Omar Bongo, quant à lui, mobilise cette domination en faisant une référence directe « au maire » : « *je demande aussi aux maires, et notamment au maire de Libreville, de mettre un accent plus particulier sur les centres médicaux* ». L'orateur exploite ici, le « je » hégémonique ou le chef commandant. Le chef commandant, c'est lorsque le sujet donne la voie à suivre et précise de quelle manière cette voie doit être entreprise. Par conséquent, l'auditoire doit se soumettre à l'exigence, aux coordonnées résolues par le « Je ». L'inclusion du verbe devoir stigmatise cette polarité énonciative, celle d'ordonner, celle de l'exécution. D'ailleurs face aux « *Forces de l'Armée* », cette situation est plus explicite car l'orateur somme l'armée d'exécuter une

certaine position face à lui. Selon L. Addi, la légitimité dans ce cas est un mécanisme qui médiatise un pouvoir par lequel une majorité impose des règles (1993, [en ligne])³⁹³.

O.B.

- **À ceux-là, je demande une nouvelle fois de prendre conscience** de leur devoir envers la patrie qui les a vus naître et à qui ils appartiennent (*Appel au patriotisme*, 07 septembre 1968).
- Aux membres du gouvernement, je demande que chacun prenne ses responsabilités et que **mon rôle d'arbitre** puisse se jouer en toute liberté (*Réélection du Président*, 27 février 1973).
- Aux Gabonais, je demande avec insistance de ne pas maltraiter ou menacer qui que ce soit (*Problème d'Immigration*, 05 Avril 1976).
- **Je demande aux Gabonais d'abandonner la critique stérile**, la jalousie, les ambitions personnelles démesurées qui ne mènent à rien sinon à la division et à la désolation (Fête Nationale de l'Indépendance, 16 août 1985).
- Vous ne devez, en aucun cas, avoir peur de vous exprimer librement, lorsque vous êtes dans l'isolement. C'est votre devoir, vous devez l'accomplir (*Nouvel an 1997*, 31 décembre 1996).
- C'est pourquoi, **je demande à mes amis, à tous ceux qui m'ont toujours** suivi de faire en sorte que cette décision que je viens de prendre soit la leur (*Nomination du Vice-Président*, 27 mai 1997).

Porter cet ethos, chez Omar Bongo, c'est exercer une coercition sur l'auditoire en lui indiquant un changement de comportement. « *L'appel au patriotisme* », tout comme le discours sur l'immigration définissent cette figure ascendante d'Omar Bongo. Les passages tels que « *rôle d'arbitre* », « *je demande avec insistance* », « *je demande une nouvelle fois* », font allusion à la prééminence formulée par l'orateur. Les segments d'insistance que nous apercevons à travers les adverbes accentuent cet axiome symbolique. Par ailleurs, la stratégie discursive, visant à exercer cette domination, est énoncée par la mise en valeur des devoirs moraux et patriotiques. Les verbes « *devoir* », « *demande* », repris significativement dans les discours d'Omar Bongo, allongent la distanciation et polarisent son égo. Par exemple, le segment énonciatif « *Mon rôle d'arbitre* » est un indice incisif d'une posture distancée car la conception énonciative reste tout de même impérative.

Dans les discours d'Omar Bongo, nous avons relevé une quantification remarquable pour le verbe « *demande* », soit 261 occurrences, avec des cooccurrences telles que « *je* », « *faire* », « *vous* », « *ceux* », « *gouvernement* », « *ministre* », « *gabonais* »,

³⁹³ Addi, L. (1993), « La notion d'autorité politique et l'idéologie étatique », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Presses Universitaires de France. [En ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00398834/document>

« *responsabilité* ». Ces éléments sont similaires chez Ali Bongo : « *demande* », « *vous* », « *je* », « *gouvernement* », « *veiller* », « *procéder* », « *conséquence* ».

Dans ce contexte concevons qu'en général, les propriétés du verbe « demander » sont de nature illocutoire. L'ouvrage de J.L. Austin « *Quand dire, c'est faire* », nous illustre comment, par le langage, on peut tenter d'agir sur l'auditoire. À cet effet, le verbe « *demander* » et les cooccurrences sont des forces illocutoires pertinentes dans ces extraits. Ils induisent la relation verticale du pouvoir de la parole parce que « *l'autorité peut résulter d'une manière de parler* » :

A.B. :

- **Je demande qu'il soit consacré**, sur dix milliards, 500 millions de Francs CFA chaque année (*États généraux de l'éducation, discours d'Ouverture*, 18 mai 2010).

- Aussi, **je demande au** Gouvernement de procéder dans les meilleurs délais (*Discours de Vœux 2016*, 31 décembre 2015).

- **À voir le taux élevé d'indiscipline**, de rixes, d'inimitiés, de contentieux et de divisions communautaires ou ethniques qui émaillent la vie des Ambassades et ternissent ainsi l'image du Gabon auprès de nos partenaires, **j'exige de vous que vous adoptiez de nouveaux comportements** afin que notre diplomatie recouvre un visage plus conforme à la noblesse de votre profession (*Conférence des Ambassadeurs*, 11 juillet 2011).

- Par conséquent, **vous devez contribuer à démanteler tous les réseaux**, quels qu'ils soient, des instigateurs jusqu'aux organisateurs et auteurs de ces pratiques moyenâgeuses qui n'honorent pas notre pays (*Conseil Supérieur de la magistrature*, 01 août 2014).

- C'est bien. Mais notre population, elle, est bien plus jeune : 65 % de notre population a moins de 25 ans. Eh bien, **c'est pour eux, pour ces jeunes que vous devez vous battre, vous devez travailler !** (*Communiqué de presse*, 08 décembre 2017).

Les longs extraits sont nécessaires pour étayer de manière approfondie le procédé illocutoire exploité par Ali Bongo. Bien que cette forme soit moins distinctive chez Omar Bongo, une petite nuance est mise ici sur la conception directionnelle que peut prendre cette plénitude du « je » chez Ali Bongo. Pour jouir de la plénitude de son autorité, chez Ali Bongo, le « vous » doit s'appliquer et se mettre en action. Or, ce « vous » est l'administration. Quant à Omar Bongo, il amplifie son ego en s'adressant à un auditoire hétéroclite qui doit être soumis à ce « je ». En d'autres termes, si Omar Bongo s'inscrit dans un « *Je* » dominant et directif qui distancie : « *à ceux* », « *aux amis* », « *aux Gabonais* », « *au gouvernement* », entre autres, chez Ali Bongo l'ethos d'autorité construit via le verbe « demander » s'y apparente moins, bien que semblable dans certaines formes notamment avec la modalisation déontique « devoir ». Il nous semble, en effet, que l'ethos de l'autorité d'Ali Bongo se manifeste par son statut social ou par le

rôle que lui confère les prérogatives institutionnelles. Cela est observable dans les extraits précédents où ce rôle peut avoir une dimension polémique comme dans le discours adressé aux ambassadeurs dont il dénote « *l'indiscipline* » et « *exige* » une meilleure conduite. Ali Bongo semble omettre une tenue de bienséance face à l'ensemble d'autres autorités, et tout se passe comme s'il s'agissait d'une simple rencontre familiale où le père met en scène l'ostension du « *Je* ».

Pour mettre fin à cette brève analyse, nous dirons qu'il ne fait aucun doute que les instances politiques sont amenées à renouveler les directives de leurs lignes politiques du fait de leur légitimité. Nous l'observons dans les discours de : « Remaniement ministériel », « Nouvel An », « Discours à la Nation », entre autres. Cette position, dans ces situations communicationnelles, consolide la verticalité du pouvoir des orateurs qui, dans l'action politique, prodiguent des conseils, déterminent la voie à suivre. Nous repérons particulièrement la manière dont les orateurs tissent une relation énonciative entre le « je », le « vous » et la valeur déontique des verbes modaux. Outre les différentes relations abordées précédemment, d'autres images, dont celles du pédagogue, sont élaborées aussi dans le discours des deux orateurs politiques gabonais.

6.2.1.2.2. Des *éthê* guides/pédagogues

Nous allons à présent inclure la figure de guide/pédagogue dans celle de l'autorité chez Omar Bongo et Ali Bongo. Quelques illustrations dans cette section se chevauchent avec les points développés précédemment. Ce croisement entre les pratiques ethotiques des orateurs peut être considéré comme méthodique. En effet, si les sujets construisent une pluralité d'images, c'est pour incarner une certaine figure idéale. Ainsi en donnant accès à leur identité, ils modifient les représentations qui circulent dans la société. C'est pour cette raison qu'il s'avère complexe de les identifier globalement. Nous pouvons donc postuler que cela est fait à dessein. À ce propos, P. Charaudeau soutient que l'ethos est :

Le résultat d'une alchimie complexe faite de traits de caractère personnels, de corporalité, de comportements, de déclarations verbales, tel homme politique voudra se montrer, à la fois, homme de tradition mais aussi de modernité, sincère mais également rusé, puissant mais en même temps modeste, etc., sans compter que certaines images, que l'on pourrait croire négatives en soi, peuvent être rendues positives dans certaines circonstances (2014 :105-106).

Ici, nous insistons sur le caractère [pédagogue-guide] d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Du point de vue définitionnel, un guide montre le chemin et un pédagogue instruit.

Ces deux figures, identifiées précédemment, atténuent le ton impératif des énoncés. À cela s'ajoute le fait que les sujets parlants tentent de persuader l'auditoire en optant pour une monstration du caractère mandaté du pouvoir. D'un point de vue rhétorique, le logos et le pathos sont particulièrement mis en relief dans ce contexte. À titre d'exemple, commençons par examiner les deux extraits suivants :

O.B.

- **Vous vous devez d'en être les militants les plus fidèles et les plus convaincus.** Comme tous les autres militants et davantage même, **il importe que vous soyez vigilants**, et que vous condamnerez impitoyablement toute subversion, toute propagation de fausses nouvelles. **Vous devez être au sein du Parti, les défenseurs les plus ardents de l'égalité et de la justice, car au Gabon aucune personne, aucune ethnie, aucune région, n'est supérieure à une autre par l'intelligence, la capacité ou la richesse.** Elles se complètent les unes les autres et forment un tout (*Ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée Nationale, 02 octobre 1968*).

A.B.

- Mes chers compatriotes, **Nous devons constamment travailler à consolider la Paix, la cohésion et l'unité nationale.** Or, l'unité de la Nation ne saurait se réaliser pleinement, s'il demeure encore au sein de notre société des discriminations de droit ou de fait liées au genre, à l'âge ou au handicap (*Discours à la Nation, 18 août 2015*).

Les modalités déontiques, bien entendu, modifient les rapports intersubjectifs entre les instances. Le verbe « devoir », utilisé dans chacun des extraits, induit, entre autres, une obligation. Il s'agit d'amener l'auditoire à faire preuve d'exemplarité et d'ardeur : « *Vous vous devez d'être les militants les plus [...] davantage même. Vous devez être au sein du Parti, les défenseurs les plus ardents de l'égalité et de la justice* » (O.B.) ; « *nous devons constamment travailler* » (A.B.). En prescrivant des devoirs à l'auditoire, les orateurs donnent une valeur emphatique, grâce à diverses catégories d'adverbes. Cette observation est particulièrement prégnante chez Omar Bongo. La quantification dans ses énoncés, par les adverbes « plus », « davantage », intensifie la dimension pragmatique. Les adverbes rendent efficient l'impératif agencé, l'auditoire se voit à cet effet orienté, conseillé et modélisé par l'orateur.

Chez Ali Bongo, le mode argumentatif se déploie sur la base d'une prise de position instructive. Dans cette situation, c'est la conjonction « or » qui introduit ce qui entrave l'unité nationale entamée par plusieurs formes de discriminations. Nous avons, d'une part, un énoncé majeur (prémisse = « *Mes chers compatriotes, Nous devons constamment travailler à consolider la Paix, la cohésion et l'unité nationale* »), d'autre part, une mineure énonce les difficultés à résoudre, enfin un énoncé conclusif qui est sous-entendu. En d'autres termes, elle vient éclairer l'auditoire de l'apport indispensable des valeurs

morales. On voit que cette construction argumentative est très saillante dans ce discours délibératif qui confère à l'orateur l'ethos d'un pédagogue. C'est ainsi que l'orateur tente de modifier la perception de l'auditoire en vue de lui faire admettre que de telles valeurs sont convenables par une implication cohésive et opiniâtre des interlocuteurs d'où l'adverbe « constamment » et l'incursion pathémique des items : handicap, discrimination de droit. On peut considérer aussi que le mécanisme enthymémique se fait par l'objectivation du concept de cohésion contre une réalité négative : « *l'unité nationale vs discrimination de droit* » (A.B.). Par conséquent, l'image d'Ali Bongo pédagogue se construit parallèlement à celle d'un « chef-guide », qui se propose d'amener l'auditoire à considérer une certaine réalité en le captivant sur une représentation positive.

La valorisation de l'ethos pédagogue se perfectionne chez les Bongo père et fils dans la mise en œuvre d'un discours délibératif qui se déploie dans un système d'opposition binaire entre valeurs positives et négatives. Cette disjonction, qui apparaît dans les extraits précédents et suivants, sert à inciter l'auditoire à opérer le bon choix, à se laisser instruire par l'orateur. Tel un prêche, le guide instruit en mettant en scène dans son discours des valeurs antonymiques, pour se positionner du côté du bien et procurer la désirabilité de soi et de la morale. Par exemple, chez Omar Bongo, la figure de père fait corps avec celui de guide et de moraliste :

O.B.

- **Je dis que je suis un fervent défenseur**, un fervent lutteur contre le régionalisme, contre le tribalisme, contre les problèmes ethniques, contre l'esprit de facilité, de népotisme. **Je veux que tous les Gabonais soient sur le même pied d'égalité. Je ne veux pas entendre** : je suis Fang, je suis Batéké, je suis Myènè, je suis « Bapounou, je suis Echira. **Cela doit disparaître** (*Remaniement ministériel*, 25 janvier 1968).

A.B.

- **Soyez vigilants. Prenez soin de vous. Ne vous laissez pas embarquer dans des aventures désastreuses**, menées par des hommes qui ne respectent ni nos institutions, ni la vie humaine. Au contraire, faites confiance, comme j'ai décidé de le faire moi-même, à nos institutions et à la démocratie. Une démocratie exigeante et claire. Une démocratie qui demande de la responsabilité (*État d'avancement du processus électoral*, 14 septembre 2016).

Ici, Omar Bongo prône les valeurs morales lors du discours de « *Remaniement Ministériel* ». Un pédagogue se doit d'avoir certains attributs et d'être un exemple à imiter. Ainsi, s'il en est l'exemple parfait, il se définit comme source d'autorité auto-légitimité faisant office de ce qui est croyable, vrai, bon. Alors, ceux qu'il guide, doivent s'aligner sur cet état d'esprit, d'où la tournure phrastique finale « *cela doit disparaître* ».

On comprend alors que l'orateur s'adresse à un corps gouvernemental, l'autorité de guide est donc montrée, l'amenant à atténuer le « je » suprématiste par la substitution du verbe « devoir » par celui de « vouloir ». De ce fait, il s'érige comme une référence suffisante. C'est pourquoi, cette image paraît être fondamentalement un archétype symbolique pour l'auditoire. Il suppose une identification de l'auditoire à l'orateur, faisant ainsi preuve d'unanimité et d'acceptabilité pour le corps ministériel. Le corps en présence doit de ce fait apprivoiser ces valeurs cardinales.

Dans ce contexte, le « Remaniement Ministériel » est un instant discursif propice à l'orateur pour reconstruire cette idéalité, ici, pour exprimer sa volonté à partir de son image valorisante, particulièrement tentaculaire. Ainsi, l'énoncé : « *Je ne veux pas entendre : je suis Fang, je suis Batéké, je suis Myènè, je suis Bapounou, je suis Echira. Cela doit disparaître* », définit ce qui n'est pas en phase avec sa personnalité alors que le premier segment constitue le modèle. L'auditoire doit alors se saisir de ces attributs pour constituer sa socialité. Cet ethos nous semble fleurir celui du paternalisme. Il en résulte que les organes représentatifs (le corps ministériel) ne sont plus que de simples courroies de transmission.

Ali Bongo quant à lui, prodigue des conseils à l'auditoire. Nous sommes en présence d'une compétition électorale, cela induit l'adversité. La figure manichéenne constitue le côté obscur peint par la négation polémique adverbialisée par « *des hommes qui ne respectent pas* ». La présentation de cette situation négative, voire d'effroi, peut convaincre l'auditoire de recevoir l'avertissement. D'ailleurs, l'énoncé « *Au contraire, faites confiance, comme j'ai décidé de le faire moi-même, à nos institutions et à la démocratie.* », introduit une représentation adéquate. Chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, l'argument d'expertise forge d'autres caractéristiques de l'ethos pédagogue. L'expertise explicite notamment les valeurs morales et politiques, non loin de la dimension instructrice du discours telle qu'elle est agencée dans les énoncés ci-dessous par les orateurs.

A.B.

- Si elle demeure une confrontation d'idées et de projets, **la démocratie** ne saurait, par contre, être assimilée à la guerre. Au-delà du verbe, elle ne peut et ne doit pas être synonyme de désordre, l'amie de la violence ou la parente de la division. **Il n'est point utile de rappeler ici que les élections ne doivent pas être le terreau de l'intolérance, du fanatisme, de la xénophobie, de l'ethnisme et de la violence** (*Lancement de la campagne des élections législative, 7 décembre 2011*).

- Mes chers compatriotes, je voudrais par conséquent vous parler de la Responsabilité. Oui, mes chers compatriotes, je voudrais appeler chacun à plus de responsabilité en cette année nouvelle. Responsabilité de faire correctement le travail pour lequel on reçoit une rémunération. D'autres, nombreux, aimeraient être à notre place (*Vœux du nouvel an 2017*, 31 décembre 2016).

- **L'émergence n'est donc pas un slogan, un effet de mode ou une invention magique.** Les critères qui permettent d'accéder à ce statut sont objectifs et **connus des spécialistes en la matière**. Il y en a plusieurs qui permettent, en définitive, d'évaluer la qualité dans cinq secteurs : l'éducation, l'économie, le développement durable, infrastructures et réseau, le développement humain, notamment la santé. Et dans ce domaine précis, il me plaît d'encourager (*Projet de société*, 26 Janvier 2011).

La fonction argumentative de la négation par les morphèmes « ne », dans les séquences précédentes est d'introduire un contenu sous forme de deux propositions ou deux visions, l'une négative et l'autre positive. La négation que nous caractérisons de descriptive chez Ali Bongo dans ces extraits est de définir ou d'explicitier des notions. La négation descriptive, « sert à représenter un état de choses, sans que son auteur présente sa parole comme s'opposant à un discours adverse ». À un contenu négatif est associée une force illocutoire d'affirmation, autrement dit la négation descriptive affirme une propriété négative³⁹⁴. Cette disposition énonciative est d'instruire l'auditoire sur les notions explicitées : [*La démocratie ne...peut ; Je voudrais...vous parler de la Responsabilité ; L'émergence n'est...pas*]. Ali Bongo se sert donc de la valeur anaphorique et de l'énumération pour accentuer ce descriptif. Nous évoquons à cet effet l'affirmation de J. C. Passeron, qui affirme que :

L'action pédagogique est celle qui va exercer l'influence la plus profonde et la plus durable sur la personnalité culturelle des individus [...]. Elle va différer des actions d'influence ponctuelles ou sporadiques en ce qu'elle réussit à inculquer aux individus un ensemble organisé de schèmes de perception, de pensée et d'action qui même lorsque les connaissances transmises se sont effacées, continue à faire sentir ses effets dans les comportements sous forme d'une disposition générale, durable et transposable, c'est-à-dire l'*habitus* (2017)³⁹⁵.

Bien plus qu'un énoncé pédagogique, l'interaction opérée par les sujets parlants convoque une place asymétrique qui a pour but de modifier la position de l'auditoire, voire son jugement. Le discours sur l'éthique (dans le sens moral), par exemple, transcrit l'ethos pédagogue notamment sur la question de la liberté, de la démocratie ou de l'unité nationale chez Omar Bongo. Il se dégage fréquemment une performativité argumentative

³⁹⁴ O. Ducrot (1984 : 216), cité par Magri-Mourgues, 2005.

³⁹⁵ Voir Forquin J.-CL., Bourdieu, P., Passeron, J.-CL. (1971), « La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement », in *Revue française de pédagogie*, volume 15. pp. 39-44. [En Ligne] www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1971_num_15_1_2009_t1_0039_0000_2

de la part des orateurs, à savoir définir au mieux les concepts évoqués, persuader par cet éclairage et tenter de modifier le comportement de l'auditoire (d'où le terme *habitus*). L'apport définitionnel choisi par les deux orateurs, sur la démocratie par exemple, participe au renforcement d'une désirabilité de confort de la vie collective, et celle de la responsabilité chez Ali Bongo incite au changement. S'ils font preuve d'autorité, Omar Bongo et Ali Bongo tentent d'inspirer confiance par la crédibilité de leurs images.

6.2.1.3. Les images oratoires des Bongo père et fils : une question de crédibilité

L'état de la pré-analyse de notre corpus nous a permis d'établir une distinction du mode de construction de l'ethos de crédibilité, chez les deux orateurs, qui se manifeste soit par un ethos de sérieux, soit par la mise en valeur d'une compétence. Lorsqu'on s'intéresse à l'image des orateurs politiques, la crédibilité n'est pas une exception. Nous avons mentionné que le statut politique implique la mandature, de ce fait, il se doit de porter certains attributs que lui confère ce rôle. À ce sujet, Aristote insiste sur l'idée que l'ethos est un moyen de persuader de façon à rendre l'orateur digne de foi. Nous postulons donc que la crédibilité englobe ce trait caractériel.

La crédibilité des sujets politiques se trouve toujours évaluée par la capacité actionnelle sur le plan social et par la fiabilité sur sa nature véridique. L'ethos de crédibilité favorise donc le consensus, plus symboliquement la « foi ». Si la légitimité fait autorité, la crédibilité idéalise la représentation. Selon P. Charaudeau, [dans le discours] *« l'homme politique doit essayer de répondre à la question : comment faire pour être cru ? et pour cela, il doit fabriquer de lui-même une image qui corresponde à cette qualité »* (P. Charaudeau, 2014. : 91). Partant de ces considérations, se pose la question suivante : Comment Omar Bongo et Ali Bongo façonnent-ils donc cette qualité ?

6.2.1.3.1. De la performance, un signe de la crédibilité

Les orateurs sont soumis à certaines conditions essentielles : condition de sincérité ou de transparence, c'est-à-dire que de son discours doivent sortir une vision et des prises de position les plus honnêtes possibles, conditions de performance qui doivent attester que celui qui parle est en mesure de tenir ses promesses, conditions d'efficacité qui doivent montrer que le locuteur a les moyens d'appliquer ce qu'il promet et que les

résultats seront positifs. Par conséquent, pour soigner leur crédibilité, [les hommes politiques] travaillent conjointement un ethos de vertu, un ethos de sérieux, un ethos de compétence, un ethos de confiance.

Chez Omar Bongo et Ali Bongo, une certaine tendance émerge des discours, celle de la compétence, non pas manifestée à travers un argumentaire qui le « prouve », mais à travers celui qui est dit.

La compétence dans l'activité politique, se mesure dans la manière d'exercer le pouvoir constamment mise en scène sur l'espace public. Mais nous observons alors que le travail va constituer une qualité subtilement enroulée dans les discours des deux orateurs. Il construit l'ethos de crédibilité dit de compétence. L'étude des extraits suivants nous amène à relever un argumentaire qui expose les actes sociaux. Les sujets politiques ne sont plus exclusivement des êtres de parole, mais des sujets impliqués dans la vie sociale et dans l'espace social des individus de manière concrète. Dans cet espace, nous dit B. Lamizet,

Il n'y a pas d'aménagement, de restructuration, d'installation, d'implantation qui n'aient pas une signification politique et ne relèvent, par conséquent, de stratégies visibles et de représentations des acteurs qui les mettent en œuvre (2011 : 178).

L'ethos de compétence ou de travailleur, terme que nous préférons, donne davantage de visibilité à l'orateur politique. On conçoit donc que la visibilité renforce la crédibilisation des sujets politiques. Sur le plan linguistique, les stratégies discursives martèlent une expérience de soi concrète pour renforcer l'image des orateurs. Les protagonistes construisent leurs représentations par la valorisation de la compétence qui découle de leur ardeur sur le terrain, dite surtout par l'incursion des formules telles que « *j'ai fait* », « *j'ai entrepris* », « *j'ai pris la décision* ». Remarquons donc ces extraits :

O.B.

- Car je crois que depuis huit années que j'exerce les responsabilités au plus haut échelon et depuis six années que vous m'avez porté à la présidence de la République, j'ai réussi à lancer la croissance économique, à maintenir la stabilité du pays et à ramener la paix dans vos foyers (*Vœux du nouvel*, 31 décembre 1974).

- Mais, mes chers compatriotes, ce n'est pas seulement à la sauvegarde des libertés individuelles que j'ai consacré mes efforts, mais aussi et avant tout, à la consolidation de l'indépendance et de la souveraineté du Gabon, en un mot de sa liberté (Fête de l'Indépendance, 16 août 1977) - Parce que la politique, c'est quoi ? c'est l'art de dire à vous autres ce qu'il est possible de faire ; et ce qui ne l'est pas. C'est l'art de donner à chacun ce qu'il peut attendre de son pays et singulièrement de son gouvernement (*Déclaration à Bitam*, 4 juillet 1989).

- Je ne suis pas l'homme des promesses. Vous le savez bien, je suis plutôt l'homme des surprises agréables et je puis vous assurer qu'à la fin de cette année, les choses iront mieux (*Annonce de la Révision générale des grilles de salaires des fonctionnaires*, 14 février 1990).

À l'exemple d'Omar Bongo, la stratégie de crédibilité de soi est d'abord conçue par la conception d'une narration épидictique de sa souveraineté : « *je crois que ça fait dix ans...depuis dix années* », pour chuter sur une formule d'autosatisfaction « *j'ai réussi* ». L'énoncé « *je crois que* » conceptualise l'apport véridique en s'appuyant sur une incitation évaluative du propos de l'orateur par l'auditoire. Il induit parallèlement celui d'un appel à la confiance. En effet, l'emploi du verbe croire répond au besoin de faire part de sa conviction, fragilisée mais forte parce qu'enracinée dans l'évaluation de soi qu'on livre à l'interlocuteur³⁹⁶. Dans ce cadre, le « *je crois* » est à la fois une manière implicite d'exhorter à une certaine confiance, mais également d'en appeler à son propre jugement en donnant l'impression que cette réalité est juste. Par ailleurs, les références temporelles répétées « *depuis huit années* », nous semble accroître une autosatisfaction personnelle constamment ressassée par Omar Bongo dans ses prises de parole. On observe donc que la légitimité s'appuie également sur la compétence pour renforcer la crédibilité de l'acteur politique, étayée par cette satisfaction d'avoir accru la croissance économique gabonaise.

La construction du participe passé dans le second extrait : *j'ai consacré mes efforts, mais aussi et avant tout, à la consolidation de l'indépendance et de la souveraineté du Gabon, en un mot de sa liberté*, couronne l'ethos travailleur d'Omar Bongo dont l'expression « *mais aussi et avant tout* » coordonne un certain euphémisme qui charge la dimension prioritaire des actions menées par le président pour le bien-être du Gabon. Celui-ci expose son investissement total dans la consolidation des symboles fondamentaux de la Nation : « *la liberté* ». Symboliquement, la construction de cet ethos est formulée par une série de marques discursives qui renforcent le dévouement du sujet politique dans la liberté du Gabon, mais augmente du même coup sa stature politique devant l'auditoire par l'énoncé « *j'ai consacré* ».

Selon P. Charaudeau (2014 : 96), l'orateur doit avoir une connaissance approfondie du domaine particulier dans lequel il exerce son activité, mais il doit également montrer

³⁹⁶ Nous paraphrasons une analyse du verbe « croire » dans les travaux de J. P. Laurent (2010 : 88).

qu'il a les moyens, le pouvoir et l'expérience nécessaires pour réaliser concrètement ses objectifs en vue d'obtenir des résultats positifs. Les hommes politiques doivent donc montrer qu'ils connaissent tous les rouages de la vie politique et qu'ils savent agir de façon efficace. On conçoit donc que l'incursion des activités réalisées par les orateurs évoque donc cet aspect, c'est-à-dire se montrer dans une situation favorable par la mise en scène des vertus et des compétences, telles que le formule explicitement Ali Bongo dans l'extrait suivant :

A.B.

- **J'ai entrepris de renforcer** la sécurisation des parcs nationaux pour assurer, entre autres, une plus grande protection de notre exceptionnelle biodiversité. **J'ai lancé une vaste campagne contre l'extraction illégale de ressources naturelles qui rencontre aujourd'hui d'importants succès.** Par ailleurs, **j'ai pris d'importantes mesures** visant à réduire nos émissions de dioxyde de carbone et à relever le taux de séquestration de CO₂ de notre forêt végétale (*65ème Assemblée Générale de l'ONU*, 21 septembre 2009).

- **J'ai fait le choix de renforcer notre politique sociale** et de lutter contre les gaspillages, et j'assume cette position. J'ai fait le choix d'imposer la gratuité des frais d'accouchement, de rééquiper les écoles publiques et d'éclairer des quartiers laissés à eux même. Pour financer ces mesures, j'ai demandé à ce l'on paie seulement les salaires des fonctionnaires qui travaillent réellement et sont présents à leur poste, et de supprimer les doubles salaires et les avantages indus/j'ai pris la décision difficile de me séparer de près de 40 % de personnels nommés. Pour beaucoup d'entre eux, des collaborateurs de grande valeur, à l'expérience et à la fidélité reconnue, et pour certains qui brillaient par leur absentéisme tout en conservant (*Discours à la Nation*, 17 août 2018).

L'attitude locutive d'Ali Bongo est analogue à celle d'Omar Bongo, particulièrement avec les catégories des formes « *Je + avoir* ». Nous n'avons délibérément pris en compte que cette forme, car la fréquence est significative, du moins, celles qui décrivent l'action. Les auxiliaires sont prégnants dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Du fait de leur complexité, nous ne nous attardons pas dans cette analyse, car notre étude concerne une évaluation rhétorique. Elle repose donc spécifiquement sur leur valeur ethotique, du moins persuasive.

Il nous semble dans ce contexte que dire « *J'ai + verbe* » correspond à énoncer une attitude pragmatique. Le pragmatisme s'éloigne de la vision démagogique du discours politique et de l'image de l'homme politique. La démagogie fragilise la crédibilité du sujet, dans ce cadre, le discours sert à véhiculer la dimension « véridique » de l'acte de parole. Pour susciter la confiance, l'action est digne de crédit. C'est pourquoi, l'exercice discursif dans les assemblées et les grandes rencontres donnent à voir l'action sociale menée par le sujet parlant, tel que le décrit Ali Bongo dans ces passages. La rhétoricité

surévalue ces énoncés par l'usage des adjectifs « *exceptionnelle, vaste, importants succès, importantes mesures* ». D'ailleurs, nous avons relevé 13868 adjectifs dans les discours d'Ali Bongo (nous y reviendrons dans le cadre de l'analyse argumentative).

Devant un auditoire lambda, l'homme politique doit montrer qu'il s'emploie à organiser et à réaliser la vie sociale des individus. Les projets politiques d'Ali Bongo sont fondés sur le développement du Gabon, nous l'avons longuement évoqué dans le chapitre second. Dans cette perspective, la position discursive du sujet caractérise cette dimension par un argumentaire s'appuyant sur les décisions et les actions menées. Cela relève de l'ethos de travailleur et de sérieux configuré par un acte langagier qui rend explicite l'exercice accompli sur le territoire. Nous pouvons le voir dans cette forme : « *j'ai + verbe* », qui décrit un homme en action. De plus, nous pouvons distinguer dans le discours à la Nation l'énoncé : « *j'ai pris la décision difficile de me séparer de près de 40 % de personnels nommés* ». Ali Bongo choisit de montrer que son action peut également être sacrificielle. Le sens du sacrifice renvoie à une dimension dévouée de sa personnalité face à l'auditoire. Le sujet montre d'ailleurs à ses collaborateurs son estime et leur valeur. Le caractère pathémique de ces énoncés est moralisant, il se saisit du sentiment pour renforcer ce sens sacrificiel de sa personne. Observons alors la crédibilité par la vertu.

6.2.1.3.2. « *Je dis- j'ai toujours dit* »

Il existe des voies multiples pour exprimer sa crédibilité d'où leurs caractéristiques hétérogènes. Bien entendu, ces voies peuvent faire l'objet d'un examen plus approfondi dans un corpus tel que le nôtre, car chaque relation modale qu'entretient le « *je* », est démonstrative pour expliciter le procédé oratoire de l'image construit par Omar Bongo et Ali Bongo. Prêtons attention aux caractéristiques des formes lexicales « *je+ dire+ toujours* », des vocables « *vérités* » et d'autres procédés qui permettent aux orateurs de construire une crédibilité.

O.B. :

- Valéry qui disait : « La politique est l'art d'empêcher le peuple de s'occuper de ce qui le regarde », moi **Bongo je dis non, je vous dirai tout, rien que la vérité.** (*Ouverture du troisième congrès extraordinaire du PDG, 02 mars 1983*).

- **Je l'ai souvent répété**, l'excellence ou l'élite pour un pays de surcroît en voie de développement comme le Gabon, (*Rentrée politique de l'union des JPDG, 24 mai 2004*).

- **J'ai dit et je le répète**, il n'y a pas d'hommes supérieurs à d'autres (*Déclaration à Bitam, 4 juillet 1989*).

- Mais **je tiens néanmoins à répéter ce que j'avais déjà dit** à l'occasion d'une de mes tournées à l'intérieur du pays (*Fête de l'Indépendance*, 16 Août, 1970).

Précisons tout de même que le verbe « dire » est interprété dans l'Analyse du Discours et la linguistique, entre autres, de façon polysémique. Nous nous attardons ici, sur sa forme dialogique parce que la posture des orateurs est de procéder à un métalangage (principe du « déjà-dit »). Cette forme suppose *a priori* un discours antérieur ré-énoncé dans un nouvel acte verbal. Si la reprise est un phénomène de constance, elle permet entre autres de « condenser la parole [...], d'insister par la [redondance] » (L. Rosier, 1999 : 249)³⁹⁷. En d'autres termes, nous pensons que les orateurs opèrent des procédés intralocutifs formulés par « j'ai dit- j'ai toujours dit » pour établir une certaine qualité morale. Nous la déduisons comme une stratégie qui induit la vérité ou l'honnêteté (*si je l'ai dit hier, je le redis aujourd'hui, je le redirai demain, alors croyez-moi*). Cela suppose que les orateurs veillent sur leur parole en affichant une certaine probité.

Dans le premier passage, Omar Bongo fait préalablement référence à une métalangagière en inscrivant les propos de Valery dans son discours. Il transite alors sur la « vérité » comme une valeur de soi, supposée par l'énoncé « moi Bongo » contrairement à « Lui Valery ». Cette délocution maniée par la forme « moi Bongo », opère une disjonction remarquable en construisant un argument antithétique. Par conséquent, le procédé l'amène à s'opposer, à l'aide d'un ton impératif énoncé par : « je dis non ». Le point de vue d'Omar Bongo, avec cette performance oratoire qui se sature de « je, moi, je » (*j'avais dit, je le répète, j'ai souvent répété*), comme dans ces extraits, galvanise la représentation de soi. Car, cette performativité de l'égo véhicule son engagement, voire la valeur promissive de l'acte verbal : « je vous dis tout-je vous dirai toujours la vérité ».

On peut aussi mentionner les adverbes « néanmoins, toujours, souvent » qui viennent accentuer cette vision véridique. Nous pouvons dire finalement que l'ethos de crédibilité d'Omar Bongo est de conquérir l'auditoire en s'érigeant comme un homme de parole. À propos de la permanence de cette forme de métadiscours dans les discours de Sékou Touré, A. O. Barry considère ce phénomène d'autocitation ou de discours autonymique comme une forme d'autoreprésentation de la parole. Ainsi, « étant donné

³⁹⁷ Rosier, L. (1999), *Le discours rapporté histoire, théories, pratiques*. Paris, Duculot

que chaque énoncé se présente comme le maillon d'une longue chaîne de continuité qui assure la permanence d'une parole unique sur le champ énonciatif » (2002 : 278), on postule que chez les Bongo aussi, reprendre une parole antérieure se constitue en jeu au cours duquel l'énonciateur qui parle de sa parole se présente au centre de son énonciation comme objet et sujet de son discours. Dans cette situation, le discours se présente comme celui de la vérité, et la parole élimine toute trace d'une autre parole qui ne soit la sienne.

À l'image de l'analyse précédente, observons cet extrait du discours d'Ali Bongo :

A.B.

- **J'ai prêté le serment d'œuvrer en tout temps**, et de toutes mes forces, pour le bien-être du peuple gabonais. **Je lui dois la vérité. La vérité c'est que je ne laisserai personne remettre en cause notre vivre ensemble**, quels qu'en soient les prétextes, les motivations ou la qualité des auteurs (*Discours devant les chambres du parlement*, 12 septembre 2012).

- **Je vous ai toujours dit la vérité**. Même lorsque les choses semblaient difficiles, je n'ai jamais hésité à le reconnaître et à le dire publiquement. (*Discours à la Nation*, 18 août 2015).

- **J'ai fait mon chemin d'homme, de père, de chef** : vous demandez encore plus de courage. Je l'ai. Je vous l'ai montré. Ce courage c'est celui de la vérité. Comme chef, **j'ai toujours fait le choix de cette vérité**. Elle peut déplaire (*Discours à la Nation*, 16 août 2016).

- Depuis mon élection en août 2009, **je ne m'en suis pas départi**, témoignant ainsi d'une fidélité sans faille à cet idéal. **Comme je l'ai déjà dit, j'ai été, je suis et je resterai un homme de dialogue et d'ouverture** (*Discours devant les chambres du parlement*, 12 septembre 2012).

Nous trouvons le même procédé que celui présenté précédemment chez Ali Bongo : « *je vous ai toujours dit la vérité* ». Contrairement à Omar Bongo, Ali Bongo construit sa crédibilité par son engagement juridique : « *J'ai prêté le serment* » et par son parcours social, « *j'ai fait mon chemin d'homme, de père, de chef* ». Il se saisit de ces éléments afin de montrer son exemplarité et sa prouesse sociale. Si nous avons repéré les syntagmes nominaux de reformulation, nous observons aussi les marques affectives qui traversent chaque passage que nous avons cité. Il existe subtilement, en arrière-plan, l'affect dans le procédé ethotique, particulièrement dans certains extraits du discours d'Ali Bongo. L'affectivité évite le rejet et accentue l'acceptation du sujet parlant. D'après G. Declercq,

La preuve éthique [...] est au croisement de la psychologie morale (caractère de l'orateur) et de la psychologie affective (passions de l'auditoire) ; l'ethos s'articule

au pathos, car la représentation des vertus morales induit des émotions chez l'auditoire (1992 : 51)³⁹⁸.

Ali Bongo induit que son sens véridique reste immuable et que face à l'adversité, il fait preuve de bravoure (« *même lorsque les choses semblaient difficiles* »). À travers ces différentes expériences et cet engagement (« *d'œuvrer en tout temps, et de toutes mes forces ; je n'ai jamais hésité à le reconnaître et à le dire publiquement* »), il fait valoir sa clairvoyance et sa moralité envers le peuple qui l'a élu. Par conséquent, ces catégories affectives, l'amènent à insister sur sa capacité à être crédible et honnête, en montrant que ce caractère provient de son pouvoir mandaté. C'est pourquoi, nous postulons que la dimension psychologique y trouve un écho. Nous verrons dans la suite de cette étude comment ces figures énonciatives se manifestent sous d'autres formes de subjectivités.

6.2.1.4. Des références oratoires variées

Si le discours politique est un discours d'influence produit dans un monde social, et dont le but est « *d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire* » (R. Ghiglione, 1989 : 9)³⁹⁹, l'homme politique instrumentalise chaque moyen verbal pour idéaliser son image et les situations du discours lui permettent de la matérialiser. Cette ambivalence positionnelle s'entreprennent idéalement par le jeu des pronoms (*ma, moi, je, vous, nous*, entre autres) et ses équivalences, comme nous l'avons déjà observé.

Le pronom « nous » est par excellence le vocable le plus usuel (indices plus élevés que « je ») dans les discours politiques d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Nous nous attardons donc sur son inscription. Il existe 6879 occurrences de « nous » (5241 pour « notre »), soit 4970 pour Omar Bongo et 1909 pour Ali Bongo. Bien que cette différence d'usage soit importante, il semble que les orateurs aient une position analogue dans l'usage de cet embrayeur. Nous le distinguons comme la forme la plus tactique de la construction de l'image. Car, les fonctions du « nous » sont plurivoques. Ce pronom reçoit diverses voies interprétatives du fait de la multiplicité de son usage en fonction de la situation d'énonciation. Le « nous » est donc systématiquement contingent. Ce flou usuel est effectif dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Il permet, entre autres,

³⁹⁸ Cf. Rinn, M. (dir.) (2008), *Émotions et discours : L'usage des passions dans la langue*. Rennes, Presses universitaires de Rennes [en ligne] <http://books.openedition.org/pur/30405>

³⁹⁹ Ghiglione, R. (1989), « Discours et attitudes : La notion de consistance à propos du politique », in *Hermès* (Paris, France : 1988), 5-6(2), 201-218.

aux orateurs de dissimuler leur « ego » (« je ») et de véhiculer certaines valeurs. Les modalités verbales qui couronnent ce pronom sont « sommes », « devons », « que », « avons », « pouvons », « voulons », « ensemble », « nous » ; « Gabon », entre autres. En effet, « nous » fournit une grille de lecture, lorsqu'il renonce au « je » pour s'associer à d'autres formes. Lorsqu'il y a un recours à l'énonciation du « je » au « nous », « *les sujets marquent implicitement quels traits de leur personnalité sociale, ou du procès d'interaction, sont mis en œuvre* » (L. Guespin, 1986 :45)⁴⁰⁰. Distinctivement, la personne verbale au pluriel « nous », selon E. Benveniste, exprime une personne amplifiée et diffuse. Le « nous » annexe au « je » une globalité indistincte d'autres personnes (*op. cit.* : 235) dans le discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Il se dévoile comme suit :

- *Nous = Je/Le Gabon- de la légitimité.*
- *Nous = Je + vous- auditoire/destinataire*
- *Nous = Je + vous- partisan du PDG*
- *Nous = Je + autres /différent de l'auditoire en présence.*

D'après cette mise au point, on s'accorde avec R. Amossy qu'il ne s'agit pas d'une simple addition d'individus, mais d'un élargissement du noyau initial. Les sujets parlants amplifient le « je » par l'emploi du « nous » pour remplir de nombreuses fonctionnalités ou pour accentuer leur ascendance. Cette extension de « soi » permet d'enserrer l'auditoire dans un espace communicationnel élargi, en s'adressant à la fois à cet auditoire, à un tiers, à d'autres personnes hors de la scène communicationnelle. Revenons d'abord sur le vocable de « Gabon » que nous considérons comme un procédé d'embranchement de « nous » dans ces extraits :

O.B.

- **Certains allaient plus loin** que ce dirigisme, auraient voulu que le Gabon applique le socialisme et le collectivisme, suivant les théories marxistes-léninistes. Ce système supprime, par nationalisation, l'initiative privée et la libre entreprise et donne la propriété à l'État de tous les moyens de production. Si le Gabon n'a pas fait son expérience marxiste [...]. C'est qu'il nous est apparu que l'idéologie marxiste ne cadrerait pas avec le concept gabonais de l'homme et de la société (*Premier séminaire de l'UFPDG*, 04 mars 1972).

- Aussi **suis-je très heureux de vous annoncer** que les négociations se sont soldées par un rajustement juste et équitable compte tenu du marché actuel de l'uranium. En un mot le Gabon est satisfait. (*Crise économique nationale et internationale*, 15 mai 1974).

A.B.

-À ce titre, **nous avons adopté des lois** visant à protéger les droits des femmes et des enfants pour lutter contre les discriminations ancrées dans les pesanteurs

⁴⁰⁰ Guespin, L., & Marcellesi, J.-B. (1986), « pour la Glottopolitique », in *Langages (Paris)*, 83, 5.

culturelles. C'est le cas du nouveau régime judiciaire de protection des mineurs qui permet de lutter contre le trafic des enfants. **Le Gabon a aussi initié la Résolution 65/189** de l'Assemblée générale sur l'institutionnalisation d'une journée internationale de la veuve (*État de droit au niveau national et international*, 24 septembre 2012)

Nous remarquons qu'Omar Bongo et Ali Bongo utilisent « Gabon » de façon étrange. Deux points sont à révéler, d'une part, l'embranchement dans le discours du vocable « Gabon », pour les orateurs, est de s'inclure dans la communauté, d'autre part, c'est user de leur position institutionnelle pour représenter la communauté. Il s'opère une extension du sujet social qui incarne des voix de chaque membre de la société. Autrement dit, le « nous » (Gabon) est habité par un « je » qui est l'expressivité de leur stature présidentielle. Dire « nous », écrit J. Girin,

C'est reconnaître au minimum que l'on partage avec d'autres, volontairement ou involontairement, durablement ou non, une certaine communauté de situation ou de condition : au maximum, c'est faire état d'une communion de pensées et d'une solidarité effective entre les individus ainsi englobés (1988 :7)⁴⁰¹.

Ainsi, la faculté des « nous » est de flouer la subjectivité des orateurs. Ils laissent entrevoir que la parole est de tous. Dans ce cas, ils sous-entendent qu'un tiers est acteur de l'acte d'énonciation. Pourtant, dans un second temps, même si les orateurs introduisent le vocable « Gabon », ces voix manifestent des prises de positions : « *Si le Gabon n'a pas fait son expérience marxiste* » et éprouvent un sentiment : « *Le Gabon est satisfait* » (O.B.). Nous portons une attention particulière à Omar Bongo, qui oscille entre le *Gabon- Je-Moi-nous-*, contrairement à Ali Bongo, qui fait fonctionner le « nous » majesté significativement. Omar Bongo explicite, comme dans cet extrait, les valeurs antagonistes des systèmes idéologiques. En d'autres termes, il porte un jugement sur ces systèmes afin de revendiquer une certaine position idéologique, qu'il impute d'abord à « nous » (le Gabon), qui semble avoir évalué ce qui correspond à l'homme de la société gabonaise. Toutefois, nous pouvons observer qu'il réinvestit la trame discursive par « je/moi ». Ces multiples comportements communicatifs permettent de harponner le rôle exécutif, celui de la légitimité et celui de l'autorité. Nous insistons cependant sur le fait que le « nous », chez Ali Bongo et chez Omar Bongo, produit une image de soi quand bien même il paraît habiter les instances collectivement. Manifestement, l'embranchement « je » disparaît de la

⁴⁰¹ Girin, J. (1988), « Nous et les autres : La Gestion des appartenances dans un témoignage », in *Langage Et Société*, 45(1), 5-34.

scène énonciative pour enclaver celle de la figure collective. Le « nous » devient donc porte-parole, c'est pourquoi, il symbolise la fonction sociale. Ali Bongo opère dans le même sens :

A.B.

- **Nous pouvons, nous devons** rendre compatible l'activité humaine à notre environnement. C'est l'objectif que **je me suis fixé. Et ensemble, tous ensemble, nous relèverons le défi** (*Vœux à la nation*, 31 décembre 2017).

Dans ce passage, si le « nous » permet de se décharger de l'énonciation, la posture d'Ali Bongo est de s'approprier à la fois ce « nous » et « je ». Cette posture ambivalente, est analogue à celle d'Omar Bongo. L'orateur entend mobiliser l'auditoire en oscillant avec des verbes de modalités « devoir » et « pouvoir ». Dans ce contexte, il s'agit des expressions de radicalité, car le sujet parlant demande à l'auditoire d'entrer en action. À cet effet, la sollicitation de « nous » vient atténuer le ton impératif de cette vision venant du « je » exécutif. Par ailleurs, le vocable « ensemble » est sous-jacent à cette stratégie énonciative qui se veut un appel à la mobilisation collective.

Dans un second temps, nous observons qu'une autre représentation de « nous » peut fonctionner dans une tout autre valeur. Celle-ci, se manifeste également comme une hétérogénéité, cependant bien qu'inclusive, elle exclut délicatement l'auditoire (peuple). Il suffit à cet effet de faire appel à un « nous » qui phagocyte le corps institutionnel. Cette stratégie énonciative construit le plein pouvoir des orateurs (*relation je + nous (Je + tiers) + auditoire*).

O. B.

- **Je constate**, pour le regretter chaque jour, que **nous n'avons pas toujours fait ce qu'il fallait** pour préserver les nombreux acquis engrangés au fil des ans dans les différents secteurs.

Qu'avons-nous fait d'Air Gabon, symbole de notre indépendance dans le transport aérien et aujourd'hui disparue ?

Qu'avons-nous fait de l'Octra, fruit de tant de sacrifices et que nous avons été contraints de privatiser ?

Qu'avons-nous fait d'Africa n°1, symbole parmi les symboles de notre position de précurseur dans le domaine de la communication et aujourd'hui en voie de nécessaire réhabilitation ?

Qu'avons-nous fait de la Fondation Jeanne Ebori et de l'Hôpital Pédiatrique d'Owendo, symboles d'avant-garde certains en matière médicale, qui nécessitent aujourd'hui d'importants investissements pour leur remise à niveau ? (**40ème Anniversaire à la magistrature suprême**, 02 décembre 2007).

A.B.

- **Nous sommes**, en tant qu'élus de la Nation, les représentants du Peuple gabonais. **Je le suis en tant que chef de l'État, vous l'êtes en tant que Parlementaires.** Prenons ensemble le temps de méditer un petit moment et demandons-nous si les

gabonais dont nous sommes les représentants, sont entièrement satisfaits de notre action (*Discours devant l'Assemblée Nationale et le Sénat*, 28 Juin 2016).

Ces moments d'allocutions sont remarquables dans les deux extraits. Nous constatons que les orateurs « tergiversent » continuellement entre « je » et « nous » (voire « vous »). Le « Je » construit la relation interlocutrice. Selon F. Flahault (1978),

Chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places. Il induit alors que ce rapport de places se construit systématiquement par une phase de négociation. Les orateurs doivent négocier un rapport, permettant de situer l'autre et lui-même (cité par R. Vion, 2000 : 80).

C'est pourquoi, il nous semble que chaque modélisation de « je » induit cette négociation positionnelle. Ali Bongo procède d'ailleurs à cette distribution de rôles en signifiant quelle est la part de responsabilité de chaque protagoniste et le sien : « *Nous sommes, en tant qu'élus de la Nation [...]. Je le suis en tant que chef de l'État, vous l'êtes en tant que Parlementaires* ». Ce « rapport de places » définit la manière dont les relations sont tissées dans le processus communicationnel et amplifient le processus d'influence de l'orateur sur l'auditoire. Pour y arriver, chaque orateur s'incarne alternativement dans des faces positives ou négatives tout au long de l'échange ; ce qui induit également de conférer de fait des valeurs identitaires à l'auditoire.

Cependant, les deux orateurs s'adressant au corps institutionnel, affichent des postures polémiques en instaurant une tension dans l'acte énonciatif par l'introduction de l'interrogation oratoire, chez Omar Bongo notamment. L'interrogation rhétorique dans ces passages est affirmative, selon P. Fontanier (1968 : 154-157)⁴⁰², l'interrogation consiste à prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse, mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre. Il semble alors que lorsque l'orateur produit cet acte interrogatif, l'auditoire se trouve dans une position « inférieure », car l'auditoire ne peut y répondre. Toutefois, l'interrogation donne un sens à la position du sujet parlant qui y trouve un moyen de mettre en surface son pouvoir. C'est pourquoi, Omar Bongo verbalise ses collaborateurs en renforçant l'écho de cette ascendance par l'anaphore

⁴⁰² Fontanier, P. (1968), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.

« *qu'avons-nous fait...* », d'une part, d'autre part par l'énoncé « *je constate* », car cela suggère qu'il relève leur irresponsabilité ?

La figure de « nous » sert aussi à construire des valeurs communautaires (Je + vous). C'est le procédé par excellence de mobilisation. Les orateurs s'effacent de la trame énonciative pour s'associer à l'auditoire. Les lieux d'énonciations semblent influencer cette opération comme les discours de campagne électorale :

O.B.

- **Pour nous, le scrutin du 25 février demeurera celui de l'unité nationale**, de la concorde pour le développement et de la fraternité gabonaise. C'est pourquoi je voudrais ici en appeler à la conscience nationale, à l'unité nationale (*Réélection du président de la République, 27 février 1973*).

A.B.

C'est le temps des changements fiables.

C'est le temps de la rupture.

Nous sommes le changement. Nous sommes la rupture.

Nous sommes l'avenir.

Nous devons changer ensemble, nous devons gagner ensemble. (*Discours d'ouverture de campagne, 13 août 2016*).

Les discours de campagne sont « baptisés » dans des valeurs morales. La dimension sloganique permet de haranguer la foule, de rassembler l'auditoire et de les interpeller en sujets. Les sujets sont toujours en quête d'approbation. Dans le cas de ces extraits, en prenant corps dans le « nous », l'orateur dans son discours n'incarne que l'expressivité symbolique de la légitimité. En effet, le « nous » réunit significativement le « moi » et le « vous ». Omar Bongo et Ali Bongo trouvent dans cette union l'expression des valeurs communes. Par conséquent, le « nous » est donc l'occasion de tisser l'identité collective via le discours. D'ailleurs, nous observons plus loin une incursion du vocable « Gabon », « *notre pays* » pour signifier cette dimension communautaire de la relation communicationnelle entre des instances en présence. En faisant taire « l'ego », incarné par l'hégémonie de « je », les orateurs prennent la parole pour projeter une image qui n'est pas seulement la leur, mais plutôt celle du groupe auquel ils appartiennent et au nom duquel ils disent parler (R. Amossy, 2010 : 156). L'ethos, puisé à travers les autres, atténue l'égoïsme des sujets et laisse entrevoir à l'auditoire qu'ils sont mandatés.

Nous avons mis en évidence la dimension sociologique de l'image et le rapport de places. Dans un contexte social tel que celui du Gabon, la notion d'Unité nationale, ou sa sloganisation dans ces discours, à travers un « nous » inclusif d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, fait écho. On voit que les orateurs savent user du contexte social pour persuader

l'auditoire d'une certaine vision sociale du monde. D'ailleurs Ali Bongo reprend ce même slogan par le vocable « ensemble ». Les moments électoraux cristallisent donc cette force oratoire du « je » amplifié pour les deux orateurs. Nous nuancerons les positionnements de chaque orateur dans les sections suivantes, en montrant les points de ruptures ou de variation entre Omar Bongo et Ali Bongo.

6.2.2. Quelles singularités énonciatives chez Omar Bongo et chez Ali Bongo ?

Cette section entend aborder quelques différenciations ethotiques entre Omar Bongo et Ali Bongo. Nous examinons certains phénomènes qui nous semblent singuliers chez l'un et l'autre, ou du moins, qui nous paraissent plus notables pour chaque acte verbal. Si nous focalisons ce chapitre sur la construction des images oratoires des Bongo père et fils, notre volonté est spécifiquement de signifier leurs particularités. À cet effet, nous nous appuyons sur le logiciel TXM pour étayer certaines caractéristiques. Deux dissemblances sont développées, la construction de l'ethos par la délocution et l'influence contextuelle chez Omar Bongo. Chez Ali Bongo, une nominalisation du discours correspond-elle à une tentative de distanciation ? Quelle image s'en construit ?

6.2.2.1. Chez Omar Bongo

Nous avons vu que chaque acte verbal a toujours une finalité ; comme celui de la construction de l'image oratoire qui est de projeter sa positivité ou son ascendance positionnelle. Ainsi, on considère à partir de ces résultats, que la subjectivité d'Omar Bongo est significativement démonstrative par rapport à celle d'Ali Bongo. Cette entreprise est mise en œuvre par une prise de position qui montre un ego qui se replie constamment sur sa prééminence. Quand bien même soumis aux tensions, l'acte verbal d'Omar Bongo, pour parler de soi, fait une monstration de son autorité. L'image d'Omar Bongo est soigneusement modelée pour sécuriser cette position. Pour construire cette valeur, Omar Bongo met à contribution chaque procédé énonciatif et chaque modalité verbale en vue d'inspirer confiance et admiration de la part de tous les citoyens gabonais. Ici, nous l'interprétons aussi à partir de la dextérité de la délocution opérée par le sujet énonçant. Nous observons que cette délocution concourt, d'une certaine manière à l'ajustement de l'ethos. Par ailleurs, on ne saurait sous-estimer l'influence de l'histoire, car ses mutations pèsent sur l'image de celui-ci.

6.2.2.1.1. Omar Bongo, un « autre » ?

Nous partons de l'hypothèse que l'acte communicationnel politique repose sur l'instance de production comme la « clé de voûte » qui s'adresse à l'auditoire (allocutaire). Sur la base de ce principe, il apparaît que tout orateur politique, à l'image des Bongo père et fils, en situation de communication, actualise ses aptitudes rhétoriques en vue de provoquer chez l'auditoire reconnaissance et identification, ce qui permet de renforcer son autorité de sujet énonçant nanti d'un pouvoir. En d'autres termes, pour que la relation d'influence soit plus ou moins effective entre les partenaires de la communication, habiter une position sociale ou capital symbolique est important, car comme le soutient P. Bourdieu (1982), cela fait partie des prédispositions institutionnelles favorables à l'orateur. Ainsi, la performance linguistique confère plus d'autorité grâce aux prédispositions sociales qui nécessitent la reconnaissance de l'autorité de l'orateur par l'auditoire. Pour le comprendre, on reprend le propos de E. Benveniste, qui soutient que :

Chaque locuteur ne peut se poser comme sujet qu'en impliquant l'autre, le partenaire qui, doté de la même langue, a en partage le même répertoire de formes, la même syntaxe d'énonciations et la même manière d'organiser le contenu. À partir de la fonction linguistique, et en vertu de la polarité Je/tu, individu et société ne sont plus des termes contradictoires, mais complémentaires (1962 : 375).

De cette disposition, le rôle assigné à chaque instance énonciative est dénommé par des marqueurs linguistiques. On comprend que tout discours est toujours « adressé à » et tout énoncé est le résultat d'un acte d'énonciation. Car :

La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie « je » qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans l'allocution un « tu ». C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne, car elle implique en réciprocité que je deviens « tu » dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par « je » (*ibid.* : 260).

Or, certains énoncés introduisent une troisième instance « il ». Le « il » renvoie nécessairement à une instance qui profère : le « il » (« non personne »), parce qu'il ne participe pas au cadre figuratif de l'échange (« je »/« tu ») et ne saurait prendre la parole. « Il » désigne celui dont on parle, pas celui qui parle où à qui l'on s'adresse (R. Amossy, 2010 : 186). Cependant, cette troisième personne participante influence l'acte communicationnel en se positionnant dans le procès communicatif. Cela nous semble être une autre substance du discours, une force persuasive, que nous dénommons le « tiers »

(l'autre). Le tiers « méta-discursif », est extérieur, exclu, doté de neutralité, juge, arbitre. Il implante ainsi un système de valeur et de représentation symbolique.

À la question de savoir si Omar Bongo peut être un Autre (allocutaire ? Autre-instance énonciative ? - Hors de la relation « je » et « tu » ?), dans le discours, nous évoquons la notion de tiers (la non-personne) comme une entité distinctive de la scène de communication. Le tiers est, en principe, hors de la scène, hors de l'échange. Mais, nous déduisons qu'Omar Bongo manie habilement le « il », selon les extraits ci-dessous, en lui donnant un autre discours que le sien, que l'on qualifie de forme de « métalangage ». Le « tiers », en effet, non seulement, se faufile sous couvert de la première personne « je », il se définit comme une instance principale, c'est-à-dire « je » instance principale du discours. Omar Bongo détourne cette polarisation par un système délocutif. Cette stratégie contribue à la positivité de l'image de soi. Le « il » délocuté se retrouve virevolté vers soi, il devient « ce dont on parle ». En d'autres termes, il s'agit d'une forme de déconstruction de la combinaison interactionnelle, c'est-à-dire un « je » qui s'adresse à un « tu » pour intégrer une autre entité « il ». Mais, en réalité, la figure du « je » résulte d'un processus de distanciation qui permet à Omar Bongo de sortir du cadre communicationnel pour surévaluer son « moi ». « Je » chez Omar Bongo est donc une autre figure. Il désigne à la fois celui qui énonce et celui dont il est question. Nous posons donc d'élucider la question de savoir si un tel dispositif contribue à l'efficacité du discours. Observons ce premier passage :

O.B.

- Le Gabon continue sur la voie tracée par Léon Mba. **De celui** qui lui a succédé pour poursuivre sa tâche, **de leur nouveau président, vous leur direz** qu'il les aime comme les aimait Léon et comme lui, qu'il les servira de toutes ses forces (*Clôture de la session solennelles*, 15 décembre 1967).

Si on sait que le « il » est « ce dont on parle », absent de la scène d'énonciation, appelé la « non-personne », il devrait donc être exclu de cette scène d'énonciation parce qu'il ne peut interagir dans le dispositif communicationnel. Au regard de cet extrait cependant, le « il » est une entité représentée sur la surface textuelle par : « le Gabon », « le nouveau président ». Dans cet extrait, chez Omar Bongo, le « il » possède une place prépondérante, non pas immobile, mais dénué de toute parole, il devient symbolique. En effet, par cette démarche, on voit qu'il subit une mutation énonciative de l'instance « je » à celle de « il ». Significativement, si l'instance de production (celui qui parle :

Omar Bongo) incite l'auditoire à relayer une information provenant de « il », c'est qu'il est intégré dans la scène énonciative (dimension dialogique- croisement de la parole).

Pourtant, le « je » s'efface de ce paragraphe permettant à l'orateur d'être à la fois sujet et objet de son discours. On dénote que le « il » est chapeauté comme « *successeur* ». Cette succession lui vaut un pouvoir et une action symbolique : « *poursuivre sa tâche* ». De plus, les expressivités pathémiques utilisées par le sujet visent à inciter l'empathie de l'auditoire en attestant l'émotivité du « il ». Le sujet invalide, à notre avis, la distanciation recherchée ou l'objectivité. Dans ce cas, le « il » n'est pas exclu, il prend activement part au discours. Omar Bongo s'incarne dans le « il » en chargeant, par la délocution, son émotivité. C'est pourquoi, l'instance « *il* », dessine une certaine figure et en vient à une mise en scène de « *soi* » : « *celui qui lui a succédé* » ; « *le nouveau président* », n'étant d'ailleurs pas désigné comme un autre destinataire du discours. Le recourt aux procédés délocutifs décrit ce que l'orateur fait implicitement. Le « il » permet de s'incarner, en mettant en relief son imputabilité notamment de « *poursuivre la tâche de Léon Mba* ». Par conséquent, le « je » se désigne lui-même comme acteur et comme une « figure de proue ». Observons cet autre extrait du discours de Bongo père :

O.B.

- C'est pour cela que je voudrais avoir aujourd'hui une pensée particulière pour les jeunes du Gabon quel que soit l'état dans lequel ils vivent, et qu'ils sachent que le Président de la République ne les oublie pas et que si le Président de la République a dit que la jeunesse était sacrée, elle est effectivement sacrée et c'est pour cela que nous devons tout faire pour la rendre plus que sacrée, plus qu'utile, plus qu'importante, plus que nécessaire car il en va de l'avenir de notre pays (*Fête de l'Indépendance*, 16 Août 2000).

Comme nous l'avons maintes fois précisé, dans les discours d'adresses prennent corps un ensemble de pronoms, des syntagmes, propositions, entre autres, dont le pronom « je » indique la prise en charge effective du sujet « énonciateur » : Omar Bongo. D'autre part, le « nous » inclusif inscrit l'auditoire (destinataire) dans le dispositif d'énonciation. On sait donc que tout énoncé est adressé, or, la dénomination « *le Président de la République* » laisse entrevoir qu'il y a une troisième instance qui participe à la scène d'énonciation. Cette figure énonciative mise en œuvre dans ces extraits de discours nous interpelle quant à la manière dont Omar Bongo parle de lui-même à la troisième personne. De l'avis de Barry (2002 : 132),

Cette oscillation référentielle ou ce « dédoublement énonciatif ressemble à une véritable introspection au cours de laquelle le sujet dans le monde se transforme en monde du sujet, c'est-à-dire que le Je qui semble rester en retrait a son œil qui regarde le président remplir ses devoirs de citoyen patriote (2002 : 132)

On observe que le référent cité, n'étant pas extérieur à l'être dans le monde, l'est au sujet énonciatif ; ce qui caractérise à notre avis le dédoublement énonciatif, c'est-à-dire un tiers, qui n'est guère un « autre » allocutaire, mais un énonciateur. Cette mise en scène énonciative soulève, à notre avis, la question de savoir quel est le rôle joué par ce tiers, quelle est sa figure dans la scène, car la particularité de cette troisième instance c'est qu'elle est, non seulement, adjointe à la scène, mais qu'elle est également « sujet ». Et le « sujet » lui-même est-il ou non une personne « assumant » le discours ?

Si le discours n'est porté que par le protagoniste (orateur/Bongo/président), il nous semble à cet effet que ce processus de construction de la figure de l'orateur caractérise plutôt un dialogisme intralocutif ou autologisme. Dans la scène énonciative, alors que le sujet parle au nom de « je », il reprend le contenu du tiers « *le Président de la République* » ; il a la charge de transmettre son sentiment « *ne les oublie pas* » ; et il communique son message : « *a dit que* ». Le marqueur conventionnel de la dimension dialogique est examiné par le verbe « dire ». Il indique, par cette élocution, la reprise des énoncés d'un autre, il fait donc intervenir une autre « voix » de narration dans son discours : « *le Président de la République* ». L'instance absente est donc un actant allusif. Ensuite, le phénomène qui est intéressant à relever est que cet autre n'est autre que lui-même. Dans ce cas, le dédoublement permet à celui-ci de prendre une distanciation en se soumettant à une manœuvre énonciative dans le seul but de construire un ethos de crédibilité : « *président est un homme de parole qui tient ses promesses* ». Ce phénomène nous semble être décrit dans cette affirmation de A. Rabatel :

Les énoncés qui effacent l'origine énonciative du locuteur comportent des contenus plus directement acceptables pour le co-énonciateur que ceux qui passent par la médiation du locuteur-énonciateur (2004 : 112)⁴⁰³.

Par le débrayage énonciatif du principe de l'altérité entre Je/tu, le « *il* » devient le garant, le recevable. Omar Bongo désigne ainsi le propos du Président de la République comme une déclaration avérée. On comprend donc que cette coréférence, paradoxalement

⁴⁰³ Rabatel, A. (2004), « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du Mort qu'il faut de Semprun », in *Semen*, (17), 111-130.

utilisée, se lit également comme un constituant majeur de la construction de l'ethos. Ce fait est symbolisé par la place spécifique qu'incarne la dénomination « *Président de la République* ». Elle vient signifier une stature, principalement sa valeur institutionnelle, sa position. Il est signifié, à notre avis, comme un argument d'autorité et comme un argument qui fait autorité, puisque l'orateur semble considérer qu'un Président de la République est plus vraisemblablement à même de ne pas « oublier » la jeunesse, de la considérer comme « sacrée », qu'un « Je » (énonciateur) (si le président a dit, il ne peut être autrement). L'orateur donne ainsi une force « invisible » au statut de « *Président de la République* » en faisant intervenir par le « dire » l'effectivité de son propos qu'il consolide par le terme « *effectivement* ». Il bouscule ainsi la hiérarchie institutionnelle, symboliquement celui de l'autorité, comme s'il existait d'abord un Président de la République, ensuite Lui (sujet-porte-parole) et enfin les autres (Tu- « *l'allocutaire* »). D'ailleurs, par le biais de cette distanciation, il finit par s'inclure dans ce « nous » qui renforce cet effacement énonciatif, mais dans le seul but de devenir un « je englobant ». Il « dé-subjectivise » son argument en subordonnant sa responsabilité non seulement discursive, mais également celle qu'il est censé avoir (sa position institutionnelle), puis renforce son propos par la répétition de l'adverbe « plus » en indiquant qu'il s'agit d'un engagement généralisé et d'une part commune.

En plus des phénomènes observés précédemment, les exemples suivants ne présentent que de légères différences. En effet, nous observons que le sujet parlant, dans ces extraits, se dénomme dans l'acte verbal. Or, cette dénomination paraît transcrire un autre individu décrit et référencé. Ce paradigme fait croiser le regard de celui qui énonce, Omar Bongo, et celui qui est « cité », Omar Bongo. Une mutation de l'événement énonciatif s'opère alors puisque ce procédé montre l'origine de la source énonciative - le « cité » - comme un personnage extérieur de l'acte verbal et de l'événement énonciatif. Celui-ci influence la portée du discours politique en détournant la valeur énonciative, ou du moins le message adressé. Selon C. Kerbrat-Orrecchioni :

Dénommer, c'est choisir au sein d'un paradigme dénommatif ; c'est faire « tomber sous le sens », c'est orienter dans une certaine direction analytique, l'objet référencé ; c'est l'abstrait et généraliser c'est classifier et sélectionner : l'opéra dénomminative, qu'elle s'effectue sous la forme d'un mot ou d'une périphrase, [...] n'est donc jamais innocente et toute désignation est nécessairement « tendancieuse » (1980 :126).

On voit donc que, loin d'un acte de désignation fortuite, l'orateur négocie la perception que l'auditoire se fait de lui. Observons ce phénomène tel qu'il se décline dans les extraits suivants :

O.B.

- Quand on n'est pas noté, on ne peut pas prétendre à une titularisation, ni avancer en grade. **Et je vous demande de travailler pour le Gabon. Demain, Bongo passera, et un autre viendra. Le Gabon, lui, restera toujours.** Donc, c'est notre affaire à tous, c'est l'affaire de nos enfants et de nos petits-enfants (*Discours aux forces de l'Armées*, 08 février 1982)

L'auto-désignation permet de prendre de la distanciation et de narrer si possible la « vie » d'un « *certain Bongo* » par Bongo lui-même. Ce procédé précède, comme on le voit, un acte d'interpellation au travail. Il nous semble, à cet effet, que le sujet efface son ego pour inciter l'auditoire à opérer une action de travail, non pas pour « lui », simple mortel, mais pour le Gabon. Cette réalité est décrite par un euphémisme « *Bongo passera* » pour montrer ce caractère éphémère de la vie « mortel » de Bongo qu'il semble différencier de sa propre personne puisqu'il l'énonce par un procédé délocutif. L'euphémisme se décline par l'expressivité même de la subjectivité, car il est possible d'y trouver un consensus, d'y adjoindre le regard de l'autre autour d'une certaine réalité partagée.

C'est pourquoi, nous pensons qu'Omar Bongo sous-évalue son image, en quelque sorte, pour croiser, surévaluer la normalité partagée. C'est pourquoi, ces énoncés ont une dimension pathémique qui donne du sens ou rend légitime la « mortalité » de Bongo, et par ricochet, les limites de son pouvoir. On voit également que le sujet parlant évoque l'avenir en utilisant des termes comme : « enfants » et « petits enfants ». Il signifie alors que celui d'un Gabon éternel, comparativement, est plus apte à mériter l'action de l'auditoire contrairement à un Bongo mortel. « *Le locuteur pourrait dire plus et plus fort, mais il est soucieux de rester dans la mesure et choisit ses mots sans excès* » (A. Krieg-Planque, 2004)⁴⁰⁴.

Dans les derniers extraits suivants de la série, nous revenons sur les paradigmes de délocution qui sont construits dans des situations polémiques. Ces moments, que nous

⁴⁰⁴ Amossy, Ruth, Cohen-Wiesefeld, Sivane, Cossutta, Frédéric, Danblon, Emmanuelle, Doury, Marianne, Koren, Roselyne, Rabatel, Alain. (2004), « Argumentation et prise de position : Pratiques discursives », in *Semen*, 2004-11-10.

analyserons dans le chapitre 7, constituent un moyen pour le sujet parlant d'insérer dans son propos le regard que l'auditoire porte sur la situation décrite. Le paradigme de la dénomination de soi se réfère à une forme d'hétérogénéité qui définit au mieux la dimension dialogique de tout discours ou l'impossibilité des clôtures verbales.

O.B.

- Et c'est ce que je voudrais que tous les Gabonais sachent, car depuis un certain temps, certaines personnes de mauvaise foi se sont demandé où Bongo voulait emmener le Gabon ; à ceux-là, je n'ai qu'une seule chose à dire, je n'ai pas besoin de fournir de justifications, je n'ai pas besoin ici de détruire ce que nous avons construit, car il y a près de six ans, j'ai servi dans ce bureau, j'ai été associé aux choses de l'État

Que dira Bongo demain ? Que va-t-il faire ? Mais moi j'ai dit et je le réaffirme : nous avons adopté le système de l'économie libérale, et ce libéralisme doit continuer Si nous voulons faire la révolution, nous la ferons ici. S'ils veulent combattre Bongo, c'est ici et non de l'extérieur. (*Création du Parti Démocratique Gabonais*, 12 mars 1968).

- **On viendra plutôt vous dire :** « *oh, Mon Dieu, vous savez, ce Bongo-là, il y a longtemps qu'on le voit, il y a longtemps qu'on l'entend.* » Allez, mais vous savez que la force de Bongo n'est pas cela : je vous le dis, la force de Bongo, c'est vous et quiconque voudra me braver, il ne peut réussir que grâce à votre complicité (*Clôture des assises du troisième congrès ordinaire du PDG*, 20 Septembre 1986).

Nous allons analyser d'abord quelques constructions énonciatives que l'on retrouve dans ces extraits avant de revenir sur leur utilité dans la construction de l'image oratoire d'Omar Bongo. À propos, M. E. Volckrick (2007)⁴⁰⁵, la question du tiers est complexe : « *elle a rapport avec le langage, le symbolique, l'Autre, la Référence, la Loi, le Père* ». C'est par exemple le cas, lorsque nous relevons les traces énonciatives qui établissent les rapports suivants :

- **Les Gabonais= témoins**
- **L'auditoire/vous= destinataire**
- **« Ceux-là » /ils/certains= tiers**
- **Je= sujet parlant**
- **Bongo/il= (autre sujet/co-énonciateur).**

Ensuite, si ces diverses interventions complexifient le circuit communicationnel, elles servent tout de même à persuader l'auditoire. Elles se constituent comme des canaux qui orientent un point de vue. D'une part, c'est l'intervention des verbes de parole « dire » et « demander » qui fait office d'énoncés rapportés ou du système dialogique. Par l'absence des marques de citations habituelles, ces verbes attestent que le sujet rapporte

⁴⁰⁵ Volckrick, M. (2007), « Intervenir en tiers aujourd'hui », in *Négociations*, 1(1), 75-88.

des énoncés extérieurs d'un tiers à propos d'un autre personnage « Bongo ». D'autre part, en prenant à témoins, soit l'auditoire en présence, soit d'autres participants, « *les gabonais* », le sujet « je » tente alors de renforcer un point de vue en caractérisant les mauvaises mœurs du tiers exclu : « *certaines personnes de mauvaise foi* ». Car,

Le tiers joue le rôle de juge-arbitre. Il a pour rôle, dans un échange où s'affrontent deux parties antagonistes, non plus seulement d'animer ou d'intercéder —ce qui reste toujours possible—, mais de juger au nom de la loi et d'édicter une sentence. On trouve ici les situations de procès où une instance juge joue ce rôle face à la relation dyadique accusation-défense (P. Charaudeau, 2004 [en ligne]).

Enfin, l'intervention des « gabonais » est utile pour Omar Bongo afin d'opérer un jugement sur le délocuté « Bongo » et de l'opposer à « ceux ». « *Le concept de tiers implique une dimension de transcendance, d'extériorité* » (M. E. Volckrick, 2007). Car, l'extérieur, c'est l'inconnu, le fondé et le non fondé, il fait survoler une éventualité qui peut devenir « réelle », comme la rumeur, telle que le transcrivent ces passages dont le pronom indéfini semble désigner une personne : « *On viendra plutôt vous dire* ». L'orateur témoigne ensuite sur son parcours pour attester son territoire de valeur, de moralité et d'action, dont la négation, le rythme anaphorique, et les questions implicites transcendent et accentuent le ton impératif afin de réfuter ce qui est dit par le tiers exclu. Selon P. Lejeune,

On construit à loisir l'image de sa vérité en toute bonne foi, en se sentant le droit d'arranger, de choisir, de taire, d'exagérer. Droit de la personne sur son image, droit de l'écrivain sur son écriture (ou de l'orateur sur son discours), tout concourt à donner à ce qui est écrit (ou dit) liberté et bonne conscience (1996 : 43)⁴⁰⁶.

Cette assertion permet d'élucider un dernier point à propos de la délocution chez Omar Bongo, orateur politique. Nous relevons dans les extraits précédents une forme d'hétérogénéité intra-discursive. En effet, on peut observer que le jeu de délocution permet à celui-ci d'altérer le « Je » sous d'autres formes variées et donc de traverser le discours par un dédoublement énonciatif qui distancie ou met en silence « je ». Ce dédoublement s'opère par l'incursion dans le discours d'une voix prêtée à un « tiers » qui n'est autre que celle de l'orateur lui-même. Cette complexité énonciative se trouve inscrite par la polyphonie qu'insinue le discours rapporté mais aussi par dénomination de soi « *ce Bongo-là/ Bongo* ». Pour s'ancrer dans son propre discours, Omar Bongo insère

⁴⁰⁶ Lejeune P. (1996), *Le pacte autobiographique* – Paris, Seuil

le « on » indéfini. Il semble que ce « on » incarne une force énonciative extérieure interférant avec la position de l'orateur surtout sur son image, de facto. L'orateur procède donc à une intertextualité en induisant d'autres positionnements antagonistes ou interrogatifs portés par cet autre « ce Bongo-là ». La dimension polémique de ces extraits n'est plus à relever. Nous l'avons dit, la polémique induit un acte langagier problématisé et contradictoire mais la rumeur qui caractérise ces énoncés laisse supposer des faits ancrés dans l'imaginaire de l'auditoire dont les processus anaphoriques renforcent l'intensité oratoire : *Que dira/que va/Il y a/Il y a /La force/la force.*

La période historique rappelle notamment la montée d'une opinion opposante à l'extérieur du Gabon, notamment du Morena (cf. Chapitre I), contre l'hyper-présidentialisme d'Omar Bongo avec la suprématie du Parti Unique. En réponse à cette opinion, Omar Bongo construit un discours polémique qui sert à défendre son pouvoir. L'argument polémique se propose de répondre à la stigmatisation de la négativité de son pouvoir, comme l'atteste ces extraits.

Omar Bongo suppose un monde où son autorité est diminuée, « *quiconque voudra me braver* », en renvoyant par ailleurs la responsabilité à l'auditoire. L'auditoire se trouve confiné dans les actes verbaux parallèles, l'un supposant la vérité, et l'autre « lointain ». Chaque personnage qui porte la face du « tiers », extérieure, « on », l'autre « je », « ce Bongo-là », tisse une trame discursive mettant en relief l'image amplificatrice d'Omar Bongo, qui trouve son exécutoire dans l'expression : « *la force de* ». Il suffit de fournir, à cet effet, à chaque « tiers » un positionnement, soit adverse, soit cible, en l'occurrence Omar Bongo, soit celui d'arbitre comme celui de l'auditoire. Nous verrons dans les sous-chapitres suivants comment cette image s'actualise au gré des événements historiques.

6.2.2.1.2. L'ethos du parti au service de l'ethos du républicain

L'incorporativité des images d'Omar Bongo, dans ses productions verbales, est significative, nous l'avons suffisamment abordée dans les analyses précédentes. Dans la suite de cette analyse, on peut observer que dans l'exercice du pouvoir, la légitimité partisane interfère avec l'ethos républicain ou la légitimité républicaine, chez Omar Bongo. En d'autres termes, l'autorité républicaine conférée au statut institutionnel du président puise, d'une part, dans l'identité du parti, une inscription amplifiée de l'égo du sujet. D'autre part, elle modifie les rapports de force en accentuant les valeurs

représentationnelles. Autrement dit, l'orateur incarne les deux dimensions du pouvoir pour accroître son autorité et signifier aussi sa position dans le discours. La construction de ces deux symboles, institutionnels et du parti politique, lui permet de former un autre caractère ascendant. Observons, à cet effet, comment cela se décline dans les extraits suivants :

O.B.

- Aussi, devons-nous mettre tout en œuvre pour qu'aucune faille n'atteigne l'unité de la Nation. Veillez à ce que l'unité nationale soit maintenue. Cette unité que **je prônerai tant que je resterai l'élu de la Nation. C'est au Parti Démocratique Gabonais qui est son cadre et son garant** [...] (*Visite à Port-Gentil*, 24 juillet 1980)
- Le Parti Démocratique Gabonais que j'ai créé trois mois après mon accession à la direction de l'État, est le flambeau de notre unité nationale, allumé le 12 mars 1968. (*Fête de la Rénovation*, 11 Mars 1981).
- Mains blanches, **le Parti Démocratique Gabonais a forgé l'unité du pays, mains blanches il a conduit le pays au multipartisme** (*Ouverture Du Cinquième Congrès Du Parti Démocratique Gabonais*, 03 Août, 1991).

À partir de trois contextes discursifs, nous avons relevé quelques spécificités énonciatives qui définissent l'imbrication de l'ethos du président républicain et celle du président qui incarne son parti : le PDG. Notre analyse s'appuie sur deux types d'événements discursifs : les tournées républicaines nationales et les événements du parti. Les discours sont prononcés dans la première période du pouvoir d'Omar Bongo, c'est-à-dire, la période précédant l'avènement du multipartisme, et ceci peut justifier cette forme d'ancrage énonciatif du président dans ses discours ; car ces phases sont marquées par la suprématie du PDG, Parti unique de 1968 à 1989 (voir chapitre 1).

Deux passages nous semblent frappants : « *Je resterai l'élu de la Nation* » [...] vs « *c'est au PDG [...] son garant* ». Ces formules énonciatives attestent une sorte de stratégie oratoire qui se révèle comme une « *subjectivité empiétée* » ou étendue. Elle indique aussi une certaine stratégie de présentation de soi, qui nous semble s'en dégager. D'une certaine manière, on peut postuler que l'égo du sujet parlant se trouve annexé à celui du pouvoir du parti qui enveloppe le rôle institutionnel. Il définit cette cristallisation du pouvoir dans les institutions par le désignant : « *c'est au PDG* ». Cette opération se traduit aussi par une oscillation entre « je » = président/élu et « Je » = (parti politique) « *le PDG que j'ai créé* ». Il nous semble donc que le sujet expose la légitimité républicaine en la couronnant de la légitimité partisane ou du pouvoir du parti. Manifestement, le rôle institutionnel d'Omar Bongo peut, dans une certaine mesure, se confondre avec celle de son parti. Le sujet simule ainsi sa représentation en s'incarnant

dans les deux pôles symboliques du pouvoir. Par conséquent, ces positionnements enchevêtrés sont tout autant annexés aux valeurs énoncées en amont : l'unité nationale. Car, non seulement, la multicanalité est un moyen, pour Omar Bongo de confirmer sa domination dans *l'espace interactif* (V. Vion, 2000 : 114), mais le moyen efficace de la légitimer consiste à insister sur les valeurs qui émeuvent la socialité de l'auditoire, sa cohésion en l'occurrence.

L'apparition répétitive du substantif « *unité* » est totémique. Observons, pour cela, les termes « *garant* » et « *flambeaux* », utilisés par le sujet, dans des contextes communicationnels divergents. Ils exemplifient métaphoriquement le caractère symbolique du pouvoir du parti qu'Omar Bongo engage pour caractériser sa position « *tant que je resterai l'élu [...]* ». Il y inclut d'ailleurs les mutations politiques du Gabon (« *le Parti Démocratique Gabonais [...], il a conduit le pays au multipartisme* ») à l'aide d'une figure de substitution formulée par : « *mains blanches* ». L'autorité d'Omar Bongo est liée à ces deux pôles de pouvoir, l'équilibre de la Nation d'une part et le statut d'Omar Bongo, d'autre part. C'est le sens donné notamment par R. Vion, lorsqu'il écrit que « *les acteurs sont contraints de négocier les places d'où ils communiquent* » (2000 : 83). L'injonction entre le pouvoir du Parti (ou sa légitimité) et celle du statut du « Je », assure la place ou l'image ascendante du sujet, voire en est le leitmotiv. Cependant, si le contexte permet d'explicitier cette place, elle est aussi atténuée tout au long du parcours d'Omar Bongo. C'est pourquoi, dans le point suivant, nous verrons que les contraintes historiques influencent la présentation de soi d'Omar Bongo.

6.2.2.1.3. Contraintes historiques pour un ethos évolutif

L'étude des productions verbales d'Omar Bongo s'étend de 1968 à 2009 à sa mort, soit un ensemble important de données produites tout au long de cette période d'exercice du pouvoir. Gouverner le Gabon pendant quarante-deux ans, c'est aussi se confronter aux mutations sociopolitiques et socioculturelles. C'est développer aussi de nouvelles pratiques discursives qui visent continuellement à reformuler son discours en vue d'influencer les représentations sociales. Puisqu'on conçoit qu'un discours politique est toujours ancré dans un cadre contextuel, l'ethos n'est pas analogue, dans le sens restreint du terme. Loin d'être fixe, l'image est sans cesse renouvelée et alimentée par les événements, en fonction du contexte et en relation avec la personne elle-même. L'image

s'ajuste également en fonction d'un allocataire et en fonction du cadre communicationnel.
Car, selon D. Maingueneau,

L'ethos étant une notion hybride du fait de son émergence dans des conditions sociales données, même en étant discursif, la situation de communication est déterminante pour l'analyser, car elle est intégrée elle-même dans une conjoncture socio-historique déterminée (2002 : 60).

À partir de cette vision, nous tentons l'hypothèse selon laquelle, manœuvrer la présentation de soi, consiste dans les faits à tenir particulièrement compte des variations temporelles par ricochets historiques. Car, nous voulons observer l'évolution de l'ethos d'Omar Bongo et montrer comment l'orateur s'accommode des mutations historiques pour manœuvrer sa propre représentation. Pour nous, il paraît plus réalisable d'en faire un élément de différenciation chez Omar Bongo plutôt que chez Ali Bongo, si l'on tient compte de son trajet politique. L'évolution de l'ethos d'Omar Bongo est aussi appréhendée selon les périodes historiques que nous avons mentionnées au deuxième chapitre (Parti Unique vs multipartisme vs majorité présidentielle). Nous vérifions dans quelques extraits de discours d'Omar Bongo l'hypothèse selon laquelle, la présentation de soi est tributaire du contexte sociopolitique et historique.

O.B.

- Mais vous savez que j'appartiens peut-être de par mon âge à ce que l'on appelle le jeune turc, il faut donc que vous compreniez qu'étant donné la différence qui existe ou qui a existé entre le Président Léon Mba et moi, je suis enclin comme je l'ai dit, à suivre la politique du Président Léon Mba, mais dans ses grandes orientations. Pour cela donc, je voudrais que le Gabon marche à pas de géant (*Remaniement ministériel*, 25 janvier 1968).

- C'est ainsi **que j'ai pris la grande décision de créer un parti politique** qui, désormais, s'appellera "Parti Démocratique Gabonais".

Si j'ai été amené à prendre cette décision, cela ne signifie pas que je n'ai pas respecté la mémoire de celui que nous vénérons tous et à travers lui le parti qu'il avait créé, avec beaucoup d'autres, le BDG. (*Création du Parti Démocratique Gabonais*, 12 mars 1968).

La première phase, qui correspond à la prise de pouvoir d'Omar Bongo à la suite de la mort de Léon Mba, nous décrit une conquête de l'ethos. Les extraits précédents témoignent de ce processus bien que cela paraisse transcrire une volonté de l'orateur de crédibiliser, de réhabiliter son idéologie, de démontrer sa légitimité en faisant une monstration de son autorité : *j'ai pris la grande décision ; j'ai été amené à prendre cette décision*. En d'autres termes, l'orateur met en avant sa capacité à assumer correctement l'exercice du pouvoir. Nous remarquons que dans le corpus, durant la première période, Omar Bongo investit son « moi » particulièrement, en le mettant en comparaison avec

l'image de son prédécesseur : « *étant donné la différence qui existe ou qui a existé entre le Président Léon Mba et moi* ». Cette mise en parallèle ethotique permet de prendre à témoin l'auditoire, en établissant une distinction de sa pratique politique et en singularisant sa position, « *je voudrais que le Gabon marche à pas de géant* ». Le procédé énonciatif configuré par la place de Je/vous, permet de mettre à distance l'auditoire en montrant son hégémonie. Habilement, la valeur impérative de l'énoncé « *il faut que vous compreniez que* », explicite cette distanciation scénique des rapports de pouvoir au plan discursif. Ce décalage entre le « moi » de l'orateur et le « vous » de l'auditoire, indique que l'auditoire est soumis à l'écoute et à l'exécution (ou à la compréhension).

L'image de Léon Mba, qui revient de façon récurrente dans cette période d'histoire, sert de référence pour suffisamment légitimer l'autorité d'Omar Bongo et son pouvoir, jusqu'à la création de son Parti politique unique. D'ailleurs le second extrait préconise cet aspect, la création du PDG rompt avec le BDG de Léon Mba. Ainsi, Omar Bongo prend-il pour référence (premier extrait) la naissance du mouvement « jeune turc » pour s'identifier comme leader politique « rénovateur ».

Les dimensions polémiques marquent la seconde période des productions discursives d'Omar Bongo. À cet effet, avec l'apparition de Morena, Omar Bongo galvanise son discours par une rhétorique à caractère polémique (chapitre 1). « Loin d'être fixe, l'image est sans cesse renouvelée et alimentée par les événements, en fonction du contexte et en relation avec la personne elle-même *La rhétorique polémique consiste à attaquer mot à mot, à défaut d'un usage de corps à corps* » (L. Albert et alii, 2010)⁴⁰⁷. Une dimension subjective est cependant engagée de la part de l'orateur, car il tente de maintenir sa crédibilité. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant à propos des constructions des figures manichéennes. Observons préalablement ces extraits :

O.B.

- D'aucuns ont cru et ont pensé même, puisqu'ils l'ont dit : « Nous ne reconnaissons plus le Bongo de 1968 ». Je pense que par moments, il faut savoir se taire pour mieux observer les choses. Je vous annonce que c'est le Bongo de 1968 qui refait sa rentrée aujourd'hui. Pourquoi la « Déclaration de Bitam » ? Pourquoi le malaise ? (*Fête Nationale de l'Indépendance*, 16 Août 1989).

- Je voudrais une fois de plus vous dire que le président de la République n'est pas dieu, c'est un humain qui commet des erreurs qui se trompe [...] (*Ouverture De La*

⁴⁰⁷ Albert, Luce, & Nicolas, Loïc. (2010), *Polémique et rhétorique*. De Boeck Supérieur.

Session Extraordinaire Du Comité Central Du Parti Démocratique Gabonais, 11 janvier 1990).

- Pour **ma part, j'ai organisé l'instauration de la démocratie pluraliste** en Harmonie avec l'esprit de la Conférence nationale. **J'ai également veillé à ce que la nouvelle Constitution** régie le fonctionnement régulier des institutions de la République. **J'ai fait preuve de compréhension, le dialogue** est resté mon arme favorite et la recherche du consensus une préoccupation permanente (*Fête Nationale de l'Indépendance, 16 août 1991*).

Nous avons, précédemment, longuement analysé les formes délocutives. Nous voulons seulement rappeler, que le processus délocutif permet une mise en scène de soi. Dans ces passages, elle prétend rapporter le propos d'un imposteur indéfini. L'implication du tiers « il » (soi), rend pertinent le propos de l'orateur, comme une forme d'objectivité. Cela sous-entend, aussi, une implication du regard de l'auditoire, et surtout son jugement. Dans cette seconde phase, le Gabon entre dans une période de crise sociale. L'imposteur, mis en scène par Omar Bongo, déstabilise cet équilibre. De même que l'ethos est une production oratoire (une fiction qui met en scène le héros travailleur « Omar Bongo »), « *l'anti-ethos, dénommé d'aucuns, est destiné à caractériser le malveillant, l'incompétent et le non vertueux (vieux)* » (Albert, 2010)⁴⁰⁸. Les postures ethotiques de cette période, chez Omar Bongo, renversent la hiérarchie suprématiste précédente mais, notifient son caractère d'égal à égal et limité. Tout se passe comme si l'orateur venait atténuer l'ascendance de toute la période du parti unique. C'est pourquoi, les énoncés ont une connotation pathémique, à l'exemple de : « *le président de la République n'est pas dieu, c'est un humain qui commet des erreurs qui se trompe* » qui atténue considérablement le caractère exceptionnel du statut de président. Mais même si le président n'est guère une divinité tutélaire, il se situe toutefois au-dessus de la mêlée. Le pathos sert à émouvoir l'auditoire d'un ethos de personne lambda, qui ne saurait se comparer à la divinité mais est, toutefois, aussi bienfaiteur : organiser le dialogue, faire preuve de compréhension, instaurer la démocratie. Ainsi, Omar Bongo fait-il preuve de modestie en se rabaisant à la portée de tout le monde. Mais il s'agit ici d'une simple apparence qui cache la portée réelle de l'argument. Dans la mesure où l'opposition porte sur l'espace public les échecs liés à l'exercice du pouvoir, le seul argument avancé par Omar Bongo est qu'il n'est pas l'égal de Dieu pour résoudre tous les problèmes des Gabonais.

⁴⁰⁸ (L. Albert et alii., *ibid.*).

La position repentante d'Omar Bongo est aussi à noter dans ces passages, mais c'est la troisième période qui caractérise cette forme de présentation de soi, comme dans ces extraits. Comme cela apparaît dans cet extrait, tout se passe comme si le président se protégeait derrière un paravent patriotique.

O.B.

- **J'ai pour habitude de dire** : gabonais nous sommes, gabonais nous resterons. Pensons à notre pays, pensons à notre jeunesse. Nous croyons en Dieu, mais **Dieu ne nous a pas donné le droit de faire du Gabon** ce que nous sommes en train de faire. **Il nous observe, il dit amusez-vous**, mais le jour où il voudra aussi nous sanctionner, il le fera (*En réponse aux vœux des autorités gabonaise*, 6 janvier 2009).

Nous remarquons que les discours d'Omar Bongo, entre 1998 et 2009, ne sont prononcés que dans des situations solennelles et lors des événements nationaux. L'absence d'Omar Bongo ne signifie guère un aplanissement de son pouvoir comme dans les périodes précédentes, puisqu'il crée la majorité présidentielle, un symbole de pouvoir phagocyté. Cependant, nous allons nous attarder sur la fin de ce pouvoir où il nous semble qu'Omar Bongo atténue son omniprésence sur la scène publique.

Le dernier passage nous semble peaufiner la dimension repentante de l'ethos de l'orateur (les limites du héros) en ce qu'elle se réadapte aux contextes politico-économiques qui fragilisent le Gabon, ou du moins à une crédibilité remise en cause au bout de quarante-deux ans de pouvoir. La stratégie discursive du politique va se porter sur la faute « *Dieu ne nous a pas donné le droit de* » : la qualifier de telle sorte qu'elle apparaisse excusable (P. Charaudeau, 2015). Omar Bongo, chef-guide, inscrit le nous, pour se désengager cependant de la prise en charge de son discours. Le nous inclusif invoque d'autres co-énonciateurs dans la trame énonciative en imputant à soi et à l'autre (le gouvernement), la responsabilité de l'échec. Or, il peut s'agir aussi de faire preuve de courage, d'inciter l'assentiment de l'auditoire, de faire une autoréparation pour restaurer la crédibilité.

L'étude de la démarcation de l'image oratoire d'Omar Bongo de celle d'Ali Bongo nous a permis de comprendre que l'orateur instrumentalise chaque propriété énonciative pour rendre efficient son discours, cela est surtout remarquable sur les procédés de délocution. Par ailleurs, nous remarquons que le sujet étend son autorité en se construisant un ethos partisan (du parti). Symboliquement totémique, le parti est un outil qui transcende le pouvoir d'Omar Bongo. Pourtant, la performance de cette double autorité

est due au contexte politique qui la rend particulièrement réalisable. Or, nous voyons que l'évolution historique influence ce positionnement, et la présentation de soi d'Omar Bongo s'en accommode en usant d'autres forces oratoires : la repentance, la polémique. Nous verrons dans la suite de cet exercice comment Ali Bongo emprunte un procédé oratoire distinct de celui de son père.

6.2.2.2. À propos du mode de construction de l'image oratoire chez Ali Bongo

Nous abordons à présent les spécificités d'Ali Bongo selon la méthode outillée, qui nous a permis de procéder à l'indexation des pronoms personnels. Nous rappelons que les occurrences des pronoms sont relevées à l'aide du logiciel TXM dont l'apport n'est plus à démontrer pour l'Analyse du Discours politique. Les différenciations relevées portent sur le nombre d'indices positifs ou négatifs par rapport aux spécificités discursives d'Omar Bongo. Nous distinguons ainsi deux types de voies de construction de l'ethos d'Ali Bongo : la nominalisation du discours et l'incursion de l'image de son père.

6.2.2.2.1. Le « moi » absent ?

Nous avons observé qu'Ali Bongo s'emploie à désertier son discours qui se caractérise parfois par une absence de prise en charge de l'énonciation, semblable à un effacement énonciatif. En d'autres termes, s'il lui est possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même, l'orateur nominalise l'acte verbal. Nous préférons cependant le terme « *atténuer* » pour désigner ce processus verbal chez Ali Bongo, puisque, comme nous le remarquons, on peut laborieusement considérer que le discours politique est « objectivé ». Dans ses travaux, A. Rabatel (2004), établit une différence entre les énoncés dit désembrayés avec moins de marques de subjectivités et les énoncés désembrayés avec des subjectivèmes. Cette forme de procédé nous semble davantage s'accommoder aux discours d'Ali Bongo. Chez l'orateur, pour adapter son inscription dans le discours en fonction des contextes, le recours à la surutilisation des noms semble dépersonnaliser les énoncés. À cet effet, nous observons que les énoncés d'Ali Bongo se caractérisent par une forme de nominalisation abondante. Un discours nominalisé consiste à l'utilisation d'un substantif à la place du verbe pour exprimer des concepts relevant d'actions ou de processus. Cet usage plus fréquent de substantifs dans les discours spécialisés entraîne

une diminution du nombre des formes verbales. La question est de savoir comment cette discrétion de la subjectivité décrit tout de même l'ethos de l'orateur. Observons d'abord deux tableaux pour l'expliquer :

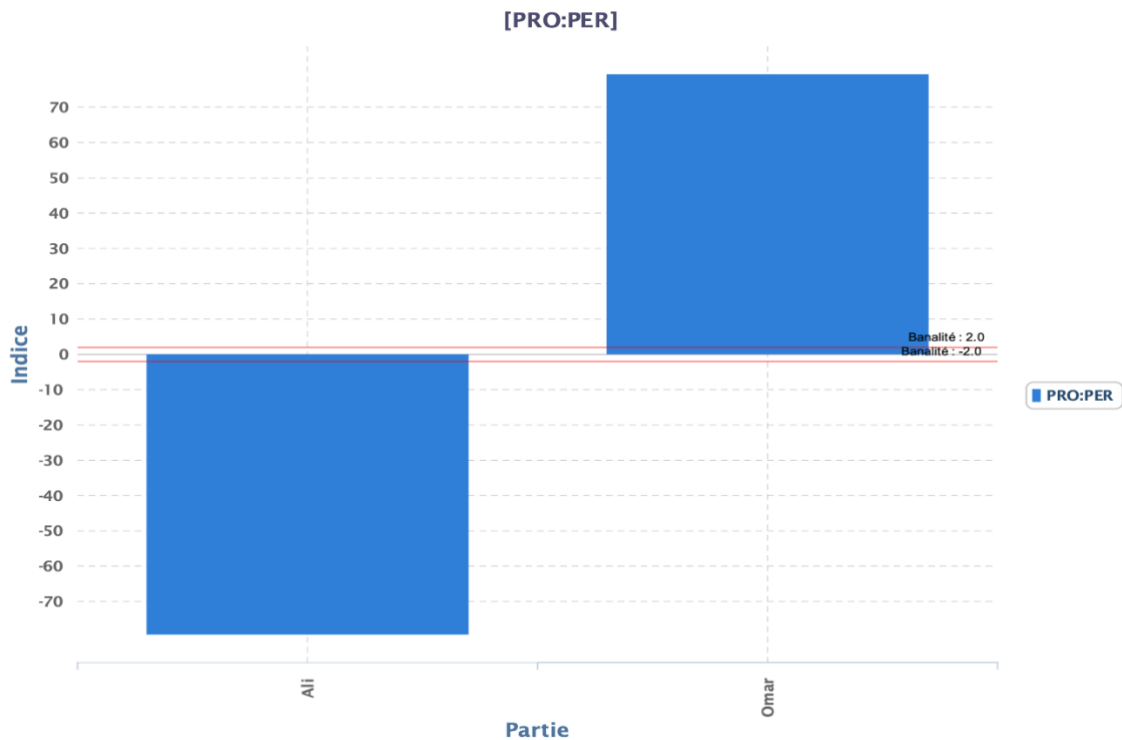


Figure 6-1. Indice des pronoms personnels dans le discours des Bongo

Les données que nous observons sur ce tableau attestent une surutilisation des pronoms personnels chez Omar Bongo par rapport à Ali Bongo. Cet aspect est important à signifier, car, si les pronoms personnels permettent d'habiter l'« ego » dans le discours, leur diminution ou absence indique une autre vision de l'ethos. Par conséquent, « là où le sujet s'éclipse et là où la parole semble se dévider à partir d'une place vide, qui prend en charge le discours et à qui peut-on en imputer la responsabilité » (R. Amossy, 2010. 185) ? Une telle question, nous amène à vérifier l'apport des noms dans le discours d'Ali Bongo, observable sur le tableau suivant :

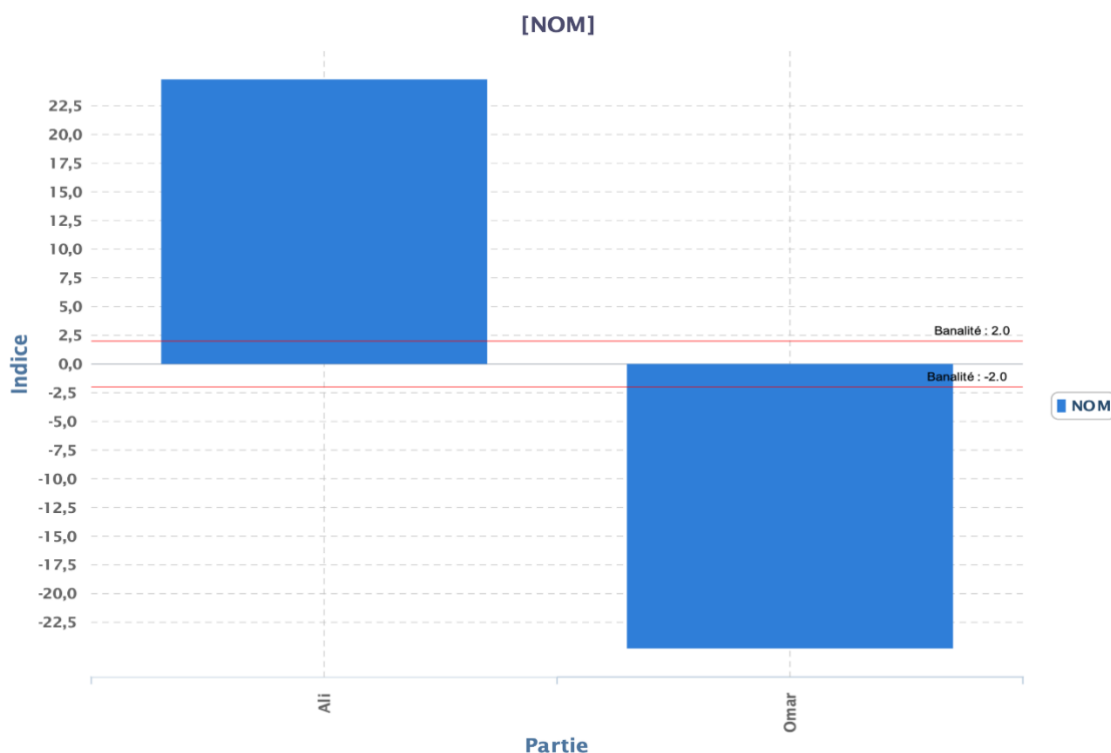


Figure 6-2. Indice d'utilisation des noms dans le corpus des Bongo

Si Ali Bongo a un indice négatif dans l'utilisation des pronoms personnels, les noms, quant à eux, obtiennent un indice plus élevé par rapport à Omar Bongo, comme nous l'observons sur cette deuxième figure illustrative. Cette stratégie vient marquer, pour notre part, la singularité de son pouvoir, ou du procédé énonciatif de construction de son ethos. Car, il n'y a pas de « *non-coïncidences énonciatives* » dans la production du sens, d'après les propos de J. Authier-Revuz (1988 :25)⁴⁰⁹. Observons de ce fait ces deux extraits :

A.B.

- En ce qui concerne la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle, [...], les grandes lignes sont prises en compte dans le document de Politique Nationale de Santé récemment actualisé et en passe d'être adopté par le **Gouvernement**. Cette nouvelle orientation s'inscrit dans le prolongement des actions déjà menées par le **Gouvernement** dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle néonatale (65ème Assemblée Générale de l'ONU, 21 Septembre 2010).
- L'essentiel de l'effort en matière d'assainissement des finances publiques reposent sur les plus hauts salaires, comme en témoigne la contribution de solidarité sur les

⁴⁰⁹ Authier Revuz J. (1988), « Non-coïncidences énonciatives dans la production du sens », in *Linx*, n°19. Du sens. pp. 25-28.

hauts revenus qui sera mise en place conformément à ce qui a déjà été annoncé (*Discours à la Nation*, 17 août 2018).

Ces passages témoignent qu'Ali Bongo semble adopter la stratégie de la feinte en laissant le moins possible de traces énonciatives d'inscription dans son discours. Ainsi, cherche-t-il peut-être à gommer toutes marques de subjectivité, même pas systématiquement, mais quand la situation le permet. Précédemment, nous avons montré qu'Ali Bongo s'approprie certaines modalités pour construire son image. Notre propos concerne ici, les spécificités montrées par le logiciel TXM, qui nous permettent de formuler l'hypothèse que l'orateur gomme habilement son inscription dans les discours.

Depuis 2009, Ali Bongo s'attèle à mettre en œuvre un projet politique « Gabon Émergent », ce projet occupe une place importante dans l'exercice du pouvoir, dans la mesure où il a couvert tous ses septennats. Les discours politiques produisent par conséquent plusieurs syntagmes nominaux « développement », « économie », « progrès » entre autres. Cependant, cette forte nominalisation cristallise une certaine dépersonnalisation. Ainsi, l'orateur couvre son discours par une rhétorique qui thématise ce projet.

Dans le premier extrait, nous observons que les énoncés sont dépourvus de marques linguistiques qui renvoient explicitement à la subjectivité de l'orateur. Cette position l'amène à balayer son insertion effective. En maniant cette « abstention », il érige un comportement discursif qui crée une certaine objectivité en exposant un certain nombre d'activités. Or, la voie de l'argumentation détourne parfois l'emploi des marques de soi. Toutefois, l'utilisation des substantifs « *réductions* », « *amélioration* », « *mortalité* », trahit ce positionnement de l'orateur. De plus, d'un point de vue rhétorique, c'est une image d'un expert que celui-ci dégage : le savoir, la compétence. À ce propos, on rappelle ici C. Miller (traduit et cité par R. Amossy, 2010. : 192), que l'ethos technique, impartial, autoritaire s'effaçant de lui-même est d'autant plus puissant qu'il se désavoue. Ainsi, non seulement l'ethos est transformé en logos, mais la préférence donnée au logos tient lieu d'ethos. Une telle affirmation vient confirmer cette volonté lorsque l'orateur emploie les termes « *amélioration* », « *réduction* », « *prolongement* » et l'adjectif « *grande* ». L'orateur exploite ces termes pour influencer, par exemple, le degré de réalisation des actions politiques devant l'auditoire. Les substantifs et les adjectifs sont, dans ce cadre, des « outils » rhétoriques ou des procédés amplificateurs, qui expriment une certaine

subjectivité en amenant l'orateur à construire un ethos de compétent ou de travailleur (nous revenons sur les procédés argumentatifs dans le chapitre 8).

Cette idée transparait également avec le terme « gouvernement », qui entrave toute forme d'objectivité, puis qu'il s'inscrit comme « une collectivité » malgré son caractère singulier. Une analyse de N. Truan, à propos du syntagme nominal « gouvernement », nous paraît intéressante à prendre en compte ici. Car, si Ali Bongo se distancie de la prise en charge énonciative de son discours en utilisant le terme « gouvernement », il met en œuvre ainsi une stratégie de feinte qui se nomme délocution. L'auteur écrit donc que dire « gouvernement » consiste à faire entrer dans la délocution le « gouvernement », dont « [l'orateur] est pourtant le représentant. Il requalifie ainsi en non-personne un ensemble dont il fait partie [l'orateur] (2015) »⁴¹⁰.

6.2.2.2. L'image de soi : du père au fils

Rappelons-nous que l'ethos s'élabore de façon allusive dans le discours. C'est pourquoi son étude n'est jamais complète car la formation de l'ethos, par l'orateur, n'est pas distinctement concédée. Puisqu'il s'agit d'un caractère habité afin de persuader, le sujet l'insinue par des techniques diverses. L'orateur cherche à gagner l'auditoire en manœuvrant le verbe de telle sorte que cela semble une évidence. Quand il s'agit de construire son image, il doit inspirer confiance. Cette confiance s'effectue par une monstration des vertus et de la bienveillance⁴¹¹.

Dans les extraits suivants, la construction de l'image de soi par Ali Bongo est puisée dans un processus panégyrique. Ali Bongo présente son père comme la figure dont les « attributs » constituent une référence crédible pour sa propre représentation. Nous relevons 52 occurrences pour le nom « Omar Bongo », dans les discours d'Ali Bongo. Les termes cooccurrents associés à Omar Bongo sont : Président, mon, reconnaissant, disait, privilège, Grand, illustre. Ces vocables nous permettent de déduire qu'Ali Bongo consacre une place significative à son prédécesseur. Ce phénomène, loin d'être anodin renforce une certaine représentation d'Ali Bongo auprès de l'auditoire. Car la prise de

⁴¹⁰ Truan, N. (2015), « Faire intervenir des êtres collectifs dans et par le discours. De l'usage des syntagmes nominaux à valeur collective dans les discours conservateurs allemand et britannique », in *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 29. [En ligne] <http://journals.openedition.org/traces/6331>

⁴¹¹ (cf. Aristote).

parole est un acte fondamentalement motivé. Elle ne se déclenche pas pour rien. Le panégyrique permet de faire l'apologie de son père. Cet éloge est saisi à travers les divers adjectifs et le rappel de son parcours politique. Fort de cet ensemble de topiques, l'orateur cherche à éveiller par des termes pathémiques (reconnaissant, privilège, Grand, illustre) l'admiration, entre autres. Il semble, cependant, que ce processus reflète, à notre avis, une sorte de transfert symbolique de valeur vers le sujet parlant principalement. La stratégie panégyrique consiste à conquérir l'auditoire par l'inscription des attributs d'Omar Bongo qui lui servent à maintenir un certain imaginaire « idéalisé ».

Une autre conception nous est apparue en particulier : l'intertextualité. L'orateur réintroduit les discours de son père. L'interdiscours sert à perpétuer manifestement le pouvoir. Omar Bongo semble donc ne pas « mourir » mais s'affirme dans et par la voix d'Ali Bongo. Ce rapprochement des voix marque ainsi une forme de continuité des valeurs et fabrique l'immortalité d'Omar Bongo. Or, cela repose sur une réappropriation, autrement dit, le sujet parlant, Ali Bongo, sustente les valeurs. Observons ces faits dans cet extrait :

A.B.

- Dans son célèbre discours du 02 décembre 2007, Omar BONGO ONDIMBA, **mon illustre prédécesseur disait** [...] : Depuis 1990, nous consacrons beaucoup trop de temps à la politique. Cette étape était nécessaire dans le renforcement du processus de construction nationale. Nous avons besoin de discuter, de nous disputer parfois. Nous avons besoin de nous comprendre pour mieux nous accepter dans nos différences. Désormais, trêve de joutes politiciennes. Que la classe politique gabonaise cesse de se parler à elle-même et pour elle-même (*Fête Nationale*, 16 août 2012).

Nous avons relevé le verbe « dire » (« disait »). Ce verbe marque l'insertion des séquences discursives provenant des discours d'Omar Bongo. Comme nous l'observons, l'interdiscours permet de mener un dialogue entre les paroles de son père et les siennes. Ce processus vient renforcer une image d'héritier. La continuité est de ne pas faire sombrer l'image de son père dans le silence. Or l'interdiscours ne demande pas de prouver le contact entre l'auteur et [son] prédécesseur. Observons le second passage :

A.B.

- **Je suis bien le fils du Président qui disait**, je cite, « Dieu ne nous a pas donné le droit de faire du Gabon ce que nous sommes en train de faire » [fin de citation]. **Ce message, mes chers compatriotes, je l'ai bien entendu, je l'ai bien compris** (*Déclaration de candidature à l'élection présidentielle 2016*, 01 mars 2016).

Les extraits sont relevés dans les discours de compétitions électorales présidentielles. Cette situation périodique est providentielle pour entreprendre la conquête du pouvoir, comme nous l'avons évoqué précédemment. En ravivant la mémoire discursive de l'auditoire, avec les propos de son père, le sujet parlant échappe à l'« inconnu » et à l'illégitimité en signifiant qu'il est le fils d'Omar Bongo : « *je suis bien le fils du président* ». À notre avis, cette entreprise renforce la reconnaissance d'une double autorité. De plus, nous observons que le sujet nomme Omar Bongo en signifiant ce lien familial pour susciter une authentique représentation de son identité. Cette référence, avec l'incursion du nom propre, est un acte de distinction permettant de perpétuer une valeur : sa lignée, son hérédité. D'après J. Svenbro, cela se réfère à la notion de genesis (génération) et de kleos (renom), qui sont les deux moyens pour les humains d'accéder à l'immortalité. Ainsi, la generis permet la transmission d'un kleos minimal à l'intérieur d'une lignée (1988 :89). La reprise de : « *ce message- je l'ai compris* » permet d'inoculer la voix d'Omar Bongo vers la voix d'Ali Bongo, pour attester sa responsabilité institutionnelle devant l'auditoire. Ainsi le nom du héros est particulièrement exploité par le sujet pour assurer sa renommée parce qu'il a accompli un exploit mémorable ou parce qu'il va l'accomplir (A.-O. Barry, 2008 : 355)⁴¹².

La biographie entreprise par l'orateur, comme on peut le constater dans l'extrait suivant, permet de rendre pertinente la construction de l'ethos. La situation discursive est particulièrement polémique car elle est une réponse à des propos remettant en cause la filiation d'Ali Bongo par ses adversaires. L'ethos d'Ali Bongo se nourrit de cette tension en stigmatisant, par le procédé anaphorique, une mise en relief de sa trajectoire sociale et de son ascendance familiale. Le récit affermit cette identité remise en doute. Prêter à l'adversaire une attitude, c'est amener l'auditoire à une prise de position de juge et de sanction. L'expression « *tout le monde le sait* » est conclusive, car elle atteste la pensée de l'orateur.

A.B.

- Je suis né à Brazzaville, le 09 février 1959 et **ils le savent**. Mon père s'appelait Omar BONGO ONDIMBA, ils le savent mais ils font semblant. Ma mère s'appelle Joséphine NKAMA DABANY plus connue sur le nom de "Patience", **ils le savent**,

⁴¹² Barry, A.-O. (2018), *L'éloquence dans l'épopée au Foûta Jalon. Figures de l'allégorie, figures héroïques exemplaires*. Edizioni dell'Orso

mais ils font semblant. Tout le monde sait que je suis le fils de mon père et de ma mère (*Discours d'ouverture de la campagne*, 13 août 2016)

Plus simplement, la trajectoire sociale de l'orateur lui permet d'affirmer sa légitimité dans une situation d'incertitude. La description biographique lui sert dans une dimension réelle, par ricochet « incontestable ». R. Amossy, écrit que le biographe entreprend une reconstitution qui corrobore son interprétation particulière du réel (2001 : 162)⁴¹³. De plus, le nom complet Omar Bongo Ondimba évoque la supériorité entre autres de son père.

Nous avons tenté de montrer les différenciations énonciatives entre Omar Bongo et Ali Bongo. Il nous a semblé que la singularité de chaque orateur pouvait apparaître sur des aspects tels que la construction de leur image. Stratégiquement Omar Bongo sait s'adapter à son auditoire et aux époques, ce qui peut expliquer sa longévité au pouvoir. Quant à Ali Bongo, tantôt l'image de son père évoque pour lui la continuité du pouvoir dont il est investi, tantôt, la nominalisation de son discours dessine un ethos d'expert et de sérieux.

Conclusion

De multiples stratégies oratoires sont mises en œuvre dans un discours politique, et parmi ces stratégies, la construction de l'identité politique. Il ne s'agit pas d'une identité fondée a posteriori, mais d'une identité construite dans et par le discours. Cette identité dite oratoire vise à assurer la persuasion. Les images oratoires des Bongo père et fils ne sont pas saisissables par une voix unique, elles se multiplient dès lors que le contexte s'altère. Une oscillation fait alors écho entre le « je », la délocution, les distanciations et les voies opératoires énonciatives qui servent à dire leurs subjectivités. Nous avons alors tenté d'en saisir les plus saillantes. Il ressort ainsi qu'Omar Bongo et Ali Bongo embrassent communément leur légitimité et leurs autorités en assumant un « je » qui s'avère ascendant, dont la monstration est soit hégémonique, soit articule finement la responsabilité institutionnelle. Les discours étalent à cet effet cette hiérarchisation du pouvoir des Bongo, dont la prise de distance par « vous » peut s'avérer « absolue », bien qu'atténuée parfois par une distanciation objectivante, remarquée chez Ali Bongo dont

⁴¹³ Amossy, R. (2001), « Images de soi, images de l'autre dans l'interaction (auto)biographique : La mort est mon métier de Robert Merle », in *Revue des sciences humaines*, no 263, p. 161-182.

l'absence de « Je » par rapport à Omar Bongo est significative. Cependant, cette absence puise dans le « je » du père sa légitimité qui peut se révéler « héréditaire ». Omar Bongo, à la différence d'Ali Bongo, manie finalement son image même avec les mutations historico-politiques. Cette évolution n'induit pas moins son image suprématiste qu'il positionne par la délocution, pour renforcer, auprès de l'auditoire, un imaginaire idéal qu'il peut puiser dans la configuration des figures manichéennes. Nous verrons donc dans le chapitre suivant la place de l'adversaire dans les discours des Bongo père et fils.

Chapitre 7. LES FIGURES DE L'ADVERSAIRE DANS LE DISCOURS D'OMAR BONGO ET D'ALI BONGO

Introduction

Chez les Bongo père et fils, une seule valeur doit être défendue aux dépens de tout le reste : la cohésion nationale. Dans ce cas, toute autre attitude susceptible de remettre en cause cette valeur est à combattre. Fidèle à cette manière de voir, les orateurs mettent en scène dans leur discours une dichotomie entre de bons citoyens et des adversaires obstacles à la réalisation de la cohésion de la Nation gabonaise. L'objectif que se fixe ce chapitre est de comprendre et d'expliquer la manière dont l'adversaire, bouc émissaire, responsable de tous les dysfonctionnements de l'État est mis en spectacle dans le discours.

Dans le but d'aborder le mode de construction de la figure de l'adversaire, nous ferons référence aux travaux de Goffman (1974), portant sur les interactions sociales, où tout est question d'image et de place. En effet, tout échange verbal permet de modeler les *faces* afin d'influencer l'autre, entre autres. Comme dans un théâtre, la présentation de soi est stratégique, tout comme celle de l'autre. Elle dépend d'ailleurs du contexte, c'est pourquoi, elle est plurivoque. Cette mise au point permet d'avancer l'hypothèse que, la mise en scène de l'adversaire, chez les Bongo père et fils, est un moyen d'apporter plus d'efficacité à l'exercice du pouvoir. En la construisant, les orateurs s'assurent d'une certaine adhésion de l'auditoire. Car la mise en scène, dans le discours, de ce bouc émissaire procède par la construction d'une figure du mal, aussi bien dans ses intentions que dans son attitude et son comportement en société.

En politique, tout étant une question de pouvoir, réduire l'adversaire à néant est une des stratégies mises en œuvre aussi bien dans la conquête que dans l'exercice du pouvoir. La mise au point d'un discours adversatif est donc intrinsèque à la parole politique. Comment les orateurs politiques gabonais construisent-ils la figure de l'adversaire ? Quelles formes oratoires concourent-elles au renforcement des propriétés offensives des Bongo père et fils ? En effet, nous posons que la construction des images des adversaires est intrinsèquement liée à la rhétorique du discours polémique. C'est ainsi que les

modalisations énonciatives du conflit, d'attaques et de menaces, fournissent les outils nécessaires à l'argumentation polémique. Théoriquement, dans l'échange entre le « *je* » et « *vous/tu* », où se forme l'ethos, il existe le « *il* ». Ce « *il* » désigne la *non-personne* qui porte les figures de l'adversaire potentiel. Le discours des orateurs politiques gabonais se caractérise donc par une forte tendance à la disqualification de l'adversaire. En d'autres termes, il s'agit de tous *ceux* qui freinent le « bien-être » du peuple et qui ne partagent pas les opinions nobles. C'est pour cela que mener une étude des figures de l'adversaire, implique une analyse des modalités énonciatives. De plus, la polémique occupe une large place dans l'argumentation. Car,

Ce qui peut *a priori* définir un texte comme polémique, c'est que l'ensemble de ses propriétés sémantiques, rhétoriques, énonciatives et argumentatives s'y trouvent mises au service d'une visée pragmatique dominante : disqualifier l'objet qu'il prend pour cible, et mettre à mal, voire à mort, l'adversaire discursif (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 2)⁴¹⁴.

Il en résulte que la violence verbale se tisse dans la parole adversative. À cet effet, nous évoquerons le concept de polémique et la notion de *violence verbale* comme « synonymie », afin d'analyser les diverses figures du bien et les figures du mal dans le discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Nous posons que ce cadre est configuré par les orateurs, comme dans une arène où chaque procédé, chaque acte discursif renforce la disqualification de l'adversaire, servant ainsi comme une arme pour mettre à « mort » l'ennemi. Nous allons donc, dans la première phase, proposer un éclairage conceptuel et, dans la seconde phase, observer les modes de construction discursive adversative.

7.1. L'adversaire dans le discours politique : posture polémique ou violence verbale

La violence verbale induit une forme d'agressivité malsaine exercée sur un objet ou sur un individu. C'est pour cette raison que tout acte de violence est réducteur, car en l'exerçant, le sujet tente d'inférioriser le partenaire. Dans ce cas, elle est en rapport avec l'exercice du pouvoir : psychologique, physique ou idéologique. Au sein des interactions verbales, elle produit le même effet, c'est-à-dire, minimiser la place de l'autre, faire taire son opinion et réduire son aptitude. Pour cela, le sujet utilise des termes vexatoires, le

⁴¹⁴ Kerbrat-Orecchioni C. & Gelas N. (1980), « La polémique et ses définitions », in *Linguistique et sémiologique* 7, avant-propos.

discrédit, la menace, l'attaque, voire l'invective, susceptibles d'anéantir ce partenaire. Fondamentalement, la violence verbale a une portée pragmatique parce que le but est de déclencher une réactivité. Toutefois, la situation contextuelle est déterminante, dans la mesure où elle permet d'ajuster la mise en discours et, implicitement, la position du sujet parlant, notamment sa légitimité à exercer cette violence et la crédibilité de ses propos.

Elle fonctionne aussi dans le sens contraire, c'est-à-dire que si le sujet parlant veut se dégager de la violence qui est exercée sur lui, il mobilise alors un positionnement défensif et répulsif, nous verrons comment cette posture fonctionne chez Omar Bongo et Ali Bongo. Dans ce cas, nous pensons qu'elle prend alors la dimension polémique. Nous déduisons donc que toute parole violente, dans le discours politique, s'inscrit dans la polémique. Dans une situation de discours monogéré, comme la nôtre, il s'agit d'attaquer volontairement ou non, entre autres, une cible, selon R. Amossy (2014 : 207)⁴¹⁵, parce qu'il n'y a pas de dialogue direct avec l'opposant [l'adversaire]. Car,

La violence polémique repose sur des actes de langage indirects et implicites, une argumentation et des figures de rhétorique à visée polémique et persuasive. [...] Elle repose sur une dimension vexatoire à l'adresse d'un groupe ou d'une personne (ironie, réfutation, arguments *ad hominem*, etc.). (C. Moïse, 2012 [en ligne])⁴¹⁶

Dans la mesure où il n'y a pas « d'indexation directe » de l'adversaire, le discours des Bongo père et fils est foncièrement polémique. Dans la plupart des cas, les orateurs se servent des embrayeurs pour désigner l'adversaire, et dans d'autres cas, ils usent des segments offensants et dégradants. On voit donc qu'analyser la polémique dans le discours politique consiste, d'une certaine manière, à tenir compte du comportement verbal des orateurs (par des actes de violence verbale ou par des constructions stéréotypées).

Nous avons aussi souligné dans l'introduction que tout discours adversatif est dialogique. La polémique constitue donc un discours contre-argumentatif, qui sert à ébranler les opinions qui n'entrent pas dans la ligne idéologique des orateurs et qui offusquent leur posture. C'est donc une recherche du consensus, que nous pensons plus applicable dans l'esprit de l'auditoire, en amenant notamment celui-ci à adopter le point

⁴¹⁵ Amossy, R. (2014), *Apologie de la polémique*. Presses Universitaires de France.

⁴¹⁶ Claudine, M. (2012), « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », in *Argumentation et Analyse du Discours*, [en ligne] <http://journals.openedition.org/aad/1260>

de vue qui est proposé à son assentiment sans coercition aucune⁴¹⁷. Cela suppose un contact d'esprit, une écoute mutuelle au sein de laquelle l'orateur atteste sa crédibilité et la fiabilité de son propos, en présentant un certain nombre d'objets factuels ou inexacts (pourvu qu'il persuade). Selon C. Kerbrat-Orrecchioni, « *la polémique implique l'existence de deux débatteurs au moins, c'est-à-dire de deux énonciateurs, occupant dans un même champ spéculatif deux positions antagonistes* » (1980 : 8-9). Dans le discours monologué, se construit une sorte de discordance ou de « guerre » implicite, caractéristique du discours polémique. Nous cherchons, dans le discours politique, toutes postures offensives ou défensives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Elles sont offensives, quand les procédures verbales attaquent indirectement l'adversaire, et défensives, quand les orateurs considèrent qu'ils sont l'objet d'une certaine « violence » [accusation ; complots ; mensonges ; rumeur].

Généralement, l'enjeu est d'observer certaines typologies argumentatives ou des catégories de topiques. Nous envisageons un axe qui prend en compte des modalités énonciatives, parce que l'indexation indirecte de l'adversaire inclut cette dimension. Autrement dit, les orateurs usent de la dépersonnalisation comme mode d'adresse à l'adversaire. Dans un second temps, un « mot » donné particulièrement *ad hoc*, peut directement faire référence à l'adversaire, dans ce cadre une conception doxique se cristallise, elle se forme par des symboles idéologiques ou sociaux. Nous sommes, toutefois, amenée à considérer certaines topiques comme des figures de l'adversaire, en constituant des « thématiques ».

Enfin, il est important de préciser le caractère passionnel du discours polémique. Cela se formule, comme nous l'avons souligné dans l'introduction, par une adresse vexatoire au tiers, que l'on retrouve dans les prises de positions des orateurs. La passion éveille l'intérêt, suscite la pitié, voire la colère ou le mépris. Il semble que tout soit pathémique, dès que se profile une posture polémique dans le discours politique. Nous pouvons d'ailleurs voir une dynamisation du discours par la répétition, par une narration de type *storytelling* des monstrations argumentatives épидictiques par l'anaphorisation ou l'accumulation, car l'enjeu de la polémique, aussi symbolique soit-il, est le meurtre de l'adversaire [...]. Tout discours polémique véhicule une sorte de poison rhétorique, dont

⁴¹⁷ R. Amossy (2014 :29).

la visée stratégique est de réduire l'antagoniste : le réduire, justement, au silence (S. Felman 1979 : 187)⁴¹⁸.

Contrairement au chapitre précédent, nous remarquons des postures divergentes chez les deux orateurs. Nous proposons de mener une observation comparative qui relèvera les postures spécifiques à chaque orateur ou des parentés. Nous préciserons en fin d'analyse les ressemblances et les dissemblances qui se dégagent chez les deux orateurs.

7.2. Analyse des figures de l'adversaire chez Omar Bongo et chez Ali Bongo

Analyser les figures de l'adversaire dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, consiste, d'une certaine manière, à observer des aspects rhétoriques et argumentatifs spécifiques à des contextes énonciatifs précis. Car les orateurs, mettent en œuvre un ensemble de réseaux lexicaux et des figures ethotiques. Tout peut servir à discréditer l'adversaire dans le discours. Tout peut servir à étaler ces pratiques jugées malsaines devant le peuple, pour cela les orateurs recourent à toutes sortes d'attributs négatifs. Car, c'est l'adversaire qui est à l'origine des maux dont souffre la société. Il faut faire appel à l'auditoire et l'avertir du danger qui le guette. Nous observons donc que celui-ci est toujours désigné, comme le juge par excellence et catégorisé du côté du bien. Par ailleurs, il faut le mettre en garde en martelant des interpellations et des mises en garde, voire en suscitant la méfiance à tous égards. L'auditoire se retrouve donc au centre d'une menace et d'une « guerre » que seuls, les orateurs voient et peuvent gagner.

Généralement, au sein des énoncés, nous repérons chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, des interactions offensives. Certaines situations communicationnelles, telles que les élections présidentielles, sont providentielles. Elles servent à « abattre » les figures du mal. Tous les coups sont donc permis. À d'autres moments, de façon aléatoire, nous observons que les attaques directes peuvent être adressées aux corps administratifs, cela instaure une atmosphère de tension dans le discours. L'ennemi n'est pas seulement

⁴¹⁸ Felman, S. (1979), « Le discours polémique », in *Cahiers De L'Association Internationale Des études Françaises*, 31(1), 179-192.

l'opposant, il peut porter toutes les figures de la société, même celle de l'auditoire en présence désigné par « *certaines gabonais* » :

O.B.

- Lorsque nous voyons **certaines Gabonais manipulés** de l'extérieur se permettre de tenir certains propos, cela est malheureux (*Ouverture du troisième congrès extraordinaire du PDG*, 02 mars 1983)

- C'est pourquoi tout à l'heure, j'ai dit que nous devons vivre notre démocratie. Et je pense que si, d'aventure, **certaines Gabonais oublièrent le sens républicain** de notre pays, ils me trouveront sur leur chemin (*Vœux du nouvel an 1992*)

- Il n'y a pas de mauvais Gabonais, croyez-moi, **il n'y a que certains Gabonais prétentieux** qui croient que parce que l'on a été à l'école, on est capable de tout faire parce qu'on connaît une certaine dialectique (*Clôture des assises du troisième congrès ordinaire du PDG*, 20 septembre 1986).

- Voilà où veulent nous conduire **certaines Gabonais qui**, après avoir bénéficié de tous les bienfaits d'une politique qui depuis longtemps essaie de partir de la ligne qu'elle s'est tracée à savoir la construction de l'unité nationale, le bonheur de tout le Peuple gabonais ; lorsque l'on sait que nous avons une jeunesse très sacrée à former, à éduquer, à trouver du travail ; lorsque l'on sait que les indices sont favorables pour une reprise, une relance économique pour notre pays, **des affreux, des traîtres à la solde de l'étranger**, veulent faire en sorte que notre pays soit le théâtre d'une effusion de sang (*Complot déjoué*, 24 novembre 1989).

A.B.

- Cette haine de soi qui voit **certaines Gabonais se réjouir du malheur d'autres Gabonais**. Cette haine de soi qui voit une autre frange de Gabonais danser après une défaite de notre équipe nationale. Cette haine de soi qui pousse certains de nos Compatriotes à dire le pire sur leur pays, sans même réaliser que, ce faisant, ils se salissent eux-mêmes (*Fête de l'indépendance*, 16 août 2020)

Ces extraits illustrent la manière dont les orateurs mettent en scène dans le discours un dispositif oratoire adversatif en y installant une dualité interne. Ils séparent ainsi le bien, du mal, du moins, l'indique implicitement en catégorisant le peuple à l'aide d'un vocabulaire consacré. Nous avons, par exemple, le bien, « *les gabonais* » nobles, inscrits dans l'unité nationale, et d'autre part le mal, les traîtres, les affreux, les moqueurs, entre autres. Cette posture sert d'une part, à moraliser l'auditoire et à confirmer l'autorité légitimité des orateurs. Elle crée, d'autre part, des tensions au sein de l'auditoire, en stigmatisant « *certaines* ». Or, « *certaines* », tiers-parlant, sont non-identifiés, par conséquent, ces postures assaillent l'auditoire et le couvre de culpabilité.

À l'image des extraits précédents, ces formes de dichotomie sont transversales dans la parole des Bongo père et fils. Sur le plan langagier, les orateurs habitent l'énonciation comme des sentinelles qui ont le regard rivé sur tout ce qui se passe dans la société, de ce fait, chaque moment communicationnel permet de mettre les ennemis sous le joug. L'emploi de certaines marques lexicales accentue leurs traits caractéristiques. Les

orateurs optent aussi pour les formes de dépersonnalisation en utilisant des embrayeurs consacrés. Il peut également s'avérer que ces figures du mal aient des désignations explicites, plus particulièrement chez Omar Bongo que chez Ali Bongo, comme nous le verrons.

Par ailleurs, la *voie polémique* est instrumentalisée pour renforcer les figures du bien, c'est-à-dire les pôles qui les énoncent et leur ethos : Omar Bongo et Ali Bongo. C'est pourquoi, les discours politiques de ces deux orateurs se caractérisent par la construction d'images manichéennes, ce qui fait de leur discours un espace de combativité des voies adverses.

L'analyse que nous proposons s'organise en deux volets, voire en deux voies d'observation. La première concerne la mise en discours de l'offensive des Bongo, la deuxièmement identifie les principales figures du mal et du bien. Nous finirons l'analyse en expliquant les singularités que nous avons repérées chez Omar Bongo et chez Ali Bongo.

7.2.1. Une offensive verbale commune : un procédé de dépersonnalisation

Nous partirons d'une remarque générale, Omar Bongo et Ali Bongo traitent l'adversaire d'une manière analogue voir contigüe. Une première exploration porte sur les catégories lexicales, que nous remarquons déjà homogènes. Par ailleurs, nous retiendrons qu'il ne s'agit pas de donner une interprétation à cette homogénéisation, mais nous pensons qu'elle est due aux canaux utilisés par les politiques. La position offensive ou défensive des Bongo justifie cette mise en forme. En effet, les choix lexicaux opérés découlent manifestement des contraintes de la spécificité du discours politique : un discours de pouvoir, un discours de conquête par une posture polémique indirecte. Pour conquérir l'auditoire, une attitude combative est mise en œuvre par les orateurs. Toutefois, nous verrons que les désignations par les *items* explicites révèlent la dimension dialogique des productions d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, d'une part, et d'autre part, elles spécifient les forces exercées pour assaillir l'adversaire. Par conséquent, la dimension doxique est sous-entendue.

L'inscription de l'adversaire dans les discours d'Omar Bongo et Ali Bongo est significativement indirecte. Comme pour la construction de l'ethos, l'adversaire est

référéncé par des pronoms personnels. Cette inscription laisse planer le doute sur son existence même, du moins, l’adversaire est-il imperceptible bien qu’il soit dénommé. Selon C. Gobin

Quand nous sommes dans un cadre politique d’expression technocratique, le discours de propagande cherche à convaincre son destinataire qu’il est le seul possible parce que le seul compétent. **Les autres discours sont relégués au titre de bruits : inaudibles** (2011 : 169-186)⁴¹⁹.

Nous remarquons donc que la dépersonnalisation est une stratégie qui joue à la fois sur l’émotivité de l’auditoire (peut susciter la crainte, la suspicion, etc.) et qui, à la fois, permet à l’orateur de distancer l’adversaire de la scène discursive, de le rendre moins réel, de faire taire sa voix au sein de la sienne. Omar Bongo et Ali Bongo s’attèlent à cette forme de stratégie qui peut influencer, chez l’auditoire, la représentation de l’adversaire en le définissant comme un être invalide.

Observons d’abord les différentes répartitions des pronoms sur le tableau suivant :

Tableau 7-1. Des formes linguistiques de l’adversaire d’Omar bongo et d’Ali Bongo

Formes Linguistiques	Omar Bongo	Ali Bongo
Ceux	737	181
On	884	143
Ils	680	137
Certains	362	108
Leurs	611	174
Eux	193	59

Ces embrayeurs désignent l’adversaire dans les discours d’Omar Bongo et d’Ali Bongo. Au cours de leur recensement, nous avons porté une attention soutenue sur leur concordance, car certaines désignations n’indexent pas particulièrement les adversaires, comme « *ils* » ou « *leurs* ». Nous verrons en contexte quelle est leur portée dans le discours et quelles sont les valeurs véhiculées par les orateurs.

⁴¹⁹ Gobin, C. (2011), « Des principales caractéristiques du discours politique contemporain », in *Semen*, 169-186.

Dans tout discours, se tisse la relation entre *je* et *tu*. Si les orateurs habitent le *je*, *moi*, *nous inclusif*, l'auditoire est le *tu*, *vous*, *nous*. Toutefois, nous voyons que le « *il* » intègre cette scène énonciative. Chez E. Benveniste (1966), le *il* est appelé la « *non personne* », nous avons tenté de l'expliquer dans le chapitre précédent. Si le « *il* » est hors du champ relationnel entre *je/tu*, on comprend alors que, l'intérêt accordé aux pronoms *je*, *tu* et *il*, en termes de *personnes* et *non-personne* permet de ratifier l'idée d'après laquelle énonciateur et allocataire(s) ne sont jamais tout à fait seuls au sens où, en plus de leur existence à tous deux, se pose inévitablement celle d'un ou de plusieurs autres (D. Ndoba Makaya, 2013 : 2). Cette clarté permet d'observer les embrayeurs comme phénomènes langagiers qui caractérisent *l'exclu* de la scène. Autrement dit, la figure de l'adversité est celle du *trouble-fête*. Par ailleurs, cela signifie une incursion polyphonique au sein des énoncés. Étant donné que les orateurs ont des attitudes polémiques, cela induit qu'ils répondent aux discours du *tiers* et qu'ils construisent des contre-arguments ou des commentaires à partir de ces positions.

Comme nous l'observons sur ce tableau, chaque embrayeur est mécanisé au sein de l'énonciation pour désigner l'adversaire. Ces formes sont pour la plupart démonstratives et d'autres sont désignées sous la figure du « *tiers* » : « *ils* ». Comme nous l'avons dit précédemment, les orateurs stigmatisent l'adversaire en le mettant hors de la relation orateur-auditoire. La non-désignation explicite est une stratégie de substitution, de telle sorte que cet « *autre* », « *tiers* », « *ils* », puisse habiter toutes les figures que les orateurs estiment peindre de lui, de telle sorte aussi qu'il soit exclu de la scène énonciative. C'est pourquoi, l'adversaire est dépersonnalisé, c'est-à-dire qu'il est « *non-personne* » (nous éliminons tous les embrayeurs qui peuvent désigner les objets du monde dans le discours par « *ils* » ou « *leurs* », d'où la nécessité de vérifier leur concordance). Il est non seulement ôté de l'échange mais aussi délégitimé, parce que la légitimité induit une reconnaissance, le droit de parole. Or, cette expulsion consiste à ne pas accorder du crédit à son « *autorité* » ou à sa parole. Cette stratégie est signifiée par M. Amorim comme du *mépris*. L'auteur écrit alors que :

Sois *je* le désigne comme une plus-que-personne, au-dessus du rapport homme à homme (le *il* de majesté), soit je lui donne une place au-dessous de ce rapport, comme une moins-que-personne (le *il* de mépris) - (1996 : 76)⁴²⁰.

⁴²⁰ Amorim, M. (1996), *Dialogisme Et Altérité Dans Les Sciences Humaines*. Paris, Print

D'un point de vue comparatif, les données statistiques de ces embrayeurs attestent qu'Omar Bongo surutilise les embrayeurs par rapport à Ali Bongo. On conviendra que cet écart est dû au déséquilibre des données lexicales du corpus, entre les deux orateurs. Toutefois, nous observons que les mêmes modes de désignations peuvent diverger. Ali Bongo surutilise « *ceux* », alors qu'Omar Bongo utilise « *on* ». Les deux embrayeurs désignent des personnes indéfinies, par conséquent, les discours des orateurs se construisent sur la base des mêmes embrayeurs pour désigner les ennemis. Arrêtons-nous, ci-dessous sur les deux extraits d'Omar Bongo et d'Ali Bongo :

A.B.

- **Ils le savent.** Mon père s'appelait Omar BONGO ONDIMBA, **ils le savent** mais ils font semblant. Ma mère s'appelle Joséphine NKAMA DABANY plus connue sur le nom de Patience DABANY, ils le savent, mais ils font semblant. Tout le monde sait que je suis le fils de mon père et de ma mère. **Ces politiciens-là, ces ennemis du Gabon, ces perfides trompeurs le savent. Certains d'entre eux** m'ont vu grandir dans la maison de mon père. **Ils le savent, mais ils préfèrent vous mentir et vous distraire.** Au Gabon comme en France, cette question avait déjà été réglée par la Justice. **Ils le savent, mais ils préfèrent vous distraire et vous mentir** (*Discours d'ouverture de campagne*, 13 août 2016) ;

O.B.

- **Méfions-nous donc des sirènes venues d'ailleurs et de ceux** qui entendent les imiter servilement. **Ceux-là**, nous les connaissons bien. Je dis bien, méfions-nous des ambitieux, sirènes venues d'ailleurs. Que n'a-t-on pas fait dans ce pays ? **Méfions-nous de ceux qui veulent nous voir divisés, de ceux qui veulent affaiblir notre pays pour le mener à leur guise. Méfions-nous donc de ceux qui croient qu'un parti politique est synonyme d'une ethnie ou d'une tribu. Méfions-nous de ceux qui croient que parce qu'ils ont été à l'école ou parce qu'ils ont un petit diplôme** ils peuvent créer un parti politique ou qu'ils peuvent mobiliser les masses populaires. **Méfions-nous de ceux qui veulent nous voir divisés, de ceux qui veulent affaiblir notre pays pour le mettre, à leur guise, en coupe réglée. Méfions-nous de ceux qui souhaitent, à notre place, faire notre bonheur.** Car nous les connaissons, ils ont échoué sur toute la ligne. Ils ont eu le temps de faire la politique, ils ne l'ont pas faite. S'ils ont fait une politique, **c'était la politique politicienne**, s'ils ont fait une politique, c'était la politique des divisions, s'ils ont fait une politique, c'était la politique de Charlemagne, c'est-à-dire diviser pour mieux régner, s'ils ont fait une politique, c'est celle qui concerne leur propre intérêt et non l'intérêt de la Nation (*Ouverture du troisième congrès extraordinaire du PDG*, 02 mars 1983).

Tout d'abord, nous portons une attention soutenue à l'étendue de ces extraits. Les orateurs, conjointement, chargent le moment communicationnel d'amas lexicaux. Nous déduisons que ce procédé est tacite, cela signifie que les orateurs accentuent la tension entre l'auditoire et les adversaires ou que ces moyens permettent d'assaillir l'adversaire. Nous verrons, par la suite, que, lorsque qu'il s'agit d'installer cette tension, les énoncés se caractérisent par cette densité, en d'autres termes, les extraits de discours que nous avons relevés à propos de l'adversaire sont condensés, soit sous une forme

d'accumulation, soit sous une forme anaphorique. On peut donc admettre qu'il y a dans la parole polémique une brutalisation dangereuse, et un refus patent des règles de l'éthique du discours (Amossy, 2011 : 8)⁴²¹.

Chez Ali Bongo par exemple, le discours tourne autour des segments « *ils savent* », tandis qu'Omar Bongo use de « *méfions-nous* ». La redondance que nous distinguons rend improductive la textualisation, entre autres, empêche la progression de l'information. L'auditoire se trouve donc encerclé dans une répétition vaste. On voit que les orateurs ne cherchent pas à faire évoluer le discours, mais à circonscrire l'attention de l'auditoire sur certains items par des segments rythmés. La répétition peut rendre alors la valeur réelle.

Les extraits attestent ensuite qu'il peut s'avérer que les orateurs recourent aux désignations nominales : *ces politiciens-là ; ces ennemis, ces perfides* (A.B.), les *sirènes* (O.B.). Si les embrayeurs sont pour la plupart des désignants dépersonnalisés, le *tiers*, les noms, quant à eux, sont caractériels, c'est-à-dire que les orateurs construisent l'identité de l'adversaire. Ils les catégorisent dans un groupe spécifique (les ennemis) en signifiant leur nature comme le terme : « *les sirènes* » chez Omar Bongo. Les *Sirènes*, par exemple, peuvent induire ou sous-entendre la nature « séductrice » de l'adversaire, c'est-dire détourner le peuple de toute lucidité. Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'ethos mobilise

Tout ce qui, dans l'énonciation discursive, contribue à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire. Ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, élocutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques, par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique (Declercq, 1992 : 48)⁴²².

Cela fonctionne également dans le sens contraire, lorsque les orateurs construisent l'identité de l'adversaire, ou son ethos. Les orateurs émettent une image dévalorisante en usant d'un lexique négatif. La portée négative du lexique choisi et les sous-entendus désignatifs participent à la conquête l'auditoire. Autant, les orateurs tentent de construire une image idéalisée, autant, les ennemis ont des figures *enlaidies*. Chacune des représentations agit sur le plan cognitif, c'est-à-dire, qu'elle sert à accentuer le caractère

⁴²¹ Amossy, R., & Burger, M. (2011), « Introduction : La polémique médiatisée », in *Semen*, 7-24.

⁴²² Declercq, G. (1992), *L'art d'argumenter - Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Editions Universitaires.

antipathique de l'adversaire. On en déduit donc l'existence d'une dimension pathémique dans ces formes d'appellatifs et un effet psychologique exercé.

La posture d'Ali Bongo est particulièrement polémique. Le discours, bien que prononcé lors des élections, est un moment de confrontation. Il est donc marqué par une dimension dialogique, car l'orateur répond à l'attaque de ses adversaires politiques sur la contestation de sa filiation. Cette contestation équivaut à la remise en cause de sa légitimité. Ali Bongo tente de démontrer sa valeur en évoquant son père et sa mère. Ce procédé lui permet de reconsidérer son image en se présentant comme l'enfant du père (Omar Bongo) : « *je suis bien l'enfant de mon père* ». Ali Bongo se met dans une posture de défense, et il entend ainsi défier ses adversaires, en caractérisant la contestation de sa filiation comme un mensonge, mais aussi comme un moyen pour les adversaires de détourner l'attention du « *peuple* », puisque l'orateur induit que ce fait est volontaire : « *ils le savent* ». La construction anaphorique de « *ils le savent* », permet de marquer l'auditoire, de lui faire comprendre que c'est un mensonge.

Les désignations *ces politiciens-là, ces ennemis du Gabon, ces perfides trompeurs*, formulées par le procédé d'accumulation, renforcent le caractère mensonger voire « démoniaque » des adversaires ou de leur contestation. Ali Bongo invoque le « *les ennemis du Gabon* » et insère l'extrait de l'hymne gabonais *La Concorde* : « *ces perfides trompeurs* », comme des symboles métaphoriques doxiques, par conséquent, significatifs pour l'auditoire. Cette construction peut certainement aider à propager chez l'auditoire une onde de répulsion de l'adversaire, à entretenir dans la foulée un sentiment de répulsion, car l'adversaire est vu comme une entité *étrangère*, hors du champ et de l'intérêt de la communauté gabonaise.

L'enjeu des constructions discursives de type adversatif est d'influencer l'opinion de l'auditoire. Certaines figures argumentatives sont mobilisées, comme l'enchâssement de : « *méfions-nous de...* » ; des adverbes : « *servilement* » ; de l'interdiscours : « *diviser pour mieux régner* » et de la question rhétorique : *Que n'a-t-on pas fait dans ce pays ?* qui rendent le moment intensif et dynamique. Cela sert, entre autres, à garder l'auditoire en haleine et *enflammé*. « *La polémique est souvent considérée comme un discours pseudo-argumentatif, un discours d'accusation qui veut passer sous couvert*

d'argumentation, ou encore qui se donne en spectacle » (Gelas 1980 : 47⁴²³). Elle est traitée, de « vaine », de « stérile » et est « plutôt un discours discrédité »⁴²⁴.

Nous remarquons donc qu'Omar Bongo tente de modifier le comportement de l'auditoire en suscitant une méfiance absolue à l'égard des adversaires. Nous insistons sur le caractère absolu, puisque l'orateur échelonne toutes les catégories d'ennemis dont il faut se méfier. Ces ennemis sont les *diplômés, les ambitieux, les politiques*. Les procédés adversatifs visent à signaler le caractère négatif de l'ennemi : *de ceux qui veulent affaiblir notre pays pour le mettre, à leur guise, en coupe réglée*. Nous remarquons spécifiquement que cette insistance décrit la posture *urbi et orbi* d'Omar Bongo. Il peut ainsi identifier les potentiels ennemis qui se cachent dans la société, voire dans le monde, leur rôle, leurs actions, leur égocentrisme. Cette vision universelle et minutieuse de l'orateur, crée cependant une période de tension et de suspicions à l'égard de toutes les catégories sociales. L'enjeu poursuivi par l'orateur est la création d'une situation de psychose dans les rangs ennemis⁴²⁵. Omar Bongo recourt donc à une dichotomie de la société en accentuant cette méfiance sur les uns et les autres, en séparant au sein de la société, ce qui est vil et ce qui est noble et en montrant que l'ennemi peut être n'importe quel citoyen : *diplômé, ambitieux, politique*.

Nous remarquons aussi qu'Omar Bongo s'efface de la scène énonciative pour un *nous*. Ce « nous » transcende l'autorité de l'orateur qui, nanti de ce pouvoir, interpelle l'auditoire sur le potentiel danger, tente de modifier son comportement et distribue les rôles des adversaires. La méfiance concerne donc à la fois, le peuple et lui. Omar Bongo habite donc le *corps* de l'auditoire. Or, les jugements adressés à celui-ci laissent penser que sa position est subjective, notamment par les désignations : *sirènes* et les paradigmes énonciatifs tels que : *S'ils ont fait une politique, c'était la politique politicienne, s'ils ont fait une politique, c'était la politique des divisions, s'ils ont fait une politique, c'était la politique de Charlemagne, c'est-à-dire diviser pour mieux régner, s'ils ont fait une politique, c'est celle qui concerne leur propre intérêt et non l'intérêt de la Nation* ». Le

⁴²³ Cf Amossy, Ruth, & Burger, Marcel (2011), précitée

⁴²⁴ *ibid.* : 48

⁴²⁵ A. O. Barry, 2002 : 186

« nous » sert donc à dynamiser son *moi sentinelle*, qui détecte les entités malsaines de la société ou les instruments de la division à détruire.

Parmi les vecteurs polémiques, nous avons également des indices tels que « on », comme signe de l'interdiscours, ou comme une incursion de la rumeur dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Remarquons ces extraits :

O.B.

- **Des bruits courent suivant lesquels** j'ai l'intention de dissoudre l'Assemblée. Je déclare nettement que ces bruits sont sans fondement et je dénonce **ceux qui font circuler de telles rumeurs mensongères** comme vos ennemis, jaloux de la position que vous occupez et seulement préoccupés de vous supplanter (*Ouverture de la deuxième session de l'Assemblée Nationale*, 02 Octobre 1968).

A.B.

- **On a crié au putsch ? Et on a attaqué l'Assemblée nationale. On a crié au bâillonnement de la liberté d'expression ? Et on a attaqué la télévision nationale et des télévisions privées.** On a incendié un quotidien et saccagé une imprimerie. **On a parlé de peuple en colère ? Et on a retrouvé dans la rue** des éléments armés, infiltrés et téléguidés, qui ont tiré sur nos forces et dont le but ultime est de semer le chaos (*État d'avancement du processus électoral*, 14 septembre 2016)

- Je pense naturellement à ma mère, elle a vécu des moments extrêmement difficiles. **On l'a injuriée, on l'a calomniée, on l'a trainée dans la boue** (*Discours d'ouverture de campagne*, 13 août 2016)

Dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, nous avons 1027 occurrences de « on ». Cet indice s'ajoute aux méthodes de disqualification de l'adversaire, notamment par les formes de dépersonnalisation. Le « on » est la voix des dissidents chez Ali Bongo. Elle est d'ailleurs insérée par des questions rhétoriques anaphorisées, qui renforcent l'effet dramatisant de la situation : « *On a crié au bâillonnement de la liberté d'expression ? Et on a attaqué la télévision nationale et des télévisions privées. On a incendié un quotidien et saccagé une imprimerie. On a parlé de peuple en colère* ».

Le « on » est aussi la voix de la rumeur chez Omar Bongo : « *Des bruits courent suivant lesquels j'ai l'intention de dissoudre l'Assemblée* ». Les deux segments que nous retrouvons dans les discours des deux orateurs sont distincts, mais ils dessinent tout de même la figure du *tiers-parlant* (« on ») ou sa voix. Le point de vue de J. Peytard correspond mieux à cette description. Le « tiers-parlant » est

[Un] ensemble indéfini d'énoncés prêtés à des énonciateurs, dont la trace est manifestée par : « *les gens disent que..., on dit que..., on prétend que..., mon ami m'a dit que...* ». Énoncés qui appartiennent à la masse interdiscursive, à laquelle empruntent les agents de l'échange verbal pour densifier leurs propos. Mouvement locutoire marqué d'un « *je- te-dis-que-les gens-disent que* ». Mais une gradation se manifeste, depuis l'énoncé relaté de type doxique jusqu'à la nomination précise d'un

personnage. Autrement dit, l'instance de la « *persona* » peut prendre les formes de « *on* », de « celui qui », « mon frère », « *Jacques m'a raconté que...* », etc. (J. Peytard 1993 : 140)⁴²⁶.

Dans la mesure où les orateurs attribuent des paroles et des conduites à des personnes non identifiées, la dramatisation est bien signifiée dans ces énoncés. L'usage de l'indéfini est propice au blâme pour relever leur autorité devant l'auditoire. Toutefois, la dramatisation permet de provoquer l'émotivité de l'auditoire, du moins, à dénoncer le mal dans les énoncés d'Ali Bongo ou le mensonge dans le cas d'Omar Bongo. Ici, Ali Bongo se sert de « *on* » pour révoquer des actes de « *violence* » après la contestation des élections présidentielles de 2016. Il détourne ainsi les réelles revendications au profit d'un réquisitoire qui lui permet de gagner l'assentiment du peuple ou de montrer que ces actes nuisent uniquement à la Nation au lieu d'être considérés comme légitimes.

Omar Bongo indique par « *les bruits courent* », qu'une rumeur circule à son propos. Les segments employés par Omar Bongo décrivent sa posture vis-à-vis de la rumeur. Il désigne alors le caractère inaudible des paroles qui circulent dans l'espace social, par conséquent, leurs insignifiances. Entre autres, la voix de l'ennemi n'est qu'un *bruit*. Toutefois, les deux procédés se saisissent de cette position pour réfuter un autre discours. Le caractère interdiscursif de ces propos permet dans tous les cas, d'éjecter une *persona non grata*. La rumeur, dans le discours politique est utilisée par les orateurs comme un moyen d'agressivité et de décrédibilisation. L'attitude défensive est généralement le procédé locutoire utilisé pour restaurer la véracité d'une part, d'autre part pour tenter de changer l'opinion qui circule.

L'étude des discours présidentiels montre que les références à la rumeur ne se contentent pas de chercher à la disqualifier en en dénonçant le caractère subversif ; elles sont souvent associées à son démenti, explicite ou implicite (M. Doury, 1999 : 97)⁴²⁷.

Par conséquent, cela permet aux orateurs de se positionner en dénonçant les adversaires. Cette forme d'attaque permet de rétablir la vérité : « *Je déclare nettement que ces bruits sont sans fondement* » (O.B.). Par exemple, dans le second extrait, Ali Bongo use du pathos, pour susciter la compassion de l'auditoire. Ce discours est rapporté

⁴²⁶ Peytard, J. (1993), « D'une sémiotique de l'altération », in *Semen*, 8, [En ligne] : <http://journals.openedition.org/semen/4182>

⁴²⁷ Doury M. (1999), *Les dires de la rumeur. Analyse sémio-linguistique de discours présidentiels*, Farida Soudani, in *Langage et société*, n°90, pp. 97-98.

avec la dénonciation de sa légitimité à cause de sa filiation non prouvée. Ali Bongo contrecarre la rumeur en évoquant la fragilité émotionnelle de sa mère et l'agression dont elle a été victime. La rumeur sert à activer l'émotion afin d'attiser l'accord de l'auditoire, son humanisme et pour rallier la cause de l'orateur dans une situation polémique.

Nous avons donc vu que chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, les désignations et les embrayeurs sont des outils efficaces pour caractériser l'adversaire. Toutefois, ces éléments sont renforcés par des tournures phrastiques, des figures rhétoriques et argumentatives, qui permettent de dépouiller l'ennemi de toute crédibilité.

Nous allons insister par la suite, sur les désignations négatives dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Il nous semble que ces substitutions nominales accentuent la portée violente de la parole des Bongo père et fils.

7.2.2. De la polémique : position invective d'Omar Bongo et d'Ali Bongo

Dans cette section, nous revenons sur l'analyse de certaines catégories discursives de type adversatif. Nous observons certaines postures qui nous semblent retranscrire la violence verbale polémique chez les deux orateurs. Une différence est tout de même notoire, la violence verbale étendue chez Omar Bongo alors qu'elle est moins évidente chez Ali Bongo, nous tenterons d'en fournir une explication plus tard dans ce chapitre. Rappelons que la violence polémique

Repose sur des actes de langage indirects et implicites, une argumentation et des figures de rhétorique à visée polémique et persuasive. [...] Elle repose sur une dimension vexatoire à l'adresse d'un groupe ou d'une personne (ironie, réfutation, arguments *ad hominem*, etc.) (C. Moïse, 2012 [en ligne]⁴²⁸.

À partir de l'observation des extraits de discours suivants, nous verrons que les désignations ont une fonction métadiscursive, comme nous l'avons vu avec le terme de « *sirènes* » chez Omar Bongo. L'emploi des désignations est surdéterminant, c'est-à-dire qu'elles ont d'abord un sens premier mais qu'elles induisent ensuite un second sens. Ce second sens, couramment négatif, sert à déclencher chez l'auditoire une répulsion vis-à-vis de l'adversaire, quand celui-ci est connu, mais dans la mesure où celui-ci est invisible,

⁴²⁸ Moïse, C. (2012), « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », in *Argumentation et Analyse du Discours*, 8 | 2012, [En ligne] : <http://journals.openedition.org/aad/1260>

le procédé est d'entretenir au sein de l'auditoire une tension. Chacune des procédures argumentatives ou des désignatives négatives est une question de pouvoir. Comment réduire à néant la voix ou l'image de l'adversaire, si ce n'est en induisant que sa place est inférieure à celui qui énonce : l'orateur. C'est pourquoi, la violence verbale est par excellence une performance pragmatique et un *système de mépris*.

O.B.

- Le spectacle d'un déchirement entre les militants ne pourrait que profiter à **nos ennemis**, à ceux-là que démangent de diaboliques ambitions, à **ces colporteurs de propos grossièrement mensongers**, à **ces alarmistes professionnels** qui prêchent le faux, ici ou là, et deviennent des correspondants en titre d'une certaine presse étrangère versée dans le sensationnel à outrance, **donc dérisoire, experte en propos vulgairement calomnieux, aussi gratuits que finalement risibles** (*Ouverture de la campagne des élections législatives*, 21 janvier 1980)

- Je dis, je veux attirer votre attention sur trois points : le premier concerne notre unité nationale. Bien entendu, ce ne sont pas les menées de quelques **tribalistes retardataires** ou **d'une poignée d'apprentis-sorciers** qui pouvaient la remettre en cause. Ces gens-là voulaient m'assassiner. Ils se seraient suicidés, car notre peuple n'aurait pas admis d'entrer ainsi dans un processus d'agressions et de violences qui serait capable, on l'a vu ailleurs en Afrique, de remettre en cause la souveraineté gabonaise. C'est parce que je suis certain que **ces comploteurs** en effet ne représentaient qu'eux-mêmes et pas même tous leurs parents que je ne veux pas que les citoyens de leurs villages ou de leurs régions se croient montrés du doigt. **Ils ne sont pas responsables de la folie de quelques-uns d'entre eux**. Leurs complots, leur double complot, a surtout démontré, **il faut le dire leur infantilisme d'enfants gâtés ou leur instabilité mentale**. Mais il a démontré aussi, nous pouvons nous en féliciter, la loyauté et l'efficacité de nos Forces de sécurité. **Les apprentis-sorciers**, nous les tenons à l'œil, et si je ne passe pas mon temps à leur faire sentir tout le poids de l'autorité de l'État, c'est parce que je ne veux à aucun prix que le Gabon devienne un pays totalitaire (*Complot déjoué*, 24 novembre 1989).

- Nous devons être nous-mêmes, **dénoncer tous ces oiseaux de mauvais augure, ces marins-pêcheurs en eau trouble**, tous ceux-là qui viennent chez nous sans être appelés, tous ceux-là qui ne viennent pas pour travailler avec nous. Que tous ceux-là comprennent bien que le Gabon n'est pas la cour du roi Pétaud (*Ouverture de la campagne des élections aux Assemblées Départementales et communales*, 28 novembre 1980).

- Être vigilant, c'est aider les forces de sécurité, dans nos villages et dans les villes, à mettre hors d'état de nuire, ceux qui viennent chez nous pour faire du désordre, pour voler et pour commettre des crimes. Être vigilant, c'est dénoncer les étrangers clandestins et ceux qui les font venir pour prendre la place des Gabonais dans les entreprises (*Fête de la Rénovation*, 11 mars 1983)

Les situations diverses déclenchent l'invective d'Omar Bongo : la compétition électorale, le complot politique, les manifestations du parti. Dans la première période de son pouvoir, Omar Bongo opère une monstration de son hyper-présidentialisme. Cela se caractérise par un ancrage important de *l'ethos jupitérien*, voire d'un égo disproportionné, manifesté à travers son langage offensif (voir chapitre précédent). Nous remarquons donc

que dans tous les discours de cette première période, l'orateur fait preuve de verbalisme, nous allons insister sur cette différence dans les sections de ce chapitre.

Chaque moment énonciatif est mis à profit par l'orateur pour dénoncer l'ennemi. Il déclenche donc la dimension polémique qui lui permet de peindre le caractère malsain de l'ennemi. Cette raison est donc suffisante pour l'accuser de tous les fléaux et pour lui donner toutes les dénominations péjoratives. D'ailleurs le complot : « *Ces gens-là voulaient m'assassiner* », est opportun pour signifier le mal qui menace la société, et le péril qui le guettait, dans la deuxième séquence. L'orateur se place en victime, cela suscite de la compassion de la part de l'auditoire, dans une certaine mesure, et incite au sentiment de justice. Car,

« Les victimes bénéficient d'une réparation (la reconnaissance officielle de leurs souffrances, le châtement des coupables de cette souffrance s'ils existent), il faut disposer les arguments pour faire adhérer les autres à la cause des victimes » (Y. Grinshpun, 2019[en ligne]⁴²⁹).

Par ailleurs, on voit que la situation de violence est un moyen d'attaquer l'ennemi en retour, c'est-à-dire, de se saisir de la défense comme un moyen de le minimiser : « *Leurs complots, leur double complot, a surtout démontré, il faut le dire leur infantilisme d'enfants gâtés ou leur instabilité mentale* ».

Nous avons également soutenu l'idée qu'un acteur politique qui utilise le vocabulaire de l'adversaire lui donne du même coup existence et consistance. Cela signifie que la portée violente du lexique est aussi un moyen de renforcer l'effectivité de la malveillance de l'ennemi. L'orateur s'assure de la consistance de l'ennemi, de la réalité de la menace, de l'éminence du danger. Les propos d'Omar Bongo servent non seulement à dynamiser cette tension, mais aussi à rendre réelle l'existence de l'ennemi, pour marquer l'esprit de l'auditoire, afin de déclencher le même ressentiment. C'est pourquoi, cette posture construit un univers passionnel par la vivacité des termes désignatifs. Ce qui est remarquable, ici, c'est le répertoire lexical utilisé, dans les divers extraits :

- *Nos ennemis*
- *Diaboliques ambitions*

⁴²⁹ Grinshpun, Y. (2019), « Introduction. De la victime à la victimisation : la construction d'un dispositif discursif », in *Argumentation et Analyse du Discours*, 23 [En ligne] <http://journals.openedition.org/aad/3400>

- *Colporteurs*
- *Grossièrement mensongers*
- *Alarmistes professionnels*
- *Sensationnel à outrance, dérisoires, experte en propos vulgairement calomnieux*
- *Risibles*
- *Tribalismes retardataires*
- *Comploteurs*
- *Infantilismes*
- *Folie*
- *Apprentis-sorciers*
- *Oiseaux de mauvais augure*
- *Marins pêcheurs*
- *Étrangers clandestins*

Nous remarquons que ces expressions caractérisent une violence verbale dite fulgurante. Elle se décline à travers des actes de langages dépréciatifs directs : de la provocation et du mépris (voir C. Moïse). Nous observons donc que la dimension invective définit les propos de l'orateur. Il *agresse* symboliquement par le corps-à-corps les groupes adversatifs interpellés.

À chaque groupe d'adversaires correspond une caractéristique bien précise. Les adversaires politiques sont des *ennemis, des diaboliques, des colporteurs*. Les *complotistes* sont des groupes qui incarnent tout le mal : *les retardataires, les tribalistes*, entre autres. Omar Bongo adresse aussi ce message aux entrepreneurs « *oiseaux de mauvais augures* », que le peuple est chargé de « *dénoncer* ». Tous ces exemples, nous amènent à dresser le caractère *hyper-polémique* du discours d'Omar Bongo, atténué tantôt par le - « *mais* » - des félicitations adressées à une partie de l'armée par exemple : « *Mais [...] nous pouvons nous en féliciter, la loyauté et l'efficacité de nos Forces de sécurité* ». Nous voyons qu'au milieu des « *démoniaques* », une partie est louée pour son intégrité.

Observons aussi les extraits d'Ali Bongo.

A.B.

- Ces réalisations, mes chers camarades, sont bien visibles. Ce ne sont pas des mirages. Et elles en appellent d'autres, n'en déplaisent **aux faux prophètes, aux marchands de rêves et d'illusions, aux conteurs de fables, animés par l'oubli, l'aigreur, la mauvaise foi et le chantage permanent** (*Congres d'investiture du PDG, 14 mars 2016*)

Lorsqu'il s'agit de rendre compte de ses projets politiques, Ali Bongo met au défi ses adversaires de prouver qu'il ne les a pas accomplis. Cette réalisation est suffisante

pour décrédibiliser l'adversaire, en précisant par la « négation » la réalité de ses actions. Tous les critères de mensonge sont donc mis en évidence pour désigner les ennemis : « *faux prophètes, aux marchands de rêves et d'illusions, aux conteurs de fables, animés par l'oubli, l'aigreur, la mauvaise foi et le chantage permanent* ». Ali Bongo est attaqué sur son projet « Gabon Émergent ». Le défaut de réalisation de ce projet depuis 2009 l'a décrédibilisé lors des élections présidentielles de 2016. Ce fait circulant au sein de l'opinion, la campagne de 2016 s'est présentée comme moyen de prouver ses actions accomplies.

Sans doute est-il important pour nous de préciser que l'orateur s'appuie sur les propos de ses adversaires politiques pour produire un contre-discours. Cette caractéristique interdiscursive ou dialogique l'amène à former un *argumentum ad personam*. Il contre-attaque l'assaut énonciatif de l'adversaire en stipulant que c'est un « *faux prophète* ». Il montre l'incohérence des propos des adversaires en faisant remarquer que tout prouve qu'il a tenu ses promesses. L'attitude invective d'Ali Bongo renforce une certaine irrévérence de l'adversaire. Or, sur le plan social, il s'avère que ce projet n'a pas eu lieu (remarque personnelle). Par conséquent, si l'on s'aperçoit que l'adversaire est supérieur et que l'on ne va pas gagner, il faut tenir des propos désobligeants, blessants et grossiers. Être désobligeant, consiste à quitter l'objet de la querelle (puisqu'on a perdu la partie) pour passer à l'adversaire, et à l'attaquer d'une manière ou d'une autre dans ce qu'il est : on pourrait appeler cela *argumentum ad personam* pour faire la différence avec *l'argumentum ad hominem*⁴³⁰. Par ailleurs, le procédé accumulatif est un dispositif phrastique qui renforce la pugnacité ou la position invective de l'orateur, comme chez Omar Bongo.

7.2.3. Les conceptions manichéennes du discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo

L'analyse précédente, nous amène à aborder les figures de l'adversaire dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Nous pensons que ces figures se déclinent selon une division manichéenne. Elles comprennent d'un côté, les catégories du mal, de l'autre les catégories du bien. Cette mise en scène construit les mécanismes relationnels qui

⁴³⁰ Voir <https://www.contrepoints.org/2014/04/16/162992-la-difference-entre-attaques-ad-hominem-et-ad-personam>

rendent efficient le discours politique. Les relations qui sont agencées comprennent les orateurs et l'auditoire. L'ennemi, le troisième actant, caractérise l'élément perturbateur. Nous avons déjà précisé que la construction manichéenne qui obéit au dualisme épideictique est stratégique, car elle accentue l'image méchante des orateurs au détriment d'une force considérée comme hostile au progrès social. La mise en joue de l'ennemi amène l'auditoire à opérer un choix. C'est pourquoi, si nous pouvons identifier les figures du mal, surgissent dans la foulée aussi les figures du bien. Nous allons donc aussi opérer une division de ces figures, en menant une lecture d'abord de l'axe du mal, et ensuite de celui du bien chez Omar Bongo et Ali Bongo.

7.2.3.1. Les « démons » intérieurs

Chez Omar Bongo et Ali Bongo, les adversaires sont catégorisés comme des instruments « démoniaques » (soit 25 occurrences de « démons »), selon le terme d'Omar Bongo. Nous avons repéré deux sortes de « démons » généralisés, ceux qui sont internes et ceux qui sont externes au pays (particulièrement chez Omar Bongo). Nous dressons quelques tableaux pour spécifier ces catégories. Leur mise en évidence provient de la recrudescence de certains items surutilisés par les orateurs.

Les adversaires intérieurs, chez Omar Bongo et Ali Bongo, sont composés d'un ensemble de représentants institutionnels et administratifs. Ces ennemis gangrènent le peuple. Dans certaines situations, dans des discours énoncés au cours des événements liés à la vie des partis politiques, Omar Bongo et Ali Bongo blâment les partisans « ennemis ».

Le tableau suivant permet d'avoir une répartition des figures du mal qui sont particulièrement citées de façon récurrente dans les discours des orateurs.

Tableau 7-2. Les figures adversatives intérieures chez Omar Bongo et Ali Bongo

Omar Bongo	Ali Bongo
Les hommes politiques	Les fonctionnaires
Fonctionnaires	[Certains] gabonais
Les Ministres	Les magistrats
Membres du parti : « les traîtres »	Membres du parti : « traîtres »
L'armée « traîtres »	La Classe politique
[Certains] gabonais	Les médias gabonais

Omar Bongo et Ali Bongo dressent, comme l'illustre ce tableau, les démons de la cour, pour emprunter le terme de P. Moundounga Mouity (cf. *La Société Gabonaise de Cour*, 2010). Dans la cour, le « roi » fustige la trahison de ses collaborateurs et leur volonté de ralentir le travail, détecté par « *certaines comportements* ». Ce regard intérieur des sujets de la cour définit une posture jupitérienne. Par ailleurs, nous avons identifié un ensemble de termes qui nous a amené à catégoriser ces « *démons intérieurs* ». Ces catégories sont générales, nous ne prenons en compte que certains extraits pour étayer cette forme d'attaque. À la différence d'Ali Bongo, les *démons intérieurs* sont omniprésents chez Omar Bongo. Seules, certaines situations sont polémiques chez Ali Bongo : les discours de fin d'année, les discours de campagnes électorales.

Examinons les extraits d'Omar Bongo :

O.B.

- Il faut cependant dire que, ces mauvais démons sont revenus et ont agi avec la complicité de certains agents de la haute administration et, surtout de certains membres du gouvernement qui se sont prêtés à leurs combines ou qui se sont laissés prendre dans les filets de leur fallacieuse générosité, en acceptant des cadeaux, en touchant des commissions, au grand mépris de l'intérêt général. **À ces traîtres et à ces corrompus**, qui, heureusement, pour le Gabon, ne sont pas nombreux, je dis « *vous êtes démasqués et c'est maintenant terminé.* ». **À ceux qui sont devenus au sein de l'Administration et du gouvernement, les otages de certains groupes privés et étrangers, à ceux qui entendent aligner des villas dont ils ignorent le moindre coût. À ceux pour qui l'unité de compte est devenue le million, sinon le milliard**, et dont les comptes bancaires ici ou à l'extérieur prennent, de jour en jour, des proportions énormes, comme par miracle (*Fête de la Rénovation*, 11 mars 1976) - On a observé **ces derniers temps certains comportements négatifs** qui, s'ils n'étaient pas fermement combattus, **terniraient l'image de marque du gouvernement et du parti**. En effet, la démagogie et la duplicité semblent gagner des adeptes parmi nos hommes politiques (*Ouverture de la Session du Comité Centrale*, 11 janvier 1990).

Le manque de collaboration entre Ministres, l'irresponsabilité de certains d'entre eux, l'absence de solidarité de l'équipe gouvernementale, apparaissent comme autant de facteurs qui rendent aujourd'hui l'Administration gabonaise inefficace au niveau supérieur et indifférente au niveau inférieur (*40ème anniversaire de l'accession à la magistrature suprême*, 02 décembre 2007).

Nous pouvons remarquer qu'Omar Bongo fustige le comportement du corps administratif. Nous avons vu précédemment que l'orateur use de termes virulents pour désigner le mal. Dans le même ordre d'analyse, nous observons, par exemple, que le terme « *démons* » incarne la dimension vitupérante de la posture d'Omar Bongo en dénommant les caractéristiques morales d'une partie de l'administration : *corrompus, démagogues, inefficaces*.

Bien qu'Omar Bongo s'adresse à l'administration ou au gouvernement, il emploie également « *à tous ceux* ». La répétition permet de marquer cognitivement l'auditoire ou l'administration en présence, mais elle renforce la tension de la situation de communication. L'orateur fait donc une monstration de son émotivité dépréciative. « *À tous ceux* » est aussi une interpellation indéfinie qui s'adresse à la fois au corps administratif comme à toute autre personne. Omar Bongo opère une division des catégories de corrompus par l'opérateur « *et, surtout* ». Cette division consiste à hiérarchiser le blâme, qu'il adresse d'abord au gouvernement, ensuite à l'administration et enfin « *à tous ceux* ». Car, c'est le gouvernement qui doit faire preuve d'exemplarité, donc c'est « *surtout* » à eux d'éprouver la culpabilité.

Les énoncés dépréciatifs étant dominés par le thème de la corruption : *À ces traîtres et à ces corrompus*, l'acte discursif permet de catégoriser les « *démons* » internes, de décrire leur déviation morale par une narration qui peint chaque « *bien* » acquis par des « *millions miraculeux* ». Cette description souligne la volonté de l'orateur de renforcer son dénigrement à l'égard des « *corrompus* » et même de la corruption, pour ébranler leur crédibilité et leur image. Les ressources violentes sont stratégiquement propres à emporter ou à accroître l'adhésion de l'auditoire (Albert et Nicolas, 2010 : 20)⁴³¹. En se montrant virulent à l'égard de la corruption, jusqu'à la dénonciation de son gouvernement, il s'assure que ses actions soient exemptes de tout soupçon de corruption, par conséquent, Omar Bongo est intègre alors que « *certaines* » personnalités de son entourage ne le sont pas.

L'usage d'un opérateur de conséquence permet de décrire l'inefficacité du gouvernement, dans le troisième extrait (« *Le manque de collaboration entre Ministres, l'irresponsabilité de certains d'entre eux [...]* ». Ces comportements sont donc la conséquence : « *[autant] des facteurs qui rendent aujourd'hui l'Administration gabonaise inefficace [...]* »). L'orateur montre ainsi que la division au sein de son gouvernement est incompatible avec la progression de la Nation. Car la division des composantes de la Nation a pour conséquence le ralentissement et l'inefficacité de l'État. Ils imputent ainsi l'inefficacité au manque de cohésion nationale. Omar Bongo se distancie de la responsabilité qui lui incombe pour trouver un bouc émissaire : le

⁴³¹ Cité par Amossy, R. (2011).

gouvernement. Cette posture est (re)présentée comme un moyen de rejeter son gouvernement d'une part, d'autre part, de le blâmer, ce qui favorise son autorité, ou du moins, sa crédibilité devant l'auditoire.

À l'instar des embrayeurs « *ils* », « *certain*s », « *ceux* », qui apparaissent conjointement chez les deux orateurs, la désignation de l'ennemi intérieur est tout autant commun : *certaines pratiques, certains comportements*. Comme chez Omar Bongo, Ali Bongo s'adresse aux fonctionnaires de l'État en dénonçant une moralité qui doit être prohibée. Les deux orateurs se rejoignent ainsi sur les catégories sociales des adversaires :

A.B.

- Je suis en effet préoccupé par certains discours, par **certaines comportements**, par **certaines pratiques** au demeurant prohibées par toutes nos lois à commencer par la plus haute, la Constitution. **Il n'est pas tolérable que certains aient choisi comme métier, la stigmatisation des communautés qui constituent la nation, comme il est inacceptable que d'autres se fassent les chantres de l'auto-stigmatisation identitaire. Et il est proprement honteux que sous prétexte de la liberté, certains médias se fassent la vitrine de ce combat d'arrière-garde.** *Un simple rappel : le Gabon est un et indivisible et il le demeurera ! (Discours de Vœux à l'administration, 06 janvier 2011).*

- **Ceux qui demandent cette conférence manifestent en fait leur aigreur de ne plus être aux affaires.** C'est cette manière de faire qui justifie, entre autres, le rejet que nos compatriotes expriment de plus en plus envers la classe politique. De nombreuses personnalités à l'étranger comme chez nous, s'étonnent de cette nouvelle tendance qui veut qu'au Gabon, on se proclame opposant dès lors qu'on n'est plus aux responsabilités, comme si la seule vie politique qui vaille est celle que l'on mène au gouvernement. Être ministre n'est pas une profession (*Discours devant les Chambres du Parlement, 12 Septembre 2012*).

- Enfin, qu'il s'agisse de procédures collectives de redressements ou de liquidations judiciaires et des litiges fonciers, **quelques magistrats et greffiers se sont illustrés négativement en occasionnant des banqueroutes organisées et des expropriations illégales, avec la complicité de certains juges-commissaires et de syndics judiciaires.** Ces pratiques ont souvent mis des familles dans la détresse et ralenti l'élan amorcé dans la promotion de l'attractivité d'un environnement des affaires qui a permis à notre pays de bénéficier, ces dernières années, d'investissements directs étrangers très importants (*Conseil supérieur de la magistrature, 01 août 2014*).

- Il nous faut pour ce faire, extirper de notre inconscient collectif cette attitude malsaine, **qu'on appelle la haine de soi. Cette haine de soi** qui voit certains Gabonais se réjouir du malheur d'autres Gabonais. **Cette haine de soi** qui voit une autre frange de Gabonais danser après une défaite de notre équipe nationale. **Cette haine de soi qui pousse certains de nos Compatriotes** à dire le pire sur leur pays, sans même réaliser que, ce faisant, **ils se salissent eux-mêmes** (*Fête de l'indépendance, 16 août 2017*).

Nous avons d'une part, la posture d'Ali Bongo qui est plutôt instructive envers les juristes notamment. En effet, l'orateur exhorte l'auditoire (les magistrats) à adopter un comportement digne de leur fonction. Il dénonce la *stigmatisation des communautés ; les*

chantres de l'auto-stigmatisation identitaire et la corruption qui minent les magistrats. Dans ces situations, le renforcement de son autorité s'opère par la mise sous le joug des « *ennemis intérieurs* ». Dans les situations de dénonciations, la portée pragmatique gouverne généralement les énoncés des orateurs. Elle tient son efficacité lorsque le discours est dominé par une dimension impérative, bien qu'atténuée parfois par l'émotion « *je suis préoccupé* ».

D'autre part, à l'égard de « *certaines gabonais* » et de la classe politique gabonaise, Ali Bongo investit la même posture offensive. Les énoncés sont pourvus de répétitions anaphoriques. Manifestement, l'orateur tente de percuter l'auditoire par la dénonciation de « *la haine de soi* » qui est un attrait pour « *certaines gabonais* ». L'orateur tente certainement de neutraliser ce comportement « *inconscient collectif* », « *attitude malsaine* ».

Les discours d'Ali Bongo, après les élections présidentielles de 2016, sont assez remarquables de cet état de fait. Nous avons constaté que ses discours sont particulièrement polémiques. Cela s'explique sans doute par une montée de contestations plus expressives sur les réseaux sociaux et dans l'espace social gabonais. Par conséquent, Ali Bongo investit un réquisitoire envers « *certaines gabonais* » ou « *certaines politiciens* ».

Bien que cette présentation des ennemis soit peu extensive, nous notons que les ennemis d'Omar Bongo et d'Ali Bongo incarnent toutes les sphères de la société et de l'État. Omar Bongo adresse plus d'invectives qu'Ali Bongo, cependant, ces catégories sociales s'avèrent des boucs émissaires de l'incompétence et de la corruption qui minent la société gabonaise. Cette distanciation, permet aux orateurs de détourner le reproche qui leur est fait pour focaliser l'attention sur des figures du mal, désignées par eux-mêmes. Nous verrons, que ces figures peuvent provenir de l'extérieur de la cour, particulièrement chez Omar Bongo.

7.2.3.2. Les figures du bien

Chaque position adversative fédère de l'autre côté un axe de bien. Nous nous sommes intéressée à ces « objets » que les orateurs dressent comme des sources symboliques qui sont nécessaires à la continuité du bien-être du pays. Nous constatons

que ces « *objets* » assurent leur pouvoir ou positivent leur image. Par exemple, le bien chez les Bongo père et fils est toujours dirigé vers l'intérêt du peuple, du moins, c'est l'intérêt de la valeur antagoniste dans les discours politiques : montrer stratégiquement que le peuple est au-dessus de tout et contre tout. Toutefois, dès lors que leur image est ternie, l'attitude défensive, montre que tout est question de leur face positive.

En dehors de leur image, du peuple, le bien comprend fondamentalement l'unité nationale. Toutefois, le tableau suivant décrit les *items* valorisés par chaque orateur :

Tableau 7-3. Les figures du bien chez Omar Bongo et Ali Bongo

Omar Bongo	Ali Bongo
Rénovation//PDG	Démocratie
Unité Nationale	Émergence
La jeunesse	Unité Nationale
Les gabonais	Les gabonais
La paix	Les forces de défenses

Chez Omar Bongo, l'unité nationale comprend la Rénovation, la « *jeunesse sacrée* » ; « *les gabonais* » ; la « *paix* ». Chez Ali Bongo, c'est la démocratie, l'émergence, les forces de défenses du pays :

O.B.

- **Je l'ai dit et ne le dirai jamais assez** : « Pour moi, la jeunesse est sacrée. ». Et cette jeunesse, ce sont d'abord les jeunes enfants. Ceux-ci en naissant doivent **venir dans une société de paix et de progrès**. Leur développement équilibré en dépend (*Célébration de l'année internationale de l'enfant, 18 janvier 1979*).

- Je sais compter sur vous, pour que vous puissiez rejeter ce qui peut nous diviser, et accepter tout ce qui peut concourir à l'unité de la Nation (*Vœux du nouvel an 1984, 31 décembre 1983*).

A.B.

- C'est aussi **l'occasion de féliciter les forces de défense et de sécurité** qui accomplissent leurs missions avec courage, maîtrise, dévouement et patriotisme, tant au Gabon qu'à l'extérieur, sur les théâtres des opérations de maintien de la paix (*Fête nationale, 18 août 2015*)

- **La paix en réalité** est un processus permanent, un idéal qui se construit chaque jour et que l'on doit préserver par tous les moyens. La paix est une des conditions essentielles, si nous voulons avoir une économie robuste, créer des emplois, si nous voulons offrir des perspectives à notre jeunesse et, surtout, si nous voulons atteindre l'égalité des chances (*Déclaration après sa réélection, 31 août 2018*).

Nous repérons dans ces séquences, les figures que nous avons citées précédemment. Elles se présentent comme des valeurs primordiales pour la Nation. Omar Bongo instruit l'auditoire à rejeter TOUT ce qui divise mais à accepter TOUT ce qui concourt à l'unité de la Nation. Portons notre attention sur l'adjectif indéfini « TOUT », cela démontre le couronnement de l'unité nationale dans la politique d'Omar Bongo. Bien plus que cela, sa persistance dans tous les discours, induit une certaine propagande, une volonté de transformer le peuple, de le rassembler autour de cette idéologie.

Parmi les figures du bien, nous identifions l'éloge de certaines catégories sociales dont la jeunesse, le corps armé. La jeunesse se présente comme le groupe sacré chez Omar Bongo. Nous observons une certaine glorification de cette catégorie sans doute à cause du parcours politique d'Ali Bongo, ancien ministre de la défense. La place de l'armée occupe donc la valeur du bien chez Ali Bongo, qui continue d'ailleurs d'y investir.

Une sacralité suppose que tout profane est prohibé. D'ailleurs la portée sloganique de la jeunesse au sein du groupe du parti d'Omar Bongo, le PDG, véhicule tout son intérêt pour la jeunesse. Nous retrouvons cette même conception chez Ali Bongo dénommée de façon synonymique « *l'égalité des chances* ». Ali Bongo fait resurgir le terme de la jeunesse dans son propos. Certainement, l'égalité signifie entre autres, l'unité, c'est-à-dire l'équilibre entre toutes les couches sociales de la Nation, particulièrement la jeunesse.

Les figures du bien entre Omar Bongo et Ali Bongo sont particulièrement interdiscursives. Nous y reviendrons dans les chapitres qui suivent. Ce que nous voulons mettre en évidence, ce sont les incursions idéologiques comme des axes qui doivent susciter l'intérêt de la Nation et même des ennemis.

7.2.4. Influence contextuelle

Dans la continuité de l'analyse précédente, nous allons montrer quelques restrictions de notre corpus. Tout comme l'étude de l'ethos nous a permis de déterminer une différence importante au niveau contextuel, voire historique, l'analyse de l'adversaire montre ces mêmes dissemblances au niveau de la constitution des figures du bien et du mal. Parmi ces figures, chez Omar Bongo, nous avons la Rénovation et la Paix qui correspondent au concept d'émergence du Gabon, chez Ali Bongo.

7.2.4.1. Constat : un discours adversatif en fonction du contexte socio-historique

Parmi les singularités qui apparaissent dans le corpus que nous analysons, Omar Bongo se distingue par un ancrage antagoniste plus expressif que chez Ali Bongo. C'est pourquoi, nous nous attardons sur les spécificités d'Omar Bongo, à l'exemple de la construction de l'ennemi extérieur que nous n'avons pas trouvé formulée dans la posture d'Ali Bongo. Nous montrons donc que l'influence contextuelle est un élément différentiel entre les deux orateurs.

7.2.4.1.1. Les figures de la Rénovation

La *Rénovation* est un concept ancré dans le pouvoir d'Omar Bongo. Elle se fonde sur l'idéalité nationale : son développement, sa croissance, sa compétitivité à l'internationale. Elle correspond aussi à une idéologie politique. Elle est essentiellement une figure du bien, comme nous l'avons vu précédemment. Examinons les extraits suivants :

O.B.

- Le régime de la Rénovation est-il, sans conteste, un régime de liberté, puisqu'il a réalisé l'unité nationale, la permanence des institutions, l'ordre et la tranquillité publique, grâce à l'adhésion de tous à un objectif de construction nationale, de développement et de progrès, grâce au travail de chacun dans une discipline communautaire librement consentie (*Fête nationale de l'Indépendance*, 16 août 1977).

Dans la première période de son pouvoir, Omar Bongo tente de rallier le peuple autour du PDG. Ce pouvoir unique est baptisé la *Rénovation* et la seconde période, le consensus. La politique de la *Rénovation* chez Omar Bongo est fondée autour de la paix, du dialogue, de la tolérance, de la liberté. Parmi les ennemis de la Rénovation, Omar Bongo cite le tribalisme et d'autres comportements déviants, comme nous l'observons dans les extraits suivants :

O.B.

- Mon discours public du 11 mars dernier, lors de la fête de la Rénovation, présentait à cet égard quelques idées maîtresses susceptibles d'amender certains comportements destructeurs. D'abord, celui de l'incivisme, de l'incompétence et de l'inconscience professionnelle que viennent aggraver un favoritisme et un affairisme de plus en plus répandus dans certaines sphères. Celui ensuite qui relève de ce que j'ai qualifié de capitalisme sauvage et qui se donne comme but, sous couvert de

libéralisme économique, d'exploiter le Gabon au profit exclusif de certaines entreprises étrangères (*Fête nationale de l'indépendance*, 16 août 1976).

Omar Bongo présente la *Rénovation* comme un instrument qui maintient le bon fonctionnement des institutions. L'orateur y cite les valeurs essentielles qui ont su être maintenues grâce à l'adhésion et à l'implication de la communauté. Ce discours prononcé lors de la fête nationale de l'indépendance, est un indice de l'ancrage du parti unique dans cette première période du pouvoir d'Omar Bongo. Les forces de l'unité nationale tiennent grâce à cette idéologie, qui doit inciter le peuple à s'assembler, à travailler pour son maintien. En revanche, dans la construction de la *Rénovation*, il existe des forces qui luttent contre son effectivité. Omar Bongo mobilise donc chaque concept pour inférioriser les adversaires devant l'auditoire, comme nous l'observons dans l'extrait précédent.

Omar Bongo cible les adversaires regroupés autour de l'idée du « capitalisme sauvage », qui comprend : *l'incivisme, de l'incompétence et de l'inconscience professionnelle*. Ici, la posture de l'orateur, particulièrement vive contre l'ennemi extérieur, est de décrire la corruption venant d'ailleurs, de mettre en lumière son animalité. Comme nous l'avons vu précédemment, ces « démons » n'obéissent pas à la *Rénovation*, à l'unité nationale ni au progrès du Gabon. Car ceux qui viennent d'ailleurs ou de l'extérieur ne s'alignent pas à cette pensée. La description est un procédé très utilisé par Omar Bongo, il accentue la tension au sein du discours et renforce la dénonciation. D'un autre côté, en remettant en cause le « *capitalisme sauvage* », Omar Bongo détourne l'attention sur le mal qui ronge l'intérieur : la corruption. Les termes de « *capitalisme sauvage* » définissent le comportement des « personnes » non identifiées, qui viendraient de l'extérieur. Ces stratégies discursives redirigent la répulsion des « démons » du Gabon que l'orateur dénombre et identifie.

O.B.

- **Mais ces solutions ne peuvent pas être opérantes si l'ordre public est troublé, si la paix sociale est compromise**, si la sécurité des hommes et des biens n'est plus assurée. Si, tous ensemble, nous nous résolvons à promouvoir, coûte que coûte, une vie politique se déployant dans l'ordre et la paix, nous stabiliserons les institutions que nous sommes en train de mettre en œuvre et le potentiel dont la nature a doté notre pays sera mis en valeur pour le bonheur de chacun et le progrès de la Nation (*Fête nationale de l'indépendance*, 16 août 1991).

Les adversaires changent dans la seconde phase du pouvoir d'Omar Bongo. On peut donc conclure que chaque situation contextuelle induit une autre figure de l'adversaire. Dans la *Rénovation*, l'ombre du parti unique plane, or dans la seconde phase, on est dans

le multipartisme. Omar Bongo cite donc la paix comme une valeur qui resserre les rangs de la société, et les rangs de tous les partis. Le terme Rénovation disparaît au profit de la paix, qui doit être maintenue contre les nouveaux ennemis : « *faiseurs de troubles* ». Cette expression apparaît alors qu'Omar Bongo fait face à des crises au sein de la société. La suspicion et les dénominations fonctionnent dans la construction des contre-arguments ou dans la création des figures de l'adversaire. Si nous avons vu que la dépersonnalisation permet de déconsidérer l'adversaire dans la scène énonciative, la suspicion, comme incursion du pathos, cherche à éveiller la passion chez l'auditoire. La dénomination « *faiseurs de troubles* » suscite donc, dans une certaine mesure, le sentiment d'insécurité. Pour rallier l'auditoire, il est nécessaire de faire naître en lui ce sentiment. Lorsque la paix n'est plus garantie à cause « *des faiseurs de troubles* », l'orateur incite donc le peuple à les repousser pour maintenir l'équilibre.

Le contexte, comme nous l'observons, installe d'autres situations conflictuelles. Les enjeux historiques opèrent sur le positionnement des orateurs. Le champ de dualité entre le bien et le mal correspond d'une part à la sauvegarde des valeurs autour du parti unique pour la Rénovation et la paix, et d'autre part, à leur préservation contre les « démons » de guerre et de divisions.

7.2.4.1.2. Les « démons » extérieurs d'Omar Bongo

Dans le discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, en usant de chaque dénomination négative, la caractéristique répulsive qui décrit l'adversaire est un motif suffisant pour le pousser hors du dispositif de construction d'une Nation solidaire de tous. C'est pourquoi, nous pouvons déduire que les adversaires, chez les deux orateurs politiques gabonais, font vivre les passions pour convaincre l'auditoire. Le peuple représenté est, en effet, capable de rallier la voie *digne*, qui est celle de l'unité nationale, celle de la paix, celle du développement du Gabon, entre autres. Par ailleurs, le discours de type adversatif est fondamentalement polyphonique, car il est un lieu de confrontation de prises de positions divergentes. Il suppose « *un contre-discours antagoniste [...] lequel vise, dès lors, une double stratégie : démonstration de la thèse et réfutation-disqualification d'une thèse adverse* » (M. Angenot 1982 : 34). C'est pourquoi, ces figures ne sauraient se construire sans l'apport argumentatif du pathos, qui permet de faire émerger la *face* bienveillante des orateurs et le discrédit de l'adversaire.

Chez Omar Bongo, le combat n'est pas seulement à l'intérieur, le combat est aussi à l'extérieur. Alors qu'Omar Bongo investit son discours autour de l'unité nationale, certaines forces du mal interférèrent la mise en fonction de l'unité. Plusieurs entités sont alors désignées par l'orateur pour les incarner, parmi lesquelles *la démagogie, l'impérialisme, le capitalisme sauvage, le communisme, le colonialisme*. Ces termes répétés dans chaque situation polémique dégagent la combativité d'Omar Bongo contre les idéologies qu'il considère adversatives et contraires à l'unité nationale. Il peut s'avérer que les ennemis extérieurs soient des personnalités politiques. Examinons à cet effet ces extraits :

O.B.

- **Je voudrais que cet irresponsable responsable m'entende bien.** Vous, représentants du Gabon, devez être fiers car le non-alignement ne signifie pas qu'on doit être chinois, soviétique, coréen ou tout ce qu'on veut, on doit être gabonais. Lorsque nous avons refusé d'effectuer le voyage que nous devions effectuer en Corée du Nord, parce qu'on n'a pas à nous imposer une ligne de conduite quelconque, **la Guinée s'est bien gardée de ne rien dire.** Lorsqu'on sait que ce sont justement les Américains qui font vivre les Guinéens, on est en droit de se demander de quoi s'occupe la Guinée. Lorsqu'on sait aussi que ce sont ces mêmes personnages qui brillent par leur passé néfaste pour leur propre pays, qui n'ont pas su faire l'unité de leur pays, dont le pays se vide de cadres, qui prétendent parler de l'unité nationale et de l'unité africaine ... C'est justement en tenant compte de tout cela que j'ai préféré rester avec vous plutôt que d'aller « **faire du bruit** ». **Pour** accepter l'unité d'un pays comme l'Angola, il faut avoir fait l'unité nationale dans son propre pays. **Mais enfin, il paraît qu'il faut crier pour être progressiste, il faut injurier les gens quand bien même ils vous nourrissent ... C'est pourquoi je qualifie le Premier "Ministre de la Guinée d'irresponsable.** Si encore c'était mon frère Sékou Touré qui avait tenu ces propos, je lui aurais répondu ! Et si j'avais été présent à l'OUA, je **ne pense pas que l'irresponsable dont j'ai parlé aurait eu le courage de critiquer le Gabon. J'ai toujours dit que le petit ne parle que de celui qui est plus fort.** Je ne savais pas que le Gabon était aussi important pour qu'on le critique. Mais si on a parlé du Gabon, c'est justement parce qu'on sait que le Gabon a une audience. Et c'est cette audience que je voudrais que vous mettiez à profit pour faire parler du Gabon. En bien ou en mal, on parlera toujours du Gabon. Et c'est précisément en raison de cette politique de non-alignement intégral que les pays amis prennent de plus en plus conscience que le Gabon n'est ni à vendre ni à céder, mais un État authentiquement africain avec lequel il faudra de plus en plus compter (*Clôtures de la 4^{ème} conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires*, 13 janvier 1976).

Par exemple dans l'énoncé « *Je voudrais que cet irresponsable responsable m'entende bien* », la tournure plastique accélère ou augmente la nature violente de la parole d'Omar Bongo. Par conséquent, sa posture est polémique. Omar Bongo tente de répondre aux critiques du ministre guinéen.

Plusieurs constructions dont les tournures phrastiques familières « *faire du bruit* », le caractère désinvolte des propos d'Omar Bongo, installent une situation conflictuelle dans le discours. La dimension péjorative du discours est d'ailleurs une illustration de l'invective de l'orateur vis-à-vis du ministre guinéen. L'orateur tente d'exclure cette personnalité de la scène. D'ailleurs la narration autour des relations socioéconomiques de la Guinée, notamment avec les américains et d'autres pays africains, a pour but de réduire l'autorité et la légitimité de la Guinée ou du ministre guinéen. Le fonctionnement même de la polémique a pour but de réduire l'adversaire à néant.

7.2.4.2. Ali Bongo : l'émergence

Nous n'avons pas fait référence aux adversaires extérieurs chez Ali Bongo parce que nous n'avons pas pu localiser cette posture. Nous allons donc nous attarder sur une notion que nous n'avons pas repérée de façon récurrente dans les discours d'Omar Bongo : l'émergence.

Le concept de l'émergence rejoint, entre autres, le développement et la réalisation d'un Gabon prospère et compétitif. La posture énonciative d'Ali Bongo vis-à-vis de ses adversaires est de défendre ce projet socioéconomique. Nous l'avons vu dans les exemples précédents, tout ce qui doit compter, c'est le développement du Gabon. Or selon le propos d'Ali Bongo les adversaires cherchent à « distraire le peuple » des réels objectifs du pays.

A.B.

La notion d'émergence fait appel à un nouvel état d'esprit, à un refus de mal vivre, un refus de se noyer dans le défaitisme, la démission ou la résignation. Émerger, c'est apprendre à nager pour regagner la berge. L'émergence pose donc un questionnement philosophique sur sa propre condition humaine. Que dois-je faire pour changer ma vie ? Que dois-je faire pour être utile à ma famille, à mon pays ? Voilà de manière simple des interrogations, dont l'appropriation conduit à l'émergence. Ce chemin est essentiel pour nous, car le Gabon de demain sera ce que nous voudrions qu'il soit. Chacun à sa place doit prendre la mesure de sa responsabilité personnelle et de son devoir. Cela nous éviterait des confessions burlesques du genre : « je n'ai jamais gouverné, je n'ai jamais commandé, ce n'est pas de ma faute » (*Fête nationale*, 17 août 2010)

- À ceux qui doutent encore de la solidité de notre partenariat, nous disons : Laissez-nous avancer ! Face aux esprits négatifs qui refusent à dessein de reconnaître l'évolution positive du Gabon, Laissez-nous avancer ! Face aux afroessimistes, à ceux qui avaient prédit le pire pour le Gabon et à ceux qui doutent de notre capacité, nous réitérons : Laissez-nous avancer ! Nous savons que nous trébucherons en chemin. [...] Mais nous nous Relèverons, Et nous avancerons (*Visite du président Sarkozy*, 25 février 2010)

Ali Bongo mobilise des valeurs morales pour définir le concept d'émergence. Il cite notamment *un nouvel état d'esprit ; un refus du mal vivre ; un refus de se noyer dans le défaitisme ; la démission ou la résignation*. Cette description instruit l'auditoire afin de lui permettre d'accéder à une meilleure conceptualisation de l'émergence. Cela signifie que l'orateur tente d'influencer l'auditoire en lui suggérant un comportement psychologique nouveau. Les questions oratoires repérées dans le premier extrait sont des procédés qui visent à marquer sa cognition. La question rhétorique se propose de suggérer à l'auditoire une réponse ou une acceptabilité des concepts. Cette figure active le rayonnement du concept. Dans ce cadre, l'orateur continue de rendre davantage opaque son projet tout en essayant d'expliquer son fondement.

Dans le second extrait, nous remarquons qu'Ali Bongo revendique les partenariats avec la France. Il formule de façon anaphorique et rythmique « *laissez-nous avancer* ». La présence du président français Sarkozy est propice à cette revendication qui peut parfois heurter l'auditoire par les désignations *afropessimistes*.

Au terme de cette analyse, nous retenons que le contexte peut influencer les postures adversatives des orateurs. Par conséquent, si nous avons vu un Omar Bongo plus agressif, chez Ali Bongo, nous l'avons moins détecté. Cette section nous a permis de développer en continuum de la précédente analyse des concepts ou des figures de bien. Nous distinguons, d'une part la Rénovation chez Omar Bongo et d'autre part l'émergence chez Ali Bongo. Ces concepts sont des figures de bien que les orateurs inscrivent dans chaque valeur morale et dans chaque valeur sociétale pour la continuité de l'unité et la compétitivité économique du Gabon.

Conclusion

Nous avons parcouru dans ce chapitre les figures de l'adversaire dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Ces figures, que nous avons distinguées, pluralisées, sont construites par des instances énonciatives distinctes. Chaque instance remplit un rôle, soit celui de l'adversaire, soit celui de l'auditoire, soit celui des orateurs. Tout porte à croire que le discours des Bongo père et fils est conçu dans une scène énonciative antagoniste, dans laquelle seul l'auditoire, neutre, est à même de porter un jugement digne de foi.

Nous avons donc vu que la mise en scène du discours des Bongo est de conquérir cet auditoire. Cette conquête ne saurait se réaliser sans la prise d'une position invective, voire agressive, de la part des orateurs. Nous avons donc d'un côté le bien et de l'autre, le mal. L'auditoire doit pouvoir distinguer chacun des camps, certainement celui d'Omar Bongo ou d'Ali Bongo, qui le conduit à prendre la bonne voie. Car dans le monde des orateurs, le mal est celui qui empêche l'épanouissement du peuple et le développement de la Nation. Cet argument est suffisant pour réduire les adversaires à néant. La mise en forme de cet argument se sert particulièrement de la stratégie argumentative *ad personam*. La parole des Bongo se caractérise ainsi par une dimension polémique parce que le mal est invisible et diffus. Il porte des embrayeurs indéfinis.

Nous retenons de tous les procédés utilisés par les orateurs que l'adversaire, chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, est d'abord dépersonnalisé ; cela permet de l'évincer de la scène, de le priver du corps noble qui est composé des orateurs et du peuple. Car, l'adversaire ne rentre pas dans les critères de l'unité nationale. Il incarne tous les maux comme la division, le tribalisme et la démagogie.

La dépersonnalisation n'empêche pas les orateurs d'identifier toutes les figures du mal car le regard des orateurs prend la direction de tous les angles de la société. Ce mal se trouve à l'intérieur des institutions et à l'extérieur. À l'intérieur, le mal est dans l'administration qui n'exécute pas les projets du président, qui ne travaille pas suffisamment pour mener à bien l'évolution du Gabon et le bien-être du peuple. À l'intérieur, c'est aussi au sein du parti politique. Les orateurs identifient alors les traîtres qui ont quitté les rangs du PDG. D'ailleurs, leurs actions sont désormais de détourner le peuple par des mensonges et ils pratiquent, selon l'expression d'Omar Bongo, la politique politicienne. Il existe aussi le bien, principalement, l'unité nationale à laquelle tout le peuple doit adhérer, chez Omar Bongo. Chez Ali Bongo, c'est l'égalité des chances et l'émergence comme projet, qui sont nécessaires pour le développement du pays. Pour finir, le bien c'est aussi le peuple, qui comprend, l'armée, les femmes, la jeunesse, entre autres.

Dans un premier temps, un constat ressort de cette étude : si les orateurs utilisent des procédés agressifs, c'est que chaque acte se sert du pathos pour renforcer l'effectivité de ces positionnements. Dans un second temps, chez Omar Bongo, comme chez Ali Bongo, la compétition électorale favorise un traitement de l'adversaire. Pourtant, nous

remarquons finalement que le discours adversatif est omniprésent et qu'il évolue en fonction du contexte sociopolitique, chez Omar Bongo. Chez Ali Bongo, il apparaît lors de la compétition électorale. Cette différence est importante, nous l'avons vu tout au long de l'analyse. Nous déduisons donc que les valeurs sociales permettent à chaque orateur de prendre telle position ou telle autre. Toutefois, la mise scène argumentative donne une signification aux stratégies employées par les orateurs en s'appuyant sur des caractéristiques sociodiscursives. C'est pourquoi, dans le chapitre suivant nous analysons les stratégies argumentatives.

Chapitre 8. LES PROCÉDÉS ARGUMENTATIFS DU DISCOURS DES BONGO PÈRE ET FILS.

Introduction

La réalisation de notre projet de réflexion sur la comparaison des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo présuppose, de fait, étendre notre travail à l'analyse des différents procédés argumentatifs mis en œuvre dans leurs discours. Nous formulons l'hypothèse que le discours politique est par essence de type argumentatif. Chez Aristote, « *il est même au cœur de la rhétorique car fondé sur la dissuasion* » (R. Amossy & R. Koren, 2010). Cette précision est d'autant plus importante que, pour assurer la réussite de son projet de parole, un orateur doit mettre sur pied une argumentation adaptée à la situation afin de persuader l'auditoire de la pertinence de son projet. C'est pourquoi l'argumentation est inhérente au langage politique, comme l'affirment M. Bonhomme & C. Rossari,

En ce qu'il se définit comme un discours de pouvoir et d'action visant à provoquer des conduites, des prises de décision et des partages de valeurs auprès des citoyens. En cela, il constitue un agir stratégique, mais aussi un agir dramaturgique en raison de sa spectacularisation dans les assemblées et les médias (2013)⁴³².

Pour convaincre, il faut user de mots [efficaces], car dans le langage politique, l'argumentation a pour finalité d'exercer un effet pragmatique sur l'auditoire. Car l'efficacité de ce type de discours mobilise conjointement des actes locutoires (dire), des actes illocutoires (faire en disant) et enfin des effets perlocutoires (susciter des réactions ou des croyances par le fait de dire)⁴³³. Les différents procédés argumentatifs utilisés par les orateurs sont donc des phénomènes discursifs attentifs qui répondent à des projets bien précis. Sur la base des considérations précédentes, nous pouvons nous demander comment le champ de l'argumentation couvre tous les compartiments d'une production verbale ancrée dans le champ politique. En d'autres termes, l'argumentation rhétorique est omniprésente dans la parole des orateurs politiques ; et dans ce cas, il reste à savoir comment elle se manifeste dans la texture du discours politique. Ainsi, ce chapitre,

⁴³² Bonhomme, M., & Rossari, C. (2013), « Introduction », *Argumentation & Analyse Du Discours*, Argumentation & analyse du discours.

⁴³³ *Ibid.*

s'inscrit dans la continuité des précédents chapitres qui couvrent déjà les preuves oratoires (ethos, pathos et logos). Toutefois, eu égard à l'éventail très étendu des manifestations de l'argumentation, nous proposons d'insister sur la saillance de certains de ses aspects.

Analyser les procédés argumentatifs chez les Bongo père et fils nécessite l'adoption d'une approche pluridisciplinaire qui tient compte d'un apport à la fois de l'argumentation linguistique (O. Ducrot, 1984), de celle de l'analyse du discours et de la rhétorique. Car l'analyse du discours tente de comprendre les modes de fonctionnements de l'influence politique à partir d'une observation patiente de la matérialité discursive, par-delà la structuration logique, les procédés argumentatifs aussi bien que l'usage des figures du discours et les catégories socio-sémantiques ou thématiques. Ces généralités évoquées nous invitent à envisager deux types d'analyses, le premier qui consiste à observer les modalités de l'argumentation, c'est-à-dire, à opérer une identification des systèmes lexicaux du discours des Bongo père et fils. Le second s'intéresse aux stratégies argumentatives qui concernent, d'une part, les figures de discours et d'autre part, la rhétorique comme art de persuader qui souligne la fonction essentielle de la doxa (R. Amossy, 2008 ; E. Danblon, 2010). Ainsi, nous verrons les usages qui caractérisent ces procédés de l'argumentation dans le discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. D'un point de vue comparatif, notre objectif est de montrer comment chaque orateur tente de puiser dans les objets tout ce qui confère plus de vitalité à sa parole. Ainsi, nous essaierons de répondre aux questions suivantes : dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, quelles catégories argumentatives sont en présence ? De quels moyens les orateurs utilisent-ils pour convaincre leur auditoire ? Quelles sont les analogies et les particularités de chacun ?

Au-delà de l'éclairage théorique déjà initié dans la première section, nous allons faire référence aux valeurs concrètes et aux valeurs abstraites de persuasion (C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, 1958) dans le discours politique.

8.1. L'argumentation au cœur du discours politique

Pour analyser les discours politiques d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, nous ferons référence à la Rhétorique d'Aristote et à la Nouvelle Rhétorique de C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca et à celle reprise par R. Amossy.

En référence aux travaux de C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, R. Amossy soutient que la théorie de l'argumentation est l'étude des techniques discursives. L'argumentation, quant à elle, peut se définir comme un raisonnement cohérent qui mène à une conclusion par déduction ou induction, comme une logique des valeurs et du préférable inscrite dans les moyens verbaux destinés à faire adhérer l'auditoire à une thèse ou comme un fonctionnement discursif qui oriente des façons de penser et de voir (R. Amossy, 2008).

Dans l'introduction de son ouvrage, C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca soutient que le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable. Cette vision accorde une attention soutenue non pas à la logique démonstrative visant à convaincre, mais aux évidences, qui sont de l'ordre de la vraisemblance.

Toutefois, la vraisemblance qui est intrinsèque à toute production verbale vise à modifier la représentation de l'auditoire. Certes, nous avons déjà abordé certains aspects argumentatifs des productions discursives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo dans les chapitres précédents, mais il n'est pas inintéressant de s'attarder à présent sur d'autres aspects saillants.

Les positions contemporaines, spécifiquement dénommées l'argumentation dans le discours, s'accommodent idéalement à l'analyse du discours politique. À ce propos, il s'avère important de rappeler que son argumentaire s'adapte à un contexte social. Cet ancrage contextuel de toute production verbale nous invite à analyser aussi bien la valeur esthétique de l'art oratoire, que la persuasion à l'aide des procédures énonciatives. Si un discours politique obéit à des règles opératoires, il n'en demeure pas moins que son caractère persuasif se profile à l'aide des effets stylistiques. En d'autres termes, nous ouvrons notre méthode d'analyse aux approches qui traitent des moyens de persuader et des moyens d'argumenter. Si la rhétorique paraît prendre une place importante dans l'art oratoire des hommes politiques, il n'en demeure pas moins que l'aspect énonciatif promeut son efficacité. Selon R. Amossy :

Les stratégies rhétoriques ne peuvent être saisies que dans la matérialité langagière. Elles se font jour dans la gestion du dispositif énonciatif et dans la relation à l'allocutaire, dans le maniement du savoir de sens commun, dans le bon usage des connecteurs, dans le ménagement des faces. Qui plus est, la capacité à entraîner l'adhésion implique que l'organisation textuelle et les stratégies verbales sont prises sur une situation de discours (2012 : 290).

Nous voyons donc que pour appréhender le discours politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, nous allons dans un premier temps, porter notre réflexion sur le mode de fonctionnement des énoncés. Car si l'on tient compte de la théorie de O. Ducrot, seule la ressource langagière permet de produire ou de réaliser un argument. Cette pratique fait donc écho à la dimension linguistique de l'argumentation, mais c'est la manifestation « *d'effets rhétoriques* » dans le choix des outils linguistiques mis en œuvre dans la construction des énoncés qui leur confère une « *visée argumentative* » et des effets perlocutoires. Précisons avec R. Micheli que,

La visée de l'argumentation consiste fondamentalement à produire un effet sur l'allocutaire, et cet effet peut être typiquement caractérisé comme un changement d'attitude de l'allocutaire par rapport à un point de vue (2012)⁴³⁴.

Par ailleurs, les postures théoriques, de O. Ducrot & J.C. Anscombe, qui nous intéressent ici, nous apprennent mieux comment ce processus se construit. En effet, selon les auteurs :

L'argumentation satisfait pour sa part aux moins deux conditions. [...] un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E1 (ou ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E2 (1983 : 8).

Loin de considérer l'argumentation comme un moyen de persuasion absolue ou radicale, les auteurs se distancient alors de la Rhétorique d'Aristote pour inférer qu'elle constitue une opération intégrée dans la langue. Ils démontrent alors que les structures énonciatives peuvent être des modalités qui modifient les valeurs langagières. L'utilisation d'un énoncé, selon les auteurs, a pour but au moins aussi essentiel que d'informer sur la réalisation de ses conditions de vérité, et ce but est d'orienter le destinataire vers certaines conclusions en le détournant des autres (Amossy, 2011 : 113).

Méthodiquement, c'est dans le sens de l'énoncé que se trouve le processus argumentatif. C'est pourquoi, la démarche de O. Ducrot & *alii.* consiste à fragmenter les séquences argumentatives. Ce paramétrage analytique nous paraît significatif dans la mesure où les auteurs s'intéressent aux articulateurs argumentatifs, appelés aussi outils langagiers pour convaincre. Les *topoi* sont des outils langagiers qui permettent de « *formuler le lien conclusif entre E1 et E2, ou les principes généraux qui servent d'appui*

⁴³⁴ Micheli, R. (2012), Les Visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : Une Approche discursive, in *Argumentation & Analyse Du Discours*, 9, Argumentation & analyse du discours, Vol.9.

aux raisonnements, mais ne sont pas des raisonnements » (J.-C Anscombe, 1989 : 23)⁴³⁵. La valeur énonciative d'un E1 à E2 ajoute non seulement une valeur cognitive, mais modifie l'empreinte pragmatique recherchée par le sujet parlant. Cela suggère que ce sont ces circonstances qui donnent le sens réel d'une occurrence.

L'orientation essentiellement argumentative du discours politique contraint les orateurs à prendre position sur des sujets d'intérêt commun, à construire leur identité, à véhiculer une idéologie, entre autres. À cet effet, les orateurs politiques tentent obstinément de modeler la façon de penser de l'auditoire ou de lui en donner une certaine représentation. L'activité « logos » sert donc à véhiculer un contenu suffisamment démonstratif, explicatif ou valorisant. Dans le but de mieux cerner l'étude des procédés argumentatifs, nous proposons d'aborder deux aspects de l'argumentation. D'une part, il s'agit pour nous de comprendre et d'expliquer le fonctionnement de certaines figures rhétoriques qui servent à donner du poids à la parole des orateurs (M. Bonhomme, 2013). Comme la plupart des figures, lorsqu'elles entrent dans une argumentation, elles deviennent des procédés argumentatifs à part entière, elles débordent le domaine de l'élocution pour celui de l'invention.

D'autre part, la force du raisonnement n'aurait aucune validité si elle ne prenait pas en compte la dimension doxique. De ce fait, il nous revient de considérer les caractéristiques socio-discursives des pratiques langagières des orateurs politiques gabonais. Cela signifie établir un répertoire des sujets abordés ou les thématiques qui constituent le leitmotiv de leur prise de parole. C'est par ces objets que prennent forme les positionnements d'Omar Bongo et d'Ali Bongo pour réguler leur pouvoir. C'est ce qui permet de comprendre, en effet, qu'une influence se produit en problématisant ce dont on parle. R. Amossy conçoit la dimension doxique comme un « soubassement ». Selon P. Charaudeau

Tout acte de langage se produit dans une situation de communication qui donne des instructions de production et d'interprétation du sens aux partenaires de l'échange ; le sens résulte d'une co-construction et donc l'acte argumentatif, qui s'y trouve, tire sa validité (et non point sa valeur) des instructions de cette situation (2008)

⁴³⁵ Anscombe, Jean-Claude. (1989), « Théorie de l'argumentation, topoi, et structuration discursive », in *Revue Québécoise De Linguistique*, 18(1), 13-55.

À la lumière de ces propos, il nous semble que les usages sociaux au sein même d'une argumentation se concilient. De plus, l'argumentation se définit parfois comme l'expression d'une opinion commune, et la doxa est ce qui caractérise le moment consensuel du discours, car elle s'appuie sur ce qui est attrayant pour l'ensemble des co-locuteurs en présence. Comment Omar Bongo et Ali Bongo tentent-ils donc de faire usages de ces différents procédés pour convaincre leur auditoire ? C'est à cette question que nous allons de répondre.

8.2. Le discours des Bongo : les procédés argumentatifs, l'argumentativité et la thématique

Dans un premier temps, rappelons encore que la tradition rhétorique nous apprend que le processus de persuasion s'opère moyennant des techniques. Si certains s'accordent sur les catégorisations démonstratives de l'argumentation, comme celles du syllogisme, de l'enthymème ou de l'analogie (en rappel au traité d'Aristote), d'autres en revanche peuvent convenir qu'une influence verbale se produit par un ensemble de procédés tacites du langage et de ses procédés figuratifs. Dans ce cas, il convient de souligner avec R. Amossy que,

Le discours argumentatif ne se déroule pas dans l'espace abstrait de la logique pure, mais dans une situation de communication où le locuteur présente son point de vue dans la langue naturelle avec toutes ses ressources, qui comprennent aussi bien l'usage des connecteurs ou des déictiques que la présupposition et l'implicite, les marques de stéréotypie, l'ambiguïté, la polysémie, la métaphore, la répétition, le rythme (R. Amossy, 2008).

On retient donc que la logique, à elle seule, ne suffit pas à expliciter le procédé argumentatif, c'est pourquoi il s'avère nécessaire de faire appel à la rhétorique et aux outils linguistiques servant à la communication. C'est ce que nous avons tenté d'éclairer dans le préliminaire de ce chapitre. Rappelons par ailleurs que lorsque le moteur de la persuasion constitue le foyer essentiel de l'argumentation, cela suppose que l'acte verbal est nécessairement mis en conflit avec un autre acte interactif, celui de l'auditoire, ses opinions, ses croyances. Ce conflit induit donc que les orateurs doivent persuader l'auditoire que leur point de vue fait autorité. Argumenter consiste alors à trouver les moyens pour provoquer une unicité de réponse, une adhésion à sa réponse auprès de l'interlocuteur, donc à supprimer l'alternative de leurs points de vue originels, c'est-à-dire la question qui incarne ces alternatives (M. Meyer 2005 : 15). C'est pourquoi, la

persuasion, moyennant l'argumentation consiste à faire changer la représentation de l'autre, quitte à être « belliqueux », quand cela s'avère nécessaire comme nous l'avons vu dans certains actes langagiers des Bongo père et fils.

Nous concevons donc que la prise de parole reste ambitieuse puisque soit, elle va à contre-courant de l'opinion de l'auditoire soit, lorsqu'elle est déjà admise, elle accentue cette vision. Mais la finalité des orateurs est d'avoir un résultat « positif » dès lors que l'argument le fait valoir. Pourtant, activer un argument quelconque ne signifie pas que celui-ci est avéré ou absolument probant. Il ne suffit pas d'affirmer son opinion, il faut argumenter, c'est-à-dire « *construire un raisonnement, trouver de bonnes raisons acceptables pour l'auditoire* » (P. Breton, 2009 : 12)⁴³⁶. C'est pourquoi, le point de vue de C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca (1958) est tout aussi important à comprendre, lorsqu'il évoque l'importance de l'auditoire, ses valeurs, ses croyances et le lieu même du discours.

De la même manière, Ducrot (1980) soutient que ce sont les choix lexicaux qui déterminent une certaine validité. En effet, seules les unités linguistiques constituent les objets d'analyse, car elles s'intègrent dans le fonctionnement de l'argumentation. En règle générale, argumenter consiste à construire un raisonnement cohérent. En d'autres termes, il s'agit d'opérer une démarche cognitive, de réflexion, de prouesse oratoire et langagière en se servant de données lexicales. Dans ce cas, l'étude de l'argumentation s'opère sur l'observation de ces données, leur schématisation, leurs principes, leurs procédés de combinaison. C'est pourquoi, la notion de topoï qui est définitoire, désigne la matérialité opératoire de l'argumentation, tout comme les procédés de construction de l'argumentation comme les figures et les thèmes.

8.2.1. Les éléments argumentatifs : étude lexicale

L'étude de l'argumentation dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo commence par l'ensemble des ressources qui forment les structures argumentatives⁴³⁷. En d'autres termes, nous faisons référence à la notion de topos, comme source, en quelque

⁴³⁶ Breton, P. (2009), *L'argumentation dans la communication*. Paris, La Découverte.

⁴³⁷ Nous faisons une impasse sur une étude argumentative et rhétorique fondée sur les preuves et les systèmes oratoires (disposition, ritualisation). Il nous semble que nous en avons relevé dans le chapitre 5 et dans d'autres chapitres en insistant sur le pathos et l'ethos. De plus, une étude du discours politique comprend intrinsèquement ces questions.

sorte, de la rationalité ou de la logique du discours. Selon le Dictionnaire de l'Analyse du Discours, la logique est l'art de penser correctement, c'est-à-dire de combiner les propositions de façon à transmettre à la conclusion la vérité des prémisses (P. Charaudeau & D. Maingueneau, 2002. : 354).

Nous entendons par logique argumentative, toute construction des éléments qui facilitent la signification du signifié et toute combinaison processuelle du texte. C'est pourquoi, si les principes de raisonnement trouvent écho dans ce sens, nous évoquons aussi les principes de la textualisation ou de la schématisation. Cela signifie alors qu'il faut focaliser l'attention sur les textes de l'intérieur, ou texture, en vue d'en faire un dépouillement en relevant chaque caractéristique formelle du vocabulaire des Bongo père et fils. Nous précisons que c'est en ces lieux (tropes) que sont recueillies les prémisses qui servent chaque genre, et par conséquent les sources d'où il faut tirer les enthymèmes sur le bon et le mauvais, le beau et le laid, le juste ou l'injuste ; de même sur les caractères, les passions et les dispositions (Aristote)

Concernant la textualisation, nous nous inspirons des travaux de J. M. Adam (2005) et de O. Ducrot (1980 ; 1984). Ces théories préconisent un regard heuristique sur les éléments linguistiques. O. Ducrot (1984) insiste sur la dimension pragmatique des énoncés, mais c'est son regard sur les connecteurs et les organisateurs du discours qui trouve un intérêt ici, dans la mesure où leur emploi intensifie et influence les valeurs argumentatives. Nous présentons ainsi, tout d'abord, les matérialités lexicales du discours des Bongo père et fils, ensuite nous verrons la saillance des connexités.

8.2.1.1. Dépouillement des catégories lexicales

Avant de mener une étude sur les procédés argumentatifs des discours des Bongo père et fils, nous avons opéré un retour sur leur textualisation, par le dépouillage lexical. À cet effet, le tableau suivant présente l'ensemble des outils ou les instruments linguistiques utilisés par les orateurs. Ce processus introductif de l'analyse argumentative consiste à mettre en évidence le fonctionnement ou le système du langage. Selon J. B. Grize :

Quiconque se propose d'étudier les mécanismes par lesquels la pensée élabore et organise la connaissance, doit nécessairement se pencher sur les productions qui manifestent son activité. Si les comportements qu'elle commande sont d'une

remarquable diversité, ceux qui conduisent à l'élaboration de discours sont particulièrement intéressants (1998 : 115-125)⁴³⁸.

L'intérêt est donc d'accorder un premier regard sur le contenu lexical des discours politiques des Bongo père et fils. Cependant, nous ne nous étendons pas sur l'amas textuel en essayant d'explicitier chaque groupe qui sont, eux-mêmes, particulièrement riches et abondants. Nous accordons néanmoins une importance à certains phénomènes que nous trouvons fondamentaux dans l'opération argumentative. C'est surtout, la façon dont ces objets subissent des transformations pour persuader qui éveille notre intérêt.

À l'aide de TXM, nous pouvons observer chaque groupe lexical avec sa portée quantitative. Ces deux contenus sont essentiels, car du point de vue comparatif, globalement, nous pouvons évaluer les différences et les similitudes du corpus d'Omar Bongo et/ou de celui d'Ali Bongo.

⁴³⁸ Grize, J.-B. (1998). Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation, in *Cahiers De Praxématique*, 115-125.

Tableau 8-1. Ensemble des unités linguistiques des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo

UNITE	FREQUENCES	F-ALI	SCORE	F-OMAR	SCORE
NOM	145693	42096	24.7878	103597	-24.7878
PRP	98907	28511	14.2983	70396	-14.2983
DET : ART	72637	20753	6.3219	51884	-6.3219
ADJ	50663	13868	-1.8329	36795	1.8329
PUN	49894	13366	-6.9714	36528	6.9714
VER : PRES	43326	11230	-18.9877	32096	18.9877
PRO : PER	41781	9952	-79.3411	31829	79.3411
KON	40172	9876	-49.8562	30296	49.8562
ADV	36992	8843	-67.001	28149	67.001
SENT	26386	7726	7.6122	18660	-7.6122
PRP : DET	25064	7446	11.37	17618	-11.37
VER : INFI	24463	6933	1.5763	17530	-1.5763
NAM	23102	9655	1000.0	13447	-1000.0
VER : PER	19908	4965	-19.7188	14943	19.7188
DET : POS	17653	5414	17.1656	12239	-17.1656
PRO :DEM	15315	3924	-9.2643	11391	9.2643
PRO : REL	13384	3235	-21.2208	10149	21.2208
PRO : IND	7726	1809	-18.0488	5917	18.0488
NUM	6877	2074	5.1697	4803	-5.1697
VER : FUTU	4310	1000	-11.4372	3310	11.4372
VER : PPRE	2726	689	-2.7889	2037	2.7889
VER : IMPF	2209	409	-23.6783	1800	23.6783
VER : SUBP	1716	368	-9.0076	1348	9.0076
VER : COND	1537	398	-1.2981	1139	1.2981
PUN : CIT	1456	458	2.9555	998	-2.9555
ABR	738	232	1.8005	506	-1.8005
VER : SIMP	563	180	1.795	383	-1.795
SYM	256	112	7.4658	144	-7.4658
PRO : POS	182	40	-1.3451	142	1.3451
INT	116	33	0.3257	83	-0.3257
VER : IMPE	69	23	0.7333	46	-0.7333
VER : SUBI	61	21	0.8087	40	-0.8087

Le Petit Robert définit la morphosyntaxe comme « l'étude des formes et des règles de combinaison régissant la formation des énoncés ». À l'aide de TXM, nous savons que l'analyse morphosyntaxique est un principe qui compte trois niveaux de représentation, les mots-formes, les lemmes et les catégories morphosyntaxiques (L. Lebart, B. Pincemin

et C. Poudat, 2020 : 63)⁴³⁹. L'étiquetage⁴⁴⁰ objectif des catégories est opéré par le logiciel de façon automatique. Le résultat nous donne un accès à l'ensemble du vocabulaire d'Omar Bongo et d'Ali Bongo selon les typologies lexicales et leurs propriétés. Cette catégorisation est nécessaire pour notre analyse. Nous pouvons, en effet, interpréter leurs valeurs rhétoriques et leurs valeurs argumentatives. Nous avons aussi accès aux réelles spécificités du vocabulaire des deux orateurs. Comme nous verrons dans certaines illustrations ci-dessous, certains emplois expriment des états. Chaque élément, en dehors des valeurs grammaticales, atteste un phénomène rhétorique ou argumentatif. Par exemple, une catégorie plus utilisée par Omar Bongo que par Ali Bongo, révèle leur comportement discursif. En d'autres termes, à l'aide des indices (score), positifs ou négatifs, nous distinguons les individualités lexicales de chaque orateur, du moins, les écarts usuels entre Omar Bongo et Ali Bongo, comme l'illustre le graphe ci-dessous. Nous avons aussi sur les colonnes de fréquences une indication du nombre d'apparition des unités lexicales. Nous remarquons d'ores et déjà que certaines catégories sont plus utilisées par Omar Bongo et/ou par Ali Bongo. Ce tableau nous permet d'amorcer une analyse descriptive des unités lexicales. La pertinence est de distinguer les choix lexicaux d'Omar Bongo par rapport à Ali Bongo et *vice versa*.

⁴³⁹ L. Lebart, B. Pincemin et C. Poudat (2020), *Analyse des données textuelles*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

⁴⁴⁰ ABR : abréviation ; PRP : préposition ; ADJ : adjectif ; PRP : det- préposition +article (au, du, aux, des) ; ADV : adverbe ; PUN : ponctuation ; DET:ART : article ; PUN : cit- ponctuation de citation ; DET:POS- pronom possessif (ma, ta...) ; SENT : balise de phrase ; INT : interjection ; SYM : symbole ; KON : conjonction ; VER : cond- verbe au conditionnel ; NAM : nom propre ; VER : futu ; verbe au futur ; NOM : nom ; VER : impe- verbe à l'impératif ; NUM : numéral ; VER : impf : verbe à l'imparfait ; PRO : pronom ; VER : infi- verbe à l'infinitif ; PRO:DEM- pronom démonstratif ; VER : pper- verbe au participe passé ; PRO:IND- pronom indéfini ; VER : ppre ; verbe au participe présent ; PRO:PER- pronom personnel ; VER : pres- verbe au présent ; PRO:POS : pronom possessif (mien, tien...) ; VER : simp- verbe au passé simple ; PRO:REL- pronom relatif ; VER : subi : verbe au subjonctif imparfait ; VER : subp- verbe au subjonctif présent.

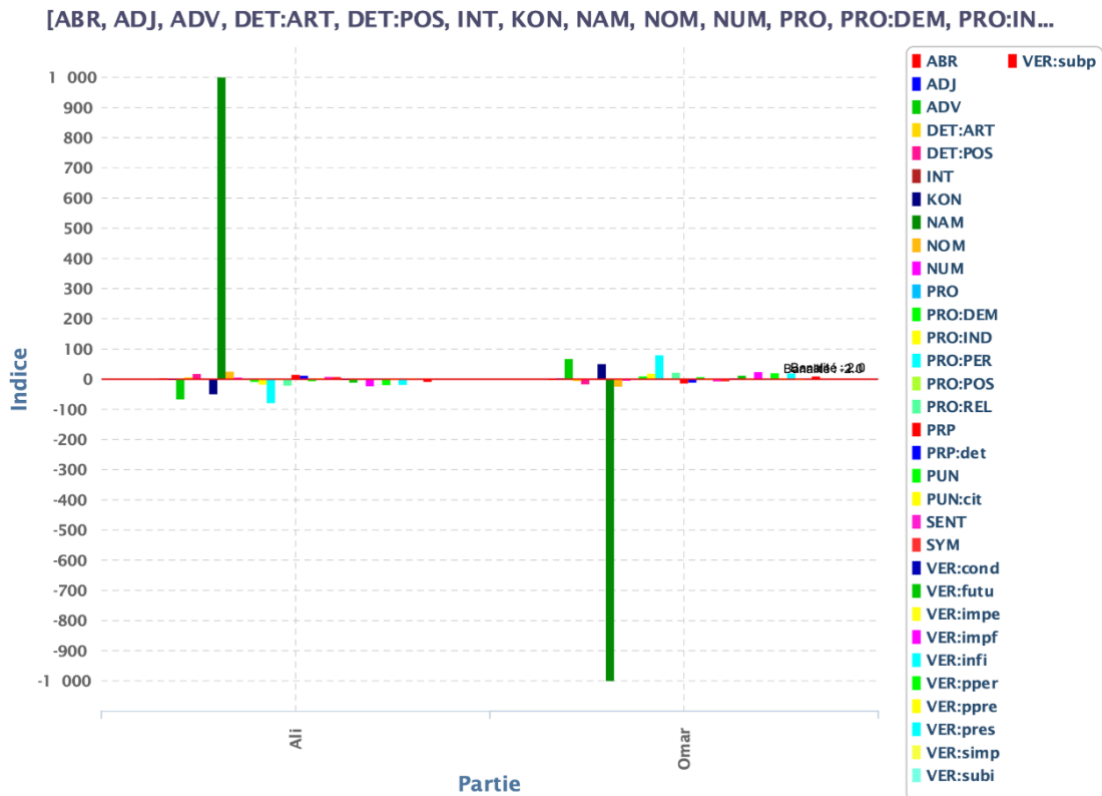


Figure 8-1. Graphe de répartition lexicale dans le corpus Bongo.

En observant ce graphe, nous voyons que le vocabulaire d'Ali Bongo est dominé par une nominalisation comme l'atteste les écarts usuels sur le tableau. Alors qu'Omar Bongo privilégie une personnalisation de la parole (PRO-PER : 79.341), nous avons vu, chez Ali, que ce choix lexical d'une part, permet de contourner le « je », d'autre part, il pourrait signifier que l'orateur privilégie un langage de technocrate. C'est pourquoi, nous pouvons également observer chez Ali Bongo une surutilisation du langage des « chiffres » (NUM : 5.1697) et des « *abréviations* » (ABR : 1.8005) qui servent de preuves à l'argumentation. En accord avec le propos de B. Buffon, il nous semble que cette stratégie lexicale traduit, le caractère abstrait, « dédramatisant » [...] de l'orateur.

Celui-ci laisse surtout entendre que les réalités déplorées relèvent d'une causalité purement technique à laquelle la technique peut remédier, masquant ainsi la responsabilité des responsables (2002 : 336)⁴⁴¹.

Ce point de vue, bien que subjectif, à notre avis, peut être avéré. Seulement, d'un point de vue stratégique, le langage des chiffres permet de véhiculer une certaine

⁴⁴¹ Buffon, B. (2002), *La parole persuasive*. Presses Universitaires de France.

compétence tout comme le caractère « technocrate » du vocabulaire d'Ali Bongo. Autrement dit, il donne une illusion de pragmatisme, nous y reviendrons plus tard.

Nous pouvons aussi supposer, à propos des substantifs, qu'ils sont par excellence la matière textuelle définissant, entre autres, les thèmes. Parce que la sélection d'un mot n'est jamais dénuée de poids argumentatif, même si elle n'a pas fait l'objet d'un calcul préalable, et si au premier abord ce mot semble ordinaire et passe inaperçu (R. Amossy, 2012 : 184).

Au regard de ces explications, nous observons aussi que les discours d'Omar Bongo et Ali Bongo sont particulièrement denses. Cela nous a amenée à identifier d'ailleurs des phrases étendues (voire, « phrases-paragraphe » avec 35 mots en moyenne). Dans ce cas, nous supposons que certains items de connexités tels que « et », les virgules, entre autres, permettent un allongement du texte. Car les items de connexité assurent les liaisons textuelles d'une part, d'autre part, intensifient la parole des orateurs. Par connecteurs, « *on attend les termes appartenant à diverses catégories grammaticales : articles, conjonctions [...], locutions conjonctives, adverbes, etc.* » (P. Charaudeau & D. Maingueneau, 2002. : 128). Leur apport transcrit les complexités phrastiques de l'acte verbal des orateurs. Distinctivement, c'est Omar Bongo qui a une plus grande fréquence de connexité, soit un score positif de 49.8562 par rapport à Ali Bongo. Les amas lexicaux d'Omar Bongo transcrivent une certaine logomachie. L'orateur tente d'enliser l'auditoire dans une masse lexicale en occupant le plus possible l'espace communicationnel. Nous verrons d'ailleurs que cela peut justifier les redondances et les répétitions significatives des discours d'Omar Bongo (chapitre 9).

Distinguons par la suite les figures de répartition du vocabulaire d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, selon l'ordre chronologique. Ce procédé, en rapport avec l'observation précédente, décrit l'étendue des discours des Bongo père et fils.

Dimensions de la partition Omar_Bongo_text_dates dans le corpus Omar_Bongo
286 Partie(s)

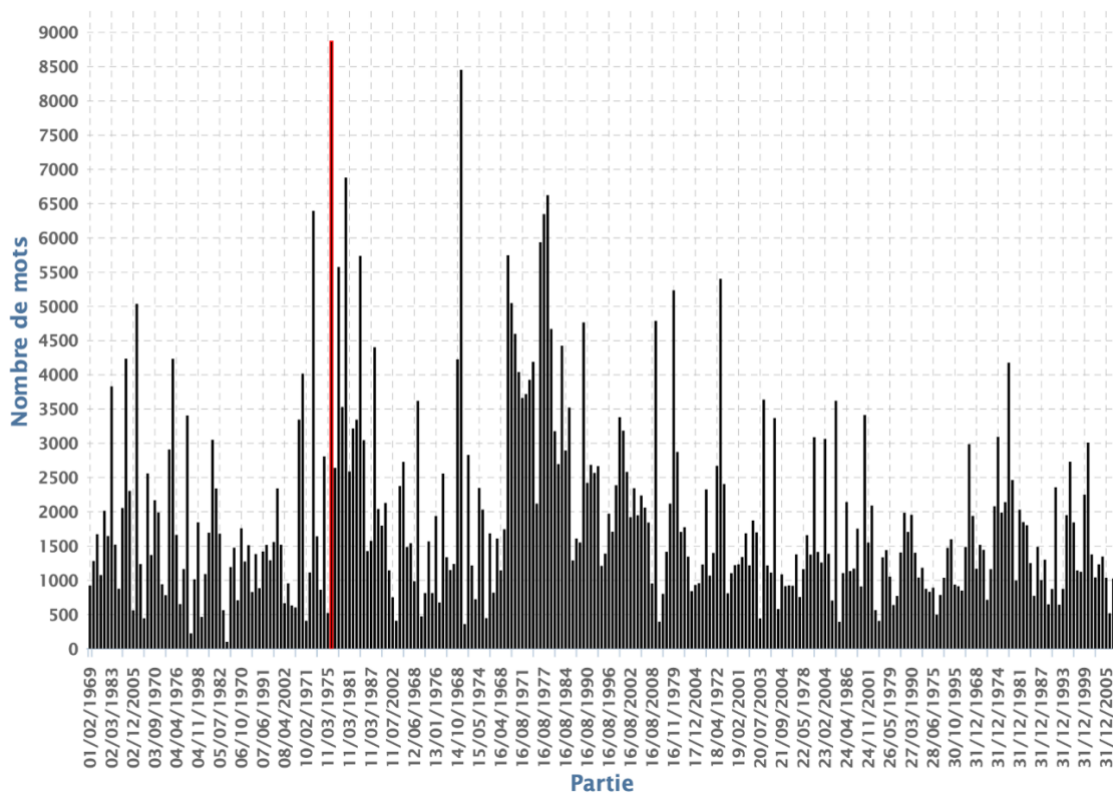


Figure 8-2. Répartition lexicale des discours selon l'ordre chronologique

Les deux graphes attestent, entre autres, que le vocabulaire d'Omar Bongo et d'Ali Bongo est irrégulier. Toutefois, nous observons que les périodes intensives de la prise de parole d'Omar Bongo se situent au début de sa prise du pouvoir (entre 1968 et 1990), sans doute en raison de la domination du Parti Unique et d'une activité politique constante sur le territoire gabonais. Le discours le plus distinctif, avec 8869 occurrences, est celui du 11 mars 1976 (« Fête de la Rénovation »). Le plus remarquable est qu'il se différencie de celui du 14 octobre 1977 (« *Trente-Deuxième Assemblée Générale Des Nations Unies* »). Ce contraste contextuel atteste une certaine omniprésence de la parole d'Omar Bongo durant cette période. Alors que dans les années qui suivent, nous observons une certaine régression.

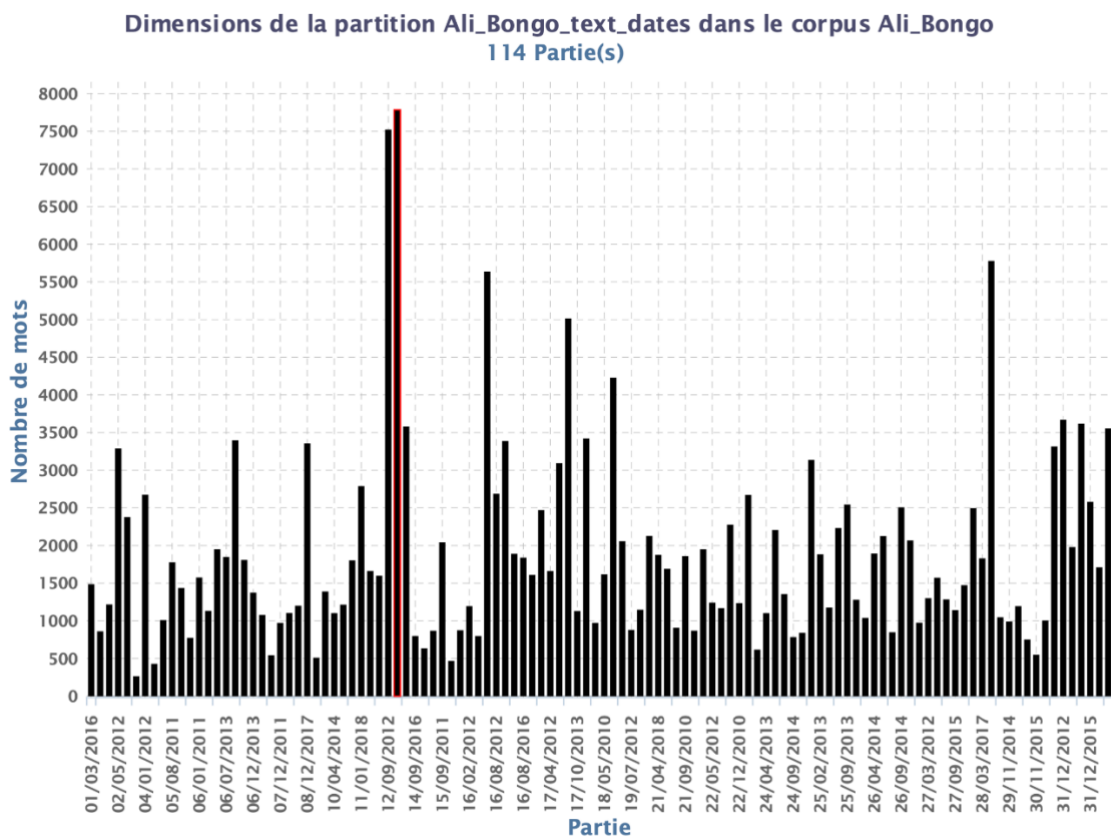


Figure 8-3. Répartition lexicale des discours d’Ali Bongo selon l’ordre chronologique.

La caractéristique fréquentielle de la parole d’Ali Bongo diffère de peu, au niveau du contraste contextuel. Nous insistons cependant, comme le montre le graphe précédent, sur le fait que les propriétés lexicales d’Ali Bongo sont quasiment négatives par rapport à celles d’Omar Bongo. La singularité d’Ali Bongo, à propos de cette répartition chronologique du vocabulaire se trouve au niveau des discours prononcés le 12 septembre 2012 au Congrès des Chambres du Parlement et à l’ouverture de la campagne présidentielle de 2016 (7784 occurrences). L’activité politique devant le Congrès consiste à dresser un bilan de la situation du pays et la campagne, un moment propice pour gagner l’électorat. Toutefois, nous pouvons en déduire qu’Omar Bongo et Ali Bongo exploitent, en volume, le vocabulaire en fonction du contexte.

Nous continuons cette présentation en insistant sur les catégories verbales. Trois modes dominant dans les discours d’Omar Bongo et d’Ali Bongo : les verbes à l’imparfait (soit un indice positif de + 23.6783 d’Omar Bongo qui exprime une idée durative par rapport à Ali Bongo), les verbes au futur (+11.4372 Omar Bongo) projectifs et les verbes

au présent (+19.7188 Omar Bongo) descriptifs. Ali Bongo domine par l'emploi des verbes au mode impératif, au subjonctif et à l'infinitif qui expriment l'ordre. Le graphe suivant témoigne de cette répartition différentielle. Les déficits correspondent à des écarts usuels entre les deux orateurs.

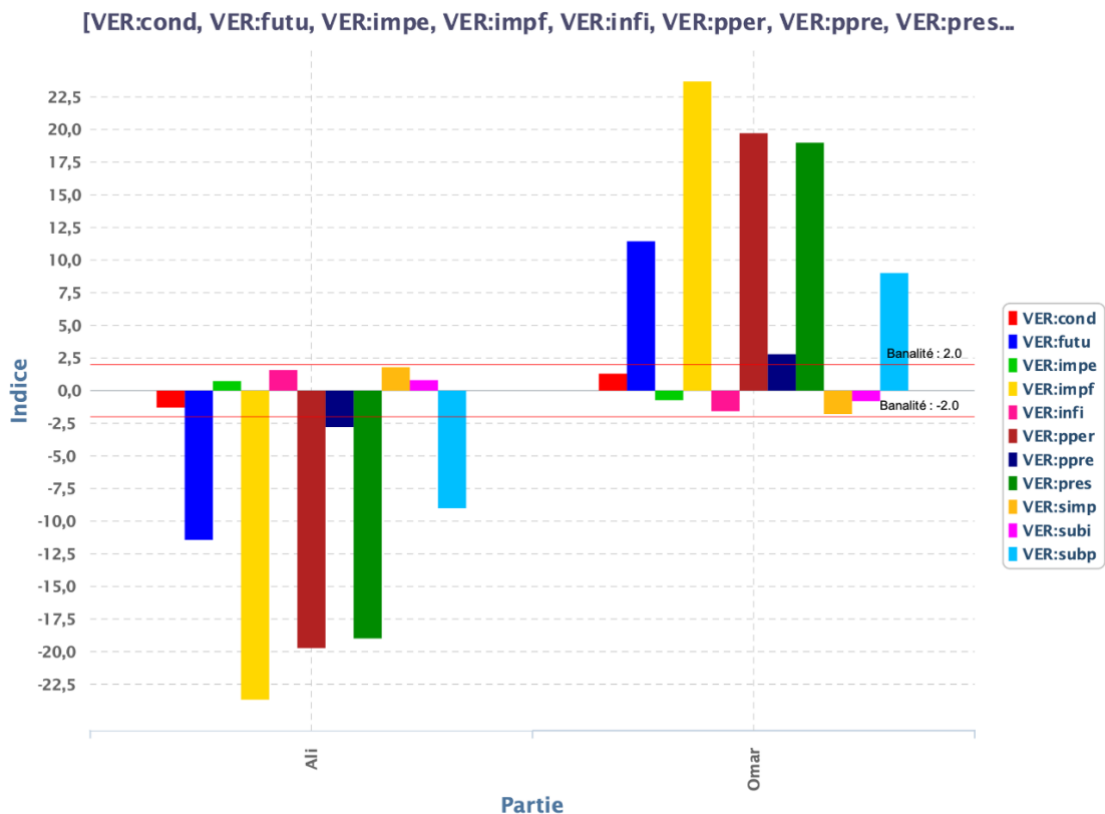


Figure 8-4. Fréquences des verbes chez Omar Bongo et chez Ali Bongo

Les ressources temporelles, par l'emploi des valeurs modales des verbes, chez Omar Bongo et Ali Bongo ne doivent pas être réduites à un système de règles grammaticales ou de textualité. L'emploi du passé, du futur, du présent correspondent à des intentionnalités pragmatiques. Nous pensons ainsi que chaque temps oriente significativement l'auditoire sur une certaine représentation. Nous l'avons d'ailleurs mis en évidence à propos de l'emploi de l'impératif (chapitre 6) qui accentue notamment le caractère autoritaire et pédagogique des orateurs. Car, « *les noms, les adjectifs et les compléments du nom, les verbes sont autant de formes linguistiques susceptibles de*

traduire ponctuellement telle ou telle valeur modale... » (J. M. Gouvard, 1998 : 52)⁴⁴². Par exemple, nous pouvons observer sur la figure, le suremploi de l'imparfait chez Omar Bongo. Les temps imperfectifs permettent à l'orateur de maîtriser l'espace-temps, de mener, entre autres, une introspection en influençant le présent :

O.B.

- En cette journée anniversaire, je revois le Gabon à l'orée de son indépendance. Réaliser ce que nous avons fait pouvait paraître alors un rêve. Et pourtant, progressivement, au rythme de nos capacités, nous construisons notre pays, en dépit des difficultés (*Fête de l'Indépendance*, 16 août 2001).

Quelques indicateurs nous permettent d'être situés dans le temps présent tels que l'acte verbal introductif « *en cette journée* ». L'orateur actualise un événement antérieur en employant le passé. Cela permet, dans le procès, d'indiquer à l'auditoire, avec l'opérateur « *et pourtant* » que l'événement n'a pas eu de conséquence sur le présent. Par conséquent, cet emploi verbo-historique, renforce le processus argumentatif d'Omar Bongo et influence, par le temps, les actions sociales qu'il mène et qu'il continue de mener au-delà des « *difficultés* ». Il montre à l'auditoire que le temps ne prédomine pas sa hardiesse. D'ailleurs le « *nous* » permet d'inclure l'auditoire dans la narration, de soustraire son égo au profit des forces communes.

A.B

- Dans cette optique, **il me plaît de porter** à votre connaissance que **je suis aujourd'hui** résolument engagé, et avec moi tout le Gouvernement, dans la mise en œuvre d'un programme économique dont l'objectif majeur est de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025(*Times Ceo Summit Africa*, 22 mars 2011)

L'emploi du présent (VER : pres), quant à lui, manifeste le moment de la parole (aujourd'hui) ou le repère exact de l'acte langagier. Dans ce cas, l'extrait précédent amène, par exemple Ali Bongo, à présenter son engagement au moment du discours. Le présent, à notre avis, rend l'événement, ou la résolution réelle. Les adverbes, « *aujourd'hui* », « *résolument* » renforce cette dimension.

O. B.

- D'une certaine façon, j'ai fait mon travail et je le ferai toujours pour lancer ces projets, initier ces perspectives, tracer la voie pour accroître les chances du Gabon. **Mais le Chef de l'État n'est pas tout seul.** Dans mon projet, **je n'ai choisi que des choses que je pouvais faire** (*Fête Nationale de l'Indépendance*, 16 août 2007).

⁴⁴² Gouvard, J.-M. (1998), *La Pragmatique. Outils pour l'analyse littéraire*. Armand Colin.

Certaines formulations sont assez composites, comme dans la séquence précédente extraite du discours d'Omar Bongo. Les effets verbaux mettent en évidence l'omniprésence des orateurs. En introduisant les trois modes temporels à la fois, les orateurs peuvent manœuvrer sur les variations. Dans ce cas, on peut postuler qu'on a affaire à une certaine maîtrise du temps et des valeurs sous-entendues. Les orateurs, particulièrement Omar Bongo, noient l'attention de l'auditoire dans ces temps pour renforcer un ethos responsable. Si le passé est rétrospectif, le présent assoit l'acte réel en termes de Je-ici-maintenant et le futur est un acte promissif. L'orateur paraît dominer chaque évènement qui se présente à lui. Ainsi, si ces temps s'opposent, il n'en demeure pas moins, selon cette séquence, qu'ils servent à montrer une certaine réalité, notamment, la démonstration de l'action politique ou du pouvoir d'Omar Bongo.

Observons aussi le cas des adjectifs et des adverbes.

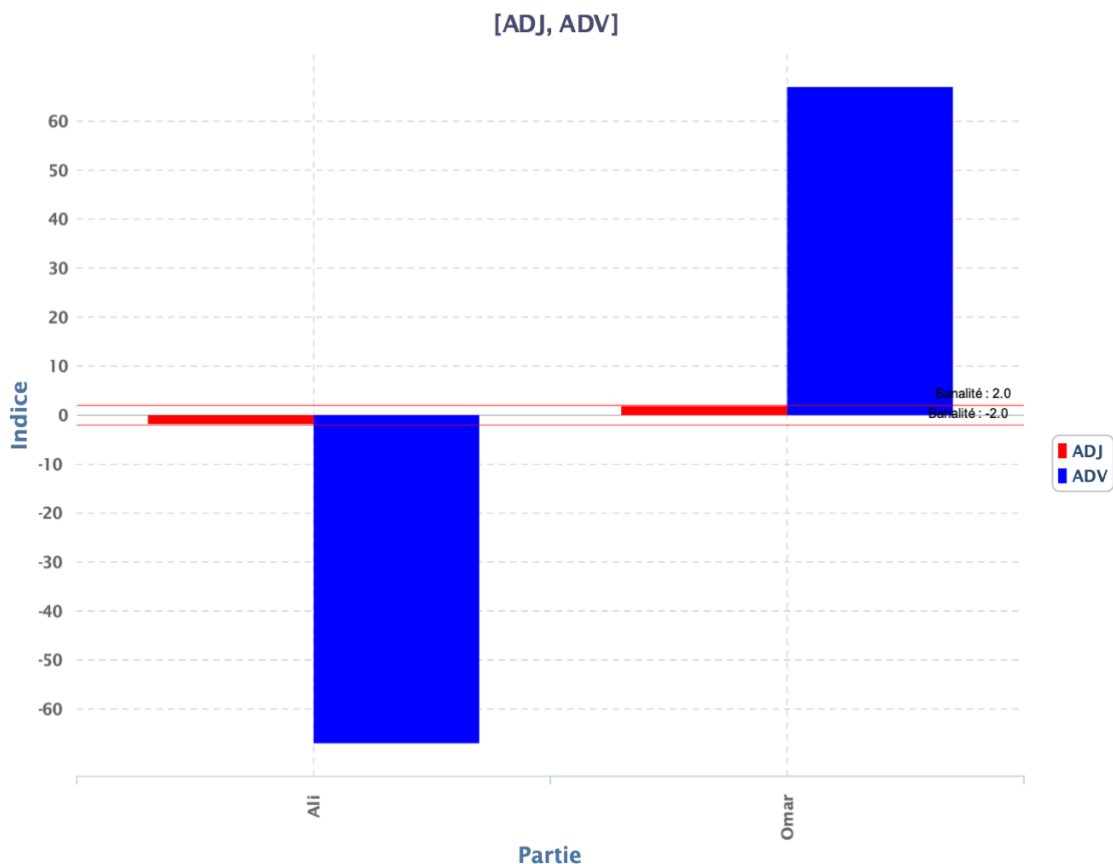


Figure 8-5. Fréquences des adverbes et des adjectifs chez Omar Bongo et chez Ali Bongo.

Les adverbes sont des items complexes du fait de leur grammaticalisation, d'ailleurs la frontière entre l'adjectif et l'adverbe est minime. Car, un adjectif peut être adverbialisé.

Considérons ici, leur répartition quantitative. Nous voyons à l'aide de ce graphe, qu'Omar Bongo adverbialise considérablement son discours (indice positif élevé), alors que chez Ali Bongo, l'apport est quasiment banal. L'adverbialisation n'est pas un procédé argumentatif négligeable, bien au contraire, il est le signe des figures d'amplification. L'adjectif, tout comme l'adverbe affecte, en effet, le contenu discursif pour accentuer la valeur pragmatique des énoncés.

Notre préoccupation dans cette section était de mettre en lumière le lexique d'Ali Bongo et d'Omar Bongo. Toutefois, cela n'évalue guère l'argumentation, du moins, la modalisation argumentative de leur parole. Une présentation générale de ces données montre, néanmoins, que chaque orateur a plus ou moins sa propre ligne lexicale. Cela est évalué grâce aux valeurs statistiques. Autrement dit, chaque orateur entretient un certain rapport singulier avec les mots choisis pour former son système discursif. Cette conclusion peut être hâtive, par conséquent, dans les sections qui suivent, nous analyserons plus spécifiquement les valeurs argumentatives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Pour cela, commençons par aborder les opérateurs et les connexités.

8.2.1.2. Saillance des connecteurs et des opérateurs argumentatifs

On reconnaît que dans le texte, des systèmes de connexités interviennent en assurant sa cohésion et en signalant sa structuration. Que l'on parle de connecteurs ou d'opérateurs argumentatifs, peu importe, mais l'essentiel est que ce sont des unités textuelles non négligeables, car elles « facilitent », fondamentalement, l'analyse des constructions argumentatives, et manifestent, entre autres, les stratégies discursives opérées par l'orateur. Généralement, ils sont définis comme des signes qui marquent les jonctions entre les énoncés ou des signes qui assurent l'enchaînement des propositions. Ils comprennent les conjonctions de coordination, les conjonctions de subordination, les adverbes, les locutions, les prépositions. Nous les appréhendons d'un point de vue rhétorique, c'est-à-dire que ce sont des instruments servant à la négociation de la relation orateur-auditoire, c'est-à-dire de la persuasion. Chaque connecteur est affecté à un énoncé en ayant un rôle non seulement cohésif mais aussi fonctionnel. Un connecteur peut servir à justifier, à expliquer, à orienter. Nous reprenons le tableau suivant de R. Ghiglione. Son essai de classification nous semble probant, car il indique les stratégies fonctionnelles des opérateurs. Non sans critique, chaque opérateur peut subir une catégorisation différente

selon l'emploi qui lui est subordonné. Toutefois ces re-catégorisations, nous semblent répondre au but assigné au discours :

Comprendre comment des sujets communicants tentent de jouer les jeux communicatifs pour le gain de l'enjeu, en donnant à voir et/ou à entendre un certain type de stratégie dans la mise en mots des objets en jeu dans la négociation interlocutive. Dans cette stratégie les opérateurs constituent, l'une des « chevilles ouvrières » (R. Ghiglione, 1995 : 241)⁴⁴³.

But superordonné	Opérateurs concernés (listes non exhaustives)
1. Dénoter le réel	D'abord, ensuite, enfin, finalement, puis, en même temps, plus tard, alors, avant que, d'ici à ce que, d'ici que, jusqu'à ce que, ici, là, ici même, par, entre autres, notamment/en particulier, à savoir, comme, ainsi que, de même que, à mesure que, au fur et à mesure que, afin que, pour que, de manière à ce que, de façon à ce que, ainsi, aussi, plus, moins, plutôt, ou mieux, voir page, comme il a été signalé, cf. ...
2A. Exprimer une logique, la cohérence d'une pensée	Premièrement, deuxièmement, etc., d'ailleurs, d'autre part, du reste, et, de nouveau, en outre, encore, également, de plus, aussi, de même, voire, or, non, ou, si... alors, mais, ni, car, c'est que, c'est à dire que, en d'autres termes, à savoir, c'est pourquoi, ainsi, en effet, aussi, par conséquent, donc, alors, d'où, bref, en somme, comme, parce que, puisque, par conséquent, de manière que, de façon à ce que, de sorte que, en sorte que,
2B. Exprimer un état ou une attitude	oui, peut-être, formes adverbiales en <i>ment</i> (absolument, complètement, heureusement, etc.), très, si, à moins que, pour peu que, pour autant que, à supposer que, dans la mesure où, dans le cas où, à condition que, dans l'hypothèse où, ...
3. Gérer l'échange interlocutoire	Or, mais, en revanche, au contraire, par contre, toutefois, néanmoins, cependant, pourtant, quoique, bien que, encore que, quand même, au fond, en fait, finalement...

Figure 8-6. Buts superordonnés et opérateurs

Selon Charolles, par exemple, les propriétés des connecteurs et opérateurs,

⁴⁴³ Ghiglione, R. (1995), « Opérateurs argumentatifs et stratégies langagières », in *Hermès, France*, 1988, 15(1), 227-244.

Reposent sur l'occurrence de marques instructionnelles ayant pour fonction conventionnelle de signaler au destinataire que telle ou telle unité doit être comprise comme entretenant telle relation avec telle ou telle autre (Charolles, 1993 : 311)⁴⁴⁴

Les caractéristiques des connecteurs sur le tableau précédent ne sont pourtant pas saisies si aisément dans un procès discursif. Mais, elles se transcrivent au niveau organisationnel, en d'autres termes, seule la textualisation révèle leur fonction pragmatique. Nous comprenons que c'est la place qu'ils occupent au sein des énoncés qui définit leur effectivité. Nous établissons, tout de même, une différence entre les connecteurs argumentatifs et les opérateurs argumentatifs. En effet, si le premier est une catégorie de morphèmes, comme leur nom l'indique, de connexité, ils relient deux énoncés ou plusieurs vers une conclusion identique. Le second est une catégorie de morphèmes qui oriente l'argumentativité. À l'inverse du connecteur, l'opérateur modifie le potentiel argumentatif, sans modifier la valeur informative. Car sa propriété est d'intervenir au sein même du noyau argumentatif en modifiant sa valeur sémantique (inférence, supposition, opposition). Prenons l'exemple des deux séquences suivantes extraites du corpus d'Ali Bongo et d'Omar Bongo.

A.B.

- Le Gabon ne se résume pas à Libreville. Notre pays compte neuf (9) provinces et quarante-huit (48) départements. Tous ont leur singularité. C'est cette diversité qui fait notre richesse en tant que Nation. Il nous faut **donc** la préserver. **C'est pourquoi** le Gabon doit être harmonieusement développé en tout point de son territoire (*Lancement du fonds d'initiative départementale*, 21 avril 2028).

O. B.

- Ces difficultés, il est **probable** que le Gabon **n'aurait pu** les surmonter seul, en ces quelques années où il a dû, **presque** au pas de charge, à la fois relever les défis de la nature, triompher des obstacles techniques et résoudre les problèmes financiers. **Heureusement**, et à aucun moment, il ne s'est trouvé seul, **en particulier** en cette période fatidique de février 1973 (*Arrivée du Transgabonais à Boué*, 18 janvier 1983).

Les connecteurs que nous soulignons dans ces deux extraits se différencient par leurs valeurs conclusives. Cette orientation permet de déceler les arguments formulés par les orateurs, du moins les segments directifs et les segments subordonnés. « Donc » et « c'est pourquoi » permettent d'introduire la conséquence. Ali Bongo ordonne les arguments en donnant une force à chacun d'eux. Les connecteurs fonctionnent donc comme une échelle

⁴⁴⁴ Charolles, M. (1993), « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions », in *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, S. Moirand et al. éd., Berne, Peter Lang, p. 301-314

de force, et à mesure qu'ils sont introduits, l'orateur indique l'information la plus conséquente à retenir par l'auditoire.

Dans le cas d'Omar Bongo, à la différence d'Ali Bongo, nous observons la spécificité processuelle des relateurs dits de connexités et l'autre, d'opérateurs. Les connecteurs qui servent à relier les énoncés sont conclusifs (Ali Bongo), alors que les opérateurs cherchent à modifier l'orientation argumentative (Omar Bongo). Les négations sont par excellence des propriétés qui affectent les segments et marquent le fait que l'action doit être comprise comme invalidée (ou non effective), mais le cas de « presque » indique l'intensité de cette action. Cela signifie implicitement que le Gabon a été confronté à des charges, ou que cela ne l'a pas été (cet opérateur est alors contradictoire-montre le degré de potentialité de l'assertion d'Omar Bongo). Par conséquent, cette situation argumentative met l'auditoire dans l'ambivalence entre le vrai et le faux. En effet, l'orateur n'atteste pas que cette situation a eu lieu mais qu'elle l'a atteint fébrilement. Toutefois, « heureusement » vient conclure ou atténuer les segments négatifs ou cette vision négative, car l'orateur exprime un certain soulagement. On peut en déduire que les opérateurs témoignent la dimension subjective (par ricochet, émotionnelle) chez l'orateur. De façon générale, les différenciations entre les connecteurs et les opérateurs permettent de résoudre la hiérarchisation séquentielle et de considérer l'influence implicite qu'ils opèrent sur les arguments.

Par ailleurs, le traitement des marques de connexités, au sein du discours peut aussi diverger selon qu'ils sont considérés pour leur fonction logique ou selon qu'ils sont retenus comme des valeurs pragmatiques (ou rhétorique). On note que la dimension logique de ces objets, semble « délaisser » l'intensité communicationnelle exercée au sein de ces interactions et particulièrement les influences sous-jacentes, c'est-à-dire, le « faire-faire » du langage. Ils ne privilégient, en effet, que des règles opératoires. Pour notre part, nous dépassons ici l'effet de grammaticalité et l'effet cohésif. C'est pourquoi, nous nous distancions de l'idée de « texte », pour investir à la place celui de « discours », conformément à notre méthode d'analyse qui consiste à reconnaître la valeur pragmatique des catégories textuelles telles que les relateurs. Nous admettons que leurs poids peuvent définir une attitude argumentative, parce qu'un effet argumentatif est un type d'effet perlocutionnaire (au sens d'Austin 1970), à savoir un aspect non conventionnel de l'usage du langage, et correspond essentiellement à un effet de conviction, affirme J. Moeschler

(1994)⁴⁴⁵. C'est pourquoi, le caractère pragmatique des marqueurs (ou relateurs) fait écho pour nous, en se rapprochant au mieux de l'orientation persuasive du langage politique. Toutefois, les connecteurs et les opérateurs argumentatifs assurent le fonctionnement des énoncés en modifiant l'action langagière recherchée par les orateurs mais ils sont également en adéquation avec les structurations textuelles, d'où leur hétérogénéité. Pour comprendre ce fait, un énoncé, selon O. Ducrot,

A un aspect logicoïde dans la mesure où sa compréhension exige qu'on l'estime susceptible de conduire à d'autres énoncés : on ne peut pas penser l'avoir compris si on n'admet pas que le locuteur l'a donné comme l'indice ou la preuve (peut-être réelle, peut-être seulement prétendue) que tels ou tels autres énoncés seraient légitimes ou au moins vraisemblables (1983 : 86).

Le fait, pour nous, de revendiquer l'apport pragmatique des connecteurs argumentatifs signifie que nous intégrons certains modules au lieu de nous embourber dans des répartitions catégorielles de types de marqueurs, de types relateurs argumentatifs et leur fonction linguistique ou grammaticale. Avant de proposer quelques illustrations, nous présentons dans le graphe suivant les répartitions statistiques des emplois des connecteurs et des opérateurs dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Cela nous permet de retenir certaines remarques à leur propos.

⁴⁴⁵ Moeschler, J. (1994), « Structure et interprétabilité des textes argumentatifs », in *Pratiques*, 84(1), 93-111.

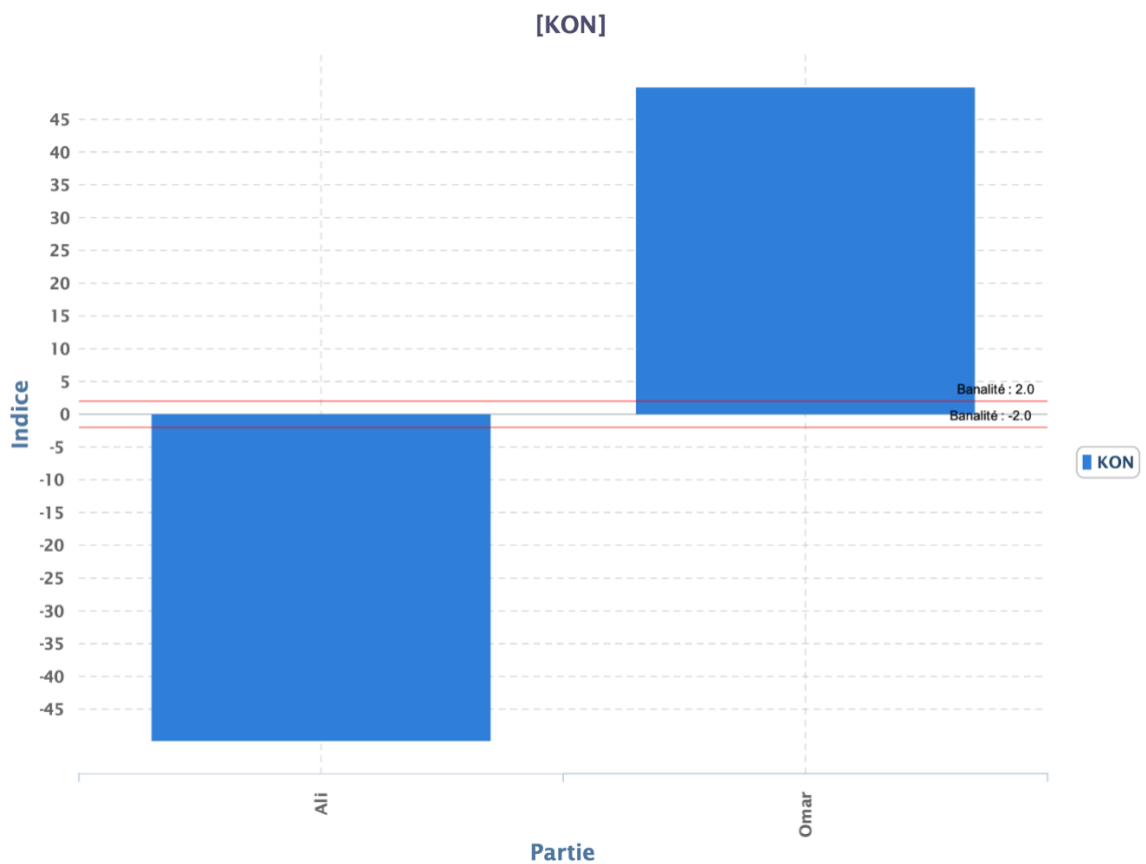


Figure 8-7. Les connecteurs dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.

Cette figure atteste ainsi l'emploi inégal ou distancé des connecteurs et des opérateurs chez Omar Bongo et Ali Bongo. Nous observons donc un indice plus radicalement négatif ou minime chez Ali Bongo que chez Omar Bongo. La parole d'Omar Bongo se caractérise donc par un important usage des relateurs, cela peut être dû à l'écart quantitatif de discours, mais l'indice négatif chez Ali Bongo, vu le tableau précédent, signifie aussi qu'Omar Bongo en use préférentiellement. Sur le tableau suivant, nous dressons les morphèmes les plus utilisés chez l'un ou l'autre :

Tableau 8-2. Connecteurs les plus fréquents dans les discours d'Omar Bongo et Ali Bongo

Word	F_Ali	F_Omar
Et	6057	14940
Que	1785	7410
Ou	236	1077
Mais	238	744
Comme	348	1050
Si	134	597
Car	164	612
Afin	178	320
Parce	79	393
Ni	73	311

Il nous semble complexe dans le cadre de l'analyse argumentative des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo d'établir une comparaison sur la base d'une recherche effective de différenciation. Il existe en effet des canons propres à tout discours, c'est pourquoi, le langage paraît être universel. Nous pensons, toutefois, qu'on ne peut établir l'universalité de l'emploi des morphèmes comme le critère absolu d'engrenage des unités argumentatives entre Omar Bongo et Ali Bongo. En contexte, l'universalité s'ébranle, selon nous, sur le positionnement des orateurs et le procédé persuasif recherché. Toutefois, le tableau démontre déjà le caractère argumentatif du discours politique des Bongo père et fils, et par conséquent un certain emploi cyclique et contiguë des relateurs argumentatifs d'une part, et la dominance du « genre délibératif » de la parole politique, d'autre part.

Cependant, ce tableau nous permet d'observer les occurrences des connecteurs chez chaque orateur en prenant connaissance des écarts usuels entre les deux, à l'exemple des conjonctions, « et » et « que », appelées également des mots outils. Si l'une permet de joindre ou d'additionner des segments ou plusieurs, l'autre est beaucoup plus complexe. « Que » peut être une conjonction, un adverbe ou un pronom, qui a pour fonction syntaxiquement, de nominaliser ou d'adjectiver une phrase. Sémantiquement, la fonction de « que » est de suspendre la valeur de vérité de la proposition qu'il introduit. On voit

bien que certains connecteurs peuvent à la fois mettre en jonction des segments, mais aussi en modifier la valeur argumentative (cf. CNRTL).

Nous renforçons cette analyse par les données du logiciel Tropes. Selon l'analyse opérée par ce logiciel, les catégories fréquentes de connecteurs sont : les connecteurs de but, soit 3.2% pour 294 occurrences et les connecteurs d'addition représentant 67.4 % soit 6225 occurrences chez Ali Bongo. Chez Omar Bongo, nous avons des connecteurs de cause qui représentent 11.4% (3101 occurrences) ; de but 2.8 % (755 occurrences) et d'addition 58.7% (15980 occurrences). Ces données révèlent seulement l'apparition forte des catégories de connecteurs dans chaque corpus, mais cela n'exclut pas qu'Ali Bongo peut user des connecteurs de cause par exemple. Dans le cas de notre analyse, nous allons étudier quelques connecteurs et opérateurs argumentatifs. Nous ne tiendrons pas compte du tableau précédent, notre sélection est donc aléatoire mais s'inspire tout de même des travaux de O. Ducrot (1983), de R. Ghiglione.

8.2.1.2.1. Études de quelques connecteurs argumentatifs

Les morphèmes de types *mais, or, car, parce que, bien que, certes, donc*, entre autres, sont des connecteurs qui sont utilisés dans la réalisation de l'acte argumentatif. Leur propriété est de tisser les propositions ; en d'autres termes, ils actualisent des corrélations interséquentielles, nous l'avons déjà dit. Certains indices, cependant, nécessitent d'être examinés pour les modéliser : les distinguer en contexte d'une part, d'autre part, leurs caractéristiques étant leur hétérogénéité, elles aussi dépendent des fonctions argumentatives exercées. Pour ces derniers indices, en suivant l'orientation de J. Moeschler (1985 : 62)⁴⁴⁶, il faut distinguer, parmi les connecteurs, les prédicats à deux places, des prédicats à trois places. Un connecteur argumentatif est un prédicat à deux places (de type CA (p, r)), si les segments X et Y qu'il articule en surface peuvent remplir une fonction argumentative et s'il n'est pas besoin de faire intervenir un troisième constituant (à fonction d'argument ou de conclusion). Donc, *alors, par conséquent, car, puisque, parce que*, constituent autant de prédicats à deux places, par exemple.

⁴⁴⁶ Moeschler, J. (1985), *Argumentation et conversation éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris, Hatier

En revanche, un connecteur argumentatif est un prédicat à trois places (de type CA (p, q, r)), s'il est nécessaire de faire intervenir, entre deux variables argumentatives associées à X et Y, une troisième variable implicite à fonction d'argument ou de conclusion. Dans ce cas, *décidément, quand même, pourtant, finalement, mais d'ailleurs, même*, sont des prédicats à trois places. Le deuxième critère classificatoire concerne la fonction argumentative de l'énoncé introduit par le connecteur. Les connecteurs introducteurs d'arguments (*car, d'ailleurs, même, mais*) sont à distinguer des connecteurs introducteurs de conclusion (*donc, décidément, quand même, finalement*). Lorsque le connecteur est un prédicat à trois places, il s'agit de distinguer les connecteurs dont les arguments sont coorientés (*décidément, d'ailleurs, même*) de ceux dont les arguments sont anti-orientés (*quand même, pourtant, finalement, mais*).

Cet éclairage heuristique nous permet de mettre en évidence quelques illustrations. Par ailleurs, il nous semble périlleux de mener un exercice de classification des connecteurs dans un corpus tel que le nôtre. Du point de vue comparatif, nous allons seulement éclairer comment chaque jonction est mobilisée en contexte chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, sans insister sur les éléments de différenciation entre les deux orateurs. Nous retenons, par exemple, l'intégration du connecteur « *alors* » dans les séquences suivantes :

O.B.

- Recherchons ce qui nous rapproche et nous réduirons **alors** progressivement les facteurs qui nous divisent et que certains esprits s'ingénient à manipuler pour mieux nous tenir à leur merci (*Deuxième conférence de CICIBA, 07 janvier 1983*).

A.B.

- Nous **n'avons pas** le droit de continuer à disperser des ressources en subventions diverses mal orientées, **alors que** les Gabonais les plus démunis, ceux qui en ont le plus besoin, **n'en voient pas** l'impact (*Discours à la Nation, 16 août 2013*).

Comme nous le disions précédemment, les aspects contextuels sont des facteurs conséquents pour l'analyse d'un connecteur tel que « *alors* ». Car il joue un rôle crucial dans les énoncés, du fait de son poids directif dans le parcours interprétatif chez l'interlocuteur ou l'auditoire, mais aussi dans la stratégie argumentative opérée par Omar Bongo et Ali Bongo. Remarquons ainsi que le caractère linguistique du connecteur « *alors* » se démarque par son usage polyfonctionnel dans les deux séquences. On peut préalablement remarquer que sa nature est de relier deux prédicats : une assertion majeure et une autre, mineure (nous parlons de mineure par exemple dans l'énoncé d'Ali Bongo, où la première « *nous n'avons pas le droit* » (majeur), subordonne la seconde). Notons,

dans le cas d'Omar Bongo, que « *alors* » est utilisé pour indiquer un résultat ou une conséquence par rapport à un comportement suggéré à l'auditoire. L'orateur construit d'abord un argument, celui de l'unité, comme une barrière à la manipulation, et inscrit ensuite un contre argument : la division. L'opposition des valeurs le « bien » vs le « mal », est une procédure argumentative qui oblige l'auditoire à faire un choix et une adhésion à telle ou telle voie, d'ailleurs l'adverbe « *progressivement* » vient accentuer une vision positive. « *Alors* » est donc un connecteur conclusif et induit que l'unité implique un consensus.

Quant à Ali Bongo, il utilise la négation [ne-pas] dans les deux prédicats en les séparant de la conjonction « *alors que* ». Tel un outil de relation, le connecteur « *alors* » met en parallèle la mauvaise gestion des ressources et le vécu des gabonais. Nous remarquons tout de même que l'usage des conjonctions n'est pas exempté d'une certaine orientation, rendue pertinente par la négation et par la jonction relationnelle opérée par « *alors que* ». Ali Bongo donne à l'auditoire le moyen de comprendre la conséquence d'un acte négatif à une réalité négative, dans ce cas, il suggère implicitement à l'auditoire de prendre ses responsabilités (conclusion). Remarquons, en plus, les cas suivants :

A.B.

- Le Parti Démocratique Gabonais doit être à l'image de la société gabonaise. En phase et **non** en décalage. **À cet égard**, la sociologie de nos militants, de nos responsables, cela compte. **Mais** c'est aussi une question d'efficacité. **Car** comment prétendre refléter les aspirations de nos populations si la base de notre parti comme son sommet ne sont pas à l'image de cette population ? (*Communiqué de presse*, 08 décembre 2017).

O. B.

- Le Gabon a, **certes**, eu ses problèmes particuliers. Il continuera **sans doute** à en connaître, **car** il n'y a pas de vie qui ne soit, dans une certaine mesure, tissée de problèmes, jalonnée d'obstacles (*Départ du Gabon d'Air Afrique*, 01 décembre 1976).

Dans les séquences précédentes, on peut observer que les connecteurs assurent la cohésion des énoncés et délimitent le raisonnement des orateurs. Les orateurs partent d'un argument principal [(« *Le Gabon a, certes, eu ses problèmes particuliers* » (O. B), « *Le Parti Démocratique Gabonais doit être à l'image de la société gabonaise* » (A. B.)], pour une insertion de la conjonction explicative : « *car* », qui indique ainsi le second prédicat. La conjonction « *car* » induit l'explication, c'est-à-dire un autre argument, car les orateurs tentent de légitimer la prémisse majeure, de la renforcer avec d'autre représentation argumentative.

Attardons-nous un tant soit peu sur les locutions et connecteurs que nous avons soulignés : *à cet égard, mais, sans doute, certes*. Pour enrichir chaque raisonnement, les locutions sont des indices d'une prise de position ou d'éléments instructeurs. Les positions qu'elles occupent, c'est-à-dire avant la conjonction « *car* », sont dignes d'intérêt pour notre réflexion, dans la mesure où ce sont des outils qui renforcent le raisonnement des orateurs, quand bien même, ils servent à structurer. À notre avis, ils élargissent le premier prédicat en formant un procès discursif pragmatique, notamment chez Ali Bongo « *tel le Parti démocratique, telle la société gabonaise* » (A.B). Car « *Mais aussi* » ne fonctionne pas comme une opposition, mais comme une addition. Cette locution surajoute le fait qu'en dehors de « *la sociologie de nos militants, de nos responsables* » ; « *l'efficacité* » (A. B.) signale donc l'argument, qui est sous la forme d'une question rhétorique mais en réalité induit une position assertive d'Ali Bongo.

La notion de doxa, au sens de lieu commun ou de représentation sociale, trouve un sens chez Omar Bongo. Le « *car* » subordonne l'acte majeur pour insérer les représentations générales de « *l'obstacle* » ou du « *problème* » de la société comme un argument (en l'occurrence toute personne dans une vie est confrontée à des problèmes). Pour l'orateur, cela suppose une raison d'acceptabilité ou de compréhension, de la situation du départ de « *Air Afrique* ».

Sur le tableau proposé par R. Ghiglione, nous avons remarqué qu'une répartition typologique ou catégorielle des connecteurs permet une identification des caractéristiques d'une proposition et d'une conclusion. En dehors des exemples précédents, nous illustrons en trois catégories quelques types de connecteurs, du moins, nous avons remarqué que les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo en regroupait trois : ceux qui se définissent cohésifs, ceux qui sont contre-argumentatifs et ceux qui sont conclusifs. Nous l'avons dit, c'est le statut de la subordination du second ou du troisième prédicat qui détermine quelle est la caractéristique du connecteur et quelle est la conclusion opérée par l'orateur. Par ailleurs, la présentation que nous faisons ici n'est pas comparative.

Dans un premier temps, la parole est formée à partir des objets qui assurent son cheminement. Les items de connexités, appelés également des mots outils, sont des éléments argumentatifs qui établissent des relations : cohésives, énumératives, additives, transitives, explicatives, causatives, résumatives (Voir tableau G. Ghiglione). Tous ces connecteurs sont potentiellement argumentatifs, c'est-à-dire, qu'ils affectent

nécessairement son orientation en indiquant qu'elle est la position ou la pensée des orateurs. Remarquons cette séquence d'Ali Bongo :

A.B.

- J'ai entrepris de renforcer la sécurisation des parcs nationaux pour assurer, entre autres, [...]. **Par ailleurs**, j'ai pris d'importantes mesures visant à réduire nos émissions de dioxyde de carbone et à relever le taux de séquestration de CO₂ de notre forêt végétale.

Toutefois, nous vivons aujourd'hui dans un village planétaire où les défis deviennent transnationaux. Face à ces défis, il nous faut joindre nos efforts pour mener des luttes collectives (*65ème Assemblée Générale de l'ONU*, 21 Septembre 2010)

- **En effet**, plutôt que de penser « Gabon d'abord », certains compatriotes, à des niveaux d'éducation et de responsabilité parfois très élevés, continuent de penser « moi d'abord », ma famille, mon ethnie sans jamais penser au Gabon. Ces comportements antipatriotiques doivent être dénoncés, condamnés et réprimés, car leur persistance met à mal la solidarité nationale. Il nous faut ensuite consolider notre pluralisme par le dialogue et l'inclusion. **C'est pourquoi**, pour nos familles et pour notre pays, faisons le choix de la concorde et rejetons la discorde (*Discours à la nation*, 31 décembre 2016)

Sans entrer dans les détails, nous noterons que l'essence de la parole politique ne saurait s'exempter des règles cohésives. Comme nous le remarquons dans ces séquences, chaque mot outil, à l'exemple de « *par ailleurs, toutefois, en effet, car, c'est pourquoi* », assure la construction logique du discours. Chaque articulateur permet à l'orateur de tisser sa pensée. En d'autres termes, à l'exemple du connecteur « *en effet* », l'orateur introduit ses arguments. La clarté naît alors de ce processus de relations phrastiques. Ali Bongo, par exemple, produit dans les séquences précédentes cette cohésion. L'orateur construit une assertion et use du connecteur « *par ailleurs* » (bien qu'oppositionnel) afin de rendre pertinent la prémisse directrice en renforçant sa position. Le « *par ailleurs* », permet de conserver cette entreprise « *magnanime* », que, en dehors de la sécurité, le second motif est tout aussi réfléchi.

Quant au connecteur « *toutefois* », c'est un adverbe coordonnant qui introduit un rectificatif destiné à empêcher qu'on ne généralise trop la portée de l'assertion précédente ou à la limiter en énonçant un fait qui en est exclu : « *toutefois* » pose deux faits qui s'opposent sans que le deuxième ait le pouvoir de détruire la valeur du premier (CNRTL). Afin de solliciter l'assistance, dans la décision, l'orateur marque une relation d'opposition « *toutefois* », qui indique que cette décision n'est pas subjective, mais qu'elle concerne l'enjeu du « *monde* ». Cette conclusion est particulièrement interpellative. Cela décrit que les processus de connexité sont des éléments de subjectivité, qui servent à agencer les arguments de telle sorte que l'auditoire saisisse la prise de position de l'orateur.

Cette démarche fonctionne également avec les connecteurs de type contre-argumentatif dans les séquences précédentes. Attardons-nous un peu sur cette question, le temps de voir d'autres caractéristiques chez Omar Bongo dans l'extrait suivant :

O.B.

- La jalousie mesquine et l'extrême naïveté sont des signes évidents de faiblesse chez un individu comme chez un peuple. **En revanche**, le respect des autres, la retenue dans les propos et le comportement sont des caractéristiques essentielles d'un peuple majeur (*Fête de la Rénovation*, 11 mars 1985).

Les morphèmes oppositifs sont généralement ceux qui viennent disjoindre deux prédicats contraires. L'un permet à l'orateur d'exprimer sa pensée, l'autre d'exprimer le rejet. Omar Bongo, contrairement à Ali Bongo, en utilise davantage. Par exemple, nous avons pour « *mais* » des occurrences de 238 contre 744. Par ailleurs, quelques structures négatives, comme « *ne...pas* », « *non* », peuvent exprimer le contre argumentatif, nous le verrons à propos des opérateurs. Intéressons-nous aux connecteurs élémentaires, à l'image de ceux observés dans les extraits précédents. Omar Bongo marque par la locution adverbiale « *en revanche* » l'opposition entre deux postures. Cette forme de processus argumentatif souligne, d'une part, ce qui est bien, d'autre part, ce qui est mauvais, cela renforce l'interprétation et induit du même coup un choix implicite. L'argument d'Omar Bongo fonctionne dans une sorte de pédagogie, dans la mesure où l'orateur explicite chaque valeur. Si la conclusion, ici, est plutôt inductive, autrement dit, par l'absence d'un connecteur, cela signifie qu'elle est cognitive. Toutefois, dans d'autres séquences, certains articulateurs visent à signifier le prédicat conclusif. Observons à cet effet les deux passages suivants :

A.B.

- **Comme** nous parlons d'éducation, je voudrais, avant d'en terminer avec mon propos, citer Albert Einstein. « La définition de la folie », disait Einstein « c'est penser qu'en faisant les mêmes choses, on obtient des résultats différents ». En matière d'éducation **comme ailleurs**, si nous voulons obtenir de meilleurs résultats, nous devons **donc** faire différemment (*Rapport de la Task force sur l'éducation*, 14 septembre 2018).

O.B.

- Les ressources budgétaires de l'État, les revenus que nous tirons du pétrole, de notre manganèse, de notre uranium et de nos bois, sont réinvestis par l'État en bâtiments, en routes, en ponts, en matériel, en salaires. L'État est **ainsi** de très loin le premier employeur du Gabon, le principal et, parfois, l'unique client des entreprises. Il est omniprésent dans pratiquement tous les secteurs de l'économie nationale. **Par conséquent**, il nous semble juste et logique de demander aux entreprises, qui exploitent nos ressources naturelles ou qui travaillent essentiellement avec l'État, de prévoir l'augmentation significative de la participation gabonaise à leur capital (*Fête de la Rénovation*, 11 mars 1976).

Les connecteurs dits conclusifs ou concessifs parachèvent le raisonnement. Si les connecteurs argumentatifs et contre-argumentatifs permettent un enchaînement et une subordination, le connecteur conclusif indique que la proposition doit être comprise comme un effet de clôture ou de conséquence. C'est donc une relation conclusive, entre autres, qui est paramétrée entre les actes directifs et le prédicat final. Nous avons souligné dans les séquences précédentes, les connecteurs conclusifs et d'autres connecteurs pour mieux étayer notre analyse. Le connecteur « *comme* » chez Ali Bongo est additionnel dans le premier et dans le second, il est comparatif. Le connecteur « *donc* », qui nous intéresse ici, a une fonctionnalité « conclusive », tout comme chez Omar Bongo où nous avons « *par conséquent* ».

Nous avons tenté d'analyser les connecteurs argumentatifs dans les discours d'Omar Bongo. Nous sommes partie du constat que les connecteurs permettaient un enchâssement du raisonnement. Toutefois, nous avons constaté que leurs propriétés pouvaient tout de même diverger. La dimension cohésive du discours n'exclut pas une certaine effectivité en influençant les systèmes de la construction de l'argument mais aussi son interprétation. C'est pourquoi, chaque connecteur est significatif qu'il soit additif, subordonné ou conclusif. Nous avons ainsi vu qu'Omar Bongo et Ali Bongo s'appliquent aux règles de constructions du discours. Les connecteurs sont alors des instruments qui permettent aux orateurs d'être concis. Nous n'avons pas analysé certaines formulations, à l'instar des connecteurs, comme nous pouvons l'observer dans les énoncés d'Ali Bongo. D'autres matériaux langagiers donnent des instructions, du point de vue sémantique, aux énoncés, à l'exemple de cette séquence : « *Comme nous parlons d'éducation, je voudrais, avant d'en terminer avec mon propos, citer Albert Einstein. « La définition de la folie », disait Einstein « c'est penser qu'en faisant les mêmes choses, on obtient des résultats différents »* ». On voit en effet que certaines formulations avec des ponctuations, indiquent la cohésion de l'énoncé d'une part, d'autre part permettent à l'orateur d'orienter son argumentation. Certainement, l'analyse des opérateurs argumentatifs nous éclairera davantage.

8.2.1.2.2. Étude de quelques opérateurs argumentatifs

Nous en dressons d'abord un tableau afin de mettre en forme l'ensemble des opérateurs récurrents dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Nous allons ensuite étudier quelques items pour voir leur fonctionnalité.

Tableau 8-3. Les opérateurs les plus récurrents dans le discours des Bongo père et fils

	<i>Unité</i>	Fréquences	Ali	Omar
1.	Plus	3227	916	2311
2.	Ne	3143	606	2537
3.	Pas	2977	538	2439
4.	N'	1929	244	1685
5.	Aussi	1274	343	931
6.	Donc	927	224	703
7.	Tout	922	229	693
8.	Bien	798	163	635
9.	Encore	777	153	624
10.	Toujours	671	120	551
11.	Aujourd'hui	552	97	455
12.	Ainsi	501	127	374
13.	Comme	496	124	372
14.	Pourquoi	487	149	338
15.	Également	484	186	298
16.	Même	473	140	333
17.	Non	470	112	358
18.	Ici	446	157	289
19.	Déjà	414	104	310

Bien évidemment, Omar Bongo se distancie d'Ali Bongo par un usage plus étendu et plus récurrent des opérateurs. Ce tableau dénote aussi une récurrence des adverbes. Lorsque nous avons défini l'opérateur comme un instrument, c'est que son insertion dans l'acte langagier affecte la valeur argumentative et non l'information donnée par les orateurs. Par exemple, selon O. Ducrot (1983), une phrase p' comportant l'indication quantitative « presque » x, par exemple, est orientée vers les mêmes conclusions que la phrase p, comportant x. Les orateurs utilisent les opérateurs pour dénoter une certaine valeur. À cet effet, nous allons analyser quelques opérateurs, à l'exemple de « *plus* », « *toujours* », « *même* ». Ces items sont de nature adverbiale. Comme nous l'avons vu précédemment, les adverbes sont susceptibles d'affecter l'ensemble du prédicat. Autrement dit, ils sont toujours en liaison avec l'énoncé afin d'habiter l'information donnée par l'orateur et d'accentuer son degré pragmatique. Examinons la séquence suivante :

A.B

- Il est de notoriété que le Gabon jouit d'une stabilité climatique qui s'est affermie à travers le temps. **Aussi longtemps** que nous préserverons notre forêt, nous sommes **plus ou moins** assurés de minimiser l'impact du changement climatique dans notre pays (65^{ème} Assemblée Générale de l'ONU, 21 Septembre 2010).

Nous avons dans ces séquences, l'inscription des opérateurs « *aussi longtemps* » et « *plus ou moins* ». Comme nous l'observons, Ali Bongo entraîne son argument vers une certaine conclusion. L'orateur emploie des opérateurs pour leur affecter des valeurs, dans le premier, il est question de durabilité, dans le second, de quantification. Une situation générale est présentée dans le premier : « *Il est de notoriété que le Gabon jouit d'une stabilité climatique qui s'est affermie à travers le temps* ». Il semble alors qu'Ali Bongo induit que l'impact du changement climatique est conditionné par la durée de la préservation de la forêt. La formule « *aussi longtemps* » indique à l'auditoire, qu'une action dans le temps implique une conséquence. Pour finir, la locution « *plus ou moins* » réévalue le degré de cette conséquence, tel un topos. Autrement dit, l'emploi de « *plus ou moins* » indique tout de même que cet acte ne peut être négligé, et peut avoir des conséquences positives ou négatives.

Le « *plus ou moins* » fonctionne aussi comme l'opérateur « *presque* ». Or, « *presque* » est contradictoire, il n'indique pas que la conséquence est absolue, mais désigne une certaine fébrilité. L'insertion d'un opérateur ne modifie pas l'information mais impacte la réalité présentée par les orateurs. Observons également les deux extraits suivants :

A.B.

- L'histoire nous a appris des choses. À travers les siècles, ceux que la démocratie gêne agissent et ont toujours agi de la même façon. Ils ont créé des événements dramatiques pour rendre son exercice impossible. Alors je veux appeler les Gabonais à l'**extrême** vigilance (*État d'avancement du processus électoral*, 14 septembre 2016).

O.B.

- Il y a des choses qui se taisent et, si l'histoire est **un éternel** recommencement, il faut **toujours** remonter au commencement (*Réélection à la présidence*, 12 août 1986).

L'opérateur « *toujours* » permet de marquer la durée. Il induit dans ces deux extraits la continuité d'une action. Les séquences d'Ali Bongo sont particulièrement spectaculaires, avec l'inclusion des adjectifs entre autres. La phrase « *À travers les siècles, ceux que la démocratie gêne agissent et ont toujours agi de la même façon* » est orientée vers la conclusion, celle d'indiquer à l'auditoire que le comportement de « *ceux*

que la démocratie gêne » est continu. Si les opérateurs sont retirés, par exemple, l'information aura le même sens, cependant, en s'incorporant dans les énoncés, l'argument d'Ali Bongo n'a pas le même degré de valeur. La situation électorale rend la position de l'orateur particulièrement offensive. Car un contexte électoral amène l'orateur à s'insurger contre l'adversaire. C'est pourquoi, les opérateurs indiquent que le comportement des adversaires est continûment contraire à l'éthique, à la démocratie. Cette vision négative est entretenue par les adjectifs « impossible » pour renforcer la position négative des adversaires/ « ceux », par conséquent de susciter chez l'auditoire/les gabonais une « extrême vigilance ».

Cette analyse nous paraît être conjointe dans le cas d'Omar Bongo. Nous avons vu précédemment que l'adverbe « toujours » est récurrent dans ses discours. Cet item, tout comme l'adjectif « éternel », influence la portée argumentative de l'acte de l'orateur. Celui-ci exhorte l'auditoire à faire une introspection « continue » quand les « choses se taisent ». Nous avons déjà fait remarquer que certains opérateurs pouvaient avoir des portées différentes selon leur emploi contextuel. Le cas de l'opérateur « même » s'y adjoint. D'une part, l'usage de « même » peut induire que l'orateur insère une valeur comparative entre deux systèmes, comme c'est le cas chez Omar Bongo dans l'extrait suivant :

O.B.

- **C'est ainsi que** notre pays est parti d'un niveau très bas en 1967 pour figurer aujourd'hui dans le peloton de tête des pays africains, **et même** du Tiers-Monde engagés tous dans la bataille du développement économique et social (*Vœux du nouvel an 1978*, 31 décembre 1977).

- J'avais dit à une certaine occasion que s'il fallait vous mettre dans des avions pour visiter certains pays, je crois qu'au retour, vous diriez après toute comparaison faite que le Gabon est quand même un pays où il fait bon vivre, car dans certains pays, pour avoir son salaire, il faut attendre 4, 5, ou 6 mois. Ce qui ne se passe pas chez nous, **quand bien même** il y a cette bureaucratie à la coloniale (*Rencontre avec les étudiants au Campus Universitaire*, 08 février 1978).

Dans un premier temps, Omar Bongo hiérarchise le parcours historique du Gabon. Les modalités temporelles permettent à l'auditoire de se référer en fonction du présent. L'orateur montre, par cette hiérarchisation, l'évolution du Gabon, d'une position inférieure à une situation qualitativement supérieure. L'opérateur « même » indique que l'argument d'Omar Bongo est plus fort que les précédents. Autrement dit, l'orateur montre que l'espace de comparaison du Gabon peut désormais s'élargir. Omar Bongo place donc les pays du Tiers-Monde au sommet des seuls pays Africain dans « la bataille

du développement ». D'un point de vue historique, cet argument fait autorité alors que le Gabon tente de prospérer depuis l'Indépendance. Omar Bongo se propose donc de montrer que la situation du Gabon est évolutive, il se sert donc d'un opérateur comparatif afin d'illustrer cette évolution.

Dans le second extrait, « *même* » est renforcé par une conjonction « *quand* », appelée aussi « locution conjonctive ». Cette locution marque une opposition entre certaine réalité et une autre plus ou moins inférieure ou supérieure. Omar Bongo décrit positivement la position du Gabon dans le traitement des salaires, par rapport à d'autres pays moins organisés. Le connecteur « *car* », explicite ou justifie alors la position. L'énoncé « *ce qui ne se passe pas chez nous, quand bien même il y a cette bureaucratie à la coloniale* », est particulièrement négative. Cela induit que la comparativité ou la hiérarchisation par « *même* », outille l'argument en permettant à l'orateur de construire un procès de dissemblance ou de ressemblance pour amener l'auditoire à comprendre sa position et son action.

Nous trouvons que les opérateurs sont les instruments les plus subtils à l'usage des orateurs pour convaincre l'auditoire. Pour le comprendre, nous pensons que quelques principes implicites ou explicites de l'acte langagier, entre les orateurs et l'auditoire, s'établissent. Parmi ces principes les sources de négociation et de coopération. Cela permet d'insister encore une fois sur le pouvoir du langage. Quand bien même ces sources sont canoniques, comme nous l'avons observé dans les formes lexicales d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, un vocable peut avoir plusieurs fonctionnalités, du moins renforcer une certaine conclusion dans le jeu argumentatif. Cela est remarquable par les opérateurs, c'est en cela que ce sont des instruments implicites de négociation, et par ricochet de persuasion. Les propriétés des opérateurs consistent à transformer les valeurs argumentatives des énoncés. Ce tour conclusif nous permet d'insister sur les différents aspects abordés dans cette section. Cela nous permet de revenir sur la valeur quantitative de l'argument.

8.2.1.2.3. Quand l'argument s'appuie sur une quantification adverbiale

Sur la base de nos observations, nous postulons que certains items de connexités sont associés ou induisent une typologie d'argument. Nous procédons donc à la mise en évidence de leur modalisation dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Nous

rappelons par ailleurs, comme nous l'avons observé pour certains items de connexités, que leur polyfonctionnalité exclut toute forme de classification absolue. Cela signifie que si, dans un contexte donné, ils peuvent donner un certain résultat, dans un autre, ils peuvent diverger. Par ailleurs, un style délibératif tel que le discours politique induit toujours l'usage de plusieurs connecteurs.

Nous avons remarqué au cours de notre lecture du corpus que les marquages argumentatifs sont multiples ; dans ce cas, on ne peut guère prétendre à une analyse exhaustive. Toutefois, le tableau de l'ensemble des données lexicales des deux orateurs, nous a permis d'insister sur certaines caractéristiques, eu égard à des fréquences très élevées dans notre corpus. C'est notamment le cas des connecteurs ou des marques personnelles, et à cela, s'ajoute les chiffres, en d'autres mots, les valeurs quantificatives exprimées par les adverbes. Parce que « la quantification ne fournit pas seulement un reflet du monde (point de vue usuel), mais elle le transforme, en le reconfigurant autrement » (A. Desrosières, 2008 : 11)⁴⁴⁷. C'est pourquoi, pour nous, elle trouve écho dans le processus argumentatif que les auteurs construisent. Car, en observant que les chiffres prennent corps dans les discours des Bongo père et fils, nous pensons que leurs modalisations ne peuvent être épongées, du point de vue argumentatif. Observons alors les séquences ci-dessous :

A.B.

- Dans le domaine de la Formation et de l'Éducation, vecteurs de paix et principaux piliers de la lutte contre les vulnérabilités des populations, **plusieurs** initiatives ont été menées (*36ème Conférence Générale de l'UNESCO*, 26 octobre 2011).

O.B.

- L'accroissement de nos ressources financières, la transformation matérielle rapide du pays grâce à de multiples réalisations et l'admiration comme l'envie qu'ils suscitaient, ont placé **beaucoup** de Gabonais dans un état d'esprit où le manque de volonté et de lucidité le disputait au laisser-aller et à l'esprit de jouissance (*Fête de la Renovation*, 11 mars 1979).

- Nous avons assez parlé de la politique de logement socio-économique. On me fait étudier des **tas de dossiers**, on me fait perdre un temps fou, **mais** lorsqu'il faut passer à l'action, hélas ! Je ne sais pas d'où vient la difficulté qui fait en sorte que ce qu'on me propose ne voit pas le jour (*Fête nationale de l'Indépendance*, 16 août 1984).

Dans ces séquences, nous pouvons relever les adverbes « *beaucoup* » ; « *plusieurs* », et les locutions « *plus de* », « *un tas de* ». La question qu'il convient de se

⁴⁴⁷ Desrosières, A. & Kott, S. (2008), « Quantifier », in *Genèses*, 1(1), 2-3. <https://doi.org/10.3917/gen.058.0002>

poser est de savoir quelle force argumentative fournissent ces items. En leur absence, les énoncés auraient-ils le même poids ? Cela suppose donc qu'ils communiquent une certaine réalité du fait de leur charge sémantique. Par exemple, Ali Bongo veut démontrer, à notre avis, que les actions accomplies ont un impact positif sur la vie des gabonais, mais l'item « *beaucoup* » intensifie le degré et laisse penser que toute la collectivité est affectée par son action. Cela est tout aussi valable pour Omar Bongo qui utilise « *un tas de* » pour montrer son agacement et justifier l'inaction dans la construction des logements sociaux. Ces procédés sont les mêmes si les orateurs utilisent les items « *moins* », « *peu* », comme dans les extraits suivants :

A.B.

- De manière générale, les résultats 2018 du Baccalauréat sont à peine moins catastrophiques que ceux de 2017 ! Face à cette situation, en homme d'État, je dois me poser la question : devons-nous continuer ainsi ? (*Discours à la Nation*, 17 août 2018).

O. B.

- Mes chers compatriotes, quarante ans d'existence pour une Nation c'est à la fois peu et beaucoup. Quarante ans pour construire un développement durable, c'est assurément peu. Pour autant nous ne devons pas perdre de vue que nous avons déjà fait beaucoup (*Fête National de l'Indépendance*, 16 août 2001).

Ce que ces extraits attestent, c'est que la quantification à l'aide de l'adverbe induit une certaine conclusion. Ainsi, qu'elle soit négative ou positive, elle joue sur la perception. Alors que le procédé tautologique « *à peine moins* », chez Ali Bongo oriente l'énoncé vers un degré négatif. L'opérateur renforce sa position critique à l'égard des résultats du BAC. Omar Bongo, quant à lui, manie « *peu et beaucoup* » pour décrire à la fois la maturité de la Nation, et à la fois, le temps insuffisant. L'enchaînement des *topoi* est assez spectaculaire chez Omar Bongo et complexifie d'ailleurs, notre analyse. En effet, nous avons d'abord une prémisse argumentative qui décrit l'ambivalence quantitative. Nous avons ensuite, le deuxième prédicat, renforcé adverbialement par « *assurément peu* », qui indique le temps insignifiant. Le dernier prédicat, introduit enfin, par l'opposition locutive « *pour autant* », est conclusif. Ainsi par la négation « *ne...pas* », Omar Bongo tente d'influencer l'attitude de l'auditoire, qui doit, entre autres, considérer « *quantitativement* » (« *beaucoup* ») les actions déjà menées, malgré le « *peu* » de réalisations.

Le terme « *quarante* » est aussi assez suggestif. C. Fallon écrit qu'« *au-delà des mots, les chiffres sont consubstantiels à l'action politique* » (2014)⁴⁴⁸. Nous avons en effet distingué une activité discursive fondée sur la quantification adverbiale dans les discours des Bongo père et fils. Toutefois, Ali Bongo a un indice positif plus élevé qu'Omar Bongo. Nous émettons l'hypothèse selon laquelle, loin d'être tendancielle, ces données caractérisent un moyen d'argumentation. Nous nous inspirons du propos de P. Bacot et *alii.* qui dit que :

S'il existe bien un langage des chiffres, il faut se demander quelles en sont les propriétés, ce qu'il permet de dire ou de taire, ce que sont ses rapports aux valeurs et aux passions, qui en sont les utilisateurs principaux, quelles stratégies il sert, quelle est la place de la controverse dans le dialogue qu'il génère et, finalement, quel lien particulier l'unit à la chose politique (2014 [En ligne])⁴⁴⁹.

Par cette assertion, nous voulions observer en quoi la quantification adverbiale ou le langage du chiffre, pour emprunter le terme de l'auteur, accentue la compétence oratoire. Selon le logiciel TXM, cette particularité apparaît avec indice positif chez Ali Bongo par rapport à Omar Bongo, comme le montre ce graphique :

⁴⁴⁸ Fallon, C. (2014), « Des chiffres de la politique à la politique du chiffre : le cas des réformes du financement de la recherche dans les universités belges francophones », in *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2(2), 113-131.

⁴⁴⁹ Bacot, P., Desmarchelier, D., & Rémi-Giraud, S. (2012), « Le langage des chiffres en politique », in *Mots*, (100), 5-14.

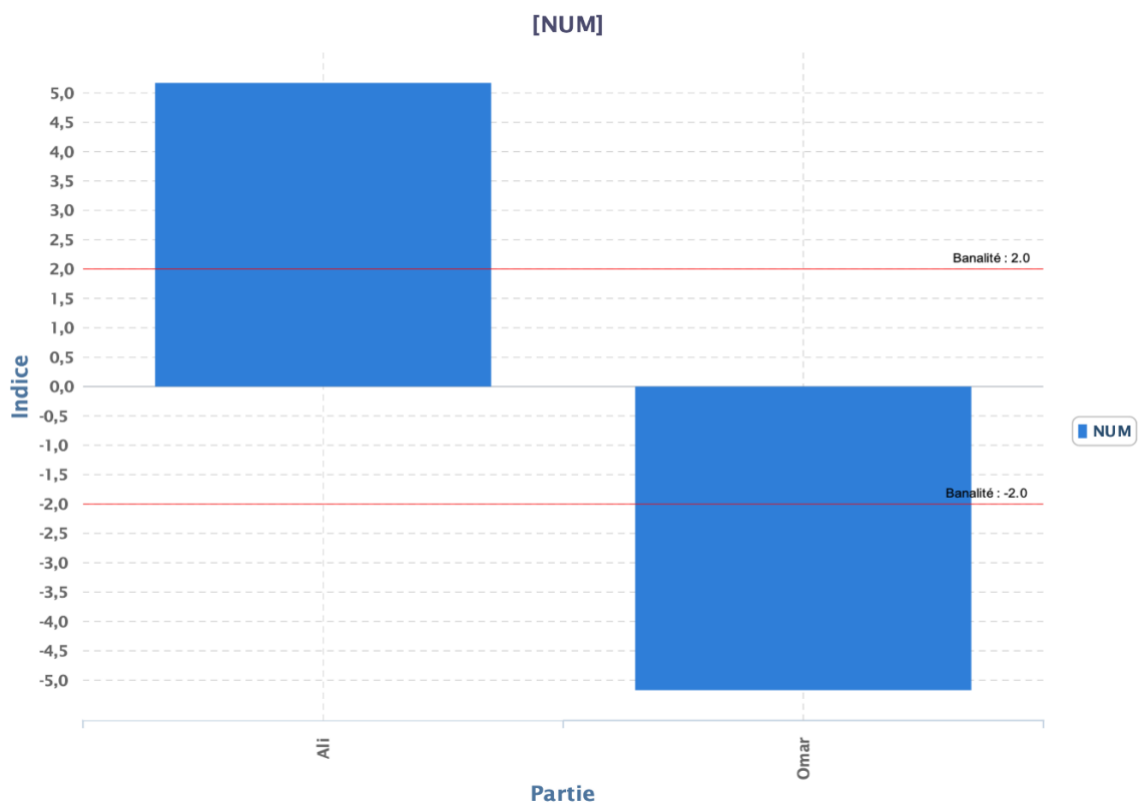


Figure 8-8. Fréquences des chiffres dans les discours d'Omar Bongo et Ali Bongo

En effet, si les chiffres permettent aux orateurs de renforcer les arguments en valorisant leur connaissance sur le « monde », ils érigent pourtant un ethos, celui de la rigueur, du sérieux, de la maîtrise de soi et du monde. Si cette question relève beaucoup plus de l'argumentation, c'est parce que les chiffres apparaissent comme des valeurs « réelles » pour l'orateur. Nous considérons que l'utilisation du chiffre, en tant que preuve émanant d'une étude, assure l'effectivité de l'action politique. Pour dynamiser la compétence, le savoir sur des données statistiques ou la construction des arguments de chiffres, donnent à voir une certaine réalité. Par ailleurs, l'usage des figures du discours qui participent à relever le style, constitue des procédés permettant de soutenir la persuasion, car ils jouent sur l'émotivité de l'auditoire.

8.2.2. De l'argumentativité : pour une étude des figures du discours des Bongo père et fils

Nous allons considérer ici d'autres formes d'instruments argumentatifs du discours politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, en abordant trois procédés d'argumentation

référencés à partir de la portée des figures du discours. Inspirées du *Traité de l'Argumentation* de C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca (1958), les figures participent de la structuration argumentative du discours et donc du processus de la persuasion. Nous ne reviendrons pas sur les éclectiques à propos de cette notion (C. Plantin, Meyer, M. Bonhomme). Retenons que les figures, au-delà de leurs complexités définitionnelles, ont une fonction persuasive. Notre assertion tient lieu du fait que ces formes langagières, énoncées de manière singulière dans une production verbale (« ordinaire »), « attirent l'attention ». Cette singularité langagière signale, à notre avis, un moyen pour les orateurs d'enrichir l'acte langagier, de construire une autre voix de l'efficacité du discours ou est simplement une méthode de l'habileté langagière (D. Ducard, 2003 : 191)⁴⁵⁰. Nous pensons à ce propos qu'il existe des réalités ou des vérités, reléguées dans l'implicite, dont la figure serait le signal (R. Amossy & R. Koren, 2010). Par ailleurs, inscrire les figures dans le processus argumentatif, c'est considérer qu'elles sont une performance du langage, que ce soit du point esthétique, ou du point de vue sémantique ou pragmatique. En fait, il faut répondre à la question de savoir à quel besoin essentiel la figure répond (*ibid.*). Évoquons donc l'affirmation de M. Meyer qui dit que :

Les figures, dans leur diversité, présentaient une même ambition sur le plan argumentatif, à savoir renforcer la présence, frapper l'imagination sur un point précis, pour suppléer au discours littéral, trop réaliste. L'effet argumentatif des figures est de créer de la proximité, de mettre en évidence la force vive des valeurs qui unissent l'orateur et l'auditoire, de renforcer le sentiment de communauté qui peut exister entre eux. Une bonne métaphore, par exemple, c'est une vision qui impose son point de vue en s'appuyant sur une image à laquelle on ne pense pas forcément et qui, subitement, éclaire la question (2008 : 126).

Nous pouvons à la suite de cette affirmation considérer que les figures sont une part de l'argumentation, du moins, qu'elles contribuent à l'efficacité du langage. De ce fait, nous allons analyser certaines figures récurrentes dans le discours des Bongo père et fils. Nous reviendrons sur la question rhétorique et les procédés anaphoriques, que nous avons déjà examinés précédemment. Nous insisterons sur d'autres aspects à propos de leur valeur argumentative.

⁴⁵⁰ Bonnafous, S., Chiron, P., Ducard, D., & Lévy, C. (2003), *Argumentation et discours politique*. Presses universitaires de Rennes

8.2.2.1. La puissance anaphorique

Dans le chapitre 5, nous avons analysé certains aspects de la répétition dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo et nous avons relevé leur caractéristique sloganique, en d'autres termes, ce sont des séquences qui sont « auto-suffisantes » et ont des effets pragmatiques. Nous revenons sur cette figure en signifiant son effet dans la construction argumentative. À cet effet, retenons que les répétitions verbales sont des signes qui sont esthétiquement perceptibles dans le texte, si elles peuvent attirer par les aspects phoniques ; sur le plan syntaxique, elles se structurent par une amplification remarquable. Car le principe de l'anaphore est d'habiter le tissu textuel de façon dynamique, identifiable par des segments répétés. En quelque sorte, lorsqu'on dénomme l'anaphore, c'est « *lorsque, dans un segment de discours, un mot ou un groupe de mots est repris au moins une fois, tel quel, à quelque place du texte que ce soit* » (G. Molinié, 1992. : 49)⁴⁵¹. Nous allons nous focaliser ici sur sa portée pragmatique et non sur l'étude de sa textualité.

D'une façon générale, Ali Bongo se distingue par une inscription anaphorique plus étendue dans les discours de campagne électorale et les discours à la Nation. Omar Bongo, quant à lui, l'inscrit de façon itérative. Cette comparativité n'est pas absolue, les orateurs, particulièrement politiques, recourent à la répétition comme une ligne de conduite verbale. C'est pourquoi, les procédés anaphoriques sont omniprésents dans les discours des deux orateurs.

A.B.

- Mesdames, Messieurs,

Nous sommes une Nation parce que nous avons en partage notre passé.

Nous sommes une Nation parce que nous avons des ressentis communs, une vision commune du monde qui nous entoure.

Nous sommes une Nation parce que nous avons décidé d'avoir en partage notre avenir. [...] **Nous sommes une patrie parce que nous** avons conscience d'avoir hérité du labeur de nos ancêtres. **Nous le sommes aussi** par notre éducation, nos croyances, notre attitude face à la mort, notre manière d'invoquer l'au-delà. (*Discours devant les Chambres du Parlement Réunies en congrès, 12 Septembre 2012*).

O.B.

- Mais je ne terminerai pas ce message sans demander aux Gabonais une fois encore et une fois surtout de faire en sorte que la confiance puisse régner entre les uns et les autres. **Que les Gabonais** doivent comme j'ai eu à le répéter chaque fois, se dire « *nous sommes des Gabonais* » et que nous n'avons rien à envier de ce qui se passe

⁴⁵¹ Molinié, G. (1992), *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, LGF.

à droite, à gauche ou au centre. **Que les Gabonais qui, résidant à l'extérieur, sachent une fois encore, une fois de plus que le Gabon est leur mère patrie. Qu'ils peuvent vivre dans l'eau comme dans un bois, ils ne deviendront jamais un poisson. Que les Gabonais sachent que plus que jamais, l'heure est venue de dialoguer franchement, de dialoguer avec tout un chacun, de dialoguer sans arrière-pensée. Que les Gabonais enfin, en 1985,** doivent comprendre que l'esprit de facilité, que l'esprit de tribalisme sont des maux qu'ils doivent fuir, qu'ils doivent rejeter (*Vœux du nouvel An*, 31 décembre 1984).

On peut déjà observer l'anaphore par la reprise des mêmes formes prosodiques dans ces séquences d'Ali Bongo. Toutes les unités sont quasiment reprises en début de phrase ; nous référant à Berthoud (1996)⁴⁵², nous pouvons postuler que l'orateur pose le topic, à l'exemple d'Ali Bongo qui martèlent les mêmes occurrences à l'endroit du parlement « *nous sommes une Nation* ». On voit donc que l'essence de l'anaphore est de baliser un ensemble de vocables répétitifs. Ce procédé fonctionne donc comme une incantation car l'orateur tente d'inculquer à l'auditoire cette séquence en frappant sa cognition. Dans un certain sens, l'anaphore a cette faculté de faire oublier tout le discours et de ne mettre en évidence qu'une notion. Elle joue donc sur la capacité mémorielle de l'auditoire, car le discours devient particulièrement homogène. Les textes sont suffisamment courts pour que l'oreille de l'auditeur puisse percevoir le retour des mêmes structures, écrit V. Magri-Mourgues (2015). C'est en cela qu'elle s'apparente à une sloganisation, dans le sens de M. Tournier (1985). Car, l'unité sur laquelle insiste l'orateur, fait écho, telle une mélodie. D'ailleurs, on associe le rythme anaphorique à celle de l'épidictique.

Chez Ali Bongo et Omar Bongo, nous repérons l'insistance de « *nous sommes une Nation* » (A.B.) et « *Que les gabonais* » (O.B.). Ali Bongo s'adresse à la Chambre Parlementaire, ce qui lui permet d'exposer sa légitimité. Dans ce contexte l'usage de la répétition est, à notre avis, pédagogique, du moins la position énonciative de l'orateur est de définir ce qu'est une nation, « *parce que* » étant un opérateur de causalité. Ali Bongo entraîne donc l'auditoire dans l'explicatif en usant de l'anaphore qui renforce l'émotivité et la valeur communautaire. Par ricochet, l'émotion resserre les liens, réveille le sentiment d'appartenance identitaire ou sociale de l'auditoire, incite à la prise de conscience d'une pensée commune et de la reconnaissance par l'incursion de l'imaginaire social. Par ailleurs, avec l'anaphore, l'orateur dissout le discours en insistant sur le concept de

⁴⁵² Berthoud, A. (1996), *Paroles à propos approche énonciative et interactive du topic*. Paris, Ophrys.

« Nation ». Cela permet de conférer plus de valeur à la notion en tant que cadre institutionnel qui réunit tous les Gabonais sous un même toit.

Dans les énoncés d'Omar Bongo, en dehors de la construction anaphorique, nous remarquons les différentes constructions métadiscursives employées. En d'autres termes, non seulement le bouclage énonciatif dans le sens d'Authier-Revuz, (1995), « *je le une fois encore et une fois surtout/j'ai eu à le répéter chaque fois/Que les Gabonais [...] sachent une fois encore, une fois de plus* », la personnalisation « *Qu'ils peuvent vivre dans l'eau comme dans un bois, ils ne deviendront jamais un poisson* » et l'incursion adverbiale « *franchement* » s'enlisent au sein de l'anaphore. Toutes ces formules se manifestent comme un moyen d'éviter à l'auditoire d'échapper au message qui lui est adressé. C'est pourquoi, si on postule, d'une part, que l'anaphore rhétorique joue le rôle de moteur qui dynamise, revivifie l'écriture et en décuple la force, la reprise-reformulation par l'orateur confère d'autre part, à son discours une fonction autonymique. Enfin, l'effet d'insistance correspond à une forme d'autoreprésentation de la parole. En d'autres termes, une parole qui assure sa propre vérité.

La posture d'Omar Bongo est d'ailleurs invective et la modalisation du verbe « devoir » accentue l'atmosphère de dualité, comme si l'orateur s'adressait à ses adversaires. Par conséquent, l'intonation autoritaire des énoncés caractérise une voix dominante qui performe sur le devoir des gabonais à s'attacher à leur Nation, du moins, à le leur rappeler, à supposer qu'ils s'en soient distancés. Par conséquent, l'anaphore est donc un procédé pragmatique qui, associée à d'autres figures, stimule la saillance des valeurs communautaires. Par ailleurs, tout se construit autour du « *dialogue* », que l'orateur ne manque pas également de répéter « *l'heure est venue de dialoguer franchement, de dialoguer avec tout un chacun, de dialoguer sans arrière-pensée* ». Dans leur relation en cooccurrence, le vocable dialogue et ceux qui désignent les valeurs communautaires sont conjoints. L'orateur utilise d'autres termes afin de centrer le message et de continuer à interpeller l'auditoire sur des sujets d'intérêt national. Dans la suite, nous verrons que l'interrogation rhétorique accomplit également cette charge persuasive.

8.2.2.2. Les figures rhétoriques de la question oratoire

La propriété de l'interrogation est sa forme syntaxique. Elle suppose, d'un point de vue communicationnel, une réponse, du moins, elle vise à produire chez l'interlocuteur une réactivité à l'assertion énoncée. Mais l'interrogation oratoire ou rhétorique n'induit pas une réactivité communicationnelle, ni du moins, une réponse effective de l'interlocuteur. Si sa structure interrogative est formelle, c'est sa valeur rhétorique qui fait écho. C'est pourquoi, on la désigne comme une interrogation figurée car sa fonction est fondamentalement d'accroître la persuasion dans l'échange. Selon F. Fontanier :

Interroger quelqu'un, c'est le placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique, mais l'interrogation rhétorique consiste à prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse, mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre (1968 : 368)⁴⁵³.

En référence aux travaux de Fontanier, nous comprenons que tout comme l'anaphore, l'interrogation est un procédé rhétorique qui vise à captiver l'auditoire en l'enfermant dans la position de l'orateur. D'ailleurs, elle est entièrement soumise à des facteurs émotifs, car elle vise à produire une action, entre autres à charger l'émotivité de l'auditoire ou à stimuler son intérêt. Examinons par exemple les séquences suivantes :

O.B.

- Est-il besoin de rappeler que depuis plusieurs décennies, nos économies en développement vont de crises en crises ? Crises provoquées pour beaucoup par le dérèglement et la manipulation du système des échanges. Crises qui entraînent des désordres de toutes sortes : monétaires, financiers, commerciaux et même sociaux. **Est-il besoin de rappeler que l'écart entre les pays développés et ceux en développement, en matière de revenus ne cesse de se creuser ? Peut-on ignorer** par ailleurs que la pauvreté, le chômage, le Sida et le paludisme sont devenus des fléaux majeurs qui gagnent de plus en plus de terrain dans nos pays ? (*Premier sommet du groupe des 77*, 11 mai 1989)

A. B.

- Depuis, y a-t-il eu amélioration de la qualité du service au public alors que les agents de l'État ont été fortement augmentés ? Hélas, chacun peut constater que non. Prenons le cas des médecins fonctionnaires. Pourquoi font-ils grève ? Pour l'amélioration du service au sein de l'hôpital ? pour une meilleure prise en charge des patients ? Est-ce pour les Gabonais qu'ils bloquent le fonctionnement de l'hôpital ou pour leurs intérêts ? Est-ce pour les gabonais que certains médecins détournent le matériel et les médicaments pour les revendre au prix fort dans les

⁴⁵³ Fontanier, P. (1968), *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion

cliniques privées ? Et pourtant on n'a jamais construit autant d'hôpitaux de dernière génération que depuis 2009 (*Discours à la nation*, 17 août 2018)

Ces longs passages servent à relever le contexte dans lequel s'inscrivent les questions rhétoriques. Nous avons distingué deux modes interrogatoires, celui dans lequel les orateurs répondent et celui qui se comporte comme des phrases affirmatives. Comme nous l'observons dans les séquences d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, les orateurs sollicitent l'opinion de l'auditoire en mettant en évidence une certaine réalité. La mise en évidence de cette réalité est d'accentuer son effet vériste. Par conséquent, la question oratoire est profondément pragmatique. Elle incite le jugement de l'auditoire afin d'admettre la « vérité ». Autrement dit, l'auditoire se trouve dans l'obligation d'accepter cette réalité, du moins, d'aller dans le sens de l'orateur, parce que les énoncés se présentent comme vrais et donc ne peuvent être réfutés ou remis en cause. D'ailleurs la formule « *est-il besoin* » (O.B.) suppose que l'auditoire connaît déjà les faits qui lui sont présentés. Omar Bongo use notamment de l'anaphore afin de rendre les énoncés particulièrement denses et de souligner l'aspect dramatique de la situation des crises en Afrique. L'orateur règle donc sa communication en mettant en œuvre l'interrogation oratoire qui met l'auditoire dans la disposition d'accepter ou de ne pas nier cette crise. Un rapport de force implicite s'installe alors dans la communication, l'auditoire, étant dans l'obligation d'écouter l'orateur, se soustrait à l'acceptation de la vérité. Le terme crise étant par le même coup martelé par l'orateur, nous avons vu que la répétition captive l'attention de l'auditoire et agit comme une sloganisation. Pour G. Le Bon par la répétition, « *l'affirmation arrive à s'établir dans les esprits au point qu'ils finissent par l'accepter comme vérité démontrée* » (1895 : 111)⁴⁵⁴.

À ce point, nous comprenons que l'interrogation figurée a une dimension pragmatique, elle influence implicitement la position de l'auditoire. La question, qu'elle soit de forme directe ou indirecte, est à interpréter comme un appel à autrui - à son jugement, à son savoir⁴⁵⁵. Ali Bongo, par exemple, use du principe interrogatif pour exemplifier la situation inconvenante des agents de l'État gabonais. L'emploi des signes interrogatifs s'avère superflu, puisque les énoncés apparaissent comme des affirmations.

⁴⁵⁴ Le Bon, G. (1895), *Les Lois Psychologiques de l'Évolution des Peuples. La Psychologie des Foules*. Livres généraux.

⁴⁵⁵ Cf Merle, J.-M (2019), « La question et l'interrogation en contexte : point de vue énonciatif », in *Corela*, 29.

Nous observons aussi que chaque séquence est suivie d'une réponse formulée par l'orateur lui-même. D'ailleurs, chaque signe interrogatif est précédé d'une locution adverbiale ou d'un opérateur. Ce procédé permet à l'orateur de formuler une assertion après chaque question oratoire et de continuer à relater son exemple. Par conséquent, à notre avis, cet exemple formulé dans un processus interrogatif permet de déclencher l'accord de l'auditoire ou de partager le point de vue de l'orateur puisque l'événement semble avéré. Nous posons donc que les différentes questions rhétoriques servent à la construction argumentative et entrent plus précisément dans le cadre de la construction persuasive du discours. Qu'il s'agisse d'une question oratoire, c'est-à-dire sans réponse, ou que l'orateur pose des questions et y répond en vue de vivifier son monologue, ces figures rhétoriques de la question enferment l'auditoire dans une sorte de labyrinthe pour qu'il ne puisse pas démentir la réalité qui est présentée par un « oui » ou par un « non ».

8.2.2.3. La portée de l'allégorie

L'analyse que nous proposons à présent se porte sur quelques formes discursives repérées spécifiquement chez Ali Bongo. Selon Du Marsais (cité par B. Buffon),

On dit communément que les figures sont des manières de parler éloignées de celles qui sont naturelles et ordinaires ; (...) [Or,] bien loin que les figures s'éloignent du langage ordinaire des hommes, ce serait au contraire les façons de parler sans figures qui s'en éloigneraient, s'il était possible de faire un discours où il n'y eût que des expressions non figurées (2002 : 226)

Sur la base de l'idée précédente, nous observons, dans les séquences précédentes, qu'Ali Bongo fait usage de figures allégoriques dans ses discours. Ces séquences se détournent, en effet, du langage courant. C'est pourquoi, il nous semble indiquer que ces procédés concourent, d'une part, à admettre une certaine réalité, d'autre part à renforcer l'effet émotif chez l'auditoire, entre autres, cela rend son propos plus attrayant. Dans tous les cas, les figures, comme nous l'avons dit, renforcent la persuasion du discours. Observons à cet effet ces séquences :

A.B.

- Votre confiance, chers Camarades, me pèse d'autant plus que je sais que le PDG, **notre Parti, est un riche vivier de compétences avérées** et que parmi nous, aujourd'hui même, nombreux sont ceux qui sont dignes de la même confiance et sur lesquels aurait pu se porter votre choix (*Discours d'investiture au congrès du PDG, 20 juillet 2009*).

- Votre mission est difficile, **mais exaltante, car au bout des échanges naîtra la lumière annonçant le jour nouveau**. Car, comme disait le poète : « Qu'y a-t-il de

plus brillant que l'or ? La lumière. Et qu'y a-t-il de plus éclatant que la lumière ? La parole échangée » (*Ouverture du dialogue politique*, 28 mars 2017)

Conformément au langage politique habituel, on remarque ici un certain écart chez Ali Bongo. Il utilise notamment des figures « *riche vivier de compétences* » comme un qualificatif du parti politique. Nous retenons cette formulation comme un procédé figuratif dans cette séquence. En effet, pour renforcer son émotivité, Ali Bongo qualifie les compétences au sein du PDG de « *riche vivier* ». L'orateur emploie « *vivier* » hors du cadre de son acception première pour l'imager à celle du PDG. Cette forme d'écart usuelle du discours rend manifeste une forme d'allégorie. Car faire une allégorie consiste à décrire ou à raconter quelque chose avec l'intention de signifier tout autre chose. L'image ou le texte allégorique présente toujours un sens immédiat cohérent, mais ils trouvent leurs sens intentionnels dans un second degré globalement symbolique. L'allégorie renchérit l'efficacité de la parole et donne de l'énergie à l'acte verbal pour frapper l'auditoire. Le contexte communicationnel orne certainement ce procédé langagier car cela renforce son apport pathémique.

L'enjeu pour l'orateur est de construire son ethos, mais de façon implicite parce qu'il tente de faire preuve d'humilité et d'érudition. Le « *riche vivier* » permet d'accentuer la quantification des « *compétences* » au sein du PDG, et permet que son investiture paraisse de ce fait étonnante ou honorifique. D'un point de vue textuel, « chaque figure du discours est invoquée comme un argument renforçant la conclusion » (C. Plantin, 2009)⁴⁵⁶, en l'occurrence, cette figure est une subordination du prédicat « *votre confiance...* ».

Une allégorie est donc une organisation macro-structurelle au sein de l'énoncé, cela révèle donc sa propriété symbolique. C'est d'ailleurs ce que nous observons dans la deuxième séquence. Ali Bongo s'adresse au comité chargé d'entretenir le « *Dialogue national* ». L'orateur engage la dimension pathémique pour s'adresser à l'auditoire « *votre mission est difficile* » en l'habillant d'une métaphore et de l'interdiscours comme argument d'autorité. Cette combinaison des différents types de figure transpose le discours d'Ali Bongo en renforçant son efficacité. Toutefois, en construisant inhabituellement l'acte verbal, l'auteur compare « *la lumière* » au « *dialogue* », ce qui

⁴⁵⁶ Plantin, C. (2009), « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation », in *Argumentation & Analyse Du Discours*, 2(2), Argumentation & analyse du discours, 2009-04-01, Vol.2 (2).

signifie que les figures viennent d'abord affecter l'auditoire. C'est pourquoi, comme nous l'observons, la figuralité a une fonction pathémique,

Lorsque par leurs dislocations des énoncés, leurs saillances importantes ou leur vivacité énonciative, les figures révèlent les affects de leurs producteurs ou éveillent ceux de leurs récepteurs (M. Bonhomme, 2009)⁴⁵⁷.

Le procédé mis en œuvre par Ali Bongo est une comparaison ascendante. Cette forme d'amplification rhétorique a pour fonction de renforcer la plasticité des énoncés en accentuant l'évidence. Dans la section suivante, nous verrons d'ailleurs que la configuration des figures ou de l'acte verbal nécessite que les orateurs prennent en compte les représentations sociales.

8.2.3. Les singularités socio-sémantiques : étude des topoi

Nous allons à présent développer la dimension doxique du discours des Bongo père et fils. Cela signifie que nous considérons qu'une valeur sociale est imprégnée dans leurs discours. En d'autres termes, si nous avons insisté passim que le contexte est fondamental dans l'acte communicationnel, il faut cependant que le langage employé par les orateurs traite des préoccupations de l'auditoire. En d'autres termes, selon C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca « *tout discours se construit sur des points d'accord, des prémisses entérinées par l'auditoire* » (1958).

Revenons d'abord sur la notion de doxa. Dans la Rhétorique de la période classique, la doxa est essentielle dans le cadre de la communication politique. Pour mieux comprendre son étendue, nous allons nous référer aux travaux de R. Amossy. Selon l'auteure,

C'est en s'appuyant sur une topique (ensemble de lieux communs), que l'orateur tente de faire adhérer ses interlocuteurs aux thèses qu'il présente à leur assentiment. En d'autres termes, c'est toujours dans un espace d'opinions et de croyances collectives qu'il tente de résoudre un différend ou consolider un point de vue (2012 :112)

Dans cette perspective, la doxa s'inscrit dans l'acte verbal où elle véhicule les représentations sociales. Cela nécessite que les représentations soient reconnues par

⁴⁵⁷ Bonhomme, M. (2009), « De l'argumentativité des figures de rhétorique », in *Argumentation & Analyse Du Discours*, 2, Argumentation & analyse du discours, 2009-04-01, Vol.2

l'auditoire pour faire écho lors de la prise de parole des orateurs. Comment prennent-elles place dans les procédés argumentatifs ? Pour répondre à cette question nous évoquons le terme de *topoi*, non pas au sens de O. Ducrot, mais selon la Rhétorique argumentative de C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, et d'Aristote, qui considèrent les *topoi* ou la *doxa* comme les points d'accord ou les opinions partagées entre l'auditoire et les orateurs, et par ricochet, les valeurs socioculturelles.

Sur la base de cet éclairage, nous remarquons que certains phénomènes récurrents parcourent notre corpus. Comme l'indique le titre de cette section, il s'agit plutôt d'opérer une analyse des *topoi*. Autrement dit, la singularité « sociodiscursive » du discours des Bongo père et fils est prise en compte comme un phénomène contextuel dont ils se servent pour interagir avec l'auditoire. D'une part, nous pensons que ces aspects doxiques font écho dans l'ancrage des dimensions religieuses et culturelles dans le discours, d'autre part, il s'agit des topiques thématiques. Les topiques se rapportent à la notion de *doxa*. Chaque production discursive est donc balisée par les représentations qui ont des portées chez l'auditoire, c'est le cas des thèmes qui traitent généralement des problèmes de la société.

8.2.3.1. Éléments doxiques, éléments socio-discursifs

Les systèmes de représentations sociales dans le discours sont plurivoques, nous retiendrons ici deux modes d'incorporativité dont l'interdiscours et le lexique religieux. Comme nous venons de l'indiquer précédemment, toute argumentation se fonde sur les « évidences partagées ». Au cours de leurs discours, Omar Bongo et Ali Bongo puisent dans les connaissances encyclopédiques des cultures gabonaises plusieurs proverbes, ce qui confère à leur énonciation une hétérogénéité discursive. L'essor de ces voix mémorielles confère au discours plus de dynamisme et permet donc aux orateurs de consolider l'efficacité argumentative de leurs discours. En quoi un discours, qui puisent son argumentaire dans les représentations sociales est-il donc significatif ? À cette question, nous tentons de montrer ici que les pratiques sociales sont des « *stimulus* » qui renforcent le procédé de persuasion d'une part, et, d'autre part, attestent la singularité sociale du discours des Bongo père et fils, en s'y inscrivant.

Le premier niveau d'inscription sociale des *topoi*, chez Omar Bongo se situe au plan de l'interdiscours. L'interdiscours permet la circulation des éléments doxiques. Le second

niveau est l'incursion des termes religieux ou l'évocation du divin. Cette pratique permet aux orateurs de se saisir de l'imaginaire collectif, du moins, des valeurs sociales particulièrement interpellatives pour l'auditoire. Nous partons donc de l'hypothèse que ces procédés, qui mobilisent particulièrement l'attention de l'auditoire sont argumentatifs. Retenons alors ces séquences d'Omar Bongo :

O. B.

- Il y a un proverbe du Haut-Ogooué qui dit que **lorsqu'il y a un mort, celui qui pleure le plus, c'est l'assassin**. Si les Français sont les premiers à se sentir visés, c'est que leur conscience n'est pas tranquille. Mais ce ne sont pas " les " Français, mais certains Français (*Problème de l'Immigration*, 04 Avril 1976).

- Mais nous pensons aussi qu'il nous appartient, à nous Africains, d'exercer rapidement nous-mêmes nos propres responsabilités et de nous sentir davantage concernés dans la solution des problèmes de notre continent. L'un d'entre nous déclarait récemment : « **Quand le feu brûle dans la maison du voisin, il faut l'aider sinon votre propre maison brûlera.** » Ce proverbe de notre terroir africain contient toutes les données d'une cruelle réalité (*Sommet Franco-Africain*, 22 mai 1978).

Nous remarquons que l'orateur use d'un procédé polyphonique en insérant dans son discours les éléments doxiques, dont l'emploi du verbe dire ou déclarer, qui permettent d'inférer l'acte rapporteur. Les modalités d'interdiscursivité se caractérisent par une incorporation des marqueurs qui rappellent le contexte de communication dans lequel Omar Bongo acte sa parole. La portée de l'interdiscours, dans le procédé argumentatif, notamment des maximes ou proverbes ethnoculturels, rend la communication singulière, autrement dit, cela induit que l'orateur ajuste sa parole en fonction de l'auditoire. Car les considérations sociologiques sont utiles à tout orateur et permettent à l'auditoire de s'identifier. Nous retenons par ailleurs ces deux illustrations, dans le chapitre suivant (9), nous explicitons les conceptions d'interdiscours et revenons subtilement sur sa théorisation.

L'utilisation des proverbes africains dans le discours d'Omar Bongo atteste que ses productions discursives sont imprégnées des valeurs socioculturelles de son pays. L'acte verbal n'est que le canal de vulgarisation ou le moyen de les faire circuler. Les proverbes sont des savoirs propres à une culture et tous ceux qui les utilisent peuvent être considérés comme des « sages ». Ce sont aussi des savoirs qui font autorité du fait de leur valeur de vérité tels que les décrit A.-O. Barry,

Les proverbes sont des propositions plus autonomes et plus complètes, véhiculant un enseignement suffisant. Ce sont des énoncés complets, destinés à la réappropriation au cours des situations énonciatives qui régulent la vie des individus (2011 : 236)⁴⁵⁸.

À ce propos, dans la première séquence d'Omar Bongo, nous observons qu'en traitant le problème de l'immigration, par exemple, il stigmatise « les français » en utilisant un proverbe gabonais. Omar Bongo cite le proverbe pour présenter son argument ou sa position par rapport à la situation. Ensuite, le connecteur « si », l'amène à mettre en relation cette pensée et la remarque portée sur « les français ». Ces relations logiques opérées signifient que l'orateur suppose que l'attitude des français, qui est un aveu de culpabilité, est avérée puisque le proverbe l'induit. L'emploi du proverbe, à notre avis, et le connecteur « si », permettent de construire une relation de comparaison ou d'équivalence entre le contenu assertif du proverbe et la culpabilité des français. Par conséquent, le proverbe complète ou intensifie l'image négative énoncée.

Dans un second temps, lors d'une énonciation proverbiale, le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer (Grésillon, A., & Maingueneau, D., 1984)⁴⁵⁹.

Dans le deuxième extrait, Omar Bongo s'adresse aussi à ses homologues africains. Ainsi, puise-t-il des éléments doxiques dans les cultures gabonaises pour renforcer son argument. Il dilue sa présence dans l'énoncé dans un « nous inclusif » pour rendre, en plus de la voix de l'auditoire (« *nous pensons aussi qu'il nous appartient, à nous Africains* »), celle du discours cité. Cette forme de mise en argumentation imprime, dans l'esprit de l'auditoire, la connivence culturelle et de l'action. C'est pourquoi, il mêle sa voix à celle du proverbe pour inciter l'implication de l'auditoire « *africains* » et caractériser cette situation. L'insertion de l'énoncé proverbial dans le discours apparaît de ce fait comme un argument d'autorité et symbolique. Le proverbe vise donc à accentuer la dimension pathémique, ainsi l'énoncé : « *Ce proverbe de notre terroir africain contient toutes les données d'une cruelle réalité* », est conclusif.

In fine, les énoncés proverbiaux, dans les deux extraits, au-delà d'être des structures argumentatives, encadrent le discours à l'aide des références qui véhiculent des

⁴⁵⁸ Barry, A. (2011), *L'épopée peule du Fuuta Jaloo : De l'éloge à l'amplification rhétorique*. Paris, Karthala.

⁴⁵⁹ Grésillon, A., & Maingueneau, D. (1984), « Polyphonie, proverbe et détournement : ou Un proverbe peut en cacher un autre », in *Langages* (Paris), 19(73), 112-125.

représentations partagées. La reconnaissance de ces codes sociolinguistiques renforce l'intérêt de l'auditoire en stimulant leur imaginaire ou leur univers identitaire. Chaque code social, qui est interpellatif, puise son efficacité dans le pathos. Observons aussi cet extrait d'Ali Bongo :

A. B.

- Je préfère vous prévenir tout de suite. **Il ne s'agira pas d'acheter des voitures ni retaper la préfecture.** Le Fonds d'initiative départemental, c'est pour créer des emplois. Il ne sera pas toléré qu'on fasse n'importe quoi. Et à ceux qui voudraient s'amuser, attention, le mamba veille ! (*Lancement du Fond d'initiative départemental à Franceville, 20 avril 2018*).

Cet extrait s'ouvre par un avertissement d'Ali Bongo à l'endroit du corps préfectoral. Pris dans cette posture communicationnelle, l'orateur indique à l'auditoire une certaine sanction. Nous pouvons identifier des expressions populaires « *retaper* » et le terme « *mamba* » comme des phénomènes sociolangagiers notamment locaux, dont Ali Bongo use pour mettre en évidence cette sanction et cet avertissement. La négation lexicale par les opérateurs « ni » et « ne » accentue cette posture d'autorité. Toutefois, les inscriptions socio-langagières soulignent, d'une part, que l'orateur cadre son acte verbal sur une dimension sociale spécifique, d'autre part cela induit que ce langage est reconnu par l'auditoire.

Il est par ailleurs remarquable que la situation de communication ne concorde pas avec les expressions utilisées par l'orateur, car l'orateur s'adresse à un corps préfectoral, alors que les expressions sont habituellement populaires. Cela suppose donc que l'auditoire est à même d'identifier les formes verbales mises en évidence par Ali Bongo. Il apparaît aussi que le discours s'inscrit en connivence avec le contexte de communication et induit une forme de familiarité dans la posture de l'orateur. Les termes, ici, ont un poids culturel. À ce propos, « *le poids culturel des mots et des manières de dire, trouve place dans l'univers des connotations* » (R. Vion, 2000 : 228). Selon nous, cela signifie que les termes « socio-langagier » utilisés par Ali Bongo connotent une certaine signification dans la conscience collective. Ainsi, souligner que la sanction va s'appliquer en cas de dérive du corps préfectoral, laisse supposer que l'orateur ajoute une valeur pragmatique aux énoncés, car les mécanismes socio-langagiers accentuent le « réel » ou l'imminence de la sanction, singulièrement lorsqu'il induit implicitement qu'elle ne vient pas de lui mais du « *mamba* ». L'argument *ad baculum* ou argumenter par la menace se construit sur la base d'un désengagement du sujet parlant. L'orateur

montre une certaine conséquence négative de la situation en cherchant à persuader l'auditoire pour qu'il ne vacille pas par rapport à l'ordre qui lui est indiqué.

Les modes de construction de l'argumentation chez les Bongo puisent des outils dans des sources diverses. C'est ainsi que, si les formes verbales sont aisément repérables, d'autres sources sont sous-jacentes à l'efficacité du discours. C'est ce que nous avons relevé précédemment avec l'incursion des formulations socio-langagières qui permettent aux orateurs de construire une communication singulière, de donner à l'auditoire cette reconnaissance sociale dans la situation verbale et d'évaluer cognitivement sa portée pragmatique. C'est ce que nous observons aussi dans les séquences suivantes. La place de Dieu et du religieux dans les productions discursives ou dans le pouvoir des Bongo père et fils est significative. Cette singularité nous amène à penser que l'incursion du religieux dans le discours politique a une portée symbolique eu égard à l'efficacité argumentative. Observons alors ces séquences :

O. B.

- Mais au-delà de ces choix, la cohésion, la stabilité et la paix dont jouit notre pays, **nous les devons assurément au Tout-Puissant. Au-delà des crises** que traverse notre pays, au-delà des épreuves qu'il lui arrive de vivre, le **Tout-Puissant n'a pourtant jamais cessé de nous combler de ses bienfaits et de nous entourer de sa divine miséricorde**. Croyants de toutes religions, **rendons grâce à Dieu, à Allah**, pour ce qu'il nous a donné hier, pour ce qu'il nous donne aujourd'hui et pour ce qu'il nous apportera demain (*Fête Nationale de l'Indépendance*, 16 Aout 2004)

- J'ai pour habitude de dire : gabonais nous sommes, gabonais nous resterons. Pensons à notre pays, pensons à notre jeunesse. **Nous croyons en Dieu, mais Dieu ne nous a pas donné le droit de faire du Gabon ce que nous sommes en train de faire. Il nous observe, il dit amusez-vous, mais le jour où il voudra aussi nous sanctionner, il le fera** (*Vœux aux autorités gabonaise*, 6 Janvier 2009).

A.B.

- **Avec l'aide de Dieu et votre soutien total**, nous tiendrons cet engagement. Mes Chers Compatriotes, Les fondations de l'Émergence ont d'ores et déjà été solidement posées. En près de quatre ans, de nombreuses graines du changement ont été semées (*Fête Nationale*, 16 Aout 2013)

- Le Gabon est un grand pays. **C'est la terre de nos ancêtres**. C'est notre héritage que nous devons préserver et enrichir. C'est notre culture, diverse mais unifiée autour de notre identité nationale. Je vois dans cette salle mes frères et sœurs de toutes nos provinces. Vous êtes ma famille. **Dieu est témoin** que je n'ai jamais ménagé mes efforts pour protéger mon peuple et bâtir pour sa jeunesse un avenir meilleur (*Égalités des chances*, 23 février 2016)

Il existe aussi des valeurs intrinsèques à une société, elles sont donc des outils dont les orateurs se servent pour transcender leurs discours. Ces outils verbaux n'ont de sens que lorsque l'auditoire en reconnaît la valeur symbolique. Contrairement à ce qui a cours dans certaines sociétés, la religion est un symbole important dans l'espace social

Gabonais. Si l'important dans l'argumentation, comme l'écrit Gracian (cité par C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, 1958 : 31), n'est pas de savoir ce que l'orateur considère lui-même, mais ce qui émeut l'auditoire. Alors,

L'utilisation du religieux à des fins de propagande politique repose sur le fait que même si le sentiment religieux est individuel, il implique toujours une communion collective, ce qui présuppose que l'action est à la fois individualisée et collective (O. A. Barry, 2003 : 121)⁴⁶⁰

Dans ce cas, les expressions religieuses sont des sources qui emportent suffisamment l'adhésion de l'auditoire sur la base d'un lien de croyance collective. Nous remarquons, en effet, que dans les extraits du discours d'Omar Bongo l'inscription de la figure du « *Tout puissant* » participe de la construction argumentative. En d'autres termes, l'orateur amène l'auditoire à focaliser son attention sur la référence au pouvoir du « *Tout puissant* », comme une valeur sûre. De plus, dans la situation présentée auparavant, les anaphores et les systèmes énumératifs renforcent la construction du sermon. Cela contribue à renforcer l'argumentation autour des objets en attribuant cette capacité au « *Tout puissant* » qui a l'omnipotence de la réalisation. De plus, les énoncés se présentent comme un sermon ou une prière dont la fin se termine par les remerciements « *rendons grâce à Dieu, à Allah* ». L'interpellation de toutes les religions décrit cette connivence symbolique autour de la religion chez Omar Bongo. Cet exercice lui permet d'atteindre toutes les représentations religieuses et sociales et de « *frapper* » l'attention de ses interlocuteurs en présence.

Ali Bongo associe, quant à lui, l'action de « *Dieu* » à celle de l'auditoire dans la réalisation du Gabon Émergent. Comme nous l'avons dit précédemment, ce moyen permet d'atteindre la conscience collective du fait de son symbole dans les représentations sociales. Or,

Les représentations ont pour fonction, d'interpréter la réalité qui nous entoure d'une part en entretenant avec elle des rapports de symbolisation, et d'autre part en lui attribuant des significations (C. Guimelli, 1999 : 64)⁴⁶¹

⁴⁶⁰ Barry, A., & Duchastel, J. (2003), *Parole fûtée, peuple dupé Discours & révolution chez Sékou Touré*. Paris, L'Harmattan

⁴⁶¹ Guimelli, C. (1999), « Les représentations sociales », in Christian Guimelli éd., *La pensée sociale* (pp. 63-78). France, Presses Universitaires de France.

Nous retenons que tout orateur exerce sa parole en tenant compte de l'auditoire, à cet effet, tous les arguments prennent sources dans les évidences partagées. Cet exercice, Omar Bongo et Ali Bongo l'appliquent comme l'atteste le recours aux valeurs religieuses et aux proverbes. Cet exercice n'est pas seulement l'indice d'un ancrage social et culturel dans lequel s'inscrivent les discours, mais il s'agit surtout d'un moyen permettant aux orateurs de renforcer l'argumentation. Nous continuons cette analyse en observant par la suite les topoï sous-jacents aux discours, en d'autres termes les thématiques qui habitent les actes verbaux des Bongo père et fils.

8.2.3.2. Les thèmes des discours des Bongo père et fils

Le dépouillage thématique est une pratique de tout traitement de corpus politique. Car, en considérant que toute prise de parole des orateurs politiques se pose toujours en termes de « à propos de » ou de « ce dont on parle », on sous-entend alors qu'il y a en dessous, un contenu lexical (thème) qui transcrit des prises de positions, des valeurs, des idées. Cette assertion est tout de même simpliste, car le thème ne peut pas seulement se définir en tant que forme d'idées émises à l'adresse d'un auditoire, bien que les termes « idée », « sujet » ou « pensée » soient mis en évidence dans le dictionnaire à ce propos (cf. CNRTL, en ligne). Bien plus qu'un message, il s'agit d'une opinion transmise à travers un attelage lexical. On peut aussi l'associer à un vocable relié à une galaxie d'autres vocables qui déterminent ainsi cette pensée macrostructurée de la parole des Bongo père et fils. Quand bien même ces vocables peuvent s'examiner à travers une phrase, ils s'imbriquent aussi à travers un paragraphe et significativement à travers une masse d'unités réunies en corpus ou en réseau.

On voit bien que la notion de thème en lui-même pose un problème méthodologique et définitionnel. Nous évoquons donc la notion d'isotopie (J. Greimas, 1966 ; F. Rastier, 2009)⁴⁶², comme une référence davantage heuristique. D'après J. Greimas, l'isotopie est un faisceau de catégories sémantiques redondantes, sous-jacentes au discours considéré (1970)⁴⁶³. Elle se définit aussi comme l'ensemble des mécanismes régulateurs contribuant à faire d'un énoncé ou d'un texte « une totalité de signification », celle-ci résultant avant tout de l'itérativité (D. Maingueneau & P. Charaudeau, 2002).

⁴⁶² Rastier, F. (2009), *Sémantique interprétative*. Presses Universitaires de France.

⁴⁶³ Voir F. Rastier, *ibid.*.

Autrement dit, elle caractérise la cohérence du texte en délimitant ce qui constitue son homogénéité sous forme de « galaxie » de catégories linguistiques, mais bien plus encore par des systèmes de relations ou de dialogisations internes des séquences et des unités discursives.

Si nous nous référons aux travaux de Rastier, il apparaît que l'analyse ne consiste pas à justifier ce qui explique les systèmes cohésifs des schèmes textuels ou leurs connectivités, mais de faire surgir les effets de récurrence ou de répétition d'un même sème (F. Rastier, 1994)⁴⁶⁴, voire l'observation d'une certaine « anaphorisation » des unités. Finalement, en nous proposant de définir notre lecture de la notion de thème ou de l'isotopie, nous allons emprunter la méthode de D. Mayaffre, qui affirme que le thème est repérable dans la matérialité discursive du corpus. Il se repère par la saillance et l'agrégation d'unités linguistiques (classiquement des mots) qui s'organisent sémantiquement. Le thème se laisse donc définir comme une idée suivie et développée dans le corpus qui prend corps par la chair linguistique que les locuteurs/interlocuteurs mobilisent et structurent à dessein dans le discours (Ben Hamed, M., & Mayaffre, D., 2015)⁴⁶⁵. Les thématiques prennent donc forme à partir des cooccurrences. Par conséquent, comprendre l'intérêt de l'isotopie pour l'analyse du discours politique revient à considérer ce qui caractérise le message véhiculé par les orateurs à travers les constituants sémantiques, or la redondance, ou la répétition, est le signe d'un symbole. Notre lecture se fait sur l'ensemble des topics. Une telle opération ne peut se mener sans l'assistance textométrique. Car elle nous amène à garder une certaine objectivité, sans devoir intervenir arbitrairement ou manuellement sur les discours. Le protocole de repérage syntagmatique par TXM ou Tropes (voir chapitre 3) s'avère donc probant car il est capable de rendre compte des organisations et des combinaisons des syntagmes qui génèrent à la fois les thématiques et les plans isotopes des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.

8.2.3.2.1. Présentation des thèmes

⁴⁶⁴ Leonard, M., & Rastier, F. (1994), « Sens et textualité », in *SubStance*, 23(1), 145.

⁴⁶⁵ Ben Hamed, M., & Mayaffre, D. (2015), « Les thèmes du discours. Du concept à la méthode », in *Mots*, 108(2), 5-13.

Une remarque générale s'impose avant tout, c'est que chaque item que nous listerons n'est pas systématiquement une thématique, mais, d'une part, se caractérise de « mot-thème » du fait de leur représentation générale dans le discours, et que, d'autre part, un protocole de catégorisation est mené à partir des relations de la correspondance entre les mots. C'est notamment, les relations cooccurentielles qui donnent une signification au thème ou sa valeur. D'après N. Kalampalikis,

Une redondance de traces lexicales circonscrit un lieu usuel du discours, un lieu donc où un certain vocabulaire est utilisé fréquemment, un lieu référentiel où le sujet-énonciateur semble avoir déposé du sens » (2005)⁴⁶⁶.

En effet, il existe d'autres formes sous-jacentes aux items, c'est dans ce cadre que les plans isotopes s'axiomatisent. En d'autres termes, une galaxie de syntagmes en définit une autre principale que nous considérons macro. Par conséquent, une opération textométrique fait écho à un tel traitement. Car les logiciels textométriques opèrent d'abord une quantification et parviennent, en plus, à déceler les relations, à dénommer les procédés de lemmatisation. Il est donc remarquable ainsi que nous n'usons pas du terme de « mot » pour nommer ces items, car nous évitons de dénaturer leur pertinence selon le protocole mené par les logiciels d'analyse que nous trouvons ad hoc. C'est pourquoi, le terme « lemmes » semble plus approprié, car c'est un mode opératoire statistique qui consiste à regrouper les formes occurrentes d'une liste lexicale. Plus lucidement, nous reprenons D. Mayaffre qui soutient que deux opérations doivent être envisagées pour que l'unité d'indexation et de décompte cesse d'être une unité matérielle [...] pour devenir une unité de sens pertinente linguistiquement (le « lemme ») : les dégroupements et les regroupements linguistiques :

- La première opération - le dégroupement appelé aussi « désambiguïsation » - consiste dans sa plus simple expression, à séparer les homographes pour les rattacher à leur vocable respectif.
- La seconde opération consiste schématiquement à regrouper sous un lemme unique (en français l'infinitif pour les verbes, le masculin singulier pour les noms, etc.), les formes différentes - classiquement les « flexions - signifiant la même chose ou se rattachant au même signifiant. Grosso modo, la lemmatisation d'un texte tient aujourd'hui dans ces deux opérations (D. Mayaffre, 2005 (En ligne))⁴⁶⁷.

⁴⁶⁶ Kalampalikis, N. (2005), « L'apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales », in Jean-Claude Abric éd., *Méthodes d'étude des représentations sociales* (pp. 147-163). Toulouse, France, Érès.

⁴⁶⁷ Mayaffre, D. (2005), « De la lexicométrie à la logométrie », in *Astrolabe*, 2005, pp.1-11.

Ainsi, à l'aide de TXM, nous dressons un tableau des lemmes les plus fréquents dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. L'opération s'inspire de ce que nous avons explicité précédemment, la redondance et la répétition des items, comme un signe thématique. Sur le tableau suivant, la classification est hiérarchisée selon le nombre de fréquence générale. Les différences au niveau des scores nous permettent d'établir les écarts usuels entre les orateurs.

Tableau 8-4. Mots thèmes du discours des Bongo père et fils.

	Unité	F	F_Ali	Score	F_Omar	Score
1.	Pays	3441	968	0.4757	2473	-0.4757
2.	Gabon	2615	1023	35.4302	1592	-35.4302
3.	Politique	1943	394	-13.8754	1549	13.8754
4.	Gabonais	1896	326	-26.7333	1570	26.7333
5.	National	1787	378	-10.16	1409	10.16
6.	Développement	1519	428	0.4219	1091	-0.4219
7.	Parti	1351	110	-72.4639	1241	72.4639
8.	État	1232	301	-2.3732	931	2.3732
9.	Économique	1208	286	-3.1802	922	3.1802
10.	Gouvernement	1086	180	-17.6108	906	17.6108
11.	Peuple	1083	208	-10.4294	875	10.4294
12.	Social	1042	294	0.4069	748	-0.4069
13.	Travail	927	224	-2.158	703	2.158
14.	Compatriote	927	353	11.126	574	-11.126
15.	Paix	887	252	0.4526	635	-0.4526
16.	Action	793	229	0.5865	564	-0.5865
17.	Afrique	718	252	4.942	466	-4.942
18.	Effort	705	211	0.9551	494	-0.9551
19.	Monde	690	230	3.0964	460	-3.0964
20.	Unité	647	75	-22.9487	572	22.9487
21.	International	640	224	4.3926	416	-4.3926
22.	Démocratique	615	38	-41.9212	577	41.9212
23.	Président	593	343	52.1375	343	-52.1375
24.	Société	572	134	-1.9895	438	1.9895
25.	Homme	566	102	-7.3918	464	7.3918

Ce tableau nous permet notamment d’appréhender les thématiques les plus utilisées par Omar Bongo et Ali Bongo. Les données chiffrées affichées sur ce tableau sont pertinentes. Elles permettent d’élaborer déjà une interprétation générale du corpus en faisant émerger les spécificités usuelles de l’un et de l’autre, du moins leurs différences au niveau des fréquences. Mais ce sont les vocables, plus précisément les « mots-thèmes » qui font que nous retenons ces vocables en thématiques. Ces données attirent aussi notre attention sur les indices « banalisés », cela atteste une certaine neutralité usuelle entre Omar Bongo et Ali Bongo. Omar Bongo sur l’emploi de certains vocables, notamment « pays », « Développement », « État », « Économie », « Social », « Internationales », « Société » (nous avons retenu ceux qui sont utilisés en dessous de 5). Cela signifie que les deux orateurs utilisent aux mêmes fréquences cette thématique ou ce vocable. Les écarts maximaux de certains vocables sont, au contraire, la preuve d’une distanciation importante.

Avant d’aller plus loin dans l’analyse, la lemmatisation est un outil important dans le traitement du lexique. En dehors de ce procédé, nous n’aurions aucune précision sur la spécificité du vocable traité, notamment sa description linguistique « exacte », ou son graphisme (verbe ou adjectif ; pluriel ou singulier, par exemple). Deux remarques sont à notifier, d’abord, nous avons éliminé tous les mots outils (de ; le ; etc.). Deuxièmement, nous regroupons les lexies que nous considérons synonymiques, pas seulement du point de vue morphosyntaxique, mais aussi au plan sémantique. Troisièmement, la lemmatisation permet de quantifier un vocable unique, qu’il soit au pluriel ou au singulier, c’est le cas du lexème « *Compatriote (s)* ». Nous remarquons que ce procédé ne modifie pas la liste présentée dans le tableau ci-dessus. Nous pouvons donc conclure que les corpus d’Omar Bongo et d’Ali Bongo sont dominés par ces thèmes. Pour finir avec cette présentation, puisque les thèmes dominants sont ceux qui nous intéressent davantage, il nous semble utile d’intégrer certains vocables avec d’autres, selon leur rapprochement sémantique ou leur valeur, c’est en cela que nous évoquions notamment la dimension isotope, non seulement du discours mais également du corpus. C’est pourquoi nous avons retenu cinq thématiques que nous regroupons comme suit :

- **Gabon** (Pays, Gabonais, National, Peuple, État, Compatriote, Société, Homme) ;
- **Politique** (Parti, Démocratique/démocratie) ;
- **Développement** (Effort, Économie, Travail, International) ;
- **Gouvernement** (Action, Social) ;
- **Paix** (Unité) ;

En interprétant ces données, nous remarquons que certaines thématiques sont plus significatives chez Omar Bongo que chez Ali Bongo. Le graphique suivant nous permet de visualiser les différentes répartitions thématiques chez l'un et l'autre.

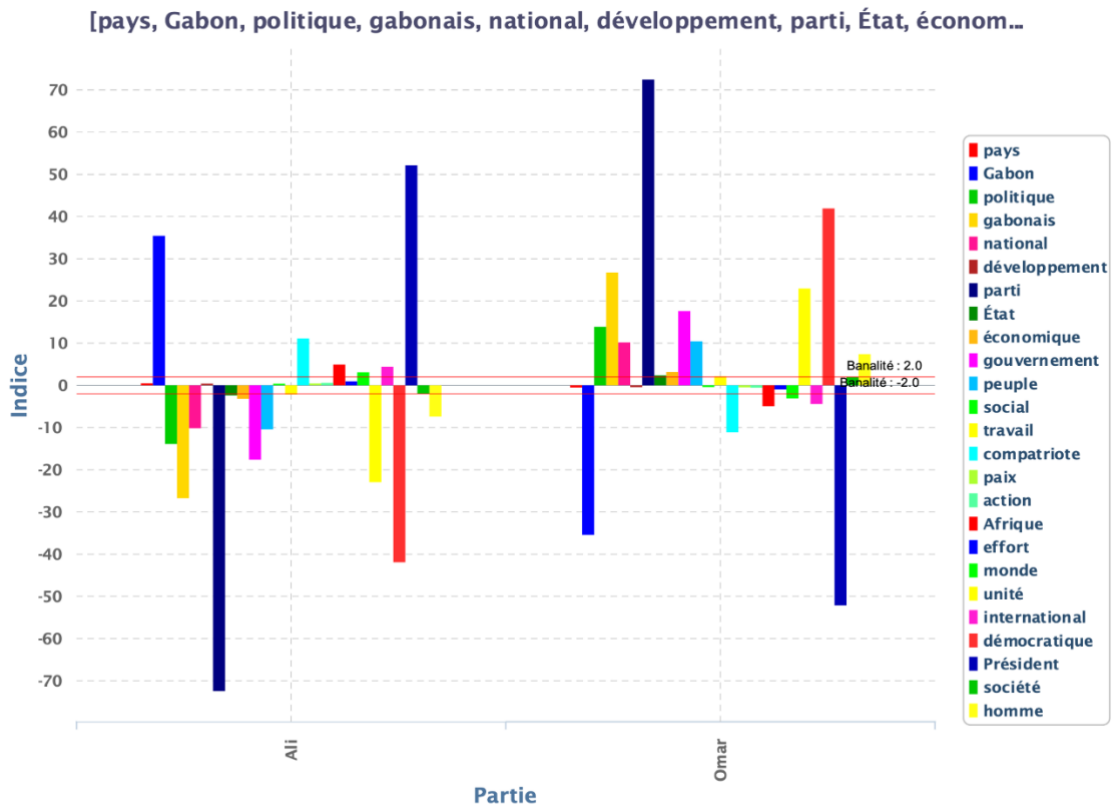


Figure 8-9. Graphique de répartition des thématiques générales chez Omar Bongo et chez Ali Bongo.

Selon ce graphique, les thématiques liées à la « Politique », à la « Paix » et au « Gabon » sont souvent énoncées par Omar Bongo, moins par Ali Bongo, dont le discours inscrit significativement le « développement » et l'« International ». De plus, si nous avons pu observer que les formules d'appel sont prégnantes chez Ali Bongo, d'où leurs apparitions dans ce tableau, le lexème « Parti » est quant à lui privilégié par Omar Bongo. Cette affirmation doit cependant être nuancée, dans la mesure où nous avons remarqué qu'une forme de co-construction thématique est commune aux deux orateurs. Cela sous-entend que les discours politiques d'Omar Bongo et Ali Bongo semblent homogénéisés. En effet, nous constatons que les plans isotopes mènent vers les mêmes vocables cités. Cette remarque est étayée ci-dessous. Toutefois, l'étude des thèmes en contexte acquiert

une plus ample signification. C'est pourquoi, nous observons également, comment ils se tissent ou comment sont construites les représentations dans le discours des deux orateurs.

Par rapport au tableau précédent, il s'avère aussi utile, à notre avis, d'établir un autre tableau qui spécifie les principaux mots-thèmes, dans l'ordre d'apparition, chez Ali Bongo et chez Omar Bongo. Ces données viennent illustrer ce que nous avons remarqué précédemment : l'homogénéité thématique ou la co-construction thématique dans les discours. Car, il semble que ces mots sont dialogiques.

8.2.3.2.2. De la mimésis thématique dans le discours des Bongo père et fils

Le tableau suivant nous permet de relier chaque item d'Ali Bongo aux items d'Omar Bongo. Ces correspondances n'expliquent pas une sémantique ou une valeur homologue. Il peut s'agir d'une certaine marginalité idéologique ou des dispositions contextuelles. Avant de vérifier ces faits, observons ce tableau.

Tableau 8-5. Les mots thèmes du discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.

Rang	Mots-thèmes Ali Bongo	Mots-thèmes Omar Bongo
1.	Gabon//pays/National/Gabonais	Pays/Gabon/National/Gabonais
2.	Développement	Politique
3.	Politique	Parti
4.	Compatriote	Développement
5.	Président/Madame/Monsieur	État
6.	État	Économique
7.	Économique	Gouvernement
8.	Afrique/Monde//International	Peuple
9.	Action	Social
10.	Paix	Travail
11.	Travail	Paix
12.	Effort	Démocratie
13.	Peuple	Unité
14.	Changement	Action
15.	Projet	Effort

Nous remarquons que les investissements thématiques paraissent analogues entre les deux orateurs. Quelques différences sont cependant à relever. Mais ces spécificités sont négligeables, comme nous le verrons. L'homogénéité thématique telle qu'elle

apparaît sur ce tableau atteste que les paradigmes lexicaux se centralisent. Il semble donc que les deux orateurs ont des visions communes à moins que ces codes lexicaux soient les désignations des enjeux d'une société comme celle du Gabon. Nous l'avons longuement dit, chaque discours est toujours produit en fonction du contexte social. Par conséquent, une construction argumentative thématisée fait écho dans leurs productions discursives. Nous allons voir ainsi comment Ali Bongo et Omar Bongo donnent des significations à ces thèmes en observant leurs contextualisations. Selon J. Gardès-Tamine :

Chacun utilise de manière particulière les mots du lexique, y prélève de quoi constituer ce que l'on appelle son vocabulaire, confère aux termes qu'il emploie un sens qui peut différer de celui qu'enregistrent les dictionnaires (2002 : 116).

Cela signifie que chaque item ne peut être interprété de façon isolée et notre remarque sur l'homogénéité thématique ne peut être conclusive. Quand bien même la particularité du discours politique est de se constituer en répertoire (M. Tournier, 1985) et d'y puiser chaque composante qui forme des codes idéologiques (nous y reviendrons dans le chapitre suivant), il s'agit de composer également les représentations de la société : ses idéaux, des mutations possibles et les défis.

- **Gabon**

Le point focal du discours des Bongo père et fils est le « Gabon ». C'est pourquoi, les items « Pays » et « Gabon » dominant dans le corpus. Nous proposons de mener une première lecture de ce thème en regroupant dix autres items cooccurrents. Cette fonction contribue à appréhender la textualisation du Gabon dans les discours des Bongo père et fils. Ce procédé fonctionne comme la mise en évidence des réseaux substantifs reliés au Gabon. Autrement dit, comment les orateurs thématisent le Gabon à partir d'autres matérialités substantives. Nous avons pour cela, éliminé tous les mots-outils pour observer uniquement les mots pleins, comme le présente ce tableau :

Tableau 8-6. Réseau lexical du thème « Gabon » dans les discours des Bongo père et fils

Cooccurent-A. B	Fréquence	Cooccurent- O. B	Fréquence
Nouveau	129	Gabonais	1589
Projet	97	Afrique	464
Émergent/Émergence	94	Avenir	306
Ambition	81	Voie	288
Vision	81	Nouveau	281
Fort	66	Indépendance	256
Stratégie	53	Amis	247
Plan	52	International	205
Commun	52	Enfants	158
Construire	51	Demain	152
Engagé	49	France	138

Les discours politiques d'Omar Bongo et d'Ali Bongo pour évoquer le « Gabon », sont traversés par des ressources lexicales analogues. Le corps des discours est habité par des substantifs qui mettent en évidence des enjeux socio-économiques du Gabon. Par conséquent, les items cooccurents de « Gabon » sont assez synonymiques. La présence importante des items tels que « *nouveau* » ; « *vision* » ; « *fort* » ; « *construire* », entre autres, nous invite à les regrouper dans un seul champ lexical qui décrit le caractère promissif des discours et montre aussi que, chez Omar Bongo et Ali Bongo, l'avenir du Gabon est un enjeu qui s'inscrit dans leur champ interactif. Comme si les auteurs tentaient de conquérir l'auditoire bien que le corpus ne soit pas dominé par des discours électoraux. Dans un contexte social tel que celui du Gabon, ne tentent-ils pas d'évacuer les problématiques économiques et sociales du Gabon ? Mais tout orateur fait valoir un raisonnement propre à la situation contextuelle et en situant le groupe sur les préoccupations qui le concerne (R. Amossy, 2010 : 59). C'est pourquoi, une discursivité, portée sur le progrès économique et social, tente donc d'allier l'auditoire. Autrement dit, par une interaction qui promet une société idéale, les sujets tentent d'éviter tout discours rétif.

Par ailleurs, si les orateurs utilisent de façon analogue cette vision du Gabon, il semble qu'Omar Bongo, particulièrement, met également en scène la « France » et l'« Afrique ». Ali Bongo, quant à lui, est actif sur son projet politique : le Gabon Émergent. C'est pourquoi les termes « émergent » « projet » peuvent justifier ces cooccurrences. La textualisation du Gabon inclut d'autres secteurs d'activités. Une

deuxième lecture des thématiques est donc menée ci-dessous car la représentation du thème Gabon, comme nous l'avons vu dans les tableaux précédents, est également axée sur d'autres groupes lexicaux chez Ali Bongo et Omar Bongo.

- **Développement** (effort, Économie, Travail)

Dans la continuité du thème précédent, nous entendons aborder celui du « Développement », du « Gouvernement », de la « politique » et de la « Paix ». Car, ils se situent dans les réseaux thématiques de celui du Gabon. En effet, le Développement, par exemple, se trouve dans le sillage des enjeux socio-économiques du Gabon. On trouve ainsi une textualisation formée par une répétition indéfinie des mêmes substantifs. C'est pourquoi nous remarquons que dans les tableaux suivants, les mêmes items sont co-occurents. Cela révèle une forme de dialogisme interne à la fois du discours d'Omar Bongo et du discours d'Ali Bongo ainsi qu'une dialogisation entre les deux orateurs. Cela signifie qu'une isotopie couronne les productions discursives des Bongo père et fils, autrement dit, qu'il y a une forme de continuité thématique. Nous en déduisons que les Bongo père et fils ont les mêmes lieux ou les mêmes canaux argumentatifs et énonciatifs, d'une part. D'autre part, cela signifie surtout que ces topoï sont les sources idéologiques de leur pouvoir, à cet effet la théorie du discours social (M. Angenot, 2006) peut être problématisée (voir chapitre suivant).

En évoquant le Gabon, par exemple, les orateurs relient, la paix, l'économie, le progrès, la politique au thème du développement.

Tableau 8-7. Réseau lexical du thème « Développement » dans le discours des Bongo père et fils.

Cooccurrent-A. B	Fréquence	Cooccurrent- O. B	Fréquence
Paix	225	Pays	2457
Économique	192	Économique	743
Durable	133	Nouvelle	358
Programme	116	Œuvre	354
Environnement	114	Progrès	348
Infrastructure	107	Voie	288
Croissance	101	Sociale/Social	582
Projets	100	National	274
Social	97	Cadre	272
Matières	77	Effort	252

L'analyse concurrentielle, menée à l'aide du logiciel, contribue à faire émerger la singularité de chaque orateur. Nous avons vu que l'enjeu économique caractérise les groupes lexicaux d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. En observant alors les items cooccurrents de développement, une différence fine s'établit entre les deux orateurs. On voit que chez Ali Bongo, le développement concerne un argumentaire qui prône les questions écologiques « *environnement* » « *durable* », entre autres, à la différence d'Omar Bongo qui prône un développement d'action sociale, d'où les cooccurrents « *pays* » et « *national* ». Les caractéristiques historiques influencent cette différence. Dans tous les cas, il semble qu'Omar Bongo et Ali Bongo fondent le discours sur la croissance du Gabon en mettant en profil un réseau lexical porté sur *le travail, l'action et l'économie*. Par conséquent, nous pensons que les discours des orateurs construisent un argumentaire sur la transformation et la progression de l'espace social des gabonais, en sollicitant les efforts (Omar Bongo) des interlocuteurs, à l'exemple de cet extrait :

O.B.

- Mais nous ne devons pas pour autant oublier que malgré tout ce que nous avons déjà réalisé ensemble, **le Gabon reste encore insuffisamment équipé, et qu'il nous faut redoubler d'efforts si nous voulons gagner la bataille du développement.** C'est à ce prix que nous accéderons à une prospérité durable et à une véritable justice sociale (*Vœux du nouvel*, 31 décembre 1977).

Plusieurs enjeux peuvent concerner le développement du Gabon. L'espace interactif de la parole des orateurs reste significativement celui de la vie sociale des citoyens et surtout de leur bien-être, comme le développement. L'activité verbale consiste donc à mettre en scène un discours promissif où tous les gabonais se représentent une idéalité de leur espace de vie. Le développement, chez Omar Bongo, concerne donc le pays et son progrès, comme le décrit cette séquence. Par ailleurs, nous sommes dans la première période de l'exercice du pouvoir par Omar Bongo, au moment du boom pétrolier, et son discours promet alors la construction de cet environnement propice. Pourtant, Omar Bongo ne manque pas d'interpeller son auditoire pour la mise en œuvre de ce progrès, de le représenter d'ailleurs comme une « bataille ». C'est pourquoi, nous voyons qu'il s'efface du discours pour un « nous inclusif » galvaniseur, qui lui permet d'engager la responsabilité de l'auditoire.

Chez Ali Bongo, par ailleurs, évoquer le développement nécessite la stabilité de la Nation, d'où l'item « paix », comme son premier terme cooccurrent sur le tableau :

A.B.

- Aussi, **je demeure convaincu que le renforcement durable de l'état de droit ne peut se réaliser dans un pays s'il ne règne ni un climat de paix, ni un processus de développement économique équitable.** Les éléments du triptyque paix, développement et état de droit sont interdépendants (*Discours sur l'État de droit*, 24 septembre 2012).

La prise de position pédagogique d'Ali Bongo dans ces séquences permet de signifier à l'auditoire sa conception du développement. Nous y retrouvons d'ailleurs les termes qui apparaissent dans le tableau thématique chez l'orateur. Par conséquent, la lecture que nous déduisons de la textualité du thème développement chez Ali Bongo, est que celui-ci profile la paix, l'économie dans sa réalisation. C'est pourquoi, Ali Bongo explique à l'auditoire que le développement est fondé sur la stabilité d'un État. Nous verrons, par la suite, comment le gouvernement est aussi une figure de proue pour les deux orateurs.

- **Gouvernement** (Action, social)

Le gouvernement est un organe clé dans la gestion d'une Nation. Il semble donc que sa thématique soit légitime dans tout discours politique, du moins, dans l'action du pouvoir des acteurs politiques. L'inscription « gouvernement » peut cependant prendre un sens différent si les réseaux lexicaux qui permettent de l'énoncer sont fondés sur une idéologie ou orientés vers une représentation sociale. Le gouvernement assure la continuité du pouvoir, il est pleinement dans l'action politique qui est de plus « couronné » par le chef de l'État. Ali Bongo et Omar Bongo portent donc un certain regard sur ces hommes et ces femmes. Cette thématique, étant inscrite parmi les plus récurrentes de leurs productions discursives, décrit qu'elle a une certaine acception. De ce fait, en évoquant le vocable « gouvernement », quelle est la représentation véhiculée par les deux orateurs ? Quel positionnement émerge de leur discours ? Observons ainsi les cooccurrents du thème « *gouvernement* » :

Tableau 8-8. Réseau lexical du thème « Gouvernement » dans le discours des Bongo père et fils

Cooccurrent-A. B	Fréquence	Cooccurrent- O. B	Fréquence
État	301	État	992
Œuvre	221	Gabonais	894
République	187	République	424
Chefs	76	Action	414
Engagé	49	Œuvre	354
Mission	48	Nouveau	281
Exécution	41	Efforts	252
Instruit	23	Ministres	221
Peuple	22	Institutions	204
Disposition	21	Mesures	189

La thématique de « gouvernement », comme nous l’observons, chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, se croise sur quelques items communs. Dans un premier temps, cela participe à l’émergence d’une thématique inhérente aux institutions de la Nation. Car les orateurs évoquent de façon contingente le profil actionnel du « gouvernement » au sein de la Nation et dans l’exercice de régulation du pouvoir. Dans un second temps, en croisant les mêmes items cooccurrentiels, nous observons qu’Omar Bongo et Ali Bongo entremêlent leur discours, d’où la dimension dialogique que nous avons relevée précédemment. Le « gouvernement » est aussi appelé à l’action, à l’engagement et à l’exécution des projets chez Ali Bongo. Certainement, le terme Gabonais, ou peuple, vient signifier la responsabilité qui leur incombe chez Omar Bongo. Observons ces deux extraits d’Ali Bongo et d’Omar Bongo :

A.B.

- **Monsieur le premier Ministre**, j’ai noté, comme vous, avec satisfaction les progrès accomplis en une année par notre pays dans la notation de nombre d’organisations ; **l’action de votre gouvernement doit donc être louée**. Toutefois ma satisfaction demeure relative car je pense que nous pouvons, et nous devons faire beaucoup mieux si l’ensemble du gouvernement et de l’administration s’appropriait plus fortement et plus rapidement le projet que j’ai proposé aux gabonais. C’est dire que des efforts restent à faire en termes d’efficacité du management public, d’intégrité et de gestion rigoureuse des ressources de l’État, toutes choses sans lesquelles notre pays ne saurait être le pôle d’attraction que nous souhaitons tous. C’est pourquoi je ferai mienne l’exhortation de madame la Présidente du Sénat en vue d’une évolution profonde de nos mentalités vers plus de vertu. De la même façon j’encourage, monsieur le Président de l’Assemblée Nationale, chacun à détruire son logiciel mental et comportemental ancien. Il nous faut faire en sorte que l’État crée le cadre favorable au développement des activités permettant de libérer la croissance, comme il nous revient de mettre en place une véritable gestion de la ressource essentielle

qu'est l'homme en libérant l'esprit d'initiative et en l'encourageant à la productivité (*Discours des vœux du président à l'administration*, 06 janvier 2011).

O.B.

- Aussi, l'assainissement des Finances de l'État et la privatisation des entreprises publiques seront-ils poursuivis et réussis. Cette politique commande l'efficacité à venir des actions du gouvernement dans tous les domaines. **Et je répète que ce gouvernement, je le veux inventif, imaginatif et de combat, car je sais que c'est cela qu'attendent tous les Gabonais. Mais ce gouvernement doit aussi veiller à préserver la justice et la paix sociale** (*Vœux du nouvel an 2000*, 31 décembre 1999).

Ces longs extraits du discours d'Ali Bongo nous permettent de mettre en évidence sa position. Si Ali Bongo n'hésite pas à interpeller chaque institution, Omar Bongo quant à lui, s'adresse au Gouvernement en particulier. Les orateurs habitent donc pleinement leur légitimité en manifestant leur autorité, entre autres, en se distanciant. Ces positions sont assez interpellatives dans les deux contextes. On voit bien, en effet, que la sphère du pouvoir des deux orateurs concerne l'ensemble des acteurs sociaux ou des instances sociales. En thématissant le « gouvernement », Omar Bongo et Ali Bongo adjointent l'exercice de leur pouvoir à celui du gouvernement, et lorsque celui-ci n'est pas intègre, les deux orateurs n'hésitent pas à relever leur défiance, nous l'avons vu dans le chapitre 7. Observons à ce propos le thème « politique ».

- Politique

La politique englobe tous les domaines de la société et influence les différentes actions menées par ses acteurs. Par conséquent, elle est le fondement du pouvoir et de sa pratique. Le thème « politique » est ainsi intrinsèque à l'acte discursif d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, il caractérise l'enjeu social de leurs actions. Remarquablement, ci-dessous, nous relevons également une certaine coprésence de quelques items chez chacun des orateurs : *Parti, Économique, Vie, Dialogue...*

Tableau 8-9. Réseau lexical du thème « Politique » dans le discours des Bongo père et fils

Cooccurrent-A. B	Fréquence	Cooccurrent- O. B	Fréquence
Œuvre	221	Parti/parti	1170
Social	211	National	982
Économique	192	Gouvernement	771
Vie	150	Économique	743
Vision	81	Vie	492
Dialogue	87	Action	414
Cohésion	73	Place	384
Parti	71	Nouvelle	358
Acteurs	57	Œuvre	354
Publiques	50	Dialogue	312

Chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, comme nous l'avons déjà dit, la politique concerne toutes les sphères sociales du Gabon. Par la lecture de ce tableau, nous remarquons qu'elle est aussi une question économique. Toutefois, le phénomène que nous voulons relever ici, c'est que le thème politique met surtout en lumière le Parti. C'est d'ailleurs pourquoi cet item apparaît chez Omar Bongo et chez Ali Bongo par la mise en évidence aussi des termes sloganisés du PDG : *Dialogue*. C'est Omar Bongo qui associe surtout le thème politique à l'activité du Parti, d'où la forme la plus utilisée avec 1170 occurrences. L'activité du parti est un centre d'intérêt important chez Omar Bongo, c'est pourquoi, elle est mise en évidence dans son acte verbal. Pourtant, elle est associée à la gestion étatique. Cet aspect attire singulièrement notre attention, car il laisse supposer chez Omar Bongo, la mise en œuvre d'un discours propagandiste lors de ses prises de parole publiques.

O.B.

- **Le Parti démocratique gabonais est l'instrument d'animation de ces masses et de leur équilibre**, il est aussi celui **du dialogue** si nécessaire à une démocratie qui ne veut pas se couper d'une tradition ancestrale. Ce dialogue authentiquement gabonais, je m'attache à le poursuivre inlassablement avec toutes les forces vives de la Nation et je pense qu'il doit être aussi l'objet de tous les Gabonais que l'on soit membre du Parti que l'on ne soit pas membre du Parti (*Fête nationale de l'indépendance*, 16 août 1970).

Chez Omar Bongo, dans la première période de son pouvoir, le parti couronne les secteurs d'activités de son pouvoir. Il fait d'ailleurs du dialogue un moyen d'équilibre politique au sein de la société gabonaise, signifié par les rencontres consensuelles (1990 ; 2005, voir chapitre 2), quand bien même la politique concerne également la vie sociale de la Nation et le Gouvernement. Quant à Ali Bongo, la politique est d'abord une mise en œuvre de l'action étatique. La parole politique n'est-elle d'ailleurs pas une question d'action ? Le terme « œuvre » trouve donc écho quand l'orateur tente de décrire son activité sur l'espace social. C'est ce que nous observons dans ces extraits :

A.B.

- Depuis trois ans, nous avons mis en œuvre une politique de réforme économique et sociale ambitieuse qui guide désormais notre développement.

Les services publics personnalisés, et certains services centraux en régie, dans le cadre de leurs périmètres, sont pour leur part chargés de mener les tâches d'exécution et de mise en œuvre des politiques publiques mais aussi de conseil aux organes de décision et de contrôle, lorsque cela peut s'avérer nécessaire.

Bien entendu cet effort budgétaire vient compléter les autres politiques publiques déjà mises en œuvre pour l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes (*Assises Sociales du Gabon*, 26 avril 2014).

En employant le vocable politique, Ali Bongo vise l'action, en d'autres termes, celui de l'exercice républicain. Nous avons signifié qu'Ali Bongo utilise beaucoup plus de substantifs qu'Omar Bongo. Cette nominalisation permet de donner de la matière à ses activités en explicitant chaque action réalisée. En dehors de l'action politique, la textualisation de l'action politique chez Ali Bongo met en scène celui du parti comme chez Omar Bongo. L'item « *dialogue* » apparaît plus tard dans la hiérarchisation des cooccurrents, ainsi que le « *parti* ». Ces items décrivent la ligne politique du PDG. Le thème dialogue confirme leur méthode politique fondée sur le consensus depuis l'instauration du multipartisme avec Omar Bongo :

A.B.

- Il nous faut ensuite consolider notre pluralisme par le dialogue et l'inclusion (*Discours à la nation*, 31 décembre 2016).

Ali Bongo confirme donc la continuité d'une politique consensuelle. À ce propos, nous parlons de rémanence dans le discours des Bongo père et fils dans le chapitre suivant. Par ailleurs, la lecture du thème politique nous conduit à celui de la paix et nous voyons donc que le terme démocratie n'apparaît pas dans celui de politique, alors que cela est signifié dans la paix.

- **Paix** (Unité)

Nous terminons ce chapitre en analysant le thème « paix ». C'est délibérément que nous clôturons cette analyse par la paix car cet item est récurrent dans les discours des Bongo. Observons de ce fait le tableau ci-dessous :

Tableau 8-10. Réseau lexical du thème « Paix » dans le discours des Bongo père et fils.

Cooccurrent-A. B	Fréquence	Cooccurrent- O. B	Fréquence
Pays	963	Pays	2457
Développement	406	Politique	1250
Monde	230	Développement	1081
Peuple(s)	183	Nationale	982
Nationale	160	Unité	505
Sécurité	154	Travail	471
Internationale	105	Monde	455
Cohésion	73	Progrès	348
Justice	70	Dialogue	312
Unité	58	Démocratie	307

La paix, chez les Bongo père et fils, s'enracine dans toutes les sphères sociales, comme nous l'observons dans ce tableau. Du point de vue textuel, les items se manifestent comme une mimésis. En d'autres termes, de la même manière que la paix puise sa substance dans les items *pays, développement, monde, nationale*, chez Omar Bongo, et chez Ali Bongo, ces items apparaissent également. Les items sont alors énoncés en harmonie, ce qui nous permet d'insister sur la caractéristique dialogique des productions discursives des Bongo père et fils.

La paix est une notion particulièrement itérative dans le discours des Bongo père et fils. Son omniprésence dans l'espace social gabonais, ainsi que dans les productions discursives, est motivée par la politique menée par Omar Bongo. D'un point de vue historico-politique, le Gabon situé au centre de l'Afrique, dans une zone fragilisée par des guerres civiles, n'a jamais été confronté à des guerres. Omar Bongo en a fait une source de crédibilité en louant l'exception du Gabon. C'est pourquoi, la paix apparaît de manière récurrente dans son discours. Ce qui peut également justifier que, du réseau lexical de paix, émerge un lexique qui cite chaque secteur d'activités. Comme si la paix en était le moteur.

Nous voyons aussi que la paix est une question d'unité, de cohésion et de dialogue. L'ensemble des termes est synonymique, cela permet aux orateurs d'énoncer la paix sous d'autres « figures » et de galvaniser cette notion dans l'esprit de l'auditoire. La récurrence construit alors une forme de propagande idéologique. Dubois rappelle en effet qu'un « *certain nombre de vocables sont représentatifs, permettant d'établir une relation avec le modèle idéologique* » (1969 : 117). Par exemple, les valeurs du PDG sont présentées autour de la paix, de l'unité et du dialogue. Ces termes font écho dans les discours d'Omar Bongo

O.B.

- Plus que jamais, soyons conscients de cet impératif et de cette vérité pour que vive le Gabon dans la paix et la stabilité, dans le dialogue politique et social, dans le progrès et la prospérité (*Fête nationale de l'indépendance*, 16 août 1997).

Concernant la paix, nous avons décelé chez Omar Bongo et Ali Bongo, que la paix est présentée comme un héritage qui doit être préservé à l'intérieur de la Nation et à l'extérieur de ses frontières.

A.B.

- **Le Gabon a toujours été un havre de paix**, un exemple de coexistence pacifique et heureuse entre les différentes religions. Tant que je serai Président, je vous prie de croire qu'il le restera. Je ne tolérerai ni violence ni intolérance. Sur ce sujet comme sur d'autres, je serai intraitable (*Vœux à la nation*, 31 décembre 2017).

Nous voyons par ailleurs que l'item « *démocratie* » apparaît chez Omar Bongo tandis que chez Ali Bongo, nous avons la « *sécurité* ». Si le terme démocratie est absent dans la thématique de « *politique* », il reste significatif dans celui de la « *paix* ». Omar Bongo et Ali Bongo conceptualisent la démocratie par rapport à la notion de paix. C'est pourquoi, en tant de crise et lors des élections présidentielles notamment, les orateurs invectivent les ennemis de la « *paix* » comme nous l'avons vu dans le chapitre 7, en mettant en évidence l'insécurité et le non-respect des valeurs démocratiques.

Les questions thématiques nous ont permis de décrire les représentations sociales qui traversent les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. En d'autres termes les lieux de leur mise en discours. Nous avons surtout remarqué l'homogénéité qui habite à la fois les discours d'Omar Bongo et ceux d'Ali Bongo. C'est pourquoi, une approche de la dimension dialogique du discours des Bongo s'avère nécessaire dans le chapitre suivant en vue de statuer sur la résonance interdiscursive.

Conclusion

L'argumentation, dans le discours politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, se décline sous des formes variées que nous avons abordées dans ce chapitre huit. Les orateurs usent à la fois des opérateurs et des connecteurs pour pratiquer l'art de l'argumentation moyennant la langue. La pratique des figures rhétoriques, quant à elle, rend efficiente leur prise de parole. Elle puise dans les symboles verbaux et doxiques pour conférer plus de dynamisme à la communication politique, notamment avec l'accumulation, les questions rhétoriques. Les processus argumentatifs chez les deux orateurs sont d'ailleurs complexes, si l'un peut tantôt recourir à une force adverbiale (Omar Bongo), l'autre (Ali Bongo) s'appuie sur les données empiriques, comme le langage des chiffres.

Pourtant, la singularité discursive d'Omar Bongo et d'Ali Bongo repose sur le dynamisme de la doxa. Nous l'avons vu, tout discours s'appuie sur des savoirs partagés, sur les lieux communs. De ce fait, nous avons vérifié certaines modalités du langage des

Bongo pour voir, en contexte, ce qui les relie à ces lieux. D'une part, nous avons vu certaines formalisations du discours, notamment l'incursion des termes religieux, pouvant servir d'arguments. D'autre part, l'étude des thématiques a permis d'observer les éléments langagiers et particulièrement sociaux qui dominent la parole des Bongo. Sur la base d'un constat établi, illustré par la lemmatisation du corpus, nous avons étudié les thèmes co-construits par les deux orateurs. Ainsi, tout laisse croire à une forme de cercle idéologique construite au fil du temps ou précisément de formation discursive chez les Bongo père et fils. C'est pourquoi, dans le chapitre 9, nous allons vérifier le concept de rémanence, qui nous renvoie surtout à la dimension dialogique du discours politique des Bongo père et fils. Ce qui pourrait expliquer une forme de permanence de l'idéologie des Bongo, quand bien même les deux orateurs sont « séparés » par une rupture historico-politique. Comment, la notion de rémanence permet-elle alors de statuer sur la continuité entre père et fils ?

Chapitre 9. DE LA RÉMANENCE DANS LES DISCOURS DES BONGO PÈRE ET FILS

Introduction

D'une manière générale, la rémanence se définit comme un fait persistant, un fait maintenu ou la permanence de quelque chose (CNRTL). La rémanence a également comme synonymie la « conservation » et la « survivance ». De cet angle définitionnel, la notion trouve écho dans ce neuvième chapitre de notre thèse en tant que manifestation d'un phénomène qui est réitéré, qui se renouvelle et qui survit. Ce que nous entendons par les modalités rémanentes du discours politique est appréhendé, entre autres, à travers la théorie du discours social de M. Angenot (2006), la formation discursive de M. Foucault (1969) et le dialogisme de M. Bakhtine (1966), théories que nous allons présenter en synthèse. Pour nous, cela correspond à une tentative d'estimer un phénomène qui nous semble couronner les discours des Bongo père et fils : la continuité.

En effet, la juxtaposition des productions discursives des deux orateurs laisse entrevoir des indices d'un continuum. Dans la mesure où les clivages sont moins apparents, comme nous l'avons déjà remarqué dans les précédents chapitres, nous voulons finalement rendre compte d'une certaine homogénéisation du discours politique des Bongo père et fils. Non loin d'en faire une étude redondante dans ce chapitre, l'attention que nous portons sur la notion de rémanence, nous invite à aborder, sur la base de la comparaison, des phénomènes de reprises-répétitions ou tout ce qui se présente comme des configurations dialogiques. Nous postulons que ces phénomènes sont l'indice d'une certaine formation discursive. En d'autres termes, d'une hégémonie idéologique des productions verbales des Bongo père et fils. Nous abordons à cet effet les phénomènes tels que l'intertextualité, la doxa et l'idéologie. Car, pour conférer un pouvoir de domination au discours du pouvoir, les Bongo ont besoin de mobiliser des outils linguistiques (lexicaux) permettant d'incarner une certaine hégémonie du pouvoir d'une part, et d'autre part, cela nécessite leur ancrage dans les valeurs idéologiques ou doxiques. Car symboliquement, une stratégie de répétition, de redondance, d'un « déjà-là », constitue un moyen d'envelopper l'auditoire dans une vision du monde, du moins,

d'assurer la continuité du père au fils, parce que la persistance de certaines idées dans les discours politiques des Bongo participe à la consolidation de leur mainmise sur la société.

Dans le troisième chapitre, nous avons suggéré qu'une comparaison différentielle, nous amène à mettre en exergue les écarts entre les deux orateurs. Toutefois, l'homogénéisation discursive peut être envisagée sous l'angle de manifestes ayant trait aux liens familiaux, liens du parti, ou liens présidentiels, entre autres. Ce postulat n'écarte pas le renouvellement de notre hypothèse de départ, bien au contraire, cela nous amène à opérer une réflexion plus approfondie dans le cadre de notre recherche en thèse. Pour cela, nous mettons en évidence la notion de continuité observable dès lors que nous mettons en relation les différentes ressources verbales mobilisées par les deux orateurs. À cet effet, ce positionnement dans la manière d'aborder le corpus nous paraît légitime dans ce neuvième chapitre. Notre chapitre commence donc par un éclairage théorique et s'achève sur la mise en œuvre de différentes pistes d'analyses susceptibles d'étayer notre hypothèse.

9.1. De la rémanence discursive : essai de définition et méthodologie

Nous suggérons de définir la continuité comme des forces centripètes des énoncés. Ces forces caractérisent la rémanence ou les phénomènes de dialogisation, car les forces centripètes assurent la cohésion (J. M. Adam & Ute Hedmman, 2004), ici, celles de l'efficacité du discours ou celles de l'héritage idéologique des Bongo père et fils. Cela justifie, pour notre part, le constat d'un défaut de réel écart entre Omar Bongo et Ali Bongo. À cet effet, la notion de rémanence définit, selon nous, ce qui surdétermine les discours des Bongo père et fils, c'est-à-dire une certaine « universalité » de leur parole politique.

Nous rappelons donc que tout texte est défini par les forces centripètes qui en assurent l'homogénéité (J. M. Adam & Ute Hedmman, 2010). Pour cela, les productions discursives des Bongo n'ont-elles pour but de consolider une régularité idéologique d'une part, et d'autre part celle d'une parole efficace par la récurrence des mêmes phénomènes verbaux ? Pour en donner un exemple, les corpus sont traités de manière à révéler ce dynamisme en considérant une certaine mouvance interdiscursive. On retiendra qu'il ne s'agit pas de mener une lecture qui montre une mimésis, mais plutôt des systèmes

recrudescents, des systèmes de linéarités et du « déjà-là ». L'apport théorique de M. Angenot auquel nous nous référons ici, admet, par exemple, que l'interlisibilité permet de mettre en relief le synchronisme discursif. Pour le comprendre, considérons avec lui que :

L'effet de « masse synchronique » du discours social surdétermine la lisibilité (le mode de lecture) des textes particuliers qui forment cette masse. À la lecture d'un texte donné, se surimposent vaguement d'autres textes occupant le même espace, par un phénomène analogue à celui de la rémanence rétinienne. Cette surimposition s'appelle dans les discours sociaux antiques et classiques allégorèse– **rabattement centripète des textes du réseau sur un texte-tuteur, un corpus fétichisé** [...]

L'interlisibilité assure une entropie herméneutique qui fait lire les textes d'un temps (et ceux de la mémoire culturelle) avec une certaine étroitesse monosémique ; celle-ci scotomise la nature hétérologique de certains écrits, **elle aveugle l'ordinaire à l'inattendu et réduit le nouveau au prévisible. C'est en quoi les « idées nouvelles » risquent de passer inaperçues parce qu'elles sont abordées dans un cadre préconstruit qui offusque en partie ce qui se prête à une lecture différente** (2006, [En ligne]).

Le discours social, qui est donc tangible, se conçoit comme la formation d'une totalité. L'authenticité verbale étant utopique, l'effet de continuité verbale qui l'engendre est un phénomène se construisant par sa domination implicite/explicite et par sa persistance. C'est pourquoi, le terme rémanence, utilisé dans ces propos, permet de saisir la caractéristique des analogies telles qu'elles peuvent se produire dans les textes mais aussi leur effectivité au sein de l'espace social, par exemple. Nous pouvons, les interpréter comme des faits redondants et répétitifs, des *stimulus* qui s'imprègnent dans la conscience collective. Dans ce cadre, l'interlisibilité, c'est l'imbrication de deux phénomènes ou de plusieurs textes pour en faire une base de données. En d'autres termes, la lecture d'un macro-discours fait donc l'objet d'une analyse monosémique.

Par ailleurs, il nous semble que tout discours social est en rapport avec la doxa. La circulation ou la recirculation des productions verbales, leur voyage dans le temps ont pour résultat des ordonnances et des systèmes qui cristallisent des réseaux de valeurs. Or la doxa fonctionne comme telle, dans la mesure où elle est le résultat d'un noyau de représentations. Ainsi,

On rattachera [...] la notion de « doxa » ou opinion commune d'une part à celles des ensembles discursifs – discours social ou interdiscours – qui la portent, d'autre part aux formes (logico-) discursives particulières – *topoï* (lieux communs) de tous types, idées reçues, stéréotypes, etc. – où elle émerge de façon concrète (R. Amossy, 2006 : 99).

Il existe donc des usages qui ont un ancrage dans la vie des groupes sociaux et les secteurs spécifiques qui forment le discours social. Les auteurs cités balisent ainsi leurs positionnements méthodologiques à partir d'un état de lieu : les discours qui sillonnent les sociétés sont affectés par un déjà-là. Autrement dit, une certaine culturalité s'imprime dans le tissu social indépendamment de l'individualité (consciente) apparente. Cette idée peut être corrélative à la notion de prénotation chez E. Durkheim pour qui la socialité est cristallisée et « dominée » par une antériorité culturelle chez le sujet social. Et, à propos du discours social, pour M. Angenot, il est

Ce qui s'écrit et se dit dans une société des faits qui « fonctionnent indépendamment » des usages que chaque individu leur attribue, qui existent « en dehors des consciences individuelles » et qui sont doués d'une « puissance » en vertu de laquelle ils s'imposent (1988 : 83)⁴⁶⁸.

L'auteur préconise à cet effet des mécanismes analytiques qui permettent de saisir « *la totalité des représentations discursives du monde* »⁴⁶⁹, en d'autres termes, l'idée est de recenser des réseaux idéologiques qui balisent l'ensemble des usages sociaux que l'auteur considère hégémonique. L'angle analytique de M. Angenot est particulièrement vaste puisqu'il concerne à la fois la totalité des formes, mais aussi leur organisation sectorielle. En partant de l'idée qu'une dissociation de la forme et du contenu ne peut guère être probante, il s'avère donc indispensable de prendre en compte ce qui est dit et la manière de le dire comme un aspect sûrement heuristique. À cet effet, les outils conceptuels qui rendent possible l'identification des phénomènes du discours social sont exploitables sur :

Les règles de production et d'organisation des énoncés, les typologies et topographies, les répertoires topiques et les présupposés cognitifs, la logique de division du travail discursif qui, pour une société donnée, semblent organiser et délimiter le dicible – le narrable et l'argumentable si on pose que narrer et argumenter sont les deux modes prédominants du discours⁴⁷⁰.

À l'évidence, l'auteur embrasse les divers discours sociaux, du moins, ceux qui sont susceptibles de définir une certaine représentativité sociale. Il précise donc que les matérialités repérables sont les invariants, les lieux communs, les dominances, les

⁴⁶⁸ Angenot, M. (1988), « Pour une théorie du discours social : Problématique d'une recherche en cours », in *Littérature* (Paris, 1971), 70(2), 82-98.

⁴⁶⁹ (*Ibid.*),

⁴⁷⁰ (*Ibid.* [En ligne])

réurrences, les principes de cohésion, les contraintes et les coalescences⁴⁷¹. Bien évidemment, sur le plan discursif, l'observation nous conduit sur des stigmates linguistiques, des régularités discursives ou des analogies énonciatives qui témoignent de cette représentation. Par conséquent, si l'analyse du discours social repose sur les formes d'homogénéisation, elle ne tient donc pas compte des éléments oppositionnels mais de celle d'une certaine hégémonie. Le concept d'hégémonie, étant compris comme :

La résultante synergique d'un ensemble de mécanismes unificateurs et régulateurs qui assurent à la fois la division du travail discursif et l'homogénéisation des rhétoriques, des topiques et des doxa⁴⁷².

C'est notamment la caractérisation du discours social comme fondement systémique qui nous intéresse ici. Le système traduit l'idée d'une organisation et d'une combinaison de la fonctionnalité d'un objet. Or, dans la société, il existe de multiples profils discursifs qui émergent des divers lieux. Ils semblent indépendants les uns des autres, pourtant ils se trouvent consignés par des thèmes, des opinions, des langages, des styles qui sont imprégnés par une doxa sous-jacente ou des idéologèmes selon le terme de M. Angenot. La doxa renvoie à une certaine typicité sociale qui peut être imaginaire *voire réelle*, mais qui se révèle tout de même dominante ou consensuelle pour les sujets sociaux. La convocation de la notion d'interdiscursivité de M. Bakhtine, par M. Angenot par la suite, est tout à fait susceptible de traduire au mieux cette question pour notre corpus. Car,

La doxa constitue une dimension intrinsèque du dialogisme interdiscursif : la relation que tout énoncé entretient avec les énoncés antérieurs marque l'allégeance de la parole à la doxa, c'est à dire aux représentations, opinions, croyances communes. C'est-à-dire que la doxa introduit l'altérité au cœur même de ma parole ; le discours diffus et anonyme du « on » est en moi, il me constitue, et je peux tout au plus en prendre conscience et me débattre avec lui sans jamais parvenir à une utopique extériorité (J. Bres & alii, 2005 : 66)⁴⁷³

Tout « mot » est donc entraîné dans un phénomène métalinguistique qui traverse les sujets, soit par appropriation, soit par critique (nous paraphrasons les auteurs). C'est pourquoi, un énoncé suppose une attitude responsive active (M. Bakhtine, 1984 : 274). Nous voulons donc montrer que l'action dialogique s'opère lorsque les mots d'autrui se retrouvent intégrés à l'intérieur de soi. Sur cette base, on peut se poser, entre autres, les

⁴⁷¹ *Ibid.*

⁴⁷² *Ibid.*

⁴⁷³ Bres, J., Haillet, P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L. (2005), *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

questions suivantes : est-il donc possible que les énoncés des Bongo paraissent transcrire des trajectoires diverses, alors qu'en réalité, ils ne forment qu'une macro-source ? Les sujets deviennent-ils, à leur tour des canaux de continuité doxique ? Comment Ali Bongo consolide-t-il, dans son discours, les valeurs idéologiques prônées par son père ? D'un point de vue méthodologique, R R. Amossy affirme que

Le dialogisme est un instrument précieux pour les Sciences du langage, dans le sens où l'une de ses fonctions majeures est : sa capacité à rendre compte de la dimension sociale et idéologique du discours (2005 : 63).

Comme on le voit le processus de dialogisation prend deux orientations : le dialogisme interdiscursif (le rapport aux discours antérieurs) et interlocutif (le rapport à la réponse anticipée de l'allocutaire). Ces deux notions sont regroupées au sein de l'analyse de discours par le concept d'hétérogénéité constitutive développée par J. Authier-Revuz. Cela veut dire que,

Le discours se construit, avec un ensemble d'énoncés déjà présents ou à venir, par un acte de transformation ou d'évaluation qui trace les frontières et permet de situer les orateurs par rapport à d'autres discours auxquels ceux-ci font appel pour construire un argumentaire (A. O. Barry, 2002. : 230).

Globalement, dans tout acte de communication, l'opinion se trouve ordinairement collationnée avec d'autres discours. Comprendre le phénomène d'hégémonie discursive, en écho au concept de dialogisme, d'hétérogénéité consécutive, d'interdiscursivité, consiste, d'une certaine manière, à problématiser la relation qui se tisse entre les discours qui, à contre coup, dessinent ce processus d'enchevêtrement du discours social ou de la doxa intégrée. Même en considérant que les actes verbaux sont individués, ils se trouvent tout de même réinvestis dans un autre discours. Car, tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours (D. Maingueneau, 2002 : 324). Par conséquent, la rémanence est ce système de régénération verbale, de l'immersion idéologique, d'une sorte de parole héritée, d'opinions véhiculées et inoculées. C'est pourquoi, dans le traitement des énoncés des Bongo père et fils, nous considérons que :

Les ensembles individués, les genres et les discours ne forment pas des complexes imperméables les uns aux autres. Les énoncés ne sont pas à traiter comme des monades, mais comme des « maillons » de chaînes dialogiques ; ils ne se suffisent pas à eux-mêmes, ils sont les reflets les uns des autres, ils sont pleins d'échos et de rappels, pénétrés des visions du monde, tendances et théories de l'époque (M. Angenot, 1988).

La lecture de la théorie du discours social et celle du dialogisme, nous conduit à la notion de formation discursive. Cette notion nous paraît en effet indissociable des précédentes. Elle complète la pratique méthodologique que nous tentons d'exécuter sur les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, du moins, elle est fondamentale à partir du moment où elle traite la question de la transtextualité ou de l'intertextualité, c'est-à-dire des réseaux topiques, des unités textuelles.

La formation discursive fait l'objet de deux acceptions car provenant des positionnements de M. Foucault (1969) et de M. Pêcheux (1971). Cette double proposition théorique justifie son flou définitionnel. C'est au préalable, M. Foucault qui l'introduit dans l'Archéologie du savoir. Il considère d'abord une déficience de la subjectivité créatrice chez le sujet parlant par son « assujettissement » aux cultures dans lesquelles il baigne. Car, l'érosion de paroles prononcées n'est jamais totale, ni leur disparition immédiate (M. Foucault). Par conséquent, le savoir acquis est le résultat de la navigation d'un savoir déjà-là. La théorie de M. Foucault s'opère ainsi sur des œuvres afin de déceler une certaine historicité des pratiques verbales, d'idéologies, qu'il dénomme comme des agencements systémiques et des faits régulateurs. À cet effet, le travail méthodologique consiste à dégager des analogies en portant le regard sur les énoncés. L'énoncé a une existence rémanente, écrit l'auteur. Il mérite donc une attention, d'une part, sur les diversités des formes sous lesquelles il se manifeste, d'autre part par sa dispersion. D. Maingueneau (2005) les résume comme des systèmes de régularités et des systèmes de cohérence. En fait, si l'on comprend bien le point de vue de M. Foucault, la formation discursive est :

Le jeu des règles qui déterminent dans une culture l'élément d'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses (J. Guilhaumou, 2002)⁴⁷⁴.

On comprend que la notion de formation discursive chez M. Foucault renvoie à une certaine homogénéité des unités énonciatives qui caractérise un genre, une discipline, un certain ouvrage. D. Maingueneau préfère à cet effet la notion de topiques. Et nous avons vu auparavant que le topos gouverne la discursivité des actes verbaux. Bien entendu, notre

⁴⁷⁴ Guilhaumou, J. (2002), « Entrées : Histoire/discours ; Archive/configuration ; Trajet thématique ; Événement discursif/linguistique », in Charaudeau, P., & Maingueneau, D. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 2002

point de vue consiste à assimiler le topique du discours, non pas comme le trait du dispositif du genre, mais comme la dimension thématique, la topographie, le point de vue, voire la doxa du discours des Bongo père et fils. Autrement dit, c'est à partir de ces lieux ou objets de discours que se trouve inscrite la formation du discours/le discours social des Bongo père et fils.

Comme nous accordons une place importante à la matérialité discursive, notre objectif est d'observer la manière d'interagir l'ensemble des productions verbales d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Les outils théoriques auxquels nous avons fait référence précédemment, nous orientent sur deux aspects, l'interdiscursivité et l'idéologie. Notre travail consiste donc à examiner un arsenal d'arguments et de procédures argumentatives. Nous pensons aussi qu'au-delà du processus interdiscursif, stratégiquement, les orateurs fixent une idéologie dans la matérialité discursive qu'on nomme habituellement le contenu. Car, dans cette macrostructure lexicale, se cache une dominante idéologique, et la rémanence assure son enracinement par la mise en œuvre de stratégies discursives telles que l'hétérogénéité consécutive évoquée par J. Authier Revuz (2013), par exemple, avec le discours rapporté.

Nous ne reviendrons pas sur les questions de généricité, c'est-à-dire les unités structurelles du discours politique, déjà abordées au chapitre 5. La rémanence dans le discours des Bongo père et fils est un système transdiscursif. L'analyse comprend donc une observation des formes topiques et non topiques. Une identification des répétitions et des valeurs réitérées. Notre approche se réfère bien plus à celle de M. Pêcheux qui est reprise par D. Mayaffre, comme telle

Une formation discursive, c'est précisément ce qui fait qu'au-delà ou en-deçà du domaine, du genre, du registre ou du thème, au-delà ou en-deçà de l'articulation sous « la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc. » (Haroche, Henry, Pêcheux, 1971 : 102) deux discours se ressemblent (quels stigmates linguistiques communs ? quelles « régularités discursives » (Détrie, Siblot, Verine, 2001 :126) partagées ?) et que cette ressemblance linguistique témoigne du positionnement idéologico-social de l'instance énonciative (2004)⁴⁷⁵

⁴⁷⁵ Mayaffre, D. (2004), « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes versus bourgeois durant l'entre-deux-guerres », in *Texto ! Textes et Cultures*, Institut Ferdinand de Saussure, pp.1-11.

Notre objet analytique introduit donc les termes : discours social, formation discursive et d'autres notions dérivées que nous ne manquerons pas de préciser tout au long de notre réflexion. Bien entendu, certains problèmes définitionnels touchent ces notions, nous en ferons une précision dans la foulée. Nous les regroupons par le simple fait qu'elles nous paraissent synonymiques, manifestement. Nous allons donc commencer par l'observation des modes d'interdiscursivités, ensuite nous analyserons les inscriptions idéologiques du discours des Bongo père et fils. Nous verrons enfin comment se constituent des régularités de leurs productions discursives.

9.2. Le discours des Bongo : un circuit langagier

Dans les sections qui suivent, nous abordons la parole des Bongo père et fils afin de mener une observation sur les formes langagières qui se rapportent à la question de la rémanence, du moins, celles qui phagocytent ou caractérisent l'univers idéologique des deux orateurs. Car, nous avons convenu que la question du discours politique se pose toujours en termes d'influence et de persuasion parce que,

Parler (ou écrire) a beau avoir pour finalité essentielle d'établir une relation entre soi et l'autre, et d'influencer cet autre en tentant de le persuader ou de le séduire, cette relation serait vide de sens si elle n'avait pour objet une certaine vision que l'on porte sur le monde, c'est-à-dire la connaissance que l'on a du monde et des jugements que l'on porte sur lui (P. Charaudeau, 2014. : 145).

À cet effet, tout discours s'inscrit dans une ligne idéologique qui est suffisamment active pour s'emparer des systèmes sociaux, voire des systèmes de pensées. Pour les acteurs politiques, le système de gouvernance se construit via une idéologie pour finalement servir de représentation pour les individus. À ce sujet, nous tenterons d'analyser les énoncés des Bongo comme relevant d'une certaine formation discursive parce que, c'est de cette identité que se conserve leur pouvoir. Nous nous attardons ainsi sur les procédés qui assurent leurs régularités chez Omar Bongo et leur réapparition chez Ali Bongo. Nous concevons, par ailleurs, que la notion de rémanence se vérifie par l'interdiscursivité, comme le décrit J.J. Courtine et J.M. Marandin,

L'interdiscours consiste en un processus de reconfiguration incessante dans lequel une formation discursive est construite, en fonction des positions idéologiques que

cette formation discursive représente dans une conjoncture déterminée (1981 : 23)⁴⁷⁶.

Par rapport à cette définition, l'analyse du discours des Bongo se pose avant tout en termes d'appréhension de leur positionnement idéologique par rapport à une situation. C'est pourquoi, ce processus est saisi comme un moyen qui assure la permanence du pouvoir et son efficacité. Les sections viennent donc insister sur tout ce qui est déjà observé dans les chapitres précédents : la dimension contingente de la parole des Bongo père et fils. En d'autres termes, l'« absence » de singularité chez chaque orateur. À ce propos, l'examen des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo nous conduit d'abord à mettre en évidence leur comportement discursif au plan des énoncés enchevêtrés.

9.2.1. De l'incorporation discursive : émergence d'une continuité

Nous envisageons qu'une juxtaposition des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo peut faire surgir des divergences et des similitudes. La rémanence, comme phénomène dialogique se produit comme un acte de re-énonciation ou de reconstruction discursive d'une part et d'autre part, comme une incursion d'une autre voix dominante coproduite par Omar Bongo et Ali Bongo. Cette voix, qui nous semble être celle de l'idéologie, s'incruste dans l'interface discursive des orateurs. Elle survit en dominant l'imaginaire social. Elle fond particulièrement dans l'acte verbal et forme ce que nous dénommons : le métadiscours. Car elle s'inscrit sous plusieurs paradigmes lexicaux. L'apparition de certaines unités du discours peut attester les relations ou les enchâssements discursifs qui forment les schèmes de pensée. Notre travail consiste à poser les jalons de réflexion en considérant que toute parole est remplie des mots d'autrui, caractérisés, à des degrés variables également, par un emploi conscient et démarqué (M. Bakhtine, 1977 : 286).

9.2.1.1. Les discours des Bongo père et fils : une parole rotative

Commençons notre analyse sur les formes de répétitions dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Nous avons déjà évoqué dans les précédents chapitres les phénomènes de répétitions à propos des anaphores. Nous savons, à cet effet, que les anaphores contribuent à l'efficacité du discours parce qu'elles participent à l'activation

⁴⁷⁶ Courtine J.-J., Marandin J.-M. (1981), « Quel objet pour l'analyse du discours ? », in : Conein B., Courtine J.-J., Gadet F., eds, *Matérialités discursives. Colloque des 24, 25, 26 avril 1980, Université Paris X – Nanterre*, Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 21-33.

de la capacité mémorielle de l'auditoire. Or les caractéristiques anaphoriques sont variées, tout comme les formes de répétitions. Ces éléments sont pratiqués diversement par les orateurs, mais nous convenons qu'au-delà des propriétés figurales, les unités répétées amorcent d'autres propriétés, comme la linéarité du discours. Si chaque procès communicationnel paraît authentique, les discours s'avèrent pourtant uniformisés. Comme si les discours des orateurs étaient balisés. Cependant, cette linéarité montre que les unités du discours sont des « chambres » notionnelles dans lesquelles, ils construisent leur pensée. Nous déduisons donc qu'au-delà des figures anaphoriques, les répétitions se manifestent sur l'axe paradigmatique.

C'est pourquoi, chaque référence verbale peut avoir des significations diverses dès lors qu'elle se soumet à une interprétation. C. Kerbrat-Orecchioni, à ce propos,

Distingue la référence relative (dans laquelle elle place l'anaphore) de la référence absolue : la référence relative exprime le fait que l'interprétation d'une séquence verbale ne peut se faire d'après son sens propre (cas de la référence absolue) mais nécessite le recours à des éléments complémentaires (1999)⁴⁷⁷

C'est cette complémentarité qui fait écho à propos du second regard que nous portons sur les répétitions dans le discours des Bongo. Car une répétition induit une volonté d'orienter l'auditoire, de le soumettre à la mémorisation, de captiver ainsi son attention. C'est finalement le résultat d'une incursion systémique. Notre analyse cherchant à valider les stratégies discursives des orateurs, elle vient donc souligner les formes qui s'ancrent dans les techniques de persuasion ou de propagande. Avant de revenir sur cet angle, remarquons d'abord comment les répétitions fonctionnent dans le discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.

Par la répétition, les discours paraissent bouclés sur eux-mêmes et sur certaines notions, comme cela se manifeste chez Omar Bongo dans l'exemple suivant. Nous savons, par ailleurs, que la répétition est une figure d'insistance. Cela signifie, à notre avis, qu'une répétition, qui paraît échapper à l'orateur n'est qu'une catégorie de techniques qui génère une représentation, à moins que cela ne révèle la caractéristique intradiscursive des productions discursives des Bongo père et fils. Dans ce cas, le paradigme des répétitions, c'est le retour constant des mêmes objets lexicaux bien que les

⁴⁷⁷ Cf, Kerbrat-Orecchioni, C. (1999), *L'énonciation*. Paris, Armand Colin

circonstances soient différentes. Ainsi, la parole des orateurs se fonde sur le dialogisme ou souffre d'absence de singularité. C'est pourquoi, nous pouvons déduire qu'elle est stéréotypée.

A.B.

- **Nous avons le devoir**, nous qui avons succédé aux pères fondateurs, **d'aller plus loin**, afin de léguer à nos enfants un pays dont ils puissent être fiers (*Discours devant les chambres du Parlement réunies en congrès*, 12 septembre 2012).

- **Nous devons aller plus loin** dans nos efforts de création de richesses car pour les populations qui m'entendent et qui nous regardent, ces chiffres peuvent paraître abstraits /Cependant, nous devons aller encore plus loin/je vous le dis, nous irons encore plus loin/**Nous devons aller encore plus loin. Nous devons aller plus loin** dans nos efforts de création de richesses car pour les populations qui m'entendent et qui nous regardent, ces chiffres peuvent paraître abstraits (*Devant le Sénat réunis en congrès*, 28 juin 2016)

- C'est pourquoi nous avons mis en œuvre une série de programmes destinés à favoriser l'emploi, en particulier l'emploi des jeunes. **Mais il nous faut aller plus loin. Nous devons aller encore plus loin** [...] (*Discours à la Nation*, 31 décembre 2017).

- Aujourd'hui, la nécessité politique commande **d'aller plus loin** (*Ouverture du dialogue politique*, 28 mars 2017).

Les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo contiennent un nombre infini de répétitions. Ces instruments discursifs se forment en continuum avec les mêmes schèmes énonciatifs, comme nous l'observons dans les séquences extraites de notre corpus. Ces éléments que nous mettons en évidence, ne sont qu'infimes par rapport à l'amas lexical que produisent les orateurs. Il semble que la répétition soit partout. Les procédés s'enchaînent dans un même discours, comme lors du discours adressé aux Sénateurs (A.B.). Ils peuvent aussi réapparaître dans d'autres discours. Par ailleurs, la répétition peut être une unité ou des segments entiers regroupés en des ensembles syntagmatiques. Nous insisterons, ici, sur l'intérêt de l'analyse des séquences composites ou des échelles phrastiques redondantes, ce qui induit de fait que notre intérêt ne porte pas seulement sur des unités parsemées.

En examinant, par exemple, les reprises « *aller plus loin* » d'Ali Bongo, nous observons que la locution apparaît comme un slogan de galvanisation des ardeurs. C'est le caractère emphatique ou déclamatoire qui lui vaut sa percussive. Ali Bongo ponctue, dans chaque discours, la nécessité d'opérer une action : *aller plus loin*, autrement dit, de rechercher un meilleur idéal pour le Gabon. Le comportement discursif entrepris par l'orateur accentue cette incitation au mouvement. Ainsi, le « *nous* » trahit son effacement, ce qui lui permet de substituer sa voix à celle de l'auditoire, bien que le verbe « *devoir* »

modalise l'autorité de l'orateur. Cette construction modalisante confère une portée pragmatique aux énoncés que l'on suppose que l'orateur recherche par cette répétition. Par conséquent, il incite l'activité par un exploit ou un effort plus concret chez l'auditoire. Le discours est non pas un assemblage d'unités linguistiques, mais il induit une action, du moins, chaque orateur cherche la tangibilité du « *mot* ». À ce sujet, M. Pêcheux écrit d'ailleurs que :

Dans l'argumentation la composante explicative est subordonnée à la composante séductrice : l'orateur cherche au moyen du discours, à inciter à l'action son auditoire, ou à créer en lui une disposition à l'action (1984 :114).

D'ailleurs, Ali Bongo s'adresse à un corps sénatorial dans la deuxième séquence, cela signifie qu'il administre ses institutions, et cette position définit le caractère aplomb des énoncés. Ce qui nous semble remarquable, c'est que non seulement ces segments sont répétés à l'adresse des sénateurs, mais Ali Bongo les réitère également dans d'autres occasions. Dans ce cas, avec ces syntagmes, l'orateur étend cette mobilisation. Il règle donc arbitrairement le comportement de l'ensemble de l'auditoire, par ricochet, les gabonais (voir *Discours à la Nation*, A.B.). Cela fonctionne comme le « mot magique » qui sert à re-postuler le devoir de l'auditoire. Par exemple, on peut voir que dans d'autres discours, l'orateur insère l'item adverbial « encore », qui atteste qu'il cherche à insister sur une plus grande performance et une plus grande persistance dans la recherche de l'idéalité sociale.

Omar Bongo abonde dans le même sens. Les extraits suivants décrivent une modalisation du verbe « *devoir* » :

O.B.

- Nous n'avons peut-être pas tous les moyens d'assurer convenablement notre sécurité. Mais il ne faut pas perdre de vue que tout dépend d'elle. **Nous devons assurer la sécurité des personnes et des biens** (*Aux forces armées*, 08 février 1982).
- Ensemble, sans nous départir de l'esprit de solidarité et de concorde qui nous anime, **nous devons assurer l'avenir de nos enfants** afin de leur permettre de s'épanouir dans un Gabon paisible et respectueux de ses traditions (*Fête nationale de l'indépendance*, 16 août 1995).
- Et les nombreux indices de minerai (plus de 900), or, diamant, barytine, fer, manganèse, uranium, et j'en passe. Faut-il les laisser vivre l'éternité en sous-sol alors que **nous devons assurer l'avenir des générations futures** ? Non. Parce que développer son pays est la mission première de tout Chef d'État (*Clarification sur le projet de mise en exploitation de la mine de fer de Bélinga*, 14 septembre 2007).

De toute évidence, la répétition fonctionne en fréquence, plus elle apparaît, plus elle fait écho, plus elle prolonge et matérialise des valeurs idéologiques que l'orateur se

propose d'asséner à son auditoire. Nous pouvons remarquer qu'Omar bongo modalise le verbe « *devoir* » dans les séquences précédentes. À la suite des verbes « *devoir* + *assurer* » l'orateur insère une notion : *la sécurité, les biens, l'avenir*, entre autres. Dans un même texte, la reprise charme comme un slogan, joue sur le plan cognitif et stylistique. Lorsqu'elle réapparaît dans d'autres textes, les orateurs en font un moyen de remobiliser et de ressouder le dynamisme, en l'occurrence la régularité de la parole ou de la notion. Observons aussi les extraits ci-dessous :

O.B.

- **Le tribalisme, le régionalisme, l'individualisme**, tout ce qui peut diviser sont les ennemis de cette unité nationale (*Fête nationale de l'indépendance*, 16 août 1975)
- **C'est l'esprit de l'unité nationale qui rejette toutes les divisions**, celles qui nous sont propres parce que résultant d'un certain déterminisme primaire que nous devons dépasser, comme le tribalisme, le régionalisme et l'individualisme (*10ème anniversaire de son accession à la magistrature suprême*, 01 décembre 1977).
- **Ces maux bien connus sont le tribalisme, le régionalisme, le népotisme, le favoritisme, l'incompétence professionnelle** (*Fête de la rénovation*, 11 mars 1984)
- Car c'est avec lui que nous allons renforcer l'unité nationale, combattre les inégalités sociales, faire violence sur nous-mêmes. C'est encore avec lui que nous devons lutter sur tous les fronts contre **le tribalisme, le régionalisme, le provincialisme** (*Ouverture de la Session extraordinaire du Comité central du PDG*, 11 janvier 1990).

Le discours politique est une question de pouvoir et sa manœuvre consiste à rallier toutes les voix à celle de l'orateur. Certains mots deviennent alors de véritables outils de lutte contre les forces invisibles qui s'opposent à l'idéalité sociale comme nous l'observons dans ces séquences d'Omar Bongo. Les mots « *le tribalisme, le régionalisme, l'individualisme* » mettent à jour la position d'Omar Bongo entre autres. Ce sont des topiques sociales. L'orateur cristallise l'attention de l'auditoire sur ces objets sociaux afin de frapper l'opinion. L'ampleur de la répétition ou la recrudescence de ces items participe à l'accentuer de leur effectivité voire de donner, à contrario, un sens à l'idéal de l'orateur : l'unité nationale. Car l'unité nationale ne peut avoir lieu sans la prise de conscience du mal. Or chez Omar Bongo, ces forces : *le tribalisme, le régionalisme, le népotisme, le favoritisme*, n'ont pas de place dans le système voulu par l'orateur. La redite donne un effet de résonance afin d'amplifier le caractère doctrinal. Le retentissement du signe est exploité à chaque occasion comme un moyen de rallier la « troupe » et comme un moyen d'opérer une mise en garde. C'est pourquoi, on peut voir qu'un signe n'apparaît jamais sans l'autre, afin de ne pas l'isoler dans le discours et de lui faire perdre sa résonance dans l'amas verbal. Par conséquent, il s'agit de leur conférer une validité au sein de la communauté parce que,

Le « discours social » est non pas ce tout empirique, cacophonique à la fois et redondant, mais les systèmes génériques, les répertoires topiques, les règles d'enchaînement d'énoncés qui, dans une société donnée, organisent le dicible – le narrable et l'opinable (M. Angenot, 2006)

On voit donc que le mouvement de répétition est une voie de mise en éveil de la compétence discursive. Le caractère clos du discours que l'on peut constater dans les discours d'Ali Bongo et d'Omar Bongo, lorsque les unités sont infiniment répétées, peut s'avérer critique. En effet, la parole des orateurs apparaît volubile. Seulement, cela n'exclut pas que ce processus est une source d'efficacité rhétorique. La circularité du discours induit donc une circularité de la pensée. La masse verbale redondante cristallise ainsi l'idéologie, pour cela, il faut refouler avec d'autres mots ce qui fait obstacle à son effectivité dans l'espace social. Mais cette stratégie est aussi opérationnelle parce que le caractère dialogique du discours lui confère cette faculté. Or, les mots n'étant pas nouveaux, ils viennent d'ailleurs. Par conséquent, il y a des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois (Montesquieu, cité par M. Angenot, 2006). Nous allons ainsi montrer que la répétition apporte une efficacité oratoire.

Les unités linguistiques fonctionnent en faisceau ou en magasins de mots. C'est dans ce faisceau que les orateurs échafaudent leur discours. Si le discours peut fonctionner comme l'éclatement de ce faisceau, nous trouvons alors dans l'acte verbal une série lexicale coordonnée avec une ligne thématique ou dogmatique. Toutefois, nous pouvons supposer que chaque orateur est confronté à la singularité de l'évènement ou est amené à construire sa propre singularité (ethos). Dans ce cas, les manières de dire ou le moment discursif schématisent leur propre thématique. Or les éléments que nous avons relevés précédemment démontrent qu'Omar Bongo et Ali Bongo semblent distribuer les mêmes objets discursifs, cela donne donc un effet de rémanence. Nous remarquons aussi qu'il se produit une analogie des segments. En d'autres termes, un certain resurgissement des segments d'Omar Bongo à Ali Bongo. Observons donc ces extraits :

O.B.

- Néanmoins, **en tant que garant de la souveraineté nationale et de la paix intérieure** dans notre pays, je crois devoir rappeler à tous les citoyens gabonais, et à tous ceux qui résident au Gabon, que la critique n'est tolérée qu'au sein du Parti (*Analyse de la situation politique, économique et sociale du Gabon*, 12 juin 1971).
- **En ma qualité de chef de l'État, garant des institutions**, je voudrais saisir cette opportunité pour évoquer le problème des étrangers résidant au Gabon (*Vœux du nouvel an*, 31 décembre 1994)
- Pour ma part, **chef de l'État garant des institutions**, j'ai dû, devant la gravité de la situation, faisant fi de mes prérogatives, aller au-devant de certains de mes

compatriotes pour préserver la cohésion de notre pays (10^{ème} anniversaire des accords de Paris, 17 décembre 2004)

A.B.

- **En tant que garant de la Souveraineté nationale, de l'unité nationale, de la solidarité nationale, j'ai fait mon choix : nous voulons un Gabon fort, un Gabon juste, un Gabon libre, un Gabon courageux, un Gabon debout ! Et c'est un Gabon plus indépendant ! Et un Gabon debout, c'est un Gabon qui assure l'Égalité des chances !**[...] Hélas, **comme président de la République**, j'entends aujourd'hui des voix qui, inconscientes, appellent à la discorde et à la violence. Ces voix insultent nos anciens qui bâtirent notre maison commune. **Président de la République, je suis garant de la paix. Président de la République, je suis garant de la sécurité de tous. Président de la République, je suis garant de l'unité du Gabon** (56^{ème} anniversaire de l'Indépendance, 16 août 2016)

- Nous devons donc, comme vous l'avez rappelé ce matin, changer individuellement et collectivement. **En tant que Président de la République et garant de la constitution**, je m'emploie à protéger toutes les libertés, y compris la liberté de culte (*Discours à Oyem*, 23 mars 2016).

-En tant que **Chef de l'État, en tant que garant du bon fonctionnement des institutions et de la cohésion nationale**, en tant qu'homme ouvert au monde, je me battrais de toutes mes forces pour le bien des gabonais (*Devant les chambres du parlement réunies en congrès*, 12 septembre 2012).

En observant ces séquences, la diversité des contextes communicationnels est remarquable. Nous déduisons que les orateurs réitèrent leur position et exposent invariablement leur légitimité. Bien évidemment, ici, il est question de la présentation de soi où les orateurs rappellent quelles sont leur responsabilité et leur position institutionnelle (ou du parti chez Omar Bongo). Cette stature, nous l'avons vu dans le chapitre 6, influence l'échange, prodigue, à l'instance qui parle, le plein pouvoir. D'ailleurs, le terme « souveraineté » explicite ces attributs. Par conséquent, ils exercent une « pression légitime » chez l'auditoire, en cherchant d'ailleurs à frapper cognitivement par le processus anaphorique : *Président de la République, je suis garant de la paix. Président de la République, je suis garant de la sécurité de tous. Président de la République, je suis garant de l'unité du Gabon*, (A.B.). Ces choix séquentiels sont donc un moyen de se désigner ou d'insister sur sa légitimité. Par ailleurs, cette position instaure une distanciation interactionnelle en établissant la hiérarchisation de l'autorité face à un auditoire qui semble « subordonné ». Toutefois, les séquences font exceller le fonctionnement de la rémanence dans le discours des Bongo père et fils, ou du moins, le fonctionnement du dialogisme que nous tentons de montrer à travers notre étude. Les séquences mises en évidence dans les différents extraits sont : « *chef de l'état [garant de la souveraineté] ; [Président de la République]* ».

Il semble que le répertoire des Bongo soit analogue. Chaque syntagme formulé par Omar Bongo réapparaît à l'identique chez Ali Bongo. Ces séquences ne sont que l'expression d'un ethos républicain. Pour se saisir de cette responsabilité, les orateurs inscrivent les mêmes unités. Il existe donc une relation entre les discours d'Omar Bongo et ceux d'Ali Bongo. Ce qui atteste la dimension dialogique du corpus. Ute Heidman & J.M. Adam (2010) affirment à ce propos que le dialogue intertextuel est une réponse à une proposition de sens faite par un autre texte et la reconfiguration consiste à « supplanter » [l'ancien]. Dans ce cas, nous pouvons supposer que la pratique discursive d'Ali Bongo est influencée par celle d'Omar Bongo.

En mettant en évidence sa responsabilité, Omar Bongo nomme l'éthique de sa politique : *la sécurité, les personnes, la paix, l'unité*. Ali Bongo insère dans son discours ces mêmes signes linguistiques ou ces mêmes valeurs : *la sécurité, la paix, l'unité nationale*. Les réinscriptions de ces valeurs caractérisent la permanence et l'héritage politique assurés par Ali Bongo, entre autres. Il s'agit alors d'une formation discursive ou idéologique qui domine les deux orateurs. Cette affirmation n'est pas absolue, car tout texte est traversé par un autre. Pouvons-nous déduire que le contexte surdétermine cette position des orateurs ? Si tel est le cas, qu'en est-il des valeurs réitérées chez Ali Bongo ? Nous postulons donc que les éléments péri-textuels, que nous observons à la fois chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, nous laissent déduire qu'il y a une oscillation des unités et plus encore, une manœuvre en réseau des unités d'une part, d'autre part, celle de l'idéologie (nous y reviendrons ci-dessous). Cela rend compte d'une certaine co-énonciation des Bongo père et fils. Comme si c'était un unique orateur qui était à la source énonciative des mêmes productions discursives. Le moment à la fois communicationnel et temporel ne fractionne pas leurs actes verbaux, ni éthotiques. Chaque orateur définit son acte verbal en ayant des formules conjointes. D'ailleurs, Ali Bongo met en évidence sa bravoure : « *en tant qu'homme ouvert au monde, je me battrais de toutes mes forces pour le bien des gabonais* ». Tout comme Omar Bongo l'énonce préalablement, « *j'ai dû, devant la gravité de la situation, faisant fi de mes prérogatives, aller au-devant de certains de mes compatriotes pour préserver la cohésion de notre pays* ». La relation interdiscursive balise donc la caractéristique du discours des Bongo père et fils en dessinant ainsi la « génétique » de leur parole et l'univers idéologique. C'est comme une sorte de ratification discursive chez Ali Bongo, car il est rattaché aux mêmes valeurs citées et à la même position « *je suis garant* ».

Nous verrons par la suite comment ce processus prend essor dans le discours rapporté et le bouclage énonciatif.

9.2.1.2. L'interdiscursivité de la parole des Bongo : du « déjà-là »

Lors des précédents chapitres, nous avons succinctement mené une investigation sur les formes des bouclages énonciatifs. Les opérations de ce type sont bien plus évidentes chez Omar Bongo que chez Ali Bongo. Nous considérons donc que c'est un trait saillant de la parole d'Omar Bongo. Nous rappelons, par ailleurs, que ce phénomène verbal est défini comme une activité métadiscursive, signe d'un procédé polyphonique. Plus précisément, nous découvrons que l'orateur réalise l'autocitation d'une manière systématique. Cela signifie donc qu'il assure la continuité de ses paroles. Nous avons aussi vu que ce phénomène pouvait garantir l'ethos de crédibilité. Car, en revenant sur ce qu'il a dit, il assure que son engagement est effectif, autrement dit, il tente de persuader l'auditoire qu'il est un homme de parole. D'un autre côté, l'usage de l'autocitation est en réalité une opération polyphonique que nous homologuerons, ici, comme procédé rémanent. Seulement, quel sens produit ce phénomène ? Pour répondre à cette question, nous reprenons dans cette section une investigation sur ces éléments. Ainsi, loin d'être redondant, nous tentons d'y trouver une pertinence avec l'hypothèse que nous posons dans ce chapitre. Observons alors ces extraits d'Omar Bongo :

O.B.

- **Autrement dit, nous ne sommes ni de la gauche, ni de la droite, nous sommes toujours de l'avant.** Au moment où le monde s'ouvre vers les grandes orientations, vers ces courants qu'on ne peut arrêter, il est tout à fait normal que le Gabon suive comme tous les autres pays du monde épris de liberté et de paix, la politique qui est celle de l'internationalisme (*Ouverture du premier séminaire de formation politique du PDG*, 22 octobre 1973)

- **Et je vous l'ai souvent dit, nous ne sommes ni à droite, ni gauche, mais nous allons de l'avant.** Mes chers camarades, j'entends donc renforcer toujours notre unité nationale, qui est en tout pays la condition nécessaire de toute politique de développement (*1ère Session de l'Assemblée Nationale*, 16 avril 1974).

- Hier, vous m'avez suivi lorsque **j'ai dit : « Ni à gauche, ni à droite, mais toujours de l'avant. » Aujourd'hui, je dis : « Non au capitalisme sauvage, Non au socialisme bureaucratique, mais Vive la nouvelle voie gabonaise de développement »** (*Fête de la rénovation*, 11 mars 1976)

Bien évidemment, plusieurs modes d'autocitation sont formulés par Omar Bongo. Nous avons d'ailleurs décelé les adverbes « **toujours** », « **encore** », « **souvent** », on peut également se pencher sur les formes de type « en d'autres termes ». Le verbe « *dire* » est un indice qui permet d'avoir accès au discours réinscrit. Il permet aussi d'être éclairé sur

la relation que l'orateur tisse avec son propos. Nous avons déduit qu'il pouvait signifier une forme de crédibilité. En d'autres termes, la force des idées se démontre par l'autocitation, par ricochet, afin de montrer à l'auditoire sa capacité mémorielle pour procurer implicitement le sens véridique de son propos.

Toutefois, lorsque chaque énoncé est introduit par « *dire* », cela inclus, soit une citation, soit une autocitation. Il faut donc différencier les constructions de type : « *j'ai dit* » et les constructions de type « *P a dit* », entre autres. Nous nous intéressons spécifiquement à la réintroduction de certains segments de discours déjà énoncés dans d'autres contextes par le même orateur, Omar Bongo. On voit que l'orateur manie astucieusement le phénomène d'autocitation. Chaque discours précédent devient un support énonciatif réactualisé dans d'autres moments de communication. Il nous semble alors que l'effet rémanent est schématisé. Ute Heidmann et J. M. Adam (2010), nous rappellent qu'un dialogue intertextuel est entendu *comme une réponse à une proposition de sens faite par un autre texte*. Nous reprenons ce propos en insistant sur le fait que l'autocitation est d'abord une construction interdiscursive. Elle fonctionne comme une performativité du langage, par exemple, rendre plus saillant les actes verbaux déjà énoncés. Elle a aussi un effet d'insistance ou de permanence. Par conséquent, par ce procédé, l'orateur imprime efficacement les mots, les normalise dans l'esprit de l'auditoire et rend omniprésent sa pensée.

La première séquence nous permet de mettre en évidence la parole d'Omar Bongo lorsqu'elle a été énoncée en premier, à l'Ouverture de la formation politique en 1973. L'orateur conserve ce propos dans d'autres moments communicationnels. Ces situations rappellent celle de la création du Parti unique : le PDG. En effet, l'argument repose sur la nécessité de réorganiser la ligne politique sous le label de l'unité des partis, implicitement, en y intégrant l'idée de Parti unique sous couvert du slogan « l'unité nationale ». L'argumentaire repose également sur le rejet d'autres idéologies politiques qui ne donnent aucune valeur à l'unité nationale. Omar Bongo en fait d'ailleurs un fondement politique, pour cela, l'unité ne peut avoir lieu que si les positions divergent à gauche ou à droite.

Les adverbess temporels, de la deuxième séquence, « *hier* », « *aujourd'hui* » permettent d'opérer un repérage temporel entre les énoncés antérieurs et les énoncés présents. Ce processus fait fonctionner la réintroduction du discours de 1973, notamment

« nous ne sommes ni de la gauche, ni de la droite, nous sommes toujours de l'avant ». Ce procédé amène l'orateur à redéfinir sa position idéologique devant l'auditoire, du moins à citer ce qui ne fait pas partie de sa ligne politique. Cependant, Omar Bongo efface son « je » au profit d'un « nous ». Sa position est donc renforcée par un « nous » + un auditoire qui semble consentant. Ce qui rend cette vision politique collective. Il semble, en outre, que l'adverbe « hier » désigne un temps indéterminé et « aujourd'hui », un temps présent. « Aujourd'hui » est un adverbe qui actualise les énoncés : « nous ne sommes ni à droite, ni gauche », en les rendant plus signifiants par la négation « non à » et les praxèmes : « *capitalisme sauvage- socialisme bureaucratique* », cités de manière anaphorique. L'orateur complète donc sa posture par cette prise de position plus révoltée par laquelle il ne manque pas de renforcer la valeur négative et péjorative.

Bien que l'autocitation fonctionne avec la modalisation du verbe « dire », nous remarquons cependant que l'orateur utilise, en plus, des indices qui signalent habituellement le discours rapporté. En leur absence, les énoncés se greffent alors au procès en présence mais le système de ponctuation participe à différencier le discours précédent. Dans tous les cas, l'incursion du discours rapporté transforme l'acte, et, par ricochet, la position de l'orateur. L'autocitation fonctionne comme un outil supplémentaire pour persuader l'auditoire. Nous relevons ici le terme de « supplémentaire », car un énoncé repris a pour volonté de changer sa portée ; R. Vion l'affirme d'ailleurs :

Non seulement le contexte prosodique et mimogestuel n'est pas le même, mais certaines coordonnées du cadre inter-énonciatif sont différentes. Dans le cas d'auto-reprises, si l'énonciation reste la même, le moment de l'énonciation a changé. Il en résulte que d'un point de vue sémantique ou fonctionnel, deux énoncés successifs d'un même locuteur, même s'ils sont « identiques » quant aux formes linguistiques utilisées, sont nécessairement différents (2000 : 216).

Nous pensons donc que l'autocitation est un acte volontaire de l'orateur, qui réinvesti son sujet de communication pour produire une autre effectivité. Dans ce cas, il a pour but d'intervenir sur les opinions en donnant une autre visibilité aux arguments et une autre perception du monde énoncé par l'orateur. La recirculation des discours explique donc la percussive d'une idéologie d'une part et son enracinement dans l'espace social d'autre part. L'auto-dialogisation est un phénomène de la constance de la pensée. Ci-dessous nous verrons que l'évocation d'une citation, chez Ali Bongo vient négocier cette représentation, et dégage également la continuité de l'opinion.

A.B.

- Souvenons-nous de cette recommandation du Président Omar BONGO ONDIMBA dans son allocution historique du 1er décembre 2007, je cite : « Nous devons tout faire pour que nos efforts individuels et collectifs aboutissent à des réalisations effectives qui, en s'accumulant dans l'espace et dans le temps, assurent durablement le développement de notre pays. L'heure est venue, plus que jamais, de respirer, de penser et de vivre Gabon d'Abord » (*Discours d'investiture au Congrès du PDG*, 20 juillet 2009).

- Lorsque le président Léon Mba disait « Gabon d'abord », il n'entendait nullement le rejet de l'autre. Par cette affirmation très forte, le père de l'Indépendance entendait placer le Gabon au-dessus de toutes autres considérations. Il entendait également par-là que ceux qui ont choisi le Gabon comme leur pays, doivent de même magnifier, célébrer leur Nation et contribuer à son développement. C'est pourquoi le président Omar ONDIMBA pouvait dire « lorsqu'un étranger nous apporte sa force de travail, apportons-lui notre amitié en retour » (*Discours à la nation*, 17 août 2018).

Les relations que les orateurs entretiennent avec leurs paroles retranscrivent les stratégies discursives qu'ils tentent d'opérer. La dimension polyphonique des énoncés induit que d'autres voix peuvent circonvenir la position des orateurs, mais aussi qu'ils peuvent se servir de ces voix pour aiguillonner leurs paroles, du moins pour fonder un argumentaire. Le discours rapporté notamment est le signe de cette intervention, définie comme « *le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même temps, un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation* » (M. Bakhtine, 1977 :161).

Nous voyons que, bien qu'un simple agencement textuel, le discours rapporté se saisit du discours énoncé pour renforcer ou pour décrire une autre réalité discursive, nous l'avons dit. Cependant, ce que nous tentons de montrer chez Ali Bongo, c'est que la polyphonie perpétue le discours ou le thème sous-jacent, à moins d'avoir une position antinomique. Parce que les caractéristiques d'un dialogisme sont de réintégrer les discours déjà dits ou les opinions qui sont « *déjà-là* ». Nous avons ainsi insisté sur la valeur rémanente de ce procédé. Ainsi, dans les séquences d'Ali Bongo, nous voyons que l'orateur insère les paroles d'Omar Bongo dans le procès. Nous postulons que ce principe, que nous déduisons d'émergence, fait resurgir la voix d'Omar Bongo. Par conséquent, il nous semble qu'au-delà de s'assurer un argumentaire opérant, Ali Bongo perpétue une certaine représentation par laquelle il puise la validité de son discours. Dans le chapitre 6, nous avons vu que son ethos est substitué. Il rend ainsi valable sa légitimité, du moins, il y puise son autorité. En revendiquant l'image de son père, Ali Bongo renforce son pouvoir, crédibilise sa parole, incite une certaine reconnaissance chez l'auditoire. Cependant, la polyphonie jalonne le patrimoine idéologique de son père qu'il perpétue à

travers la réinscription de sa parole. Parce que « *le domaine de l'idéologie coïncide avec celui des signes : ils se correspondent mutuellement. Là où l'on trouve le signe, on trouve aussi l'idéologie* » (M. Bakhtine, 1977 : 27).

C'est pourquoi, le signe interdiscursif rend vivant les valeurs d'Omar Bongo. Ali Bongo réactualise et séduit l'auditoire par la mise en totem de la position de son père. Dans la deuxième séquence, Ali Bongo évoque à la fois Léon Mba et Omar Bongo pour réactualiser la question de l'unité et la tolérance envers les migrants, nous déduisons qu'Ali Bongo réinvestit l'idéologie de ses prédécesseurs. Dans le cadre de son investiture au congrès du PDG, l'interdiscours fonctionne comme un outil de galvanisation. L'orateur prolonge ainsi le fonctionnement du PDG.

Nous avons donc vu que les circuits du discours agissent sous forme de renouvellement. Ces procédés frappent et sont des choix stratégiques de l'acte verbal des Bongo père et fils pour perpétuer leur parole. L'auditoire se trouve ainsi dans un amas de « *déjà dit* », emmagasine des opinions, qui, pour nous, agissent comme des phénomènes incantatoires. C'est pourquoi, ces discours se normalisent dans l'espace social. Nous pensons donc que le déjà-là est un produit cumulé (M. Angenot, 1988.). Nous avons également vu qu'Ali Bongo, loin de fracturer ce procédé, emprunte la voix de son père par les constructions dialogiques. C'est pourquoi, une parole rotative est en réalité le fait d'une inscription idéologique sous-jacente, qui agit par les redites, les répétitions et par l'interdiscours. En posant une telle idée, nous allons voir que ces discours forment une hégémonie idéologique.

9.2.2. De l'hégémonie lexicale à la construction d'une idéologie

L'hégémonie a plusieurs variantes définitionnelles et sa lecture est parfois associée aux théories socio-politiques. Fondamentalement, c'est un concept lié au léninisme et les dictionnaires mentionnent, par ailleurs, ses synonymies : « *prépondérance* » (politique), « *suprématie* », « *fédéral* ». Ces lectures apparaissant dépréciatives, nous signalons donc que nous ne cherchons pas à évaluer ou à catégoriser la politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo dans ce chapitre, nous observons à partir des éléments discursifs, l'émergence des stratégies et les signes de l'efficacité de leurs discours, au mieux, les pratiques du pouvoir du discours, quand bien même cela percute l'espace social gabonais. C'est pourquoi, tout en admettant que leurs actes verbaux se superposent, il existe donc une construction

canonique de la parole des Bongo père et fils, et pour cela, parler d'hégémonie, dans le cadre de notre analyse, consiste, d'une certaine manière, à identifier la force centripète de la matérialité discursive qui dépeint ce caractère. Par exemple, nous sommes conduits nécessairement à l'analyse du dynamisme des topoï. En d'autres termes, les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo sont marqués par des connexions doxiques et des schèmes dominants qui, pour nous, s'actualisent par un « *croisement des unités topiques, les entités, les nœuds* » (D. Maingueneau, 2012 : 89). Ceux-ci s'amplifient par le jaillissement de certains vocables ou de certains positionnements qu'entretiennent communément Omar Bongo et Ali Bongo, donnant une signification à la formation d'une idéologie. Il semble alors qu'il y a un effet de rémanence ou de reproductivité d'Omar Bongo à Ali Bongo. Il existe donc à la fois une formation du discours des Bongo qui se lit comme une rhétorique homogène et à la fois comme une hégémonie au sens du discours social. Les auteurs (M. Foucault, M. Pêcheux) insistent d'ailleurs sur la « *familiarité* » et les « *corrélations* » des catégories, nous y ajoutons la dimension « *typique* » de la parole des Bongo père et fils. Elles donnent une certaine visualisation « *exclusive* » et unitaire des productions discursives du père et du fils. Nous faisons donc appel à l'hégémonie au sens de M. Angenot, comme le résultat d'une synergie. Seulement quelle est sa valeur, quel résultat produit-elle ? Commençons donc l'analyse par l'observation des données textométriques.

9.2.2.1. Un discours centripète, discours homogène

Introduisons d'abord quelques remarques provenant du corpus examiné à l'aide du logiciel TXM. C'est avec l'outil AFC⁴⁷⁸ que nous discernons les indices significatifs des productions verbales d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Cet outil dévoile en effet leurs caractéristiques globales. Nous pouvons avoir une visualisation des répartitions des occurrences.

Ci-dessous, nous proposons d'observer quelques graphiques qui représentent l'ensemble des répartitions factorielles du contenu verbal. Dans le premier, l'axe horizontal présente 11,33 % de distance entre les deux orateurs. Cette distance décrit ainsi les variations maximales entre les deux orateurs. Les termes éloignés du centre de gravité

⁴⁷⁸ Analyse factorielle des correspondances

ou du plan factoriel correspondent au degré représentationnel dans le corpus. Ces termes se définissent alors distinctifs ou singuliers par rapport à l'utilisation de l'orateur.

Attardons-nous maintenant sur la visualisation des partitions du corpus Bongo car la représentation de l'ensemble des lemmes par AFC décrit au mieux les modalisations des variables. Or, concernant le nuage des points suivants, l'effet d'amas traduit un mécanisme verbal remarquable. Le nuage démontre, en effet, qu'il existe une faible exception dans l'ensemble du vocabulaire des orateurs. Par conséquent, cela peut expliquer leur similarité. D'ailleurs, la statistique faible de 11,33 % sur l'axe horizontal et 5,61 % sur l'axe vertical caractérise une faible distance relationnelle entre les lemmes des productions discursives de Bongo père et fils. Dans ce cas, l'amas verbal peut traduire, à notre avis, qu'Omar Bongo et Ali Bongo ont une relation sémantique parente.

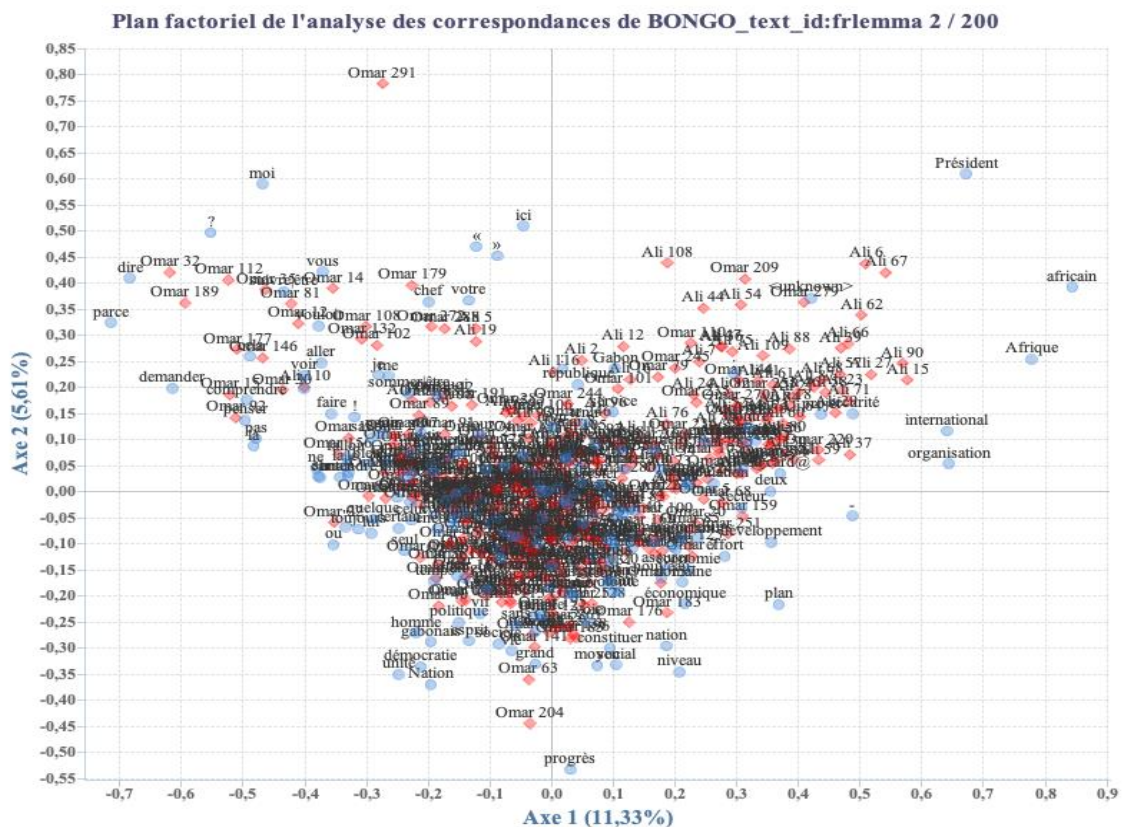


Figure 9-1. Graphique AFC du vocabulaire d'Omar Bongo et d'Ali Bongo

Nous remarquons que le graphique ne permet pas la visibilité des lemmes. C'est pourquoi, nous avons déduit que l'illisibilité est signe d'universalité lemmatique. Si le corps d'Omar Bongo ne tend pas à diverger de celui d'Ali Bongo, au-delà des différences

énoncés (voir chapitre 8). En effet, un amas verbal révèle qu'une répétition verbale est favorisée notamment par la complexité de la langue employée par les orateurs, car ils puisent entièrement leur pratique discursive dans les mêmes contraintes morphosyntaxiques. Dans ce cas, l'amas verbal ne traduit qu'une forme d'homogénéisation des productions verbales d'Omar Bongo et d'Ali Bongo du fait du code linguistique employé. En d'autres termes, cela démontre que les orateurs utilisent un même canal pour discourir. Les structures macrosyntaxiques sont ainsi le résultat des agencements verbaux. Or le sens est normalement porté par une expression et non par un mot ; le mot n'est qu'un cas particulier d'expression, dans ce cas, quel est le sens produit par cette homogénéité verbale ? Le produit des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, comme le note M. Bakhtine, est envisageable comme,

Un système de catégories grammaticales abstraites, mais comme un langage idéologiquement saturé, comme une conception du monde, voire comme une opinion concrète, comme ce qui garantit un maximum de compréhension mutuelle dans toutes les sphères de la vie idéologique (cité par M. Angenot, 1988).

Nous considérons à ce propos que les graphiques dévoilés par le traitement AFC révèlent que l'intertextualité que nous avons analysée précédemment trouve une signification dans cette masse verbale, car l'amas décrit ainsi le caractère adjoint des univers lexicaux et syntaxiques d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Par conséquent, les productions verbales caractérisent un dialecte des unités verbales qui appartient à l'univers lexical d'Omar Omar Bongo et d'Ali Bongo. À partir de cette idée, il nous faut donc considérer que les supports graphiques révèlent, en réalité, celle d'une formation discursive par ricochet, celle qui constitue l'essence même de l'idéologie des Bongo qui se sauvegarde par la continuité lexicale.

Nous avons entrepris tout d'abord d'observer l'ensemble du corpus Bongo (se référer aux graphiques précédents), ensuite nous avons inséré les nuages de points représentant les orateurs. Les deux options sont fondamentales, car cela permet d'identifier chaque catégorie lexicale selon chaque orateur et de différencier les axes. En plus de ce procédé, nous observons les mots surutilisés par les orateurs, tel que cela est représenté sur le graphique suivant. Car, pour comprendre les spécificités verbales d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, une vérification de l'emploi des items principaux constitue un moyen d'identifier les univers socio-sémantiques de chaque orateur. Or, il se trouve qu'en dehors de la distanciation de certains vocables, l'entassement verbal

une fois, une divergence sur l'emploi des formules d'appel, par exemple, chez Ali Bongo (voir chapitre 5) par rapport à Omar Bongo.

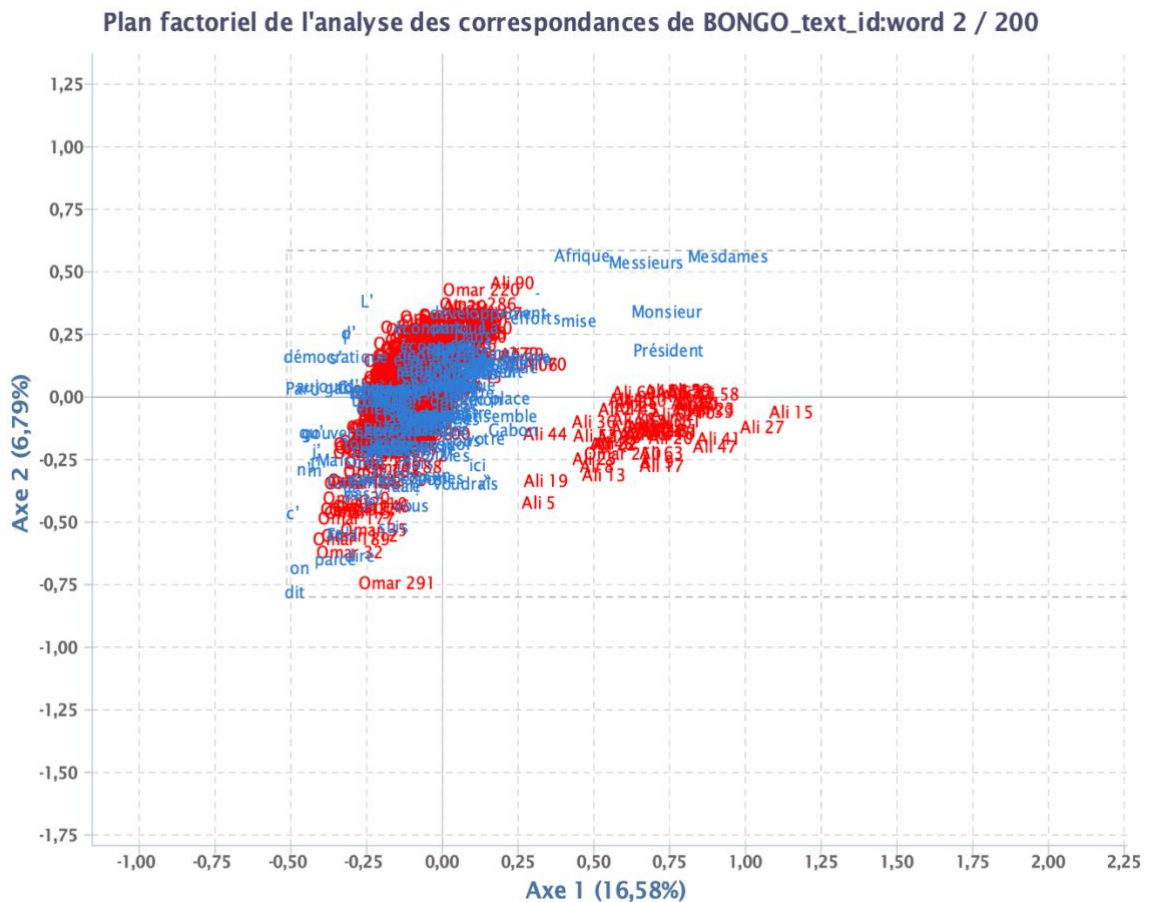


Figure 9-4. Graphique AFC des catégories des mots des Bongo père et fils.

Cette différence ne peut être fixée comme une rupture ou plus encore, comme un antagonisme réel entre les deux orateurs. Mais, c'est le rapport que les orateurs entretiennent avec leur univers lexical qui est à prendre en compte. C'est pourquoi, cet univers lexical engendre et forme l'identité doxique de l'ensemble du corpus. Elle est intensive par la surexploitation des mêmes items. De ce fait, l'amas des mots permet de saisir l'idéologie du discours des Bongo père et fils. Les unités lexicales centrées, comme dans ces graphiques, ne révèlent-elles pas que le fils assure le déjà-là, en d'autres termes, l'hégémonie politique ? Ne transcrivent-elles pas la permanence d'une idéologie ou sa rémanence ? Nous verrons à travers ces questions que même s'il s'agit de scénarios graphiques significatifs, nous pouvons y voir une stratégie rhétorique qui vise essentiellement à sauvegarder une posture politique. Nous avons tenté de l'expliquer par

la prolifération des mêmes mots observés dans l'ensemble du corpus. Nous avons vu que l'omniprésence de ces vocables est le résultat d'une formation idéologique. Pour cela, l'étude des thèmes dans le chapitre précédent pouvait nous orienter sur cette voie. Revenons cependant, d'une manière générale, sur ces thèmes conjointement énoncés par Omar Bongo et par Ali Bongo. Nous allons en effet interpréter deux potentiels cadres socio-discursifs :

▪ **Un Gabon toujours en développement**

Les relations qu'entretiennent les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, au plan thématique nous invitent à déduire que leurs productions discursives reposent sur les mêmes « systèmes de pensées ». Nous pensons que les thématiques fonctionnent comme des objets superposés, rendant ainsi les situations de communication redondantes. Si les répétitions fonctionnent comme des anaphores, c'est-à-dire, comme des stratégies de percussive rhétorique, ce que nous disent ces répétitions, c'est que la communication des Bongo père et fils tend à véhiculer les mêmes idéaux chez l'auditoire. Remarquons, par exemple, la question du développement (1487 occurrences).

O.B.

Le développement des activités dans tous les secteurs.

- Le développement des grandes compagnies commerciales, du système de concessions
- Le développement [...] toutes les actions tendant à la mise en valeur effective des potentialités naturelles du pays, agricoles, forestières et minières
- le développement du Gabon-
- Développement économique, social et culturel
- Développement économique et de progrès social
- Une agriculture prospère est essentielle à l'équilibre économique du pays. Ainsi, un certain nombre de nouvelles opérations agricoles sont entreprises, dans le cadre du Plan de développement économique et social
- Développement industriel
- L'effort de développement vers les secteurs miniers et industriels/
- développement politique et économique.

A.B.

- Du développement économique et social de notre pays et du bien-être de ses populations.
- Le développement économique et social durable, basé sur le savoir, la science et l'innovation, dans un environnement préservé.
- Le développement économique générateur d'emplois et de revenus
- Promouvoir le développement équilibré de notre pays.
- Le développement équilibré et harmonieux de l'ensemble du territoire national.
- Nous devons établir des synergies entre nos secteurs privés respectifs, moteurs essentiels de développement et de croissance.
- Le fondement de la vision du développement futur du Gabon,

- Les Gabonais doivent aujourd'hui avoir confiance dans l'avenir de leur pays et dans leur propre capacité à s'inscrire dans un vaste dessein de développement et de progrès

Le développement est un terme statique dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Cela signifie que ce vocable habille chaque moment discursif, par conséquent, chaque situation de communication est un moment propice pour les orateurs de discourir sur la question du développement. Mais cette réduplication (terme que nous empruntons à A.O. Barry, 2002) augmente et dessine une forme de redondance des thématiques. Car nous remarquons que le *développement* fait surgir les mêmes occurrences chez les deux orateurs : l'économie, le progrès, entre autres (nous l'avons vu dans le chapitre précédent). Cette habitude discursive justifie l'homogénéité des discours des Bongo père et fils et donc l'amas lexical illustré dans les graphes précédents. Tout se passe comme s'il existait un seul code sémantique par lequel les deux orateurs conquièrent l'auditoire gabonais.

D'ailleurs, chaque énoncé conjoint du thème développement est une catégorie typique du progrès social. Cela signifie aussi qu'Omar Bongo et Ali Bongo prolongent une seule idée de l'action politique d'une part, d'autre part, qu'ils accentuent une certaine idéalisation de la société pour laquelle toutes les initiatives et les secteurs doivent travailler d'où par exemple cette affirmation d'Omar Bongo : « *les actions tendant à la mise en valeur effective des potentialités naturelles du pays, agricoles, forestières et minières* » (O.B.). Ali Bongo, par exemple, la formule comme un « vaste dessein de développement et de progrès » auquel tous les gabonais doivent croire pour le futur. Par conséquent, les représentations du développement sont signifiantes pour les réalités sociales que vivent les gabonais, entre autres. À ce sujet, admettons avec A. O. Barry que :

L'une des tâches essentielles pour s'assurer une réussite dans la vie publique consiste pour les hommes politiques à baptiser les mots populaires et à s'exercer à leur maniement à bon escient (2002 : 306).

Nous pensons aussi que l'ancrage du thème développement découle d'une influence socio-politique. Or, tout orateur est entraîné dans la situation sociale où il communique. La dimension doxique prend alors effet dans le discours du fait des objets socio-langagiers qui circulent dans son espace. De plus, il a une émergence doxique ou sociale qui cadre l'acte verbal des orateurs. L'orateur tente donc d'élaborer un accord permettant

l'adhésion en discourant sur les objets qui sont significatifs pour l'auditoire. Or, ce sont les équivalences thématiques entre Omar Bongo et Ali Bongo qui nous interpellent. La corrélation des occurrences s'apparente à une certaine universalisation du discours des Bongo. Le thème *développement* est donc une stratégie hégémonique, qui prend appui sur le caractère dialogique des discours. Notre parole et notre énoncé, selon Bakhtine,

Sont remplis des mots d'autrui, caractérisés, à des degrés variables également, par un emploi conscient et démarqué. Ces mots d'autrui introduisent leur propre expression, leur tonalité, des valeurs, que nous assimilons, retravaillons, infléchissons (1977 : 296).

En considérant cet aspect, la resémantisation de ce thème actualise des systèmes rhétoriques qui accaparent l'attention de l'auditoire et miroitent l'idéalité. On peut supposer que la répétition donne une consistance à la réalité de l'auditoire gabonais, par exemple, et qu'elle agit comme un effet psychologique en frappant leur conscience, leur mémoire et leur imagination. Le sens du discours prend appui sur des réalités sociales qui sont reconnaissables et parlantes pour l'auditoire. Nous allons spécifier les catégories socio-sémantiques chez les Bongo père et fils dans le second chapitre, en vue de comprendre la prolifération dans l'usage de certains termes dont les réseaux lexicaux servent à définir la socialité gabonaise.

▪ **Les ennemis communs**

Les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo se condensent comme des systèmes dont la fonctionnalité est puisée dans un même réseau d'énoncés ou de parole. Ce processus nous révèle que leur singularité est éprouvée par les orateurs. Si nous avons vu que les situations d'énonciation sont redondantes, nous avons également insisté sur l'aspect stratégique de ce procédé qui consiste à garder l'auditoire sur une seule voie de transmission de valeurs, de représentations ou sur la ligne politique des orateurs. Nous avons vu à cet effet que le *développement* est synonyme de *renovation*, de *progrès*, de *économie*, entre autres, et est un exemple de vocable qu'Omar Bongo et Ali Bongo martèlent face à leur l'auditoire. Si l'un de ces thèmes peut apparaître dans leurs discours, ce qui est remarquable, c'est sa réapparition chez Ali Bongo. L'orateur se présente alors comme canal de retransmission du discours et des idées de son père. C'est pourquoi, nous considérons qu'il se forme une hégémonie ou une formation discursive qui se dessine par le centralisme thématique, voire lexical, du discours des Bongo.

Or, l'hégémonie d'un système suppose qu'il existe des entités « inférieures ». Ce système a plus de possibilité pour s'accomplir puisqu'il met en scène sa volonté de modeler ou de remodeler les représentations sociales en suscitant l'adhésion, et s'il est possible, d'éliminer tout obstacle. Seulement, chez Omar Bongo et Ali Bongo, les ennemis de cette idéalité sont énoncés à partir de la figure du mal. Le mal chez les Bongo père et fils, ce sont toutes les voies contraires au développement, à la paix, à la démocratie. Or, ce mal est omniprésent chez les Bongo père et fils, de telle sorte que chaque occasion communicationnelle est un moment propice pour le « crucifier ». C'est ainsi que nous avons repéré dans un premier temps des répétitions de certains vocables : démagogie, mensonges, ennemis (voir chapitre 7), entre autres. Dans un second temps, nous avons observé qu'Ali Bongo et Omar Bongo entretiennent les mêmes positionnements face à l'adversaire. Observons donc ces séquences :

O.B.

- **Nous devons dénoncer tous les démagogues.** Je n'ai pas pris le pouvoir au bout du fusil. Et si d'aucuns pensent que c'est avec le fusil qu'on fera partir Bongo, ils se trompent. S'agissant toujours de la vigilance, **nous devons unanimement lutter contre ceux qui, sous toutes formes, se déclareront nos ennemis** (*Ouverture de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée Nationale, 06 octobre 1970*)

- **Cette politique politicienne qui se nourrissait de mensonges, de démagogie et de haine,** semait la zizanie dans le pays et constituait une menace latente de guerre civile (*Fête de la Rénovation, 11 mars 1978*).

A.B.

- **Nous courons également le risque de la démagogie et du mensonge.** En effet, **certains politiciens prétentieux et vaniteux, qui ont la haine** comme boussole et l'injure comme programme, passent leur temps à susciter des faux débats et des polémiques inutiles. Ils tentent ainsi de détourner le peuple de ses vraies préoccupations. Ils veulent détourner le peuple de la réalité de ce que nous avons fait et de ce que nous ferons encore ensemble (*Discours d'ouverture de la campagne, 13 août 2016*).

Les ennemis chez Omar Bongo et Ali Bongo sont ceux qui sont à la base du ralentissement du développement au Gabon. Leur rôle est de ne pas pratiquer la vraie politique, par conséquent, les orateurs se donnent les moyens de les dénoncer et d'avertir le peuple d'une éventuelle déstabilisation, voire, d'une « *guerre civile* » (O. B.). Dans ces séquences, l'attitude invective et la création d'une atmosphère de peur émergent de façon analogue dans les deux extraits. Le recours à cette forme pathémique (*haine, guerre civile, zizanie, etc.*) sert à captiver l'auditoire et à paralyser son choix, dans les situations électorales par exemple. Car celui-ci, va préférer la sécurité, représentée par les « sentinelles » : Omar Bongo et Ali Bongo, « *aux politiciens prétentieux et vaniteux qui ont la haine* » (A.B.). L'ennemi, chez Omar Bongo et chez Ali Bongo, porte ainsi le même

nom et a les mêmes intentions, il est donc stéréotypé par les orateurs, de telle sorte qu'il réapparaît sous une même figure et est dénommé par un vocable analogue. Ces caractéristiques sont ainsi la monstration d'une polyphonie fortement ancrée dans le corpus des Bongo. Car, nous voyons qu'à partir de ces exemples, les mots et les dénominations se généralisent. Il nous semble alors que chaque instrument du discours catalyse l'idéologie des orateurs.

9.2.2.2. Sauvegarde idéologique

Nous appréhendons l'idéologie avec prudence du fait de sa pluralité définitionnelle et de sa représentation plutôt négative⁴⁷⁹. Mais l'idéologie est traduite généralement comme une vision du monde, en mettant en valeur ou en dissimulant à la lecture des citoyens certains faits ou concepts, l'idéologie peut alors se muer en propagande (J. Meyer & J. Longhi, 2017 :1)⁴⁸⁰. Notre étude consiste à observer les modalités de son incursion discursive car elle tisse avec les pratiques sociales une relation complexe. Nous considérons, en effet, qu'il existe une certaine singularité ou une certaine « manière » de dire qui contribue à l'émergence d'une idéologie, du moins, qui la véhicule. Or, on ne peut parler d'idéologie sans le discours politique. Car, c'est surtout à travers le discours que les idéologies politiques sont acquises, exprimées, apprises, propagées et contestées, écrit T A. Van Dijk (2006).

De plus, telle que la conçoivent les théories de M. Pêcheux, de M. Foucault, l'idéologie est l'emprunt d'une formation discursive (D. Maingueneau & P. Charaudeau, 2002). C'est là que réside l'originalité d'une telle observation, car nous portons notre réflexion sur les mécanismes d'émergence de celle-ci, non pas au niveau des « idées » ou des « représentations », mais bien à celui, plus rigoureusement observable, des phénomènes lexico-syntaxiques qui assurent l'efficacité du fonctionnement idéologique⁴⁸¹. Par conséquent, de façon méthodologique, c'est aussi son accointance avec le concept de préconstruit ou de l'interdiscours qui nous interpelle. L'hypothèse de

⁴⁷⁹ Par exemple, P. Schepens, relève chez K. Marx que l'idéologie doit être comprise comme distorsion et dissimulation, et que l'expression de cette distorsion conduit à conforter la domination d'une classe sur une autre (2011 : 10)

⁴⁸⁰ Meyer, J., & Longhi, J. (2017), « de l'idéologie au discours idéologique : d'un discours institué à un discours instituant », in *Le Discours Et La Langue*, 9(1), Le discours et la langue, 2017-09-15, Vol.9 (1).

⁴⁸¹ C. Oger (2019) « Formation discursive », in *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. [En ligne] <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/formation-discursive/>

départ concevait que les modalités lexicales particulièrement rémanentes sont des signes d'une inscription idéologique. Ce sont donc des signes qui attestent que les orateurs la sauvegarde. Pour cela, les critères de repérage se font sur la base du déploiement des thèmes et sur les catégories sociolinguistiques. De ce point de vue, une incursion idéologique est essentiellement discursive, du moins, observable sur cette caractéristique. Elle est aussi appréhendée grâce aux travaux de T. Van Dijk, pour qui « *l'idéologie est le fondement des représentations sociales partagées par un groupe* » (2006). Par conséquent, elle est ancrée dans la doxa. Il existe donc à la fois des dispositions sociales, entre autres, qui favorisent l'imprégnation ou la circulation de l'idéologie et des outils langagiers pour la signifier. C'est pourquoi,

Une institution de sens peut forger l'idéologie qui la représentera, aussi bien du point de vue interne que du point de vue externe, à partir de certains aspects soit de sa strate canonique et de sa vulgate, soit encore de certains aspects de sa vulgate et d'éléments de sa doxa (G. E. Sarfati, 2014 : 28-29)⁴⁸².

À cet effet, il s'agit de rechercher à travers les occurrences et les cooccurrences du corpus, des éléments susceptibles de mettre en lumière l'idéologie des Bongo père et fils. Cependant, notre travail ne consiste pas seulement à lister un répertoire de termes que nous considérons idéologiques, mais le critère de sélection s'appuie sur les « topiques communs ». L'objectif est de confronter chaque donnée pour révéler une catégorie de topiques qui apparaît chez chacun des orateurs et qui construit une certaine identité. Il faut que ces éléments soient suffisamment répétitifs et redondants pour les considérer comme des critères pertinents. Commençons par examiner ce tableau :

⁴⁸² Sarfati, G.-E. (2014), « L'emprise du sens : Note sur les conditions théoriques et les enjeux de l'analyse du discours institutionnel », in J. Longhi et G.-E. Sarfati, *Les discours institutionnels en confrontation. Contributions à l'analyse des discours institutionnels et politiques*, Paris, L'Harmattan, « Espaces discursifs » : 13-46.

Tableau 9-1. Cooccurrences du terme « tolérance » dans les discours des Bongo père et fils.

Ali Bongo	Fréquence	Omar Bongo	Fréquence
Politique	381	Politique	1250
Social	75	Parti	871
Acteurs	57	Paix	601
Ouverture	57	Esprit	392
Appel	33	Démocratie	307
Conflits	33	Solidarité	286
Assises	25	Liberté	191
Démocratie	18	Tolérance	104
Négociations	15	Ouverture	90

Tableau 9-2. Cooccurrences du terme « tolérance » dans les discours des Bongo père et fils.

Ali Bongo	Fréquence	Omar Bongo	Fréquence
Paix	225	Paix	601
Société	118	Unité	505
Besoin	93	Esprit	392
Respect	80	Dialogue	312
Solidarité	72	Respect	187
Démocratie	85	Compréhension	86
Cohésion	73	Discipline	85
Génération	41	Sérénité	49
Unité	58	Vertus	32

Sur ces tableaux, nous avons relevé les vocables cooccurents des termes « *dialogue* » et « *tolérance* ». Nous avons aussi repéré d'autres vocables répétitifs dont le thème de la « paix » que nous avons analysé précédemment et le « consensus ». Nous avons choisi volontairement ces termes, car ils sont étiquetés dans les valeurs du parti d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, et sur un plan pratique, ils sont significativement référencés dans le corpus. Bien entendu, la première remarque est l'émergence de certains groupes lexicaux aussi bien chez Omar Bongo que chez Ali Bongo : dialogue, paix, unité, respect, solidarité, démocratie. Cela atteste qu'il existe un réseau lexical qui sert à véhiculer les mêmes valeurs et à influencer les représentations sociales. Observons, par exemple, ces longues séquences :

O.B.

- Le Gabon, **pays du dialogue, de la tolérance et de paix**, qui, déjà, en plusieurs circonstances, a ouvert les voies à de fécondes négociations (*Vœux du nouvel an*, 1979)

- Ce qui doit être privilégié et faire sa force, **c'est l'unité du Parti** dans l'union, ce qui doit triompher, **ce sont les idéaux de dialogue, de tolérance et de paix du Parti démocratique gabonais** (*Ouverture du cinquième congrès du PDG*, 02 août 1991)

- Je salue et loue profondément **l'esprit de paix, d'unité, de dialogue et de tolérance** qui a animé les uns et les autres tout au long de ces années. **La paix, l'unité, l'esprit de tolérance, le respect de la différence** sont, en effet, à la base de la stabilité de notre pays et constituent le socle de son développement (*Annnonce de candidature à la magistrature*, 17 octobre 1998)

- **Le dialogue qui implique la tolérance et qui maintient ou qui conduit à la paix doit être, en toutes occasions**, et dans chaque domaine, notre règle d'or, au niveau de la réflexion comme au niveau de l'action. Dialogue avec les militants au sein des Comités des Sections et du Comité central de notre grand Parti. Dialogue entre la puissance publique et les opérateurs économiques, en vue d'une détermination concertée de nos options de développement. Dialogue constant de l'État avec les partenaires sociaux dans la perspective d'une plus grande cohésion sociale. **Dialogue permanent avec les jeunes à travers l'Union des jeunes du Parti démocratique gabonais**. Dialogue avec les femmes à travers l'Union des femmes du Parti démocratique gabonais ; dialogue avec les travailleurs à travers la Confédération syndicale gabonaise (*Fête Nationale de l'Indépendance*, 16 Août 1988).

A.B.

- La mission que vous venez de me confier se nourrit de près de 40 ans d'action militante. Permettez-moi, en votre nom à tous, d'avoir une pensée particulière à la mémoire des Pères fondateurs du Parti Démocratique Gabonais et de les prier de continuer à nous insuffler l'esprit d'amour, de fraternité, de dialogue, de tolérance et de paix. Notre Parti, vous en doutez, est aujourd'hui en train d'écrire une nouvelle page de son histoire et de l'histoire du Gabon (*Discours d'investiture*, 20 juillet 2009).

- Je suis donc venu à Oyem, mes chers compatriotes, pour manifester à nouveau **cette tolérance** qui ne doit jamais nous quitter (*Discours à Oyem*, 28 mars 2016)

- **Ce dialogue politique**, qui s'ouvrira au lendemain de la CAN 2017, devra aborder toutes les questions relatives à la vie institutionnelle de notre Pays, à son développement et au renforcement de sa place dans le concert des Nations. Pour ce faire, je souhaite la participation de tous et la contribution de chacun, afin que **cette rencontre soit l'occasion du raffermissement de nos institutions, de la consolidation de notre démocratie, de la paix et de l'unité nationale** (*Discours à la nation*, 31 décembre 2016).

La charge des topiques, telle que nous la remarquons dans ces séquences, favorise les croyances, c'est pourquoi l'idéologie fonctionne comme une propagande parce que les concepts sont constamment martelés à travers les discours. Nous remarquons d'ailleurs que les situations historiques ne fracturent pas la vision d'Omar Bongo, qui utilise d'ailleurs des substantifs « *permanent ; socle* » afin d'indiquer la persévérance de cette procédure auprès de toutes les couches sociales. Tout comme Ali Bongo la présente au sein du Parti comme un héritage qui doit continuer : « *continuer à nous insuffler l'esprit d'amour, de fraternité, de dialogue, de tolérance et de paix* ». La valeur véhiculée par les orateurs est la stabilité de la Nation autour du parti (voir les séquences ci-dessous).

Elle est aussi définie comme le renforcement de l'unité nationale, qui peut, elle aussi dépendre du parti. La mise en scène d'un ennemi extérieur ou intérieur, nous l'avons vu dans le chapitre 7, accote ce sentiment. Parce que

Réclamer ou insister sur le consensus national ou entre partis est une stratégie politique bien connue, utilisée dans des situations où le pays est menacé, par exemple par une attaque extérieure (T. Van Dijk, 2006.).

La prolifération des valeurs fonctionne comme des symboles sociaux qui sont présentés comme essentiels pour la société : « *La paix, l'unité, l'esprit de tolérance, le respect de la différence sont, en effet, à la base de la stabilité de notre pays et constituent le socle de son développement* » (O.B.). Nous remarquons, tout au long de ce chapitre, que cette pratique communicationnelle est réitérée d'Omar Bongo à Ali Bongo. Toutefois, d'un point de vue rhétorique, nous déduisons que cette stratégie rend la question de l'unité nationale rationnelle et l'habille comme un instrument social dont dépend le développement du pays et son efficacité : « *Ce dialogue politique [...] soit l'occasion du raffermissement de nos institutions, de la consolidation de notre démocratie, de la paix et de l'unité nationale* » (A.B.).

Omar Bongo et Ali Bongo manient donc la politique consensuelle autour du « *dialogue* » et de l'« *unité* ». Les chapitres 1 et 2 nous enseignent, à travers leur parcours politique, cette action politique habilement inscrite dans leur discours et appliquée dans les moments de crises. Ali Bongo et Omar Bongo associent la stabilité du Parti et même du Gabon à la tolérance, à la paix et au Dialogue. Les extraits précédents sont assez remarquables. Nous pouvons donc conclure que le dynamisme du pouvoir des Bongo réside dans l'armature idéologique du PDG, assuré également par d'autres aspects tels que la succession du père au fils (voir chapitre 2). C'est pourquoi, nous sommes d'accord avec J. Dubois que

Par l'analyse lexicale, on choisit dans ce corpus un certain nombre de vocables, on émet du même coup l'hypothèse que les propositions réunies autour de ces termes sont représentatives du corpus et permettent d'établir une relation avec le modèle idéologique de l'auteur (1969 : 117)

Au sujet du corpus des Bongo, nous voyons qu'en mettant en scène la puissance du pouvoir par l'entremise de celle du parti, les orateurs instrumentalisent une sloganisation conçue par des mots pivots : paix, dialogue, identité nationale, entre autres, et d'autres réseaux énonciatifs. Ils contribuent à la consolidation de la verticalité du pouvoir des

Bongo père et fils depuis 1968. Ces vocables, particulièrement prépondérants dans la parole politique de ces orateurs, s'impriment dans l'espace social aujourd'hui en dialoguant avec les représentations et les opinions de la société gabonaise. C'est le propre du discours politique, de s'inscrire constitutivement dans les rapports d'influence sociale, et dans le langage, par le phénomène de circulation des discours (P. Charaudeau, 2009)⁴⁸³. Nous proposons ainsi l'idée que la permanence des stratégies verbales rend tangible la solidité du pouvoir politique. Une telle hypothèse est formulée sur la base de la lecture de la notion de *rémanence* et de son incursion dans la trame énonciative en présence comme nous l'avons lu dans le corpus des Bongo père et fils.

Conclusion

Faut-il parler de continuité dans le discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo ? Pour répondre à cette question, nous avons voulu vérifier spécifiquement par la notion de rémanence, la permanence du discours des Bongo père et fils qui s'est construite au fil des décennies. La rémanence, c'est ce qui se réintègre tout en persistant. Ces caractéristiques du discours des Bongo père et fils se sont vérifiées à travers une volonté, pour nous, de nous introduire plus pertinemment dans l'amas verbal des deux orateurs. Hormis les spécificités révélées par le logiciel TXM par les graphiques, nous avons considéré qu'il existe une sorte de formation discursive du père au fils. Or, la formation discursive se révèle comme étant une forme d'identité, de genre propre à un groupe, d'unité symbolique ou textuelle à un discours.

À ce sujet, le discours qui s'identifie dans une formation discursive ne peut se dégrader de ce qui lui est propre. Il ne peut produire que ce qui constitue sa culturalité et sa coutume. Par conséquent, ce qui nous permet d'identifier le discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, c'est sa thématique et son unité. Celles-ci assurent l'immuabilité de leur pouvoir par la périsologie de l'idéologie, plus spécifiquement par une représentation du pouvoir d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, quand bien même, ils peuvent diverger sur quelques singularités énonciatives. Or, nous observons que le temps n'a pas d'influence sur le positionnement de chaque orateur. Le discours des Bongo ne souffre d'aucune

⁴⁸³ Charaudeau, P. (2009), « Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale », Acte du colloque de Lyon, 2009, sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-discours-de-manipulation-entre.html>

« *fraction* ». C'est pourquoi, nous avons vu que bien plus qu'une formation discursive, la rémanence des discours des Bongo père et fils atteste l'existence d'un « *déjà-là* » dû au système de bouclage énonciatif et dû à la linéarité du discours.

Notre approche dialogique nous a permis de vérifier une forme de redondance discursive révélant le caractère homogène des pratiques verbales des Bongo. Cette homogénéité se manifeste à l'intérieur et à l'extérieur de leur discours : la répétition lexicale. Pour nous, ces processus transcrivent subtilement ou clairement la permanence d'un pouvoir, sa continuité et sa cristallisation, particulièrement chez Ali Bongo, qui se montre comme héréditaire : « *Permettez-moi, en votre nom à tous, d'avoir une pensée particulière à la mémoire des Pères fondateurs du Parti Démocratique Gabonais et de les prier de continuer à nous insuffler l'esprit d'amour, de fraternité, de dialogue, de tolérance et de paix* ».

Dans le chapitre suivant, il ne nous reste qu'à vérifier certaines hypothèses en essayant d'appréhender les catégories sémantico-sociales. Il est aussi question d'avoir une plus large connaissance de la constitution des réseaux lexicaux des Bongo père et fils.

Chapitre 10. CATÉGORISATIONS SOCIO-SÉMANTIQUES DES DISCOURS DES BONGO PÈRE ET FILS

Introduction

L'analyse des données textuelles est concluante pour le traitement des corpus importants tels que le nôtre. Nous avons eu recours à cette méthode afin de mettre en évidence des données lexicales d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Certes, notre analyse ne s'appuie pas spécifiquement sur la mise en pratique d'une méthode lexicométrique. Il s'avère toutefois que l'utilisation des outils statistiques constitue un moyen de maîtriser les données textuelles. Car l'intervention d'un logiciel répond à une préoccupation : restituer ou attester ce qui est déjà perçu intuitivement se pose aussi dans la foulée la question de mener une lecture en *supra* pour nous représenter les *réalités* lexicales qui peuvent nous échapper après celles que nous effectuons manuellement. Ces réalités, ce sont les réseaux, les galaxies, les couplages lexicaux de la parole des Bongo père et fils. Ce sont aussi des correspondances dialogiques de l'ensemble du corpus, et par ricochet, celles des deux orateurs.

Comme un *continuum*, notre dernier chapitre entend proposer une analyse des catégories socio-sémantiques des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Le principe s'inspire de l'analyse du contenu, du modèle de L. Bardin (2007) notamment sur les procédures de catégorisation. Selon R. Mucchielli

Tout document parlé, écrit ou sensoriel contient potentiellement une quantité d'informations sur la personne qui en est l'auteur, sur le groupe auquel elle appartient, sur les faits et événements qui y sont relatés, sur les effets recherchés par la présentation de l'information, sur le monde ou sur le secteur du réel dont il est question (1984 : 17)⁴⁸⁴

Par conséquent, à l'aide d'un « diagnostic » opéré par un logiciel, l'analyse tente de mettre en évidence les informations sémantiques que contiennent la parole d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Mais, notre analyse aura une orientation socio-sémantique. Cela signifie

⁴⁸⁴ Mucchielli, R. (1984), *L'analyse de Contenu des Documents et des Communications*, Ed. ESF.

que nous observons les comportements discursifs des orateurs pour signifier les objets du monde ou les représentations sociales qu'ils tissent dans leur parole. Cette opération ne saurait par ailleurs se réaliser sans tenir compte de la « domination » des opinions, autrement dit, celle de leur positionnement face à ces objets afin de conquérir l'auditoire. Parce que les choix lexicaux des orateurs s'opèrent en fonction de l'auditoire. En d'autres termes, cela ne dépend ni de la compétence, ni de la rationalité, mais de l'intention des orateurs, ici, qui consiste à persuader et à convaincre, voire à adapter un certain langage au contexte.

Les réseaux lexicaux nous amènent donc à observer ces agencements. C'est pourquoi, au niveau de la démarche que nous opérons dans cet ultime chapitre, notre analyse socio-sémantique s'opère sur la base d'un classement à la fois quantitatif et qualificatif. Au lieu de mener une interprétation sur les segments discursifs, nous allons uniquement recenser les objets lexicaux. Dans ce cas, un certain nombre de questions se posent dans la foulée. Comment Omar Bongo et Ali Bongo représentent-ils la société ? Quel vocabulaire s'impose-t-il en termes de résonance dans les discours ? Quelles sont les opinions qu'ils font circuler ? Ces questions nous invitent donc à observer de près le mode de ventilation des vocables chez les orateurs et les valeurs sociales signifiées.

Pour cela notre chapitre comprend une première partie qui vient éclairer les méthodes de la catégorisation socio-sémantique et une deuxième partie qui analyse certains exemples émergeant des résultats d'exploration textuelle à l'aide du logiciel d'analyse des données textuelles. Nous signalons que ce traitement peut essuyer quelques fragilités interprétatives. Car, nous nous essayons à l'analyse du contenu, l'interprétation peut donc s'avérer tâtonnante. Toutefois, nous avons la volonté de mettre en lumière les réseaux, les foyers lexicaux ou les constructions socio-sémantiques de la parole des Bongo père et fils.

10.1. Méthodes et fondements de la catégorisation socio-sémantique

Afin d'avoir une vue d'ensemble de la méthode que nous appliquons et des intérêts de l'analyse socio-sémantique, notre point de départ est de définir au mieux les catégorisations socio-sémantiques.

Généralement, une catégorisation, en linguistique, est une opération consistant simultanément à séparer les éléments linguistiques divers et à les ordonner selon des catégories grammaticales ou lexicales (CNRTL). À partir de cette définition, on voit donc qu'il s'agit d'identifier des objets lexicaux et de les classer afin de mener une interprétation ou un traitement distinctif (défini comme un critère sémantique). Une telle opération s'avère étendue. Par exemple, le corpus d'Omar Bongo compile 775938 items, soit 560284 mots chez Omar Bongo et 215654 mots chez Ali Bongo. Pour affiner notre objectif, nous faisons donc référence aux travaux de L. Bardin. Selon cette auteure,

Les catégories sont des rubriques ou classes qui rassemblent un groupe d'éléments sous un titre générique, rassemblement effectué en raison des caractères communs de ces éléments (2007 :150).

L'activité catégorielle requiert donc une mise à l'épreuve du corpus, du moins son contenu. Le propos de l'auteure présente essentiellement deux procédés : rassembler et homogénéiser. L'homogénéité, pour notre part est inductive. À cet effet, le titre générique correspond au champ lexical des lexèmes repérés. Nous verrons que TROPES opère cette distribution. L. Bardin montre par ailleurs que

Le Critère de catégorisation peut être sémantique (catégories thématiques : par exemple, tous les thèmes signifiant l'anxiété seront rassemblés dans la catégorie « anxiété », alors que ceux qui signifient la détente seront regroupés sous le titre conceptuel « détente »), syntaxique (les verbes, les adjectifs), lexicaux (classement des mots selon leur sens avec appariement des synonymes et des sens proches), expressifs (par exemple, catégories classant les divers troubles de langage) (L. Bardin, *ibid.* : 150).

Dans les chapitres précédents, nous avons fait intervenir le logiciel TXM pour mettre en évidence les thématiques du discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo à partir du nombre d'occurrences des vocables les plus employés. Le thème relève de ce qui est dit dans le discours, de ce qui est véhiculé en macro. Cette observation se fonde sur les théories de l'argumentation (D. Ducrot (1980) ; J. Grize (1996)⁴⁸⁵ ; R (voir chapitre 8). Nous rappelons donc que

C'est en s'appuyant sur une topique (ensemble de lieux communs), que l'orateur tente de faire adhérer ses interlocuteurs aux thèses qu'il présente à leur assentiment (R. Amossy, 2013. : 112).

⁴⁸⁵ Grize, J, (1996), *Logique naturelle et communication*. Paris, Presses Universitaires de France.

Il se forme alors des systèmes de persuasion. Pour les dégager, on se saisit de la matérialité discursive, d'abord en observant les systèmes linguistiques pragmatiques. Ensuite, nous pouvons observer les opérations qui dégagent les ancrages doxiques. Ce dernier point est à souligner pour ce chapitre. En rappelant les théories de l'argumentation, nous voulons faire resurgir la notion de *topique*, définie comme les *lieux communs*. Les évidences partagées comprennent : les représentations doxiques du sujet parlant, celles de l'auditoire et celles qui circulent dans l'espace social ou les représentations collectives. L'orateur, s'il veut convaincre, doit s'appuyer sur ces représentations en leur donnant une signification dans l'acte verbal. Donc deux degrés de l'acte verbal sont significatifs, une dimension linguistique et une dimension doxique basées sur les phénomènes sociaux. Nous posons que les deux sont indissociables. Parce que l'orateur s'appuie sur des éléments tangibles pour donner corps à son discours, d'une part, d'autre part, parce qu'il puise dans des éléments symboliques (idées) pour construire sa pensée (raisonnement).

Ces précisions nous permettent d'éclairer l'idée que la formation d'un argument se trouve au niveau du topos, tel que le conçoit Aristote. Les *topoi* sont des méthodes d'argumentation d'ordre d'abord logique, mais consubstantielles à la mise en discours. Autrement dit, il s'agit de « moules dans lesquels un grand nombre d'énoncés ne peuvent se couler » (Molinié 1992 : 191)⁴⁸⁶. Car toute prise de parole se fonde non seulement sur les évidences partagées qui se *forment* verbalement mais aussi sur des « croyances ».

Si nous avons vu que le dépouillage du lexique permet d'avoir accès aux thématiques, nous voulons aussi réitérer cette d'analyse. Puisque nous avons insisté sur la formation d'arguments, alors notre opération consiste à réévaluer l'ensemble des lieux communs (topiques). Les lieux communs, pour Aristote, sont au nombre de trois : possible/impossible, existant/non-existant (ou réel/non-réel), plus/moins (cf. R. Barthes, 1970, 172-223). Sur la base de ces critères, nous constituerons les catégories socio-sémantiques. De plus, le topos est une question topique,

C'est un système empirique de collecte, de production et de traitement de l'information à finalités multiples, essentiellement pratique, fonctionnant dans une

⁴⁸⁶ Molinié, G. (1992), « La question du style naturel », in *Littératures Classiques (Paris)*, 17(1), 199-204

communauté relativement homogène dans ses représentations et ses normes (D. Maingueneau & P. Charaudeau, 2002. : 576).

Si nous voulons avoir accès aux stratégies argumentatives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, de ce point de vue, il faut observer les objets argumentatifs. Nous retrouvons ici la valeur d'homogénéité comme critère de sélection. Toutefois, elle se subdivise en d'autres sous sélections pour nous faire parvenir au lexème, c'est-à-dire au topique. La question est de savoir quel topique correspond à telle ou telle thématique et quel topique correspond à telle ou telle émotion, par exemple ? Ces questions soulèvent la dimension oratoire de l'acte verbal. Chez Aristote (trad.1967)⁴⁸⁷, la topique oratoire comprend une topique de raisonnement, une topique des mœurs et une topique des passions. Ces trois moyens constituent la formation de l'argumentation. L'orateur s'appuie nécessairement sur des objets du monde pour les construire.

Notre travail d'analyse correspond donc, non pas aux systèmes des schèmes argumentatifs, mais aux ressources, aux éléments symboliques ou aux objets signifiés du monde. Ils sont donc fondamentalement doxiques, c'est pourquoi, si nous avons porté un intérêt à l'étude des systèmes oratoires du discours en observant les constructions des segments qui rendent efficiente la parole, ici, la catégorie socio-sémantique a pour seule orientation, l'exploration d'une topique en grilles, en champ, ou en univers, en s'assurant de son analogie avec d'autres vocables. Par conséquent, une topique obéit à un critère de parenté. C'est aussi d'autres systèmes oratoires qui servent à véhiculer des valeurs, à vulgariser des opinions sur l'espace social.

Après avoir insisté sur le caractère argumentatif de la construction d'une topique, nous comprenons que celle-ci est considérée non seulement comme objet du discours, mais aussi comme une représentation sociale donnée. Par conséquent, en dépouillant le discours des Bongo père et fils, nous faisons ressortir ou isolons des éléments lexicaux que nous assignons à une rubrique spécifique. Une catégorisation socio-sémantique, telle que nous la concevons, vise à classer de manière exhaustive et exclusive les mots à

⁴⁸⁷ Aristote, *Topiques*, trad. Par J. Bbrunschwig (1967). Paris, Les Belles Lettres.

valence référentielle (noms et adjectifs) en fonction d'un système de catégories thématiques (V. Armony & J. Duchastel, 1995)⁴⁸⁸.

Nous reprenons donc L. Bardin, qui montre que la catégorisation s'opère sur deux démarches : les catégories en boîtes et les catégories en tas.

Le système de catégories est donné et l'on répartit de la meilleure façon possible les éléments au fur et à mesure.

Le système de catégories n'est pas donné, mais est la résultante de la classification analogique et progressive des éléments. C'est la procédure par « tas ». Le titre conceptuel de chaque catégorie n'est défini qu'en fin d'opération (2007 : 152)

Dans la première, le système de catégories est préconçu. La répartition s'opère de façon inductive. Les répartitions se font généralement, de façon automatique à l'aide d'un logiciel notamment. Le recours au logiciel permet de mener une lecture à la fois objective, et à la fois logique. Dans le second, l'opération est contraire. Il s'agit de relever les vocables spécifiques et d'en donner le titre à la fin de l'opération, cette démarche est alors déductive. Que l'on s'applique à l'un ou l'autre, une rigoureuse méthode doit être estimée : l'exclusion mutuelle (un élément ne peut être affecté qu'à une seule case) ; l'homogénéité, la pertinence, l'objectivité, la fidélité, la productivité.

Nous allons donc catégoriser un ensemble de topiques en tenant compte des apports que nous venons de présenter. Chaque réseau correspond à un univers social donné, qu'il soit réel ou symbolique. Parce que tout est question de persuasion dans le discours politique, les orateurs se servent des symboles réels et abstraits pour rendre efficient le discours. Selon C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca,

À côté des faits, des vérités, et des présomptions, caractérisés par l'accord de l'auditoire universel, il faut faire place, dans notre inventaire, à des objets d'accord à propos desquels on ne prétend qu'à l'adhésion des groupes particuliers : ce sont les valeurs, des hiérarchies, et les lieux du préférable (1958 : 99).

Nous considérons donc qu'à travers le vocabulaire d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, nous pouvons déceler les situations sociales données. La pertinence d'un vocable engendre une volonté de dire le monde ou de le représenter. Comment les orateurs en

⁴⁸⁸ Duchastel, J., & Armony, V. (1995), « La catégorisation socio-sémantique », in *Actes des Troisièmes journées internationales d'analyse statistique de données textuelles*. Rome, CISU, 1995 : 193-200.

laissent-ils des traces ? Comment se répartissent-ils ces objets ? la catégorisation nous permettra de les regrouper en vue de faire émerger l'idée générale ou le concept dominant.

10.2. Catégorisation socio-sémantique : analyse des cas

Compte tenu de l'importance de notre corpus, nous optons plutôt pour un traitement des données textuelles à partir des logiciels d'analyse, particulièrement de TROPES⁴⁸⁹. Le dépouillement assisté par l'ordinateur présente des avantages c'est-à-dire celui de garder une certaine objectivité, comme nous l'avons dit, dans l'introduction de ce chapitre. Étant donné aussi que notre approche est expérimentale, nous pensons que la catégorisation socio-sémantique sera plus pertinente à l'aide d'un logiciel qui nous présente préalablement des données. Si nécessaire nous allons recourir à la catégorisation par *tas*.

Nous avons également fait appel à TROPES parce que c'est un logiciel habituellement utilisé dans l'analyse du contenu. Il répond à la question : de quoi est-il question dans le corpus ? Pour cela, il présente la fonction « Univers de référence générale ».

Cette fonction affiche, par fréquence décroissante, les Univers de référence des mots du texte. Chaque ligne comporte un Univers, précédé d'un compteur indiquant le nombre de mots (occurrences) qu'il contient. Seuls les Univers significatifs sont affichés.

Les Univers de référence représentent le contexte. Ils regroupent, dans des classes d'équivalents, les principaux substantifs du texte que nous analysons. Le logiciel détecte les Univers de référence en utilisant deux niveaux de représentation du contexte (Univers de référence 1 et 2).

Pour détecter ces Univers de référence, le logiciel utilise un dictionnaire des équivalents sémantiques dans lequel tous les mots du français ne sont pas classés ; [On] ne voit qu'apparaître ici que les substantifs très significatifs de votre texte et certains noms propres (Manuel de Tropes, version 8.0., 2011)⁴⁹⁰

⁴⁸⁹ Tropes a été développé par Pierre Molette et Agnès Landré, sur la base des travaux de Rodolphe Ghiglione. Durant son évolution, le logiciel s'est appuyé sur d'autres travaux scientifiques que ceux des premiers auteurs. En particulier les *Rafales* (adaptées à partir de la thèse de Mathieu Brugidou), le *Scénario* (inspiré de la linguistique anglo-saxonne et partiellement des travaux de John Lyons) ainsi que le *Style général du texte* (adapté à partir de la *Grammaire du sens et de l'expression* de Patrick Charaudeau).

⁴⁹⁰ <https://www.tropes.fr/ManuelDeTropesVF800a.pdf>

Nous sommes donc amenée à recenser grâce à cette fonction les groupes de vocables selon leur homogénéité. Nous ne représentons pas les thèmes d'Omar et d'Ali Bongo (voir chapitre 8).

The screenshot displays a search interface with two main panes. The left pane, titled 'Résultats', shows a hierarchical list of search results. Under the 'Univers de référence 1' category, the word 'politique' is highlighted, with a count of 6770. Below it, other categories like '4841 nation', '4006 temps', and '3062 sentiment' are visible. The right pane, titled 'Extraits', shows three document excerpts with blue highlights indicating the search results. The first excerpt is from a 1976 document, the second from a 1978 document, and the third from a 2002 document. The highlights include terms like 'politique', 'politicien', 'politique économique', 'Assemblée', 'Députés', and 'Parlement'.

Figure 10-1. L'univers de référence « politique » d'Omar Bongo

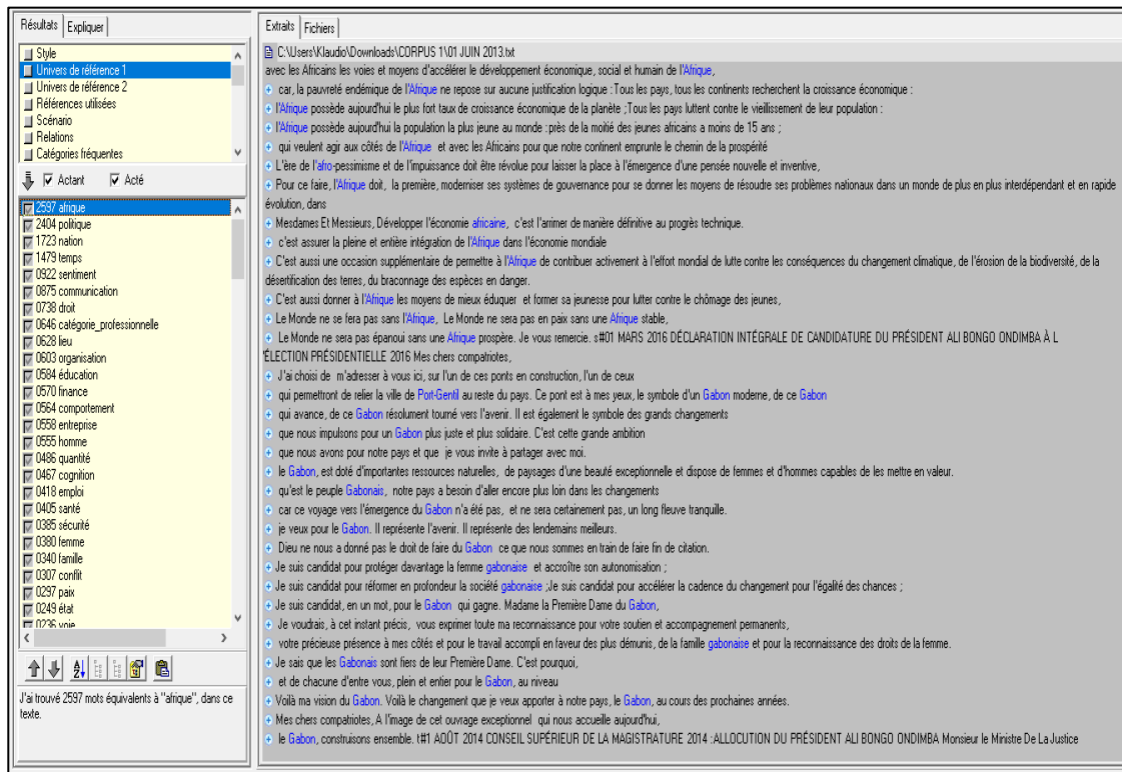


Figure 10-2. L'univers de référence « Afrique » chez Ali Bongo

Les deux figures présentent les univers de référence d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Nous pouvons déjà observer les catégories référentielles les plus utilisées par l'un et l'autre des deux orateurs. Chez Omar Bongo, nous avons la catégorie « politique », chez Ali Bongo nous avons « Afrique ». À partir de ces deux items, nous sélectionnons les items soulignés en *bleu* et en faisons une catégorie. Nous relèverons trois dimensions de catégories, les vocables contextuels, les vocables de familles, les vocables de valeurs morales et nous finirons par les vocables sur la politique, afin d'observer les postures énonciatives d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.

10.2.1. Les références concrètes

Dans le cadre de la catégorie valeurs concrètes de persuasion, nous avons identifié les vocables suivants :

10.2.1.1. Les formes de résonance des lieux et de famille

Nous commençons notre catégorisation par des références contextuelles. L'idée de contexte est entendue dans le sens premier, c'est-à-dire, les lieux énoncés par les orateurs. Si les termes de *nation*, *pays*, entre autres, indiquent les sujets primordiaux du discours

d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, leur permanence décrit le poids de l'identité ou d'appartenance identitaire dans la communication. Nous sortons donc de la limite, plus ou moins, de l'argumentation au seul contexte langagier.

Tableau 10-1. Les formes pour « Afrique »

Omar Bongo	Ali Bongo
Afrique 466	Afrique 252
Africaines 105	Africaines 72
Africains 95	Afrique- Centrale 22
Gabon 1592	Gabon 1023
Gabonais 1570	Gabonais 323
Afrique- Centrale 5	

Tableau 10-2. Les formes pour « Lieux »

Omar Bongo	Ali Bongo
Nord-sud 25	Frontières 12
Régions 147	Régions 10
Territoires 101	Territoires 86
Provinces 130	Département 10
Département 45	Secteur 175
Districts 20	Zone 42
Ouest 13	Provinces 63
Est 35	
Secteur 311	

C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca montre, dans ses travaux, que toute argumentation se fonde sur une *communauté effective des esprits*, autrement dit qu'il n'y a pas d'argumentation possible si tous les partenaires n'acceptent pas de se placer dans une situation où l'on va à la fois se mettre en position de convaincre mais aussi de se laisser convaincre. En tenant compte de la position institutionnelle des orateurs, les lieux se présentent alors comme des cadres de discursivité « naturels » et acceptés par l'auditoire. Les vocables « *gabonais* » et « *africains* » sont, par conséquent, des indices interpellatifs et des désignants « identitaires ».

Toutefois, en mettant en relief un sous-ensemble lexical du vocable « *Afrique* », la question de l'adaptation à l'auditoire est actée par les orateurs. Il est avantageux que l'auditoire soit référencé dans l'acte discursif. Cela fonde la relation interdiscursive et structure celle de la communication. Nous insistons donc sur le fait que c'est le poids identitaire et communautaire qui met en évidence un mécanisme de valeur et de

reconnaissance. Par ailleurs, si ces vocables coïncident donc avec le contexte discursif et social, ils sont symboliques. Si Omar Bongo et Ali Bongo font du *Gabon* des objets discursifs, *l'Afrique* est aussi au centre de leur activité discursive et politique. Nous pouvons élargir cette catégorisation en prenant en compte les formes de résonance pour « *Monde* » et « *Nation* » :

Tableau 10-3. Les formes pour « Monde »

Omar Bongo	Ali Bongo
Monde 476	Monde 230
Mondial 143	Mondial 27
Grandes-puissances 39	Nouveau monde 183
Internationale 278	Pays émergents 52
Multinational 3	National 378
Empire 7	États membres 57
	International 224
	Empire 2
	Royaume 15

Tableau 10-4. Les formes pour « Nation »

Omar Bongo	Ali Bongo
Pays 2474	Pays 968
Nation 815	Nation 107
États 128	République 158
Peuples 875	Patrie 26
Tiers-monde 14	Peuples 130
République 424	Population 215
Patrie 125	
Collectivité 49	
Population 273	

Nous pouvons déduire que la galaxie de la catégorie spatiale ou la résonance du *lieu* comprend des espaces et des sociétés diverses. Ces représentations induisent, entre autres, celles de l'étendue de leur pouvoir et des rapports sociopolitiques.

En dehors de la dimension dialogique de certains vocables, nous distinguons des formulations de types « *grandes puissances* » ; « *nouveau monde* » (cooccurrence : égalité, système), que nous avons délibérément catégorisées dans ces *lieux* pour leur portée symbolique. Car ces vocables véhiculent des représentations politiques et sociales des orateurs, et par ricochet celles de l'auditoire. Chez Omar Bongo, le vocable « *Grandes-puissance* » se rapporte à *l'Europe* et chez Ali Bongo, il est en rapport avec

l'émergence et l'égalité des chances. Nous avons d'ailleurs affiné notre catégorisation en spécifiant les lieux, sur le territoire gabonais.

Notre analyse étant fondamentalement comparative, pour finir sur l'interprétation des grilles de lieux, nous pouvons déterminer une singularité d'Omar Bongo ou d'Ali Bongo par les vocables *Tiers-monde/pays en voie de développement vs Pays Émergent*. Nous déduisons que le contexte historique différencie les représentations sociogéographiques des orateurs.

10.2.1.2. Les formes de résonance des « sujets sociaux »

Les références contextuelles ont certainement une portée empirique dans les discours des orateurs. Ces vocables font écho parce qu'ils témoignent d'une certaine « *réalité* » dans le langage mais aussi d'une « activité » politique et sociale. Le discours s'appuie alors sur les « vrais » sujets du monde pour signifier sa dimension empirique. C'est en cela que ces vocables sont catégorisés comme des « valeurs concrètes ». Les valeurs, chez C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca, sont

Des objets d'accord à propos desquels on ne prétend qu'à l'adhésion de groupes particuliers. Être d'accord à propos d'une valeur, c'est admettre qu'un objet, un être ou un idéal, doit exercer sur l'action et les dispositions à l'action une influence déterminée, dont on peut faire état dans une argumentation, sans que l'on considère cependant que ce point de vue s'impose à tout le monde (1958 : 99).

Les auteurs précisent qu'au cours de l'argumentation, les orateurs puisent soit dans les valeurs réelles, soit dans les valeurs abstraites. Certaines références sont alors plus persuasives pour un type d'auditoire donné. En dehors des *lieux*, par exemple, nous avons les individus ou des groupes sociaux, comme « objets » réels du discours.

Nous sommes donc amenée à affiner notre catégorisation sur la question du contexte. Sur les catégories « *Nation* », nous repérons les vocables « *population* » ; « *peuple* » chez Omar Bongo et Ali Bongo. Puisque toute activité discursive ou politique est en rapport avec l'organisation de la communauté, nous avons inventorié dans les catégories « *famille* » chaque groupe social signifié dans le discours. Nous avons alors une conception étendue des « objets » réels que les orateurs énoncent :

Tableau 10-5. Les formes pour « Famille »

Omar Bongo	Ali Bongo
Famille 203	Famille 95
Chef de famille 89	Filiation 2
Cellule familiale 13	Pères 37
Épouses 17	Mères 38
Foyers 36	Maman 6
Ménages 5	Enfants 102
Mère 105	Fils 15
Père 51	Tante 1
Fille 27	Frères 45
Frères 102	Sœurs 28
Sœurs 12	Mariage 2
Cousin 5	Épouse 11
Neveu 5	Foyer 17
Parentés 3	Ancêtre 6
Ancêtre 5	Enfants 102
Descendants 3	
Veuve 5	
Enfants 199	

À l'aide des catégorisations socio-sémantiques de « *famille* », nous observons que les sujets sociaux du discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo sont représentés diversement. Nous observons, dans une certaine mesure, qu'Omar Bongo se montre plus pointilleux avec une inscription plus large des sujets sociaux : *Cellule familiale, chef de famille, cousins*. Les représentations sont néanmoins analogues. L'inscription des sujets est aussi une opération qui tisse les liens. C'est sur les groupes sociaux que prennent force les opinions et les idéologies. Nous pouvons l'observer dans l'exemple suivant :

A.B.

- **Il est désormais courant chez de rencontrer des Moussavou-Edzang, Mouele Carron, Mbombet Abdoulaye etc. Quel est alors le sort de ces enfants ou de leur famille en construction si nous cultivons l'ethnisme ?** Il n'est pas normal que, quand je demande des Gabonais compétents, on ne positionne que des parents ; Il n'est pas normal que, nous ne jugions bons que ceux qui sont de notre ethnie ; Moi, le premier, conformément au serment que j'ai prêté, je suis l'homme de toutes les ethnies, de toutes les provinces. Je me battrais de toutes mes forces, aux côtés de tous les patriotes, pour ne pas laisser de place à ces réflexes rétrogrades qui consistent à défendre ou placer d'abord le membre de sa famille, de son ethnie, de sa province même si celui-ci ne dispose d'aucune compétence, d'aucun mérite. C'est pourquoi je pense que nous devons nous résoudre à vivre ensemble (*Anniversaire d'investiture*, 16 octobre 2010).

- Je tenais à vous rappeler que nous sommes tous, ici au Gabon, les membres d'une même famille. **Et ce qui caractérise une famille, c'est l'union et la cohésion** (*Discours de vœux à la Nation*, 31 décembre 2017)

O.B

- Premier responsable de l'État, je vous rappellerai toujours que la Nation et l'État, comme la famille, la tribu et le village vivent de l'amitié, de la fraternité et de la

concorde des individus qui les composent (*Vœux du nouvel an 2000*, 31 décembre 1999)

Lorsqu'il s'agit de *famille*, nous remarquons, chez les orateurs, l'émergence de certaines postures énonciatives. La famille est en effet un sujet symbolique fondamentalement institutionnel. Elle scelle le lien entre les individus. Ali Bongo révèle cette dimension par une posture éducative dans l'énoncé : « *la famille c'est l'union et la cohésion* », comme Omar Bongo, qui met en évidence sa responsabilité : « *premier responsable de l'État* ». Les orateurs donnent une signification à l'unité, qu'ils relèvent comme réfléchie pour le fonctionnement de la Nation. La famille est un instrument essentiel, contrairement à l'individualisme, qui contribue au dysfonctionnement de l'État. Il s'agit à travers ces mots de rappeler à l'auditoire un fait social essentiel dans la vie. C'est pour cette raison qu'Ali Bongo, par exemple, recadre la relation familiale entre l'auditoire et lui, pour s'assurer la continuité de la cohésion et de la paix.

Par ailleurs, à travers la famille, Omar Bongo et Ali Bongo cherchent à imprégner d'autres éléments sociaux : *cohésion, paix, la tolérance*. Comme Omar Bongo, Ali Bongo se sert notamment d'une question rhétorique et de la construction d'un ethos engagé, pour présenter l'ethnisme comme une tragédie certaine pour les familles métissées, par exemple. Il présente aussi l'individualisme comme un caractère infect. L'orateur tente de refouler cette moralité dans la pensée de l'auditoire.

L'examen de ces extraits nous amène à observer que la résonance d'une thématique, s'opère par le moyen d'autres vocables synonymiques. En quelque sorte, une valeur concrète servant à faire résonner d'autres valeurs symboliques. Ces valeurs prennent leur ancrage lorsqu'elles sont présentées et assurées par des sujets sociaux. L'inscription de « *famille* » peut être légitime, dans la mesure où les sujets sociaux régissent la société. Les *objets* de la société concernent donc ces sujets d'une part, d'autre part tout étant une question de pouvoir, ces objets, dans le discours, prennent une ampleur subjective. En d'autres termes, tout ce qui est dit dans le discours permet la gestion de la Nation et tout ce qui est dit permet aussi de persuader ceux qui y vivent. C'est cette remarque qui induit que toute idéologie, ou toute opinion n'est que la résonance d'une construction des valeurs partagées ou non, au moyen de multiples voies. La construction d'une catégorie dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo révèle finalement les réseaux dialogiques du discours : *monde, nation, territoire, puis population, peuple, ethnie*, pour aboutir à

famille, homme, enfant. Nous n'allons insister que sur les catégories socio-sémantiques qui se greffent à ces valeurs.

10.2.2. Les valeurs abstraites de persuasion

Dans cette section nous montrons, à la suite des catégories précédentes, un paradigme général du discours politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Les valeurs abstraites sont celles qui atteignent le psychisme des sujets sociaux et influencent les opinions. Nous catégorisons d'abord les valeurs morales, sentimentales, nous observons ensuite les valeurs religieuses.

10.2.2.1. Les valeurs morales positives et négatives

Nous avons recensé les termes se rapportant au *comportement*. Nous mettons à jour le caractère significatif des vocables dit « moraux ».

Tableau 10-6. Les formes de résonance des comportements positifs

Omar Bongo	Ali Bongo
Comportement 99	Comportement 6
Fraternité 70	Audace 2
Gratitude 34	Ambition 81
Courage 59	Solidarité 72
Persévérance 7	Abnégation 7
Solidarité 297	Dévouement 6
Hospitalités 24	Vertu 4
Fidélité 21	Discrétion 1
Ténacité 9	Courage 20
Dévouement 38	Persévérance 9
Indulgence 3	
Tolérance 104	
Civisme 45	
Sincérité 13	

Dans ce tableau, nous avons d'abord délimité notre catégorisation sur les « *comportements positifs* ». Nous voyons donc que les orateurs mobilisent un ensemble de vocables qui définit l'attitude de l'auditoire. Le matériel langagier, présenté sur ce tableau, relève de la dimension tacite du langage : agir sur l'autre, parce que l'efficacité argumentative de l'action va être garantie par cette remontée de l'auditoire vers l'orateur (P. Breton, 2009). Alors, les orateurs infèrent des comportements en mettant en relief la bonne ou la mauvaise action. Nous évoquons par conséquent, la notion de discours social pour représenter ce fait. M. Angenot décrit « *le discours social comme un objet composé,*

formé d'une série de sous-ensembles interactifs, d'éléments migrants, où opèrent des tendances hégémoniques et des lois tacites » (1988 : 86). Par conséquent, l'objet abstrait est un élément implicite, qui exerce, entre autres, une domination sur le sujet, notamment sur son psychisme. Les mots fonctionnent en réseaux, ressemblent à des microparticules qui se répandent dans la société et influencent leurs opinions.

Ce que nous voulons montrer ici, c'est la posture des orateurs. Les phénomènes verbaux viennent favoriser l'« ajustement » des sujets en présence. C'est la dimension performative du discours, c'est-à-dire, construire un univers d'influence afin de modifier leurs états émotionnels. Observons également les comportements négatifs :

Tableau 10-7. Les formes de résonance des comportements négatifs

Omar Bongo	Ali Bongo
Querelles 41	Intolérance 10
Mensonge 13	Insultes 2
Frivolités 1	Injures 2
Favoritisme 24	Hypocrisie 1
Compromissions 9	Indifférence 4
Individualisme 17	Paresse 2
Égoïsme 42	Laxisme 2
Clientélisme 7	Calomnies 1
Démagogues 12	Colère 1
Démagogie 39	Mauvaise foi 10
Délation 21	Favoritisme 4
Népotisme 9	

Nous observons que lorsqu'il s'agit des valeurs, les orateurs construisent un modèle manichéen. Il s'agit de présenter le bien et le mal. Ce fait nous a amenée à catégoriser les comportements négatifs. Si l'orateur peut louer parfois un comportement positif chez l'auditoire, il refoule par ailleurs les comportements négatifs. Car, « *une telle stratégie est une raison nécessaire et suffisante B pour un certain comportement discursif* » (H. Parret, 1980 : 155), à l'exemple de ces extraits :

O.B.

- J'en appelle à vous, je vous demande à chacun, de faire votre examen de conscience, afin de vous efforcer d'abandonner les fâcheuses tendances au favoritisme ou au tribalisme (Ouverture du séminaire sur la formation politique du PDG, 22 octobre 1973).

A.B.

- Il faut en finir avec le laxisme, l'attentisme, l'immobilisme et la paresse. Il faut désertier le camp des partisans du moindre effort et passer à l'action (*Discours devant les chambres du parlement réunies en congrès*, 12 septembre 2012).

Des interpellations chez Ali Bongo et de la posture impérative chez Omar Bongo, nous pouvons déduire que les orateurs attirent l'attention de l'auditoire, sur l'attitude à adopter. Certaines situations, à l'exemple de ces extraits, sont plus saillantes par l'incursion dans le tissu discursif d'une dimension pathémique. Nous avons observé que la parole d'Omar Bongo et Ali Bongo se fonde sur l'émotivité par la verbalisation des affects et l'appel à l'auditoire. Dans le premier cas, il s'agit d'exprimer son ressenti, le second vise à produire l'émotion chez l'auditoire. Nous avons donc regroupé une classe de sentiments positifs et négatifs. Comme nous l'avons expliqué précédemment, les constructions dichotomiques accentuent la performativité de l'acte verbal, parce que chaque type d'émotivité est de faire éprouver un sentiment ou une passion. Observons donc la galaxie des vocables de l'émotivité chez Omar Bongo et Ali Bongo :

Tableau 10-8. Les formes de résonance de sentiment positif

Omar Bongo	Ali Bongo
Sentiment 56	Sentiment 12
Passion 13	Espoir 38
Joie 73	Foi 29
Confiance 314	Dignité 17
Bien-être 660	Satisfaction 33
Fierté 63	Bonheur 31
Enthousiasme 18	Confiance 94
Estime 11	Respect 80
Respect 187	Joie 6
Amour 41	Enthousiasme 7
Dignité 112	Allégresse 2
Amitié 112	Sympathie 2
Foi 89	Fierté 16
Satisfaction 110	Plaisir 25
Bonheur 137	Attachement 15
Espoir 139	Ardeur 11

Tableau 10-9. Les formes de résonance de sentiment négatif

Omar Bongo	Ali Bongo
Doute 114	Pessimisme 2
Amertume 4	Doute 12
Crainte 21	Haine 43
Détresse 9	Insatisfaction 3
Soucis 148	Complaisance 5
Préoccupation 125	Désolation 7
Inquiétude 23	Préoccupation 55
Malheur 19	Honte 10
Angoisse 6	Détresse 10
Rancœur 5	Larme 2
Ignominie 7	

À l'évidence, cette liste de « sentiments » positifs et négatifs nous décrit les caractéristiques d'émotivités entreprises par les orateurs dans leur discours. Nous savons, par exemple, que la dimension pathémique est inscrite dans tout acte verbal politique. Selon Charaudeau,

L'art de la politique réside dans une bonne gestion des passions collectives, c'est-à-dire d'un « *éprouver ensemble* » qui, faut-il ajouter, rend aveugle sur ses propres opinions et ses motivations personnelles (2014 : 14).

Le contenu sentimental joue stratégiquement sur le psychisme de l'auditoire. D'une manière ou d'une autre, cela éveille soit de l'intérêt, soit du rejet, d'où la posture dichotomique intrinsèque au discours. Afin de renforcer notre catégorie des « sentiments », nous observons aussi les jugements de valeur positifs et négatifs. Ce sont généralement des adjectifs. On considère qu'ils sont liés aux valeurs précédentes.

Tableau 10-10. Les jugements de valeur positifs

Omar Bongo	Ali Bongo
Agréable 5	Acceptable 7
Authentique 13	Agréable 7
Avantageux 6	Authentique 3
Bienfait 13	Bénéfique 10
Bon 415	Bon 165
Exceptionnel 33	Excellent 11
Idéal 73	Exceptionnel 18
Honorable 19	Extraordinaire 3
Impressionnant 10	Formidable 7
Intègre 5	Fort 7
Considérable 61	Honorable 15
Fort 197	Idéal 23
Puissant 27	Incontestable 2
Juste 106	Intègre 1
Sain 28	Juste 62
Satisfaisant 110	Meilleur 157
Sérieux 74	Parfait 17
Rationnel 13	

Tableau 10-11. Les jugements de valeur négatifs

Omar Bongo	Ali Bongo
Absurde 4	Faible 28
Arbitraire 5	Inadmissibles 5
Bête 3	Injuste 11
Contestables 4	Inquiétant 1
Criard 3	Insupportable 7
Déplaisant 1	Mal 29
Dérisoire 6	Mauvais 18
Désagréable 3	Médiocrité 3
Désolant 2	Pire 8
Diabolique 4	Regrettables 1
Dramatique 12	Rétrograde 3
Faible 29	
Faiblesse 27	
Fallacieux 3	
Inadmissible 14	

Ces quatre tableaux sont nécessaires pour visualiser les éléments qui influencent le comportement social ou psychique des individus dans le discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo. Chaque pôle négatif ou positif nous amène à évaluer les formes lexicales des postures socio-émotionnelles soit celles d'un orateur, soit celles véhiculées par les deux orateurs. Nous distinguerons ici les jugements de valeur, qui ont pour but de modifier un certain état. Par exemple, dans ces extraits suivants :

O.B.

- Comme dans bien des sociétés et sous d'autres cieux, il est regrettable que la nôtre ait vu germer des injustices au plan social. À ce propos, j'ai engagé le gouvernement à corriger les injustices les plus flagrantes tout en tenant compte de nos possibilités réelles (*Fête nationale de l'indépendance*, 16 août 1991).

AB.

-Le spectacle désolant de peuples en conflit, tourmentés, déchiquetés, décimés et en perdition doit, si besoin en était encore, nous en convaincre (*Fête nationale*, 16 août 2012)

Comme nous le constatons, Omar Bongo présente une situation sociale « regrettable » et « flagrante ». L'énoncé d'Ali Bongo investit davantage la dimension pathémique. Les caractéristiques de vocables abstraits sont de suggérer une action ou de l'accepter. Dans la suite, nous analysons les ancrages des formes lexicales liées au domaine religieux dans le discours des Bongo père et fils.

10.2.2.2. Les valeurs de la « religion »

Les catégories socio-sémantiques avancement un fait important, le caractère doxique du discours politique des orateurs. Les valeurs religieuses sont par excellence les signes sociaux car elles sont reconnaissables pour l'auditoire et cadrent par ailleurs avec la singularité du contexte de communication. Leurs symboles catéchisent la parole des orateurs. En d'autres termes, ils arguent les situations en les couronnant de sacralisation. Nous nous apercevons que les deux orateurs usent de ces symboles. Sémiotisée, la divinité, par exemple, a pour but, d'induire une certaine posture à l'auditoire : la vénération, la révérence, entre autres. Comme le soutient R. Amossy, « *c'est toujours dans un espace d'opinions et de croyances collectives que l'orateur tente de résoudre un différend ou de consolider un point de vue* » (R. Amossy, 2012 : 112).

Tableau 10-12. Les formes de résonances de la religion

Omar Bongo	Ali Bongo
Religion 28	Dieu 61
Foi 89	Communion 8
Communion 16	Démons 3
Dieu 53	Théologien 4
Pasteurs 4	Jésus 3
Apôtres 4	Christ 2
Prophètes 3	Cène 1
Missionnaire 8	Prophètes 2
Temple 2	Musulman 15
Pèlerins 1	Coran 3
Prières 4	Islam 2
Islam 2	Allah 1
Allah 8	Paradis 1
Musulman 7	Chrétien 11
Chrétien 5	Lieux-Saint 2
Démon 22	Immoralité 2
Ange 2	
Croyance 6	
Pape 2	
Anathème 4	

Les topiques religieuses sont des preuves qui résonnent dans l'esprit de l'auditoire. Ce tableau illustre le fait que les orateurs y recourent significativement. Dans le chapitre 8, nous avons montré que la religion fait référence au contexte social parce que le vocabulaire religieux, du moins, chaque dénomination présentée sur ce tableau, le signifie. Tout orateur s'adapte à la situation de communication. Omar Bongo et Ali Bongo

manient à cet effet le vocabulaire religieux pour amplifier certaines réalités sociales ou pour interpeller l'auditoire gabonais.

10.2.3. Les thématiques politiques

L'exploration de notre corpus a mis en évidence une référence majeure chez Omar Bongo et Ali Bongo : le vocable politique. Dans cette dernière section, nous mettons à jour les catégories de politique. Sous cette catégorie, nous avons la « démocratie » et les catégories adversatives dénommées « *conflit* ».

Tableau 10-13. Les formes de résonance pour « politique »

Omar Bongo	Ali Bongo
Politique 1549	Politique 394
Chef d'état 295	Ministres 31
Ministre 332	Gouvernement 180
Gouvernement 906	Chefs d'état 37
Assemblée 232	Élections 86
Gouverneurs 14	Présidentielles 2
Député 84	Parlements 25
Législature 15	Ambassades 3
Parlementaire 31	Élus 3
Congrès 177	Parti 110
Parti politique 53	

Chez Omar Bongo et Ali Bongo, nous avons constaté que la politique concerne plutôt tout ce qui est lié à l'activité politique. Dans la seconde catégorie, nous avons lié la politique à la « démocratie ». Nous remarquons que les orateurs mettent en évidence d'autres idéologies.

Tableau 10-14. Les formes de résonance pour « démocratie »

Omar Bongo	Ali Bongo
Démocratie 322	Démocratie 100
Démocratique 577	Démocratique 38
Dictature 15	Militantisme 4
Dictateur 3	Syndicalisme 1
Impérialisme 7	Multipartisme 5
Monarchie 3	Patriotique 3
Règne 8	
Multipartismes 62	
Régime 95	
Parti	
Libéralisme 56	
Colonisation 13	
Régime présidentiel 15	
Capitalisme 27	
Collectivisme 2	
Marxistes-léninistes	
Marxisme 87	
Nationalisation 5	
Socialisme 27	
Progressisme 77	

Omar Bongo se démarque d'ailleurs dans ce tableau. Nous avons allongé les vocables chez l'orateur parce que nous avons remarqué que les caractéristiques historiques influencent ses postures politiques. C'est aussi grâce à une inscription idéologique plus ou moins controversée que l'orateur fait référence à d'autres idéologies, certainement en figures adversatives. D'ailleurs, l'évolution historique montre une fragilité, pour l'orateur, à définir sa ligne politique. Cela influence sa position institutionnelle. Par conséquent, Omar Bongo est plus confronté à des régulations politiques. En invoquant la démocratie dans leur discours, les orateurs se proposent de signifier que certains principes démocratiques sont toujours préservés. Car

La plupart des politiques aiment invoquer, pour justifier leurs choix, des convictions morales. Ils disent se battre pour l'Égalité, la Justice, la Solidarité, ou encore pour la Liberté, la Responsabilité individuelle, la Patrie, la République, le Bien commun, toutes catégories de références fortement chargées d'éthique C'est, implicitement ou explicitement, chercher à se doter d'un statut moral. Le fait de dire et de répéter publiquement qu'ils combattent pour des valeurs, fonctionne, au moins à leurs yeux mais aussi aux yeux de ceux qui les approuvent, comme une sorte de ré-assertion permanente (P. Braud, 2014 : 50)

Nous remarquons dans le tableau précédent que certaines notions désignent les figures adversatives (chapitre 7). Observons donc ce dernier tableau :

Tableau 10-15. Forme de résonance pour « conflits »

Omar Bongo	Ali Bongo
Opposition 47	Opposition 16
Partisan 37	Partisan 10
Conspirateur 4	Coup d'état 5
Coup d'état 11	Contentieux 3
Défaites 4	Défaites 3
Ennemi 22	Ennemi 2
Rébellion 2	Révoltes 3
Révolte 6	Terrorisme 27
Terroriste 3	Lutte 83
Batailles 25	Adversaires 5
Combat 91	Conflit 40
Massacres 2	Bataille 10
Génocides 5	Rebelle 3
Extermination 2	Guerre civile 17
Fronts 10	Combat 38
Complot 17	Rixes 1
Guerre 74	Résistance 81
Affrontement 15	Putsch 1
Attaque 17	
Ennemis 22	

Nous favorisons le terme « conflit » pour désigner des groupes catégoriels. Pour nous, en formant l'idéologie de leur politique, les orateurs repoussent tout adversaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons des termes comme : *coup d'état*, *contentieux*, *défaite ennemi*, *insurgés*, *rébellion*, qui représentent le monde du « mal ». Ils présentent les « opposants » comme des sources du mal qui trouble la quiétude sociale au Gabon. Par ailleurs, ils se servent, dans certaines situations, de ces termes pour accentuer des valeurs pathémiques : *génocide* ; *guerre*, entre autres.

Conclusion

Le discours politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo sémiotise le Gabon à travers un ensemble de topiques. L'analyse du contenu, que nous avons proposée dans ce chapitre, s'appuie sur les résultats d'exploration textuelle menée à l'aide du logiciel TROPES. Cette méthode consiste à mettre à jour le vocabulaire utilisé par les orateurs pour représenter la société gabonaise et les valeurs qu'ils font circuler via leur parole.

Nous sommes donc partie d'une généralité théorique : toute parole se produit dans un contexte donné et dans celui-ci, s'expriment des valeurs, des croyances, des opinions et des postures, qui sont mises en mot à travers un certain langage que les orateurs puisent

à la fois pour se dire et pour inférer certaines réalités de la société. Or, chaque fait est produit à travers une richesse langagière qui nécessite un dépouillage du vocabulaire. La particularité de l'analyse socio-sémantique est d'appréhender cette richesse langagière en tenant compte des inscriptions doxiques et des multiples manières de les produire. À l'aide du logiciel d'analyse textuelle, nous avons opéré un classement. Chaque mot utilisé a pour objet non seulement de signifier une certaine réalité sociale mais aussi de devenir un instrument ou une arme potentielle d'efficience du discours.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'histoire du Gabon est aussi riche que les productions discursives des acteurs qui ont exercé le pouvoir à la tête du pays. Au moment de clore ce travail, il s'avère important, pour nous, de préciser que cette recherche en thèse ne suffit ni à épuiser ni à mettre en lumière tous les aspects liés au discours politique des Bongo père et fils. Car on propose une Analyse du Discours et non pas l'Analyse du Discours. Pour nous, il ne s'agit donc que d'un travail préliminaire, d'une étude qui peut tout à fait insister sur d'autres modalités du discours des Bongo père et fils. Car, Omar Bongo et Ali Bongo comptabilisent à eux seuls 58 ans de pouvoir à la tête du Gabon. Ces longues années ont vu émerger des mutations politiques, des positionnements divers qui, aujourd'hui, influencent l'histoire du Gabon et de ses habitants. Au niveau de la communication, les orateurs se sont saisis de chaque événement pour produire un ensemble de discours. Nous avons eu l'impression qu'Omar Bongo pouvait verbaliser n'importe quel sujet de la société, alors qu'Ali Bongo occupait la scène subrepticement. Ces comportements discursifs dévoilent de façon subacente ou non des caractéristiques plurivoques de l'art oratoire du père et du fils.

Nous avons ainsi récolté 407 discours de 1968 à 2018, dont 292 discours d'Omar Bongo et 116 discours d'Ali Bongo, soit 775.938 vocables qui ont fait l'objet de notre réflexion. Ces discours sont remarquables par leur situation d'énonciation hétérogène. L'aspect hétérogène nous a permis d'évaluer l'ensemble des situations et des attitudes oratoires des Bongo. Les productions discursives se sont donc avérées florissantes.

Loin d'évaluer la pratique politique des Bongo père et fils de 1967 à ce jour, quand bien même, tout incite les équivoques ou la critique, il a été question pour nous essentiellement de l'étude du discours. Le discours comme art oratoire est aussi un mode d'exercice du pouvoir, sinon il est le pouvoir. C'est pourquoi, nous avons tenté d'explicitier que la parole des Bongo père et fils est un instrument d'efficacité. Elle peut d'ailleurs expliquer leur fossilisation à la tête du Gabon. À cet effet, nous avons, d'une part, appréhendé un ensemble de manifestations et de stratégies discursives susceptibles d'être des outils efficaces, d'autre part, nous ne pouvions passer outre l'effectivité de ces discours sans observer ou prendre en compte les contextes dans lesquels ils sont énoncés :

le Gabon. D'ailleurs chaque matériau langagier est imprégné par ce contexte, les orateurs formalisent sa sémantisation en catéchisant, voire en *totémisant* ses institutions, ses emblèmes, ses valeurs et ses habitants. Mais, c'est surtout chaque moment communicationnel qui est propice pour réévaluer chacune de leur posture pour mobiliser à chaque moment l'auditoire, sinon les gabonais. En d'autres termes, la représentation du Gabon est omniprésente, tout comme les rapports de force que les orateurs exercent par le discours.

Nous avons relevé que le discours est intrinsèque à l'exercice du pouvoir et qu'il est le pouvoir. Par conséquent, une analyse comparative était adéquate pour voir comment l'exercent Omar Bongo et Ali Bongo en formulant des questions heuristiques autour des continuités et/ou des ruptures. Nous avons vu que, d'une part, plusieurs moyens sont mobilisés pour occuper l'espace social gabonais et que, d'autre part, en observant les productions verbales d'Omar Bongo et Ali Bongo, il s'agit aussi de conquérir l'auditoire en lui conférant d'autres manières de voir et d'autres manières de se dire.

Le mot est donc un instrument d'influence pour les Bongo père et fils afin d'atteindre l'imaginaire social des gabonais et de les réunir autour de leur stature garant de l'idéal gabonais. Omar Bongo et Ali Bongo dressent donc un pouvoir sous-jacent, qui, s'il est rationnel sur le plan sociopolitique, l'est également par le verbe. Tel que nous l'avons présenté dans le chapitre premier et le deuxième chapitre, à travers un éclairage du parcours ou de l'évolution politique, le Gabon est confronté à de nouvelles données politiques. Il semble que celui-ci, depuis la mort des premiers présidents, voit une certaine reformulation de sa démocratie qui s'expérimente avec l'instauration d'un nouveau régime politique controversé à la suite de la prise de pouvoir des fils, certains auteurs le dénomment : le pouvoir matrimonial.

Le parcours politique d'Omar Bongo et d'Ali Bongo est aussi fructueux à cet effet, car nous avons pu, en contexte, observer les contraintes sociales qui favorisent ou non l'exercice de leur pouvoir ou la continuité de celui-ci, vu comme un patrimoine politique matrimonial. Était-il donc risqué de voir ces phénomènes expliqués par l'Analyse du Discours politique ? À cette question, nous avons estimé qu'un comparatisme des discours pouvait révéler certaines caractéristiques de ce nouveau type de pouvoir, du moins au niveau du discours politique. Comment le père et le fils assurent-ils la continuité

du pouvoir ou comment le fils tente-t-il de le rompre ? Le troisième chapitre a présenté alors comment ces questions pouvaient être traitées.

Nous avons donc vu que les logiciels d'analyse TXM ou TROPES favorisaient l'évaluation objective en mettant en évidence les données statistiques qui pouvaient nous aider à vérifier nos hypothèses. Nous avons également présenté le comparatisme, inspiré de Ute Heidmann et J. M. Adam (2010) comme un moyen d'observer les homogénéités et les hétérogénéités des orateurs. Nous avons eu alors à adopter une attitude analytique qui s'inspirait des théories du dialogisme. Cette conception suppose qu'au sein du corpus ou des surfaces discursives, les voix d'Omar Bongo et d'Ali Bongo se joignent ou que l'un ou l'autre s'éloignent.

Nous avons plutôt constaté que le terme « *s'effacer* » est beaucoup plus représentationnel, lorsqu'Omar bongo ou Ali Bongo pouvaient manifester une certaine singularité l'un par rapport à l'autre, par exemple. En revanche, nous avons remarqué qu'Omar Bongo et Ali Bongo exercent des forces dans leur productions discursives au centre desquelles quelque chose est dit, quelque chose qui galvanise l'auditoire et influence la société gabonaise. Nous avons donc fait appel aux concepts de l'Analyse du Discours qui sont particulièrement étendus et variés.

En embrassant ces théories, notre travail a tout de même eu pour tâche une lecture qui cherchait à mettre en évidence des stratégies discursives des Bongo père et fils. Nous pouvions en effet évoquer la Rhétorique, la Sociologie et les théories de l'argumentation, qui nous ont outillée avec des notions telles que l'argumentation, l'ethos et l'idéologie, entre autres, pour analyser les caractéristiques formelles du discours des Bongo père et fils. Nous avons donc répondu à ces questions autour de six chapitres qui ont porté sur l'étude des configurations internes et externes de leur discours, leurs ruptures et/ou leurs continuités.

▪ **La continuité : formes de dialogisation**

Dans un premier temps, les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo fonctionnent comme des voix harmonieuses. Cette harmonisation se configure par un ensemble de matérialité langagière plus ou moins convergente. Nous avons donc découvert que cela se manifeste soit par une relation co-productive entre les orateurs : positionnement, systèmes énonciatifs, procédés rhétoriques ; soit par la coprésence des mêmes unités chez

l'un ou l'autre. Nous avons ensuite envisagé que ces analogies sous-entendaient l'enracinement d'une idéologie.

Ainsi, la prise de parole des Bongo s'opère d'abord par la mise en scène du discours. Les orateurs tissent ainsi les liens et instaurent l'atmosphère propice à une situation communicationnelle favorable. Cela se déroule par un martèlement des formules d'appel et une application des règles de la *dispositio* : l'exorde, la péroraison et la clôture. La formation du dispositif du discours politique l'emporte dans la mesure où les deux orateurs manient conjointement ce dynamisme. Par ailleurs, nous avons observé que chaque formule d'appel dépendait de la situation de communication, cela signifie qu'Omar Bongo et Ali Bongo font fonctionner leur discours en installant l'interpellation qui correspond.

Dans la mise en scène du discours, le recours à l'affectif renforce l'assentiment de l'auditoire. L'incorporation de l'affectif dépouille le discours de toute tension pour provoquer une meilleure communion, mais il peut s'avérer aussi solennel et symbolique. Nous avons pu d'ailleurs voir que les comportements discursifs des orateurs pouvaient être familiaux. Cette dimension est aussi remarquable dans les clôtures, manifestement par l'incursion des formules de « bénédiction ». Les discours d'Omar Bongo peuvent alors prendre une dimension liturgique. D'ailleurs, la sloganisation est une ressource énonciative d'émotivité censée rappeler le degré communautaire de la relation en établissant un rapport singulier avec l'auditoire. Nous avons constaté que les deux orateurs sont accordés sur ce processus.

Lorsqu'il est question d'adhésion, la construction de l'identité est fondamentale. Nous l'avons vérifié chez Omar Bongo et Ali Bongo. Le mot n'est efficace que si celui qui l'annonce est digne de confiance. Tout est question d'identité dans le discours politique, tout est aussi question de crédibilité et de reconnaissance. Nous avons donc conclu qu'il s'agit plutôt d'une construction des figures, comme dans un théâtre, les orateurs peuvent les incarner pourvu qu'elles soient assez représentationnelles et persuasives devant l'auditoire et pourvu qu'elles tissent aussi une relation de confiance.

L'image des Bongo père et fils est comprise au sens pluriel : ethos de pédagogue, ethos de compétent, ethos sérieux. Elle peut aussi se servir du « nous » particulièrement inclusif, qui a pour effet la transcendance de leur autorité. Cette inclusion permet de faire

taire un « ego » omniprésent, afin d'habiter l'autorité représentationnelle ou d'être accordé à « la foule » pour signifier son pouvoir légitime. Chez les Bongo père et fils, nous avons constaté qu'elle est analogue lorsqu'elle sert à signifier leur légitimité. Tout dépend d'ailleurs de la situation de communication. Chaque marquage énonciatif s'adapte au fil du discours et selon l'auditoire. Il peut s'avérer que l'autorité des Bongo père et fils soit marquée par un « je » tout puissant. C'est ainsi que les orateurs ne cessent de rappeler la place qu'ils occupent, allant parfois jusqu'à instaurer la tension en se montrant exclusifs. Le système des embrayeurs permet d'établir ainsi les rapports de force au sein du discours.

C'est à travers l'ethos que les orateurs mystifient leur pouvoir. Cette mystification n'aurait pas de sens si elle ne mettait pas en scène les adversaires. La scène énonciative d'Omar Bongo et d'Ali Bongo se présente alors comme un cercle de dualité avec le « *nous gabonais + je président/chef de l'état* », actif pour le bien être du Gabon et « *eux/ils/ ces gens-là* », démons de la société gabonaise, qu'il est nécessaire de repousser par tous les moyens.

Les postures polémiques remarquées dans les discours induisent une mise en scène de la stature héroïque des Bongo père et fils, du moins, c'est la lecture que nous en avons faite. Car, les héros sont célébrés au moment de la victoire sur les adversités, il faut donc vaincre et éliminer les forces du mal qui n'ont pas de place dans cette arène. Toute occasion est donc bonne pour projeter les vices des adversaires, quitte à réduire à néant leur voix par des postures verbales violentes. Les héros ont aussi et surtout tous les pouvoirs, celui d'amener l'auditoire vers un environnement idéal qui représente le bien. Or, les forces du mal sont partout, à l'extérieur, à l'intérieur, mais elles sont aussi invisibles. Elles n'ont qu'un seul but : ralentir le développement du Gabon, déstabiliser la paix du Gabon car ces hommes sont habités par un esprit de division et de guerre. Or le Gabon est un exemple de stabilité dans la région, il est raisonnable de la préserver cependant l'opposition n'a pas la volonté d'œuvrer pour cela.

Les forces du mal dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, même si elles n'ont pas de figures oppositionnelles, sont une menace idéologique, une menace de guerre, une menace ethnique. Les orateurs laissent donc imaginer à l'auditoire que cette menace est partout, il faut alors avoir une posture de méfiance en se regroupant autour des héros qui voient toutes les manigances. Fondamentalement, c'est cette situation

conflictuelle, particulièrement permanente, qui permet aux orateurs d'en tirer profit, parce que le danger étant partout, seul les Bongo père et fils représentent la sécurité, la fiabilité et le sérieux. Cette sécurité est dénommée par l'unité nationale, voire le PDG dans certaine situation communicationnelle.

La gestion de l'ethos et des figures de l'adversaire ou de l'organisation textuelle se forme donc par une opération stratégique du discours. Elle se déroule par la matérialité langagière. Nous avons donc remarqué que les orateurs mobilisent conjointement les systèmes argumentatifs pour accroître l'adhésion de l'auditoire. Les connecteurs et les opérateurs argumentatifs sont, par excellence, les outils qui accentuent la portée pragmatique des énoncés, et les figures sont des systèmes d'influences actifs.

Le dépouillage lexical réalisé à l'aide de TXM a été aussi révélateur à cet effet, car il nous a permis d'avoir accès aux caractéristiques verbales du discours des Bongo : leur répartition chronologique, leur distribution dans le discours, le nombre d'occurrences. Nous pouvions d'ailleurs constater, avec l'aide des indices positifs ou négatifs, que les orateurs privilégiaient certains temps verbaux, l'imparfait étant la figure de proue. L'imparfait est un temps actionnel et le futur a une valeur promissive, inscrite spécifiquement lors des élections présidentielles et des discours du parti.

Certaines situations comme les élections présidentielles et les discours de fin d'année sont condensés. Nous en avons déduit que les orateurs tentaient d'occuper le plus possible l'espace communicationnel parce que les productions verbales des orateurs politiques ont un effet cognitif et psychologique sur l'auditoire. Par exemple, l'itération de certains segments anaphoriques et l'accumulation allongent l'activité oratoire des orateurs, tout en martelant des segments verbaux face à l'auditoire. Car les figures rhétoriques perfectionnent l'intensité de la parole et galvanisent l'auditoire.

L'univers des discours d'Omar Bongo est aussi contigu grâce à la dimension doxique, parce que la doxa importe dans les situations de langage qui cherchent à persuader l'auditoire. Elle permet la négociation avec l'interlocuteur, en puisant sa ressource dans des croyances partagées et des opinions qui circulent dans la société. Elle ne saurait être autre chose que ce que l'auditoire ou le peuple gabonais croit et sacralise. Par conséquent, en dehors de la disposition argumentative, l'entreprise persuasive se

nourrit dans les « lieux communs », ce que nous avons constaté chez les Bongo père et fils : l'incursion du religieux, les proverbes, les stéréotypies.

▪ **Les formes de ruptures**

Dans un deuxième temps, nous pouvons éventuellement parler de « rupture » entre Omar Bongo et Ali Bongo. Ces ruptures sont subtiles d'un point de vue énonciatif. Dans certains cas, à l'exemple de l'analyse effectuée dans le chapitre cinq, les formules d'appel sont reproduites dans les discours d'Ali Bongo. L'orateur tente de garder son auditoire captivé alors qu'Omar Bongo l'applique moins. Les graphes du logiciel TXM nous ont permis d'étayer cette différence.

Si nous pouvons noter une variation fondamentale, c'est le verbalisme des discours d'Omar Bongo et la nominalisation des discours d'Ali Bongo. L'importante ressource des pronoms personnels et la position réfractaire envers ses adversaires qu'il ne manque pas d'interpeller constamment dans son discours, précise ce phénomène. Nous avons donc un Omar Bongo qui a le regard sur tout ce qui se passe dans la société, un Ali Bongo qui arbore son expertise et sa compétence. Par conséquent, Ali Bongo s'efface de la scène mais, nous avons tout de même vu qu'il puise dans l'image de son père, sa légitimité, et que cela passe par l'irruption dans les fragments verbaux de son père.

Omar Bongo, quant à lui, sur le plan chronologique et historique, fait muter sa posture ethotique. Nous avons observé que l'ethos d'Omar Bongo évoluait selon les mutations sociopolitiques. Omar Bongo transcende son image avec le pouvoir du Parti Unique, dans la seconde partie, il revendique la démocratie avec l'instauration du multipartisme et les spécificités thématiques telles que le développement social. Quant à Ali Bongo, il utilise le terme développement durable. Dans la première phase, si nous avons observé des discours condensés dès l'accès à son pouvoir, cet amas verbal tend progressivement à diminuer à la fin de son pouvoir. Les enjeux politiques influencent donc les postures des orateurs. Cet aspect peut faire l'objet d'une tout autre analyse.

▪ **Constats**

On pourrait déduire que les actes verbaux des Bongo père et fils reposent sur les mêmes canaux linguistiques, cela peut expliquer cette caractéristique analogue ; le constat est tout de même exceptionnel parce que, lors de l'observation des thèmes, nous avons

remarqué un dialogisme opérant dans les discours des Bongo. Pour signifier la socialité des gabonais, Omar Bongo donne une place importante au Gabon, son développement, son gouvernement, sa politique et sa paix. C'est la réapparition de ces mêmes thématiques chez Ali Bongo qui définit, de façon conclusive cette homogénéité. La dernière étape de l'analyse nous a permis de déduire que les deux orateurs sauvegardent une certaine idéologie. Mais avant d'y arriver, tout passe par la représentation véhiculée à travers le discours, c'est pour cela que certains phénomènes verbaux sont rémanents. C'est cette forme véhiculée par des systèmes de répétitions, de boucle énonciative et le dialogisme des thématiques qui l'émancipent. Les discours étant particulièrement condensés, ils se tissent alors entre eux dans la linéarité des retours réflexifs, non seulement au sein d'un même dispositif, mais aussi dans d'autres discours, et surtout une réapparition des mêmes catégories socio-sémantiques chez l'un et l'autre.

Nous retiendrons que les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo, par cette homogénéité assurent la continuité de l'idéologie et sa cristallisation au sein de la société gabonaise. C'est notamment, la répétition qui y joue par son impact cognitif, nous l'avons vu avec le martèlement des anaphores, puis avec celle des formules tirées du parti politique.

Cette étude a donc montré que la parole des Bongo père et fils construisait en arrière-plan un phénomène à la fois méthodique et à la fois idéologique, les orateurs usant ainsi des stratégies discursives. Celui-ci permet d'encercler l'auditoire par une autorité et des postures parfois polémiques. Mais cet ethos est plus significatif chez Omar Bongo que chez Ali Bongo. Nous avons aussi vu que la pratique discursive ne pouvait se former sans se servir d'un ancrage doxique, qui donne sens aux représentations qui circulent dans l'espace social gabonais et qui peut habiter son imaginaire. Les discours d'Omar Bongo ont donc la singularité du contexte social dans lequel ils sont énoncés.

Pour finir, Omar Bongo assure la continuité de l'idéologie du PDG et du pouvoir, Ali Bongo s'en montre héritier. Cet héritage du parti a pour conséquence, le resurgissement des mêmes items thématiques et des caractéristiques socio-sémantiques. Une telle conclusion peut se vérifier en menant une lecture des pratiques verbales des gabonais. Après 58 ans de pouvoir des Bongo, comment l'influence des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo a-t-elle modifié l'imaginaire des gabonais ? Comment ceux-ci peuvent-ils l'exprimer à travers les échanges ?

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Abélès, M.** (1991), « Mise en scène et rituels politiques. Une approche critique », in *Hermès*, La revue, n°8-9. Pp. 241-259. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1991-1-page-241.htm>
- (2007), *Le spectacle du pouvoir* (Carnets de l'Herne). Paris, L'Herne.
- Ablali, D., Bilat, Bovet, Canut, Dontenville-Gerbaud, Haddad, Him-Aquilli, Leblanc, Mathieu, Menyengue, & Sanchez.** (2018), « Le Rituel Politique En Discours », in *Semen* [En ligne] <https://journals.openedition.org/semen/10653>
- Adam, J.-M.** (1999), *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris, Nathan.
- (2005), *La linguistique textuelle introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris, Armand Colin.
- « Le texte et ses composantes », in *Semen* 8 [En ligne] <http://journals.openedition.org/semen/4341>
- Adam J.-M et Heidmann U.** (2004), « Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm) », in *Langages*, 38^e année, n°153 [En ligne] https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2004_num_38_153_934
- (2005), *Sciences du texte et analyse de discours enjeux d'une interdisciplinité*. Genève, Slatkine érudition.
- (2003), « Discursivité et transtextualité : la Comparaison pour méthode. L'exemple du conte », in *L'Analyse du Discours dans les études Littéraires*, sous la Direction de R. Amossy et D. Maingueneau. Paris, Presse Universitaire du Mirail.
- Adam, J.-M. & Viprey, J.-M.** (2009), « Corpus de textes, textes en corpus. Problématique et présentation », in *Corpus* 8 [En ligne] <http://journals.openedition.org/corpus/1672>
- Addi, L.** (1993), « La notion d'autorité politique et l'idéologie étatique », in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Presses Universitaires de France. [En ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00398834/document>
- Aicardi de Saint-Paul, M.** (1987), *Le Gabon : du roi Denis à Omar Bongo*. Paris, Albatros.
- Albert L., & Nicolas L.** (2010), *Polémique et rhétorique*. Paris, De Boeck Supérieur
- Althusser, L.** (1976), *Positions 1964-1975*. Paris, Éditions sociales.
- Amorim, M.** (1996). *Dialogisme Et Altérité Dans Les Sciences Humaines*. Paris, Print
- Amossy, R.** (2000), *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan.
- (1991), *Les idées reçues : sémiologie du stéréotype*. Paris, Nathan.
- (2001), « Images de soi, images de l'autre dans l'interaction (auto)biographique : La mort est mon métier de Robert Merle », in *Revue des sciences humaines*, no 263, p. 161-182.

- (2005), « De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative » ; in Jacques Bres éd., *Dialogisme et polyphonie: Approches linguistiques* (pp. 63-73). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.
- (2008), « Argumentation et Analyse du discours : Perspectives théoriques et découpages disciplinaires », in *Argumentation & Analyse Du Discours*, -09-06.
- (2010), *La présentation de soi : ethos et identité verbale*. Paris, Presses Universitaires de France.
- (2010/2012), *L'argumentation dans le discours*. Paris, Armand Colin.
- (2014), *Apologie de la polémique*. Presses Universitaires de France.
- Amossy, R. et Herschberg, P.-A.** (2011), *Stéréotypes et clichés : langue, discours, société*. Paris, Armand Colin.
- Amossy, R., et Burger, M.** (2011), « Introduction : la polémique médiatisée ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 31, 7-24.
- Amossy, R., Cohen-Wiesefeld, Sivane, Cossutta, F., Danblon, E., Doury, M., Koren, R., & Rabatel, A.** (2004), « Argumentation et prise de position : Pratiques discursives », in *Semen*, 2004-11-10.
- Anchouey, M. R.** (2014), *Premiers pas d'une Nation : la vie politique au Gabon de 1960 à 1965*. Libreville, Éditions Raponda-Walker.
- Angenot, M.** (1982), *La parole pamphlétaire : contribution à la typologie des discours modernes*. Paris, Payot.
- (1988), « Pour une théorie du discours social : Problématique d'une recherche en cours », in *Littérature* (Paris. 1971), 70(2), 82-98.
- (2006), « Théorie du discours social », *CONTEXTES* [En ligne] <http://journals.openedition.org/contextes/51>
- (2009), « Meyer, Michel. 2008. Principia Rhetorica. Une théorie générale de l'argumentation (Paris, Fayard) », in *Argumentation et Analyse du Discours*, [En ligne] <https://journals.openedition.org/aad/749>
- Anscombre, J.-C. et Ducrot, O.** (1983), *L'argumentation dans la langue*. Paris, Mardaga.
- Anscombre, J.-C.** (1989), « Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive », in *Revue Québécoise De Linguistique*, 18(1), 13-55.
- Appel, V.** (2013), « Le dispositif communicationnel de Tignes. Une trilogie co-construite », in *Communication. Information médias théories pratiques*, n° Vol. 32/2 (décembre),
- Appel, V., Boulanger, H., et Massou, L.** (2015), *Les Dispositifs d'Information et de Communication*. Bruxelles, De Boeck.
- Arendt, H. (1983)**, *Condition de l'homme moderne*. Paris, Calman-Lévy, coll. "Agora"
- Aristote (2007)**, *Rhétorique* (présentation et traduction par Pierre Chiron), Paris, GF.
- (1967) *Topiques*, trad. Par J. Bbrunschwig. Paris, Les Belles Lettres.
- Aron, P.** (2007), « L'idéologie », in *CONTEXTES*, n°2 (février),
- Arrivé, M.** (2007), *À la recherche de Ferdinand de Saussure*. Paris, Presses universitaires de France.
- Augé, A. E.** (2005), *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne : une sociologie du pouvoir au Gabon*. Paris, L'Harmattan.
- Auracher, T.** (2001), *Le Gabon, une démocratie bloquée ? : Reculs et avancées d'une décennie de lutte*. Paris, L'Harmattan.
- Austin, J.-L.** (1970), *Quand dire, c'est faire = How to do things with words*. Paris, Éditions du Seuil.

- Authier-Revuz, J.** (1988), « Non-coïncidences énonciatives dans la production du sens », in *Linx*, n°19. Du sens. pp. 25-28.
- 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi, Boucles réflexives et du dire*. Paris, Larousse. B
- (2019), *La Représentation du Discours Autre : principes pour une description*, Berlin/Boston, De Gruyter
- Bacot, P., Desmarchelier, D., & Rémi-Giraud, S.** (2012), « Le langage des chiffres en politique », in *Mots*, (100), 5-14.
- Bakhtine, M.** (1929/1978), *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris, Minuit.
- (1978), *Esthétique et théorie du roman*. Paris, Gallimard.
- Bakhtine, M., Jakobson, R., et Yaguello, M.** (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage essai d'application de la méthode sociologique en linguistique (Le sens commun)*. Paris, Les éditions de Minuit.
- Balandier, G.** (2008), *Afrique ambiguë*. Pocket.
- Balatchi, E.-N.** (2006), « La référence personnelle dans le discours politique : JEux et enjeux », in *Anadiss*, 1(1), 57-76.
- Ballet, M** (2014), « Pour une analyse émotionnelle des discours politiques : l'exemple des campagnes présidentielles françaises (1981-2012) », in *Recherche en communication*, n°41.
- Baloge, M., Mareuge, A., Schneider, A.-M., & A. Unterreiner.** (2014), « Figures d'autorité. Approches théorique, épistémologique, empirique », in *Trajectoires*, 8| [En ligne] <http://journals.openedition.org/trajectoires/1488>
- Baniafouna, C.** (2009), *Les Noirs de l'Élysée. Tome 2, Des présidents pas comme les autres*. Paris, L'Harmattan.
- Bardin, L.** (2007), *L'analyse de contenu*. Paris, Presses universitaires de France.
- Barnes, J. F.** (1992), *Gabon: beyond the colonial legacy*. Westwiew press.
- Barry, A.** (2002), *Pouvoir du discours [et] discours du pouvoir : l'art oratoire chez Sékou Touré de 1958 à 1984*. Paris, L'Harmattan.
- (2003), *Parole futée, peuple dupé Discours & révolution chez Sékou Touré*. Paris, L'Harmattan
- (2009a), *Discours d'Afrique*. Franche-Comté, Presses universitaires
- (2009b), *Discours d'Afrique. Tome 1, Pour une rhétorique des identités postcoloniales d'Afrique subsaharienne : extraits des actes du colloque international à l'IUFM Fort-Griffon de Besançon, les 29, 30 et 31 mars 2007*. Franche-Comté, Presses universitaires.
- (2011), *L'épopée peule du Fuuta Jaloo : De l'éloge à l'amplification rhétorique*. Paris, Karthala.
- (2018). *L'éloquence dans l'épopée au Foûta Jalon. Figures de l'allégorie, figures héroïques exemplaires*. Edizioi dell'Orso
- Barthes, R.** (1964). « Rhétorique de l'image », in *Communication*, n°4. Paris, Seuil.
- (1970), « L'ancienne rhétorique », in *Communications*, 16, Recherches rhétoriques. pp. 172-223.
- Béhague, D.** (2012), *Le jeu de séduction dans les discours politiques*. Paris, L'Harmattan.
- Ben Hamed, M., & Mayaffre, D.** (2015), « Les thèmes du discours. Du concept à la méthode », in *Mots*, 108(2), 5-13.
- Benveniste, É.** (1966), *Problèmes de linguistique générale. [I]*. Paris, Gallimard.

- (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », in *Langages*, 5^e année, n°17. L'énonciation, sous la direction de Tzvetan Todorov pp. 12-18. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2572
- (1974), *Problèmes de linguistique générale*. II. Paris, Gallimard.
- Bernault, F.** (1996), *Démocraties ambiguës en Afrique centrale : Congo-Brazzaville, Gabon, 1940-1965*. Paris, Éd. Karthala.
- Bernault, F. et Fabrice N-M.** (2007), *Colonisation et colonisés au Gabon*. Paris, L'Harmattan.
- Berthoud, A.** (1996), *Paroles à propos approche énonciative et interactive du topic*. Paris, Ophrys.
- Besnier, N.** (1990), « Language and Affect », *Annual Review of Anthropology*, vol. 19, pp. 419-451.
- Besse, M.** (2017), « La conférence nationale, un pouvoir constituant original » [En ligne] <http://www.droitconstitutionnel.org/congresParis/comC3/BesseTXT.pdf>.
- Bignoumba Moundemba, É.** (1992), *Le système politique gabonais*. Thèse de Doctorat en Sciences politiques/ Bordeaux.
- Bilat, L., et Jean-Marc L.** (2018a), « Introduction : L'ordre de l'activité politique à la lumière des énonciations rituelles », in *Semen*, n° 43 (mai),
- Billig, M.** (1987), *Arguing and thinking: a rhetorical approach to social Psychology*. Cambridge University Press
- Biyogo, G.** (2008), *Omar Bongo Ondimba l'insoumis. Livre I, Le rêve d'un nouvel ordre international pacifique et consensuel*. Paris, L'Harmattan. .
- Bommier-Pincemin B.** (1999), *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents*, Thèse, Paris IV
- (2012), « Hétérogénéité des corpus et textométrie », in *Langages*, N 187(3), 13-26.
- Bongo, O.** (1968), *Gouverner le Gabon : Dialogue avec Albert-Bernard Bongo, président de la République gabonaise*. Nouvelle société de l'Impr. Nationale.
- (1973), *Révolution : pensées politiques*. Lausanne, P.D.G.
- (1978), *Dix ans de pouvoir et de progrès : 1968-1978*. Éd. Multipress-Gabon.
- (1984a), *Au service du Gabon. Pensées et actions sociales*, Libreville, Multipress, 1984, p. 97. Libreville, Multipress.
- (1984b), *Rénovation, le réconciliateur*. Lausanne, PDG.
- (2001), *Blanc comme nègre*. Paris, B. Grasset.
- Bonhomme et Corinne Rossari (dir.)**. (2013), « Argumentation et Analyse du Discours », 10 | 2013, in *L'argumentation dans le discours politique* [En ligne] <http://journals.openedition.org/aad/1424>
- Bonhomme, M.** (2005), *Pragmatique des figures du discours*. Paris, H. Champion.
- (2009), « De l'argumentativité des figures de rhétorique », in *Argumentation & Analyse Du Discours*, Vol.2
- (2009), « De l'argumentativité des figures de rhétorique », in *Argumentation et Analyse du Discours* 2 (2),
- Bonnafous, S, & Tournier, M.** (1995), « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », in *Langages* (Paris), 29(117), 67-81.
- Bonnafous, S.** (2006), « L'analyse du discours », in Olivesi S. (dir.) *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble, PUG.

- Bonnafous, S. et Malika T.** (2007), *Analyse du Discours et sciences humaines et sociales*. Paris, Ophrys.
- Bonnafous, S., Chiron, P., Ducard, D., & Lévy, C.** (2003), *Argumentation et discours politique*. Presses universitaires de Rennes
- Burutti, S.** (1991), « Traduction et Connaissance », in *Revue de théologie et de philosophie*, Vol. 123, n°4, pp. 369-393. Librairie DroZ
- Bouchard, G.** (1978), « La typologie des signes selon Adam Schaff », in *Laval théologique et philosophique*, 34(1), 57–97
- Boundzanga, N. B.** (2016), *Le Gabon, une démocratie meurtrière*. Paris, L’Harmattan.
- Bouquerel, J.** (1976), *Le Gabon*. 2e édition. *Que sais-je ?* 633. Paris, PUF.
- Bourcier, Bruxelles, Diller, Ducrot, Dikro, Dykro, . . . Ducrot, Oswald.** (1980), *Les mots du discours* (Le sens commun 59). Paris, Les Éditions de Minuit
- Bourdieu, P.** (1982), « Les rites comme actes d’institution », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 43. *Rites et fétiches*. pp. 58-63. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1982_num_43_1_2159
- (1982b), *Ce que parler veut dire : l’économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard.
- (2001), *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, Seuil.
- Bourque, G., & Duchastel, J.** (1995), « Texte, discours et idéologie(s) », in *Revue Belge De Philologie Et D’histoire*, 73(3), 605-619.
- Bres, J., Haillet, P., Mellet, S., Nølke, H. & Rosier, L.** (2005), *Dialogisme et polyphonie: Approches linguistiques*. Louvain-la-Neuve. Belgique, De Boeck Supérieur.
- Breton, P.** (2009), *L’argumentation dans la communication*. Paris, La Découverte.
- Bru, R.** (1958), « Crise politique au Gabon ? Non, querelle de famille », in *Union Française et Parlement*, n°90
- Brunet, E. et Mahrer R.** (2011), *Relire Benveniste : réceptions actuelles des « Problèmes de linguistique générale »*. Paris, L’Harmattan.
- Brunschwig H. et Saignes (Denyse de).** (1985), « Il y a cent ans. La Conférence de Berlin (1884-1885). Vers le partage de l’Afrique au nom de la liberté », in *Revue française d’histoire d’outre-mer*, tome 75,
- Brunschwig, H.** (1960), *Mythes et réalités de l’impérialisme colonial français : 1871-1914*. FeniXX.
- Buffon B.** (2002), *La parole persuasive théorie et pratique de l’argumentation rhétorique*. Paris, Presses universitaires de France.
- Burutti, S.** (1991), « Traduction et Connaissance », in *Revue de théologie et de philosophie*, Vol. 123, n°4, pp. 369-393. Librairie DroZ
- Buysens, E. (1969)**, « La grammaire générative selon Chomsky », in *Revue belge de Philologie et d’Histoire* 47 (3) : 840-57.
- Carel, M., & Ducrot, O.** (1999), « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », in *Langue Française*, n° 123, pp. 6-26.
- Cervoni, J.** (1987). *L’énonciation*. Paris, Puf.
- Rinn, M. (dir.)**. (2008), *Émotions et discours : L’usage des passions dans la langue*. Rennes, Presses universitaires de Rennes [en ligne] <http://books.openedition.org/pur/30405>
- Charaudeau, P.** (1983), *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique : (Théorie et pratique)*. Paris, Classiques Hachette.

- (1988), « Ce que communiquer veut dire ». Conférence de clôture du 9^o Congrès de l'Association Québécoise des Enseignants de Français Langue Seconde, in *Bulletin*, vol. 10, N^o 1, de l'AQEFLS.
- (1989), « Une théorie des sujets du langage », in *Langage et société*, Fascicule 1, n^o28, [En ligne] https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1984_num_28_1_1989
- (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette.
- (1993), « Le contrat de communication dans la situation classe », in *Inter-Actions*, F.-F. Halté, Université de Metz. [En ligne] <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-dans.html>
- (2002), « À quoi sert d'analyser le discours politique ? », in *Análisi del discurs polític*, IULA-UPF. [En ligne, sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.] <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours,161.html>
- (2005), « Sémantique de la langue, sémantique du discours », Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications [En Ligne] <http://www.patrick-charaudeau.com/Semantique-de-la-langue-semantique.html>
- (2007), « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? », *Semen*, 23, [En ligne] <http://journals.openedition.org/semen/5081>
- (2008), « L'argumentation dans une problématique de l'influence », *Revue Argumentation et Analyse du Discours*, (AAD) n^o1, *L'analyse du discours au prisme de l'argumentation*, [En ligne] <http://aad.revues.org>
- (2008), *Petit traité de politique à l'usage du citoyen*. Paris, Vuibert.
- (2009), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris.
- (2009), « Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale », Acte du colloque de Lyon, 2009, sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-discours-de-manipulation-entre.html>
- (2013), *La conquête du pouvoir opinion, persuasion, valeurs les discours d'une nouvelle donne politique*. Paris, L'Harmattan.
- (2014), *Le discours politique les masques du pouvoir*. Limoges, Lambert-Lucas.
- (2016) : « Pathos et discours politique », in, Presses universitaires de Rennes
- Charaudeau P. & Maingueneau D.** (2002), *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris, Éditions du Seuil.
- Charolles, M.** (1993), « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions », in *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, S. Moirand et al. éd., Berne, Peter Lang, p. 301-314
- Charolles, M., Fisher, S., & Jayez, J.** (1990). *Le discours représentations et interprétations*. Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Chauvin-Vileno. A.** (2002), « Éthos et texte littéraire. Vers une problématique de la voix », *Semen* [En ligne], 14. <http://journals.openedition.org/semen/2509>
- Chebel, M.** (1997), *La formation de l'identité politique*. Paris, Éd. Payot & Rivages.
- Chiron, P.** (2007), *Rhétorique*. Paris. GF Flammarion
- Chomsky, N. et Herman, S. E.** (2003), *La fabrique de l'opinion publique : la politique économique des médias américains : essai*. Paris, Le Serpent à Plumes.
- Claudine, M.** (2012), « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », in *Argumentation et Analyse du Discours*, [en ligne] <http://journals.openedition.org/aad/1260>

- Clist, B.** (1995), *Gabon, 100 000 ans d'histoire*. Centre culturel français de Libreville.
- Colas-B., Marion, Perrin, L. et Tore, G. M.** (2016), *L'énonciation aujourd'hui : un concept clé des sciences du langage*. Limoges, Lambert-Lucas.
- Colas-B., Perrin, M., Tore G. M., et Amir B.** (2014), *Le discours politique : questions théoriques et études pratiques*. Université catholique de Louvain, Département de communication.
- Combettes, B. et Fresson, J.** (1975), *Pour une linguistique textuelle*. Nancy, C.R.D.P.
- Compagnon, A.** (1979), *La seconde main : ou le travail de la citation*. Paris, Points.
- Comte-Sponville, A.** (2004), *L'idée républicaine aujourd'hui*. Paris, Delagrave.
- Coquet, J.-C.** (1982), *La sémiotique*. Paris, Hachette.
- Cossutta, F.** (2004), « Catégories descriptives et catégories interprétatives en analyse de discours », in Adam, J.-M., Grize, J.-B., Bouacha, M.-A (éds.) *Texte et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon, Éditions universitaires de Dijon, coll., « Langages ».
- Coulon, C.** (1972), « Système politique et société dans les États d'Afrique noire », in *Revue française de science politique*, 22^e année, n°5. pp. 1049-1073. [En ligne]. https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1972_num_22_5_418948.
- Courtès, J.** (1991), *Analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation*. Paris, Hachette supérieur.
- (2007), *La sémiotique du langage*. Paris, Armand Colin
- Courtès, J., Greimas, A. J.** (1979), *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. [1]. Paris, Classiques Hachette.
- Courtine J.-J., Marandin J.-M.** (1981), « Quel objet pour l'analyse du discours ? », in Conein B., Courtine J.-J., Gadet F., éds, *Matérialités discursives*. Colloque des 24, 25, 26 avril 1980, Université Paris X – Nanterre, Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 21-33.
- Culioli, A.** (1990), « Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage ». Paris, Éditions Ophrys.
- Danblon, E.** (2005), *La fonction persuasive : anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité*. Paris, Armand Colin.
- (2006), « La construction de l'autorité en rhétorique », in Semen, 151 | 2006, mis en ligne le 28 avril 2007, [En ligne] : <http://journals.openedition.org/semen/1983>
- De Certeau, M.** (1994), *La prise de parole : et autres écrits politiques*. Paris, Éditions du Seuil.
- Debbasch, O.** (1966), « La formation des partis uniques africains », In *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°2. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1966_num_2_1_930
- Declercq, G.** (1992), *L'art d'argumenter - Structures rhétoriques et littéraires*. Paris, Editions Universitaires.
- Decraene, P.** (1963), « Tableau des partis politiques de l'Afrique au Sud du Sahara », in *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, Tome 50, n°178, Premier Trimestre. [En ligne]
- Delpuech, T.** (1996), « Des identités en politique », in *Revue française de science politique*, vol. 42.
- Delporte C.** (2007), *La France dans les yeux : une histoire de la communication politique de 1930 à aujourd'hui*. Paris, Flammarion.
- (2007), *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*. Paris, Flammarion

- Deschamps, H.** (1965), *Quinze ans de Gabon : les débuts de l'établissement français, 1839-1853*. Société française d'histoire d'outre-mer.
- Desrosières, A. & Kott, S.** (2008), « Quantifier », in *Genèses*, 1(1), 2-3. <https://doi.org/10.3917/gen.058.0002>
- Détrie, C., Siblot P. et Verine, B.** (2001), *Termes et concepts pour l'Analyse du Discours : une approche praxématique*. Paris, H. Champion.
- Didzambou, R.** (2015), « Violences politiques postélectorales et incidences socioéconomiques au Gabon : le cas des élections présidentielles (1993-2009) », in *Cames* [En ligne] <http://publication.lecames.org/index.php/hum/article/view/326>
- Dieko, S. N.** (2016), *Ali Bongo Ondimba. Un septennat en perspective*. Presses Universitaires du Nouveau Monde.
- Diop, M-C., et Mamadou D.** (1999), *Les figures du politique en Afrique : des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*. Paris, Karthala.
- Dominicy, M.** (1996), « Le genre épictique : une argumentation sans questionnement ? », in Corinne Hoogaert éd., *Argumentation et questionnement* (pp. 1-12). Paris cedex 14, Presses Universitaires de France
- Dorna, A. et Georget, P.** (2007), « Quand le contexte surdétermine le discours politique », in *Le Journal des psychologues*, 247(4), 23-28. <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2007-4-page-23.htm>
- Doury M.** (1999), « *Les dire de la rumeur. Analyse sémio-linguistique de discours présidentiels, Farida Soudani* », in *Langage et société*, n°90, pp. 97-98.
- Dubois, J** (1969). « Lexicologie et analyse d'énoncé », in *Cahiers de lexicologie* 2 : 115-126.
- (1969), « Énoncé et énonciation », in *Langages* 4 (13) : 100-110.
- (1962), *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*. Paris, Larousse.
- (1971), *Les Cadres, enjeu politique*. Paris, Éditions du Seuil.
- (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Larousse.
- Duchastel, J., & Armony, V.** (1995), « La catégorisation socio-sémantique », in *Actes des Troisièmes journées internationales d'analyse statistique de données textuelles*. Rome, CISU, 1995 : 193-200.
- Duchesne, S.& Scherrer, V** (2003). « L'identité politique comme force de conflictuation et de hiérarchisation des appartenances sociales : justification théorique d'une définition empirique », in *Identité(s)*, Poitiers, France. pp.325-336.
- Ducrot, O., Greimas, A.-J.** (1966), « Sémantique structurale. Recherche de méthode », in *L'homme*, tome 6, n°4, [En ligne] https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1966_num_6_4_366851
- Ducrot, O.** (1966), « A. J. Greimas, Sémantique structurale. Recherche de méthode », in *Homme* 6 (4) : 121-23.
- (1973), *Qu'est-ce que le structuralisme ? 1, Le structuralisme en linguistique*. Paris, Seuil.
- (1980a), *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.
- (1980b), *Les actes de discours*. Paris, Éditions du Seuil.
- (1980c), *Les échelles argumentatives. Propositions*. Paris, les Éditions de Minuit.
- (1984), « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p. 171-233.
- (1984), *Le dire et le dit*. Paris, Les Éd. de Minuit.

- (1989), *Logique, structure, énonciation : lectures sur le langage. Propositions*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Dumont Beghi, C.** (2016), *Le Gabon. De l'Héritage au partage*. Paris, L'Archipel.
- Dupeyrix, A.** (2009), *Comprendre Habermas*. Paris, Armand Colin.
- Dupin, C.** (2009), « Les rituels : enrichissement de la vie », in *Actualités en analyse transactionnelle*, 2(2), 53-56
- Ebang Ondo, J.-E.** (2011), *Guide de l'observateur national des élections au Gabon*. Paris, L'Harmattan.
- Ebel, M.** (1981), « L'explication : Acte de langage et légitimité du discours », in *Revue européenne des sciences sociales* 19 (56) : 15-36.
- Eggs, Ekkehard.** (2016), « Le pathos dans le discours – exclamation, reproche, ironie », in *Presses universitaires de Rennes*. Presses universitaires de Rennes.
- Ehazouambela, D.** (2012), « Les petites « liturgies » politiques de l'islam au Gabon. Ou comment lire les liens entre le politique et l'islam minoritaire », in *Cahiers d'études africaines*, n° 206-207 (juin) : 665-86.
- Eisenhart, C., & Johnstone, B.** (2012), « L'Analyse du Discours et les études rhétoriques ». Traduit par Sivan Cohen-Wiesenfeld et Ruth Amossy, in *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 9 (septembre).
- Essono Mezui, H.** (2006), *Église catholique, vue politique et démocratisation au Gabon : 1945-1995. Thèse de doctorat en Histoire*. Lyon, Université de Lyon.
- Essono Nguema, J.-M.** (2010), *L'impossible alternance au pouvoir en Afrique centrale : Benin, Cameroun, Congo, Gabon et Sénégal*. Paris, L'Harmattan.
- Essono, A. E.** (2016), *Le Gabon, un pays en crise*. Paris, L'Harmattan.
- Etoughe Mba, & Ngadi, B.** (2003), *Refonder l'État au Gabon contributions au débat actes de la table ronde sur le projet de refondation de l'État au Gabon*. Paris, L'Harmattan.
- Fallon, C.** (2014), « Des chiffres de la politique à la politique du chiffre : le cas des réformes du financement de la recherche dans les universités belges francophones », in *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2(2), 113-131.
- Felman, S.** (1979), Le discours polémique, in *Cahiers De L'Association Internationale Des études Françaises*, 31(1), 179-192.
- Flahault, F.** 1971), *L'ordre du discours, leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*. Paris, Gallimard
- (1978), *La Parole intermédiaire*. Paris, Le Seuil.
- Fontanier, P.** (1968), *Les Figures du discours*. Paris, Flammarion
- Forquin J.-CL., Bourdieu, P., Passeron, J.-CL.** (1971), « La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement », in *Revue française de pédagogie*, vol 15.
- Foucault, M.** (1969), *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard
- (1971), *L'ordre du discours*. Paris, Gallimard.
- Gambotti, C.** (2014), « Gabon, pays émergent. Les ambitions du Plan Stratégique Gabon Émergent 2025 », in *Géoéconomie*, n°68. Choiseul. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2014-1-page-159.htm>
- Gardes-Tamine, J.** (2011), *Pour une nouvelle théorie des figures*. Presses Universitaires de France.
- Gardinier, D. E.** (1981), *Historical dictionary of Gabon*. Scarecrow Press.
- Gaulme, F.** (1988), *Le Gabon et son ombre*. Paris, Karthala.

- (1991), « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social », in *Politique Africaine*, n°43. Paris, Karthala.
- Genette, G.** (1982), *Palimpsestes la littérature au second degré*. Paris, Seuil.
- George, A.-L.** (1959), « Quantitative and qualificative approaches to content analysis », in de Sola Pool, *Trends in content Analysis*.
- Ghiglione, R.** (1986), *L'homme communiquant*. Paris, Armand Colin.
- (1989), « Discours et attitudes : La notion de consistance à propos du politique », in *Hermès* (Paris, France : 1988), 5-6(2), 201-218.
- (1995), « Opérateurs argumentatifs et stratégies langagières », in *Hermès*, France, 1988, 15(1), 227-244.
- Girin, J.** (1988), « Nous et les autres : La Gestion des appartenances dans un témoignage », in *Langage Et Société*, 45(1), 5-34.
- Gobin, C.** (2011), « Des principales caractéristiques du discours politique contemporain », in *Semen*, 169-186.
- Goffman, E.** (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. 1, La présentation de soi*. Paris, Minuit.
- (1974). *Les rites d'interaction*. Paris, Minuit.
- Gournay, L., & Dufaye, L.** (2010), *L'altérité dans les théories de l'énonciation*. Paris, Ophrys.
- Gouvard, J.-M.** (1998), *La Pragmatique. Outils pour l'analyse littéraire*. Armand Colin.
- Greimas, A. J.** (1966), *Sémantique structurale*. Paris, Larousse.
- (2002), *Sémantique structurale : recherche de méthode*. Paris, Larousse.
- Greimas, A. J. et Courtés, J.** (1979), *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris, Hachette
- Greimas, A., & Fontanille, J.** (1991), *Sémiotique des passions des états de choses aux états d'âme*. Paris, Seuil.
- Grésillon, A., & Maingueneau, D.** (1984), « Polyphonie, proverbe et détournement : ou Un proverbe peut en cacher un autre », in *Langages* (Paris), 19(73), 112-125.
- Grinschpoun, M.- F.** (2011), *L'analyse du contenu de la théorie à la pratique*. Paris, Enrick B. Editions.
- Grinshpun, Y.** (2019), « Introduction. De la victime à la victimisation : la construction d'un dispositif discursif », in *Argumentation et Analyse du Discours* 23. [En ligne] <http://journals.openedition.org/aad/3400>
- Grize, J.** (1974), *Recherches sur le discours et l'argumentation*. Genève, Librairie Droz.
- (1996), *Logique naturelle et communication*. Paris, Presses Universitaires de France.
- (1982), *De la logique à l'argumentation*. Genève, Librairie Droz.
- (1990), *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- (1998), « Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation », in *Cahiers De Praxématique*, 115-125.
- (2004), « Argumentation et logique naturelle », in J.-M Adam, J.-B. Grize et M.-A. Bouacha (éds), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon, Éditions Universitaires de Dijon
- Guespin, L., & Marcellesi, J.-B.** (1986), « pour la Glottopolitique », in *Langages* (Paris),
- Guespin, L.** (1971), « Problématique des travaux sur le discours politique ». *Langages* (Paris), 23(23), 3-24.
- (1975), *L'Analyse du Discours : problèmes et perspectives*. Paris, La Nouvelle critique.

- (1976), « Introduction : types de discours ou fonctionnements discursifs ? », in *Langages* 10 (41) : 3-12.
- Guilbert, T.** (2014), « Les genres du discours dans l'articulation des approches qualificatives et quantitatives », in *Corela* [. En ligne] <https://journals.openedition.org/corela/3577>
- Guilhaumou, J.** (2002), « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », in *Corpus* [En ligne] <http://corpus.revues.org/8>.
- (2007). « L'Analyse de discours du côté de l'histoire : Une Démarche interprétative », in *Langage Et Société*, 121-122(3), 177.
- (2014), « Johannes Angermuller, Analyse du discours poststructuraliste. Les voix du sujet chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Sollers », in *Mots. Les langages du politique* 105. [En ligne] <http://journals.openedition.org/mots/21736>
- Guimelli, C.** (1999), « Les représentations sociales », in Christian Guimelli éd., *La pensée sociale* (pp. 63-78). France, Presses Universitaires de France.
- Habert, B., Nazarenko, A., & Salem, A.** (1997), *Les linguistiques de corpus*. Paris, Armand Colin.
- Haddad, R.** (2018), « Formules d'adresse et antonomases du nom commun : deux opératrices du rituel dans les discours de meeting pour l'élection Présidentielle Française », in *Semen*.
- Harris, Z., Dubois, C.-F.** (1969), « Analyse du discours », in *Langages*, 4^e année, n°13. *L'analyse du discours*, sous la direction de Jean Dubois et Joseph Sumpf [En ligne] https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1969_num_4_13_2507
- Hecker, M.** (2005), Maurice Robert. "Ministre" de l'Afrique, in *Politique étrangère*, 70(1), 202-203.
- Heiden, S. (2010).** The TXM Platform : Building Open-Source Textual Analysis Software Compatible with the TEI Encoding Scheme. In Ryo Otoguro, Kiyoshi Ishikawa, Hiroshi Umemoto, Kei Yoshimoto, Yasunari Harada (Ed.), 24th Pacific Asia Conference on Language, Information and Computation - PACLIC24 (p. 389-398). Institute for Digital Enhancement of Cognitive Development, Waseda University, Sendai, Japan.
- Heiden, S., Magué, J.-P., Pincemin, B.** (2010). TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement. In Sergio Bolasco, Isabella Chiari, Luca Giuliano (Ed.), *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010* (Vol. 2, p. 1021-1032). *Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto*, Roma, Italy.
- Heidmann, U.** (2017), « Que veut et que fait une comparaison différentielle ? », in *Interférences littéraires/ s. dir. Aina Pérez Fontdevil & Meri Torras Francès*, 21, [En ligne] <http://interferencelitteraires.be/index.php/illi/article/view/906/741>
- Heidmann, U. et Adam, J.-M.** (2005), *Sciences du texte et analyse de discours : enjeux d'une interdisciplinarité*. Slatkine érudition.
- (2010), *Textualité et intertextualité des contes de Perrault, Apulée, La Fontaine, Lhéritier...* Paris, Garnier
- Hervouet, F.** (1990), *Le Processus de concentration des pouvoirs par le Président de la république du Gabon*. Front Cover.
- Hoek, L.-H.** (1981), *La marque du titre : Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*. Walter de Gruyter.

- Hoogaert, C.** (1995), « Perelman et Toulmin : Pour une thétorique néo-dialectique : I. Argumentation et rhétorique : Philosophie et tradition », in *Hermès* (Paris, France : 1988), (15), 155.
- Ingueza, H.** (2008), *Dynamiques des champs politiques locaux au Gabon : Contribution à l'analyse de l'intégration politique*. Thèse de Doctorat en Science politique. Bordeaux IV
- Jaubert, A.** (2005), *Cohésion et cohérence : études de linguistique textuelle*. Lyon, ENS éditions.
- Jeandillou, J-F.** (1997), *L'analyse textuelle*. Paris, Armand Colin.
- Kaké, I. B.** (1977), *L'Afrique coloniale : de la conférence de Berlin, (1885), aux indépendances*. Histoire générale de l'Afrique 8.
- Kalampalikis, N.** (2005), « L'apport de la méthode Alceste dans l'analyse des représentations sociales », in Jean-Claude Abric éd., **Méthodes d'étude des représentations sociales** (pp. 147-163). Toulouse, France, Érès.
- Kerbrat-Orecchioni C. & Gelas N.** (1980), « La polémique et ses définitions », in *Linguistique et sémiologique* 7, avant-propos.
- Kerbrat-Orecchioni, C.** (1990), *Les interactions verbales*. Paris, Armand Colin.
- (1991), *La question*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- (1998), *L'implicite*. Paris, Armand Colin.
- (2005), *Le discours en interaction*. Paris, Armand Colin.
- (2008), *Les actes de langage dans le discours : théories et fonctionnement*. Paris, Armand Colin.
- (2009), *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris Armand Colin.
- (2010), « L'impolitesse en interaction. Aperçus théoriques et étude de cas », in *Lexis. Journal in English Lexicology*, n° HS 2 (septembre),
- (2014), *S'adresser à autrui : les formes nominales d'adresse dans une perspective comparative interculturelle*. Université de Savoie, UFR Lettres, langues, sciences humaines, Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales.
- Kim, S.** (1997), « Benveniste et le paradigme de l'énonciation », in *Linx*, n° 9 (avril) : 211-18.
- Kombila-Koumba, P.-A.** (2014), *Un autre vison du Gabon. Prémices pour la démocratie*. Paris, L'Harmattan.
- Koumba, E.-T.** (1997), *Presse écrite et engagement politique au Gabon*. Thèse de doctorat en science de l'information et de la communication, Bordeaux III.
- Krieg-Planque, A.** (2004), « Souligner l'euphémisme : opération savante ou acte d'engagement ? Analyse du « jugement d'euphémisation » dans le discours politique », in *Semen*, n° 17 (novembre).
- (2009), *La notion de « formule » en Analyse du Discours : cadre théorique et méthodologique*. Presses universitaires de Franche-Comté.
- Kristeva, J.** (1969). *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse*. Paris, Le Seuil.
- Kuyu Mwissa, C.** (2005), *Les domaines de la parenté africaine*, in C. Kuyu Mwissa, *Parenté et famille dans les cultures africaines* (pp. 21-50). Paris, Karthala.
- Lebart, L., B. Pincemin et C. Poudat** (2020). *Analyse des données textuelles*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Labbé, D., & Monière, D.** (2008), *Les mots qui nous gouvernent : Le discours des Premiers ministres québécois : 1960-2005*. Monière-Wollank Editeurs.

- Lakehal, M.** (2009), *Dictionnaire de science politique : les 1500 termes politiques et diplomatiques pour rédiger, comprendre et répondre au discours politique*. Paris, L'Harmattan.
- Lamizet, B.** (2011), *Le langage politique : discours, images, pratiques*. Paris, Ellipses.
- Le Bart, C.** (1998), *Le Discours Politique*. Paris, Puf.
- Le Bon, G.** (1895), *Les Lois Psychologiques de l'Évolution des Peuples. La Psychologie des Foules*. Livres généraux.
- Le Fort, C.** (1986), *Essais sur le politique (XIXe-XXe siècle)*. Paris, Le Seuil.
- Lebart, L.** (1994), *Statistique textuelle*. Dunod.
- Leech, G. Leech, G.N.** (1983), *Principles of pragmatics*. London New York, N.Y.
- Lehti, L., et Turun Y.** (2013), *Genre et ethos : des voies discursives de la construction d'une image de l'auteur dans les blogs de politiciens*. Turku, Turun yliopisto.
- Lejeune P.** (1996), *Le pacte autobiographique*. Paris, Seuil
- Léon, J.** (2015), *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*. ENS éditions.
- Leroy M.** (1998), « Le contentieux répressif en matière électorale et la lutte contre la fraude », in *Aspects du contentieux électoral en Afrique, Actes du séminaire de Cotonou*, 11-12 novembre.
- Leroy. P.** (1992), « Le coup d'État », in O. Duhamel et Y. Meny, *Dictionnaire Constitutionnel*, Paris, PUF
- Levitsky, S., & Way, L.** (2010), *Competitive Authoritarianism: Hybrid Regimes After the cold War*. Cambridge University Press.
- Longhi, J., & Sarfati, G.-E. (dir.)** (2014), Les discours institutionnels en confrontation. Contribution à l'analyse des discours institutionnels et politiques. *Langage Et Société*, N° 150(4), 141-144.
- M'Ba Andeme, T.** (1982), *Le Parti Démocratique Gabonais*. Thèse de doctorat en études politiques. Bordeaux 1.
- M'Bokolo, E.** (2009), *Médiations africaines : Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*. L'Archipel.
- Madelon, V.** (2008) « La médiacritique métadiscursive : le pathémique comme stratégie médiatique », in *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, n° 26 (novembre).
- Magri-Mourgues, V.** (2015), « L'anaphore rhétorique dans le discours politique. L'exemple de N. Sarkozy », in *Semen*, 2015-07-22.
- Maingueneau, D.** (1976), *Initiation aux méthodes de l'Analyse du Discours : problèmes et perspectives*. Paris, Hachette.
- (1979), « L'analyse du discours », in *Repères pour la rénovation de l'enseignement du français à l'école élémentaire*, n°51. pp. 3-27. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/reper_0755-7906_1979_num_51_1_1614
- (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris, Hachette
- (1984), *Genèses du discours*. Bruxelles, P. Mardaga.
- (1987), *Nouvelles tendances en Analyse du Discours*. Paris, Hachette.
- (1993), « Analyse du discours et archive », in *Semen* 8. [En ligne] <http://journals.openedition.org/semen/4069>
- (1995), « Présentation », in *Langages*, 29^e année, n°117. pp. 5-11. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_117_1702
- (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris, Seuil.
- (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, éd. Dunod.

- (2004), *Le discours littéraire paratopie et scène d'énonciation*. Paris, Armand Colin.
- (2005), « L'Analyse du discours et ses frontières », in *Marges linguistiques*, 9, 64-75. [En ligne] <http://dominique.maignueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/L-analyse-du-discours-et-ses-frontieres.pdf>
- (2010), « Analyse du Discours et champ disciplinaire », in *Questions de communication*, n° 18 (décembre) : 185-96.
- (2012), « Que cherchent les analystes du discours ? », in *Argumentation et Analyse du Discours*, n°9 [En ligne] <https://journals-openedition-org.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/aad/1354>
- (2014), *Discours et analyse du discours. Introduction*. Paris, Colin.
- (2016). « Énonciation et Analyse du Discours », in *Corela. Cognition, représentation, langage*, n° HS-19 (juin),
- Mapangou, L-B.** (1986a), *Mémorial du Gabon : L'âge de raison 1965-1969*. Genève, Société internationale d'édition et de diffusion.
- Martin, R.** (2001), *Sémantique et automate : l'apport du dictionnaire informatisé*. Paris, Presses universitaires de France.
- Matsiegui Mboula, F.** (2015), *Les élections politiques au Gabon : de 1990 à 2011*. Paris, L'Harmattan.
- Mauger, G.** (2012), « Sur la domination », in *Savoir/Agir*, 19(1), 11-16 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2012-1-page-11.htm>
- Mawuto Afan, R.** (2010), *Les masques du pouvoir politique en Afrique*. Paris, L'Harmattan.
- Mayaffre D.** (2002), « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », in *Corpus. Bases, corpus et langage* [En ligne] <https://journals.openedition.org/corpus/11?lang=en>
- (2003), « Dire son identité politique », in *Cahiers de la Méditerranée*, 66, 247-264.
- (2004a), *Paroles de président : Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Vème République*. Paris, Honoré Champion.
- (2004b), « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes versus bourgeois durant l'entre-deux-guerres », in *Texto ! Textes et Cultures*, Institut Ferdinand de Saussure, pp.1-11.
- (2005a), « De la lexicométrie à la logométrie », in *Astrolabe*, 2005, pp.1-11.
- (2005b), « Les corpus politiques : objets, méthodes et contenu. Introduction », in *Corpus* [En ligne] <https://journals.openedition.org/corpus/292?lang=en>
- (2005c), « Rôle et place des corpus en linguistique : réflexions introductives », in *Texto !*
- Mazière, F.** (2015), *L'Analyse du Discours : histoire et pratiques*. Presses Universitaire de France.
- Mba Missang, F.** (2015), *Professionnalisation de l'armée au Gabon. Thèse en Sciences politique*. LAM/Université de Bordeaux.
- Mba Obame, A.** (1984), *Société politique au Gabon : contribution à l'étude de la nature patrimoniale du système politique gabonais*. Thèse, Doctorat en Science politique, Paris I.
- Mbadinga, F. M.** (2008), *Le pasteur et le président : quand un homme d'Église et un homme d'État traitent un sujet d'actualité*. Paris, L'Harmattan.

- Mbah, J-F.** (2011), « Pouvoir néocolonial et contretemps démocratique au Gabon : essai d'interprétation de contrecoup d'État militaire du 19 février 1964 », in *Revue gabonaise de sociologie* n°4. Paris, L'Harmattan.
- Mbaloula, M.** (2011), « La problématique de l'émergence économique des pays en voie de développement », in *Revue Congolaise de Gestion*, numéro 14, (2), 107-118. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2011-2-page-107.htm>
- Mebiame-Akono P.** (2008), *Stratégies énonciatives et schématisation de soi dans une production discursive d'Omar Bongo Ondimba. Analyse pragmatique*. Gabonica 2, Cergep, Libreville,
- (2009), *De la linguistique aux sciences du langage : Évolution théorique d'une discipline*. Paris, L'Harmattan.
- Médard, J.-F.** (1976), « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique », in *Revue française de science politique*. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1976_num_26_1_393655
- Mellet, S.** (2002), « Corpus et recherches linguistiques. Introduction », in *Corpus*,
- Mény, Y.** (1993), *Les politiques de mimétisme institutionnel : La greffe et le rejet*. Paris, L'Harmattan.
- Mercier, A.** (2004), « Pour la communication politique », in *Hermès, La Revue* n° 38 (1) : 70-76.
- Merle, J.-M** (2019), « La question et l'interrogation en contexte : point de vue énonciatif », in *Corela*, 29.
- Messi Me Nang, C., & N'Foule Mba, F., & Nnang Ndong L.-M.** (2003), « Le consensus au Gabon, de 1960 à nos jours ». Université de Paris, [En Ligne] <https://docplayer.fr/3132907-Theme-le-consensus-politique-au-gabon-de-1960-a-nos-jours.html>
- Messili-Ben A., Zouhour, H. T., et Frédéric C.** (2006), *Cohérence et discours*. Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Métégué N'Nah, N.** (1981), *Domination coloniale au Gabon. 1, Les combattants de la première heure : 1839-1920*. Paris, L'Harmattan.
- (1994), *Histoire de la formation du peuple gabonais et de sa lutte contre la domination coloniale (1839-1960)*. Thèse de doctorat en Histoire. Paris, France, Université Panthéon-Sorbonne.2
- (2005), *Le parti de l'unité nationale gabonaise (1958 - 1963) ; Une tentative de création d'une troisième force politique au Gabon*. Libreville, Université Omar Bongo.
- (2006), *Histoire du Gabon : des origines à l'aube du XXIe siècle*. Paris, L'Harmattan.
- Meto'o Etoua, M.- P.** (2011), *Nouveaux discours sur l'Afrique : scènes, configurations et enjeux*. Paris, L'Harmattan.
- Meyer, J., & Longhi, J.** (2017), « de l'idéologie au discours idéologique : d'un discours institué à un discours instituant », in *Le Discours Et La Langue*, 9(1), Le discours et la langue, 2017-09-15, Vol.9 (1).
- Meyer, M.** (2008), *Principia rhetorica : théorie générale de l'argumentation*. Paris, Fayard.
- (2009), « Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? », in *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], <https://journals.openedition.org/aad/211>
- (2009), *La rhétorique*. Coll. Que sais-je ? Puf.

- Meyo Me Nkoghe**, (2011), *Le Gabon émergent : utopie ou réalité ? Approche plurielle du concept d'émergence*. Éditions Publibook.
- Micheli, R.** (2006), « Contexte et contextualisation en Analyse du Discours : regard sur les travaux de T. Van Dijk », in *Semen*, n° 21 (avril),
- (2012), « Les Visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : Une Approche discursive », in *Argumentation & Analyse Du Discours*, 9.
- (2014). *Les émotions dans les discours : Modèle d'analyse, perspectives empiriques*. Louvain-la-Neuve, Belgique, De Boeck Supérieur.
- Micheli, R., Hekmat, I., & Rabatel, A.** (2013), « Les émotions : Des modes de sémiotisation aux fonctions argumentatives », in *Semen*, 2013-04-01.
- Midépani, L.** (2005), *Élites politiques et démocratisation au Gabon : contribution à une sociologie de la construction démocratique en Afrique noire*. Thèse de Doctorat en Sociologie. Amiens.
- (2009), « Pratiques électorales et reproduction oligarchique au Gabon : Analyses à partir des élections législatives de 2006 », in *Politique africaine*, 115, (3), 47-65. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2009-3-page-47.htm>
- Milacic, S.** (2000), *Introduction à l'Analyse du Discours politique*. Librairie Mouton.
- Moeschler, J.** (1985), *Argumentation et conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Langues et apprentissage des langues 11. Paris, Hatier, Crédif.
- (1985), *Argumentation et conversation éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris, Hatier
- (1994), « Structure et interprétabilité des textes argumentatifs », in *Pratiques*, 84(1), 93-111.
- Moirand, S.** (1992), « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative », in *Langages*, 26^e année, n°105. *Ethnolinguistique de l'écrit*, sous la direction de Jean-Claude Beacco.
- Moirand, S., & Doury, M.** (2005), *L'argumentation Aujourd'hui Positions Théoriques En Confrontation*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2005.
- Moïse, C.** (2012), « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », in *Argumentation et Analyse du Discours*, 8 | 2012, [En ligne] : <http://journals.openedition.org/aad/1260>
- Molinié, G.** (1992), « La question du style naturel », in *Littératures Classiques* (Paris), 17(1), 199-204
- (1992), *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, LGF.
- Mongumu Ebuta, F.** (2012), *Omar Bongo Ondimba, le secret d'un pouvoir pacificateur*. Paris, L'Harmattan.
- Monte, M.** (2010), « Ute Heidmann, Jean-Michel Adam. — Textualité et intertextualité des contes, Perrault, Apulée, La Fontaine, Lhéritier... Paris : Éditions classiques Garnier, 2010, 400 pages », in *Corpus* 9. [En Ligne] <https://journals.openedition.org/mots/831?lang=en>
- Mouillaud, M.** (2013), *Le discours et ses doubles : sémiotique et politique*. Presses universitaires de Lyon.
- Mouloungui, A.** (2014), *Gouvernance des ressources forestières au Gabon : acteurs et enjeux*. Orléans.
- Moundounga Mouity, P.** (2010), *La société gabonaise de cour*. Paris, L'Harmattan.
- (2011a), *L'Afrique des démocraties matrimoniales et des oligarchies rentières*. Paris, l'Harmattan.

- (2011b), *Transition Politique et Enjeux Post Électoraux au Gabon*. Paris, Éditions L'Harmattan.
- (2016), *La sociologie du pouvoir au Gabon : collection des textes politiques à l'usage du public citoyen*. Collection Presses Universitaires d'Études sur l'Afrique (PUEA).
- Moundounga Mouity., & P. Ndjimba, K.-F.** (2012), *Le Gabon à l'épreuve de l'émergence*. Diagnostic et pronostic. Publibook
- Mucchielli, R.** (1984), *L'analyse de Contenu des Documents et des Communications*, Ed. ESF.
- Mus, P.** (1954), *Le destin de l'Union Française*. Paris, Seuil.
- N'Solé Biteghé, M.** (1990), *Échec aux militaires au Gabon : [en 1964]*. Afrique contemporaine. Paris, Chaka.
- Ndimina-Mougala, A.-D.** (2007), « L'apport économique du Gabon à la France lors du Second conflit mondial : 1939-1945 ». Libreville, École Normale Supérieure.
- Ndoba Makaya, D.** (2013), « Bongo, un tiers dans le discours ? », in *La langue en contexte*. [En ligne] <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-00941384>.
- Ndombet, W.-A.** (2009a), *La transmission de l'État colonial au Gabon, 1946-1966 : institutions, élites et crises*. Paris, Karthala.
- (2009b), *Partis politiques et unité nationale au Gabon, 1957-1989*. Paris, Karthala.
- (2009c), *Renouveau démocratique et pouvoir au Gabon : 1990-1993*. Paris, Karthala.
- (2015), *Processus électoraux et immobilisme politique au Gabon, 1990-2009*. Paris, L'Harmattan
- Ndong Obiang, R.** (1980), « Le parti démocratique gabonais et l'État », in *Penant*, n°780
- Neveu, E.** (2015), *Sociologie des mouvements sociaux* (6e éd, Repères)
- Nguema Minko, E.** (2007), « L'évangélisation comme forme religieuse de la conquête politique », in Nguiabama-Makaya, F. (dir.), *Colonisation et Colonisés au Gabon*. Paris, L'Harmattan.
- Nguema, R.-M.** (2014), « Politique de déguerpissement et processus de restructuration des territoires de Libreville [Gabon] », in *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 22 (mars),
- (2006), « Les déguerpis, les expropriés et les autres : Rénovation urbaine et extension périphérique à Libreville (Gabon) », in *Mosella*, tome XXXI, n°1-4. [En ligne] <https://journals.openedition.org/espacepolitique/3014>
- Nguiabama-Makaya, Bernault-Boswell, & Bernault, F.** (2007), *Colonisation Et Colonisés au Gabon*. Paris L'Harmattan, 2007.
- Nguong Moussavou, E.** (2012), *Françafrique : ces monstres qui nous gouvernent*. Paris, L'Harmattan.
- Ngye, A.-P.** (2006), *Domination personnelle et élite politique au Gabon (1968-2009)*. Thèse en droit. Université de Bordeaux III.
- Njimeni Njotang, C.-Agenor.** (2018). *Le Discours De Paul Biya à L'ère Du Multipartisme Au Cameroun : Mises En Scène Argumentatives Et Relation Au Pouvoir*. Thèse de Doctorat, Bordeaux.
- Nnang Ndong, L. M.** (2011), *L'effort de guerre de l'Afrique : le Gabon dans la Deuxième Guerre mondiale, 1939-1947*. Paris, L'Harmattan.
- Nzamba, S.** (2010), *Ali Bongo Ondimba et l'ombre du patriarche*. Édilivre Édition Classique.

- Nze-Nguema, F-P.** (1998), *L'État au Gabon de 1929 à 1990 : le partage institutionnel du pouvoir*. Paris, L'Harmattan.
- Nzego Dieko, S.** (2016), *Ali Bongo Ondimba : un septennat en perspective*. Paris, Presses Universitaires du Nouveau Monde.
- Nzue, J. T.** (2016), *Le Gabon et leurre de l'émergence*. Saint-Denis, Connaissances et Savoirs.
- Oger, C.** (2019), « Formation discursive », in *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. [En ligne] <http://publictionnaire.humanum.fr/notice/formation-discursive/>
- Ono, A., Arrivé, M., & Normand, C.** (2007). *La Notion D'énonciation Chez Emile Benveniste*. Paris, Lambert-Lucas.
- Otsiemi, J.** (2007), *Guerre de succession au Gabon : les prétendants*. Édilivre.
 ——— (2009), *Léon Mba, père de la nomenclatura*. Edilivre.com
- Owaye, J-F., Virginie Wanyaka Bonguen O., & Mouckaga, H.** (2015), *Démocratie et/ou démocrature en Afrique noire ? : Congo, Gabon, Cameroun, Bénin, Togo, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, 1960-2013 : actes de la table ronde, Libreville, 6-7 février 2013*. Paris, L'Harmattan.
- Paillard, M., Chuquet, H.** (2006), *Causalité et contrastivité : études de corpus*. Presses universitaires de Rennes.
- Parret, H.** (1980), « Les stratégies pragmatiques », in *Communications*, 32. Les actes de discours, sous la direction de Anne-Marie Diller. pp. 250-273.
- Paveau, A.-M.** (2003), *Les grandes théories de la linguistique : de la grammaire comparée à la pragmatique*. Collection U Lettres-Linguistique. Paris, Armand Colin.
 ——— (2010), « Norme, idéologie, imaginaire. Les rituels de l'interpellation dans la perspective d'une philosophie du discours », in *Cognition, représentation, langage*. 2010-11-01
- Pêcheux, M.** (1969), *Analyse automatique du discours*. Dunod, Paris.
- Pêcheux, M., Léon, J., Bonnafous, S., & Marandin, J.-M.** (1982), « Présentation de l'analyse automatique du discours (AAD69 : théories, procédures, résultats, perspectives », in *Les langages du politique* n°4. [En ligne]. https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1982_num_4_1_1053
- Perelman, C. et L. Olbrechts-Tyteca** (1958), *La nouvelle rhétorique traité de l'argumentation*. Paris, Presses Universitaire de France..
- Perrin, L.** (2004), « La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage », in *Questions de communication*, n° 6 (décembre).
- Pesce, S.** (2008), « Le rite de passage comme forme d'autorisation mutuelle : analyse d'un rituel produit sur un mode coopératif », in R. Casanova et A. Vulbeau (dirs.), *Adolescences, entre défiance et confiance*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Peytard, J.** (1993), « D'une sémiotique de l'altération », in *Semen*, 8, [En ligne] : <http://journals.openedition.org/semen/4182>
 ——— (1995), *Mikhaïl Bakhtine : dialogisme et Analyse du Discours*. Paris, Bertrand-Lacoste.
- Pion, H.** (1976), *L'évolution Politique Du Gabon Depuis Le Milieu Du XXe Siècle Jusqu'à La Mort Du Président Léon M'Ba (1967)*. Thèse en Histoire, Bordeaux.
- Ping, J.** (2002), *Mondialisation, paix, démocratie et développement en Afrique : l'expérience gabonaise*. Paris, L'Harmattan.
- Plantin, C.** (1996), *L'argumentation*. Paris, Seuil

- (1997), « L'argumentation dans l'émotion », in *Pratiques, linguistique, littérature, didactique*, n° 96. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1997_num_96_1_2475
- (2009), Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation, in *Argumentation & Analyse Du Discours*, 2(2), Vol.2 (2).
- Plantin, C., Doury, M., & Traverso, M (Org.)**. (2000), *Les Émotions dans les Interactions*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon
- Poibeau, T.** (2011), *Traitement automatique du contenu textuel*. Hermès Science publ.
- Pop, L.** (2000), *Espaces discursifs : pour une représentation des hétérogénéités discursives*. Peeters.
- Poudat, C., & Landragin, F.** (2017), *Explorer un corpus textuel : méthodes, pratiques, outils*. Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Pourtier, R.** (1989a), *Le Gabon. Tome I, Espace, Histoire, Société*. Paris, L'Harmattan.
- (1989b), *Le Gabon. Tome II, État et développement*. Paris, L'Harmattan.
- Pourtier, R.** (1989a), *Le Gabon*. Paris, L'Harmattan.
- Rabatel, A.** (1998), *La construction textuelle du point de vue*. Delachaux et Niestlé.
- (2004), « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du Mort qu'il faut de Semprun », in *Semen*, (17), 111-130.
- (2006), « La dialogisation au cœur du couple polyphonie/dialogisme chez Bakhtine », in *Revue Romane*, John Benjamins Publishing, 41 (1), pp.55-80.
- Rastier, F.** (1989), *Sens et textualité*. Paris, Hachette
- (2001) *Arts et sciences du texte*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Rastier, F (2005), « Discours et texte », in *Texto !* [en ligne] http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Rastier_Discours.html. .
- (2009), *Sémantique interprétative*. Presses Universitaires de France.
- Rastier, F., Cavazza, M., & Abeillé, A.** (1994), *Sémantique pour l'analyse de la linguistique à l'informatique (Sciences cognitives)*. Paris Milan Barcelone Masson.
- Reboul, O.** (1980), *Langage et idéologie*. Paris, Presses Universitaires de France.
- (1991), *Introduction à la rhétorique théorie et pratique*. Paris, Presses universitaires de France
- Ricoeur, P.** (2005), *Discours et communication*. Paris, L'Herne.
- Rigat, F.** (2014), « Mes chers compatriotes » : Stratégies discursives de l'interpellation des électeurs dans les professions de foi », in *Corela*, (HS-8) [En ligne] <https://journals.openedition.org/corela/783>
- Rinn, M.** (2016), *Émotions et discours : L'usage des passions dans la langue*. Interférences. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Rivière, C.** (1988), *Les Liturgies politiques*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Robert-Demontrond, P., & Ringoot, R.** (2004), *L'analyse de discours*. IREIMAR.
- Robrieux, J.-J.** (2005), *Rhétorique et argumentation*. Paris, Armand Colin.
- Rosier, L.** (1999), *Le discours rapporté histoire, théories, pratiques*. Paris, Duculot
- Rossantaga-Rignault, G.** (2000), *L'État au Gabon. Histoire et Institutions*. Libreville, Raponda-Walker.
- Saad, M.** (2003), « Cabanis, Destutt de Tracy, Volney, Science de l'homme et épicurisme », in *Dix-huitième Siècle*, 35(1), 101-112.
- Saivre, D.** (1985), *La conférence de Berlin, 1884-1885*. Nouvelles éditions africaines.
- Salavastru, C.** (2005), *Rhétorique et politique : le pouvoir du discours et le discours du pouvoir*. Paris, L'Harmattan.
- Sarfati, G.- E.** (2007), *Éléments d'Analyse du Discours*. Paris, Armand Colin.

- Schepens, P.** (2011), « Le concept d'idéologie analysé depuis une position phénoménologique », in *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, n° 30 (janvier) : 17-41.
- Searle, J.** (2012), « Qu'est-ce que le langage ? », in *Pratiques*, 155-156 | 228-250.
- Seignour, A.** (2011a), « Méthode d'analyse des discours. L'exemple de l'allocution d'un dirigeant d'entreprise publique », in *Revue française de gestion* 211 (2) : 29-45.
- (2011b), « Méthode d'analyse des discours », in *Revue française de gestion* n° 211 (2) : 29-45.
- Sighoko Fossi, A., & Sindjoun-Pokam.** (2007), *Discours politiques (Études africaines)*. Paris, L'Harmattan.
- Slakta, D.** (1985), « Grammaire de texte : synonymie et paraphrase », in Fuchs, C., (éd.) *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*, Berne, Peter Lang.
- Soulaiges, J.-C.** (2015), *L'analyse de discours : sa place dans les sciences du langage et de la communication : hommage à Patrick Charaudeau*. Presses universitaires de Rennes.
- Stoen, C.-S.** (2003), « Les théories de l'énonciation comme fondement de l'approche communicative », in *Dialogos* [En ligne] http://www.dialogos.rei.ase.ro/08/07_Stoean-Les-theories.pdf
- Sumpf, J., & Dubois, J.** (1969), « Problèmes de l'analyse du discours », in *Langages*, n°13, pp 3-7. Paris, Armand Colin
- Tamine-Gardes, J.** (2011), *Pour une nouvelle théorie des figures*. Paris, Presses universitaires de France.
- Thomas, L. & Micheau-Thomazeau, S.** (2018), « Outil 4. Les signes de reconnaissance », in L. Thomas & S. Micheau-Thomazeau (Dir), *La Boîte à outils de la Motivation* (pp. 20-23). Paris, Dunod.
- Thucydide.** (1990), *Histoire de la guerre du Péloponnèse. La campagne avec Thucydide*. Paris, Robert Laffont.
- Tinasti, K.** (2014), *Le Gabon, entre démocratie et régime autoritaire*. Paris, L'Harmattan.
- Todorov, T.** (1981), *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique. Suivi de : Écrits du Cercle de Bakhtine*. Paris, Le Seuil.
- Toung Nzue, J.** (2013), *Élites et compromissions en Afrique : légitimation d'un système et sous-développement au Gabon*. Paris, L'Harmattan.
- (2016), *Le Gabon et le leurre de l'émergence. Peut-on émerger par procuration ?* Paris, Connaissance et savoirs.
- Tournier, M** (1985), « Texte « Propagandiste » Et Cooccurrences. Hypothèses Et Méthodes Pour L'étude De La Sloganisation », *Mots* 11.1 (1985): 155-87.
- Trognon, A., & Larrue, J.** (1994). *Pragmatique du discours politique* (Collection U Série Psychologie). Paris, A. Colin.
- Truan, N.** (2015), « Faire intervenir des êtres collectifs dans et par le discours. De l'usage des syntagmes nominaux à valeur collective dans les discours conservateurs allemand et britannique », in *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 29. [En ligne] <http://journals.openedition.org/traces/6331>
- Van Dijk, T.-A.** (1985), *Handbook of Discourse Analysis*, 4 Vol. Londres, Academic Press
- (2006), « Politique, Idéologie et Discours », *Semen* 21, [En ligne] : <http://journals.openedition.org/semen/1970>

- Verschave, F.-X.** (2001), *Noir procès : offense à chefs d'État*. Paris, Les Arènes
- Vion, R.** (2000), *La communication verbale analyse des interactions*. Paris, Hachette supérieur.
- Volckrick, E.** (2007), « Intervenir en tiers aujourd'hui », in *Négociations*, 1(1), 75-88.
- Woerther, F.** (2007), *L'ethos aristotélicien : genèse d'une notion rhétorique*. Librairie philosophique J. Vrin.
- Yengo, P.** (dir.) (2005). *Le Gabon malgré lui*. Paris, Karthala

Autres Références

- Libération** (26 Juin 2009), « Bongo, désamour français », par Hofnung, T. [En ligne] https://www.liberation.fr/planete/2009/06/26/bongo-desamour-francais_567021
- Le Figaro** (06 juin 2009), « Omar Bongo, le doyen de la Francafrique », par Barluet, A. [En ligne] <http://www.lefigaro.fr/international/2009/06/07/01003-20090607ARTFIG00242-omar-bongo-la-mort-du-doyen-de-la-francafrique-.php>
- Le Figaro** (le 03 Septembre 2009), « Ali Bongo « M. fils » s'est fait un nom » [en ligne]. <http://www.lefigaro.fr/international/2009/09/03/01003-20090903ARTFIG00452-ali-bongo-m-fils-s-est-fait-un-nom-.php>
- Le Monde diplomatique** (Août 1975), « L'échec des systèmes politiques africains », par Chevrier, J. (1975). [En ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/1975/08/CHEVRIER/33319>
- Le Monde**, (le 04 Septembre 2009), « L'élection gabonaise est un coup de force ». [En ligne]. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/09/04/1-election-gabonaise-est-un-coup-de-force_1236029_3212.html
- Le Monde**, (le 31 Août 2009), « Au Gabon, trois candidats revendiquent la victoire à l'élection présidentielle ». [En Ligne] https://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/08/31/1-election-presidentielle-au-gabon-est-plus-serree-que-prevu_1233596_3212.html
- Mediapart**, (7 Août 2016), « Égalité des chances ou une société gabonaise plus juste ! » [En ligne] <https://blogs.mediapart.fr/amdb/blog/070816/egalite-des-chances-ou-une-societe-gabonaise-plus-juste>
- RFI** (31 août 2016), « Violences post-électorales au Gabon/ Un millier d'arrestations en une journée ». [En ligne] <http://www.rfi.fr/afrique/20160901-gabon-le-quartier-general-jean-ping-pris-assaut-forces-securite>

TABLES DES ILLUSTRATIONS

▪ TABLE DES FIGURES

Figure 3-1. Tâches proposées par le logiciel d'occérisation Abbyfinereader.....	143
Figure 3-2. Traitement du texte PDF en Word.....	144
Figure 3-3. Corpus général en version Word.....	145
Figure 3-4. Catégories fréquentes dans les discours d'Omar Bongo	148
Figure 3-5. Catégories fréquentes dans les discours d'Ali Bongo	149
Figure 5-1. Les formules d'appel dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo	238
Figure 6-1. Indice des pronoms personnels dans le discours des Bongo	354
Figure 6-2. Indice d'utilisation des noms dans le corpus des Bongo	355
Figure 8-1. Graphe de répartition lexicale dans le corpus Bongo.	410
Figure 8-2. Répartition lexicale des discours selon l'ordre chronologique	412
Figure 8-3. Répartition lexicale des discours d'Ali Bongo selon l'ordre chronologique.	413
Figure 8-4. Fréquences des verbes chez Omar Bongo et chez Ali Bongo.....	414
Figure 8-5. Fréquences des adverbes et des adjectifs chez Omar Bongo et chez Ali Bongo.	416
Figure 8-6. Buts superordonnés et opérateurs	418
Figure 8-7. Les connecteurs dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.	422
Figure 8-8. Fréquences des chiffres dans les discours d'Omar Bongo et Ali Bongo	438
Figure 8-9. Graphique de répartition des thématiques générales chez Omar Bongo et chez Ali Bongo.	459
Figure 9-1. Graphique AFC du vocabulaire d'Omar Bongo et d'Ali Bongo	496
Figure 9-2. Graphique AFC des catégories morphosyntaxiques des Bongo père et fils.	497
Figure 9-3. Graphique AFC des catégories des mots du corpus des Bongo père et fils.	499
Figure 9-4. Graphique AFC des catégories des mots des Bongo père et fils.	500
Figure 10-1. L'univers de référence « politique » d'Omar Bongo	520
Figure 10-2. L'univers de référence « Afrique » chez Ali Bongo	521

▪ TABLE DES TABLEAUX

Tableau 3-1 Valeurs quantitatives des contextes d'énonciation	137
Tableau 3-2. Situations politiques et historiques d'énonciation des discours	140
Tableau 6-1. Occurrences des pronoms dans les discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.....	299
Tableau 7-1. Des formes linguistiques de l'adversaire d'Omar bongo et d'Ali Bongo	370
Tableau 7-2. Les figures adversatives intérieures chez Omar Bongo et Ali Bongo	383
Tableau 7-3. Les figures du bien chez Omar Bongo et Ali Bongo	388
Tableau 8-1. Ensemble des unités linguistiques des discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo	408
Tableau 8-2. Connecteurs les plus fréquents dans les discours d'Omar Bongo et Ali Bongo.....	423
Tableau 8-3. Les opérateurs les plus récurrents dans le discours des Bongo père et	431
Tableau 8-4. Mots thèmes du discours des Bongo père et fils.....	457
Tableau 8-5. Les mots thèmes du discours d'Omar Bongo et d'Ali Bongo.	460
Tableau 8-6. Réseau lexical du thème « Gabon » dans les discours des Bongo père et fils.....	462
Tableau 8-7. Réseau lexical du thème « Développement » dans le discours des Bongo père et fils.....	463
Tableau 8-8. Réseau lexical du thème « Gouvernement » dans le discours des Bongo père et fils	466
Tableau 8-9. Réseau lexical du thème « Politique » dans le discours des Bongo père et fils	467
Tableau 8-10. Réseau lexical du thème « Paix » dans le discours des Bongo père et fils.....	469
Tableau 9-1. Cooccurrences du terme « tolérance » dans les discours des Bongo père et fils.....	507
Tableau 9-2. Cooccurrences du terme « tolérance » dans les discours des Bongo père et fils.....	507
Tableau 10-1. Les formes pour « Afrique » Tableau	522
Tableau 10-2. Les formes pour « Lieux ».....	522
Tableau 10-3. Les formes pour « Monde ».....	523
Tableau 10-4. Les formes pour « Nation »	523
Tableau 10-5. Les formes pour « Famille ».....	525
Tableau 10-6. Les formes de résonance des comportements positifs	527
Tableau 10-7. Les formes de résonance des comportements négatifs	528

Tableau 10-8. Les formes de résonance de sentiment positif.....	529
Tableau 10-9. Les formes de résonance de sentiment négatif.....	529
Tableau 10-10. Les jugements de valeur positifs.....	530
Tableau 10-11. Les jugements de valeur négatifs.....	531
Tableau 10-12. Les formes de résonances de la religion.....	532
Tableau 10-13. Les formes de résonance pour « politique ».....	533
Tableau 10-14. Les formes de résonance pour « démocratie ».....	534
Tableau 10-15. Forme de résonance pour « conflits ».....	535